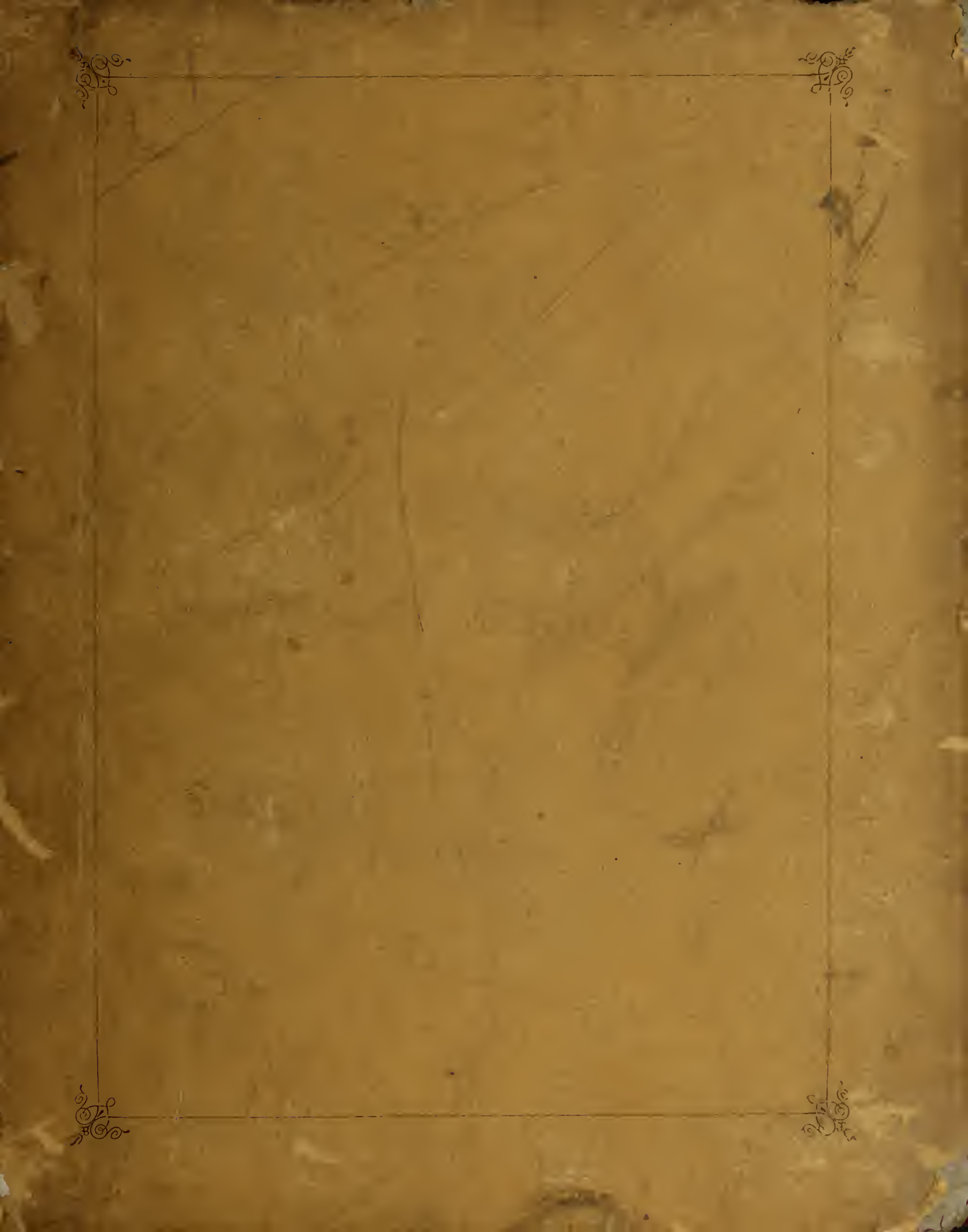




Inventario

coll. comunale

di Ma.

COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TROISIÈME SÉRIE

ARCHÉOLOGIE

Par arrêté du 11 décembre 1877, le Ministre de l'instruction publique, sur la proposition de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, a ordonné la publication de l'*Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, par M. Jules Labarte, membre du Comité.

M. Douët-d'Arcq, membre du Comité, a été chargé, comme commissaire, de suivre l'exécution de l'arrêté du Ministre.

INVENTAIRE

DU

MOBILIER DE CHARLES V,

ROI DE FRANCE,

PUBLIÉ

PAR JULES LABARTE,

MEMBRE DE L'INSTITUT

ET DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIX.



Lourges lith

CHARLES V

JEHAN VAUDETAR OFFRANT A CHARLES V UN MANUSCRIT DE LA BIBLE

Reproduction d'une miniature de ce manuscrit

Appartenant au Musée Meermanno Westreenianum de la Haye



Sceau de Majesté de Charles V ([illegible])

KAROLUS DEI GRACIA FRANCORUM REX

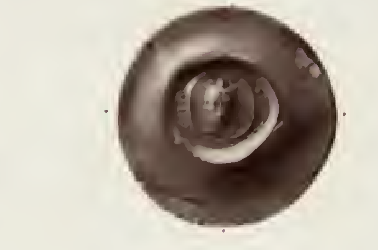


Contre-sceau du sceau de Majesté

N° 63 de l'Inventaire de la Collection des sceaux des Archives nationales

N° 64 de l'Inventaire de la Collection des Archives.

N° 66 de l'Inventaire de la Collection des Archives.



N° 67 de l'Inventaire de la Collection des Archives



N° 65 de l'Inventaire de la Collection des Archives.

INTRODUCTION.

Nous n'avons pas à retracer l'histoire de Charles V; notre tâche est beaucoup plus modeste : nous devons seulement publier l'inventaire du riche mobilier qu'il possédait au jour de sa mort (16 septembre 1380). Les historiens qui se sont occupés des événements du XIVe siècle ont rendu justice à ce monarque, homme de bien, qui, au lieu de guerroyer inconsidérément et de combattre comme un simple chevalier à l'exemple de son père, sut, par sa prudence, par la sagesse de son administration et le choix qu'il fit des hommes les plus capables pour commander ses armées et administrer les finances de l'État, réparer les désastres que les premiers Valois avaient accumulés, délivrer le territoire, et rappeler à lui les feudataires de la couronne de France qui avaient embrassé le parti des Anglais. Son économie lui permit d'être magnifique à l'occasion.

Depuis la mort de saint Louis, des habitudes de luxe s'étaient répandues dans toutes les classes riches de la société. L'orfèvrerie dépassa alors en importance tous les autres arts industriels. Les statuaires étaient devenus orfèvres, et un nombre considérable de pièces artistiques d'or et d'argent furent alors produites. L'orfèvrerie parisienne occupait le premier rang. Les ordonnances restrictives de Philippe de Valois et de son fils, le roi Jean, avaient arrêté un instant le développement du luxe de l'orfèvrerie parmi la riche société bourgeoise, mais ces ordonnances n'avaient pu

atteindre les grands seigneurs, quasi-souverains dans leurs domaines, ni les églises, qui étaient formellement dispensées de les exécuter.

Charles V, encore dauphin et duc de Normandie, cédant au goût de son temps, avait réuni un trésor considérable, où figuraient un grand nombre de pièces artistiques et même des curiosités, telles qu'une coupe d'or qui avait appartenu à Charlemagne. Parmi les objets d'art, on y voyait une statuette d'or de saint Jean dont Claux de Fribourg, l'un des plus habiles orfèvres-sculpteurs de Paris, était l'auteur. On distinguait, parmi les pièces nombreuses qui appartenaient à l'orfèvrerie usuelle, une grande aiguière d'or dont la panse était semée d'émaux de plite, de rubis et de perles, une coupe d'or enrichie de perles, de pierres fines et d'émaux, qui provenait de la reine Jeanne de Bourgogne, et un diadème qu'avait fait Jean de Péquigny, orfèvre à Paris.

Toutes ces richesses furent décrites dans un inventaire daté de 1363, qui existe encore et que conserve notre Bibliothèque nationale [1].

Mais lorsqu'en 1369, la cour des pairs de France eut déclaré les conventions du traité de Brétigny périmées, lancé un arrêt de confiscation sur le duché d'Aquitaine et les autres possessions des Plantagenets en France, lorsqu'il fallut, pour soutenir vigoureusement la guerre contre les Anglais, grever le peuple de lourds impôts, Charles V voulut fournir sa part des frais de la guerre et fit porter à la Monnaie la plus grande partie de sa riche vaisselle. On en tira une grosse somme, qui servit à payer les soldats [2].

Bientôt les victoires de Bertrand du Guesclin et la prudence du roi ayant heureusement rétabli les affaires de la France, Charles V put de nouveau se livrer à son goût pour les travaux de l'orfèvrerie,

[1] Ms. fr. n° 21447, ancien fonds Mortemart, n° 74.

[2] M. H. Martin, *Histoire de France*, t. V, p. 277.

et en peu d'années il réunit un trésor considérable de pierres fines et de vaisselle d'or et d'argent d'un grand prix. Malgré les malheurs du temps, l'orfèvrerie parisienne avait conservé sa prééminence; ce furent les orfèvres de Paris qui lui en fournirent les principales pièces.

Froissart prétend que Charles V avait été empoisonné dans sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore que dauphin et duc de Normandie. Quoi qu'il en soit de ce fait, que rien n'est venu confirmer, il est constant qu'il fut alors atteint d'une maladie fort grave, qui l'avait mis à deux doigts de la mort. Son oncle, l'empereur Charles IV, lui avait envoyé un fameux médecin, qui l'avait rétabli, mais il conserva toute sa vie une santé très délicate.

Au commencement de 1379, se trouvant plus souffrant que de coutume, Charles V voulut faire rédiger un inventaire de son riche mobilier, afin que, les pièces qui le composaient étant authentiquement constatées, les jeunes enfants qui devaient lui succéder[1] ne pussent en être frustrés au moment de sa mort. Il assista à la confection des parties les plus importantes de l'inventaire, et il est même à croire qu'il rédigea la description des pierres fines et de quelques bijoux précieux renfermés dans un coffre qu'on portait partout où il lui plaisait de résider, et dont il conservait la clef sur lui[2]. Une commission, composée de Philippe de Savoisy, premier chambellan et ami particulier du roi, de Gilles Mallet, de Jean de Vaudetar, de Gabriel Fatinant, ses valets de chambre, et de Jean Creté, son conseiller, fut chargée d'assister à l'inventaire. Charles V ordonna de le faire en triple. L'un des exemplaires devait être conservé par lui «en ses coffres», le second, déposé à la chambre des comptes et placé dans un coffre fermant à deux clefs, qui seraient gardées par des personnes qu'il désignerait; le

[1] Au mois de janvier 1379, Charles, dauphin, n'avait que dix ans et un mois, et Louis, son frère, six ans et dix mois. — [2] Voyez articles 481 et 556.

troisième fut divisé en autant de parties qu'il y avait de lieux où se trouvaient les différentes fractions du mobilier du roi, afin que chacun de ceux qui avaient la garde de l'une des fractions eût un état de ce qu'il était chargé de conserver.

Charles V avait fait construire ou réparer un grand nombre d'édifices, parmi lesquels il faut citer le Palais de Paris, bâti par le roi Robert et que saint Louis avait occupé (aujourd'hui consacré aux Cours de cassation et d'appel et aux tribunaux), le Louvre, les châteaux forts de Vincennes, de Melun et de Saint-Germain-en-Laye, l'hôtel Saint-Paul, non loin de la porte Saint-Antoine, à Paris, et le château de plaisance de Beauté-sur-Marne près Vincennes[1]. C'est dans le château de Melun qu'étaient déposés les finances du roi et les objets les plus précieux de son mobilier.

Depuis que la tranquillité était assurée, le roi habitait ordinairement à Paris le Palais, le Louvre ou l'hôtel Saint-Paul; la reine, plus souvent cet hôtel. C'est au Palais que le roi reçut et installa d'abord l'empereur Charles IV et son fils, le roi des Romains, lorsqu'ils vinrent le visiter au mois de janvier 1378[2]; la reine les reçut à l'hôtel Saint-Paul; elle y mourut en couches peu de jours après, le 6 février[3]. Dans la saison d'été, Charles V habitait Vincennes ou le château de Beauté-sur-Marne. C'est là qu'il finit ses jours le 16 septembre 1380.

Le mobilier décrit dans l'inventaire était donc réparti, au mois de janvier 1379, dans les différents palais que nous venons de mentionner, sauf dans le Palais de Paris; l'inventaire n'y constate absolument rien. Il paraît résulter de là qu'après le départ de l'empereur Charles IV et la mort de la reine, le roi avait abandonné le Palais de Paris, l'avait fait démeubler pour le livrer

[1] Christine de Pisan, *Le livre des faits du roi Charles*, IIe partie, chap. II.

[2] *Ibidem*, chap. XXXVIII.

[3] Christine de Pisan, *Le livre des faits du roi Charles*, IIe partie, chap. L.

entièrement au parlement et aux tribunaux, et qu'il était venu demeurer au Louvre.

L'inventaire fut commencé le 21 janvier 1379. Par une omission singulière, l'exemplaire que nous en publions ne dit pas dans quel lieu on procéda à cette première vacation, qui comprend cependant les objets les plus précieux, comme les couronnes du roi, ses joyaux et sa vaisselle d'or; mais il n'est pas douteux qu'elle n'ait été rédigée au château de Melun; car, d'une part, on sait par l'histoire que c'est dans ce château qu'était conservé le trésor de Charles V, et, d'autre part, les vacations suivantes des 23, 24 et 25 janvier sont déclarées faites à Melun, et comprennent la suite des joyaux du roi, ses pierres fines, les plus beaux objets de sa chapelle et sa vaisselle d'argent doré et d'argent blanc. Il ne faut donc voir dans cette omission qu'une faute de copiste.

L'inventaire fut continué le 7 février 1379 dans la grande tour du château de Vincennes, le 20 mars suivant au Louvre, et le 12 juillet à Vincennes, à Melun et à Saint-Germain. Alors interrompu pendant près de neuf mois, il fut repris au Louvre le 5 avril 1380, en présence des personnes qui avaient assisté aux premières vacations de janvier 1379, et continué le 10 à l'hôtel Saint-Paul.

Le 11 avril, en présence de monseigneur de la Rivière, de Gilles Mallet et de Hennequin du Vivier, orfèvre et valet de chambre du roi, on décrivit ce qui se trouvait «en l'estude du roy en la tour du boys de Vincennes»; enfin les 13, 17 et 19, les soieries et le linge en magasin. Nous reviendrons plus loin à l'examen des objets compris dans ces différentes vacations.

On trouve encore dans notre manuscrit un état «des nouveaulx habiz royaux et joyaulx ordonnez pour le fait du sacre des rois de France, baillez en garde aux religieux, abbé et couvent de monseigneur Saint Denis par le roy Charles le Quint, le 7 mai

1380.» Cet état ne fait pas partie de l'inventaire et a dû être annexé aux trois originaux.

Mais, avant d'aller plus loin, il nous faut relever une erreur historique que l'inventaire que nous publions nous permet de redresser. Après la mort de Charles V, des contestations très vives s'engagèrent entre ses frères. Ils furent amenés cependant, par les sages conseillers qui entouraient le feu roi, à s'en remettre à des arbitres, et ceux-ci rédigèrent une transaction. D'après Juvénal des Ursins, dont nous avions autrefois, comme tous les historiens, adopté entièrement le récit, il fut décidé que le jeune roi serait sacré immédiatement, que le soin de sa personne et de sa maison demeurerait aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, que le duc d'Anjou aurait le titre de régent jusqu'à la cérémonie du sacre, et qu'on lui abandonnerait l'argent comptant, les joyaux, la vaisselle et tout le splendide mobilier de Charles V, sauf réserve d'une part suffisante pour l'usage du roi [1].

A l'égard de l'argent comptant, le fait de sa livraison au duc d'Anjou régent ne paraît pas douteux. Le religieux de Saint-Denis, dont M. Henri Martin rapporte le récit, ajoute même que le duc, ayant appris que Charles V avait caché dans l'épaisseur des murs du château de Melun de grandes sommes en lingots et en barres d'or, et avait fait jurer à Philippe de Savoisy, qui seul était dans le secret, de ne révéler le trésor qu'à son fils devenu majeur, fit venir Savoisy et chercha par des promesses à lui faire violer son serment. Les paroles ayant été inutiles, le duc d'Anjou appela le bourreau et lui ordonna de décapiter Savoisy, qui céda à l'aspect de la hache.

Que le trésor de Charles V en argent comptant et en lingots

[1] Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*, édit. de Michaud et Poujoulat, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. II, p. 340. — M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. V, p. 340.

d'or ait été remis au duc d'Anjou, rien n'est venu démentir ce fait historique; mais, quant aux joyaux, à la vaisselle d'or et d'argent et au mobilier, l'histoire est en faute : rien n'en fut distrait au profit du régent, et tout ce que comprenait l'inventaire dressé en présence du feu roi fut dévolu en totalité à son successeur Charles VI, sous la surveillance du duc de Bourgogne, chargé par la transaction du soin de la personne et de la maison du jeune roi.

L'inventaire que nous publions est-il l'un des trois originaux ou une copie? (Nous examinerons plus tard cette question.) Peu importe, la pièce est complète, et nous fait connaître en son entier l'inventaire dressé sur l'ordre et en présence de Charles V. Eh bien, on y voit que du temps de ce prince, de même que postérieurement à sa mort, pendant la minorité de Charles VI, chaque fois que la moindre chose était distraite du mobilier, mention en était faite sur l'inventaire, à la suite ou en marge de l'article altéré ou enlevé. Ainsi on y trouve ces différentes mentions du vivant de Charles V : Article 25 : « De cette couronne a esté osté, le dix-neuvième jour de mars 1380, deux saphirs, mis en la croix que fait Claux de Fribourc. » — Article 31 : « Le vingt-neuvième jour de mars 1380, osté 12 perles pour mectre en la croix et couronne d'or que fait Claux de Fribourc, où il y a du sang de Nostre Seigneur. » D'autres mentions de distractions de pierres fines pour Charles V existent encore à la suite des articles 36, 38, 39 et 53.

Postérieurement à la mort du roi et lorsque la personne du jeune Charles VI et le soin de sa maison étaient confiés à son oncle le duc de Bourgogne, on trouve dans l'inventaire les mentions suivantes : Article 25 : « Le premier jour de mars CCC IIII^{xx}I (1381), le roy nostre sire, présens monseigneur de Bourgogne, messire Adam de Gaillonnel, l'argentier du roi, G. Mallet, B. de Landes, G. Vielzorge et J. Creté, prist audit chappel pour bailler à Hennequin du Vivier orfèvre, pour mectre en œuvre selon l'or-

donnance de monseigneur de Bourgogne, pour le dit seigneur, cinq ballais du reffuz des ouvraiges que avait fait faire le roi Charles dernièrement trépassé. » — Article 28 : « Le premier jour de mars CCC IIII^{xx}I (1381), le roy nostre sire, présens les dessus nommés, prist, pour bailler au dit Hennequin pour mectre comme dessus, trente-huit ballais. » — Article 37 : « Le demeurant de la dite couronne a esté prins par le roy, présens monseigneur de Bourgogne, Adam de Gaillonnel l'argentier, G. Mallet, B. de Landes, G. Vielzorge et J. Creté, pour bailler à Hennequin du Vivier orfèvre, pour despecer et faire certaines besoignes pour le dit seigneur, selon l'ordonnance de monseigneur de Bourgogne, le XVIIe de mars CCC IIII^{xx}I (1381). »

Mentions semblables sont faites aux articles 41 et 42.

Peut-on croire que le duc de Bourgogne, doué du caractère entier et honnête que l'histoire nous a fait connaître et ayant été chargé du soin de la personne et de la maison du jeune roi, ait laissé distraire par le duc d'Anjou, à qui l'on avait abandonné l'argent comptant et les lingots d'or, une grande partie du mobilier royal qui appartenait à son neveu et sans même en faire faire une mention sur l'inventaire, comme il n'avait pas manqué de l'exiger chaque fois qu'on distrayait ou qu'on amoindrissait, pour le service du jeune roi, certaines pièces relativement minimes ?

Il y a plus : dans l'ordonnance du 19 août 1391, par laquelle Charles VI prescrit la rédaction d'un nouvel inventaire de ses joyaux, de sa vaisselle d'or et d'argent et de son mobilier, il constate qu'une grande partie des biens meubles qui lui étaient échus à la mort de son père ont été aliénés « pour soustenir les grandes affaires, mises et dépenses pour le fait des guerres de Flandre et des frontières, » mais il ne dit pas un mot de la grande distraction qui aurait été faite au profit du duc d'Anjou, en vertu d'une convention intervenue entre ses oncles avant sa majorité.

Ainsi l'histoire est en faute lorsqu'elle rapporte que la plus grande partie du mobilier de Charles V fut livrée, comme l'argent comptant, au duc d'Anjou. La réputation bien méritée de «ce convoiteux qui était d'amasser son trésor[1]» aura nui à ce prince auprès des historiens; mais les annotations faites sur l'inventaire établissent positivement que, sous l'administration du duc de Bourgogne, si une pièce du mobilier était modifiée ou distraite, mention en était faite sur l'original de l'inventaire, et comme aucune mention n'existe d'une livraison au duc d'Anjou, il est constant que le mobilier de Charles V fut remis en totalité à son successeur, sous la surveillance du duc de Bourgogne, chargé du soin de sa maison.

Puisque nous en sommes aux distractions faites de certaines parties du mobilier postérieurement à la mort de Charles V, continuons de les mentionner.

Une fois que Charles VI fut devenu majeur de quatorze ans (3 décembre 1382), que la surveillance et l'administration du duc de Bourgogne eurent cessé, et qu'il put se livrer sans obstacle à son goût pour l'éclat et le faste, lors surtout qu'il eut épousé une belle princesse de quatorze ans (1385), aimant autant et plus que lui le luxe et le plaisir, toute régularité cessa dans l'administration du trésor royal, où le jeune roi puisa à son gré. C'est ce qui donna lieu à cette curieuse note du 9 juillet 1389, inscrite à la suite de la table de l'inventaire, sans doute sur le verso resté en blanc du feuillet qui précède la description des objets, comme cela a lieu dans le manuscrit que nous publions. On constate dans cette note que, depuis la mort de Charles V, le roi «qui est à présent» a fait prendre, du consentement de ses oncles «et par plusieurs et diverses fois», plusieurs de ses joyaux et autres choses décrites en l'inventaire, pour

[1] Christine de Pisan, livre II, chap. II.

faire autres joyaux de la devise du roi et de celle de ses oncles, et la garniture de plusieurs habits pour le roi, «sans que on en ait fait aucune mancion sur les parties singulières des dits joyaulx contenus en ce présent inventaire.»

Cette note ne précède que de quelques jours l'entrée de la reine Isabeau à Paris (22 août 1389) et son couronnement, qui donnèrent lieu à un déploiement de luxe inouï, et l'on comprend qu'une grande saignée dut être faite au trésor royal à cette occasion.

On trouve encore dans l'inventaire quelques mentions de pièces distraites. Les dernières sont de mai 1391, aux articles 46 et 520. Un nouvel inventaire ayant été fait en août[1], celui qui nous occupe devint sans objet.

L'inventaire de Charles V nous permet encore de contredire un fait historique généralement admis. Tous les historiens, suivant l'opinion des frères de Sainte-Marthe dans leur *Histoire généalogique de la maison de France*, ont prétendu que les rois de France depuis Hugues Capet jusques et y compris Charles V portaient pour armoiries l'écu d'azur semé de fleurs de lis d'or sans nombre, et qu'elles furent réduites à trois par Charles VI. Eh bien, on trouve dans l'inventaire de Charles V un assez grand nombre de pièces de vaisselle où l'écu de France ne contient que trois fleurs de lis. Ainsi on lit, article 333 : «La grant nef d'or à deux angels sur les deux bouts à quatre escussons esmaillez de France, dont les deux sont à troys fleurs de lys et les autres semés de fleurs de liz.» Article 340 : «Deux flacons d'or et ou milieu troys fleurs de lys.» Article 352 : «Deux petiz potz d'or... et à chacun sur le couvercle ung escu à trois fleurs de lys.»

On trouve encore l'écu aux trois fleurs de lis sur différents objets

[1] Bibliothèque nat. ms. fr. n° 21445.

aux articles 1137, 1277, 1280, 1296, 3589. Il y a plus, l'écu aux trois fleurs de lis est gravé sur deux signets (cachets) du roi décrits aux articles 579 et 735 : « Ung signet d'or. . . . . où a ou mylieu ung saphir à troys fleurs de lys; — Ung signet d'or d'un gros ballay, assis en ung annel où dedans est taillé le roy de France tout armé, tenant une espée en une main et ung escu de troys fleurs de lys à l'autre. »

Ainsi il est bien évident que Charles V, à la fin de son règne, avait adopté l'écu aux trois fleurs de lis, et que c'est à lui et non à son fils qu'il faut attribuer ce changement dans les armoiries des rois de France.

Examinons les différentes parties de l'inventaire; elles nous fourniront certainement quelques notions sur les habitudes, les mœurs et les préjugés de Charles V, et sur l'art de son temps.

« Charles le Sage, dit Juvénal des Ursins, avait l'église et les personnes ecclésiastiques en grand honneur et révérence. . . Belle fut sa fin : il mourut en bon chrétien[1]. » La foi très vive de Charles V est bien établie par la richesse des vases sacrés dont étaient dotées les chapelles qu'il avait dans chacun de ses palais et par la splendeur des ornements sacerdotaux des évêques et des prêtres qui les desservaient.

Ainsi, sous le titre de JOYAULX D'OR D'ÉGLISE GARNIS DE PIERRERIES, on trouve une quantité considérable d'instruments du culte enrichis de pierres fines et d'émaux. Nous nous contentons de citer 27 croix d'or (124 à 150) pesant plus de 166 marcs[2], 19 statuettes de la Vierge et de saints (151 à 170), 29 reliquaires décorés de pierreries (171 à 199), un grand calice enrichi de saphirs, de rubis et de figures en émail, que Charles V avait fait faire (224), et onze calices d'or sans pierreries (225 à 235).

[1] *Histoire de Charles VI*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 339.

[2] Le marc équivalait à $0^{k},24475$. Il se divisait en 8 onces, l'once en 20 estellins.

Sous le titre de Joyaulx d'argent pour église, on décrit un bien plus grand nombre d'objets destinés au culte, entre autres 27 croix d'argent (830 à 856), dont quelques-unes d'un très grand poids, comme celle que le duc d'Anjou donna au roi; elle pesait 135 marcs et était enrichie de camées, de saphirs et de perles; 72 statuettes ou groupes de figures (857 à 928), parmi lesquelles on doit remarquer les douze apôtres, pesant ensemble plus de 188 marcs (861), la scène de l'Adoration des mages (870), du poids de 75 marcs, celle de l'Annonciation (880) et plusieurs reproductions de l'Assomption de la Vierge soutenue par des anges. Parmi les statuettes de saints, celles de saint Michel, des deux saints Jean et de sainte Catherine sont le plus souvent reproduites. On inventorie ensuite seize calices d'argent doré (961 à 976), puis des burettes, des sonnettes, des paix, des encensoirs et des vases pour l'eau bénite (977 à 1022).

Lorsque des évêques venaient officier dans les chapelles du roi, ils y trouvaient tous les ornements de leur dignité : mitres, crosses, anneaux pontificaux et gants (1023 à 1061).

Sous le titre de Chapelles entières, l'inventaire donne ensuite la description de 63 chapelles de couleurs différentes (1064 à 1126). On entendait, par ce mot Chapelle, la collection des ornements nécessaires pour décorer l'autel et celle des vêtements sacerdotaux destinés aux officiants. Tous ces ornements, tous ces vêtements sacerdotaux, étaient en étoffes précieuses, souvent brodées « à ymages de plusieurs histoires », ayant des « orfroys pourfilez de perles ».

Quelques-uns des beaux livres sur vélin du XIVe siècle ornés de miniatures ravissantes sont heureusement parvenus jusqu'à nous et font l'ornement des bibliothèques; nous pouvons donc juger de la perfection de ceux que possédait Charles V, soit pour son usage personnel à l'église, soit pour le besoin des offices religieux célé-

orés dans les chapelles de ses châteaux. Un grand nombre sont décrits dans l'inventaire : 38 à Melun (1104 à 1241), 22 dans le cabinet du roi en la tour du bois de Vincennes (3045 à 3066) et 171 en réserve dans un grand coffre conservé en la grande chambre du roi à Vincennes (3279 à 3809).

Nous devons à cette occasion faire une remarque : Charles V était certainement fort instruit; il ne cessa jamais de cultiver et d'encourager les lettres. Il avait réuni au Louvre une assez nombreuse collection de livres «composée des meilleurs ouvrages des auteurs de premier ordre sur les saintes Écritures, la théologie, la philosophie et tous les genres de science, élégamment transcrits et ornés avec richesse[1]», et cependant les seuls ouvrages qui furent inventoriés dans les «études» de ses diverses résidences (la bibliothèque du Louvre, livrée aux savants, exceptée) ne sont que des livres d'église ou de dévotion, et quelques livres d'astrologie (1998 à 2001), science à laquelle il avait une certaine confiance.

Charles V ne déployait pas moins de magnificence dans les joyaux destinés à l'ornement de la personne royale et dans la vaisselle de sa table que dans les vases sacrés de ses chapelles. Sous le titre de JOYAULX D'OR GARNIS DE PIERRERIES, l'inventaire comprend les bijoux dont se servait le roi ou qui avaient été à l'usage de la feue reine Jeanne de Bourbon et de leurs jeunes enfants. Les premiers décrits et les plus précieux sont quarante-sept couronnes royales ou cercles et huit ornements de tête : «chapels, frontiers et coëffes» (1 à 55). Les cercles et les ornements de tête étaient à l'usage de la reine et des princesses ses filles. Charles V avait fait faire trois couronnes. La description, sous l'article premier, de «la très grant, très belle et la meilleure couronne du roy, la quelle il a fait

[1] Christine de Pisan, *Le livre des faits du sage roi Charles*, IIe partie, chap. XII.

faire,» remplit tout un folio, recto et verso. Après les couronnes, viennent les ceintures qu'avaient portées la reine et ses filles, et celles «pour le corps du roy», les colliers nommés «ataches», les garnitures de boutons et les fermaux (56 à 123). La vaisselle d'or est décrite sous deux titres : la vaisselle d'or garnie de pierreries (256 à 333), et celle sans pierreries (334 à 480). On trouve là, en grande quantité, tous les vases alors en usage pour boire et contenir les liquides, et aussi sept douzaines de plats d'or, du poids de 855 marcs 5 onces, et six douzaines d'écuelles pesant 217 marcs 5 onces d'or, dix-neuf chandeliers d'or du poids de 105 marcs. Les salières d'or qui servaient à décorer la table sont au nombre de onze. On ne signale que trois fourchettes, dont une avait été à l'usage de la reine Jeanne, mais il y a douze cuillers d'or. La vaisselle d'argent doré est considérable (1242 à 1618). La vaisselle d'argent blanc est relativement en petite quantité (1619 à 1707); elle était sans doute destinée aux officiers de la maison du roi.

Les coupes, les aiguières et autres vases de cristal et une foule de petits objets sont ensuite décrits.

A la suite de la vaisselle d'or, on inventorie, dans la vacation du 23 janvier 1379, un petit coffret (481) et deux coffres (556 et 683) que Charles V faisait porter partout où il lui plaisait de résider, et dont il avait les clefs sur lui. Ces coffres renfermaient les pierres fines et une partie des camées qu'il possédait, les signets dont il cachetait ses lettres, ses chapelets d'or et une quantité d'objets, parmi lesquels on remarquera «la pierre sainte qui aide aux femmes à avoir enffant» (617) et «la pierre qui guérit la goute» (618). Au moyen âge, la superstition trouve toujours à se faire une petite place auprès des hommes les plus instruits et les plus sérieux.

La partie de l'inventaire rédigée les 19, 23, 24 et 25 janvier

1379, que nous venons d'analyser très succinctement, ne comprend que ce qui existait au château de Melun. Les objets y sont classés assez méthodiquement et réunis par natures pour être décrits. Quand, el 7 février 1379, on reprit la suite de l'inventaire, on continua de procéder avec méthode. Ce jour-là on inventoria dans la grande tour de Vincennes le beau mobilier de l'oratoire du roi et de la chapelle qui était auprès (1574 à 1634); le 19 mars, au Louvre, les différents vêtements du roi, ceux qui avaient été à l'usage de la reine Jeanne, et ensuite les tentures des chambres, les garnitures des lits, les portières, les tapis et les sièges, en un mot tout ce qui était nécessaire à l'ameublement des appartements (3466 à 3995), ce qui justifie ce que nous avons dit, qu'après le départ de l'empereur Charles IV et la mort de la reine, Charles V était venu habiter le Louvre. Enfin le 12 juillet, dans la dernière vacation de 1379, on décrivit à Vincennes partie des joyaux du «petit mesnage trouvez au dressouer estant dans la chambre du roy» (1843 à 1868).

Bien qu'il paraisse impossible que le même jour les rédacteurs de l'inventaire aient pu se transporter de Vincennes à Melun et à Saint-Germain, on trouve à la suite et sans autre date la description des joyaux trouvés «ès estude» du roi à Melun (1869 à 2015) et au château de Saint-Germain (2016 à 2124), et le mobilier des deux chapelles de ce château (2125 à 2149). Il y a dans ces localités une foule d'objets de différente nature qui échappent à toute analyse.

Lorsque, après une interruption de près de neuf mois, on voulut terminer l'inventaire, on commença, le 5 avril 1380, par les objets qui se trouvaient au Louvre dans l'oratoire (2287 à 2339) et dans le cabinet du roi (2340 à 2458); puis à Vincennes dans le bastion du donjon (2340 à 2516) et dans l'oratoire d'en haut (2527 à 2573). Le 10 avril, on inventoria le mobilier de l'hôtel

Saint-Paul (2143 à 2286), et enfin, le 11, une foule d'objets qui se trouvaient en différents endroits du château de Vincennes (2635 à 3140).

La classification méthodique adoptée en 1379 ne fut pas observée dans les différentes vacations des 5, 10 et 11 avril 1380. Les objets les plus divers paraissent avoir été inscrits sur l'inventaire au fur et à mesure qu'ils étaient trouvés et présentés aux rédacteurs du libellé.

L'inventaire des objets usuels et de ceux en évidence avait été achevé dans cette longue vacation du 11 avril, où plus de cinq cents pièces sont signalées. Mais Charles V n'achetait pas les étoffes qui lui étaient nécessaires au fur et à mesure des besoins de sa maison : il avait tout, même les livres d'église et de piété, en provision. Pour achever l'inventaire de ce qu'il possédait, on fit donc à Vincennes, les 12 et 17 avril, et à Saint-Germain, le 19, le relevé des soieries, du linge et des livres en magasin.

Lorsqu'on examine dans ses détails le trésor de Charles V, on est étonné de la quantité des métaux précieux qui y étaient employés en objets de toute sorte. Le poids d'un grand nombre de pièces d'or, d'argent doré et d'argent blanc a été omis; l'or des anneaux, des signets et de la monture des camées n'est pas indiqué, en sorte qu'il est impossible de donner le poids total des métaux précieux qui se trouvaient réunis dans ce trésor. Cependant, en faisant le relevé des poids indiqués, on trouve déjà le chiffre énorme de 3,879 marcs d'or, 6,184 marcs d'argent doré ou veré, et 6,127 marcs d'argent blanc. Si au prix intrinsèque des métaux on ajoutait la valeur commerciale ou artistique des objets et celle des pierres fines, des perles et des camées, qui sont décrits en nombre considérable, et qu'on tînt compte de ce fait que l'argent au XIVe siècle avait cinq fois et demi ou six fois le pouvoir du nôtre, on reconnaîtrait que Charles V était l'un des princes les plus riches de son temps.

Fixons un instant notre attention maintenant sur les objets qui, dans cette énorme quantité de choses, devaient appartenir à l'art. L'orfèvrerie était au XIVe siècle, nous l'avons déjà dit, l'art par excellence, et Charles V devait avoir dans son trésor des pièces artistiques sorties des mains des premiers maîtres de son temps. Dans toutes ses résidences, on trouve des statuettes, des groupes de figures et des bas-reliefs d'or et d'argent. Le 21 janvier 1379, dans la première vacation de l'inventaire, on décrit dix-neuf statuettes d'or. Plusieurs sont du poids assez considérable de 11, 12, 13, 14 et 15 marcs (150 à 170). On rencontre encore des statuettes, des groupes et des tableaux (bas-reliefs) d'or dans les autres parties de l'inventaire, comme par exemple ce sujet, si souvent reproduit au moyen âge, de Dieu le Père assis sur un trône et tenant devant lui la croix sur laquelle le Christ est attaché. Ce groupe (2459), pesant 8 marcs et demi, est suivi de vingt-cinq statuettes ou figurines d'un moindre poids.

Les statuettes et les groupes d'argent doré décrits à Melun les 23, 24 et 25 janvier 1379, sont en nombre assez considérable (859 et suivants) et souvent d'un grand poids. Nous citerons seulement «ung grant ymage de Dieu» pesant 41 marcs et demi, les douze apôtres, plus de 180 marcs, un groupe de la Vierge accompagnée de saint Jean et de sainte Agnès, et environnée d'anges dont quelques-uns soutiennent une couronne au-dessus de sa tête, groupe dont le poids est de 48 marcs (865), et les scènes de l'Adoration des mages et de l'Adoration des bergers en figures de ronde bosse (868, 869, 870). On trouve encore dans les autres résidences de Charles V beaucoup de statuettes, de groupes et de bas-reliefs d'or et d'argent dont plusieurs sont d'un poids assez fort.

Comme au XIVe siècle les statuettes et les groupes de métal se faisaient toujours au repoussé, le poids ici indique des figures

d'une assez grande proportion; et la grande valeur du métal employé nous fournit une première preuve du mérite des objets au point de vue de l'art, car le roi n'aurait pas confié des métaux précieux à des artistes médiocres, lorsqu'il en avait d'excellents sous la main, et il a dû, bien certainement, grand amateur qu'il était d'objets d'art, employer les meilleurs de son temps. Or nous savons, par le peu qui subsiste des travaux du XIV[e] siècle, qu'il y avait alors parmi les artistes des orfèvres-sculpteurs de talent.

Nous citerons, parmi les pièces qui existent encore et justifient leur mérite : 1° la belle statuette d'argent doré de la Vierge tenant son fils, que possède le musée du Louvre[1] : la reine Jeanne d'Évreux, veuve de Charles le Bel, qui vivait à la cour de Charles V et qui est souvent citée dans notre inventaire, l'avait donnée à l'abbaye de Saint-Denis; 2° un groupe d'argent doré de la Vierge tenant son fils debout sur ses genoux, qui appartient au musée de Cluny[2]; 3° les couvertures en or et en argent de grande dimension de quatre manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale.

Sur la couverture d'or du premier on a reproduit, d'un côté, en haut-relief, la figure du Christ assis au centre d'un quatre-feuilles en dehors duquel sont les évangélistes écrivant sur des pupitres; de l'autre côté, la crucifixion, avec la Vierge et saint Jean au pied de la croix. Toutes ces figures, exécutées au repoussé et retouchées au burin, sont d'un très beau style, d'un modelé excellent et d'une grande finesse d'exécution[3].

La couverture d'argent du second offre en bas-relief, sur le plat supérieur, la crucifixion avec la Vierge et saint Jean, et sur le

[1] N° 38 du musée des Souverains.
[2] N° 3124 du catalogue de 1861.
[3] Évangéliaire ms. lat. n° 14497; ancien fonds Saint-Victor, n° 636. La couverture est de 32 centimètres de hauteur sur 21 de largeur.

plat inférieur, le Christ dans une gloire ovale avec les symboles des évangélistes dans les angles[1].

Une composition très remarquable exécutée en haut-relief sur argent doré enrichit le plat supérieur de la couverture du troisième manuscrit. Le Christ sort du tombeau, deux anges sont à ses côtés. Trois soldats endormis sont couchés au-devant du tombeau. La variété et la justesse des attitudes, le beau jet des draperies, la régularité du modelé, n'ont pas moins de mérite que la composition. La crucifixion est reproduite, en bas-relief, sur le plat inférieur[2].

La couverture d'or du quatrième manuscrit[3] fut exécutée par ordre de Charles V, en 1379, pour revêtir un évangéliaire carolingien dont il fit cadeau à la Sainte-Chapelle du Palais. La crucifixion est reproduite sur le plat supérieur en figures de ronde bosse du plus délicieux caractère et de l'exécution la plus fine. La plaque d'or qui couvre le plat inférieur est enrichie d'une très fine gravure en entailles niellées, qui représente saint Jean écrivant son Évangile; un ange plane au-dessus de l'apôtre. Cette gravure est d'un dessin correct et fin; on ne peut lui reprocher qu'un défaut de perspective dans la disposition du pupitre placé devant saint Jean.

Nous pouvons signaler encore le Rössel d'or, beau travail français que possède la sainte chapelle de l'église d'Altœtting (Bavière). C'est une œuvre de ronde bosse, où l'on voit Charles VI et l'un de ses chevaliers à genoux devant la Vierge portant son fils et environnée d'anges; au-dessous, un écuyer tient le cheval du roi[4]. Cette pièce d'orfèvrerie artistique a été exécutée à Paris, et

[1] Évangéliaire ms. lat. n° 9455, ancien suppl. lat. 663, de 355 millimètres de hauteur sur 255 de largeur.

[2] Évangéliaire ms. lat. n° 8892, ancien suppl. lat. 665, de 38 centimètres de hauteur sur 26 de largeur.

[3] Ms. lat. n° 8851, ancien suppl. lat. 667, de 39 centimètres de hauteur sur 29 de largeur.

[4] Une bonne gravure du Rössel d'or est reproduite, avec notre dissertation sur cette pièce d'orfèvrerie, dans le tome XXVI

donnée par la reine Isabeau à Charles VI pour ses étrennes du 1[er] janvier 1404; elle a donc été produite antérieurement, et elle se rattache à la grande école d'orfèvrerie parisienne du XIV[e] siècle.

Les œuvres que nous venons de signaler permettent donc de juger de la grande valeur, au point de vue de l'art, des pièces d'or et d'argent, fort nombreuses, dont l'inventaire de Charles V nous donne la description.

Les objets d'ivoire et de bois sculptés se rencontrent aussi dans l'inventaire.

Le groupe du couronnement de la Vierge et la statuette de la Vierge du musée du Louvre[1], la grande figure de la Vierge portant son fils du musée de Cluny[2], les nombreux diptyques, triptyques et tableaux d'ivoire et les sculptures en bois qui sont au Louvre et à Cluny, donnent une grande idée du talent des sculpteurs en ivoire et en bois du XIV[e] siècle; mais il faut remarquer que tous ces artistes sculpteurs et ciseleurs en métal, en ivoire ou en bois, de même que les peintres, ne traitaient, suivant le goût et les idées de leur époque, que des sujets religieux, et dans l'inventaire de Charles V, qui contient un si grand nombre de pièces artistiques, on n'en trouve que deux où l'on ait reproduit un sujet n'appartenant pas à l'Ancien et au Nouveau Testament ou à la vie des saints : «le Dieu d'amours» de l'article 2162 et «Narcizes et sa mie à la fontaine» de l'article 2704. Si la main des artistes au moyen âge était habile, leur imagination avait peu l'occasion de s'exercer.

Charles V était encore fort amateur des productions de la glyptique. Presque tous ses signets portaient des intailles antiques[3], et son inventaire signale un grand nombre de camées montés en

des *Annales archéologiques,* pages 119 et 126.

[1] N[os] A[2] et A[3] du catalogue de 1863.

[2] N° 1986 du catalogue de 1861.

[3] N[os] 555, 570 à 581, 633 à 643.

anneaux[1]. Mais les descriptions ont été faites par des gens qui n'avaient aucune connaissance de l'antiquité et qui étaient dépourvus de toute critique archéologique[2].

Terminons par l'examen du manuscrit que nous publions de ce précieux inventaire. Il appartient à la Bibliothèque nationale, où il est classé dans le fonds des manuscrits français sous le n° 2705 (ancien 8536). C'est un volume in-folio sur vélin (de 35 centimètres sur 28), relié en maroquin citron, doré sur tranche et frappé sur les plats aux armes de France. Il se compose de 327 folios, non compris ceux de garde et six folios non numérotés, qui contiennent un long titre explicatif de l'objet du manuscrit et la table des matières. Ces six folios sont placés en tête du volume. Le premier est occupé, au-dessus des six premières lignes du titre, par une grande miniature servant de frontispice au livre. Elle représente un roi jeune, vu de face, assis sur un trône, revêtu des habits royaux dont la description est fournie dans l'inventaire (3442 à 3450). Il est couronné, et tient d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice. L'écu de France placé au-dessus du dais qui surmonte le trône est à trois fleurs de lis. Une large bordure autour de ce sujet contient des branchages fleuris, des plumes de paon et des bandelettes sur lesquelles est plusieurs fois écrit le mot James, devise de Charles VI, ce qui suffit pour faire connaître le roi représenté. Ce portrait faisait déjà supposer que le manuscrit a été écrit pour Charles VI et par son ordre.

Cependant, si l'on s'en rapportait au titre frappé en or au dos de la reliure et ainsi conçu : Inventaire original des meubles du roi Charles V en 1379, on croirait posséder l'un des deux originaux que Charles V, en 1379, avait ordonné d'écrire, l'un pour

[1] 684 à 726, 2889 à 2892, 2908 à 2910, 2912 à 2915, 2939 à 2953, 2959 à 2973, 2993 à 2999, 3000 et *passim*.

[2] Voir sur ce sujet l'*Histoire des arts industriels au moyen âge, Glyptique*, 2e éd. t. II, p. 197.

lui, l'autre pour être déposé à la Chambre des comptes; mais il n'en est rien. Nous avons dit que chaque fois qu'une pièce décrite en l'inventaire était détruite ou modifiée, soit du vivant de Charles V, soit postérieurement, tandis que le soin de la personne et de la maison de Charles VI était confié au duc de Bourgogne, on faisait mention de la destruction ou de la modification apportée, et nous avons cité cette longue note du mois de juillet 1389, qui constate que différentes fois Charles VI avait fait prendre et distraire plusieurs des joyaux et autres choses portés en l'inventaire, soit pour satisfaire aux besoins des guerres, soit pour faire d'autres joyaux à son usage. Nous avons même signalé des mentions de ce genre jusqu'en 1391. Il est bien certain que ces mentions, faites à différentes époques et en différents lieux durant l'espace de dix années, ne pouvaient être toutes de la même main, et qu'elles devaient être écrites, dans les originaux, en marge de l'article altéré ou détruit. Eh bien, dans le manuscrit que possède la Bibliothèque nationale, tous les articles du texte primitif de l'inventaire et toutes les mentions des changements qui y ont été apportés de 1379 à 1391 sont écrits de la même main, à la suite les uns des autres, sans aucune interruption et sans aucune note marginale. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale a donc été copié, postérieurement à 1391, sur un des triples de l'inventaire que Charles V avait fait dresser.

Il y a plus, les deux originaux, destinés l'un au roi, l'autre à la Chambre des comptes, devaient certainement être écrits suivant l'ordre naturel des dates. Les vacations faites en 1379 devaient précéder celles de 1380. C'est le contraire qui se présente dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Ainsi, après la description des objets trouvés à Melun les 19, 23, 24 et 25 janvier 1379, on devrait trouver la vacation faite à Vincennes le 7 février, puis celle faite au Louvre le 20 mars, et ensuite celle de

Vincennes du 12 juillet. Mais, bien loin que cet ordre, qui devait exister naturellement dans les originaux, soit observé dans notre manuscrit, on y a transcrit après les vacations de janvier 1379 celle du 12 juillet, la dernière de cette année; le libellé de la vacation du 7 février 1379 ne vient qu'après la transcription de la vacation du 10 avril de l'année 1380; enfin le texte de la vacation faite au Louvre le 20 mars 1379 est rejeté tout à la fin du manuscrit, après les vacations d'avril 1380.

Il est donc évident que l'inventaire possédé par la Bibliothèque nationale n'est qu'une copie; la rédaction de l'article 3620 en fournit d'ailleurs la preuve. Cette copie n'a été faite que sur le troisième exemplaire original, qui, d'après l'ordre de Charles V, avait été divisé en autant de parties qu'il y avait de locaux où le mobilier du roi était conservé. Ces différents états partiels du mobilier, répartis dans les mains de plusieurs personnes, ne parvinrent pas tous en même temps à l'écrivain chargé de la copie de l'inventaire, et il les transcrivit à la suite les uns des autres et au fur et à mesure qu'ils lui étaient remis. Il avait heureusement commencé la transcription par la première partie de l'inventaire, qui est la plus importante, celle des joyaux et de la vaisselle d'or conservés dans le château de Melun.

Quoi qu'il en soit, on possède dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale l'inventaire complet des richesses mobilières de Charles V, et il est facile de rétablir, si l'on veut, l'ordre dans lequel la description des différentes parties de ce mobilier était transcrite dans les deux originaux écrits pour le roi et pour la Chambre des comptes.

L'orthographe des mots n'était pas toujours fixée d'une manière invariable au XIVe siècle; mais l'écrivain du manuscrit que nous publions n'en adopte aucune, et souvent dans la même phrase il écrit un mot de deux ou trois manières différentes. Fallait-il le

rectifier et adopter l'orthographe la plus usitée à son époque? Nous ne l'avons pas pensé, et nous croyons qu'il valait mieux reproduire fidèlement le manuscrit tel que nous le possédons.

Les numéros donnés aux articles n'existaient pas dans l'origine; ils ont été ajoutés, avec un grand soin, par une main plus moderne. Nous les avons conservés, parce qu'ils sont d'une grande utilité pour les citations.

J. LABARTE.



Dambourgez lith. Imp. Lemercier & Cie Paris

CHARLES VI

Fac simile de la miniature en tête du manuscrit de l'inventaire du mobilier de Charles V

INVENTAIRE

DU

MOBILIER DE CHARLES V,

ROI DE FRANCE.

C'est l'inventoire général du roy Charles le Quint de tous les joyaulx qu'il avoit au jour qu'il fut commancé, tant d'or comme d'argent, c'est assavoir : couronnes, chappeaulx, vaisselle, joyaulx d'église et autres choses garnies de pierrerie; et aussi joyaulx et vaisselle d'or et d'argent de plaine façon, estans ès chasteaulx, hostelz et oratoires dudit seigneur, tant en ses chasteaulx de Meleun sur Seyne, du Boys de Vincennes, du Louvre, de Saint Germain en Laye, de ses hostelz de Saint Pol à Paris, de Beaulté sur Marne, et autre part; et aussi des joyaulx et vaisselle qui sont continuellement portez avecques luy; et avec ce de toutes les chappelles, chambres de brodeure et tapisserie dudit seigneur; lequel inventoire a esté commancé à faire par ledit seigneur le xxime jour de janvier l'an mil troys cens soixante dix neuf et continué aux jours ensuivans, en la présence de noble homme messire Philippe de Savoisy[1], chevalier, seigneur de Saillenay, cham-

[1] Philippe de Savoisy était l'un des conseillers intimes et le trésorier de Charles V. En 1358, ce prince, n'étant encore que régent du royaume pendant la captivité du roi Jean, lui avait confié la conciergerie du château royal de Paris, poste important à cause des troubles qui agitaient alors la ville. En 1364, le roi le nomma capitaine du château de Melun, où étaient renfermées les principales richesses de la couronne. Il fut l'un de ses exécuteurs testamentaires. Le premier compte de l'hôtel de Charles VI, du 1er octobre 1380, publié par M. Douët-d'Arcq (Paris, 1865, p. 2), constate que Philippe de Savoisy était resté trésorier du jeune roi, et c'est lui qui délivre les sommes

bellan, Giles Malet[1], Jehan de Vaudétar[2], Gabriel Fatinant, varlez de chambre, et maistre Jehan Creté[3], conseiller dudit seigneur. Et voult et ordonna yceluy seigneur que les personnes qui ont et auront la garde desditz joyaulx aient chascun endroit soy la charge de ce qui baillé leur en sera en garde, selon l'inventoire particulier de chascun des lieux dessus ditz. Lequel sera consigné de la main dudit seigneur. Et avecques ce ordonna ledit seigneur que ledit inventoire feust et

nécessaires aux dépenses de Charles VI; mais les violences du duc d'Anjou et la dilapidation du trésor confié à sa garde paraissent avoir dégoûté Philippe de Savoisy des fonctions de trésorier. Il assista au sacre de Charles VI en qualité de chambellan du roi, mais il se retira ensuite dans sa terre de Seignelay, où le roi lui adressait des lettres. (M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel,* p. 48 et 49.) Philippe de Savoisy mourut en 1398. Son fils Charles, qui avait été élevé avec Charles VI, lui succéda dans ses dignités.

[1] Gilles Malet, qui figure ici comme valet de chambre de Charles V, était depuis longtemps attaché à sa personne; il est cité avec cette qualité dans une ordonnance de 1371; il est connu comme ayant été le premier garde de la librairie du roi, et fut l'un de ses exécuteurs testamentaires. (*Mandements et actes divers de Charles V,* publiés par M. Delisle, Imp. nat. 1874, n° 1956.) Après la mort de Charles V, Gilles Malet resta attaché à la personne de son fils. Dans le xv[e] compte de l'hôtel de Charles VI, du 1[er] janvier 1387 au 1[er] juillet suivant, Gilles Malet est désigné avec la qualification de chevalier et maître d'hôtel du roi. (M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel,* p. 239.)

[2] La famille de Vaudetar était attachée depuis longtemps à la personne des rois de France. Guillaume de Vaudetar, père de Jean (*Mandements de Charles V,* n° 926), était premier valet de chambre de Philippe de Valois. (*Histoire généalogique de la maison de France,* par le P. Anselme.) Jean de Vaudetar avait toute la confiance de Charles V, qui le chargea de missions importantes. (*Mandements cités,* n[os] 1436, 1437, 1441, 1445.) Il assista, en 1378, à l'interrogatoire et aux aveux de Jacquet de Rue, écuyer-chambellan du roi de Navarre, accusé d'avoir tenté d'empoisonner Charles V. Jean de Vaudetar fut un des exécuteurs testamentaires de ce prince. On voit figurer son nom, altéré en Vaudeterre, dans le 1[er] compte de l'hôtel de Charles VI, du 1[er] octobre 1380 (*Comptes de l'hôtel,* par M. Douët-d'Arcq, p. 45), à l'occasion d'une lettre que le jeune roi lui écrit, et il est à croire qu'il était resté attaché à sa personne.

[3] Jean Creté, l'un des exécuteurs testamentaires de Charles V, est désigné dans son testament comme «maistre de nos comptes.» Il est encore cité dans le 1[er] compte de l'hôtel de Charles VI, du 1[er] octobre 1380, en qualité de maître de la chambre des comptes du roi, et il assiste Philippe de Savoisy dans la délivrance de sommes tirées du château de Melun pour les dépenses du jeune roi. Il était encore attaché à la maison de Charles VI, en qualité de maître des comptes, à la Saint-Jean 1383. (M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel,* p. 2, 28, 46 et 207.)

soit tripple, dont l'un demourera pardevers luy en ses coffres et fermera à clef, laquelle il mectra pardevers soy; le second sera mis en coffre fermant à deux clefz, en la chambre des comptes, lesquelles clefz seront gardées par telles personnes comment il plaira au Roy à ordonner; et le tiers sera divisé par parties selon les lieux où lesditz joyaulx seront mis, afin que ceulx qui en auront la garde aient chascun ung livre où sera contenu et déclairé tout ce dont ilz auront la charge, si comme plus à plain est contenu cy-dessoubz en chascun chappitre.

C'est la table et répertoire de l'inventoire général de tous les joyaulx du roy Charles le Quint, c'est assavoir : couronnes, chappeaulx, vaisselle, joyaulx d'église et autres choses garnies de pierrerie, et aussi joyaulx et vaisselle de plaine façon, tant d'or comme d'argent, par chappittres escripz cy-dessoubz, selon le nombre que les feillez où lesditz chappittres sont escriptz contiennent :

PREMIÈREMENT :

JOYAULX D'OR D'ÉGLISE, C'EST ASSAVOIR :

AUTRE INVENTOIRE DES JOYAULX, FERMAULX, ANNEAULX ET AUTRES CHOSES ESTANS ÈS COFFRES QUE LE ROY FAIT PORTER CONTINUELLEMENT AVECQUES SOY, ET DONT IL PORTE LA CLEF.

AUTRE INVENTOIRE DES CHOSES ESTANS OU COFFRE DE CYPRAES.

EN UNE BOESTE D'ARGENT DORÉE RONDE[1] :

[1] L'indication des folios manque dans le manuscrit aux quarante-huit articles qui suivent.

Une bourse à cinq boutons de perles.
Signaiz tailliez.
Anneaulx à saphirs.
Ymages d'or estans oudit coffre de cypraes.

EN UNE BOESTE D'IBÉNUS OUDIT COFFRE :

Rubiz.
Saphirs.
Dyamans et verges d'or.
Choses communes estans oudit coffre.

AUTRES ANNEAULX ET CAMOEHIEUX ESTANS OUDIT COFFRE EN UNG ESCRIN ET DE BRODEURE DE NONNAINS.

Signaiz de diverses pierres estans oudit coffre.
Ballaiz.
Saphirs.
Onisses.
Signaiz d'amatistes.
Signaiz tailliez en plusieurs pierres despareillées.
Esmeraudes.
Rubiz.
Anneaulx à plusieurs et diverses pierres.
Verges sans pierrerie.
Couppes et hanapz de madre garnies d'or et de pierrerie.
Choses communes d'or.
Cousteaulx.
Couppes et hanapz de madre garniz d'argent.
Patenostres.
Anneaulx d'or.
Croix d'argent.
Ymages et reliquiaires d'argent.
Ymages d'argent de Nostre Dame.
Autres ymages de plusieurs et divers saints.
Reliquiaires et joyaulx d'argent.

AUTRE INVENTOIRE DES JOYAULX TROUVEZ ÈS ESTUDES DU ROY.

Mémoire[1] que depuis le trespassement du roy Charles, dont Dieu ait l'âme, c'est assavoir le moys de septembre M CCC IIII^{xx} jusques au moys de juillet IIII^{xx} et IX, le Roy nostre sire qui est à présent, du consentement et ordonnance de nosseigneurs ses oncles, c'est assavoir, d'Anjou, de Berry, de Bourgongne et de Bourbon, a, par plusieurs et diverses foiz, fait prendre et despecier plusieurs de ses joyaulx, tant couronnes, chappeaulx, fermaulx et autres choses des parties de ce présent inventoire, pour faire autres fermaulx et joyaulx de la devise et ordonnance du Roy et de mesdits seigneurs ses oncles, et pour garnisons de plusieurs habitz pour ledit seigneur, pour estre plus honnestement à plusieurs festes, nopces et voyages, où il a esté durant le temps dessus dit ; et desquelz joyaulx ledit seigneur avoit les clefs en ses coffres; sans que on en ait fait aucune mencion sur les parties singulières desditz joyaulx contenus en ce présent inventoire. Et furent trouvez en sesditz coffres, le IXe jour de juillet IIII^{xx} IX, présens monsieur de Noviant[2].

[1] La note suivante, de juillet 1389 et qui cependant précède la première vacation de l'inventaire, qui est du 21 janvier 1379, a dû être écrite, sur l'original de l'inventaire, comme elle l'est dans la copie que nous publions, sur un feuillet laissé en blanc à la suite de la table de l'inventaire, afin d'en commencer le libellé sur le recto d'une feuille.

[2] Jean Lemercier, seigneur de Noviant

Montagu[1], Jehan de Vaudétar, Jehan Creté, Arnoul Boucher[2], l'argentier, et Hannequin du Vivier[3], plusieurs pièces de fretin d'or, tant de chappeaulx, couronnes, fleurons, comme fermaulx et autres joyaulx, dont la pierrerie avoit esté ostée. Lequel fretin fut pesé, présens lesditz Jehan de Vaudétar, Jehan Creté et ledit argentier, et baillé audit argentier pour la façon de plusieurs pourpoins et habitz, qui ont esté ordonnez à faire pour le joyeux advénement et l'entrée de la Royne à Paris. Et y furent trouvez XII marcs I once d'or.

JOYAULX D'OR GARNIZ DE PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

COURONNES ET CÈCLES D'OR.

1. La très grant, très belle et la meilleure couronne du Roy, la-

Écossais de naissance, fut élevé par Charles V, qui l'aimait beaucoup à cause de sa grande capacité. Il fut d'abord maître d'hôtel du roi, et il est désigné sous le nom de sire de Novion dans le XV[e] compte de l'hôtel de Charles VI, du 1[er] janvier 1387 au 1[er] juillet suivant, comme chevalier et maître d'hôtel du roi. (M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel,* p. 239.) Il avait traité de la reddition de la ville de Creil et il en fut nommé gouverneur. En 1369, il devint trésorier des guerres, puis, en 1374, trésorier sur le fait des aides; en 1392, lorsque les ducs de Berry et de Bourgogne se furent emparés du gouvernement de l'État, de Noviant fut arrêté et mis à la Bastille. Pour sauver sa vie, il fut obligé d'abandonner ses biens et de sortir de France.

[1] Jean de Montagu est désigné comme notaire dans le 1[er] compte de l'hôtel de Charles VI, du 1[er] octobre 1380 au 1[er] juillet 1381, puis comme secrétaire du roi dans le V[e] compte de l'hôtel, du 1[er] janvier 1382 au 1[er] juillet 1383, et aussi dans le XV[e] compte, du 1[er] janvier 1387 au 1[er] juillet 1388. Il est probable que c'est en cette qualité de secrétaire qu'il est ici présent. (M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel,* p. 22, 202, 207 et 241.) Lorsqu'en 1392, les ducs de Berry et de Bourgogne eurent repris les rênes du gouvernement, Montagu fut obligé de sortir de France, et se retira à Avignon auprès de Clément VII.

[2] Arnoult Boucher, valet de chambre de Charles VI, fut nommé argentier par lettres du 11 février 1388 et trésorier des guerres en 1390. Il eut pour successeur dans ses fonctions d'argentier Charles Poupart, désigné dans l'article 2288 de l'inventaire que nous publions. (M. Douët-d'Arcq, *Nouveau recueil des comptes de l'argenterie,* p. XXXIX.)

[3] Hennequin du Vivier était orfévre de Charles V. Il fut chargé de faire les belles pièces d'orfévrerie offertes par ce prince à l'empereur Charles IV et à son fils Vinceslas, lorsqu'ils vinrent à Paris, en 1378, pour lui faire visite. Du Vivier devint orfévre et valet de chambre de Charles VI. (Christine de

quelle il a fait faire. En laquelle a quatre grans florons[1] et quatre petiz, garniz de pierrerie. Et en chascun des grans florons, c'est assavoir : ou maistre floron, endroit le chappel[2], a ung très grant ballay carré, acosté de deux grans saphirs, et aux quatre coings dudit ballay carré, a, en chascun, une très grosse perle; et au dessus dudit ballay, a ung autre ballay carré, au dessus duquel a deux perles et un dyamant ou mylieu, et au dessus un autre ballay long, sur le ront, où, au dessus, a pareillement deux perles et ung dyamant. Et ou mylieu dudit floron, a ung grant saphir à huit costes, au dessus duquel a ung dyamant. Et ou chef dudit floron, a ung gros ballay cabouchon, et aux deux costez, deux ballaiz carrez, à l'environ desquelz a quatre grosses perles; et aux costez dudit saphir, a, en chascun costé, troys gros balaiz cabouchons, ou mylieu desquelz troys balais, a ung dyamant et trois perles entre deux. Et en chascune pointe de dessoubz ladicte fleur de lys a une troche[3] de troys perles et ung dyamant ou mylieu. Et ou chef dudit floron, a une troche de cinq très grosses perles et ung dyamant ou mylieu.

Et ou petit floron de ladicte couronne a, ou chappel, ung très grant saphir acosté de quatre balaiz, au dessus duquel saphir a ung balay carré, et ou mylieu dudit floron, ung gros balay cabouchon, à l'entour duquel a troys saphirs et quatre perles; et au chef dudit floron a une troche de troys perles et ung dyamant ou mylieu. Et ainsi se poursuivent tous lesditz florons en nombre de pierrerie. Et

Pisan, *Livre des faits de Charles V*, 2[e] partie, éd. Michaud, p. 45. — *XVII[e] compte de Brunel, argentier du roi, du 1[er] janvier 1386 à fin juin 1387*. Archives nat. KK, 18.)

[1] Fleuron, ornement figurant ordinairement une fleur, de convention et qui s'élève au-dessus du bandeau ou cercle d'une couronne.

[2] Bandeau de métal plus ou moins large qui, dans une couronne, entoure la tête et au-dessus duquel s'élèvent les fleurons. Il recevait aussi le nom de cercle, comme en l'article 38. On disait le chapel d'une couronne, comme en l'article 27.

On donnait encore le nom de *chapel* à une coiffure de ville : chapel à bec, chapel de bièvre (de peau de loutre ou de castor), pour aller à cheval. Voyez articles 1814, 1815.

[3] Assemblage de perles ou de pierres précieuses qui affectait plusieurs formes, mais le plus souvent celle de bouton ou de rose.

oultre, a ou chappel huit bastonnez[1], dont en chascun a quatre grosses perles.

Et est l'aumuce[2] de ladicte couronne, de veluiau[3] azuré; sur laquelle a une croisiée[4] d'or garnie de pierrerie, c'est assavoir de huit balaiz, huit saphirs et de trente six perles, et au dessus a ung très grant et très gros saphir, où dessus a, rivé, une très grosse perle. Et sur le veluiau de ladicte aumuce, a douze fleurs de lys d'or, cousues[5].

2. Item, une autre grant couronne, appellée la Couronne aux longues esmeraudes, laquelle le Roy a fait faire comme dessus; en laquelle a huit florons, c'est assavoir quatre grans et quatre moyens, dont, en chascun des quatre grans florons, a, endroit le chappel, une grant et longüe esmeraude environnée de quatre grosses perles, et aux deux costez, a quatre groz balaiz cabouchons, et sur le floron a deux autres cabochons, troys esmeraudes et six grosses perles, et sur le fruitelet, a troys autres perles et ung dyamant ou mylieu.

Et, ou moyen floron de ladicte couronne, a, endroit le chappel, ung gros cabouchon environné de quatre grosses perles et quatre esmeraudes; et, au dessus dudit cabouchon, a ung gros dyamant, et ou mylieu dudit floron, a une grosse esmeraude, troys cabouchons et troys perles. Et ainsi se poursuit de pierrerie toute ladicte couronne. Et, en oultre, y a huit bastonnetz, dont en chascun a quatre grosses perles, et huit autres bastonnets esmaillez de France, sans pierrerie.

[1] Plaques étroites de métal de la hauteur du bandeau d'une couronne, servant à relier entre elles, par de légères charnières, les différentes parties de ce bandeau.

[2] Coiffe d'étoffe qui tapissait l'intérieur d'une couronne. Dans un compte d'Étienne de La Fontaine, argentier du roi Jean, on lit: «60 grosses perles, baillées à Guillaume de Vaudetar, orfévre, pour appareiller la grande couronne S[t] Louys, en laquelle le roy fut couronné, et l'aumuce à mettre sous icelle.» (M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie*, p. 348.)

[3] Velours.

[4] Les deux cercles d'or se coupant à angle droit sur le sommet de la couronne.

[5] L'empereur Charles IV, lors de sa visite au roi Charles V, en 1378, ayant témoigné le désir de voir cette belle couronne, elle lui fut apportée au château de Beauté-sur-Marne, où il résidait en ce moment, par Gilles Malet, valet de chambre du roi, et Hennequin du Vivier, son orfévre. (Christine de Pisan, *Livre des faits du roi Charles V*, 2[e] partie, chap. XLV.) Il y a tout lieu de croire que c'était du Vivier qui l'avait faite.

Et est l'aumuce de ladicte couronne de veluiau, sur laquelle a une croisée d'or esmaillée de France, sans pierrerie, sur laquelle croisée a ung très grant et très gros saphir à huit grosses perles.

3. Item, une autre grant couronne, appellée la Couronne à pierrerie à jour, en laquelle a six grans florons et six petiz, et en chascun desditz grans florons, a quatre balaiz, quatre saphirs, troys diamans et neuf perles; et en ung chascun desditz petiz florons, a ung balay, deux saphirs, ung dyamant et sept perles. Et ainsi se poursuivent tous lesditz florons.

Et est l'aumuce de ladicte couronne, de veloux vermeil, semée de quarente fleurs de lys d'or; a une croisée garnie de seize balaiz, et a, ou fruitelet de la croisée, ung gros balaiz à six carres, et une grosse perle dessus, et au dessoubz dudit balay, a quatre grosses perles en façon de poire.

4. Item, une autre grant couronne, appelée la Couronne à pierrerie carrée, en laquelle a six florons tous pareilz, dont en chascun floron a cinq balaiz, troys esmeraudes, neuf grosses perles et ung dyamant. Et y a six bastonnetz ou charnières, dont en chascun a deux grosses perles et ung dyamant.

Et est l'aumuce de veluiau vermeil, sur laquelle est une croisée d'or, esmaillée de France, sans pierrerie; en laquelle croisée a ung fritellet où il y a ung très grant et très gros dyamant, et quatre très grosses perles en façon de poire.

Et est semée ladicte aumuce de LXIIII rosettes de perles où il a en chascune sept perles.

5. Item, une autre grant couronne de très grant façon, appellée la Couronne de l'Estoille[1], en laquelle a huit assiettes[2], et a, en l'une des

[1] Cette couronne est sans doute celle que le roi Jean avait portée dans les assemblées des chevaliers de l'ordre de l'Étoile, créé par lui en 1351. Mais cet ordre ne subsista que peu de temps, et il n'est pas étonnant dès lors que les pierres précieuses qui ornaient la couronne aient été enlevées pour être employées dans de nouveaux bijoux.

[2] Les différentes parties plates du chapel d'une couronne, d'une ceinture d'orfèvrerie (articles 58 et suivants), d'un fermail, d'un collier et même d'un vase (articles 287, 288), sur lesquelles on peut fixer des pierres fines, des perles ou tout autre ornement.

assiettes, ung balay ou mylieu, cinq esmeraudes et quinze perles en cinq troches, et, ès autres troches, cinq balaiz et quatre esmeraudes. Et y a quatre grans florons et quatre petiz, où il fault beaucoup de pierrerie; et fut despecée dès le temps du roy Jehan. Et poise, tout ce qui y est, unze marcs quatre onces d'or. Et est, ladicte couronne, en ung estuy de brodeure sur veluiau vermeil[1].

6. Item, la couronne que le Roy fist faire, où il y a des espines de la Saincte Couronne; et y a quatre florons, où il a, en chascun floron, ung gros saphir, troys moyens saphirs et une grande et grosse esmeraude, cinq balaiz et huit perles. Et fault, entour ladicte couronne, deux perles. Et poise douze marcs cinq onces et demye. Et le pié de ladicte couronne, qui est d'argent, poise douze marcs d'argent.

7. Item, une autre couronne d'or à huit grans florons, lesquelz sont tous à jour, garniz de pierrerie, c'est assavoir huit balaiz, seize saphirs, huit esmeraudes et huit vings seize perles, que grosses, que menues.

8. Item, une autre couronne d'or, de très ancienne façon, toute plaine[2], sans ouvraige, en laquelle a quatre grans florons et huit petiz, c'est assavoir, en chascun des grans florons, a ung saphir, ung balay et sept grosses perles, et, ès petiz florons, a ung saphir et deux perles; et, ou chappel de la couronne, a quatre balaiz, quatre vings perles, trente deux rubiz d'Alixandre[3] et seize esmeraudes.

9. Item, la grant couronne qui fut à la royne Jehanne de Bourbon[4],

[1] De couleur rouge.

[2] Ces mots *tout plain, toute plaine,* reviennent souvent dans le cours de l'inventaire; ils sont expliqués par les deux mots qui suivent ici : *sans ouvraige.* On en trouve la preuve dans l'article 1461, où l'on décrit une aiguière «demy plaine et demy cizellée.»

Quand la qualification *plaine* est donnée à une étoffe, c'est qu'elle est sans raies ni ornements tissés, brochés ou brodés. On lit dans l'article 1178 : «seize pièces de soyerie tant rayées d'or comme plaines,» c'est-à-dire tant rayées qu'unies.

[3] On entendait par là les rubis venant de la ville d'Alexandrie, qui faisait au moyen âge un grand commerce de pierres précieuses.

[4] Femme de Charles V, qui l'avait épousée en 1350. Jeanne de Bourbon était fille de Pierre Ier, duc de Bourbon, et d'Isabelle de Valois, sa femme. Elle était née en 1338, et mourut, à l'âge de quarante ans, le 6 février 1378.

garnye de seize florons, huit grans et huit petiz. C'est assavoir, ou cercle d'icelle a seize assiectes, esquelles a soixante sept perles très grosses, quatre grans esmeraudes, troys gros balaiz, ung gros ruby et quatre moindres esmeraudes, et avec ce y a quatre moindres balaiz ou mylieu des assiectes desdictes perles. Et, ès huit grans florons de ladicte couronne, a vingt balaiz, vingt esmeraudes et quarente grosses perles; et, ès huit petiz florons, a vingt et quatre saphirs de taille, huit balesseaulx et huit grosses perles. Pesant environ six marcs.

10. Item, une petite couronne qui fut à la royne Jehanne de Bourgongne[1], garnie de six grans florons et six petiz. Et ou cècle de ladicte couronne a douze assiectes, desquelles il en y a six à perles, et, ès troys, a une esmeraude ou mylieu et acostée de cinq grosses perles et de cinq dyamans, et, ès autres troys assiectes, a ung balay ou mylieu acosté de cinq perles et de cinq dyamans, comme dessus. Et, ès autres six assiectes, c'est assavoir ès troys, a ou mylieu ung gros balay environné de six esmeraudes, et, ès autres troys assiectes, a ou mylieu une grande esmeraude environnée de six balaiz. Et ou mylieu du grant floron a ung gros balay environné de troys diamens et troys esmeraudes, et au dessus a troys grosses perles en troche; et au dessoubz y a une troche de quatre perles, et ung balay au dessus. Et les autres troys grans florons sont comme dessus, excepté que où il a balaiz, sont esmeraudes. Et en chascun petit floron a quatre ballesseaulx, une esmeraude ou mylieu et troys perles au dessus. Pesant cinq marcs six onces.

11. Item, le grant cècle[2] qui fut à ladicte royne Jehanne de Bourbon, ouquel a sept assiectes, garny de dyamans, balaiz, saphirs et troches de perles, c'est assavoir vingt et troys balaiz, seize saphirs, soixante dyamens et cent seize perles; et, ès bastonnetz dudit cècle, a sept balaiz, sept saphirs et quatorze dyamans. Pesant cinq marcs deux onces.

[1] Première femme de Philippe de Valois. Elle était fille de Robert II, duc de Bourgogne, et d'Agnès de France, fille de saint Louis. Elle fut mère du roi Jean II, successeur de Philippe de Valois, et mourut en 1348.

[2] Pour *cercle,* sorte de bandeau ou de couronne de métal, sans fleurons.

12. Item, ung autre grant cècle qui fut à ladicte dame, lequel fut acheté de la contesse de Pannebroc, garny de balaiz, saphirs, dyamans et troches de perles; et contient huit pièces, esquelles a vingt quatre balaiz, quatre gros saphirs, seize esmeraudes, soixante quatre grosses perles et soixante seize petiz dyamans. Pesant quatre marcs six onces.

13. Item, ung autre cècle, appellé le Cècle de Saint Denis, qui fut à ladicte dame; ouquel a dix pièces, garnies de balaiz, saphirs, esmeraudes, dyamans et troches de perles, et a en chascune troche troys perles. C'est assavoir soixante balaiz, que petiz, que grans, trente cinq esmeraudes, que petites, que grandes, vingt cinq dyamans et soixante quinze perles. Pesant quatre marcs.

14. Item, ung autre cècle, appellé le Cècle Jehan de Lisle[1], qui fut à ladicte dame; ouquel a huit pièces, garnies de balaiz, saphirs, esmeraudes, dyamens et troches de perles; et a en chascune troche quatre perles. C'est assavoir trente six balaiz, vingt esmeraudes, seize saphirs, soixante quatre perles et seize petiz dyamans. Pesant quatre marcs troys onces.

15. Item, ung autre cècle, appellé Charles, qui fut à ladicte dame, acheté de la royne Jehanne d'Évreux[2]; ouquel a gros ballaiz, esmeraudes et troches de perles, et a en chascune troche, en l'une ung balay ou mylieu, et en l'autre une esmeraude. Dont il fut osté, ou moys de novembre LXXVIII, pour les troys couronnes du Roy cy-devant escriptes, quatre grosses esmeraudes et quatre gros balaiz, et ès troches de perles, deux petiz balaiz et une petite esmeraude. Pesant ung marc quatre onces.

[1] Jean de l'Isle était orfévre à Paris; il fut l'un des experts chargés de faire l'estimation des joyaux de la reine Clémence de Hongrie, seconde femme de Louis le Hutin, décédée en 1328, et dont l'inventaire existe à la Bibliothèque nationale dans le deuxième volume des *Mélanges de Clairambault*.

[2] Troisième femme de Charles le Bel, qui l'épousa en 1326. Elle était fille de Louis de France, comte d'Évreux, et de Marguerite d'Artois. Elle mourut en mars 1370 (v. s.). Son corps reposait à côté de celui de Charles le Bel, dans l'église de Saint-Denis. On trouve dans le trésor de Charles V un grand nombre d'objets ayant appartenu à la reine Jeanne d'Évreux.

16. Item, ung petit cècle d'or, qui fut à ladicte dame, garny de ballaiz, esmeraudes et de troches de perles; et a en chascune troche sept perles; et a, oudit chappel, six ballaiz et six esmeraudes. Pesant six onces.

17. Item, ung autre petit cècle estroit, appellé le Cècle rouge, onquel a vingt balaiz, que petiz, que grans, et quarente perles. Pesant ung marc une once.

18. Item, la grant couronne qui fut à madame Marie de France[1], jadis fille du Roy, en laquelle a huit florons; et a en ladicte couronne trente six gros balaiz, vingt huit esmeraudes, seize grosses perles et cinquante six autres perles moyennes, en huit roses qui sont autour du cercle de ladicte couronne. De laquelle il a esté osté, pour faire les couronnes du Roy, deux balaiz carrez et seize grosses perles.

19. Item, une petite couronne d'or, qui fut à ladicte madame Marie, où il a dix huit florons, garnie de rubiz d'Alixandre et d'esmeraudes et perles. Pesant ung marc une once.

20. Item, une autre petite couronne d'or à treize florons, garnie de rubiz d'Alixandre et d'esmeraudes, et en chascun floron, une perle. Pesant cinq onces.

21. Item, une autre petite couronne d'or à treize florons; et a en chascun floron une esmeraude contrefaicte, troys grosses perles et ung grenat; et autour du cercle, a treize roses de six perles chascune et ung grenat ou mylieu. Et y fault deux perles. Pesant cinq onces.

22. Item, ung cercle qui fut acheté de madame d'Orléans[2], onquel a huit louzanges, quatre de quatre gros balaiz, et quatre de quatre grosses esmeraudes, et huit autres louzanges de perles; et ou mylieu de chascune de ces dictes louzanges de perles, a ung saphir. Pesant ung marc.

[1] Cette princesse, fille de Charles V et de Jeanne de Bourbon, fut accordée au fils du duc de Bavière; mais elle mourut avant la célébration du mariage, en 1377, à l'âge de sept ans.

[2] Blanche de France, fille posthume de Charles le Bel et de Jeanne d'Évreux. En 1344, elle avait épousé Philippe de France, duc d'Orléans, fils puîné de Philippe de Valois. Elle mourut en 1392.

23. Item, ung petit cercle sur une esclisse, esmaillé de vert; ouquel a neuf ballaiz et dix huit grosses perles. Pesant troys onces.

24. Item, deux petitz cercles d'or d'une même façon, à lozanges de France et de Navarre, dont en l'un cercle a vingt et deux lozanges, c'est assavoir unze lozanges de perles, esquelles a en chascune huit perles, et unze d'or des armes de France. Et en l'autre cercle a vingt sept pareilles lozanges, dont il en y a treize de perles et quatorze d'or, comme dessus; et en l'une des lozanges de perles, fault une perle. Pesant ung marc.

25. Item, une couronne à cinq gros saphirs, cinq ballaiz, rubiz d'Alixandre, esmeraudes, perles d'Escosse en florons, et perles d'Orient en chappel; pesant environ deux marcs. De laquelle couronne ont esté ostez, pour mectre ès troys couronnes que le Roy a fait faire, pris ou chappel, troys saphirs.

Item, de ceste couronne a esté osté, le xxixe jour de mars ccc iiii^{xx}, deux saphirs, mis en la croix que fait Claux de Fribourc[1], pour donner à la chappelle du Boys.

Item, le premier jour de mars ccc iiii^{xx}i, le Roy nostresire, présens mons^{r} de Bourgongne[2], messire Adam de Gaillonnel[3], l'argentier du Roy[4], G. Malet, B. de

[1] Claux de Fribourg était déjà orfévre de Charles V lorsque ce prince n'était encore que Dauphin et duc de Normandie. Il était sculpteur et avait fait pour le Dauphin une statuette d'or de saint Jean. (*Inventaire des meubles du duc de Normandie.* Bibliothèque nat. ms. fr. n° 21447.)

[2] Philippe de France, quatrième fils du roi Jean, né en 1342. Blessé auprès de son père à la bataille de Poitiers, il fut fait prisonnier et conduit avec lui en Angleterre. A son retour il fut investi par le roi Jean du duché de Bourgogne et désigné comme premier pair du royaume. Charles V confirma cette investiture.

Après la mort de ce prince, le duc de Bourgogne fut chargé, avec le duc de Bourbon, du soin de la personne et de la maison du jeune roi Charles VI, et c'est en conséquence de cette fonction qu'on le voit intervenir ici.

Le duc de Bourgogne mourut le 27 avril 1404.

[3] Adam de Gaillonnel était chambellan du roi; c'est ainsi qu'il est désigné dans le premier compte des dépenses de l'hôtel de Charles VI, du 1er octobre 1380 au 1er juillet 1381, conservé aux Archives nationales et publié par M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel,* p. 112.

[4] L'argentier du roi était Guillaume Brunel, dont M. Douët-d'Arcq a publié le xviie compte dans son *Nouveau recueil des comptes de l'argenterie,* p. 113.

Landes[1], G. Vielzorge[2] et J. Creté, prist oudit chappel, pour bailler à Hannequin du Vivier, orfévre, pour mectre en euvre, selon l'ordonnance de mons[r] de Bourgongne, pour ledit seigneur, cinq ballaiz, du reffuz des ouvraiges que avoit fait faire le roy Charles derrenièrement trespassé, dont Dieu ait l'âme; et sont les ungs plus grans que les autres.

26. Item, une couronne à bassinet[3], à dix gros saphirs, quinze balaiz, esmeraudes et perles d'Escosse; pesant deux marcs.

De laquelle ont esté prins, pour mectre en la fleur de liz du sot[4], deux balaiz: ung carré et ung beslong; et a, ledit ballay beslong, esté taillié à huit costes.

27. Item, une couronne à troches de menuz ballaiz, en chascune troche troys ballaiz, une esmeraude à fleurons de petites esmeraudes à ung balay ou mylieu à perles d'Orient; pesant deux marcs cinq onces. Le chappel d'icelle a esté prins par le Roy, pour faire une attache au mantel de madame de Gironne[5], dont les florons sont demourez, c'est assavoir huit grans et huit petiz, garniz de balaiz, esmeraudes et perles.

[1] Berthaut des Landes est désigné, dans le XVIII[e] compte de l'hôtel de Charles VI, pour le terme de Noël 1389, comme valet de chambre du roi, fonction qu'il avait sans doute déjà en 1381; mais dans le XIX[e] compte, pour le terme de la Saint-Jean de 1390, il est signalé comme «maître des monnaies et receveur général du profit d'icelles.» (*Comptes de l'hôtel,* publiés par M. Douët-d'Arcq, p. 257 et 260.)

[2] Guillaume Vielzorge ou Viézorge était valet de chambre de Charles V. Un mandement du 27 novembre 1375 lui accorde en cette qualité une gratification. (*Mandements de Charles V,* édit. de M. Delisle, n° 1183.)

[3] Couronne à placer sur une armure de tête, qui recevait le nom de bassinet. Le roi Jean, qui était un soldat intrépide, ne craignait pas de faire connaître son rang suprême au milieu des combats; son casque était toujours orné d'une couronne. (*Compte de Estienne de La Fontaine, argentier du roy, depuis le 1[er] jour de juillet CCCLII iusque au 1[er] jour de janvier ensuivant.* Arch. nat. KK, 8, f° 106 v°.) Il est probable que cette couronne venait du roi Jean, et l'on comprend qu'elle ait été détruite sous Charles V, à qui une santé très-délicate ne permettait pas de porter des armes de guerre.

[4] Du fou du roi.

[5] Femme du duc de Gironne, qui était fils du roi d'Aragon. Le duc de Gironne avait dû épouser Jeanne de France, fille de Philippe de Valois; mais cette princesse était morte à Béziers pendant le voyage qu'elle avait entrepris pour aller en Espagne épouser le duc de Gironne. (*Musée des Archives nationales*, Paris, 1872, p. 224.) Deux mandements de Charles V (n[os] 1702 et 1876 du recueil de M. Delisle) nous apprennent qu'il cherchait à s'at-

28. Item, une couronne à huit grans esmeraudes ou chappel, neuf ballesseaulx, quatre vingt dix perles et trente deux ballesseaulx, huit esmeraudes, vingt quatre perles ès florons. Pesant troys marcs deux onces dix estellins. De laquelle couronne ont esté ostez, pour mectre ès troys couronnes du Roy qu'il a fait faire, sept grans esmeraudes, et pour mectre en la croix aux venrediz, deux ballaiz; et ung ballay carré pour la fleur de liz du sot du Roy.

Item, le premier jour de mars CCCIIII^{xx}I, le Roy nostresire, présens les dessus nommez, prist, pour bailler audit Hannequin, pour mectre comme dessus, trente huit ballaiz, du reffuz des ouvraiges que avoit fait faire ledit feu roy Charles; et sont les ungs plus grans que les autres.

29. Item, une couronne à quatre gros ballaiz, quatre grans esmeraudes et quatre plus petiz ballaiz et quatre esmeraudes, et soixante troys grosses perles ou chapel, et, ès florons, vingt ballaiz, vingt esmeraudes et cinquante six perles. Pesant quatre marcs deux onces. De laquelle couronne ont esté ostez et prins, ou chapel, quatre grans esmeraudes, quatre gros balaiz et quarente sept grosses perles, pour mectre ès troys couronnes que le Roy a fait faire; et, des huit florons, ont esté ostées huit grosses perles estans ès boutz d'iceulx, avec une esmeraude carrée qui estoit au bout desditz florons. Et fut osté du chappel d'icelle, pour mectre en la croix des vendrediz, deux balaiz, et, pour mectre en la croix aux camahieulx, ung balay.

Ledit premier jour de mars, ledit seigneur, présens les dessus nommez, print, pour bailler audit Hannequin, pour mectre èn euvre comme dessus, vingt ballaiz, du reffuz de la pierrerie prise en ladicte couronne pour les ouvraiges dudit feu roy Charles; et sont les ungs plus grans que les autres.

30. Item, une grant couronne d'or à sept grans florons et sept petiz, et en chascun des grans florons, a deux rubiz, troys esmeraudes, troys dyamans et sept grosses perles; et en chascun des petiz florons, a ung ruby et ung dyamant; et, ou cècle de ladicte couronne, a qua-

tacher les serviteurs du duc de Gironne. Nous savons, par le premier, qu'il avait donné 50 francs d'or aux ménestrels du duc et, par le second, qu'il achetait un hanap d'argent pour en faire cadeau à son chancelier.

torze assiettes, dont en sept d'icelles a en chascune une grant esmeraude, et ès autres sept, a en chascune quatorze grosses perles et ung ruby.

31. Item, une couronne à huit ballaiz, huit esmeraudes et cinquante six grosses perles; ou chappel, vingt ballaiz, vingt esmeraudes, et huit grosses perles ès florons. Pesant troys marcs. De laquelle couronne ont esté ostez, pour les troys couronnes que le Roy a fait faire, huit gros balaiz, six grosses esmerandes et trente deux grosses perles; et des huit florons ont esté prins huit grosses perles qui estoient au bout d'iceulx.

Item, le xxixe jour de mars ccc iiii^xx, osté douze perles, pour mectre en la croix et couronne d'or que fait Claux de Fribourc, où il a du sang Nostre Seigneur, pour bailler à la chappelle du Boys.

Et le iie jour d'avril ccc iiii^xx, osté quatre perles, pour mectre en une des croix d'or du Roy, qui vint de Normandie, à ouvraige d'oultre mer, en lieu de quatre autres perles que le Roy avoit baillées à Symonnet de Dampmartin, prises en ladicte croix pour la perfection de sa couronne[1] à jour.

Et le premier jour de mars ccc iiii^xx i, furent prins par le Roy, présens monseigneur de Bourgongne, messire A. de Gaillonnel, l'argentier du Roy, G. Malet, B. de Landes, G. Vielzorge et J. Creté, pour bailler à H. du Vivier, orfévre, pour

[1] Les termes de cette mention et ceux des deux mentions de l'article 38 paraissent indiquer que Simon de Dampmartin était orfévre, ou tout au moins marchand de pierres fines, bien que ces qualifications n'existent pas dans le texte; mais les termes de divers mandements de Charles V publiés par M. Delisle (Paris, 1874) lèvent tout doute à cet égard. On lit, en effet, dans le mandement n° 1556, un ordre de Charles V de payer à Simonnet de Dampmartin, changeur à Paris, 1,350 francs d'or, pour un fermail d'or acheté de lui. Cette qualité de changeur lui est encore donnée dans le mandement n° 1608, qui constate la vente qu'il avait faite au roi de pièces d'orfévrerie, et l'on sait que les changeurs vendaient de l'orfévrerie et des bijoux. Cette constatation nous a paru nécessaire, parce que l'on trouvera dans l'inventaire, sous le n° 2609, la description d'une croix d'or qu'on constate avoir été achetée par le roi du comte de Dampmartin. Le vendeur des articles 31 et 38 était-il le même personnage que le comte qui vend une croix d'or au roi? Ce n'est pas possible, bien que l'orthographe des noms soit la même. (Voy. l'art. 2609.)

Quatre-vingts ans après Charles V, dans le xie compte du roi Charles VII, pour six mois de l'année 1460, on voit figurer, parmi les chevaliers bannerets, «Monseigneur de Dampmartin, grand pannetier de France,» un descendant sans doute du comte de Dampmartin.

despecer et faire certaines besongnes pour le Roy, selon l'ordonnance monseigneur de Bourgongne, pris en ladicte couronne, vingt ballaiz, du reffuz de plusieurs ouvraiges que avoit fait faire le roy Charles derrenièrement trespassé, dont Dieu ait l'âme; et sont de plusieurs et diverses longueurs, et plus grans les ungs que les autres.

32. Item, ung chappel à vingt saphirs, dix ballaiz, dix esmeraudes et vingt troches, en chascune quatre et troys perles, et sont LXX perles; pesant ung marc quatre onces dix estellins.

33. Item, ung chappel à six gros ballaiz, six esmeraudes, douze troches, qui font soixante douze perles, six ballesseaulx, six esmeraudes ou mylieu d'icelles; pesant ung marc. Duquel chappel ont esté ostez, pour les troys couronnes du Roy qu'il a fait faire, six gros ballaiz et quatre grans esmeraudes.

34. Item, ung chappel à quatre grans esmeraudes, quarente huit grosses perles, quarente ballesseaulx en huit troches et quatre petites esmeraudes; pesant ung marc sept onces. Duquel chappel ont esté ostez, pour les couronnes que le Roy a fait faire, deux grosses esmeraudes; et pour mectre en la croix des vendrediz, une esmeraude; item, vingt trois perles. Et y fault deux esmeraudes, qui ont esté cassées.

35. Item, ung chappel à six gros saphirs, six ballaiz, quarente huit perles en douze troches, esmeraudes et rubiz d'Alixandre; pesant ung marc deux onces. Duquel chappel ont esté ostez, comme dessus, les six gros balaiz et les six gros saphirs et une perle.

36. Item, ung chappel à quatre grans esmeraudes et vingt plus menues, quarente huit perles à quatre royaulx, trente deux ballesseaulx et autres quatre plus menuz; pesant deux marcs deux onces. Duquel chappel ont esté ostez, comme dessus, quatre grans esmeraudes; item, quatre ballesseaulx, pour mectre en deux ymages, prins ès joyaulx de Meleun, pour mectre en la Saincte Chapelle, c'est assavoir à Saint Loys de Marceille ung ballay et en l'autre troys ballesseaulx. Item, huit esmeraudes, pour mectre en la croix ancienne aux camahieux que le Roy a fait faire.

37. Item, une couronne moyenne à huit florons, et le cècle de quinze

assiectes, et en quatre desditz florons a en chascun quatre rubiz, une esmeraude et cinq grosses perles, et, ès autres quatre, a en chascun quatre esmeraudes et ung ruby ou mylieu et cinq grosses perles; et en quatre desdictes assiettes a en chascune deux rubiz, et ès autres quatre assietes a en chascune deux esmeraudes, et en quatre autres assiettes a en chascune douze perles et ung ruby ou mylieu, et ès autres troys a en chascune douze perles et une esmeraude. Et de ladicte couronne fault une esmeraude. De laquelle couronne le Roy a prins, pour la façon des troys couronnes dessus dictes, huit gros ballaiz, sept grosses esmeraudes avec troys autres petiz ballaiz, tout ou cercle de ladicte couronne et des florons d'icelle, quatre esmeraudes, ung ballay avec huit grosses perles qui faisoient les boutz de ladicte couronne.

Le demourant de ladicte couronne a esté prins par le Roy, présens monseigneur de Bourgongne, Adam de Gaillonnel, l'argentier, G. Malet, B. de Landes, G. Vielzorge et J. Creté, pour bailler à Hennequin du Vivier, orfévre, pour despecer et faire certaines besongnes pour ledit seigneur, selon l'ordonnance de monseigneur de Bourgongne, le xviie de mars iiii^{xx} i. Ainsi a ledit Hennequin, de ladicte couronne, vingt ballaiz, dix neuf esmeraudes et cent seize perles.

38. Item, une autre grant couronne à seize florons, huit grans et huit petiz, et ès huit grans a, en quatre, en chascun cinq esmeraudes, sept perles, une petite esmeraude et ung petit rubiet; et ès autres quatre, a, en chascun, cinq rubiz, sept perles, une petite esmeraude et ung petit rubiet; et ès huit petiz florons, a en chascun troys rubiz à jour et une petite esmeraude ou mylieu. Et ou cercle de ladicte couronne, a seize assiectes, dont il a en quatre d'icelles, en chascune deux rubiz, et ès autres quatre, a en chascune deux esmeraudes; et ès autres huit assiectes, a en chascune huit perles et une esmeraude ou mylieu. De laquelle couronne ont esté prins, pour les troys couronnes dessus dictes, quatre grosses esmeraudes et huit ballaiz, et en deux des florons, deux ballaiz.

Item, le viie de juillet, pour le ceptre du Roy, douze perles, baillées à Symon de Dampmartin.

Item, le xxvie de septembre, ccc lxxix, baillé à Hance, présens J. de Valdetar,

G. Fatinant et J. Creté, pour la fleur de liz du sot, prins trente neuf perles. Et le demourant, qui est treize perles, a esté mis ès autres joyaulx du Roy.

Item, le xxiiie jour de décembre, osté cinq petites esmeraudes, pour mectre en la couronne que le Roy a donnée à madicte dame de Gironne. Item, ce jour, une grant esmeraude, pour le chappel de ladicte dame.

Item, le xxiiie de janvier, baillé à Symon de Dampmartin les huit petiz florons où il a vingt quatre ballesseaulx percez.

Item, le xxviiie de février, huit grosses perles, qui estoient sur le bout des florons, pour refaire la couronne qui fu madicte dame Marie, que messire P. de Savoisy a en garde, en lieu de huit autres que le Roy avoit prises.

Le xviie de mars iiiixx et ung, ledit seigneur, présens les dessus nommez, a prins le cècle d'icelle, et baillé à Hannequin du Vivier, pour despecer, comme dessus; ouquel avoit tant seullement cinq esmeraudes, dont il en y avoit deux grans et trois petiz, sans aucune autre pierrerie. Et ainsi a ledit Hannequin les cinq esmeraudes avec les huit grans florons, esquelz a dix huit ballaiz, vingt esmeraudes et quarente huit perles : pour tout, vingt et cinq esmeraudes, dix huit ballaiz et quarente huit grosses perles.

39. Item, une autre couronne en laquelle a quatorze assiettes, dont il a, en quatre assiectes, quatre grans rubiz balaiz, et en troys autres assiectes, troys grosses esmeraudes, et ès sept autres assiectes, a en chascune douze grosses perles, ung ruby balay et une esmeraude. Et si a en ladicte couronne sept grans florons et six petiz, dont il a en quatre des grans, en chascun, sept grosses perles, quatre rubiz balaiz et une esmeraude ou mylieu; et ès autres troys grans, a en chascun quatre esmeraudes, sept grosses perles et ung ruby ou mylieu; et en six petiz florons, a en troys d'iceulx, en chascun, deux esmeraudes, ung ruby et une perle, et ès autres troys, a en chascun deux rubiz, une esmeraude et une perle. Et fault en l'une des assiectes une perle.

De laquelle couronne ont esté prins pour le Roy, comme dessus, troys grosses esmeraudes et deux balaiz.

40. Item, ung grant cercle ouquel a huit assiettes, et en quatre d'icelles a, en chascune, neuf grosses perles, quatre esmeraudes et huit dyamans; et ès autres quatre assiectes, a en chascune cinq rubiz et quatre esmeraudes; et si y a huit entredeux, où il a en chascun deux rubiz.

Duquel cercle ont esté pris par le Roy, pour la cause dessus dicte, douze balaiz et vingt et troys perles.

41. Item, ung autre cercle onquel a quinze assiettes, et en huit d'icelles a, en chascune, une grant esmeraude, et ès autres sept a, en chascune, douze grosses perles et ung rubi ou mylieu.

Duquel cercle ont esté prises par le Roy, pour la cause dessus dicte, sept grans esmeraudes.

Le xviie jour de mars ccc iiii^xx et ung, le Roy print, présens monseigneur de Bourgongne et autres dessus nommez, pour bailler à Hennequin du Vivier, pour despecer, le demourant dudit cercle, qui est une grosse esmeraude, sept balaiz et quatre vings quatre grosses perles.

42. Item, ung autre cercle onquel a unze assiettes, et en deux d'icelles a, en chascune, douze perles, quatre esmeraudes et ung rubi ou mylieu; et en deux autres assiettes a, en chascune, quatre rubiz, douze perles et une esmeraude; et ès autres troys assiettes, a en chascune quatre rubiz et une esmeraude ou mylieu; et ès autres quatre assiettes, a en chascune deux grans esmeraudes et deux dyamans; dont il fault ung dyamant.

Duquel cercle ont esté ostez pour ladicte cause, par le Roy, deux esmeraudes.

43. Item, ung autre cècle à quinze assiectes, et en huit d'icelles a, en chascune, ung ruby, une esmeraude et huit grosses perles, et dessus les perles ung petit rubiet et une petite esmeraude; et en autres troys assiectes, a en chascune troys esmeraudes et ung ruby ou mylieu; et ès autres quatre, a en chascune deux rubiz.

44. Item, ung autre cercle onquel a douze assiectes, et en six d'icelles a, en chascune, quatre grosses perles, quatre petiz dyamans, et une esmeraude ou mylieu; et ès autres six assiectes, a en chascune quatre rubiz balais, et une esmeraude ou mylieu; et entour ledict cercle, fault ung dyamant.

45. Item, une couronne d'or qui fut à madame Ysabel[1], laquelle donna madame d'Orléans.

[1] On décrit dans l'inventaire beaucoup d'objets qui avaient appartenu à madame Isabelle. Plusieurs princesses de la maison de France ont porté le nom d'Isabelle. Celle

46. Item, ung petit cercle ou aruchier, à huit gros balaiz, à seize perles et à une petite esclissecte, esmaillée de vert.

La pierrerie a esté ostée pour le Roy, pour son voyage de Saint Omer, en may ccc^{IIII}^{xx} XI. C'est assavoir, à Symon de Dampmartin, seize perles de compte, et à Charlot Kigemin, huit gros balaiz, pour la garnison de l'espée du Roy.

47. Item, ung frontier[1] garny d'or, ouquel a douze balaiz, quarente quatre grosses perles et trente troys dyamans. Lequel fut à la royne Jehanne de Bourbon. Pesant sept onces.

48. Item, une coeffe, garnye de grosses perles, de saphirs et de doublaiz, vermeulx et yndez; et a, ou frontier, douze troches de perles, chascune de quatre grosses perles, et ou mylieu de la troche, ung dyamant plat; et avec ce, oudit frontier, a sept saphirs, six balaiz, garniz chascun de deux dyamans aux deux costez. Pesant deux marcs six onces.

49. Item, cent pièces de doublaiz[2] vermeilx
50. Item, VII^{xx}I troches de perles, assises chascune en deux pavotz
51. Item, IIII^{c}IX tuyaux d'or
} pour une coeffe.

52. Item, ung grant noet de toille, où il y a trente quatre doublaiz enchastonnez en or, pour une coeffe; douze troches sans perles, huit chastons de faulx voirres et ung pou de canons, pour ladicte coeffe.

53. Item, la petite couronne du Roy, toute garnye de balaiz et perles. De laquelle couronne ont esté ostées les parties de la pierrerie qui

dont il est ici question doit être une des filles de Charles V, née en 1373. Elle avait été accordée à Jean Ier, duc d'Alençon, et c'est sans doute à cette occasion que cette couronne fut faite. Mais elle mourut à l'âge de quatre ans, en 1377. Son corps reposait à Saint-Denis, auprès de celui de la reine Jeanne de Bourbon, sa mère.

[1] Ornement qui décorait le devant d'une coiffure, comme on le voit par l'article suivant. On trouve le mot *frontel* avec la même signification.

[2] Pierres fausses de verre, ici rouges, mais pouvant être de diverses couleurs. On trouve des doublais aux articles 52, 849, 2506, 2617. La rédaction de ce dernier article ne peut laisser aucun doute sur la nature des doublais compris en l'inventaire. On trouve là «ung lampier d'argent doré garniz de doublaiz de voirre.»

On se sert encore du mot *doublet* pour un faux brillant formé de deux morceaux de cristal qui, joints ensemble, ont entre eux une feuille colorée.

s'ensuit : c'est assavoir dix neuf balaiz, lesquelz furent baillez à Hance, pour mectre en la couronne qu'il fait.

Item, le xe de may, baillé audit Hance deux ballaiz. Item, à Hennequin du Vivier, pour la couronne qu'il fait, deux ballaiz.

Item, le xviie de juillet, audit Hance, quatre grosses longues perles, pour l'aumuce de la couronne. Item, ce jour, dix huit grosses perles qui estoient ès florons d'icelle, baillez à Sy. de Dampmartin.

Item, le xixe de décembre ensuyvant, troys balaiz, pour mectre en la croix aux camahieux, que a faicte Jehan de Maucreux.

Item, deux balaiz, pour mectre en la couronne madame Marie, par Gabriel Fatinant, laquelle messire Philippe de Savoisy a en garde.

Item, le xvie d'avril ccc iiii^xx, ostez six balaiz, pour mectre en la croix que fait Claux. Item, deux, d'autre part, de ceulx qui estoient hors euvre.

Item, en mars ccc iiii^xx i, prins par le Roy nostresire, présens monseigneur de Bourgongne, messire Adam de Gaillonnel, l'argentier du Roy, Giles Malet, Berthault de Landes, Guillaume Vielzorge et Jehan Creté, le demourant de ladicte petite couronne, laquelle avoit esté despecée, présent le roy Charles derrenièrement trespassé, dont Dieu ait l'âme, pour faire certains ouvraiges qu'il fist faire, c'est assavoir dix sept balaiz cabouchons, du reffuz desditz ouvraiges, et six petiz saphirs fins de taille, et baillez audit Hennequin du Vivier pour despecer et mectre en euvre pour ledit seigneur, selon l'ordonnance dudit monseigneur de Bourgongne.

54. Item, une petite couronne d'ancienne façon, semée de rubiz d'Alixandre, et y a huit grans florons et huit petiz, et en chascun desditz huit petiz florons a ung gros saphir environné de six petites perles; dont il fault deux saphirs. Et ou chappeau de ladicte couronne, fault quatre balesseaulx et deux esmeraudes.

55. Item, neuf florons d'une couronne, c'est assavoir quatre grans et cinq petiz; et en chascun desditz grans florons a cinq balaiz, quatre esmeraudes, troys petiz dyamans et vingt cinq perles. Et fault en iceulx cinq balesseaulx, six dyamans. Et en chascun des petiz florons, a deux ballesseaulx, quatre esmeraudes, neuf petites perles et ung dyamant; et y fault troys ballesseaulx, troys perles et ung dyamant.

SEINTURES.

ET PREMIÈREMENT :

56. Ung demy seinct[1] d'or, qui fut de madame Marie de France, jadiz fille du Roy, où il a cent quarente sept perles, huit saphirs, deux balaiz : ou pendant a ung balay. Pesant ung marc troys onces.

57. Item, une petite seincture, qui fut à la royne Jehanne de Bourbon, assize sur bizecte, dont la boucle et le mordant sont d'or et garniz de perles.

58. Item, une saincture, en laquelle a soixante assiettes, et en treute d'icelles, a, en chascune, deux saphirs, deux rubiz et quatre grosses perles, et, en chascune des autres trente assiettes, a ung ruby ou mylieu; et ou mordant de ladicte seincture a cinq gros saphirs, cinq rubiz, quatre dyamans et vingt grosses perles; et en la boucle a troys gros rubiz et six petiz, trois gros saphirs, quatre dyamans et seize grosses perles. Et ou mordant de ladicte seincture, fault un saphir, et en la seincture, une petite perle et ung saphir.

59. Item, une autre seincture, en laquelle a quarente neuf assiectes, et en chascune assiecte a deux perles et ung dyamant; et est ladicte seincture, d'une part et d'autre, bordée de menues perles, et en la boucle a huit grosses perles, quatre dyamans et ung ruby ou mylieu; et ou mordant a quatre dyamans, neuf grosses perles et ung saphir ou mylieu.

60. Item, une autre seinture, en laquelle il a cinquante sept assiectes, et en trente huit d'icelles a, en chascune, sept perles, et ès autres dix-neuf, a, en chascune, quatre perles et ung lévrier ou mylieu.

61. Item, ung demy seinct d'or, qui fut à la royne Jehanne de Bourbon, assiz sur ung tissu noir, ouquel a une chesnette à façon de fleurs de liz, et un cueur garny de perles, de balaiz et de saphirs. Pesant deux marcs deux onces.

62. Item, ung autre demy seinct d'or, qui fut à la dicte dame, le-

[1] Petite ceinture serrant la taille.

quel est à charnières, garny de perles, esmeraudes et rubiz d'Alixandre : et sont les deux boucles esmaillées à blevaiz, et au bout de la chayene, ung saphir. Pesant ung marc cinq onces.

63. Item, ung autre demy seinct, qui fut à ladicte dame, lequel est à charnières, garny de balaiz, esmeraudes et troches de perles, et a en chascune troche sept perles, et au bout de la chesne, ung saphir. Pesant ung marc troys onces.

64. Item, le demourant de deux seinctures, dont les deux demiz seintz cy-dessus escriptz ont esté faiz, et n'en y a de demourant que l'or et certaines esmeraudes et perles. Pesant ung marc troys onces.

65. Item, une demye seincture de menues perles, laquelle fut à ladicte feu madame Marie, en laquelle sont vingt cinq clouz d'or, en l'un des cloz a six perles et ung petit balay, et au devant, par où elle se ferme, a ung fermail[1], où sont quatre saphirs et douze perles en troys troches, et est pourfillée de perles. Pesant ung marc.

66. Item, ung demy seinct d'or à petites **M M** et fleurs de liz d'or, qui fut à ladicte feue madame Marie. Pesant deux onces.

67. Item, ung demy seinct, sur ung tissu azuré à rozes blanches, à rubiz d'Alixandre et à esmeraudes. Pesant cinq onces.

68. Item, ung demy seinct, ferré d'or à **Ys** et à fleurs de liz, qui fu madame Ysabel.

69. Item, une seinture à perles, qui fut madame Ysabel.

70. Item, une seinture à cordelier, à neuz de perles, qui fut à ladicte madame Ysabel.

ATACHES[2] D'OR GARNIES DE PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

71. Une atache d'or, qui fut à la royne Jehanne de Bourbon, garnie de sept balaiz et sept esmeraudes, et y a treize troches de perles, et a,

[1] Agrafe, boucle, crochet, broche; destiné le plus ordinairement à réunir les deux parties d'un vêtement; quelquefois c'est un objet de simple ornement. Les bourses étaient suspendues à un fermail, comme on le voit en l'article 590. Un fermail de petite dimension était nommé *fermillet*.

[2] Colliers, ainsi que le justifie l'art. 74.

en chascune troche, quatre grosses perles et ung dyamant ou mylieu, et sont assises sur un bastonnet armoyé de France. Pesant quatre onces.

72. Item, une autre atache, qui fut à ladicte dame, garnye de pierres faulses, c'est assavoir doublaiz rouges et voirres vers, et quinze troches de perles, chascune de quatre perles. Pesant quatre onces.

73. Item, une autre atache d'or, qui fut à ladicte dame, garnye de ballaiz et esmerauldes et d'une perle en une troche environnée de trois esmeraudes petites; et y a, en tout, quinze perles, sept ballaiz et huit esmeraudes. Pesant quatre onces.

74. Item, ung colier ou actache d'or, à cinq assiectes, et y a en chascune vingt et quatre grosses perles, deux esmeraudes, deux rubiz et ung saphir ou mylieu, et si y a quatre entredeux, où il a en chascun deux esmeraudes et ung rubi. Et en toute ladicte actache, fault troys esmeraudes.

75. Item, une paire de galons ou tressons d'or, à petiz rubiz d'Alixandre, esmeraudes et troches de quatre perles.

BOUTONNEURES[1].

PREMIÈREMENT :

76. Unze paires de boutonneures, c'est assavoir neuf paires pour manteaulx, et deux paires pour chappes; dont l'une boutonneure pour chappe a cinquante boutons, chascun bouton d'un glan d'or et de troys perles. Item, l'autre boutonneure pour chappe est de cinquante boutons en manière de frezète et une perle dessus.

77. Item, quatre boutons, chascun de six grosses perles et ung saphir ou mylieu.

78. Item, quatre boutons en façon de lys, esmaillez de blanc, où en chascun a ung ballay et troys perles.

79. Item, quatre boutons, chascun de quatre glandaz d'or, esmaillez de rouge cler, trois grosses perles et ung saphir ou mylieu.

[1] Garniture de boutons

80. Item, six boutons de muglias, sur chascun troys perles.

81. Item, cinq boutons ronds en manière de frèzes d'or, semez de petiz saphirs et ballesseaulx, sur chascun une grosse perle.

82. Item, quatre boutons, chascun de six grosses perles et ung ballay ou mylieu.

83. Item, quatre boutons d'or, dont en chascun a ung ballay et neuf perles.

84. Item, quatre boutons d'or, dont en chascun a ung gros saphir et douze perles à l'environ.

85. Item, quatre boutons d'or hachez à **C** et à **Ys**, dont en deux a deux perles, et en deux autres deux ballaiz.

86. Item, quatre boutons, où il y a deux perles et diverse pierrerie.

87. Item, troys boutons de perles pour mantel, et a en chascun ung glaçon de voirre.

AUTRES SEINTURES QUI SONT POUR LE CORPS DU ROY,

LESQUELLES SONT CONTINUELLEMENT PORTÉES AVEC LUY.

PREMIÈREMENT :

88. Une seinture d'or, à pierrerie, sur ung orfroiz[1] d'or trait[2], à cinquante et six cloux, de deux façons. C'est assavoir, en l'un a quatre perles et ung balay, et en l'autre deux dyamans et une perle, et y fault ung ballay. Et en la boncle, six perles et ung saphir; et ou mor-

[1] Ce mot, qu'on trouve encore écrit *orfrays, orfrès* et mieux *orfrois,* en latin *auriphrygium,* s'appliquait ordinairement à toute riche bordure de perles, d'or trait, de soie; de broderie ou autre, qui enrichissait une étoffe. Il désignait aussi, comme dans cet article, un tissu étroit, sorte de galon fabriqué avec de l'or trait. On trouve *orfraizé,* signifiant garni d'orfroi.

[2] C'est ce qu'on appelle *filé d'or* ou *orfilé.*

Il est obtenu avec un petit lingot d'or ou d'argent doré qui est amené, en le faisant passer par des trous de filière, à n'avoir plus que la finesse d'un cheveu. Il est ensuite enroulé sur un fil de soie, et l'on pouvait en former des tissus, comme on le voit ici, et des broderies.

dant, ung saphir, deux ballaiz et sept perles; pesant, atout le tissu, deux marcs once et demye.

89. Item, une autre seinture d'or, assise sur ung tissu vermeil, en laquelle a IIII^xx VI cloux de deux façons, c'est assavoir, en l'un a une **R** et un **J** et ung lys ou mylieu, et en l'autre a une fleur de lys, et est la boucle et le mordant de celle devise; pesant, atout le tissu, deux marcs cinq onces.

90. Item, une autre seinture d'or, assise sur ung tissu vermeil, où sont soixante sept cloux d'or rons, où, en chascun, a une fleur de liz; pesant, atout le tissu, ung marc cinq onces et demye.

91. Item, une autre seinture, sur ung tissu de soye de couleur de cuir d'abbaye; et y doit avoir LXVII cloux, dont il y en fault V, et sont de deux façons, c'est assavoir l'un ront, et l'autre en façon de bastonnet greneté; pesant ung marc deux onces.

92. Item, une autre seinture, d'un tissu de soye tanné; et n'y a que la boucle et le mordant, et sept fermillières, avec l'annelet à mectre le coustel; non pesée.

93. Item, une autre seinture, à tissu vermeil, à boucle et mordant et huit fermouers d'or, beslongs; et est le mordant esmaillé de France, une couronne dessus d'un costé et d'autre, et une perle au bout; non pesée.

94. Item, une autre seinture, de soye vermeille, à boucle et mordant d'or, le mordant néellé aux armes de France, et le passant et les fermillières, d'or; non pesée.

95. Item, une autre seinture, de soye tannée, garnye d'une petite boucle et mordant d'or; et y a, ou mordant et en la boucle, deux escussons, ung de France, et ung de Beaujeu; non pesée.

96. Item, une autre seinture, sur un tissu de soye à rosettes blanches et noires, et y a soixante huit petiz boillons d'or, et sont la boucle et le mordant tous plains; non pesée.

97. Item, une large seinture pour boys, de cuir d'abbaye, dont la boucle et le mordant et le passant sont d'or; non pesée.

FERMAULX ET FLEURS DE LYZ D'OR,

EXCEPTÉ CEULX QUI SONT ÈS COFFRES DU ROY, ET DONT IL PORTE LA CLEF SUR LUY, LESQUELZ SONT ESCRIPTZ AUTRE PART.

PREMIÈREMENT :

98. Une fleur de lyz d'or en manière de fermail, garnie de pierrerie, c'est assavoir de seize ballaiz, treize esmeraudes et vingt quatre perles, esmaillée au doz d'esmail de plite[1]; et poise deux marcs demye once.

99. Item, une autre fleur de lis, plate, garnye de quinze ballesseaux et quatorze esmeraudes, et y a trente perles; et poise ung marc deux onces et demye.

100. Item, une autre fleur de liz, garnye de menne pierrerie et pourfillée de menues perles; et poise sept onces. Et y fault une esmeraude.

101. Item, une autre fleur de liz, grant, en laquelle a quatorze gros ballaiz, menues esmeraudes et perles d'Orient; pesant deux marcs deux onces.

102. Item, une autre fleur de liz, à quatre saphirs, rubiz d'Alixandre. esmeraudes et perles d'Orient; pesant ung marc quatre onces.

103. Item, une autre fleur de liz, à quatre saphirs, rubiz d'Alixandre, esmeraudes et perles d'Escosse; pesant cinq onces.

104. Item, ung grant fermail, en façon de *Agnus Dei*, ouquel a vingt six rubiz, vingt quatre dyamans, trente huit grosses perles, et ung grant saphir ou mylieu; et ung petit annelet où il a ung dyamant; et si y a, oultre, quatre petites perles et deux petiz diamans. Duquel fermail ont esté pris par le Roy, pour faire les troys couronnes comme dessus, ung grant saphir, ung gros dyamant, quatre dyamans moyens et vingt perles.

Item, le xvie jour de mars, ccc iiii^xx i, le Roy print, en la présence de monseigneur de Bourgogne, Adam de Gaillonnel, l'argentier, G. Malet, B. de Landes, G. Vielzorge et J. Creté, ledit fermail, pour bailler à Hannequin du Vivier, pour

[1] D'émail cloisonné.

despecer et faire certaine chose pour le Roy, selon l'ordonnance dudit monseigneur de Bourgogne. Ainsi y avoit vingt quatre balesseaulx et deux petiz, dix huit grosses perles et quatre petites, et vingt deux petiz dyamans.

105. Item, ung aigle d'or, ouquel a cinq saphirs, sept esmeraudes, dix huit rubiz, vingt six grosses perles; et a, ledit aigle, une couronne sur sa teste, où il a quatre petites esmeraudes, quatre petiz rubiz et huit petites perles. Et y fault une petite perle et ung ruby.

106. Item, ung fermail d'or, ouquel a six rubiz, deux esmeraudes, six grosses perles et deux dyamans; et duquel ont esté ostez par le Roy, pour sesdictes couronnes, quatre ballaiz, deux grosses perles.

Item, le XVIIe de mars CCC IIII^XX I, présens monseigneur de Bourgongne, A. de Gaillonnel, l'argentier, B. de Landes, G. Malet, G. Vielzorge et J. Creté, furent ostez par le Roy deux ballaiz, et baillez à Hennequin du Vivier, pour mectre en euvre, selon l'ordonnance de monseigneur de Bourgongne, pour ledit seigneur.

107. Item, ung autre fermail à ung griffon, ouquel a six assiectes, et en chascune assiette a troys perles, troys dyamans et ung ruby ou mylieu; et si y a quatre autres assiectes, où il y a quatre rubiz, ung dyamant; et si est semé ledit fermail de six rubiz, et ou bec du griffon a ung ruby d'Orient, et en chascun de ses piez tient troys perles, et, en une couronne qu'il tient, a quatre dyamans et huit petites perles.

Pris par le Roy, présens les dessus nommez, le XVIIe de mars dessus dit, et baillé audit Hannequin pour mectre en euvre; ouquel avoit trente deux [perles?] dont il en y a quatorze mandres que les autres, six ballaiz, dont il en y a ung plus gros que les autres, vingt troys petiz rubiez et ballesseaulx, et vingt deux petiz dyamans.

108. Item, ung fermail à ung corps de cerf, et la teste de flocart; ouquel a huit rubiz, dix sept dyamans et vingt grosses perles; duquel le Roy a prins pour ses couronnes ung balay.

Ledit XVIIe de mars, ledit fermail fut prins par le Roy, et baillé à Hennequin pour despecer, présens les dessus nommez. Ainsi avoit oudit fermail, six balaiz et ung petit ruby, vingt perles, et dix sept petiz dyamans, et y en a quatre plus grans que les autres.

109. Item, ung autre fermail, ouquel a cinq rubiz, quinze dyamans,

cinquante neuf grosses perles, et ung saphir ou mylieu; duquel a esté osté, pour les couronnes du Roy, ung saphir.

110. Item, ung autre fermail petit, en façon d'assiecte, ouquel a douze grosses perles et ung ruby ou mylieu.

Le xviie de mars ccc iiii^{xx} et ung, ledit fermail fut pris par le Roy, présens les dessus nommez, et baillé à Hennequin, pour mectre comme dessus. Ainsi avoit, oudit fermail, douze perles et ung balay cabouchon ou mylieu.

111. Item, ung autre petit fermail, ouquel a troys petiz ballesseaulx, douze perles et ung saphir ou mylieu, et troys petiz dyamans platz.

Le xviie de mars ccc iiii^{xx} et ung, fut prins par le Roy, présens les dessus nommez, et baillé à Hennequin du Vivier, pour despecer, comme dessus. Ainsi avoit, oudit fermail, troys petiz ballesseaulx, douze perles, ung saphir et troys dyamans platz.

112. Item, ung autre fermail, ouquel a deux esmeraudes, deux rubiz, quatre perles et ung camahieu ou mylieu.

113. Item, ung autre fermail, ouquel a quatorze saphirs, dix huit moyennes perles.

114. Item, ung autre fermail, ouquel a quatre rubiz et ung ballay en guise de croissant qui est tenu de deux mains, quatre dyamans et vingt huit grosses perles. Duquel fermail ont esté ostez quatre ballaiz, pour mectre en la croix d'or cothidienne de monseigneur le Daulphin, en lieu de quatre saphirs prins en icelle croix pour mectre en l'une des troys couronnes du Roy, et une troche de quatre perles et ung petit dyamant.

Le demourant dudit fermail, c'est assavoir le ballay en guise de croissant, vingt et quatre perles et troys dyamans, ont esté prins par le Roy, et baillées audit Hannequin, présens les dessus nommez, le xviie de mars ccc iiii^{xx} et ung. Ainsi a ledit Hannequin ledit ballay en guise de croissant, vingt quatre perles et troys dyamans.

115. Item, ung aigle d'or, ouquel a ung ruby, deux saphirs, quatre dyamans, et huit grosses perles.

Pris par le Roy, le xviie de mars ccc iiii^{xx} et ung, présens monseigneur de Bourgongne, messire Adam de Gaillonnel, l'argentier du Roy, G. Malet, B. de Landes,

H. du Vivier, orfévre, G. Vielzorge et J. Creté, et mis par devers luy; en lieu duquel il bailla pour despecer, audit Hannequin, ung petit fermillet garny de quatre ballayz carrez, et ung moindre, carré, et quatre grosses perles et deux petites; et ou mylieu dudit fermillet, a ung blanc lévrier, qui porte l'une des perles.

116. Item, ung petit fermillet d'or, à une cicongne, ouquel a ung saphir et dix huit perles.

117. Item, ung petit fermillet de gest, assiz sur or, à quatre perles et ung petit serpent d'or.

118. Item, ung petit fermail d'or, de quoy les perles ont esté ostées pieçà.

119. Item, ung petit fermail d'or, à un **Y** grégeois[1] ou mylieu, et autour a dix perles.

120. Item, ung petit fermillet d'or à quatre perles, où il a escript : **BONNE FOY.**

121. Item, ung petit fermillet d'or, où il a dix neuf perles, et y a ung chaston ou mylieu, où il fault une pierre; pesant dix estellins.

122. Item, ung fermillet d'or, de deux braz, l'un blanc et l'autre azuré, à une roze de mesmes.

123. Item, ung autre fermillet d'or, azuré, à deux mains qui s'entretiennent.

JOIAULX D'OR D'ÉGLISE GARNIZ DE PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

CROIX D'OR.

124. La belle croix d'or appellée la croix des vendrediz, garnie de pierres, ballaiz, saphirs, esmeraudes et perles, d'un costé et d'autre; et y fault ung Évangéliste, et en l'envers, ung ballay; et poise neuf marcs sept onces d'or. Et est le pié d'argent, qui poise XXIII marcs III onces d'argent.

125. Item, l'autre croix pareille, que le Roy fist faire, garnye pa-

[1] Grec.

reillement de perles et de pierrerie, fors tant qu'il n'y a point de pierrerie à l'envers ; pesant, à tout les deux ymages d'or, dix marcs quatre onces d'or. Et le pié, qui est d'argent, poise environ vingt quatre marcs d'argent.

126. Item, une autre grant croix d'or, à pierrerie à jour, appellée la croix de Troyes, faicte d'ouvraige d'oultremer[1]; et poise ladicte croix, sans le pié, quinze marcs et demy d'or. Et ledit pié, qui est d'argent, poise cinq marcs troys onces d'argent.

127. Item, une croix d'or, plaine, garnie de grosse pierrerie, sans perles, c'est assavoir ballaiz, saphirs et esmeraudes, appellée la croix de Bruges; et poise huit marcs deux onces d'or. Et est le pié d'argent, qui poyse quatre marcs et demy.

128. Item, une autre croix avec le pié, tout d'or, garnie de pierrerie, à esmaulx des armes de Vallois; qui poise unze marcs une once.

129. Item, une autre croix, à ouvraige d'oultremer, garnye devant et derrière de meme pierrerie; et poise, sans le pié, cinq marcs troys onces et demye d'or. Et le pié d'icelle, qui est d'argent, poise deux marcs cinq onces et demye.

130. Item, une autre croix d'or, appellée la croix de Marigny, où il y a saphirs et autre pierrerie et perles ; et poise deux marcs quatre onces et demye d'or. Et le pié, qui est d'argent, poise cinq marcs quatre onces.

131. Item, le joyau de l'Estoille, que fist faire le roy Jehan, où il a une croix dessus; et est garnye ladicte estoille d'esmeraudes, rubiz et de perles; et la soustiennent deux angeloz d'yvire; et y fault ung balay; et poise quinze marcs quatre onces.

132. Item, une autre petite croix d'or, où il y a ung gros ballay ou mylieu et deux grosses perles, l'une dessus, l'autre dessoubz, quatre gros saphirs, cinq ballaiz et sept esmeraudes, garnye d'autres perles; et poise deux marcs six onces et demye d'or. Et le pié, qui est d'argent, poise troys marcs d'argent.

[1] Objet venant des pays d'Orient, ou de Constantinople. On rencontre aussi très-souvent ces mots «de l'œuvre de Damas», qui ont la même signification.

133. Item, une autre croix d'or, faicte à façon d'Oultremer[1], et y a vingt cinq balaiz, dix saphirs et vingt quatre perles; et poise neuf marcs et demy d'or. Et le pié, d'argent, poise cinq marcs et demy d'argent.

134. Item, une autre croix d'or pareille façon, et y a treize balaiz, dix saphirs et vingt perles; et poise sept marcs cinq onces d'or. Et le pié, qui est d'argent, poise quatre marcs six onces d'argent.

135. Item, une autre petite croix grossette, qui est de façon ancienne, garnye d'un costé et d'autre, c'est assavoir d'esmeraudes, saphirs, et de perles d'Escosse, et d'un des costez a ung camahieu ou mylieu; et poise ung marc cinq onces et demye d'or. Et le pié, qui est d'argent, poise ung marc une once d'argent.

136. Item, une autre croix garnye de pierrerie, et y a ung gros saphir ou mylieu, cinq balaiz et quatre petiz saphirs, douze esmeraudes pourfillée de menues perles; et poise ung marc six onces et demye d'or. Et le pié, d'argent, poise ung marc sept onces d'argent.

137. Item, une autre croix d'or, plaine, sans perles, où il a ung gros balay ou mylieu, huit petiz, treize petites esmeraudes et huit gros saphirs; et poise cinq marcs six onces d'or. Et le pié, qui est d'argent, poise quatre marcs cinq onces d'argent.

138. Item, une autre croix d'or toute pareille de façon et de pierrerie sans nuance; pesant six marcs quatre onces d'or. Et le pié, qui est d'argent, poise cinq marcs.

139. Item, une autre croix d'or, à ung crucifix ou mylieu et aux deux costez Nostre Dame et saint Jehan, et quatre Évangélistes aux quatre costez d'une partie de la croix et d'autre, garnye de quatre balaiz, quatre saphirs, d'une partie et d'autre, et vingt et quatre perles. Et dedans ladicte croix, a du fust de la Vraye Croix, et plusieurs autres relicques, soubz les quatre Évangélistes; pesant troys marcs sept onces d'or.

Et le pié de ladicte croix, d'argent doré, a troys pates, cizellé à six rondeaulx d'angres; et poise ung marc sept onces d'argent.

[1] Croix à quatre branches égales, comme on les faisait dans l'empire d'Orient.

140. Item, une croix d'or, à façon d'oultremer, garnye de menue pierrerie, et est la meilleure pierrerie à jour et pourfillée de menues perles, et y en fault plusieurs. Laquelle croix, monseigneur d'Anjou[1] donna au Roy. Pesant sept marcs d'or.

Et le pié d'icelle, d'argent doré, a six pans; et est le pommel, d'argent, tout ront; et est le dessus, tout ront, hachié à fleurs de liz; et poise quatre marcs d'argent.

141. Item, une autre croix d'or, d'ancienne façon, où il a ung crucifix ou mylieu, garnye de menue pierrerie et de demyes perles, et pend aux braz d'icelle deux balaiz, deux saphirs et quatre perles, à chesnettes d'or; et poise huit marcs six onces d'or.

Et est le pié d'icelle, d'argent doré, carré, à quatre Évangélistes enlevez, et est le pommel armoyé des armes de France; et poise cinq marcs cinq onces d'argent.

142. Item, une autre croix, double, à façon d'oultremer, garnie d'un costé et d'autre, c'est assavoir, ou fronc devant, dix esmerandes, huit saphirs, cinquante quatre perles, et en l'envers d'icelle a dix esmeraudes petites, à huit rubiz d'Alixandre; et est ladicte croix garnye de relicques en plusieurs lieux; et poise quatre marcs deux onces d'or.

Et est le pié de ladicte croix, d'argent doré de l'ouvraige de ladicte croix, garny de menue pierrerie; et poise deux marcs once et demye d'argent.

143. Item, la vieille croix d'or aux camahieux, en laquelle y a ung grant camahieu où est l'Annonciacion Nostre Dame ou mylieu, avec cinq autres camahieulx, six balaiz, neuf esmerandes, et le remenant garny de menue pierrerie et de perles d'Escosse; pesant. . .

Et le pié d'icelle, qui est d'argent tout plain, carré, sur quatre petites pates; et poise. . .

144. Item, une croix neufve, à camahieux, laquelle le Roy a nouvellement fait faire, en laquelle a dix camahieux, et est le camahieu du

[1] Louis de France, duc d'Anjou et roi de Sicile, frère de Charles V.

mylieu à ung crucifix hault enlevé, dix balaiz, huit esmeraudes, trente grosses perles; est est l'envers de ladicte croix néellée des armes de France, et ung *Agnus Dei* ou mylieu.

145. Item, une croix d'or, où il a ung crucifix enlevé, et aux deux costez l'ymage de Nostre Dame et de saint Jehan; en laquelle il a au devant dix sept pierres, c'est assavoir huit ballaiz et neuf esmeraudes; et aux quatre boutz, quatre Évangélistes d'or; et ou derrière, ou mylieu, est l'*Agnus Dei;* et aux quatre boutz a quatre signes de quatre Évangélistes, et douze pierres; et poise cinq marcs quatre onces d'or.

Et le pié de ladicte croix, qui est d'argent doré, esmaillé à l'ymage de Nostre Dame et de saint George, a quatre lionceaux d'argent dorez; pesant troys marcs.

146. Item, une croix d'or garnye de dix camahieux, douze ballaiz, huit esmeraudes, trente perles; et est ladicte pierrerie assise sur ouvraige de Venise; et par derrière est néellée, et a quatre Évangélistes, semée de fleurs de liz; pesant huit marcs quatre onces d'or.

Et le pié de ladicte croix, qui est d'argent doré, à façon d'un liz, et est néellé le pié, et taillé à serpens; pesant quatre marcs deux onces d'argent.

147. Item, une autre vieille croix d'or, à six camahieux, et a une pièce d'argent derrière, garnye de ballaiz, d'esmeraudes, de perles d'Escosse et de rubiz d'Alixandre; et y a quatre esmaulx sur les florons de divers ymages, de vieil esmail; pesant sept marcs troys onces et demye d'or.

Et est le pié, d'argent doré, carré, tout plain, à quatre patelettes de lyon; pesant deux marcs quatre onces et demye.

148. Item, une croix d'or cothidienne[1], qui est pour le grant autel, et est d'ancienne façon, et ung crucifix qui a une couronne en la teste, en laquelle a huit perles; et est ladicte croix toute grenetée, garnye de deux saphirs carrez et de deux ballaiz à huit costez; pesant six marcs deux onces d'or.

[1] Qui est d'un usage journalier.

Et le pié de ladicte croix, lequel est d'argent doré, d'ancienne façon, ouvré à jour; a troys serpentelles qui soustiennent ledit pié ; pesant cinq marcs d'argent et demy.

149. Item, une autre petite croix d'or, en laquelle il y a du fust de la Vraye Croix; et fut madame Ysabel de France.

150. Item, une autre croix d'or, en laquelle il a ung aignel blanc par dessoubz, et un pellican par dessus, à angeloz et à pierrerie.

YMAGES ET RELIQUIAIRES D'OR.

ET PREMIÈREMENT :

YMAGES DE NOSTRE DAME.

151. Ung ymage de Nostre Dame, dont le corps d'icelle et de son enffant sont d'or, à une couronne garnye de pierrerie, à ung fermail en la poictrine; et le dyadesme de son enffant, garny de perles, où il fault une perle; et tient en sa main ung fruitelet par manière de ceptre, où il a ung gros saphir; et poise quarente marcs, tant d'or, comme d'argent, c'est assavoir: l'ymage, environ treize marcs d'or, et l'entablement poise environ vingt sept marcs d'argent.

152. Item, ung autre ymage d'or de Nostre Dame qui a une couronne d'or à pierrerie, et tient ung petit reliquiaire de cristal, et est en ung grant tabernacle d'argent, et est appellée Nostre Dame de Vendosme; et poise, sur tout, quarente ung marc, c'est assavoir : l'ymage d'or, environ deux marcs d'or, et le demourant, qui est d'argent, trente neuf marcs d'argent.

153. Item, ung autre ymage d'or de Nostre Dame estant dans un tabernacle garny de grant foison de saphirs, de ballaiz et de perles; et est soustenu, ledit tabernacle, à angeloz d'argent; et le donna au Roy le sire de La Rivière; et poise, ledit ymage, quinze marcs d'or, et l'entablement poise trente quatre marcs d'argent.

154. Item, ung ymage d'or de Nostre Dame assiz en une chayère,

et a une couronne d'or sur sa teste, garnie de pierrerie, c'est assavoir, huit ballesseaulx, quatre saphirs et douze perles; et a, en la poictrine d'icelle, ung fermail en façon d'une rosette de six perles et ung balesseau ou mylieu; et tient, ledit ymage, en sa main, un reliquiaire en façon d'une fleur de lys garnye de trois ballesseaulx, trois saphirs et huit perles; et est, ledit ymage, assiz sur ung hault entablement d'argent doré, environné de six ymages à prophettes, et a ung reliquiaire ou front devant ledit entablement, que saint Joachim et saincte Anne tiennent; pesant. . .

155. Item, ung autre ymage de Nostre Dame, qui se euvre et clost, assiz en une chayère d'or, et tient une fleur de lis en sa main, garnye de troys balaiz, trois saphirs et huit perles, et à sa poictrine a ung fermail où il a six perles et un ballesseau, et en la couronne a huit balaiz, quatre saphirs, huit grosses perles et quatre menues; pesant, atout la couppe qui est dedens, douze marcs sept onces d'or.

Et le pié sur quoy ledit ymage siet, qui est d'argent doré, a huit prophètes autour, et a, ou mylieu, ung reliquiaire à douze escussons de France tout autour du pié de la pate; et est soustenu, le pié, de six angelotz; pesant cinquante et quatre marcs d'argent.

156. Item, ung ymage d'or de Nostre Dame garny autour de perles et de pierrerie.

157. Item, ung autre ymage d'or de Nostre Dame, et l'estuy, esmaillé d'azur.

158. Item, ung ymage d'or de Nostre Dame assiz en une chayère où sont dix perles, deux saphirs et ung ballay.

159. Item, ung ymage d'or de Nostre Dame en un estuy esmaillé de France.

AUTRES YMAGES ET RELIQUIAIRES D'OR DE DIVERS SAINTS.

ET PREMIÈREMENT :

160. Ung ymage d'or de saint Michel, lequel est sur un entablement garny de pierrerie, ouquel il a troys balaiz, deux saphirs, seize perles, et a, en l'escu dudit ymage, cinq gros ballaiz, dix perles, et, ou pom-

mel de l'espée que tient ledit ymage, ung gros balay percié, et ou front dudit ymage, a une croix, où il a ung ruby d'Orient et unze menues perles; et est le tabernacle, où est ledit ymage, d'argent doré; et poise ledit ymage douze marcs d'or, et le tabernacle, trente deux marcs d'argent.

161. Item, ung grant ymage d'or de saint Jehan Baptiste qui tient à une main ung *Agnus Dei*, et en l'autre main a une des jointes de son doy en ung reliquiaire, et ung dyadesme, et ung fermail en sa poictrine; et tout garny de pierrerie et de perles, assiz sur un pié d'argent. Et poise ledit ymage quatorze marcs d'or, et l'entablement poise huit marcs d'argent.

162. Item, ung autre ymage d'or de saint Denis qui tient son chef entre ses mains, et est la myttre et le collier et le pallion[1], garny de pierrerie; assiz sur un pié d'argent. Et poise ledit ymage six marcs deux onces d'or, et l'entablement poise huit marcs quatre onces d'argent,

163. Item, ung joyau d'or, où il y a du chef saint Estienne, environné d'esmeraudes et de rubiz d'Alixandre, assiz sur un pié d'argent. Et poise ledit reliquiaire deux marcs d'or, et le pié d'iceluy, qui est d'argent, poise deux marcs deux onces d'argent.

164. Item, ung ymage d'or de saint Thomas de Cantorbiere[2], revestu et myctré, garny de pierrerie et de perles, et y fault une esmeraude et les fanons de la mictre; pesant cinq marcs deux onces d'or.

Et le pié dudit ymage, qui est d'argent, poise quatre marcs deux onces et demye d'argent.

165. Item, ung ymage d'or de saint Loys de Marceille, revestu et myctré comme dessus, et tient une couronne entre ses mains, et est sa myctre et ladicte couronne, garnye de perles, et y fault une esmeraude: et poise troys marcs sept onces d'or.

Et le pié, qui est d'argent, poise troys marcs une once d'argent.

166. Item, ung autre ymage d'or de saint Loys de France, assiz en une chayère, laquelle est d'argent, que angeloz soustiennent sur

[1] Le pallium. — [2] Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, canonisé par le pape Alexandre III.

ung entablement; et est la couronne et reliquiaire que ledit ymage tient garnye de pierrerie; et poise ledit ymage troys marcs six onces d'or.

Et la chayère avec l'entablement et les angeloz, d'argent, poisent trente six marcs d'argent.

167. Item, ung ymage d'or de saint Charles, qui a une mictre et une couronne sur sa teste, garnye de saphirs, de ballaiz, esmeraudes et de perles, et tient une pomme de cristal, et est sarti sur son entablement d'argent; et poise ledit ymage unze marcs et demy d'or.

Et l'entablement poise six marcs et demy d'argent.

168. Item, ung ymage de saint Loys de France, de celle mesme façon, et a une couronne en sa teste et ung reliquiaire en sa main, garny de pierrerie, et est assiz sur un pié d'argent; et poise ledit ymage douze marcs d'or, et l'entablement, cinq marcs.

169. Item, ung autre ymage d'or de Dieu qui ist[1] d'un sépulcre de jaspe soustenu de quatre saints, c'est assavoir saint Denis, saint Charles, saint Loys de France et saint Loys de Marceille, et sont tous les ymages d'or; et est le dyadesme de Dieu et le reliquiaire qu'il tient garny de pierrerie; et poisent les ymages, qui sont d'or, environ quatorze marcs d'or.

Et l'entablement, environ vingt marcs d'argent.

170. Item, ung ymage d'or de saincte Katherine, garnye de perles et de pierrerie; et fut madame Ysabel de France.

RELIQUIAIRES ET JOYAULX D'OR.

PREMIÈREMENT :

171. Ung reliquiaire d'or en façon d'une nef, à porter le corps Nostre Seigneur, que deux angelotz soustiennent; et poise neuf marcs sept onces d'or.

172. Item, ung grant reliquiaire, où il y a plusieurs relicques, qui fut de Saint Germain des Prez, et est d'or par dessus les relicques,

[1] Qui sort.

garny de balaiz, de saphirs, d'esmeraudes et de perles, et en chascun costé ung angelot, assiz sur un grant entablement d'argent que le Roy y fist faire; ledit reliquiaire, d'or, pesant vingt marcs d'or.

Et l'entablement poise vingt neuf marcs d'argent.

173. Item, ung braz de saint Lucien, couvert de plate[1], garny de pierrerie, et est de boys dedens; et poise, si comme il est, huit marcs et demy.

174. Item, ung autre joyau d'or, par manière de tabernacle, garny de pierrerie et de perles, et y a une ymage de Nostre Dame assise, et y a d'une part l'ymage de saincte Katherine, et d'autre, de saincte Agnès, armoyé devant et derrière des armes de France; et poise neuf marcs neuf onces.

175. Item, ung autre tabernacle, garny de pierrerie et de perles, et a ung couronnement de Nostre Dame, et est esmaillé et ystorié de la vie Nostre Dame; et poise cinq marcs une once d'or.

176. Item, ung autre tabernacle garny de pierrerie, où la Décolacion saint Denis et ses compaignons est, et y fault, sur le fruitelet d'en hault, ung saphir, et en l'un des costez, ung balay; et poise troys marcs cinq onces.

177. Item, ung autre reliquiaire d'or, en façon de fleur de lys, où il a dessus ung angelot et deux aigles d'or aux costez, et est semé de plusieurs pierreries et perles; et poise deux marcs six onces d'or.

178. Item, ung autre petit reliquiaire, où il a une fleur de lys au bout et deux angelotz aux costez, semé de pierrerie et de perles; pesant ung marc six onces et demye d'or.

179. Item, ung autre petit reliquiaire, en tableau d'or, où il a ung camahieu ou mylieu, et a autour vingt sept grosses perles, troys saphirs et quatre balaiz; et poise ung marc cinq onces d'or.

180. Item, ung autre reliquiaire d'or, où il a ung Couronnement ou mylieu, et est garny de pierrerie dont il en fault plusieurs, et au doz, ung long saphir; pesant ung marc et demye once d'or.

[1] Lames de métal; ici lames d'or qui couvraient le bras de saint Lucien.

181. Item, ung autre petit tableau à reliquiaire, où les Troys Roys offrent, garny de perles et de pierrerie; et poise cinq onces.

182. Item, ung Sanson Fortin d'or, assiz sur ung lyon, garny de menue pierrerie, et tient ung petit vaisselet à mectre relicques en sa main; et poise deux marcs troys onces d'or.

183. Item, ungs tableaulx d'or platz, garniz de pierres et de perles, historiez dedens et dehors de la Passion et de plusieurs saints; pesant quatre marcs et demy d'or.

184. Item, ung autre tableau d'or plat, à ung crucifix enlevé[1] ou mylieu, garny de rubiz d'Alixandre, de perles et d'esmeraudes, esmaillé, au doz, de la Passion; et poise ung marc une once d'or.

185. Item, ung autre reliquiaire, ouquel a dix saphirs, huit rubiz, soixante dix huit perles, grosses et menues.

PETIZ JOYAULX PENDANS ET RELIQUIAIRES.

PREMIÈREMENT :

186. Une bouteillette d'or qui a une seraine, aux armes de France et de Bourgongne, et est brodée dedens; et poise troys onces cinq estellins d'or.

187. Item, une autre boiste, de cristal, garnye d'or, assise sur ung pié d'or; et poise ung marc une once.

188. Item, une autre boiste de cristal, garnye d'or bien tenurement, et pour ce n'est pas pesée.

189. Item, ung petit reliquiaire, où il souloit avoir[2] un camahieu où l'Annunciacion Nostre Dame est, lequel a esté osté pour mectre en la croix aux camahieux que le Roy a fait faire en ceste présente année, dont mencion est faicte cy-dessus; et y est demouré ung saphir et treize perles; et poise deux onces d'or.

190. Item, ung autre petit reliquiaire, où il a deux balaiz, ung saphir et dix sept grosses perles; et poise deux onces d'or.

[1] Crucifix de ronde bosse ou de relief. On trouve avec la même signification *eslevez*.

[2] Du verbe souloir, avoir coutume. Ici «souloit avoir» signifie : il y avait autrefois.

191. Item, ung autre petit reliquiaire, où souloit avoir la Véronnicque en ung camahieu, lequel a esté mis en la croix aux camahieux que le Roy a fait faire en ceste présente année, dont dessus est faicte mencion; et est demouré oudit reliquiaire ung ballay et treize perles; pesant deux onces.

192. Item, deux reliquiaires tous pareilz, de deux testes, à camahieulx, et a en chascun quatre perles et quatre ballesseaulx, excepté que, en l'un, a ung ymage de saincte Katherine, et, en l'autre, ung ymage de saint Jehan, esmaillée; pesant quatre onces et demye.

193. Item, ung autre reliquiaire, où il a ung saphir, à ung ymage de Dieu, enlevé, à une croisette dessus, garny de troys balaiz et de six grosses perles; pesant une once et demye.

194. Item, ung autre petit reliquiaire, garny de deux camahieux, troys saphirs, quatre ballesseaulx et six perles; pesant troys onces et demye.

195. Item, ung autre reliquiaire, où il a ung camahieu, ung balay et vingt troys grosses perles; pesant deux onces.

196. Item, ung autre reliquiaire, où il a une grosse croix garnye d'un gros saphir, d'un balay et quinze grosses perles; pesant deux onces.

197. Item, ung autre reliquiaire, où il a ung camahieu, ung saphir et quinze grosses perles; pesant troys onces.

198. Item, sept petiz pannceretz pareilz, à façon d'une coste, garniz de perles; pesant environ deux onces.

199. Item, une cassecte sur une coquille de perles, garnye de menue pierrerie, et est brodée; pesant ung marc.

AUTRES PETIZ JOYAULX ET RELIQUIAIRES D'OR, PENDANS ET À PENDRE,

LESQUELZ FURENT À FEUE MADAME MARIE DE FRANCE, JADIZ FILLE DU ROY.

PREMIÈREMENT :

200. Une petite croix d'or, à quatre balaiz, ung saphir et huit perles; pesant quinze estellins d'or.

201. Item, une croix d'or à ung crucifix, où sont douze perles, quatre saphirez, quatre balaiz; pesant une once.

202. Item, une autre croix, à huit perles, quatre balaiz et ung saphir, laquelle pend à ung fermillet où sont troys saphirs, ung balay et neuf perles; pesant deux onces.

203. Item, ung petit Crucifiement d'or, où est Nostre Dame et saint Jehan, assiz sur un entablement sans pierrerie; pesant une once.

204. Item, une croisecte d'or à ung crucifix, pendant à ung las vermeil; pesant cinq estellins.

205. Item, ung reliquiaire où dedens est ung myroer et la Gésine Nostre Dame, garny, à l'un costé, d'un ballay et quatre perles, et de l'autre costé, quatre ballaiz, quatre saphirs, quatre dyamans et quatorze perles; pesant six onces et demye.

206. Item, ung petit ymage d'or de Nostre Dame, assiz en une chayère, où sont dix perles, troys saphirs et ung balay; pesant troys onces.

207. Item, ung petit ymage d'or de Nostre Dame, en ung estuy esmaillié de France; pesant une once quinze estellins.

208. Item, ungs tableaulx d'or, où dedens est le Crucifiement et le Couronnement, garniz de perles, rubiz d'Alixandre et esmeraudes; pesant six onces.

209. Item, ungs autres tableaulx d'or, où dedens est saint Jehan et saincte Katherine, garny de perles, rubiz d'Alixandre et esmeraudes; pesant une once quinze estellins.

210. Item, ungs autres petiz tableaulx d'or, où dedens est l'Annunciacion.

211. Item, ung petit livret d'or où sont deux saphirs et perles; pesant une once.

212. Item, une pomme d'or, plaine d'ambre, garnye de pierrerie; pesant deux onces quinze estellins.

213. Item, ung myroer d'or où il a quatre saphirs et trente quatre perles; pesant troys onces.

214. Item, un croissant, à ung balay, quatre saphirs, deux dya-

mans, deux grosses perles et vingt autres, ouquel fault les deux dyamans; pesant quatre onces et demie.

215. Item, une escrevice d'or garnye de pierrerie; pesant douze estellins.

216. Item, ung lys d'or où il pend une sonnette d'or; pesant une once cinq estellins.

217. Item, ungs tableaux d'or où il y a ung crucifix enlevé d'une part, et, de l'autre, comme Nostre Seigneur trait hors d'enfer, Adam, Ève et saint Jehan; lesquelz furent madame Ysabel.

218. Item, ung myroer d'or garny de perles.

219. Item, ungs tableaulx d'or en quoy il a ung Crucifiement d'une part, et de l'autre, Nostre Dame et saint Jehan; et furent madame Ysabel.

220. Item, ungs tableaulx d'or en quoy il a ung ymage de Nostre Dame et saint Jehan; et furent madame Ysabel.

221. Item, ungs tableaulx d'or esquels il a ung ymage de Nostre Dame, de saint Jehan, de saincte Katherine et de saint Pol: et a petites perles par dehors l'estuy.

222. Item, ung cerf d'or garny de perles, dyamans, saphirs et rubiz.

223. Item, ungs tableaulx d'or à ymagerie, et sont les fermoers à daulphin, esmaillez; pesant quatre onces deux estellins une obole.

CALICES D'OR À PIERRERIE.

224. Le grant calice que le Roy a fait faire, lequel est esmaillé, en la couppe, à appostres, et est le pié et le pommeau à pierrerie. et la patène esmaillée et garnye de balaiz et de saphirs, à jour.

CALICES D'OR, SANS PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

225. Ung calice d'or, haultelet, et a en la patène ung long crucifix esmaillé sur fleurs de lys. Et fut acheté, par le Roy, des Jacobins d'Orléans; pesant troys marcs sept onces d'or.

226. Item, ung autre calice d'or qui a la tige esmaillée aux armes

de France, et ung pommel à esmaulx de plite; pesant troys marcs cinq onces cinq estellins d'or.

227. Item, ung autre calice d'or, d'ancienne façon, tout plain, et a ung *Agnus Dei* d'or cizellé en la patène; et poise deux marcs six onces d'or.

228. Item, ung autre grant calice d'or, d'ancienne façon, tout plain, et a une main cizellée qui seigne, en la patène; pesant quatre marcs cinq onces et demye d'or.

229. Item, ung autre calice d'or, à quoy l'en souloit chanter la basse messe du Roy à Meleun.

230. Item, ung grant calice d'or, pour les prélaz de la chappelle du Roy, ou pommel duquel a six esmaulx ronds des esmaulx de plite, et la tige armoyée de France; et est la pate à ung petit souage[1] à compas, et en la patène a ung esmail d'azur où est Dieu en sa majesté; pesant cinq marcs six onces d'or.

231. Item, ung calice d'or dont le pommel et la tige sont esmaillez de France, et en la pate, Dieu en sa majesté, et la patène esmaillée d'un esmail blanc; pesant troys marcs quatre onces.

232. Item, ung autre calice d'or, pour la chappelle aux confesseurs, dont le pommel et la tige sont esmaillez à bestes et à fleurs de liz et a, en la pate dudit calice, une croix, et en la patène, une croix d'une main qui seigne; pesant deux marcs deux onces.

233. Item, ung calice d'or, plain, esmaillé d'esmaulx de plite par le pommel, et, par la tige, de deux esmaulx de France; pesant deux marcs sept onces d'or.

234. Item, ung autre calice d'or, à ung tuyau carré, esmaillé des armes monseigneur le Daulphin; et sur la patène a ung *Agnus Dei*; pesant quatre marcs dix estellins.

[1] Soubassement, moulure. *Souage à compas,* souage divisé par des lignes en diverses parties, présentant des figures régulières, comme le carré, l'hexagone, l'octogone, le cercle. — Ce mot de *souage* ou *souaige,* qu'on rencontre si souvent dans les articles d'orfévrerie, est ainsi expliqué par M. Douët-d'Arcq: « cercle ouvragé terminant une pièce quelconque d'orfévrerie. »

235. Item, ung calice d'or qui a la tige esmailliée de France, et le pommeau semé d'esmaulx de plite, et la patène toute plaine; pesant deux marcs sept onces dix estellins.

BURETTES D'OR POUR CHAPPELLE

ET PREMIÈREMENT :

236. Deux burectes d'or garnies de pierrerie, et sont les couvescles en façon de mictres; et y a, en l'une, huit ballaiz, six saphirs et soixante quatre grosses perles, et, en l'autre, huit saphirs, six ballaiz et soixante quatre perles; et sont lesdictes burectes ystoriées à ymages enlevez.

237. Item, deux grans burectes d'or, qui servent à la chappelle du grant autel, à ung biberon, à ung esmail rond des armes de France; pesant ung marc sept onces et demye d'or.

238. Item, deux autres petites burectes, pour les confesseurs, à ung esmail rond, esmaillié de fleurs de lys comme dessus; pesant ung marc quinze estellins.

239. Item, deux burettes d'or pour chappelle, plaines et rondes, esmaillées sur le couvescle des armes du Daulphin, à deux saphirs dessus le couvescle; pesant ung marc escharcement[1].

PORTEPAIX D'OR.

PREMIÈREMENT :

240. La grant paix d'or, garnie de grant esmeraudes, balesseaux et perles en troche, et ung saphir en hault; pesant quatre marcs six onces.

241. Item, une grant portepaix, pour la chappelle du Roy, taillée aux armes de France d'un costé, et d'autre en manière de lozanges, et a une fleur de lys esmaillée de France, enlevée, et Nostre Seigneur par dessus; pesant deux marcs six onces.

242. Item, une autre portepaix, pour la chappelle des confesseurs, laquelle est cizellée au doz, et esmaillée d'un fin esmail de l'ymage de

[1] «Escharcement» signifie avec épargne, d'une manière mesquine; ici on doit traduire ce mot par *environ* ou *à peu près*.

Nostre Dame qui reçoit son enffant tenant une pomme; saint Joseau, les Pasteurs, dessoubz, et au dessus, plusieurs angelz; pesant ung marc et demy d'or.

ENCENCIERS ET NAVÈTES D'OR.

PREMIÈREMENT :

243. Ung grant encencier d'or; pesant huit marcs cinq onces.

244. Item, ung grant encencier d'or, à façon de maçonière[1] à six pignons, et est le pié de dessoubz à jour; pesant huit marcs troys onces.

245. Item, ung grant encencier d'or, pour la chappelle du Roy, ouvré à huit chapiteaulx en façon de maçonnière; et est le pinacle dudit encencier ouvré à huit osteaulx, et est le pié ouvré à jour; pesant huit marcs quatre onces cinq estellins d'or.

246. Item, ung encencier d'or, à quatre pignons et à quatre tournelles; pesant troys marcs quatre onces cinq estellins.

247. Item, ung autre encencier, à quatre anges; pesant cinq marcs quatre onces d'or.

NAVÈTES D'OR.

248. Une navète et une petite cuillier d'or, à encens.

249. Une navète d'or à mettre l'encens, avec la cuillier, laquelle est de plaine façon, et aux deux boutz de ladicte navète, a deux serpentelles; tout pesant ung marc six onces.

CLOCHÈTES ET BOISTES À MECTRE PAIN À CHANTER.

PREMIÈREMENT :

250. Une clochète d'or dont le tenon est d'une fleur de liz; et poise, atout le batant, ung marc une once.

251. Item, une grant boiste d'or à mectre pain à chanter, laquelle

[1] Ouvrage exécuté dans un style architectural. Le moine Théophile a décrit, dans le *Diversarum artium schedula*, un encensoir de ce style, très en vogue au moyen âge.

a six carres esmaillées de la Passion et de lettres, et est la pate du fruitelet dessus des armes de France; pesant deux marcs.

252. Item, une autre petite boiste d'or, pour la chappelle aux confesseurs, dont le couvescle est taillié à quatre escussons de France et trois rozes, et ou mylieu a ung *Agnus Dei* d'or; pesant cinq onces cinq estellins.

253 Item, une boiste d'or à mectre pain à chanter, et est le couvescle esmaillé aux armes monseigneur le Daulphin, et sur le fruitelet ung saphir; pesant ung marc sept estellins une obole d'or.

EAUEBENOISTIERS ET LEURS ASPERGÈS[1] D'OR.

PREMIÈREMENT :

254. Ung eauebenoistier et son aspergès d'or, que l'on mect au chevet du Roy, de nuyt : tout ront, cizellé par dehors à lozanges et fleurs de liz, pendant à une chaisne d'or; pesant troys marcs une once d'or.

255. Item, ung eauebenoistier et l'aspergès d'or, à six costes, à quatre escussons esmaillez de France; pesant huit marcs sept onces d'or.

VAISSELLE ET JOYAULX D'OR[2].

ET PREMIÈREMENT :

COUPPES ET LEURS AIGUIÈRES D'OR.

256. La couppe d'or qui fut Charlemaigne, laquelle a les saphirs à jour; et poise cinq marcs cinq onces et demye d'or.

257. Item, une couppe d'or semée d'esmaulx de plite et de pierrerie, et a ung saphir ou fruitelet, et sont les armes de la royne de Bourgongne dedens; pesant dix marcs demye once d'or.

258. Item, une choppine de mesmes, et a ung colet des armes de France; pesant cinq marcs deux onces d'or.

[1] Le goupillon. — [2] Garnis de pierrerie.

259. Item, une autre couppe d'or, où les armes de Bretaigne et de Savoye sont dedens, garnye de pierrerie et de perles; pesant cinq marcs deux onces et demye d'or.

260. Item, une aiguière de mesme; pesant quatre marcs deux onces d'or.

261. Item, une autre couppe d'or sur ung hault pié, assise sur six lyonceaulx, semée d'esmaulx de plite, garnie de grenaz et de saphirs; pesant sept marcs d'or et troys onces.

262. Item, une couppe d'or à couvescle, aux armes de la royne Jehanne de Bourbon, et a sur le fruitelet ung saphir et quatre perles entour; pesant cinq marcs cinq onces d'or.

263. Item, ung voirre d'or garny de doublaiz rouges; pesant deux marcs deux onces.

264. Item, une couppe d'or à façon de roze, à un esmail de France ou fons, et est la pate semée de grenas et de saphirez, et est le couvescle esmaillé, ou fons et ou pommel, de France, et a ung saphir ou fruitelet; pesant cinq marcs dix estellins.

265. Item, ung voirre d'or à couvescle, semé de grenas à jour; pesant deux marcs deux estellins une maille.

HANAPS ET LEURS AIGUIÈRES D'OR GARNIES DE PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

266. Ung hanap d'or assiz sur ung trépié, garny de perles, rubiz d'Alixandre et d'esmeraudes, et est semé d'esmaulx de plite; pesant six marcs six onces d'or.

267. Item, ung autre hanap couvert et une aiguière de mesmes esmaillée à fleurs de liz, et sur les fruitelez[1] ung saphir et six perles; pesant unze marcs et demy d'or.

268. Item, ung hanap d'or à couvescle et une aiguière de mesmes,

[1] Ce mot, qu'on trouve encore écrit *fruitellet*, *fretelet*, *frutelet*, signifie le bouton du couvercle de toute sorte de vases : hanap, aiguière, calice. *Fretel* a la même signification.

liez en façon de cerceaulx, et a sur le fruitelet en chascun d'iceulx ung liz, où il a ung saphir et quinze perles; et en l'ance de l'aiguière a deux perles, et y fault une pierre; pesant huit marcs six onces d'or.

269. Item, ung hanap d'or cizellé, esmaillé, ou fons et ou couvescle, des armes de France, et est le fruitelet, dessoubz, esmaillé de blanc et d'azur, et sur le fruitelet a ung saphir et troys perles; pesant huit marcs une once cinq estellins d'or.

270. Item, ung hanap d'or cizellé à costes par dehors, et l'aiguière de mesmes; ledit hanap greneté et son couvescle, par dedens, et le fruitelet du hanap, d'un saphir et d'une grosse perle; et a, l'aiguière, sur l'anse, deux marguerites et une perle, et ou fruitelet ung balay par manière de cueur; pesans neuf marcs une once.

271. Item, ung hanap à couvescle, d'argent dedens, et une aiguière d'or de mesmes, le biberon d'icelle. d'une seraine[1]. et le fruitelet du hanap, d'un gros balay; pesans unze marcs cinq onces.

272. Item, ung hanap d'or couvert, plumeté[2] dehors, et l'aiguière de mesmes greneté[3] dedens, et sont les fruittelès, de deux saphirs; pesans huit marcs d'or.

273. Item, ung hanap d'or, couvert, et a ung saphir et quatre perles ou couvescle; pesant. . .

274. Item, ung grant hanap d'or à couvescle plain, et est le colet armoyé des armes de la royne Jehanne de Bourbon, et sur le fruitelet ung saphir et quatre perles; pesant sept marcs deux onces d'or.

275. Item, une aiguière d'or, et a sur le fruitelet ung saphir; pesant deux marcs cinq onces dix neuf estellins d'or.

276. Item, ung hanap d'or goderonné, esmaillé par dehors à ymages qui sont lettres et à couronnes par dessus; et a, ou fruitelet, ung saphir et quatre perles; pesant deux marcs six onces.

277. Item, ung autre hanap d'or, à couvercle neeslé, à ung esmail

[1] Sirène.
[2] Orné d'une gravure figurant des plumes.
[3] Orné de points, pointillé. (Du Cange, v° *Granatus.*) On trouve des coupes grenetées par dedans aux articles 1374, 1376, 1379.

de troys fleurs de lys ou fons du couvescle, et est le fruitelet d'un beau ruby balay; pesant trois marcs cinq onces d'or.

278. Item, ung autre hanap cizellé de rozes et fleurs de bourresches, à ung fruitelet d'un lys et un saphir dedens; pesant cinq marcs d'or.

279. Item, ung autre hanap d'or et d'argent à couvescle, et y a ung fruitelet à ung lys blanc et ung balay dessus; pesant trois marcs II estellins I obole.

280. Item, ung hanap d'or plain, à couvescle, et a ou fons du hanap ung esmail de plite, et ou couvescle ung plus petit, et est le fruitelet, d'un balay dessus troys saphirs et troys grosses perles; pesant quatre marcs sept onces et demye.

281. Item, l'aiguière de mesme, qui est à façon d'une poire, et est le fritelet de la façon dessus dicte, garny d'un gros saphir, troys petiz et troys grosses perles; pesant deux marcs trois onces et demye.

GOBELETZ ET LEURS AIGUIÈRES D'OR, GARNIES DE PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

282. Ung gobelet à façon de calice, à croissans et à anneletz pendant, et a, ou fons, ung aigle esmaillé de blanc; garny de balaiz, de saphirs et de grosses perles; pesant quatre marcs cinq onces d'or.

283. Item, ung gobelet avec son aiguière, esmaillez de gens qui sont sur bestes sauvages, et en chascun a ung fritelet où a troys balaiz et ung saphir; pesant six marcs six onces d'or.

284. Item, ung gobelet d'or plain, esmaillé ou fons des armes de France, et a ung balay sur le couvescle; pesant trois marcs une once cinq estellins d'or.

285. Item, ung gobelet de cristal, garny d'or, où il a ung fritelet, ou couvescle ung saphir garny de perles, de quoy il en fault une; et poise quatre marcs.

286. Item, ung autre goubelet d'or à couvescle, à huit saphirs à jour, et ou fons **J K** esmaillé de France; pesant troys marcs deux onces.

287. Item, ung gobelet d'or à couvescle, ouquel a sur le couvescle ung ange, ouquel a cinq assiectes, et en chascune a quatre perles et ou dyamant ou mylieu, deux saphirs et deux rubiz balaiz. Et oudit gobelet a vingt et ung ruby balaiz, quinze saphirs et XXXIII assiectes de perles, en chascune quatre perles. Et, ou pié, dessoubz, a troys faucons, lesquelz ont chascun ung annelet au col, et en chascun annelet a ung dyamant, et, ou pié, dessoubz les faucons, a XXXII perles, et autour, dessoubz, a une guerlande de perles et une aussi ou pié de dessoubz; et poise unze marcs cinq onces et demye.

288. Item, une aiguière d'or, de mesme ledit goubelet, esmaillée de rouge cler; et a sur le fruitelet ung griffon ouquel a cinq assiectes de perles, et en quatre d'icelles a ou mylieu ung dyamant, et tient ledit griffon, à ses piez, ung saphir, et sur la couronne de sa teste a ung ruby ballay. Et, a, en ladicte ayguière, quinze rubiz balaiz, dix huit saphirs et trente cinq assiectes de perles, ou a en chascune quatre perles, et autour du bout dessus, a une guerlande de perles, et aussi ou pié dessoubz, et oudit pié a troys faucons, lesquelz ont chascun au col ung annelet où il a en chascun ung dyamant, et oudit pié, dessoubz, a vingt quatre perles; et poyse douze marcs une once.

289. Item, ung autre gobelet d'or couvert, et l'esguière de mesmes, esmaillée d'esmaulx de plite, et sur les fruitellez, deux gros saphirs et six grosses perles; pesans six marcs sept onces.

290. Item, ung autre goubelet d'or couvert, semé de rozes, à trois gros balaiz et une grosse perle sur le fruitelet, et est, ou fons, esmaillié de l'Annonciacion et de la teste Dieu ou fons du couvescle; et poise quatre marcs cinq onces et demye d'or.

291. Item, une aiguière d'or de mesmes, à rozes d'esmaulx de plite, et a ung fruitelet de troys petites perles et ung saphir; pesant quatre marcs demye once.

292. Item, ung autre goubelet d'or couvert, appellé trippet, et a une perle ou fruitelet et ung balay dessus; pesant troys marcs d'or.

293. Item, ung autre goubelet et une aiguière d'or, esmaillez à vierges; les couvescles du goubelet et aiguière, garniz de pierrerie, et

les fruitelez, de marguerites, et ung saphir dessus; pesant huit marcs quatre onces.

294. Item, ung gobelet d'or et une aiguière, esmaillez de violettes de rouge cler, garny de pierres et de perles; pesant huit marcs.

295. Item, ung autre goubelet et une aiguière d'or à façon d'acolye, garniz de pierrerie, c'est assavoir, au gobelet, cinq saphirs, six balaiz et trente huit perles, et en l'aiguière, huit saphirs, neuf balaiz et quarante perles; pesant dix marcs et demy d'or.

296. Item, ung autre goubelet et une aiguière d'or, à goderons, dont les fruitelez sont d'un saphir et de perles; pesant cinq marcs cinq onces d'or.

297. Item, ung gobelet et une aiguière d'or, liez de cerceaulx en façon de tonneaulx, et en chascun a ung fruitelet d'un lys, et sur le lys du goubelet a ung saphir, et sur le fruitelet de l'aiguière a une perle; pesans six marcs six onces.

298. Item, ung gobelet d'or, esmaillé, en façon de marguerite, et a sur le fruitelet une perle sur ung lys; pesant deux marcs.

299. Item, ung petit gobelet d'or tout plain, appellé trippet, et a sur le couvescle ung esmail rond des armes de mons. de Valoys, et a, sur le fruitelet du couvescle, ung petit saphir; pesant ung marc deux onces.

300. Item, ung autre petit goubelet d'or, hachié à couronnes tout entour, et a, ou souage de dessoubz, perles enfilées en or; pesant ung marc troys onces d'or.

301. Item, ung autre goubelet et l'aiguière de mesmes, esmailliez de violettes de mars, et sont le fruitelez, d'une perle; pesant troys marcs cinq onces quinze estellins.

302. Item, ung autre goubelet couvert d'osse, à esmaulx de France, et taillié, et est le fruitelet garny de perles et ung saphir dessus; pesant troys marcs troys onces.

303. Item, ung autre goubelet couvert, appellé trippet, et a ou fruitelet ung saphir; pesant deux marcs deux estellins obole.

304. Item, ung autre goubelet d'or à couvescle, tout plain, néellé,

ou fons semé de fleurs de lys, et est le fruitelet d'un saphir; pesant deux marcs une once cinq estellins d'or.

305. Item, ung petit goubelet d'or en façon de roze, sans esmail, a ung fruitelet d'un lys et ung petit saphir, à ung esmail ront de France ou couvescle; pesant deux marcs six onces cinq estellins.

306. Item, ung autre goubelet d'or à couvescle, en manière d'un bouton d'une haulbelouere et ung fruitelet à quatre perles et ung longuet saphir dessus; pesant deux marcs cinq onces.

307. Item, ung petit goubelet d'or ront, tout plain, appellé trippet, et a ung petit fritelet dessus le couvescle à une grosse perle, et par dedens le couvescle a un **K** couronné taillé; pesant deux marcs quinze estellins.

308. Item, ung goubelet d'or plain, sans esmail, et est le fritelet d'un lys esmaillé de blanc et de bleu, et dessus a un saphir; pesant deux marcs.

ESGUIÈRES D'OR DESPAREILLES GARNIES DE PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

309. Une grant esguière semée d'esmaulx de plite, garnye d'esmeraudes, de perles et de rubiz d'Alixandre, et a ou fons, par dehors, une rosecte d'esmaulx de plite; pesant sept marcs quatre onces d'or.

310. Item, une autre aiguière à façon d'un lys, garnye de balaiz et de perles; pesant quatre marcs quatre onces d'or.

311. Item, une autre esguière d'or plumetée et taillée, le couvescle garny de pierrerie, et est le fruitelet d'un ballay; pesant cinq marcs d'or.

FLACONS D'OR GARNIZ DE PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

312. Deux grans flacons d'or en façon de coquilles, couronnez de couronnes garnies de pierrerie, et ou mylieu saint Charles enlevé; pesans quarente deux marcs.

313. Item, deux bariz d'or semez d'esmaulx de plite et de perles, et ont les tissuz de soye ynde[1]; pesans seize marcs.

POTS, PINTES ET CHOPINES, GARNIES DE PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

314. Une quarte d'or carrée, à huit carres, garnie d'esmeraudes, de rubiz d'Alixandre et de perles; pesant VIII marcs VI onces.

315. Item, ung pot carré, long et gresle, esmaillé d'esmaulx de plite vers, à menue pierrerie; pesant huit marcs deux onces et demye.

316. Item, une pinte semée d'esmaulx de plite et à saphirs environnez de rubiz d'Alixandre et de perles; pesant sept marcs d'or.

317. Item, ung vieil pot, à ung ancien biberon, et est garny de pierrerie, dont il en fault plus de la moictié; et poise six marcs deux onces.

318. Item, une choppine d'or plaine, à un esmail de France et de Bourgongne dedens le couvescle, et dessoubz le fruitelet a troys perles d'Escosse; pesant deux marcs quatre onces deux estellins.

319. Item, ung pot ront, longuet, semé de pierrerie, lyé de cinq cerceaux; pesant six marcs deux onces d'or.

SALIÈRES D'OR GARNIES DE PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

320. Une salière en manière de nef, garnye de pierrerie, et aux deux boutz a deux daulphins, et dedens deux singes qui tiennent deux avirons. Et autour de la salière, a huit balaiz et huit saphirs et vingt huit perles. Et au long du mast de la nef, qui est d'or, a quatre cordes de menues perles, et y a deux balaiz et deux saphirs percez, et une grosse perle à moulinet pendant à une chayne d'or au col d'un singe qui est sur le mast. Et ou pié de ladicte salière, a six ballaiz et six saphirs et vingt quatre perles. Pesant huit marcs troys onces.

321. Item, une salière d'or que tient un enffant sur ung cerf, couronné de pierrerie; pesant sept marcs six onces d'or. Et fault ung

[1] De couleur d'azur.

petit floron où il avoit ung ballesseau et cinq perles. Lequel a depuis esté rendu, tout garny, par Berthault de Landes.

322. Item, une salière d'or où sont deux coquilles d'or à couvescle, et sur le couvescle de chascune a ung pommelet esmaillé de France, et une perle ronde, et, au dessus, est la grant serpent qui estoit au Louvre d'ancienneté, assise en or, en laquelle pendent à chaynettes d'or troys esmeraudes, troys saphirs, deux langues de serpent, deux escussons de France, et huit autres pierres. Et est le pié d'icelle d'argent doré, à deux escussons de France, lequel est soustenu de six lyons; pesant, c'est assavoir ladicte salière, six marcs cinq onces d'or, et le pié, huit marcs troys onces d'argent.

323. Item, une salière par manière d'une perdrix, de cassidoine, pourfilée de pierrerie et de perles, armoyée de France et de Navarre: et poise troys marcs quatre onces.

324. Item, une salière, d'une serpent qui a le corps d'une pourcelette, à cinq langues de serpent[1], et à quatre saphirs pendans; pesant cinq marcs six onces.

325. Item, une salière en façon de navette à pié, enhachié sur le couvescle à quatre Évangélistes, et dessoubz, de Prophètes qui jouent d'instrumens, garnie de balaiz, de saphirs, d'esmeraudes et de perles; pesant quatre marcs et demy d'or.

326. Item, une petite navète de jaspre, assise sur un pié d'or, garnie de pierrerie, en laquelle il fault de la pierrerie; et poise deux marcs quatre onces.

327. Item, une autre salière d'or, dont la nef est de deux serpens l'un contre l'autre, et le fretelet, des queues de deux serpens, et ung balay dessus le pié; garnye de pierrerie; pesant troys marcs sept onces quinze estellins d'or.

[1] Les salières sont souvent accompagnées de langues de serpent, parce qu'on supposait que, plongées dans le sel, elles pouvaient déceler la présence du poison qui y aurait été introduit. Voyez ci-après l'article 1606.

DRAGOERS D'OR GARNYS DE PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

328. Ung dragouer d'or, couvert, garny de balaiz, de saphirs et de perles; pesant, à tout son couvescle, douze marcs deux onces d'or.

329. Item, ung autre dragoer, sans couvescle, aux armes de Castelles, garny de balaiz et de perles; pesant vingt ung marc d'or.

CUILLIERS ET FOURCHÈTES D'OR À PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

330. Une cuillier et une fourchette d'or, où il a deux balaiz et dix perles; et poise deux onces cinq estellins d'or.

331. Item, une grant cuillier d'or, à ung saphir au bout.

332. Item, une autre cuillier d'or, et au bout du manche ung balay percé; pesant une once dix estellins.

333. Item, une fourchette d'or à manche tors, à ung saphir percé au bout; pesant dix estellins.

VAISSELLE D'OR SANS PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

NEFZ ET BACQUETZ.

334. La grant nef d'or, à deux angelz sur les deux boutz, à quatre escussons esmaillez de France, dont les deux sont à troys fleurs de lys, et les autres, semez de fleurs de lys, et six lyons d'or qui la soustiennent; et poise cinquante troys marcs quatre onces d'or.

335. Item, une petite nef d'or plaine, à deux serpens aux deux boutz, semée d'esmaulx de France; pesant trente ung marcs d'or.

336. Item, ung autre nef d'or toute plaine, assise sur quatre lyons; et poise trente neuf marcs une once d'or.

337. Item, la grant nef du Roy, que la ville de Paris luy donna, toute plaine; pesant VI^{xx}V marcs d'or.

338. Item, ung grant bacquet d'or, lequel est soustenu de quatre seraines; pesant vingt cinq marcs ung once d'or.

339. Item, une basse nef, à deux anneaux aux deux boutz qui tiennent à deux testes de lyon, semée d'esmaulx de plite; pesant vingt marcs d'or et demye once.

FLACONS D'OR SANS PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

340. Deux flacons d'or tous plains, et ou mylieu a troys fleurs de lys et une couronne enlevez; et a deux bugles[1] enlevez, à quoy l'ance pend; et poisent quarente six marcs sept onces troys estellins d'or.

341. Item, deux flacons d'or à tissus de soye, esmaillez d'un escusson et d'un timbre des armes de monseigneur le Daulphin; pesans vingt huit marcs deux onces d'or.

342. Item, ung petit barillet d'or, à mectre triacle[2], que le Roy fait porter avec lui continuellement; et est ouvré à ung osteau, et ou mylieu aux armes de la royne Jehanne de Bourgongne, et pend à une chayne d'or.

ESTAMOIES[3] D'OR SANS PIERRERIE.

343. Six estamoies d'or, esmaillez d'un esmail rond sur ung couvescle; et poise huit vings dix sept marcs d'or.

JUSTES[4] D'OR.

344. Douze justes d'or rondes, et en chascune ung esmail rond des armes de France; et poisent six vings sept marcs six onces et cinq estellins d'or.

[1] Buffles.

[2] Thériaque, médicament composé, que, au moyen âge, on croyait propre à combattre les poisons et à guérir la morsure des serpents.

[3] Grand vase à deux anses posé sur la table à manger pour contenir des liquides. D'après les termes de l'article 1292, il paraîtrait que ce vase était d'origine arabe.

[4] Vases de table destinés à contenir le vin. Leur capacité était invariable, mais leurs formes étaient très-diverses.

345. Item, six bien grans justes d'or, toutes plaines, à ung esmail ront de France ou couvescle; pesans six vings huit marcs d'or.

YDRES[1] D'OR.

ET PREMIÈREMENT :

346. Deux ydres d'or, à mectre eaue, où il a ou mylieu la teste d'un lyon sur le ront, et y a en chascun costé ung homme sauvage qui porte lance, et six esmaulx de France ou pyé, dessoubz, et ou mylieu ung esmail à ymages; pesant quarente et deux marcs une once d'or.

347. Item, ung autre ydre d'or plaine, fermant à clef, à deux esmaulx de fleurs de lys enlevées; pesant quinze marcs une once d'or.

QUARTES[2] D'OR.

ET PREMIÈREMENT :

348. Une quarte d'or semée d'esmaulx de plite aux armes de France et d'Angleterre; pesant six marcs six onces d'or.

349. Item, douze quartes d'or, de pleine façon, esmaillé d'un esmail ront sur chascun couvescle; et poisent quatre vings marcs quinze estellins d'or.

350. Item, une quarte d'or, armoyée en la panse des armes d'un pape : et est d'ancienne façon; et poise sept marcs six onces.

POTZ, PINTES, CHOPPINES, BROCZ ET AMPOULLES.

ET PREMIÈREMENT :

351. Ung pot carré, semé d'esmaulx longuetz de plite, et le fruitelet, d'euvre de Sarrazins; pesant sept marcs quatre onces d'or.

352. Item, deux petiz potz d'or, d'une façon, à un petit goderon en la gueulle, et a chascun sur le couvescle ung escu à troys fleurs de

[1] Vases pour contenir l'eau; cruche.

[2] Vase destiné à recevoir une certaine quantité de liquide, une pinte, suivant Rochefort. D'après M. de Laborde (*Glossaire*), la quarte contenait deux pintes.

lys, et ont souages par le colet et par le ventre; pesans troys marcs cinq onces quinze estellins.

353. Item, une aiguière d'or, d'icelle façon, à ung biberon[1] à troys tuyaulx; pesant ung marc quatre onces cinq estellins d'or.

354. Item, ung grant pot d'or.

355. Item, deux potz d'or, chascun de deux pintes, tous plains, et a ou couvescle ung esmail ront armoyé des armes de France, et sont, les hanses, taillées à bestes et à feulles; pesans seize marcs et demy d'or.

356. Item, une pinte[2] d'or, armoyée par la pance des armes d'un pape, et est d'ancienne façon; pesant quatre marcs troys onces.

357. Item, une choppine de vieille façon, à troys escussons en la pance et ung tiaire[3] sur le couvescle; pesant troys marcs cinq onces cinq estellins d'or.

358. Item, deux brocz hachiez; pesans unze marcs six onces.

359. Item, quatre empoulles d'or torses, et en chascune a ung esmail ront, sur le couvescle, des armes de France; pesans dix huit marcs sept onces et demye d'or.

POTZ À AUMOSNE[4], D'OR.

ET PREMIÈREMENT :

360. Ung grant pot à aumosne, à deux ances de deux lyons, et quatre escussons de France par pié; pesant trente six marcs cinq onces d'or.

361. Item, ung autre pot d'or à aumosne, de celle mesme façon; pesant vingt marcs quatre onces et demye d'or.

[1] Goulot; appendice joint à un vase destiné à recevoir des liquides et par où ils s'écoulent.

[2] Ce vase, qui contenait exactement une pinte de Paris, devait servir, au besoin, à mesurer les liquides. La pinte de Paris équivalait à 0^{lit},931. Voy. 1316 et 1633 et suiv.

[3] Triaire, soldat du troisième corps de la légion romaine.

[4] Vase destiné à recevoir les restes des repas qu'on distribuait aux pauvres. A l'article 1647, on trouve, sous le titre de *pots à aumosne* : «La grant corbeille de l'aumosne,» où l'on réunissait les restes du pain.

362. Item, ung grant godet nommé aumosnière, à deux hances, taillié de vieille façon; pesant douze marcs quatre onces.

COUPPES D'OR ET LEURS AIGUIÈRES.

PREMIÈREMENT :

363. La couppe qui fut mons. saint Loys, avec son aiguière plaine, sans esmaulx; pesant sept marcs six onces.

364. Item, une autre couppe esmaillée, qui fut audit mons. saint Loys; pesant cinq marcs.

365. Item, une grosse couppe d'or toute plaine, qui fut au roy Dagoubert, a tout son couvescle; pesant quatre marcs d'or.

366. Item, une grant couppe d'or, sans couvescle, à esmaulx de plite à jour; pesant quinze marcs d'or.

367. Item, une couppe et une aiguière d'or pareille, semez d'esmaulx, et sont les armes de Coucy en ladicte couppe; pesans cinq marcs six onces cinq estellins.

368. Item, une couppe d'or toute esmaillée d'esmaulx de plite, et a une Annonciacion Nostre Dame ou fons dedens; pesant huit marcs quatre onces.

369. Item, une couppe d'or qui estoit entre les joyaulx de Normendie; pesant cinq marcs deux onces douze estellins.

370. Item, une très petite couppète d'or plaine, en façon d'un voirre, qui fut mons. saint Loys, où il mesuroit la porcion de l'eaue qu'il buvoit en son vin; pesant ung marc demye once d'or.

371. Item, une très belle couppe d'or et très bien ouvrée à esmaulx de plite à jour, et est le hanap d'icelle à esmaulx à jour, et le pommeau ouvré à maçonnière bien déliée à petiz ymages, et est le pié assiz sur six lyonceaux; pesant quatorze marcs six onces d'or.

HANAPS ET LEURS AIGUIES D'OR.

ET PREMIÈREMENT :

372. Ung hanap en forme d'un petit bassin d'or, qui fut mons.

saint Loys, qui est d'anciens esmaulx; pesant deux marcs six onces d'or.

373. Item, ung autre hanap couvert, néellé par dehors à Roys, et a ung Roy sur le fruitelet; pesant six marcs d'or.

374. Item, ung autre grant hanap à couvescle, esmaillé à escussons des armes de France et à levriers noirs; et sont les armes du sire de Labret en la pate; pesant cinq marcs sept onces d'or.

375. Item, ung hanap à piez, sans couvescle, esmaillé des armes de France et de Bourgongne; pesant quatre marcs demye once d'or.

376. Item, ung hanap à une oreille aux armes de France et de Bourgongne; pesant deux marcs cinq onces d'or.

377. Item, une douzaine de hanaps d'or, cizellez à vignettes, et une roze, esmaillez de France ou fons; pesant xxxv marcs d'or.

378. Item, douze hanaps d'or plains, à une roze ou fons esmaillée de France et une frèze ou mylieu; pesant trente quatre marcs six onces d'or.

379. Item, douze autres hanaps d'or, tous plains, de semblable façon à ceulx devant escripz; et poisent environ xxxvi marcs d'or.

380. Item, ung hanap d'or, sans couvescle, aux armes de monseigneur le Daulphin; pesant deux marcs cinq onces d'or.

381. Item, ung hanap d'or à claveau, sans pié, ouvré à feuillages enlevées, et ou fons est ung grant esmail de plite et cinq petiz environ; pesant deux marcs cinq onces quinze estellins.

382. Item, ung hanap d'or aux armes de mons. d'Estampes, et est sans couvescle : enlevé de lys et de fleurs de lys; pesant troys marcs cinq onces et demye d'or.

383. Item, ung hanap d'or couvert, dont la pate, les bors et le fruitelet sont d'or, et le demourant, d'argent greneté, aux armes de monseigneur le Daulphin; et a ung esmail, ou fons, de l'ymage Nostre Dame; pesant ung marc sept onces d'or.

384. Item, cinq hanaps d'or à souage, esmaillez ou fons, et y a ung **K** blanc; pesans dix marcs six onces cinq estellins.

385. Item, ung autre hanap d'or à couvescle, à souage, à ung es-

mail ront, ou fons, de France, et est, ou mylieu, la teste Dieu sur rouge cler, et ou fons du couvescle, et le fruitelet esmaillé de France; pesant troys marcs deux onces d'or.

386. Item, ung autre hanap d'or plain, à couvescle, de la façon d'un calice, et a ung fruitelet d'une roze; pesant deux marcs trois onces obole d'or.

387. Item, ung vieil hanap d'or sans couvescle, à ung esmail, ou fons, d'un ymage de Nostre Dame et son enffant; pesant deux marcs une once deux estellins une obole d'or.

388. Item, ung autre hanap d'or sans couvescle, semé de fleurs de lys et de lys de taille, à ung esmail d'un escu de France, ou fons, que tiennent troys angelz; pesant troys marcs une once d'or.

389. Item, ung petit hanap d'or sans couvescle, et a, ou fons, ung esmail ront de France; pesant sept onces dix sept estellins une obole d'or.

390. Item, ung hanap d'or à couvescle, dont le fruitelet est d'une fleur de lys double, et a deux esmaulx à ymages de Nostre Seigneur; pesant quatre marcs une once et demye d'or.

391. Item, ung autre hanap couvert, en guise de roze, et a ou couvescle esmaulx à ymages de Roy, et est le fruitelet des armes de France; pesant trois marcs cinq onces douze estellins une maille d'or.

392. Item, ung hanap d'or à couvescle, esmaillé de la vie sainte Agnès; pesant six marcs.

393. Item, ung autre hanap d'or sans couvescle, cizellé dedens, et dehors a ung esmail de Nostre Seigneur qui monstre ses playes; pesant deux marcs une once sept estellins une obole.

394. Item, ung autre hanap d'or sans couvescle, cizellé, à ung esmail de deux papegaux[1]; pesant deux marcs deux onces sept estellins une obole.

395. Item, ung hanap d'or plain, à couvescle, à ung grant esmail, ou fons et ou couvescle, des armes de France et d'Évreux, à testes de

[1] Perroquets.

roys et de roynes, et est le fruitelet esmaillé à fleurs de lys, et à **K K** parmy; pesant quatre marcs sept onces.

TASSES D'OR PLAINES.

ET PREMIÈREMENT :

396. Six tasses d'or plaines, sans esmail, à une fleur de lys taillée ou fons par dehors; pesans sept marcs troys onces d'or.

397. Item, quatre autres tasses d'or toutes plaines, à ung souage, et a, ou fons, ung esmail en guise de roze, et une frezecte ou mylieu: et poisent cinq marcs sept onces dix estellins d'or.

398. Item, quatre petites tassettes d'or qui ont chascune deux oreilles, esquelles a une dame qui tient en sa main deux penonceaulx, et a deux dragons aux deux costez; pesant troys marcs sept onces d'or.

399. Item, une tasse d'or toute plaine, à ung petit souage, et a ung couvescle bien plat, et dessus le couvescle a ung pommelet d'or à six carres, et par dedens a ung esmail aux armes de France à une estoille ou mylieu; et poise troys marcs six onces.

400. Item, six tasses d'or toutes plaines, à ung souage par dessoubz, et ou fons, dehors, a trois fleurs de lys férues; pesans sept marcs et demy.

401. Item, six tasses recullées, à souage, à ung esmail ou fons armoyé de France; pesans neuf marcs troys onces.

402. Item, six autres tasses, à souage, à une roze ou fons armoyée de France, à un seul couvescle pour toutes, et a ung fritelet d'une roze esmaillée de France; pesant douze marcs d'or.

403. Item, douze tasses d'or à souage, esmaillées d'une roze ou fons aux armes de France, et une frèze ou mylieu; pesans unze marcs six onces.

GOBELLETZ D'OR SANS PIERRERIE.

PREMIÈREMENT :

404. Ung goubelet d'or, esmaillé, atout son couvescle, aux armes de France et de la croix; pesant troys marcs une once.

405. Item, ung goubelet couvert, esmaillé à plusieurs bestes sauvages, et a ung lyon, ou couvescle, emmantellé des armes de France et d'Angleterre; pesant troys marcs troys onces d'or.

406. Item, ung petit goubellet esmaillé à enlasceures vers et des armes de France; pesant deux marcs deux onces et demie.

407. Item, ung petit goubelet d'or à couvescle; et sont les armes de la royne Jehanne de Bourbon ou fons du couvescle, et est le fruitelet royé d'esmail blanc; pesant six onces d'or.

408. Item, ung petit goubelet d'or à couvescle, qui fut madame Marie de France, à façon de roze; pesant ung marc d'or.

409. Item, ung autre goubelet de jaspre, garny d'or, à couvescle; pesant, à tout la pierre, troys marcs troys onces.

410. Item, ung petit goubelet d'or à couvescle, lyé de deux fiz d'or tors par le corps, et ou couvescle aussi, et a ou couvescle ung esmail de France ront et, dessus, ung fruitelet d'or tout plain; pesant ung marc cinq onces dix estellins.

411. Item, ung autre plus petit goubelet, de icelle mesme façon, ou dedens le couvescle a ung esmail rouge, rond, et est escript **MARIA** en une croix d'or; pesant ung marc quinze estellins.

412. Item, ung petit goubelet à biberon, esmaillé à espiz de France et de Navarre et de Bourgongne; pesant ung marc troys onces et demye d'or.

413. Item, ung goubelet d'or cizellé d'une entorseure, et a sur le fruitelet une petite roze vermeille, sur le plat; pesant ung marc troys onces et demye.

414. Item, ung petit creuzequin[1] couvert, en façon de roze, et est le couvescle hachié à six **LL**, et est le fruitelet, tout rond, hachié aux armes dudit seigneur; et poise ung marc une once dix estellins.

415. Item, ung goubelet d'or et l'aiguière de mesmes, esmaillés de vert par dehors, et a, ou fons du goubelet, la Tour du Boys, et sur les fruitellets, deux dains; pesans sept marcs troys onces et demye d'or.

[1] Sorte de gobelet, petit vase servant à boire.

416. Item, ung goubelet et aiguière pareille, esmaillés de chappellès et de **K** parmy, et ont les fruitellès tous plains; pesant cinq marcs une once et demye.

417. Item, deux goubeletz d'or, à un seul couvescle, à l'aiguière de mesmes, hachiés de lys et de lettres de Damas, à ung esmail rond de France; pesant quatre marcs dix neuf estellins une obole d'or.

418. Item, ung gobelet d'or et l'aiguière de mesmes, de la façon d'un œuf d'ostruce, à ung esmail des armes monseigneur d'Anjou sur le couvescle du goubelet, et sur l'esmail de l'aiguière, qui est hachée. ung empereur qui dit : *Justice et vérité!* pesant quatre marcs deux onces et demye.

419. Item, ung gros goubelet d'or court à couvescle, et a, ou fond du goubelet et du couvescle, ung esmail de France et une estoille à une couronne ou mylieu; pesant deux marcs quatre onces huit estellins.

AIGUIÈRES D'OR DESPAREILLES.

PREMIÈREMENT :

420. Une aiguière d'or cizellée, pareille aux deux qui sont demourées au Boys; pesant quatre marcs deux onces d'or.

421. Item, deux aiguières d'or plaines, de la façon de celle de saint Loys; et poisent neuf marcs sept onces dix estellins d'or.

422. Item, une petite aiguière ronde, à une double fleur de lys dessus et à deux biberons; pesant ung marc troys onces et demye.

423. Item, une aiguière d'or toute plaine, ronde, en la façon de celle de saint Loys; pesant troys marcs et demy.

424. Item, une autre aiguière d'or, à ung lyon parmy la gorge, qui a ung biberon à troys tuyaulx, et a, ou couvescle, ung escusson esmaillé des armes de France; pesant troys marcs six onces et demye.

425. Item, deux aiguières pareilles, cizellées; pesant huit marcs deux onces cinq estellins.

426. Item, une aiguière ronde, à ung esmail de France, où il a quatre testes de royne; pesant troys marcs.

427. Item, une autre aiguière d'or et d'argent, hachée à fleurs de lys; et est le biberon d'un ange; pesant quatre marcs.

428. Item, une petite aiguière d'or, laquelle fut madame Ysabel de France.

429. Item, une aiguière d'or à façon de goubelet; laquelle est hachée à lys, et sur le fruitelet, ung lys où il a ung petit boutonnet vert, esmaillé. Et dedens ladicte aiguière a deux goubeletz, hachez comme dessus, à ung couvescle; ou fons de laquelle sont les armes madame d'Artoys; pesant deux marcs sept onces.

430. Item, une aiguière ronde, toute plaine.

DRAGOERS[1] D'OR SANS PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

431. Ung dragouer d'or rond, à un esmail rond de France ou fons, semé sur le bort et sur le pié d'escussons de France; et y a ung pommel à yeuilletz, esmaillé de France; pesant seize marcs quatre onces.

432. Item, ung autre dragoer d'or, à façon de roze dessus et dessoubz et a ung esmail rond de France, ou mylieu, et en la pate, a pièces de boillons de France, à huit petiz esmaulx des armes à l'evesque de Laon; pesant quinze marcs d'or.

433. Item, ung autre dragoer d'or, de pareille façon; pesant douze marcs sept onces d'or.

434. Item, ung petit dragouer d'or sans pié, tout plain, et a ung souage par dessoubz à le tenir, et a ou fons ung esmail de France ront; pesant deux marcs cinq onces et demye d'or.

435. Item, ung autre dragouer d'or à pié, lequel est à façon de roze, et est esmaillé ledit dragoer et le pié, par les bors, d'esmaulx de France et de plite; pesant IX marcs VI onces et demye.

436. Item, ung petit dragoer de cristal, couvert, goderonné, garny d'or; pesant quatre marcs deux onces.

[1] Qu'on écrivait aussi *drageur, dragoir, dragouer* et plus ordinairement *drageoir,* vase destiné à mettre des dragées, des sucreries, des confitures sèches.

437. Item, ung grant dragoer d'or, à couvescle, à esmaulx de plite et de France[1]; pesant dix sept marcs quatre onces.

438. Item, ung dragoer couvert, cizellé à fueilles de chesne; pesant vingt quatre marcs.

BASSINS D'OR ET POTZ À LAVER.

ET PREMIÈREMENT :

439. Deux bassins à laver, à ung esmail de roze ou fons, esmaillez de France et semez de petiz escussons de France sur les bors; pesans dix neuf marcs d'or.

440. Item, deux autres bassins d'or, de semblable [façon]; pesans seize marcs six onces.

441. Item, deux autres bassins à laver, à ung esmail de roze ou fons, esmaillé de plite, à ung escuçon de France ou mylieu, semez sur les bors de rozes d'esmaulx de plite; pesans dix marcs six onces et demye d'or.

442. Item, deux autres bacins hachiez, à ung esmail où il a ung escu à troys fleurs de lys, donnez au Roy par l'arcevesque de Rouen; et poisent seize marcs sept onces d'or.

443. Item, deux bassins d'or tous plains, à deux esmaulx rons ou fons, semez de fleurs de lys; pesans quatorze marcs.

444. Item, troys bassins pareilz et troys chauffettes, lesdits bassins esmaillez d'escussons de France sur les bors; pesant xlvii^{m} vi^{o}.

445. Item, deux bassins d'or à laver, à ung souage dessoubz, neellez, aux bors et ou fons, des armes de France; pesans environ unze marcs deux onces d'or.

446. Item, deux bassins d'or tous ront, à laver, et à quatre demyz compas enlevez, esmaillez d'un esmail ront aux armes de France; et ou mylieu, une petite croix de blanc esmail; pesans douze marcs deux onces.

[1] Cette expression, de même que celle *émaillé de France,* qui revient souvent, ne veut pas dire que l'émail est fait en France, mais que l'émail reproduit les armes de France; ici les émaux de plite reproduisaient les armes de France.

447. Item, deux petiz bassins cizellez, à deux esmaulx à ymages; pesans dix marcs d'or.

448. Item, deux autres petiz bassins à laver, neellez; pesans treize marcs deux onces.

449. Item, deux bassins d'or pour laver mains, esmaillez ou fons d'esmaulx de plite à deux escuz de France; pesans six marcs.

450. Item, ung bassin d'or qui fut à monseigneur saint Loys, esmaillé; pesant deux marcs v onces.

PLATZ ET ESCUELLES D'OR.

ET PREMIÈREMENT :

451. Troys douzaines de grans platz d'or tous plains, d'une façon; pesant deux cent vingt sept marcs quatre onces d'or.

452. Item, une autre douzaine de grans platz d'or, de celle mesme façon; pesans soixante douze marcs d'or.

453. Item, trois douzaines de platz d'or à fruyt, tous plains, poinçonnez sur les bors; pesans cinquante six marcs une once d'or.

454. Item, six douzaines d'escuelles d'or, de plaine façon; pesans deux cens dix sept marcs cinq onces d'or.

MESTIERS[1] ET CHANDELIERS D'OR.

PREMIÈREMENT :

455. Deux chandeliers d'or appellez mestiers, et y a; ou pié, quatre escussons de France; lesquelz donna monseigneur de Chevreuze[2] aux estrennes de l'an CCC LXXIX; pesans dix huit marcs deux onces seize estellins d'or.

[1] Le *mestier* était une espèce de chandelier, ordinairement de grande dimension. D'après la description donnée dans l'article 1593, il paraîtrait que le mestier se composait de deux parties : une tige sur un pied, et une autre partie, posée sur la tige et portant les bougies, qui s'enlevait au besoin. On trouve des mestiers aux articles 1584, 1586, 1593 et 1859.

[2] Pierre de Chevreuse, seigneur du Tremblay, conseiller et maître d'hôtel de Charles V, reçut de lui des missions de confiance. (*Mandements de Charles V,* éd. de M. Delisle, nos 964, 1932, 1946.) Après la mort du roi, il devint conseiller et chambellan du duc d'Anjou, gouverneur du comté de Dreux, et, en 1390, général de toutes les finances du Languedoc.

456. Item, ung chandelier à troys broches par manière de lys; pesant ung marc une once et demye.

457. Item, quatre mestiers d'or, lesquelz Berthault avoit en garde au Boys de Vincennes, pesans trente sept marcs; et les deux autres mestiers pareilz, donnez au Roy par monseigneur de Chevreuze aux estrennes de l'an LXXIX, pesans XVIII^{m} II° XVI estellins, sont cy-dessus escripz; pour ce, XXXVII marcs d'or, ou environ.

458. Item, six chandeliers d'or à poinctes; pesans XIIII^{m} II° d'or.

459. Item, deux chandeliers d'or, par manière de roze, dorez de France et de rouge cler; pesans IX^{m} I^{o} d'or.

460. Item, deux autres chandeliers en manière de roze, esmaillez et dossez par les pommeaulx de France; pesans XXI marc d'or.

SALIÈRES D'OR SANS PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

461. Une petite salière d'or ronde, esmaillée dedens des armes de France, et, à mectre le sel, est à manière d'une estoille; pesant sept marcs cinq estellins d'or.

462. Item, la grant salière, à façon d'une nef, que la ville de Paris donna au Roy, et est pareille à la grant nef dont cy-dessus est faicte mencion; pesant quinze marcs six onces d'or.

463. Item, une petite salière de cristal garnye d'or, et a ung bouton de rouge cler sur le couvescle; pesant six onces et demye.

464. Item, une salière d'or, en façon de coquille, et a le couvescle entour de façon de fueillages, et est le fruitelet d'un arbre esbranché, et est le pié de ladicte salière à six carres, les troys plains, et les autres armoyées de France, entaillées; pesant deux marcs sept onces cinq estellins.

465. Item, la petite salière de cassidoyne[1]; pesant, à tout la pierre, troys onces cinq estellins.

[1] Calcédoine, pierre demi-transparente, de nature nébuleuse, d'un blanc de lait et quelquefois d'un ton bleuâtre.

466. Item, une salière sur ung lyon séant sur un esmail vert semé de marguerites, à deux escussons et ung fruitelet esmaillé de France; pesant sept onces sept estellins.

467. Item, une salière d'or en façon d'une coquille; pesant deux marcs troys onces.

468. Item, une autre salière d'or assise sur ung lys, et est, le pié, de troys dens de sanglier; pesant, le tout, troys marcs.

469. Item, ung ovyer d'or, à six fonceaulx; pesant troys marcs cinq onces.

470. Item, une petite salière d'or en guise de coquille; et poise deux marcs troys onces.

471. Item, une salière d'or, à façon de coquille; pesant ung marc deux onces treize estellins.

CUILLIERS ET FOURCHÈTES D'OR, SANS PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

472. Six cuilliers d'or pareilles, toutes plaines; pesans ung marc d'or.

473. Item, une autre petite cuillier, à ung manche tors.

474. Item, deux ceuilliers d'or, dont l'une est plus grant que l'autre; pesans deux onces cinq estellins d'or.

475. Item, une cuillier d'or à court manche, le manche armoyé de France et de l'Empire; pesant une once et demye.

476. Item, une petite fourchette[1] à manche tors, qui fut à la royne Jehanne de Bourbon.

477. Item, une pallette à coudougnac[2], armoyé de France et de la royne Jehanne de Bourbon.

[1] Les cuillers sont assez nombreuses, mais les fourchettes sont bien rares; on mangeait encore avec les doigts ou avec la pointe du couteau. La fourchette dont le roi se servait était renfermée dans une nef ou une navette, avec son essai, sa cuiller et son couteau. (Voyez l'article 792.)

[2] Sorte de confiture faite avec le fruit du cognassier, qui recevait au moyen âge le nom de *coudougnier*.

478. Item, six cuilliers d'or plaines, de vieille façon; pesans ung marc cinq onces.

479. Item, une cuillier d'or à ung estuy de cuyr tanné; qui fut madame Ysabel.

480. Item, une autre cuillier à ung glan au bout; et fut à la royne Jehanne de Bourbon.

AUTRE INVENTOIRE DES JOYAULX DU ROY,

C'EST ASSAVOIR FERMAULX, ANNEAULX ET AUTRES CHOSES ESTANS ÈS COFFRES QUE LE ROY FAIT PORTER CONTINUELLEMENT AVECQUES SOY, DONT IL PORTE LA CLEF; FAIT À MELEUN PAR LEDIT SEIGNEUR EN SA PERSONNE, LE XXIII, XXIIII ET XXVme JOURS DE JANVIER MIL CCC LXXIX.

481. ANNEAULX D'OR ESTANS EN UNG PETIT COFFRET PLAT OUQUEL A DIX ENCHASCES, DONT IL PORTE LA CLEF, COMME DESSUS.

RUBIZ.

ET PREMIÈREMENT :

482. Ung gros ruby de grant poix, sur le long, qui tient de couleur violette; et fut du roy de Chippre.

483. Item, ung annel tors, où il a ung gros ruby cabuchon sur le ront, et deux gros dyamens aux deux costez.

484. Item, ung autre annel, où il a ung fin ruby rondelet et six dyamans autour.

485. Item, ung autre annel, où il a ung fin ruby ou mylieu de quatre dyamans.

486. Item, ung autre annel, où il a deux bons rubiz et deux gros dyamens.

487. Item, ung autre annel, où il a ung gros rubiz et deux gros dyamens aux deux costez.

488. Item, ung autre annel, où il a ung très fin ruby à jour, à façon de cueur, et ung très fin gros dyamant en costé.

489. Item, ung autre annel, où il a ung très fin ruby sur le plat, à façon de cueur, d'une couleur estrange sur couleur de feu; et fut au duc de Berry; que le Roy acheta.

490. Item, ung autre annel, où est ung petit très fin ruby sur le plat, longuet; qui fut dudit monseigneur de Berry.

491. Item, ung autre annel, où est ung gros ruby, à la façon de une demye fève; et est le ruby qui fut saint Loys, qui tousjours a esté gardé successivement par les roys de France.

492. Item, ung autre annel, où il a ung gros ruby, qui d'ancienneté fut des ducz de Bretaigne, et l'appelle-l'en le ruby de la Caille; et le bailla au Roy monseigneur d'Anjou.

493. Item, ung autre annel, où il a ung ruby à jou, et a en la verge ung **K** et ung **Y**; et l'acheta, le Roy, de l'excecucion de la royne Jehanne d'Évreux.

494. Item, ung autre annel, où il a d'un costé ung ange entaillée, et d'autre costé, une fleur de lys; et a ung ruby fin, cabuchon, en façon de triangle, et le donna l'empereur Charles le IIIIe, oncle du Roy, quant il le vint veoir à Paris.

495. Item, ung autre annel, où il y a ung ruby qui tient du violet, en une verge taillée à fueillages; et le donna le sire de La Rivière[1], au Roy, le jour d'une Saincte Agnès.

496. Item, ung autre annel ouvré à fleurs de lys et couronne, où il y a ung ruby beslong; et le donna au Roy la dame de Labret[2].

[1] Jean de la Rivière, décédé en 1365, avait été chambellan de Charles V; son frère Bureau de la Rivière lui succéda dans ses fonctions; c'est de lui qu'il s'agit ici. Il était le plus intime ami du roi, qui mourut dans ses bras. Voici ce qu'en dit Christine de Pisan, en rendant compte des derniers moments de Charles V : «Le plus affligé de tous était son loyal chambellan, le seigneur de la Rivière; il avait l'air d'un homme hors de sens... Bientôt le roi, après quelques efforts d'une respiration gênée, soutenu dans les bras du seigneur de la Rivière, qu'il aimait tendrement, rendit son esprit à Dieu, à l'heure de midi le 26e jour de septembre 1380.» Le sire de la Rivière fut l'un des exécuteurs testamentaires de Charles V. Son nom figure encore dans les comptes de l'hôtel de Charles VI, en 1380 et 1381. (M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel.*) Il mourut le 26 août 1400, et fut enterré à Saint-Denis, aux pieds de Charles V.

[2] La dame de Labret, ainsi singulièrement nommée dans les *Grandes Chroniques de*

497. Item, ung autre annel, où est ung ruby de moyenne fourme, qui n'est pas de grant couleur, en une verge grenetée.

498. Item, une autre verge, où est ung ruby violet qui a ung trou emply d'or; et est escript en la verge qu'il fut saint Loys; et le donna au Roy la royne Jehanne d'Évreux.

499. Item, ung autre annel, où il y a ung gros ruby qui n'a pas grant couleur et est palet, en une verge plaine, et a une fossecte sur l'un des bors.

500. Item, ung autre annel, où est ung ruby bien chargé de couleur sur le violet, et est glacé en aucuns lieux et a une petite fossette dessus; et fut du roy Jehan.

501. Item, ung autre annel, où sont ung petit ruby en facon d'escu et troys petiz dyamans.

502. Item, ung autre annel, où est ung ruby petit, bien fin, et deux dyamans platz, en façon d'escusson, aux deux costez, et fut à la duchesse de Normendie[1], mère du Roy.

503. Item, ung autre annel, où il a ung petit ruby tout ront, comble dessus.

504. Item, une petite verge greslette, où il a ung ruby d'Alixandre qui tient de couleur de rose, et est longuet.

505. Item, une petite verge greslette, où il a ung ruby ront, et fut à la royne Jehanne de Bourbon, et est assiz à crampons; et est, une partie de la verge, et le culet, taillez.

506. Item, ung annel où il a ung gros ruby qui a parfonde culace, et trait sur couleur violet; et le donna monseigneur de Berry[2] au Roy. Et est, le culet, à fueillage.

France, et dans les *Mandements de Charles V*, n'était autre que Marguerite de Bourbon, fille de Pierre Ier, duc de Bourbon, et sœur de la reine femme de Charles V. Elle avait épousé en 1368, pour servir la politique de ce prince, Arnaud Amanieu, sire d'Albret, l'un des plus puissants seigneurs du duché de Guyenne, qui s'était rattaché à Charles V, en quittant le parti des Anglais. La dame d'Albret avait été marraine de Marie de France, l'une des filles de Charles V. (*Les Grandes Chroniques de France*, édit. P. Paris, p. 327. *Mandements de Charles V*, éd. Delisle, n° 480, 1421.)

[1] Voyez la note de l'article 1130.

[2] Jean de France, duc de Berry et d'Au-

507. Item, ung ruby à une verge d'or plaine, bien pale et glacé aux deux boutz.

508. Item, ung gros ruby à jour, à façon d'un escu, et tient ung pou de violet; assiz à croizète en une verge d'or plaine.

509. Item, ung plus petit ruby carré, assiz en une verge d'or plaine.

510. Item, ung ballay longuet, comble ou mylieu, qui trait à la couleur de ruby, assiz en une verge d'or plaine.

511. Item, ung autre ruby assez gros, baslong, de couleur violet, assiz en une verge d'or plaine; et le donna le pape Grégoire[1] au Roy.

512. Item, ung autre ruby ront, comble dessus, palle, assiz en une gresle verge d'or, en laquelle a ung **K** et un **J** aux deux costez de l'assiette de la pierre.

513. Item, ung plus petit ruby, beslong et plat dessus, assiz en une verge d'or, où il a ung **J** et une **M** entaillez à jour.

514. Item, ung ruby cabouchon, baslong, à parfonde cullace, assiz à croisette; et est de pale couleur qui trait sur le violet.

515. Item, ung autre ruby, palle sur couleur de violet, assiz sur une verge d'or, escripte en lettre d'or.

516. Item, ung autre ruby, de grant face sur le ront, de bonne couleur de roze, assiz en une verge d'or bien ouvrée. Et le donna, le duc de Berry, au Roy.

517. Item, ung balay beslong, assez gros, de bonne eaue et de fine couleur trayant sur le ruby, assiz en une verge d'or bien ouvrée.

518. Item, ung gros balay très fin, carré, de grant poix, à grant cullace, assiz en une verge d'or à croisète.

vergne, frère de Charles V, né à Paris en 1340, mort le 15 juin 1416.

[1] Pierre Roger, fils du comte de Beaufort, né en 1329, au château de Roziers, dans le bas Limousin. Le pape Clément VI, son oncle, le créa cardinal avant qu'il eût atteint l'âge de dix-huit ans. Il n'avait pas encore reçu l'ordre de la prêtrise lorsqu'il fut élu pape, le 20 décembre 1370; il fut ordonné prêtre le 4 janvier 1371, et sacré le lendemain sous le nom de Grégoire XI. Ce fut lui qui, abandonnant Avignon, rétablit le saint-siége à Rome, au grand déplaisir de Charles V. Il s'installa au Vatican le 17 janvier 1377, et mourut peu de temps après, en mars 1378.

519. Item, ung autre balay carré, plus petit, bien fin, en une verge où il a ung **K** de chascun costé, bien taillé.

520. Item, la verge d'ung gros ruby qui fut prins pour le Roy dès le moys de may ccc IIII^{xx} XI, pour mectre en ung fermail où est la grosse perle que monseigneur de Berry donna au Roy. Et fu fait pour son voyage de Saint Omer.

DYAMANS

ESTANS OUDIT COFFRE DONT LE ROY PORTE LA CLEF, COMME DESSUS.

PREMIÈREMENT :

521. Ung annel où il a ung très gros et fin dyamant bien carré; et sont deux fleurs de lys taillées sur la verge.

522. Item, ung autre annel où il a ung gros dyamant, et n'est pas de bonne eaue, ne trop fin, carré; et fut au roy Jehan, père du Roy.

523. Item, ung autre annel où il a ung dyamant moyen sur une verge grenetée.

524. L'annel des Vendrediz, estant oudit coffre, lequel annel est neellé, et y est la croix double, noire de chascun costé, où il a ung crucifix d'un camayeu, saint Jehan et Nostre Dame, et deux angelz sur les deux braz de la croix. Et le porte, le Roy, continuellement les vendrediz.

SAPHIRS

ESTANS OUDIT COFFRE DONT LE ROY PORTE LA CLEF.

PREMIÈREMENT :

525. Ung petit saphir carré, très fin, assiz à jour et à croisète sur une verge d'or tressée. Et le donna Jehan de Vaudétar au Roy.

526. Item, ung autre saphir carré, très excellemment fin, de couleur d'eaue, et de taille, assiz à jour et à croisette sur une verge d'or greslète.

527. Item, ung autre saphir à huit costes, ung pou comble dessus, assiz sur une verge d'or esmaillée de blanc, où il a escriteaux d'esmail tanné à lettres d'or.

528. Item, ung autre saphir à huit costes, assiz à croisette et à jour sur une verge d'or ouvrée. Et le donna au Roy le duc de Bourgongne.

529. Item, ung autre plus grant saphir à huit costes, à croissette et à ung pou de cullet dessoubz, et est de fourme ronde, et est en une verge d'or ouvrée aux deux costez. Et le donna messire Nicolas Bracque[1] au Roy.

530. Item, ung autre saphir à huit costes, beslong, assiz à jour et à croisète sur une verge d'or esmaillée de noir à rozètes d'or.

531. Item, ung saphir sur le carré, assiz sur une verge d'or ouvrée. Et le donna au Roy le conte de Harecourt[2].

532. Item, ung plus petit saphir carré, assiz sur une verge d'or componnée; et fut la royne Jehanne de Bourbon.

533. Item, ung autre petit saphir à huit costes, bien fin, assiz à jour et à croisette sur une verge gresle d'or taillée.

ESMERAUDES

ESTANS OUDIT COFFRE DONT LE ROY PORTE LA CLEF.

PREMIÈREMENT :

534. Une esmeraude à lozenge, bien espesse, assise à croisète sur une verge d'or gresle.

535. Item, une esmeraude carrée sur le long, assise à fillet sur une verge d'or plaine.

[1] Nicolas Bracque, désigné, dans plusieurs mandements de Charles V, comme «nostre amé et féal chevalier et conseiller, maistre de nostre hostel» (*Mandements*, éd. Delisle, n° 1363 et 1425), était l'un des plus intimes conseillers du roi. En 1378, il avait assisté à l'interrogatoire et aux aveux de Jacquet de Rue, chambellan du roi de Navarre, accusé d'avoir trempé dans un complot contre la vie de Charles V, et qui eut la tête tranchée. (*Les Grandes Chron.*, éd. P. Paris, t. VI, p. 420.)

[2] Jean VI, comte d'Harcourt, né le 1er décembre 1342, fut, tout jeune, l'un des otages du traité de Bretigni (8 mai 1360). Il combattit en 1375 au siége de Cognac, comme capitaine des bailliages de Rouen et de Caux, assista au sacre de Charles VI et mourut en 1388.

536. Item, une autre esmeraude à lozenge, comble dessus, assise à fillet sur une verge d'or entaillée.

537. Item, une autre esmeraude plus longue que carrée, assise à fillet sur une verge d'or entaillée.

538. Item, une autre esmeraude carrée, qui n'est pas si fine ne si necte, assise sur une verge d'or plaine, à crampons. Et la donna le pape Grégoire au Roy.

539. Item, une esmeraude sur le carré, plate dessus et bien tenue, assise à crampons sur une verge d'or taillée.

540. Item, une esmeraude fine, vert, de taille demye ronde, assise bas à haut fillet en une verge d'or bien ouvrée aux costez.

541. Item, une esmeraude longue et estroicte, comble dessus, assise à fillet sur une verge d'or plaine, où il a en chascun costé une estoille à jour, percée.

542. Item, une esmeraude toute carrée, assise à crampons sur une verge d'or plaine.

543. Item, une esmeraude fine, vert sur le carré, ou pou plus longuecte, assise à fillet sur une verge d'or ouvrée aux deux costez.

544. Item, une esmeraude à façon d'un cueur, assise en ung annel d'or, où il a deux saphirs platz, faiz à façon de deux lys.

545. Item, une esmeraude petite, fine, à lozenge, comblette dessus, assise à fillet sur une verge d'or ouvrée aux deux costez.

546. Item, une autre esmeraude à lozenge, petite, très fine, et plus platelette dessus, assise à fillet sur une verge gresle d'or, plaine.

547. Item, une petite esmeraude longue, carrée, très fine, plate dessus, assise à crampons sur une verge d'or bien ouvrée.

548. Item, une esmeraude petite, à lozenge, carrée, espesse, assise à crampons sur une verge d'or ouvrée.

549. Item, une esmeraude grandelette, à huit costes, assise à crampons sur une ancienne verge; et est le chaston greneté.

550. Item, une esmeraude longuette, carrée, comblette, assise à crampons sur une verge d'or ouvrée à deux costez.

551. Item, une petite esmeraude fine, carrée, assise sur une verge d'or plaine à crampons.

552. Item, une petite esmeraude, sur le ront ung pou beslongue, assise à crampons sur une verge d'or esmaillée de blanc.

553. Item, une esmeraude, en ung bien petit annel, longuecte, bien comble dessus, assise à fillet sur une verge d'or ouvrée.

TURCOISES

ESTANS OUDIT COFFRE DUQUEL LE ROY PORTE LA CLEF.

554. Une turcoise très fine, sur le ront baslonguecte, assise à fillet en une verge d'or ouvrée.

SIGNETZ DU ROY

ESTANS OUDIT COFFRE DONT LEDIT SEIGNEUR PORTE LA CLEF.

555. Le signet du Roy, qui est de la teste d'un roy sans barbe, et est d'un fin ruby d'Orient. Et est celuy de quoy le Roy séelle les lettres qu'il escript de sa main.

556. AUTRE INVENTOIRE DES JOYAULX,

C'EST ASSAVOIR ANNEAULX, RELICQUES ET AUTRES CHOSES ESTANS EN UNG COFFRE DE CYPRÈS QUE LE ROY FAIT PORTER CONTINUELLEMENT AVECQUES LUY, DUQUEL IL PORTE LA CLEF.

SAPHIRS.

PREMIÈREMENT :

557. Troys saphirs hors euvre, c'est assavoir deux longs et l'autre à huit carres.

558. Item, ung gros saphir pendant à une menue chayne d'or; et est dedens une très petite boursette.

559. Item, ung autre saphir plat, enhanté en une verge d'or à une fleur de lys.

560. Item, en ung laz, troys saphirs qui tiennent grant foison de louppe, et pendent, chascun, à une broche d'or; dont il en y a ung grant et deux très petiz.

561. Item, ung saphir, carré d'un costé, enhanté en une verge d'or où est une couronne; et fut à l'arcevesque de Reims; et est en une très petite boursette.

562. Item, ung gros saphir glacé, pendent à une broche d'argent: et est en une bourse à deux escussons de Flandres.

563. Item, ung annel d'or où il y a ung très bel et gros saphir d'Orient.

564. Item, ung autre saphir longuet, à une broche d'or, et a escript en ladicte broche : *C'est le saphir Saint Emond;* pendant à ung laz vermeil.

565. Item, ung autre saphir gros, percé, enchassé en ung chaston d'or à quatre crampons; pendant à ung laz azuré.

566. Item, ung petit annel, ouquel a ung saphir bougeant; de petite value.

BALLAIZ

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRAÈS DONT LE ROY PORTE LA CLEF.

PREMIÈREMENT :

567. Ung ballay à huit carres, hors euvre; et a une fosse ou culet dessoubz.

568. Item, ung annel où il a ung balay carré, lequel fut glacé et dommagé du feu.

569. Item, ung petit ballay carré, hors euvre, de bonne couleur.

SIGNETZ

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRAÈS DONT LE ROY PORTE LA CLEF.

ET PREMIÈREMENT :

570. Ung petit signet d'or où a une pierre corneline, où dedens est taillé une teste d'omme qui a une corne sur l'oreille.

571. Item, ung autre petit signet d'or, en façon d'escu, où dedens est l'escu de Savoye.

572. Item, ung autre signet d'or, où est dedens une onisse, et ung homme entaillé dedens.

573. Item, ung autre signet d'or, où est une teste entaillée en une pierre.

574. Item, le seel d'or où est le Pas Salladin; fermant à clef.

575. Item, ung très petit seel d'or beslong, où est une onisse où est entaillé une teste d'omme; pendant à une chayne d'argent.

576. Item, deux signetz en deux anneaulx d'or, d'une façon, esquelz sont taillez deux camahieux à deux perdrix.

577. Item, ung signet d'or en ung annel, où dedens est entaillé ung roy.

578. Item, ung signet d'or à une verge toute plaine, où a ung ruby taillé à une teste d'un roy.

Et est le signet dont le roy Charles signoit les lettres des généraulx; et est en ung petit coffret de cuir, ferré de laton.

579. Item, ung autre signet d'or, pendant à une chesnette d'or, et a ou mylieu dudit signet ung saphir taillé à troys fleurs de liz.

580. Item, deux signetz, pendans à une chesne d'or, dont il y a en l'un ung saphir entaillé à ung **K** environné de fleurs de lys, et l'autre a ung saphir ouquel a entaillé ung roy à cheval, armoyé de France.

581. Item, ung signet d'une pierre de jaspe taillée d'une croix, et a lettres entour.

582. ITEM, UNG TRÈS PETIT COFFRET

ESTANT DEDENS LEDIT COFFRE DE CYPRAÈS, OÙ ESTOIENT LES CHOSES QUI S'ENSUIVENT:

ET PREMIÈREMENT :

583. L'os mons[r] saint Anthoine.

584. Ung *Agnus Dei* garny d'or, où est escript l'Evangille saint Jehan, aux armes de la royne Jehanne de Bourbon.

585. Item, ung *Agnus Dei,* où d'un costé sont les armes d'Angleterre, et l'autre, de Bretaigne.

586. Item, ung reliquiaire d'or, plain de reliques, de la façon de Damas, garny d'un bon saphir ou mylieu, où est un Dieu enlevé, et à l'environ, a ung ruby d'Orient et quatre dyamens; et est en une petite boursecte de satin azuré.

587. Item, une croix d'or appellée la croix de Roddes, et est garnye de dix sept rubiz d'Orient, seyze dyamans, dix sept grosses perles, et est l'envers esmaillé des armes de France, et a, au bout dessoubz, un escu ouquel il a ung daulphin.

588. Item, ungs très petiz tableaux à pignon, qui cloent et ouvrent, esmaillez dehors et dedens, et a dedens ung crucifiement enlevé, et sont esmaillez dehors de France et de Navarre.

589. Item, ung reliquiaire d'or garny de dix huit grosses perles, de deux camahieux, c'est assavoir, en celuy qui est au dessus, ung crucifiement, et au dessoubz, ung roy séant en sa majesté.

FERMAULX D'OR

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRÈS.

ET PREMIÈREMENT :

590. Ung fermail d'or, à pendre les bourses en la poictrine, neellé, garny de troys ballaiz pareilz, trois esmeraudes carrées et six grosses perles.

591. Item, ung autre fermail à pendre les bourses à la poictrine, escript de lettres des troys roys de Coulongne, garny de quatre balaiz et quatre dyamans.

592. Item, ung autre fermail à pendre bourses, neellé à lettres comme dessus, ouquel a six très grosses et très fines perles, ung ballay carré et deux autres, et, au dessoubz, un camahieu d'ung crucifiement enfermé en une porte.

593. Item, ung autre fermail d'or, où pendent les bourses du Roy

à sa cote, endroit sa poictrine, ouquel sont troys saphirs et troys ballaiz carrez, ouvrez à feuillages et neellé, escript au dos des noms des troys roys de Coulongne et, au dessoubz, d'un empereur séant, tenant la pomme et le ceptre.

594. Item, ung fermail d'or, d'ancienne façon, où sont six esmeraudes.

595. Item, ung fermail d'or rapporté de Hongrie, ouquel il fault plusieurs pierres, lesquelles ont esté ostées pour mectre ès troys couronnes du Roy dont dessus est faicte mencion; et y a encores ung ballay et troys petiz dyamans lyez en ung petit drappelet pendant audit fermail.

BOURSES A PENDRE AUSDICTZ FERMAULX,

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRAÈS, ESQUELLES ESTOIENT LES CHOSES QUI S'ENSUIVENT :

ET PREMIÈREMENT :

596. Ung reliquiaire d'or beslong, ouvré à façon de Damas, sur lequel est ung camahieu d'une ymage de Nostre Dame enlevé, et troys petites esmeraudes et quatre saphirs autour dudit camahieu; et au doz dudit camahieu a troys petiz dyamans platz, deux petites esmeraudes et ung petit ruby d'Alixandre; et est ledit reliquiaire en une petite bourse de satin azuré, à quatre boutons de perles; et est plain de la Vraye Croix, du sang de Nostre Seigneur, de la Saincte Couronne et d'autres.

597. Item, ung petit reliquiaire d'or beslong, où est esmaillé d'un costé l'ymage de saint George, et d'autre part esmaillé de France; et dedens est la dent saint George.

598. Item, une petite boursette, où dedens sont pendans à une chaynette d'or, chascune, deux pierres en os bonnes contre le venin, c'est assavoir une petite teste de serpent noire, nommé *Lapis Albazahar,* et ung autre petit osselet blanc carré.

599. Item, deux vieilles bourses de broderie, pendans à ung laz, armoyées des armes de France, à dix boutons de perles.

600. Item, une autre bourse faicte à l'esguille, semée de perles et a une emprainte d'or dedens.

601. Item, une autre bourse faicte à l'esguille comme dessus, semée de perles et cinq fresectes d'or.

602. Item, une autre bourse à champ d'azur, et à cinq boutons de perles.

AUTRES BOURSES

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRAÈS, OÙ ESTOIT CE QUI S'ENSUIT :

ET PREMIÈREMENT :

603. Une boursette de veluiau ynde, où dedens sont deux signetz, l'un à ung saphir où est entaillé ung **K**, une couronne et deux ceptres, pendant à une chayne d'or, et en l'autre, a une onisse où est taillée une teste, pendant à une petite chesnette d'or et ung lasset de soye.

604. Item, une autre boursette où est ung seel d'or, ouquel a ung grenat carré où a dedens taillé 1 pape; et pend à une chaysne d'or.

605. Item, une bourse à cinq petiz boutons, où dedens est la croix que l'empereur Constantin portoit en bataille, mise en ung joyau d'or, garny d'un grant camahieu où est enlevé l'ymage de Nostre Seigneur, huit gros ballaiz et dix grosses perles.

606. Item, une boursette à boutons de perles où dedens est l'annel où est le gros saphir carré, qui fut de Meleun; pendant à une chayne d'or.

607. Item, une bourse de satanin, à cul de villain, à quatre escussons de France de brodeure pourfillez de perles, et a en la bourse troys boutons de perles, où dedens sont deux seeaulx pendens à une chayne, l'un où est ung saphir dedens, taillé à huit carres, et dedens est taillé ung roy séant en une chayère, en son estat royal, tenant les ceptres; et en l'autre a ung autre saphir beslong, où est taillé ung demy roy en estant, tenant une espée en sa main.

608. Item, une bourse de cuir blanc et rouge, faicte à cul de vil-

lain, et y a troys boutons de perles, où dedens a unes patenostres d'or, plaines de muglyas, et y a soixante dix patenostres, neuf seignaulx et ung bouton de perles au bout.

POMMES D'AMBRE

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRAÈS.

ET PREMIÈREMENT :

609. Une pomme d'ambre garnye de quatre bandes d'or par manière d'orbevoyes et huit menues perles et deux grosses, pendans à ung laz de soye azuré où il a ung gros bouton de perles.

610. Item, une autre pomme d'ambre beslongue, à troys bendes d'or garnyes de pierrerie, c'est assavoir perles d'Escosse, rubiz d'Alixandre et esmeraudes, et ung touret dessus, faict d'un ballay, et pend à ung petit lacet à ung bouton de perles.

611. Item, une autre pomme d'ambre à quatre bendes d'or hachées, à deux perles d'Escosse.

612. Item, une autre pomme d'ambre, à troys petites bendes d'or et une grosse perle d'Orient, pendant à ung laz de soye où est ung bouton de perles.

613. Item, une pomme d'ambre garnye d'or en croix, en laquelle huit grosses perles plates, à ung balay au bout; et pend à ung laz de soye ouquel il a ung bouton de perles.

PATENOSTRES

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRÈS.

ET PREMIÈREMENT :

614. Unes patenostres d'or où a cinquante deux frezettes, huit perles d'Escosse et ung saphir; et ausdictes patenostres pend une croix neellée de fleurs de lys d'or, et est la croix que mons. saint Loys portoit sur luy.

615. Item, unes autres patenostres d'or, toutes plaines, contenant cinquante petites patenostres et cinq seignaulx, en ung laz azuré.

616. ESTUIZ DE CUIR

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRAÈS, OÙ ESTOIENT LES CHOSES QUI S'ENSUIVENT :

ET PREMIÈREMENT :

617. Une pierre appellée la Pierre Saincte, qui ayde aux femmes à avoir enffant, laquelle est enchassée en or; et y sont quatre perles, six esmeraudes, deux baillaiz, et au doz y a ung escu de France; estant en ung estuy de cuir.

618. Item, la pierre qui guérist de la goute, en laquelle est entaillé ung roy et lettres en ébrieu, d'un costé et d'autre; laquelle est assise en or, à fillet, et a escript au doz sur ledit fillet. Et est ladicte pierre en ung estuy de cuyr boully, pendant à ung laz de soye, où il a deux boutons de perles.

619. EN UNE BOISTE D'ARGENT DORÉE

RONDE, ESTANT OUDIT COFFRE DE CYPRÈS, ESTOIENT PLUSIEURS ANNEAULX ET FERMAULX, QUI FURENT À LA ROYNE JEHANNE DE BOURBON.

RUBIZ.

620. Ung annel d'or esmaillé, où il a ung ruby longuet.

621. Item, ung autre annel esmaillé de blanc, où il a ung petit rubyet d'Orient, longuet.

ESMERAUDES EN ANNEAULX,

ESTANS EN LADICTE BOISTE, DEDENS LEDIT COFFRE DE CYPRAÈS.

PREMIÈREMENT :

622. Ung annel esmaillé de rouge cler, où il a une esmeraude assise à fillet.

623. Item, ung autre annel dont la verge est cizellée, et y a une esmeraude carrée.

624. Item, ung petit annelet tout plain, où il a une petite esmeraude carrée, en façon d'un croissant.

625. Item, ung autre annelet tout plain, où il a une très petite esmeraude, en façon de louzenge.

626. Item, deux anneaulx d'or sans pierrerie.

DYAMANS

ESTANS EN LADICTE BOISTE, OUDIT COFFRE DE CYPRAÈS.

ET PREMIÈREMENT :

627. Ung annel esmaillé d'azur, où il a ung dyamant carré.

628. Item, ung autre annel d'or tout plain, où il a ung dyamant plat, en guise d'escusson.

FERMAULX D'OR

ESTANS EN LADICTE BOISTE, OUDIT COFFRE DE CYPRAÈS.

629. Ung fermail d'or, esmaillé d'azur, ou nom des troys roys d'une part, et de *Ave Maria,* d'autre.

630. Ung autre fermail d'or, escript en allemant d'un costé, et deux petiz lyonceaulx esmaillez, de l'autre.

631. Une bourse, en laquelle a cinq boutons de perles, et a dedens ung très gros saphir assiz en ung cullet d'or, et y a une teste de lyon, où pend ung laz de soye.

632. Item, deux autres saphirs blancs, glaciez, pendans à ung lacet, dont l'un est garny à une broche, et l'autre, à un fillet d'or.

633. Item, ung seel d'or, pendant à une chayne; et a une pierre corneline, où dedens est entaillée une teste d'omme, bien parfont.

634. Item, ung autre seel beslong, pendant à une chayne, à une pierre de corneline, ou dedens est une teste de femme eschevellée.

635. Item, ung petit signet d'or longuet, où à l'un bout est taillé *Johannes,* et à l'autre bout, une fleur de lys.

336. Item, ung autre petit signet d'or, où dedens a ung saphir où est taillé un **J**, une **R** et une **F**.

637. Item, ung signet d'or à ung cassidoine où est taillé la teste d'une femme.

638. Item, ung autre signet d'or, où est un escu et troys fleurs de lys.

639. Item, ung autre signet d'argent, où a dedens une pierre noire à une teste entaillée bien parfont.

SIGNETZ TAILLEZ

EN PLUSIEURS PIERRES DESPAREILLÉES, ESTANS OUDIT COFFRE.

ET PREMIÈREMENT :

640. Ung signet où il a une corneline en laquelle a ung lyon qui mengut une autre beste; assiz sur une verge d'or neellée à lettres, et a deux estoilles aux deux costez, à jour.

641. Item, ung autre signet de jaspre, assiz en une verge d'or menue, à chaastons, où est ung homme nu qui tient ung enffant nu devant luy.

642. Item, ung autre signet en une pierre blanche, ronde dessus, où dedens est taillié ung homme nu qui a ung enffant devant luy; et est assiz à fillet, en une verge d'or plaine.

643. Item, ung autre signet d'une topace, ronde dessus, où est taillée une lune et huit estoilles, et escript autour, assiz en ung annel d'or.

ANNEAULX

ESTANS OUDIT COFFRE.

SAPHIRS.

PREMIÈREMENT :

644. Ung annel où est assiz une louppe du Puy[1], plate, à huit carres beslongues, assiz en ung annel d'or à fillet.

[1] On trouve ici et dans les articles 647, 648 et 649 la description de saphirs du

645. Item, ung annel où est une louppe, ronde dessus, assise en ung annel large à fillet, d'or.

646. Item, une louppe de saphir, ronde dessus, assize en ung annel ancien à fillet.

647. Item, ung saphir du Puy, bien fossoyé, à six carres, assiz en ung annel à fillet.

648. Item, ung autre saphir du Puy, ront dessus, à une verge esmaillée et escripte de blanc et de noir.

649. Item, ung mauvais saphir du Puy, assis à fillet, en une verge d'or ronde.

YMAGES D'OR

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRÈS.

ET PREMIÈREMENT :

650. Une ymage d'or de Nostre Dame, en ung portail de maçonnerie, acosté de saint Jehan et saincte Katherine, garny de six petiz balaiz, dix-sept perles et ung saphir; pesant. . .

651. Item, ung très petit ymage d'un roy estant, sur un gros saphir; et y a devant ung escusson de saint George.

652. Item, une croisette d'or à fueillages, à ung balay cabuchon, long, et huit grosses perles; et derrière a une teste Dieu esmaillée, là où l'on mect relicques.

653. Item, ung myroer d'or, poinçonné dehors à lys et à ung **C** et ung **J**; et dedens est une Annunciacion esmaillée sur le blanc.

654. Item, ung myroer d'or, et autour la brodeure sont les douze signes esmaillés sur rouge cler, et au doz est l'ymage de Nostre Dame, saincte Katherine et autres.

Puy. M. Leroux-Dufié, dans son traité de la *Science des pierres précieuses*, dit (p. 108) qu'un paysan du village d'Expailly, près la ville du Puy, faisait au XVIII[e] siècle le métier de rechercher des saphirs. Le naturaliste Faujas de Saint-Fond a fait des observations sur ceux qu'on trouvait dans le ruisseau de Riouppozzoulion, près d'Expailly, village de l'arrondissement du Puy (Haute-Loire). On voit par l'inventaire de Charles V que ces saphirs étaient déjà connus de son temps et appréciés.

655. ITEM, EN UNE BOISTE D'IBENUS[1], GARNIE DE BENDES D'OR ESMAILLÉES DE BLANC, ET LES AUTRES HACHÉES À UNG CÈCLE AUTOUR, ESMAILLÉES DE Y ET DE C, À ESMAULX DEDENS ET DEHORS DES ARMES DE LA ROYNE JEHANNE DE BOURBON, EN LAQUELLE AVOIT PLUSIEURS ANNEAULX, DONT LES PARTIES S'ENSUIVENT; ET ESTOIT ICELLE DEDENS LEDIT COFFRE DE CYPRAÈS.

RUBIZ.

PREMIÈREMENT :

656. Un annel d'or, de fil tors, ouquel a ung bon ruby d'Orient bellong.

657. Item, ung autre annel dont la verge est torse, et y a ung ruby ront, d'Orient, et ung dyamant.

658. Item, ung autre annel dont la verge est plate, où il y a ung petit ruby d'Orient, sur le ront, et ung dyamant emprès.

659. Item, ung autre annel d'or tors, ouquel a ung ballay carré.

SAPHIRS

ESTANS EN LADICTE BOISTE D'IBENUS, GARNYE DE BENDES D'OR, QUI EST OUDIT COFFRE DE CYPRÈS.

PREMIÈREMENT :

660. Ung annel d'or, à ung petit saphir carré du Puy.

661. Item, ung autre annel ouvré de feuillage d'argent sur la verge; et y a ung saphir du Puy.

662. Item, ung saphir à huit carres, en ung annel d'or appellé l'annel des Vendrediz.

DYAMANS ET VERGES D'OR SANS PIERRES,

ESTANS EN LADICTE BOISTE GARNYE DE BENDES D'OR, COMME DESSUS, OUDIT COFFRE.

PREMIÈREMENT :

663. Ung très petit annel de rouge espèz, esmaillé à couronnes d'or; et y a troys très petiz dyamans.

[1] Ébène.

664. Item, une verge d'or esmaillée de noir.

665. Item, une autre verge d'or toute noire, esmaillée de blanc, à lettres.

666. Item, une autre verge d'or esmaillée de blanc et de ynde.

CHOSES COMMUNES

ESTANS OUDIT COFFRE DE CYPRÈS.

ET PREMIÈREMENT :

667. Une petite wiz, à fil d'or, à actacher ung chapperon à moyne.

668. Item, une boiste d'or néellée à aigles.

669. Item, une verge d'or à lettres.

670. Item, une très petite boistelecte noire, plaine de pouldre.

671. Item, troys pièces de anciens deniers, de diverses façons.

672. Item, ung myroer d'yvire garny d'or, à ung esmail de France d'un costé et d'autre.

673. Item, ung cadran d'or, en ung estuy de brodeure à fleurs de lys et deux boutons de perles.

674. Item, une chose d'or, plaine d'ambre, ouvrée à la morisque, fait à manière d'une tassette, pendant à ung laz vermeil.

675. Item, unes tables à pourtraire, dont les aiz sont de cor, à croissans d'or, et y a ung estuy ouvré de cuir fauve, pendant à ung laz et deux petiz boutons de perles; et dedens iceluy estuy, a ung petit greffe d'or tors.

676. Item, ung seel d'argent, tout pareil à celui du secret du Roy.

677. Item, ung très petit encencier d'or à troys pignons de maçonnerie et entaillé des armes de Monseigneur le Daulphin.

678. Item, une escriptoire d'or, à façon d'une viz, garnye de canivet.

679. Item, une autre escriptoire de cuyr, coupponnée[1] d'or, à fleurs de lys entaillée.

[1] Ce mot se trouve encore écrit *componé* et *copponé*. C'est un terme du blason, qui

680. Item, ung tissu de soye ardant[1], garny de boucle, mordant et huit ferrures d'or, et y pend ung coustel, unes forcettes et ung canivet garny d'or; et y a, sur le coustel et canyvet, en chascun, une perle.

681. Item, une Bible en françoys, en deux volumes, que le Roy Charles portoit avec luy, et a, en chascun volume, quatre fermoers esmaillez de France, à ymages.

682. Item, une palette d'argent à ung manche de boys, pour mectre fumigacions.

683. AUTRES ANNEAULX A CAMAHIEUX,

ESTANS EN UNG AUTRE COFFRE DONT LE ROY PORTE LA CLEF; ET EST ARMOYÉ DE FRANCE.

ET PREMIÈREMENT :

684. Ung camahieu ouquel a ung griffon, assiz en une verge d'or néellée, à lettres tout entour.

685. Item, ung autre camahieu à une teste d'enffant, assiz, à fillet, en une verge d'or esmaillée de lettres d'or.

686. Item, ung autre camahieu à une teste de femme, assiz en une verge d'or esmaillée à lettres de noir.

687. Item, ung autre camahieu où il y a ung lyon couchant, assiz en une verge d'or néellée, à lettres tout environ.

688. Item, ung autre camahieu où il y a ung enffant emmantellé, assiz en ung esnel[2] d'or, taillé et esmaillé de noir et rouge.

689. Item, ung autre camahieu dont le champ est vermeil, et a deux figures dessus et une beste, assiz en une verge toute plaine.

690. Item, ung autre camahieu à une teste de femme, assiz en une verge d'or toute plaine.

691. Item, ung autre camahieu à teste de femme, assiz en une

se dit des bordures et bandes qui sont composées de pièces carrées d'émaux alternés. Ici, *coupponé,* dont le rédacteur a fait un adjectif verbal, signifie *bordé,* ou mieux, ayant des bordures d'or alternant avec le cuir. Le mot *copponé* présente l'idée de quelque chose d'alternatif.

[1] De couleur de feu, rouge vif.

[2] C'est *annel* qu'il faut lire.

verge d'or esmaillée, et a, en chascun costé, une couronne esmaillée, et le demourant à lettres d'or.

692. Item, ung autre camahieu, et est le champ vermeil, et dessus, a la teste d'une More, assiz en une verge toute plaine.

693. Item, ung autre camahieu à une teste d'un varleton, assiz sur une verge d'or, et en l'un des costez a ung **K**, en l'autre, une **M** à jour.

694. Item, ung autre camahieu à la teste d'un jeune homme, assiz en une verge d'or néellée et escripte à lettres.

695. Item, ung autre camahieu à une figure nue, emmantelée, assiz en une verge d'or toute plaine sur le plat.

696. Item, ung autre petit camahieu d'un enffant à elles, acropy, assiz en une verge d'or esmaillée à Ave Maria.

697. Item, ung autre camahieu à une teste de une femme à ung coeuvrechif lyé entour la teste, assiz en une verge d'or toute plaine.

698. Item, ung autre camahieu où il a une teste d'omme qui a ung chappelet, assiz en une verge d'or où il a, de chascun costé, une couronne.

699. Item, ung autre camahieu à huit costez, et à une teste couronnée de cheveulx, assiz en une verge d'or esmaillée et escripte.

700. Item, ung grant camahieu carré où dedens a ung homme séant soubz ung arbre, tenant ung espervier sur son poing, et ung chien devant luy, assiz à fillet, dont le fillet est esmaillé à l'environ de fleurs de lys.

701. Item, ung très grant camahieu, comble, où il a deux figures, dont l'une est d'une femme séant et ung homme nu tenant ung flacon en sa main, assiz en une verge d'or où, en chascun costé, a une fieulle, carrée.

702. Item, ung autre camahieu d'un homme nu, assiz sur ung drap, tenant une elle, et est escript un mot devant luy, assiz en une verge d'or plaine.

703. Item, ung autre camahieu à une teste d'omme à ungs cheveux resercellés, assiz à fillet en une verge d'or toute plaine.

704. Item, ung autre camahieu bellong, où il a un homme et une femme tous nudz, assiz sur une verge, dont le chaston et la verge sont néellez et escriptz.

705. Item, ung gros camahieu où est le visaige d'un homme gros et maltaillé, assiz sur une verge d'or plaine, à crampons.

706. Item, ung autre camahieu où est une aigle volant, assiz sur une verge escripte de néel, et a deux couronnes ou chaston.

707. Item, ung très lait camahieu à visaige de femme, assiz à crampons en une verge d'or plaine, et a, ou chaston, iii trouz.

708. Item, ung camahieu où est une teste de femme qui s'enveloppe d'un drap, assiz sur une verge où il a ung **A** et une **M** et deux mollettes à jour.

709. Item, ung camahien où il a deux chevaulx qui s'entrebattent et ung ange qui les bat, assiz en une verge d'or, à crampons, à deux testes de serpens.

710. Item, ung autre camahieu à une teste de vieil homme pellée, assise en une verge d'or garnye de seze menues perles.

711. Item, un autre camahieu à une teste d'omme à ungs petiz cheveulx floteletz, assiz en une verge d'or où il a, en chascun costé, ung **D** et ung **Y**.

712. Item, ung autre camahieu à ung lyon passant, assiz en ung annel à crampons.

713. Item, ung autre camahien à une perdrix vollant, assiz en ung annel d'or escript tout autour, et six rozes sur la verge.

714. Item, ung autre camahieu à une teste de femme et unes tresses derrière, assiz en une verge toute plaine.

715. Item, ung camahien d'une teste d'omme qui a les cheveulx crespés, assiz en une verge d'or plate, toute plaine.

716. Item, ung camahieu où il a une teste de mor à cheveulx recroquillez, assiz en ung annel d'or où il a deux fils tors aux deux costez, et greneté sur la creste.

717. Item, ung autre camahieu où il a ung ange assiz et dessoubz l'ange y a lettres en ébrieu, assiz en une verge d'or toute plaine.

718. Item, ung autre camahieu d'un chien roux, assiz en ung annel tout plain.

719. Item, ung autre camahieu blanc où il a une teste noire d'un enffant, assiz en une verge d'or toute plaine.

720. Item, ung autre camahieu ouquel a ung couronnement, assiz en ung annel d'or à une goutière au long de la verge.

721. Item, ung très petit camahieu où sont gens à pié et à cheval, assiz en une verge d'or à lettres.

722. Item, ung autre camahieu azuré où il a la teste d'un homme, blanche, assise à fillet sur une verge d'or plaine.

723. Item, ung camahieu rouge, et dessus a ung aigle volant, assiz à fillet sur une verge escripte, et ou chaston deux couronnes.

724. Item, ung autre camahieu à huit carres, et à une teste de fillette qui a ung chappel de fueilles sur sa teste, assiz à fillet sur une verge d'or carrée.

725. Item, ung autre camahieu noir, et a dessus une teste blanche, escripte entour, en façon de signet, à une verge d'or esmaillée de rouge et escripte.

726. Item, ung autre camahieu où dedens a ung **E** et deux angeloz, et escript par dessoubz, assiz à crampons sur une verge d'or.

ANNEAULX À SAPHIRS

ESTANS OUDIT COFFRE[1].

PREMIÈREMENT :

727. Ung annel où est assiz une louppe du Puy, plate, à huit carres beslongues, assiz en ung annel d'or à fillet.

728. Item, ung annel où est une louppe, ronde dessus, assise, à fillet, en une verge d'or.

729. Item, une louppe de saphir, ronde dessus, assise en ung annel ancien à fillet.

[1] Les six articles qui suivent, de 727 à 732, sont la répétition des articles 644 à 649.

730. Item, ung saphir du Puy, bien fossoyé, à six carres, en ung annel d'or à fillet.

731. Item, ung autre saphir du Puy, ront dessus, à une verge esmaillée et escripte de blanc et de noir.

732. Item, ung mauvais saphir du Puy, assiz à fillet en une verge d'or ronde.

733. ITEM, UNG ESCRINET de brodeure de nonnains, lequel escrinet est petitement ferré d'argent doré, et sont dedens IIIIxx x camahieux que grans que petiz, hors euvre, excepté quatre, qui sont en quatre chastons dorez.

734. Item, quatorze boutons de muglias[1], en une bourse de soye estoffée de fil.

SIGNETZ DE PLUSIEURS ET DIVERSES PIERRES
ESTANS OU COFFRE DESSUS DIT.

BALLAIZ.
ET PREMIÈREMENT :

735. Ung signet d'or d'un gros ballay, assiz en ung annel où dedens est taillé le roy de France tout armé, tenant une espée en une main et ung escu de troys fleurs de lys à l'autre, et ung ange qui le couronne; et est escript à l'environ; et a quatre croissans entour le culet dudit balay.

736. Item, ung signet d'un ruby, assiz en ung annel, ouquel est gravé ung daulphin et une fleur de lyz dessoubz, et a la verge toute plaine.

737. Item, ung signet d'un petit ruby, assiz en ung annel, où de-

[1] *Muglias* ou *mugle* signifiait musc, substance odorante que l'on trouve dans une poche située près de l'ombilic de l'animal qui porte ce nom. Au XIVe siècle, on employait souvent cette matière à faire des boutons montés en or ou en argent et des boules de chapelet, comme on le voit dans les articles 2106, 2783, 3028 et 3476.

On trouve à l'article 1910 une boîte d'argent « à faire brusler le muglias », sans doute pour en répandre l'odeur.

dens est gravé une roze couronnée où dedens est escript : **Charles**; et est la verge grosse.

738. Item, ung autre signet à ung grenat et à une fleur de lys gravée, assiz en une verge, et à lettres tout autour; et est la verge néellée à lettres.

739. Item, ung autre signet à ung balay ouquel a ung roy couronné, en estant, vestu de ses habiz royaulx, assiz en une verge d'or plaine, et, en chascun costé, une couronne.

SAPHIRS TAILLEZ

ESTANS OUDIT COFFRE.

PREMIÈREMENT :

740. Ung signet à ung saphir ouquel a gravée une fleur de lys couronnée, assiz en une verge d'or plaine.

741. Item, ung autre signet d'un saphir ouquel a une nef et gens dedens, et a lettres escriptes dessoubz, assiz en une verge d'or toute plaine.

ONISSES[1] TAILLÉES

ESTANS OUDIT COFFRE.

ET PREMIÈREMENT :

742. Ung signet d'une onisse, et a, taillée dedens, une teste en manière d'une Pictié, assise en une verge toute plaine.

743. Ung autre signet d'une onisse bellongue, où est entaillé ung griffon à elles qui a teste d'homme, assiz à fillet, à jour, en ung annel, et est le fillet greneté.

SIGNETZ D'AMATISTES TAILLEZ,

ESTANS OUDIT COFFRE.

PREMIÈREMENT :

744. Ung signet d'une amatiste, ouquel a taillé ung **J**, une **N** et

[1] Onyx.

une **R** couronnez, et est assiz en une verge d'or dont le chaston est escript.

745. Item, ung autre signet d'un gros amatiste rond, où dedens est taillé ung homme nu qui a une teste devant luy, assiz en une teste de mauvaiz or, à fillet.

SIGNETZ TAILLEZ EN PLUSIEURS PIERRES DESPAREILLÉES,
ESTANS OUDIT COFFRE.

ET PREMIÈREMENT :

746. Ung signet où il a une corneline, en laquelle a ung lyon qui mengut une autre beste, assiz sur une verge d'or néellée à lettres, et a deux estoilles aux deux costez, à jour.

747. Item, ung autre signet de jaspre, assise en une verge d'or menue, à chastons, où est ung homme nu qui tient un enffant nu devant luy.

748. Item, ung autre signet en une pierre blanche, ronde dessus, où dedens est taillié ung homme nu qui a ung enffant devant luy; et est assiz, à fillet, en une verge plaine.

749. Item, ung autre signet d'une topasse, ronde dessus, où est taillée une lune et huit estoilles, et escript entour, assiz en ung annel d'or.

ESMERAUDES ESTANS OUDIT COFFRE.

PREMIÈREMENT :

750. Une esmeraude ronde dessus, beslongue, assise, à fillet, en une verge d'or.

751. Item, une esmeraudette et ung ruby d'Alixandre très petiz, assiz en une verge d'or.

RUBIZ.

PREMIÈREMENT :

752. Ung ruby entre deux dyamans, en une verge torse.

753. Item, ung petit ballay blanc, assiz à crampons[1] sur une verge d'or, tranchant.

754. Item, ung grenat ront, à une verge à troys carres.

755. Item, ung autre grenat plat, à une verge ronde.

ANNEAULX À PLUSIEURS PIERRES DIVERSES.

PREMIÈREMENT :

756. Ung annel où est une fleur de lys d'un dyamant, et deux dyamans platz sur la verge, escripte par dedens.

757. Item, ung annel où est assise une pierre, ronde dessus, où est escript : *Du sépulcre de saincte Katherine.*

758. Item, sept anneaulx et ung doyt, qui sont de pierrètes que on ne scet nommer, et vindrent de l'Empereur, de sa mynière.

759. Item, une pierre, ronde dessus, assise à fillet, escript en la verge : *De l'actache où Dieu fut batu.*

760. Item, une pierre blanche, ronde, où, en la verge, est escript : *Du sépulcre Nostre Seigneur.*

761. Item, une toppasse à huit carres, assise en ung autre annel à crampons, à deux testes de serpent.

762. Item, une toppasse, ronde dessus, assise à crampons en une verge d'or.

763. Item, une trucoise en ung annel, assise dedens une roze.

764. Item, une amatiste, assise, à crampons, en une verge crenellée.

765. Item, ung paridos carré, assiz à crampons sur une menue verge d'or.

766. Item, une pierre à huit carres, verdastre, assise à croisette à jour.

767. Item, une verge d'or à une verge noire, esmaillées de rozes blanches et rouges.

768. Item, ung annel d'or où est la croix noire de l'ordre Monseigneur d'Anjou.

[1] Retenu par des griffes.

VERGES SANS PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

769. Une verge d'or esmaillée, et torse, d'or et d'azur.
770. Item, une autre verge d'or plaine, à troys carres.
771. Item, une vergette d'or ronde, plaine.
772. Item, une perle d'Escosse, en ung annel d'argent que tiennent deux hommes.
773. Item, une verge ynde, esmaillée, où sont lettres blanches.
774. Item, une verge carrée, de fer.

COUPPES ET HANAPS DE MADRE,

GARNIZ D'OR ET DE PIERRERIE.

ET PREMIÈREMENT :

775. Une couppe de madre[1], garnye d'or, dont en la pate du pié, qui est en façon de roze, sont six ymages enlevez, et ou pommel, six roys; et est, tout ledit pié, à jour, c'est assavoir **K** et **L** et fleurs de lys, et troys balaiz et six grosses perles; et sur le fruitelet de ladicte couppe, a troys gros saphirs et troys grosses perles, dix moindres, et ung balay au dessus.

[1] Les auteurs ne sont pas d'accord sur la nature de cette matière. Scaliger croit que les vases de madre ne sont autres que les *vasa murrhina* des anciens. Du Cange dit que le madre était l'agate onyx (*Glossarium*, v° *Muzer*). M. de Laborde veut que le madre soit une sorte de bois; mais on trouve à l'article 2119 un grand flacon de madre du poids de onze marcs et demi. Un flacon de bois de ce poids aurait été d'une trop grande dimension pour l'usage. M. Douët-d'Arcq, qui est d'avis que le madre était une pierre précieuse, dit que la coupe de saint Louis qui était conservée dans le trésor de Saint-Denis, et qui était dite *de madre* dans les anciens inventaires, était d'agate. (*Comptes de l'argenterie*, p. 388.)

Nous persistons à croire que le madre était une matière précieuse, sans doute l'agate orientale.

On trouve des pièces de madre aux articles 2256, 2258, 2365 et 2366. Elles sont toutes de petite dimension.

776. Item, ung hanap de madre, de mesmes, à pié d'or, de icelle mesme façon, et, ou fruitelet dudit hanap, a troys ballaiz, troys grosses perles et dix moindres, et ung saphir au dessus.

777. Item, sept hanaps couvers de madre, à pates, garniz d'or.

778. Item, ung hanap à parer de madre, couvert, garny de pierrerie, et a sur le fruitelet troys grosses perles.

779. Item, ung autre hanap petit de madre garny de pierrerie, et a sur le fruitelet troys perles et ung ballay.

CHOSES COMMUNES D'OR.

ET PREMIÈREMENT :

780. Ung aiz d'un livre, garniz d'or, semé de pierrerie, c'est assavoir balaiz, saphirs, esmeraudes et perles; non pesé, pour ce qu'il est de boys par dedens.

781. Item, ung autre aiz à livre où il a ung grant camahieu, et est garny d'or et de menue pierrerie; et y en fault grant foison.

782. Item, deux tuyaulx d'or à boyre quant on est malade; pesans six onces et demye.

783. Item, une poire d'or à mectre eaue roze, à ung petit entonnouer d'or; pesans six onces quinze estellins.

784. Item, une espreuve[1] que l'on mect sur la table du Roy, et au dessus est une esmeraude, cassée et carrée, et, à l'environ, pendent, à petites chesnettes d'or, troys saphirs, troys langues de serpent, ung osselet blant et onze autres pierres, toutes enchassées en or; pesant ung marc, troys onces.

785. Item, une pomme d'ambre garnye d'or en croix, en laquelle a huit grosses perles plates et ung ballay au bout, et pend à ung laz de soye, ouquel a ung bouton de perles.

786. Item, deux brayers de satanin, à troys boucles et ung mor-

[1] Fragment d'une défense de narval, qui passait, au XIVe siècle, pour la corne de la licorne, et qu'on supposait, de même que les langues de serpent, devoir déceler la présence des poisons et en neutraliser l'effet.

dant d'or chascun, armoyez les mordans des armes de Monseigneur le Daulphin.

787. Item, ung courroye de cuir de Lyon, sans nulle ferrure, en laquelle a cousu encontre, en ung cendal, troys enseignes d'or qui ont esté faictes pour le mal des rains.

788. Item, une escouse d'or[1], dont le fil de dessoubz est taillié de fleurs de lys; non pesé, pour ce que la teneure est de boys.

789. Item, ung soufflet d'or esmaillé, à ung petit annelet esmaillé de noir, à une grosse perle, qui fut Madame Ysabel.

790. Item, ung pié de voirre et le couvescle d'or, et est ledit pié fait en manière d'un lys esmaillé de blanc, et sur ledit pié doit avoir cinq aiglettes, et y en fault une des cinq; et ou couvescle, a quatre esmaulx de fleurs de lys taillées, et dessus le fruitelet, une perle; pesans marc et demy.

791. Item, ung autre pié de voirre, riollé à quatre compas, et, à chascun compas, ung ange, lesquelz tiennent chascun un escu aux armes de France et d'Évreux, et est la tige torse, et a ou pommel : **Montjoie,** à quatre escussons comme dessus; pesant cinq onces.

792. Item, la navecte d'or goderonnée, et mect-on dedens, quant le Roy est à table, son essay, sa cueillier, son coutelet et sa fourchette: et poise, à tout le couvescle, troys marcs, cinq onces et demye.

793. Item, l'essay, la fourchecte, la cuiller et le petit coustel, où il a une perle d'Orient au bout; et poise, tout ensemble, troys onces.

COUTEAULX.

PREMIÈREMENT :

794. Ungs couteaulx à clou, à porter en boys, c'est assavoir ung grant, ung petit et ung poinçon avec les forcettes qui sont d'argent; et est la gayne estoffée d'or, et la chesne à quoy il pendent, d'argent.

[1] Sorte de lanterne qui avait un manche ou tout autre appendice (la teneure) par où on la tenait.

795. Item, une paire de couteaulx à trencher, c'est assavoir, deux grans, ung petit et le partpain de mesmes, à manche d'argent doré, rond, à fleurs de lys.

796. Item, une paire de couteaulx à trencher, c'est assavoir, deux grands et ung petit, à manche de lignum aloës, garniz d'or, esmaillez de France, et a, en chascun, une perle au bout.

COUPPES ET HANAPS DE MADRE, GARNIZ D'ARGENT DORÉ.

ET PREMIÈREMENT :

797. Troys grans couppes de madre, garnyes d'argent doré, dont le fruitelet de l'une est grenecté, et deux couronnes dessoubz, le second, d'un lys, et le tiers, d'un esmail de France; et en poisent, les piez, neuf marcs quatre onces.

798. Item, une couppe de madre à ung pié d'argent doré; et a ung pommelet dessus le couvescle.

799. Item, ung petit hanap de madre à couvescle, à ung pié d'argent, et ung fruitelet blanc sur le couvescle.

800. Item, ung hanap de madre à ung bouton sur le couvescle.

801. Item, deux très bien grans hanaps de madre, fins, sans garnison.

802. Item, une chopine de madre, à souage, et a ung fretelet d'argent doré, aveque l'ansce d'icelle.

803. Item, ung creuzequin et une aiguière de madre garniz d'argent.

PATENOSTRES.

ET PREMIÈREMENT :

804. Unes patenostres, qui furent Madame Marie de France, de quarente perles grosses et huit seignaulx d'or, à manière de cagectes, ausquelles pend ung fermillet où sont deux perles, deux dyamans et ung balay.

805. Item, unes patenostres, qui furent à ladicte dame Marie, où

à l'un bout pend ung lys d'or garny de perles; pesant deux onces quinze estellins.

806. Item, unes autres patenostres de perles, qui furent Madame Marie, où sont soixante perles, quatre ballaiz, quatre saphirs, et, au bout, une grosse perle.

807. Item, unes autres patenostres à **M M**, qui furent à ladicte dame; pesans deux onces.

808. Item, unes autres patenostres d'or, qui furent à ladicte dame. plaines d'ambre, à ung bouton de perles; pesant troys onces.

809. Item, unes patenostres d'or, signées à ensaignes de tabliers et eschicquiers.

810. Item, unes patenostres d'or à seignaulx de perles, à ung fermillet d'or, qui furent Madame Ysabel.

811. Item, quarente patenostres plaines de muglias.

812. Item, unes patenostres esmaillées, pendans à une croix, où il y a pierres et perles.

813. Item, unes patenostres d'or, et y a une croisète d'or où il a ung cueur, pierres et perles, et ung fermail d'or à dyamans et à grosses perles.

814. Item, unes patenostres de gest à seignaulx d'or et de perles, pendans à ung fermail; et a deux rubiz.

815. Item, unes patenostres de perles à seignaulx de gest, où il pend ung fermail à façon de roze, où il a troys ballaiz, ung saphir et six perles.

ANNEAULX D'OR.

PREMIÈREMENT :

816. Ung annel d'or à une verge blanche, où est ung ruby d'Orient: qui fut Madame Marie de France.

817. Item, ung annel d'or à une esmeraude petite; qui fut à ladicte dame.

818. Item, ung annel d'or, à ung dyamant plat: qui fut à ladicte dame.

819. Item, ung annel d'or à une verge blanche, à ung dyamant; qui fut à ladicte dame.

820. Item, une verge d'or noire; qui fut à ladicte dame.

821. Item, ung annel où il y a ung dyamant.

822. Item, deux autres anneaulx où il a en chascun ung dyamant.

823. Item, ung autre annel d'or où il fault une petite esmeraude.

824. Item, ung autre annel où il a ung saphir.

825. Item, ung autre annel d'or où il a ung grant saphir.

826. Item, ung annel d'or où il a une perdrix.

827. Item, quatre verges d'or.

828. Item, ung annel ouquel a ung ruby d'Orient.

829. Item, ung autre annel ouquel a ung dyamant.

JOYAULX D'ARGENT POUR ÉGLISE.

ET PREMIÈREMENT :

CROIX D'ARGENT.

830. La grant croix d'argent que Monseigneur d'Anjou donna au Roy, garnye, pyé et tout, de camahieux, de saphirs, de perles et de plusieurs autres pierreries; pesant six vings quinze marcs.

831. Item, une autre croix d'argent, dorée, à six ymages de costé; pesant vingt marcs et demy.

832. Item, une autre croix gresle, d'argent, dorée, crucifix esmaillée; et poise, à tout son pié, six marcs troys onces d'argent.

833. Item, une autre croix d'argent, esmaillée, où il a amatistes aux quatre cornetz; pesant troys marcs deux onces.

834. Item, une autre vieille croix toute plaine; et poise, à tout son pié, troys marcs six onces.

835. Item, une autre vieille croix esmaillée, et son crucifix, et ung calice à ses piez; pesant unze marcs sept onces et demye.

836. Item, une autre petite croix, esmaillée, ou pié, de quatre escussons des armes de Marigny, et à saphirs : et y souloit avoir

quatre camahieux, que le Roy a fait oster; pesant deux marcs cinq onces d'argent.

837. Item, une autre croix, à quatre perles et à rubiz, et a, ou pié, les armes de Madame la mère du Roy; pesant dix marcs six onces.

838. Item, une autre croix, semée de doublaiz petiz, rouges et yndez; pesant deux marcs six onces.

839. Item, ung autre croix, qui a la tige de cristal; pesant deux marcs six onces et demye.

840. Item, une autre croix d'argent, dorée et esmaillée d'un costé et d'autre, à ung crucifix ou mylieu, et est garnye de gros ballaiz rouges et yndez, et a, au dessus du pié, ung gros pommeau de maçonnerie; et est, le pié d'icelle, d'argent doré, à neuf costes, hachié à fleurs de lys, et troys lyonceaulx qui le soustiennent; pesant. . .

841. Item, une autre grant croix d'argent, dorée, à ouvrage d'oultre-mer, sans crucifix, et est garnye, d'une part et d'autre, de menuz doublaiz rouges et yndes, et a une petite croix enlevée, ou mylieu, à mectre relicques; et est le pommel d'icelle, à la façon de ladicte croix, garny comme dessus; et est, le pié d'icelle, d'argent doré, à neuf costez, hachiez de fleurs de lys, et y a trois lyonceaulx. Et la donna au Roy son confesseur [1], qui depuis fut évesque de Troyes. Pesant vingt six marcs.

842. Item, une autre grant croix d'argent, dorée, appellée la croix de Baunes, laquelle croix est ouvrée à jour et assise sur une terrasse, sur ung grant pié de maçonnerie en triangle, et, d'une partie et d'autre de ladicte croix, est Nostre Dame et saint Jehan l'Évangéliste et neuf ymages, c'est assavoir, troys sur les fieullolles des pilliers, troys ou mylieu des pilliers, et troys sur l'entablement, lequel est assiz sur troys aygles; et a ung reliquiaire de cristal au devant d'icelle; pesant cinquante cinq marcs.

843. Item, une petite croix et ung crucifix, où il a unze petites perles; et est la croix creuze.

[1] Pierre de Villiers, docteur lauréat dans l'Université de Paris, prédicateur et confesseur de Charles V, nommé évêque de Troyes en 1375. Il mourut en 1377.

844. Item, une petite croizecte d'argent, dorée; et est creuse.

845. Item, une croix d'argent, à mectre sur ung autel, laquelle fut Madame Jehanne de France[1]; et y a sur le crucifix ung tabernacle où est l'ymage de Nostre Dame; pesant cinq marcs et demy.

846. Item, une croix d'argent, double, d'ancienne façon, garnye de pierrerie de petite value, et le pié est d'argent doré, à quatre ymages enlevez.

847. Item, une croix d'argent, de très ancienne façon, à fueillages enlevez, et ung crucifix ou mylieu; et est la croix néellée, et ung *Agnus Dei* d'or derrière; et est, le pié, de troys pièces, cloant, ouvré de serpentelles, à ymages.

848. Item, une haultelecte croix esmaillée, à ung crucifix dessus, ouquel a troys grenatz d'une part, et troys d'autre, et dix sept menues perles, assise sur ung pié despareil, cizellé; pesant sept marcs et demy.

849. Item, une grant croix d'argent doré, de l'euvre de Venise, garnye de doublaiz et de voirrines, sans pié. A tout le crucifix, pesant xxx IIII[m] et demy. Et est le pié de ladicte croix de cuivre; non pesé, pour ce qu'il est de cuivre.

850. Item, ung entablement d'argent doré, sur quoy il a à chascun costé deux pilliers, et ung roy d'un costé, et une royne d'autre, à genoulz, et ou devant, ung petit pignon et sept fermeures; pesant treize marcs une once.

851. Item, une autre grant croix esmaillée, à grans fueillages aux quatre costez, et est assise sur ung pié de maçonnerie longuet, et sur les deux boutz de ladicte maçonnerie, est, d'un costé, Nostre Dame et les Maries, et de l'autre costé, saint Jehan et les Juifz; et poise tout soixante et dix sept marcs.

852. Item, la croix de l'autel aux confesseurs, laquelle est d'argent, dorée, assise sur ung entablement carré séant sur quatre lyonceaulx, et tout autour dudit entablement, une lice d'esmail, d'oiseaulx et de bestes; pesant huit marcs six onces.

[1] Sœur de Charles V, femme de Charles le Mauvais, roi de Navarre. (Voir la note de l'article 3518.)

853. Item, une grant croix de cristal, garnye d'argent, assise sur ung pié de cristal, cizellée à cerfz, à lyons et à vignètes; pesant, ledit pié, environ dix marcs d'argent.

854. Item, une croix d'argent doré où est le crucifiement, assiz sur ung entablement d'argent; et est garnye de plusieurs saphirs, balaiz, et bordé de perles; pesant dix marcs et demy.

855. Item, une petite croix d'argent doré, dont le derrière du crucifix est de cristal, semée de pierrerie, et le pié de quatre esmaulx de quatre appostres; pesant ung marc sept onces d'argent.

856. Item, une autre petite croix d'argent, double, de façon de oultre-mer, qui est de fust dedens, et le pié, d'argent, semé de pierrerie.

YMAGES D'ARGENT ET RELIQUIAIRES.

PREMIÈREMENT :

857. La grant chapce d'argent que le Roy fist faire; pesant cent quatorze marcs d'argent.

858. Item, ung grant tabernacle où il a une ymage de Dieu et de saint Thomas appostre; pesant environ LXII marcs d'argent.

859. Item, ung autre ymage de Dieu qui tient un reliquiaire à mectre le corps Jhesus Christ; pesant environ cinq marcs six onces.

860. Item, ung autre grant ymage de Dieu, d'argent doré, et a une couronne d'espine et ung dyadesme sur sa teste, et tient en sa main une pomme, et de l'autre main saigne; et est sur ung entablement d'argent doré, esmaillé des armes de France; pesant quarente et ung marc et demy.

861. Item, douze ymages des douze appostres Nostre Seigneur, d'argent doré, tenans reliquiaires en une main et, en l'autre, espées, glaives, bastons et cailloux, assiz chascun sur ung entablement d'argent doré, esmaillé des armes de France; pesant tout ensemble IX^{xx} troys marcs et demy.

862. Item, ung reliquiaire d'argent, ouquel a ung ymage de Dieu tout nu, dedens ung vaissel de cristal, et d'un costé est saint Jehan

Baptiste, qui le baptise, et, d'autre part, ung ange qui tient sa robe, assiz sur ung entablement soustenu de quatre lyonceaulx; pesant xxxiii marcs.

YMAGERIE D'ARGENT DE NOSTRE DAME.

ET PREMIÈREMENT :

863. Ung bien grant ymage de Nostre Dame, d'argent doré, en estant, qui tient son enffant; et est, du hault, au grant ymage de Dieu, couronné d'espines; ledit ymage de Nostre Dame couronné d'une couronne plaine, et tient en sa main ung lys, et est sur ung entablement carré, esmaillé des armes de France; pesant. . .

864. Item, ung autre ymage, d'argent doré, de Nostre Dame, lequel a une couronne d'or sur sa teste, garnye de huit florons, c'est assavoir quatre grans et quatre petiz, et est garnye d'esmeraudes, de rubiz d'Alixandre et de perles; et fault, en ladicte couronne, ung ruby, une esmeraude et une perle; et tient ledit ymage ung reliquiaire de cristal, garny d'or, ouquel il a ung saphir au bout et quatorze perles. Et a dedens ledit reliquiaire des cheveulx de Nostre Dame; et le donna au Roy messire Philippe de Savoisy.

865. Item, ung autre ymage de Nostre Dame, d'argent doré, qui est dedens une roche environné d'angeloz, et a d'une part saint Jehan l'Evvangéliste, et saincte Agnès d'autre; et au dessus dudit ymage a troys angelz qui soustiennent une couronne, où il y a ung *Agnus Dei* dessus. Et est ledit joyau garny de doublaiz de voirre et de perles d'argent, dont il en fault plusieurs; pesant xlviii^{m}.

866. Item, ung hault joyau d'argent doré où il a ung ymage de Nostre Dame ou mylieu, et a ung crucifiement au dessus, et au dessoubz dudit ymage de Nostre Dame, a une ymage de saincte Valérie, à genoulx, qui présente son chef à saint Marcial de Lymoges, et plusieurs autres ymages. Donné au Roy par l'évesque de Paris [1]. Pesant trente quatre marcs.

[1] Le cardinal Aymeric de Maignac, né à Limoges, évêque de Paris en 1375, mourut en 1384.

867. Item, ung grant tabernacle d'argent doré, à facon d'une église, ouquel a ung clocher dessus et Nostre Dame qui offre Nostre Seigneur à saint Syméon, au temple, et ung ymage qui porte après deux paires d'oiseletz en ung panyer. Donné au Roy par ledit évesque de Paris. Pesant cent seize marcs.

868. Item, ung autre grant tabernacle d'argent doré, et voulté par dedens, ouquel est l'Annonciation Notre Dame. Donné au Roy par ledit évesque.

869. Item, ung autre grant tabernacle d'argent doré, en façon d'une bergerie, ouquel est Notre Dame qui gist d'enffant, avecques Joseph et plusieurs pastoureaulx. Donné par ledit évesque de Paris. Pesant XLV marcs.

870. Item, ung autre grant tabernacle d'argent doré, en façon d'une loge à appentilz, ouquel est Nostre Dame, Joseph et les troys roys de Coulongne, avec leur sommage[1], qui est en ung chemin derrière. Donné par ledit évesque de Paris. Pesant soixante et quinze marcs.

871. Item, ung autre grant tabernacle, en façon d'une chappelle carrée, voultée par dedens, ouquel est Nostre Dame qui tient son enffant ou géron, saincte Anne, sa mère. Donné par ledit évesque de Paris.

872. Item, ung autre ymage, d'argent doré, de Nostre Dame qui tient son enffant, couronnée, et est la couronne garnye de doublaiz rouges et yndez, et a ung fermail en la poictrine, assiz sur ung entablement ouquel a six tournelles; et a ung reliquiaire de cristal de costé ledit ymage. Donné au Roy par l'évesque de Laon[2]. Pesant douze marcs et demy.

873. Item, ung autre ymage d'argent doré, de Nostre Dame qui tient son enffant, lequel est couronné d'une couronne garnye de pierrerie, et est, le colet et la seinture d'icelle, garnyz de semblable pierrerie, et est l'entablement garny de doublaiz de voirre tout autour; pesant dix marcs.

[1] Les bêtes de somme qui avaient amené les rois mages.

[2] Pierre Aiscelin de Listenoz, conseiller de Charles V. Nommé évêque de Laon, en 1370, il fut promu au cardinalat par le pape Clément VII, dont l'élection était contestée, mais que reconnaissait la France. Il mourut en 1388.

874. Item, ung autre petit ymage, d'argent doré, de Nostre Dame, soubz une porte en façon de maçonnerie, garny de relicques tout autour; pesant neuf marcs.

875. Item, ung autre ymage d'argent doré, de Nostre Dame couronnée et ung fermail en la poictrine, estant dessus ung entablement à ymages d'appostres; pesant quinze marcs quatre onces.

876. Item, ung autre ymage d'argent doré, de Nostre Dame couronné, sans pierrerie; pesant six marcs.

877. Item, ung autre ymage, d'argent doré, de Nostre Dame, couronnée, a tout son pié esmaillé à oisellès et à lozanges vermeilles; pesant huit marcs sept onces.

878. Item, ung autre ymage, d'argent doré, de Nostre Dame, couronné, qui tient ung vaissellet de cristal; pesant huit marcs.

879. Item, ung autre ymage, d'argent doré, de Nostre Dame, non couronné, sur une terrasse, esmaillé, et à pierrerie de doublaiz entour le pié; pesant six marcs six onces.

880. Item, une Annunciacion de Nostre Dame, d'argent doré, qui est dedens ung tabernacle, et a ung reliquiaire de cristal au-dessus; pesant trente quatre marcs d'argent.

881. Item, ung couronnement, d'argent doré, de Nostre Dame, à tout son pié; et y a ung vaisselet de cristal tout au long; et poise treize marcs d'argent.

882. Item, ung tableau d'argent doré, ouquel a les troys roys qui offrent à Nostre Dame; et est garny de pierrerie; pesant dix marcs troys onces d'argent; et y fault de la pierrerie.

883. Item, ung autre ymage, d'argent doré, de Nostre Dame, où il a Ave Maria esmaillé entour le pié; pesant douze marcs d'argent.

884. Item, ung autre ymage, d'argent doré, de Nostre Dame sans couronne, dont l'entablement est de laton; pesant, à tout l'entablement, cinq marcs troys onces.

885. Item, ung petit ymage de Nostre Dame, d'argent doré, assiz sur ung entablement esmaillé à angelotz, et tient ung petit reliquiaire de cristail; pesant environ troys marcs.

886. Item, ung autre bien petit ymage de Nostre Dame, d'argent doré, que deux angeloz couronnent; pesant quatre onces quinze estellins.

887. Item, une Assumpcion de Nostre Dame que troys angeloz soustiennent, dont l'un tient un reliquiaire de cristail; pesant cinq marcs sept onces et demye.

888. Item, ung Asumpcion de Nostre Dame que deux angeloz soutiennent, et est assiz sur cristal; pesant sept marcs d'argent.

889. Item, ung ymage de Nostre Dame qui est dedens un tabernacle où il a ung clocher; pesant vingt deux marcs.

890. Item, une Annunciacion de Nostre Dame; pesant troys marcs III onces.

891. Item, ung tableau de Nostre Dame qui gist d'enffant, sur ung entablement esmaillé, garny de pierres; pesant troys marcs cinq onces.

892. Item, ung ymage d'yvire de Nostre Dame, assiz en une grant chayère d'argent, dorée, laquelle a une couronne d'or sur sa teste, garnye de pierrerie, c'est assavoir saphirs huit, huit ballaiz, trente deux perles dont il en fault une; et a ung annel en son doy, ouquel a ung ruby d'Orient; pesant soixante dix sept marcs.

893. Item, ung ymage de Nostre Dame, d'argent doré, en estant sur ung entablement d'argent esmaillé à appostres, et tient en sa main ung reliquiaire d'or, et y a quatre grosses perles, ung saphir sur le fritelet et quinze perles; et a, ladicte ymage, une couronne d'or garnye de perles, de rubiz d'Alixandre et d'esmeraudes; pesant vingt quatre marcs six onces.

894. Item, ung autre ymage de Nostre Dame, en estant, de ce grant, qui tient son enffant d'un costé, et d'autre, ung lys; et syet sur ung entablement des armes de France; et poise quarente troys marcs.

895. Item, une grant Annunciacion de Nostre Dame, laquelle est en ung tabernacle en façon d'un moustier. Et le donna l'évesque de Paris au Roy. Pesant soixante huit marcs.

896. Item, ung autre vieil ymage de Nostre Dame, d'argent doré, que donna au Roy le grant Prieur de France, laquelle est en ung

grant tabernacle à clocher, ouvré à fueillages et à tournelles, et est le pié, par dessus, garny de fer, et par dessus le tabernacle aussi; et y fault deux tournelles; pesant, à tout le fer, quarente deux marcs.

897. Item, ung autre ymage de Nostre Dame, d'argent, estant en ung tabernacle de maçonnerie, ouquel il a dessus ung cristal rond, et en l'entablement dudit joyel sont les armes du Roy ou mylieu, et de Monseigneur le Daulphin aux costez, assiz sur quatre lyons; pesant vingt sept marcs quatre onces.

898. Item, ung ymage de Nostre Dame, d'argent doré, et son fils qui tient une pomme, et une croix qui seult seoir sur ung entablement d'argent doré, esmaillé à plusieurs bestes et oyseaulx sauvages, et une couronnette d'ancienne façon pour ledit ymage, pour lequel a six perles; pesant six marcs six onces dix estellins d'argent.

899. Item, une ymage de Nostre Dame, d'argent doré, assiz en une chayère; laquel ymage se euvre, et ès piez dudit ymage a ung reliquiaire, et est environné de six prophètes.

AUTRES YMAGES ET RELIQUIAIRES D'ARGENT DOREZ DE PLUSIEURS ET DIVERS SAINTS.

ET PREMIÈREMENT :

900. Ung ymage de saint Michel, lequel est sur ung dragon, et a ung escu garny de perles et de menue pierrerie; et est l'entablement soustenu de six lyonceaulx, et est garny de semblable pierrerie que l'escu; pesant vingt deux marcs.

901. Item, ung ymage de saint Jehan Baptiste, d'argent doré, qui tient ung *Agnus Dei*, qui est sur ung entablement à angeloz esmaillez, et troys lyonceaulx qui le soustiennent.

902. Item, ung ymage de saint Jehan l'Euvangéliste, d'argent doré, qui tient ung reliquiaire d'argent, où il a ung cristal carré, et est sur ung entablement d'argent esmaillé, et troys lyonceaulx dessoubz.

903. Item, ung ymage de la Magdalène, d'argent doré, qui tient une boiste de cristal garnye d'argent, en une main, et, en l'autre, un livre; et est sur ung entablement d'argent, esmaillé à angelotz.

904. Item, ung ymage de saint Michel, d'argent doré, qui est sur ung dragon, qui tient à une main sa croix, et en l'autre, ung escusson de cristal, sur ung entablement esmaillé à angelotz; et y a ung escusson, où il y a ung daulphin; pesant cinq marcs.

905. Item, ung ymage de saincte Katherine, d'argent doré, couronné, garnye de doublaiz de voirre, et tient en l'une de ses mains ung reliquiaire de cristal ront, et en l'autre main, une palme; et est sur ung entablement d'argent, sur quatre lyonceaulx, esmaillé de sa passion.

906. Item, ung angelot, d'argent doré, qui doit tenir ung reliquiaire d'or, là où le cheveul de Nostre Seigneur est, qui fut à la royne Jehanne; sur ung entablement d'argent esmaillé où sont les armes de ladicte dame; assiz sur six lyonceaulx.

907. Item, ung ymage de saincte Agnès, d'argent doré, qui tient en une main ung reliquiaire de cristal garny d'or, ouquel a des relicques de ladicte saincte, et a sur le fruitelet une perle, et en l'autre main, une palme torse, et a sur l'entablement, encontre ledit ymage, ung aignelet d'argent doré qui a la teste d'un amatiste. Et est sur ung hault entablement d'argent doré, à fenestrages, esmaillez de sa vie.

908. Item, ung petit ymage de saint Thomas appostre, d'argent doré, qui est sur ung entablement d'argent doré, sur troys lyonceaulx, esmaillez aux armes de la royne Jehanne de Bourgongne; pesant quatre marcs et demy.

909. Item, une ymage de saincte Katherine, qui tient en sa main ung reliquiaire en façon de roc, et en l'autre main, une palme vert, couronné d'une couronne où il a feuillages esmaillés de vert ou dessus: et est sur ung entablement d'argent doré, à quatre lyonceaulx, esmaillez à demyz angelotz; pesant quatre marcs d'argent.

910. Item, ung ymage, d'argent doré, de la Décolacion saint Jehan Baptiste; pesant douze marcs six onces et demye.

911. Item, ung autre ymage, d'argent doré, d'un évesque mictré, qui tient une grant coste aux armes de France et de Bourgongne; pesant sept marcs six onces d'argent.

912. Item, deux angelotz, sur ung entablement, qui riens ne tiennent; pesant deux marcs d'argent.

913. Item, deux autres grans angelotz, d'argent dorez, tenans relicques; avecques leur pié, pesant trente marcs.

914. Item, ung grant ymage, d'argent doré, de la Magdalène, tenant ung livre en une main, et une boiste en l'autre; pesant dix sept marcs et demy.

915. Item, ung ymage, d'argent doré, de saincte Marguerite; pesant six marcs deux onces.

916. Item, ung ymage de saint Yves, d'argent doré, et a deux angeloz qui soustiennent ung reliquiaire où il a l'os d'un des bras dudit saint Yves; et sont, lesditz ymage et angelotz, sur un entablement d'argent doré, entaillé à lettres; pesant xxii^{m}.

917. Item, ung ymage, d'argent doré, de saint Laurent; pesant quinze marcs une once d'argent.

918. Item, ung petit ymage de saincte Katherine, d'argent doré; pesant deux marcs troys onces et demye.

919. Item, une petite ymagecte blanche, d'argent, qui tient ung reliquiaire de cristal; pesant ung marc deux onces.

920. Item, ung angelot, d'argent doré, qui est en une nue, garny de rubiz d'Alixandre, esmeraudes et perles d'Escosse; pesant cinq onces et demye.

921. Item, ung petit ymage d'argent de saint Jehan, tenant ung *Agnus Dei* sur lequel est ung cristal, où dedens est une dent; et a, en l'entablement, escussons à deux crosses.

922. Item, ung grant joyau, appellé le Joyau du Gard, qui est fait en façon d'un tabernacle carré, où il a ung clocher dessus; pesant vingt huit marcs.

923. Item, ung ymage de saint Cosme, d'argent doré, qui est sur ung entablement et tient ung reliquiaire de cristal garny d'or, et est ledit entablement armoyé de France; pesant vingt deux marcs sept onces.

924. Item, ung autre ymage de saint Damyen, d'argent doré, et

tient ung reliquiaire semblablement; pesant vingt ung marc quatre onces.

925. Item, ung autre ymage de Nostre Seigneur, en estant (debout, *stans*), lequel tient en sa main une pomme et une croix dessus; et est sur ung entablement armoyé aux armes de France; et poise quarente et ung marc et demy.

926. Item, ung grant ymage de saincte Anne qui tient Nostre Dame en son geron, assiz en une chayère dedens ung grant tabernacle voulté; pesant soixante troys marcs.

927. Item, deux angelotz d'argent, dorez, sur ung entablement à lyons et à pates, et tient, l'un, ung pot de cristal, garny d'argent doré, où il a ung sainctuaire, et l'autre, ung vaissel à relicques, garny d'argent doré; pesant troys marcs six onces et demye.

928. Item, ung ymage de saincte Marguerite, d'argent doré, sur ung dragon, qui siet sur ung entablement de mesmes; pesant deux marcs quatre onces cinq estellins.

RELIQUIAIRES ET JOYAULX D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

929. Ung reliquiaire d'argent doré, à façon de chapelle, que quatre ymages soustiennent, appellez les Quatre Couronnez, et y a ung pillier ou mylieu, assiz sur ung entablement d'argent, plat et carré; et a, dedens ledit reliquiaire, le menton d'un saint appellé saint Nycostrate. Et le laissa au Roy le cardinal de Beauvaiz[1], en son testament. Pesant dix huit marcs.

930. Item, ung tableau d'argent, onquel il a par dedens ung ymage de la Trinité, dont le crucifix est cheu, et ung ymage de saint Estienne au dessoubz, et encores au dessoubz la Gésine Nostre Dame; et dedens et dehors, sont les ailles esmaillées et ystoriées; sur ung entablement à quatre lyonceaulx et à petiz ymages enlevez devant; pesant vingt cinq marcs.

[1] Jean de Dormans, évêque de Beauvais, chancelier de France, nommé cardinal par le pape Urbain V en 1368. Il mourut en 1373.

931. Item, ung autre tableau d'argent doré, ouquel est la Trinité en hault estaige comme dessus, et ung petit enffant encosté et, dessoubz, la Gésine Nostre Dame; et sont, les elles, esmaillées par dedens de la vie de Dieu et de Nostre-Dame; et est sur ung entablement d'argent doré, à quatre marmousetz, ouquel sont les armes de la royne Jehanne d'Évreux; pesant douze marcs et demy.

932. Item, ung reliquiaire de cristal, assiz en argent, où il a troys angeloz, et au dessoubz, une croisette d'argent; pesant dix marcs cinq onces.

933. Item, ung autre reliquiaire de cristal que deux angeloz soustiennent; et a pierrerie oudit reliquiaire; pesant quatre marcs troys onces.

934. Item, ung petit reliquiaire d'argent, despecié, où il a au dessus ung gros doublet rouge; pesant ung marc six onces.

935. Item, ung petit reliquiaire de saint Estienne, et est le pié, de laton; pesant, tout, ung marc troys onces.

936. Item, ung autre petit reliquiaire sans pié; et a une croix rompue dessus; pesant deux marcs demye once.

937. Item, ung autre petit reliquiaire esmaillé qui est rond aux deux boutz; pesant deux marcs deux onces et demye.

938. Item, ung autre petit reliquiaire de jaspe, en façon d'un pent-à-col, environné de menue pierrerie; pesant ung marc quatre onces et demye.

939. Item, ung autre reliquiaire de jaspre, assiz sur ung entablement où est Nostre Seigneur Jesus Christ qui prie Dieu le Père quant il alla à la Passion; pesant troys marcs quatre onces.

940. Item, ung reliquiaire de cristal, assiz sur ung pié en façon d'une tournelle; pesant troys marcs six onces.

941. Item, ung reliquiaire d'argent blanc, où il a le menton d'un saint; pesant ung marc d'argent.

942. Item, ung reliquiaire de cristal, assiz sur ung pié à façon d'un chandelier, à troys esmaulx de France à la pate du pié; pesant troys marcs cinq onces.

943. Item, ung autre petit reliquiaire, assiz sur ung petit entablement, et a ung crucifix dessus; pesant ung marc six onces.

944. Item, ung autre reliquiaire, à porter le corps Nostre Seigneur, et aux deux costez, l'ymage de sainct Jehan l'Euvangéliste et de sainte Katherine; pesant deux marcs et demy.

945. Item, ung tableau d'argent à ung couronnement, et pierrerie ou pié de l'entablement; pesant deux marcs sept onces.

946. Item, ung autre tableau d'argent, où il a en une partie ung crucifix, et le Trespassement Nostre Dame en l'autre; pesant quatre marcs une once.

947. Item, deux grans tableaux de boys, où il a plusieurs relicques; non pesez, pour ce qu'ilz sont de boys.

948. Item, ung reliquiaire d'argent doré, à enlasseures; d'un costé l'Annonciacion Nostre Dame, et de l'autre, Nostre Dame qui tient son enffant, et ung hermicte; et dedens est le Crucifiement Nostre Seigneur, où il est lyé à l'atache.

949. Item, ung autre reliquiaire d'argent doré, à deux figures diverses qui tiennent ung estuy en leurs mains; plain de relicques.

950. Item, ung autre reliquiaire d'argent doré et esmaillé, en façon d'ungs tableaux, et y a une croix dessus où il a pierrerie.

951. Item, ung reliquiaire d'argent doré, ouvré à la Morisque, et pend à ung laz de soye vert; pesant une once dix estellins.

952. Item, ung petit reliquiaire d'argent doré, où Nostre Seigneur est assiz en sa majesté, et l'Annonciacion; et pend à ung laz de soye vert.

953. Item, ung autre reliquiaire de cristal, en façon d'une boiste d'argent doré, bordée; pesant troys onces dix estellins.

954. Item, cinq petiz reliquiaires d'argent, tous blancs.

955. Item, ung tablel d'argent, esmaillé de France et de Hongrie; pesant troys onces.

956. Item, ung tablel d'argent, escript, que Maronne la juifve[1] donna; pesant une once et demye.

[1] Les juifs avaient été cruellement persécutés depuis Philippe-Auguste; Charles V, qui

957. Item, ung reliquiaire où il y a du test d'un saint, esmaillé aux armes de Valloys et de Saint Poul.

958. Item, deux petiz jouellez pendans, pour mectre en oratoire.

959. Item, ung reliquiaire d'argent doré, et y a ung ange qui tient ung vaissel de cristal à mectre relicques, et deux autres qui soustiennent Nostre Dame en une nue semée de six angelotz qui jouent de instrumens; pesant quatre marcs quatre onces et demye.

960. Item, ung vaisselet d'argent doré à mectre relicques, assiz sur ung pié de cuivre, où il a une jointe de saint Berthelemy; pesant. . .

CALICES D'ARGENT DOREZ.

ET PREMIÈREMENT :

961. Le grant calice d'argent esmaillé que l'évesque de Paris donna au Roy; pesant vingt cinq marcs quatre onces.

962. Item, ung autre calice d'argent plain, où il a ung Dieu assiz, cizellé en la patène; pesant ung marc sept onces et demye.

963. Item, ung autre calice d'argent doré, sans patène; pesant ung marc quatre onces et demye.

964. Item, ung autre calice d'argent doré, d'ancienne façon, et a le pié rond, goderonné et cizellé; pesant quatre marcs.

965. Item, ung calice d'argent doré, de plaine façon, et a la patène goderonnée en façon de roz, et sur la patène, a une main qui seigne, encizellée, environnée de fueillages; pesant environ marc et demy.

966. Item, ung petit calice d'argent doré, taillé à ymages, par dehors, de Dieu et de Nostre Dame et de plusieurs prophectes, et la patène, par dedens, taillée de la Passion Nostre Seigneur; pesant cinq marcs une once.

967. Item, ung grant calice d'argent doré, taillé, parmy le pommel

comprenait le parti qu'on pouvait tirer de leurs richesses, avait, n'étant encore que dauphin, engagé son père, le roi Jean, à les rappeler sur terre de langue d'oil (mars 1361). Devenu roi, il leur accorda de grands privilèges et rendit plusieurs ordonnances en leur faveur.

Il n'est donc pas étonnant de voir une juive, qui sans doute avait reçu du roi quelque faveur, lui faire un cadeau.

et sur la pate, d'un ymage de Nostre Dame et de plusieurs feuillages; et dessus la patène est Nostre Seigneur en sa majesté; pesant deux marcs cinq onces dix sept estellins obole.

968. Item, ung autre calice d'argent doré, de plaine façon, et a le pommel costé et la pate en manière de roze; et dessus la patène, Nostre Seigneur qui tient le soullail et la lune; pesant ung marc six onces.

969. Item, ung autre petit calice, tout taillé, par dehors, de hommes et de bestes, et sur la patène, la main Nostre Seigneur; pesant deux marcs quatre onces quinze estellins.

970. Item, ung autre calice d'argent doré, à ung pommel semé de pièces néellées, et la tige néellée à fleurs de lys, et sur la patène ung *Agnus Dei* de taille; pesant deux marcs deux onces.

971. Item, ung calice d'argent doré, néellé par le pommel et sur la pate et dessoubz la couppe, et a la pate semée de menues perles et la patène taillée à ung compas où il a ung *Agnus Dei;* pesant deux marcs quatre onces et demye.

972. Item, ung autre calice d'argent doré et la patenelle, et est esmaillé de plusieurs histoires de Dieu, de Nostre Dame, des appostres et des quatre Evvangélistes; pesant quatre marcs deux onces quinze estellins.

973. Item, ung grant calice d'ancienne façon, d'euvre de Damas, semé de menue pierrerie; pesant cinq marcs cinq onces quinze estellins.

974. Item, ung autre calice, tout esmaillé à plusieurs ymages, et a en la patène, par dedens, ung Jugement; pesant quatre marcs.

975. Item, ung autre calice et deux burectes, de nouvelle façon, cizellez à fleurs de bourresches, à esmaulx par pièces; pesant huit marcs six onces.

976. Item, ung calice d'argent doré, qui fut Madame Ysabel.

BURÈTES D'ARGENT POUR CHAPPELLE.

PREMIÈREMENT :

977. Deux petites burectes d'argent blanc, aux armes de Ven-

dosme, et une petite boistelecte, esmaillée sur le couvescle dessus; pesans environ quatre onces.

978. Item, deux burectes d'argent, vérées[1], pour la Chappelle, aux armes du Roy et de la royne Jehanne de Bourbon, hachiées sur le couvescle; pesans deux marcs deux onces.

979. Item, deux burectes d'argent, pour chappelle, dorées, entaillées de plusieurs ymages; pesans deux marcs deux onces d'argent.

980. Item, deux burectes de chappelle, d'argent doré, taillées à

[1] On avait supposé depuis longtemps que *veré* devait signifier *émaillé;* cependant, on trouvait dans les mêmes documents des pièces d'or ou d'argent verées à côté de pièces d'or ou d'argent émaillées : il y avait donc une différence entre *veré* et *émaillé*. Nous avions cru pouvoir l'expliquer ainsi : de même que les émaux cloisonnés recevaient, au XIV[e] siècle, le nom de *plite,* en conséquence de la façon dont ils étaient établis (*Histoire des arts industriels,* t. III, p. 574, 1[re] édit., t. III, p. 95, 2[e] édit.), de même aussi les émaux translucides sur relief ou sur intaille qui avaient été mis en œuvre en Italie, à la fin du XIII[e] siècle, furent désignés en France sous le nom de *verés.* Ce nom leur venait également du mode de leur fabrication; ces émaux consistent uniquement, en effet, à couvrir, soit une intaille sur métal, soit un très-léger relief de métal, d'une couche très-mince d'émail coloré translucide; et comme cet émail n'était en réalité autre chose qu'un verre coloré par des oxydes métalliques, on aurait donc donné aux pièces d'orfévrerie décorées de cette façon le nom de *verées.* Des pièces d'orfévrerie étaient quelquefois enrichies de cet émail translucide sans avoir préalablement reçu aucune décoration ou sujet en intaille ou en relief. Si l'émail translucide recouvrait une intaille ou un très-léger relief, on disait souvent, comme dans l'article 1423, *veré à ymage.*

Mais notre explication du mot *veré* n'est pas admise par M. Douët-d'Arcq, qui veut que *veré* ait signifié *doré* dans certaines parties; et, à l'appui de son opinion, il rapporte différents comptes du XIV[e] siècle où l'on trouve des tasses, des coupes ou autres objets verés sur les bords. (*Archives nationales,* KK 24, fol. 119, KK 59, fol. 67 et 71.) Il constate, en outre, que le marc d'argent valait 106 ou 112 sols; le marc d'argent veré, 6 livres 4 sols ou 6 livres 8 sols; l'argent doré, 7 livres 4 sols (*Archives nationales,* KK, fol. 43, 81 et 82). Il appuie encore son sentiment sur un livre de François, prédicateur du roi, publié en 1631 (*Essay des merveilles de nature et des plus nobles artifices*), dans lequel on lit, au chapitre de l'orfévrerie, p. 201 : «Ouvrage et besongne vermeille-dorée, c'est-à-dire dorée partout : mais dorée verée, c'est quand elle est dorée au bord, ou bien par cy par là : tantost laissant le fond tout net, et dorant les parensus et la bosse, tantost ne touchant le relief et le rehaussement, mais dorant seulement le fonds, les ouvertures et le plat pays.»

Cette opinion du XVII[e] siècle peut-elle décider la question?

ymages à anges et à bestelectes, et a sur les couvescles deux petiz cristaulx; pesans ung marc troys onces cinq estellins.

981. Item, quatre vieilles burectes de chappelle, d'argent doré, pesans quatre marcs une once, dont les deux ont esté baillées à la chappelle du Boys, pesant deux marcs deux onces; et les deux qui sont demourées au Boys poisent deux marcs dix estellins.

982. Item, deux petites burectes costées, d'argent, dorées; pesant ung marc cinq estellins.

SONNECTES ET BOISTES D'ARGENT.

PREMIÈREMENT :

983. Une sonnette d'argent blanc.

984. Item, une petite clochette, qui fut de l'inventoire de la royne Jehanne de Bourbon; pesant, à tout le batant qui est de fer, troys onces.

985. Item, une clochette d'argent, vérée; pesant, à tout le battant de fer, quatre onces et demye.

986. Item, une grant boiste d'yvire, à mectre pain à chanter, ferrée d'argent blanc.

987. Item, une autre boiste à mectre pain à chanter, esmaillée dedens et dehors; pesant ung marc deux onces.

988. Item, une autre grant boiste à mectre pain à chanter, d'argent véré, à ung escusson esmaillé sur le couvescle; pesant deux marcs cinq estellins.

989. Item, une autre boiste à mectre pain à chanter, d'ancienne façon, où il a ung ange sur le couvescle; pesant deux marcs cinq estellins.

990. Item, une petite clochecte de chappelle, d'argent blanc, à huit fleurs de liz taillées par dehors; pesant ung marc cinq onces.

991. Item, une clochecte d'argent blanc, qui fut Madame Ysabel.

PORTEPAIX D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

992. Une paix d'argent à ung crucifix ou mylieu, et aux quatre coignez sont les quatre Euvangélistes.

993. Item, une paix d'argent, dorée, hachée et cizellée, ung Crucifix, Nostre Dame, saint Jehan et les quatre Euvangélistes; pesant environ marc et demy.

994. Item, une portepaix, à deux escussons de France au doz de la paix; pesant ung marc quatre onces.

995. Item, une portepaix d'argent, dorée, qui fut Madame Ysabel.

ENCENCIERS ET NAVETTES D'ARGENT.

PREMIÈREMENT :

996. Deux encenciers d'argent, dorez, à troys escussons esmaillez des armes de Monseigneur le Daulphin; pesans cinq marcs troys onces.

997. Item, ung encencier d'argent doré; pesant quatre marcs deux onces.

998. Item, ung vieil encencier d'argent doré, à anges, en façon de maçonnerie, tout despecié; pesant troys marcs sept onces.

999. Item, ung vieil encencier d'argent, véré, blanc, qui fut de l'inventoire à la royne Jehanne de Bourbon; pesant troys marcs troys onces.

1000. Item, ung vieil encencier d'argent véré, qui fut dudit inventoire, dont le fons est par pièces; pesant troys marcs.

1001. Item, ung encencier d'argent doré, dont les chesnes sont blanches, cizellé aux armes Monseigneur le Daulphin; pesant cinq marcs sept onces.

1002. Item, ung encencier d'argent doré, à ymages, d'ancienne façon, à une chayne d'argent blanc; pesant troys marcs quatre onces et demye.

1003. Item, ung encencier à clocher, tout doré; pesant quatre marcs.

1004. Item, une navette d'argent, dorée, à quatre angeloz esmaillez qui encencent, pesant deux marcs.

1005. Item, une autre navecte dorée à deux escussons de Monseigneur le Daulphin; pesant...

1006. Item, une autre navecte d'argent véré, pour mectre encens, en laquelle a les armes Monseigneur le Daulphin, avec la cuillier; qui fut de l'inventoire la royne Jehanne de Bourbon; pesant marc et demy.

1007. Item, une navecte d'argent véré, avec la cuiller, où il a une gargoulle; pesant deux marcs une once quinze estellins.

EAUEBENOISTIERS ET LEURS ASPERGÈS.

PREMIÈREMENT :

1008. Ung grant benoistier d'argent doré, à tout l'aspergès; pesant treze marcs deux onces et demye.

1009. Item, ung autre benoistier, goderonné, à deux serpentelles sur l'ance; pesant treize marcs troys onces quinze estellins.

1010. Item, ung autre benoistier d'argent doré et l'aspergès; pesant unze marcs quatre onces.

1011. Item, ung autre grant eauebenoistier doré à six costes, avec l'aspergès, et a, à chascune des costes, deux esmaulx de France, en façon de treffle; pesant, tout, dix sept marcs deux onces.

1012. Item, ung petit flacon pour mectre eaue benoiste, qui fut de l'inventoire de la royne Jehanne de Bourbon, à ses armes; pesant deux marcs.

1013. Item, ung autre eauebenoistier avec l'aspergès d'argent blanc, et deux gargoulles à l'ance; et est le pommel de l'aspergès rond, esmaillé des armes de France; pesant cinq marcs troys onces.

1014. Item, ung barillet d'argent blanc véré, à mectre eaue benoiste, esmaillé aux armes Monseigneur le Daulphin; pesant troys marcs cinq estellins.

1015. Item, ung benoistier d'argent véré et costé de godès, à une ance semée de croisettes à jour, assiz sur troys serpentelles; pesant quatorze marcs et demy.

1016. Item, ung autre benoistier et l'aspergès d'argent véré, assiz sur six lyons dorez; pesant unze marcs.

1017. Item, ung autre benoistier et l'aspergès d'argent doré, à ymages d'appostres néellez; pesans cinq marcs six onces.

1018. Item, ung autre petit benoistier et son aspergès d'argent blanc, cizellé et semé de fleurs de lys taillées de l'ancienne façon; pesant ung marc sept onces.

1019. Item, ung très petit benoistier et son aspergès, doré et esmaillé par les costez; pesant ung marc deux onces.

1020. Item, ung autre eauebenoistier et son aspergès.

1021. Item, ung autre benoistier d'argent blanc.

1022. Item, ung petit benoistier doré par dedens, et son aspergès, d'argent véré; pesant troys marcs deux onces cinq estellins.

CHAPPELLES ET PAREMENS D'AUTEL.

ET PREMIÈREMENT :

MITTRES.

1023. La grant mictre que le Roy a fait faire, garnye de ballaiz, esmeraudes, saphirs, dyamans et perles.

1024. Item, une autre mictre sur champ d'or, legière, brodée à ymages et à perles; et fut achetée de l'exécucion de feu messire Guillaume de Craon, jadiz archevesque de Reims.

1025. Item, une autre mictre sur champ de perles, garnye d'or, à fermaulx rons, d'or, garniz de saphirs, dyamans et grosses perles.

1026. Item, une autre mictre sur champ de perles garnye d'or à esmeraudes et rubiz d'Alixandre; et fut acheté de l'évesque de Noyon.

1027. Item, une autre mictre sur champ de perles, garnye de saphirs, de plusieurs pierreries et d'esmaulx de plite.

1028. Item, une autre mictre sur champ de perles comme dessus, garnye de grosse pierrerie, c'est assavoir saphirs, amatistes, paridos et plusieurs autres; et n'est l'orfaverie que d'argent doré.

1029. Item, une myctre de camocas[1] blanc.

1030. Item, une autre mictre brodée sur champ blanc, et est orfrasée d'or traict à ymages. Et fut au pape Urbain.

CROSSES D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

1031. La crosse que l'arcevesque de Sens[2] donna au Roy, et est le crosseron de perles et pierrerie, et dedens, le Couronnement Nostre Dame; pesant trente ung marc.

1032. Item, une crosse cothidiane d'argent doré, et est le baston esmaillé à lozenges et à bestelectes, et n'a point de pierrerie ou crosseron; pesant vingt deux marcs.

1033. Item, une crosse d'yvire garnye d'argent, esmaillée à appostres, à esmaulx de l'arceveschè de Sens et de Meleun; et est le baston virollé d'argent.

CHAPPES À PRÉLAT.

PREMIÈREMENT :

1034. Une chappe à prélat, de camocas d'oultre-mer, blanc, brodée à ymages de la vie Nostre Dame, dont l'orfroiz est sur champ d'or à appostres et aigles, et est ledit orfroiz garny de perles.

1035. Item, une chappe de veluiau ynde, à anges et fleurs de lys et estoilles de grosses perles, et est l'orfroiz d'or traict, semé de feuilles toutes de perles.

1036. Item, une grant chappe à prélat de veluiau vermeil, brodée à anges.

1037. Item, une autre chappe à ymages sur champ d'or, d'ou-

[1] Riche étoffe de soie, d'origine orientale. Il y en avait de différentes couleurs. L'origine orientale est souvent constatée par les mots d'*oultre-mer* (articles 1034, 1064, 2311) et aussi par les caractères arabes qu'on y trouve quelquefois, comme dans la chambre de camocas dont il est fait mention à l'article 3549.

[2] Guillaume de Melun, archevêque de Sens depuis 1346, mort en 1378. Il avait assisté le cardinal-évêque de Beauvais au baptême de Charles VI.

vraige d'Angleterre, l'orfroiz et la brodeure à perles, à quatre gros boutons de perles, dont l'un est despecié. Et la donna Monseigneur d'Anjou.

1038. Item, une autre chappe à prélat brodée sur or à ymages de point. Et la donna au Roy maistre Nicole de Vaires[1], évesque de Châlon.

1039. Item, ung autre chappe vermeille à ymages, dont l'orfroiz est à ymages enlevez, et y a perles. Et la donna messire Philippe de Savoisy.

1040. Item, une autre chappe à prélat, brodée sur or à ouvrage de Roumenie. Et la donna l'arcevesque de Craon[2].

1041. Item, une autre chappe à prélat sur satanin bleu, brodée à ymages.

PETIZ HABIZ POUR PRÉLAT ET CHASUBLES.

ET PREMIÈREMENT :

1042. Une tunicque et damaticque de cramesy sur couleur vermeille, à orfrayes d'or traict, estolle et fanon, avec aulbe parée par dessoubz et sur les espaulles, de samit vermeil brodé à ymages et à testes de lyon, enlassié de perles; et est l'estolle et le fanon brodé de mesmes, sans amit.

1043. Item, tunicque et dalmaticque, nommez les Tunicques Charlemaigne, semée de fleurs de broderie.

1044. Item, une autre tunicque et dalmaticque de camocas blanc, orfroisez d'or traict et paremens à ymages par dessoubz, avec une aulbe parée par dessoubz et sur les espaulles a ymages sur or.

1045. Item, tunicque, dalmatique de satanin blanc pour prélat, orfroisiez d'or traict avec estolle et fanon sur champ d'or lozengé de

[1] Nicolas de Vaires, né à Pont-sur-Yonne, après avoir été archidiacre à Sens, devint chanoine de l'Église de Paris et secrétaire de Charles V. En 1374, il fut promu à l'évêché de Chalon-sur-Saône. Il mourut en 1386.

[2] Jean-Guillaume de Craon, d'abord chanoine de l'église de Paris, puis évêque du Mans, et enfin archevêque de Reims en 1355.

Il sacra Charles V et sa femme Jeanne de Bourbon. Il mourut en 1373.

perles blanches et yndes, et des armes de Charlemaigne, de Navarre et de Bar, avec l'aulbe parée, sur champ d'or à ymages par dessoubz et en la poictrine, et orfroisié le colet; et est l'amict d'un parement d'ymages d'appostres, d'or traict; et sont les cendalles et la couverture de chayère de drap d'or pareil; et est la couverture, bordée de veluiau eschicqueté.

1046. Item, une autre tunicque et dalmaticque pour prélat, comme dessus, orfroisié à moictié d'or traict, comme dessus, avec estole et fanon, sur champ vermeil, brodez à anges et fleurs de lys d'or, avec l'aulbe parée; et est l'amyt paré sur champ d'or à ymages; et sont les cendalles et couverture de chayère de drap d'or vermeil eschicqueté comme dessus.

1047. Item, une grant chasuble de broderie sur champ d'or, toute de perles, dont l'orfraiz est d'or traict couvert de grosses perles.

1048. Item, une autre tunicque et dalmaticque de satanin[1] vert, pour prélat, comme dessus, orfroisié tout au long, avec l'estolle et fanon sur champ d'or, de plusieurs armoyeries, avecques l'aube parée sur champ azuré, brodée dessoubz de lyons et de griffons d'or, et sont les poignez, brodez de menues perles; et sont les cendalles et la couverture de chayère, de drap d'oultre-mer sur champ ynde, bordée comme dessus.

1049. Item, une autre tunicque et damaticque de satanin noir pour prélat, orfroisé à moictié, avec estolle et fanon, sur champ noir de broderie à appostres, et la collerette de mesmes, aube parée par dessoubz de mesmes, et par les poignez; et est la couverture de chayère, de drap d'or de Lucques, de veluiau noir.

1050. Item, deux paires de cendalles pour prélaz, dont les unes sont brodées aux armes de France, et les autres, de drap de noir.

[1] Riche étoffe soie et or, espèce de drap d'or, ainsi qu'il résulte de l'article 1156. Deux pièces de cette étoffe décrites en l'article 3318 sont dites *d'oultre-mer*, c'est-à-dire orientales. M. Francisque Michel dit que le satanin était fabriqué à Satalie, ville de l'Asie Mineure. (*Recherches sur la fabrication des étoffes de soie*, II, 328.)

On trouve encore un grand nombre de pièces de cette étoffe décrites aux articles 3367 et suivants. Elle est souvent nommée *soudanin* (art. 1156).

ANNEAULX PONTIFICAULX À PRÉLAT.

ET PREMIÈREMENT :

1051. Deux anneaulx pontificaulx; dont il a en l'un une esmeraude carrée ou mylieu, cinq gros ballaiz et cinq grosses perles, et en l'autre ung gros saphir à huit costes, garny comme dessus.

1052. Item, deux autres anneaulx pontificaulx qui sont chascun d'un saphir, garniz de menue pierrerie.

1053. Item, troys anneaulx pontificaulx, c'est assavoir, ung où il a ung camahieu[1] ou mylieu, douze perles, deux saphirs, et y fault deux esmeraudes; et ou second a ung camahieu à une teste ou mylieu, et est ouvré à jour, garny de menue pierrerie; et le tiers est d'un gros saphir trouble, environné de petites turcoises et de petiz grenaz.

1054. Item, ung annel pontifical d'or, à ung saphir ou mylieu, quatre esmeraudes et quatre perles

1055. Item, ung autre annel pontifical, à ung saphir carré ou mylieu, environné d'esmeraudes et de petiz grenaz.

GANS POUR PRÉLAT.

ET PREMIÈREMENT :

1056. Ungs gans pour prélat, pontifficaulx, garniz, par les poignez et dessus la main, de *Agnus Dei* de grosses perles; et est ledit ouvrage de maçonnerie de grosses perles.

1057. Item, une paire de gans pour prélat, que le Roy porte avant luy, et sont garniz, sur les poignez et sur les mains, de *Agnus Dei* de menues perles.

1058. Item, ungs petiz gans à prélat, de broderie, sur champ d'or, à *Agnus Dei* de perles.

COLLIERS À PRÉLAT.

PREMIÈREMENT :

1059. Ung collier à mectre à prélat[2], brodé sur champ d'or traict,

[1] Un camée. — [2] Bande d'étoffe brodée sur laquelle on fixait des pierres précieuses et des perles.

à *Agnus Dei* de perles et à maçonnerie, et y pend ung laz de soye à deux gros boutons de perles.

1060. Item, deux autres colliers, pour dyacre et soubz-dyacre, sur champ d'or traict comme dessus, brodez à testes d'appostres dedens compas de perles et à doublaiz et d'esmaulx d'argent.

TABLES D'AUTEL.

1061. Une table d'autel de veluiau vermeil, brodée à appostres d'or enlevez, et à maçonnerie par dessus.

1062. Item, une autre table d'autel sur champ d'or, à ymages, qui a une brodeure de France.

1063. Item, une autre table d'autel pareille, fors le champ, qui est vermeil.

CHAPPELLES ENTIÈRES[1].

ET PREMIÈREMENT :

CHAPPELLES BLANCHES.

1064. La grant chappelle, qui est de camocas d'oultre-mer brodée à ymages de plusieurs ystoires; et sont les ymages et les orfroiz de ladicte chappelle, pourfillez de perles; en laquelle a frontier, dossier et letrin, couverture de chayère à prélat, cinq chappes, chasuble, tunicque, dalmaticque, troys aubes parées, troys amytz desparez, deux colliers, deux estolles, troys fanons.

1064 *bis.* Et y a avecques ladicte chappelle une tunicque et dalmaticque de camocas blanc d'oultre-mer, et sont pareilz et orfroisiées à fleurs de lys; et y a aussi unes cendalles, c'est assavoir les chaulses[2]

[1] La collection des ornements nécessaires pour décorer une chapelle et l'autel et celle des vêtements sacerdotaux destinés aux officiants.

[2] Sorte de bas, vêtement des jambes. Elles sont ici faites d'étoffe de soie. Il ne faut pas confondre ces chausses, faisant partie des ornements pontificaux d'un évêque, avec les vêtements désignés plus tard sous les noms de *hauts-de-chausses*, *bas de-chausses.*

de camocaz, brodées sans perles, et les solliers brodez et orfroisiez à perles; et avec ce la couverture de l'autel qui est de camocas sur champ vermeil à petiz besans jaulnes; et aussi y a une petite touaille [1] à mectre sur le giron du prélat, qui est brodée à fleurs de lys et à papillons aux armes de Bourgongne; et aussi y a la couverture du siège pour le Roy, qui est de camocas d'oultre-mer blanc, bordé de veluiau vermeil, sur lequel veluiau à **K K** et couronnes d'or; et y a pour lesditz prélatz une aumuce de gris fourrée d'ermynes, avecques deux surpliz.

1065. Item, une chappelle blanche, appellée la Chappelle Charlemaigne.

1066. Item, une autre chappelle blanche, appellée la Chappelle de Pasques, laquelle est de camocas blanc d'oultre-mer, brodée à ymages de plusieurs ystoires, et sont les orfroyes pourfillez de menues perles, garnye de frontier et dossier, de troys chappes, chazuble, tunicque, dalmaticque, troys aulbes parées et amitz, deux estolles, troys fanons; et y a deux mors de chappe[2] de perles d'Escosse et de menue pierrerie; et la touaille parée de mesme les orfroyes.

1067. Item, une autre chappelle de camocaz blanc, brodée à estoilles d'or et ymages ou frontier et ou dossier, garniz comme dessus, sans mors de chappe, touaille parée, de mesme les orfroyz.

1068. Item, une autre chappelle blanche, de quoy les tables sont de samit[3] brodées à ymages, et aux deux boutz les armes de France, et sont les garnemens de camocatz blanc, brodez à rondeaulx, et de-

[1] Cette qualification s'appliquait à des pièces d'étoffe de petite dimension, de toile, de soie ou de velours, servant à différents usages. Ainsi le rédacteur de l'Inventaire donne ce nom à la pièce d'étoffe, nommée aujourd'hui *amict,* que le prêtre place sur sa soutane, autour du cou (art. 1064, 1092).

On trouve encore, sous le titre de *touailles parées,* de riches étoffes dont plusieurs ne pouvaient avoir cet usage (articles 1127, 1133). On en voit aussi de fil, qui souvent sont encore en pièces (articles 1182, 1183, 3238); ce sont évidemment là des serviettes pour la table ou la toilette.

[2] Agrafes de métal de différentes formes, destinées à tenir réunis les deux côtés d'une chape. (Voir les articles 1198 à 1203.)

[3] On faisait un grand usage du samit en Europe, au XIV[e] siècle. Suivant M. Francisque Michel et M. Mas-Latrie, on le fabriquait en Syrie. Un grand nombre de pièces sont

dens les rondeaulx a papegaux d'or; et sont les orfroiz brodez à aigles d'or, à compas de perles[1] et à fleurs de liz, garnye comme dessus, sans nappe parée. Et fut achetée de l'exécucion de l'arcevesque de Reims.

1069. Item, une autre chappelle de camocaz blanc, brodée à fueilles d'yerre, aux armes de France et de Bourgongne, et sont les orfroiz à compas des dictes armes à demyz ymages; garnye comme dessus; et a la nappe parée et le letrin; et y fault l'une des troys chappes. Appellée la Chappelle à vignettes.

1070. Item, une autre chappelle sur satanin blanc, brodé à fleurettes, et sont les orfroiz à appostres sur champ d'or; et n'y a que deux chappes, sans touaille.

1071. Item, une autre chappelle de camocas blanc, bien délyé, laquelle n'est point brodée, si ce n'est ou frontier et ou dossier, ausquelz il a, en chascun, troys ymages; et sont les orfroiz de fleurs de lys; garnye comme dessus; et a nappe parée, sans letrin. Appellée la Chappelle légière.

1072. Item, une vieille chappelle blanche, de drap d'or, qui fut à la royne Jehanne de Bourbon, garnye de frontier et dossier et de troys chappes, dont est l'une desfourrée, tunicque, dalmaticque, deux estolles, troys fanons, deux aulbes et ung amit parez, et deux paremens d'amitz; et est sans touaille parée.

1073. Item, une autre vieille chappelle, d'un fort drap de soye blanc, semée d'arbres et de besans d'or, à orfroiz de tavelle sur champ d'or, garnye de frontier, dossier et chasubles; et y fault une aulbe.

1074. Item, une chappelle blanche, entière, de dyapré[2] semé de

décrites dans l'Inventaire de Charles V (art. 3381 et suivants). Plusieurs portaient des inscriptions arabes.

Le samit était plus fort et plus estimé que le cendal.

[1] Lignes tracées par des perles et reproduisant des cercles ou toutes autres figures entre lesquelles étaient des armoiries ou des ornements. On pourrait traduire le mot *compas* par *médaillon*, seulement le compas pouvait être carré, circulaire, hexagone ou octogone; mais il présentait le plus ordinairement une figure tracée à l'aide de l'instrument de ce nom.

[2] Étoffe précieuse variée de diverses couleurs.

sollaiz d'or[1], et les orfroyes de veluiau vert et vermeil brodez, l'un coppon, de lys, et l'autre, de fueillages de chardons[2], armoyez de France; et contiennent les pièces qui s'ensuivent, c'est assavoir, chasuble, tunicque, dalmaticque, troys chappes, frontier, dossier, couvertures de letrin et touaille parée de mesmes les orfroyes, avecques aulbes parées, amytz, estolles et fanon.

1075. Item, une chappelle blanche, appellée la Chappelle Charlemaigne, de fin camocaz blanc d'oultre-mer, semée de fleurs de broderie, orfroisiée d'orfroiz[3] couponnez à fleurs de lys et à **K**, garnye de troys chappes, chazuble, tunicque, dalmaticque, aulbes et amytz parez, estolles et fanons et touaille parée, sans letrin; et sont garnyes, les chappes, de gros boutons de perles.

1076. Item, une chappelle de camocas blanc d'oultre-mer, brodée à papegaux d'or et à fleurettes, appellée la Chappelle de Vendosme; toute entière, sans letrin et sans touaille.

CHAPPELLES VERMEILLES.

ET PREMIÈREMENT :

1077. Une chappelle appellée la Chappelle de Constances, dont les tables sont de veluiau vermeil, brodées à ymages, et la chazuble, tunicque et dalmaticque sont de fin samit d'estive, brodez à ymages; et l'orfroiz de ladicte chappelle sur or à ymages et à griffons, où sont lesditz ymages et griffons, pourfillez de perles, et le parement de l'aube du prestre est sur or à ymages, et le collier de mesmes; et les autres

[1] Soleils d'or. On lit, article 1091, «à soullais et à estoilles d'or.»

[2] Les orfrois de l'étoffe étaient formés de bandes de velours, alternativement vert et rouge, brodées l'une de fleurs de lis, l'autre de feuilles de chardon. Ici le rédacteur de l'Inventaire a tiré le substantif *coppon* de *copponé*, usité partout ailleurs dans le cours de l'Inventaire pour être appliqué aux bandes d'étoffe alternées. Carpentier et Rochefort donnent à *coppon* la signification de tronçon, morceau, ce qui revient à notre explication.

[3] Il y a ici surabondance du même terme, et l'on doit traduire la phrase par «camocas... semé de fleurs de broderie ayant un orfrois décoré alternativement de fleurs de lis et de K.»

deux aulbes sont parées de samyct vermeil à appostres, et les estolles et fanons, de mesmes; et n'y a autre chose de ladicte chappelle.

1078. Item, une autre chappelle, appellée la Chappelle de Ferrières, laquelle est de samit vermeil fort, dont la table d'amont est brodée à ung Dieu qui tient le jugement, et en celle d'aval, ung ymage de Nostre Dame; lesquelz frontier et dossier sont semez de griffons et de lyons; et en ladicte chappelle a troys chappes, dont l'une est à ymages, les deux autres, à griffons et à lyons comme dessus, et est la chasuble, tunicque, dalmaticque, de mesmes, et n'y a que une aube et amit parée, une estoille[1] et ung fanon.

1079. Item, une autre chappelle de celle façon, appellée la vieille Chappelle à griffons, laquelle est de samit vermeil, comme l'autre, brodée, c'est assavoir, les deux tables, ou mylieu, ung Crucifix en l'une, et Dieu en majesté en l'autre, et le surplus à lyons et à griffons, et garnie de frontier et dossier, troys chappes, chazuble, tunicque, dalmaticque, troys aubes parées, deux estolles et troys fanons.

1080. Item, une autre chappelle de velluiau vermeil, brodée de petites rosettes de fil d'argent et de petites rosettes entour, et sont les orfroyes, aux armes de Madame Jehanne d'Évreux, et fut achetée de son exécucion; laquelle est garnye de frontier, dossier, letrin, troys chappes, chasuble, tunicque, dalmaticque, estolles et fanons.

1081. Item, une autre chappelle de veluiau vermeil, brodée à mochettes de plumes de paon et à petiz bezans d'argent, laquelle est orfroisiée à orfroiz de tavelle, lozengée de France et de Navarre, garnye comme dessus, fors qu'il n'y a letrin, ne touaille.

1082. Item, une autre chappelle entière, de dyappré́s vermeilz à sollaiz d'or de Chippre[2], et sont les orfraiz de broderie à champ d'or, à ymages d'appostres, à maçonnerie de soye; laquelle contient chasuble, tunicque, dalmaticque, troys chappes, frontier, dossier, avecques aubes parées, amytz, estolles et fanons.

1083. Item, une chappelle, appellée la Chappelle de Pommart, de

[1] C'est *étole* qu'il faut lire.

[2] Ce terme est synonyme d'or trait. Voyez ces mots.

veluiau vermeil, brodée à ymages; c'est assavoir, frontier, dossier, troys chappes, qui ont les mors d'argent, esmaillez aux armes de la royne de Bourgongne, chasuble, tunicque, dalmaticque, estolle, fanons, aulbes et amytz parez, et couverture de letrin.

1084. Item, une autre chappelle de veluiau vermeil, brodée à ymages, appellée la Chappelle Saint Denis, et sont les orfroiz aux armes de France et de Navarre, d'autant de pièces que celle de dessus, excepté qu'il n'y a point de letrin[1].

1085. Item, une chapelle de veluiau vermeil, appellée la Chappelle à chardons, brodée de chardons, aux armes de France et de Bourgongne, d'autant de pièces comme la chappelle appellée de Pommart.

1086. Item, une chappelle de veluiau vermeil à coches d'or et d'argent de brodeure et à espiz de perles; et n'y a que frontier, dossier, chasuble, tunicque, dalmaticque, sans chappes et sans aubes.

1087. Item, une autre chappelle entière, de samit vermeil, brodée à griffons, garnye entièrement comme les autres de dessus, excepté le parement du letrin.

CHAPPELLES DE CENDRÉ.

1088. Une chappelle de camocaz cendré, toute entière, dont les orfroyes sont d'or trait, sans touaille et couverture de letrin.

CHAPPELLES VERS.

1089. Une chappelle d'un drap vert d'oultre-mer, à oisellès d'or, garnye; et y a letrin.

1090. Item, une chappelle de satanin vert, toute plaine, sans brodeure, excepté les paremens d'autel, dont en celuy d'amont à ung crucifix, et en celuy d'aval, ung saint George; et est appellée la Chappelle Saint George, garnye, sans letrin.

[1] Où *lectrin,* pupitre à l'usage des églises, pour poser les livres.

CHAPPELLES AZURÉES.

ET PREMIÈREMENT :

1091. Une chappelle de veluiau azuré, brodée à soullaiz et à estoilles d'or et à croissans d'argent, et sont les orfraiz copponnez à demys appoztres et à anges, garnye comme dessus, sans touaille et sans letrin.

1092. Item, une autre chappelle entière, de camocas d'oultremer, azuré, brodée à fleurs de liz et à **K K** et couronnes, et sont les orfroiz copponnez de ymages et de **K K** couronnez, garnye comme dessus, avecques la touaille parée; et sont les chappes garnyes de gros boutons de perles.

1093. Item, une autre chappelle entière, qui n'est mye assouye[1] encores, laquelle est de veluiau azuré, brodée à fleurs de liz d'or; et a, la chasuble, ung orfroiz sur champ d'or à anges qui tiennent couronnes et lassiz de perles. De laquelle n'a encores riens parfait, fors chappelle cothidiane.

1094. Item, une autre chappelle entière, de dyapré ynde azuré, semé de serpentelles, et le bout des fueilles, d'or de Chippre; et sont les orfroiz copponnez[2] de veluiau blanc et vermeil, brodez à lys et à couronnes, et sur le vermeil, a ung lys couronné dessus et dessoubz, et sur le blanc, une feille aux armes de France, fueilletées d'or tout autour; et contient chazuble, tunicque, dalmaticque, troys chappes, frontier, dossier et touaille parée, avec aulbes parées, amytz, estolles et fanon.

1095. Item, une chappelle de satanin azuré, brodée à fleurs de lys d'or, appellée la Chappelle d'Amboyde, toute complecte, et de letrin.

[1] *Assorie,* du verbe *assorir* ou *assouvir,* achever, finir; qui n'est pas encore «achevée.»

[2] *Orfrois* signifie bordure, et *copponé,* que le rédacteur de l'Inventaire écrit aussi *coupponé,* indique toujours quelque chose d'alternatif, comme nous l'avons expliqué sous l'article 679. *Orfroi* signifie encore aujourd'hui parement des chapes et des chasubles; il faut donc traduire ici par «et sont les orfrois composés de bandes de velours blanc et rouge alternées.»

CHAPPELLES NOIRES.

ET PREMIÈREMENT :

1096. Une chappelle noire, de dyappré, garnye de frontier, dossier, troys chappes, une couverture à letrin; de chazuble, tunicque, dalmaticque, estolles et de fanons, excepté celuy du soubz-dyacre.

1097. Item, une tunicque, dalmaticque, de dyapré noir, orfroisez tout autour d'orfroiz de béguines, fourré de cendal jaune.

1098. Item, une autre chappelle entière, de dyappré noir, semé de sollaiz, comme dessus, et sont les orfroiz copponnez de veluiau vert et vermeil, l'un coppon, de lys, et l'autre, de fueillages de chardons, armoyez de France; et contient chazuble, tunicque, dalmaticque, troys chappes, frontier, dossier, couverture de letrin, avec aulbes parées, amytz, estolles et fanon; et n'y a point de touaille.

1099. Item, ung autre chappe, de dyapré noir, à lyons de soye et d'or, orfroisié de tavelle, qui ne sont pas tout de soye.

1100. Item, deux autres chappes, de samit noir, orfroisié de tavelle qui ne sont pas tout de soye, et ont chascun ung fermant d'argent véré avec deux boutons d'argent par derrière.

1101. Item, une autre chappelle de veluiau noir, brodée à bezans, toute complette.

1102. Item, une autre chappelle de samit noir, brodée à estoille, complette, sans letrin.

1103. Item, une autre chappelle à coquilles, noire, garnye de cinq chappes, et y a gros boutons de perles.

CHAPPELLES COTHIDIANES BLANCHES.

PREMIÈREMENT :

1104. Une chappelle de camocas blanc, nommée de Bourbon, de quoy les tables sont brodées à ymages, à estoilles d'or, et est la chasuble de mesme; l'aube parée, estolle et fanon, et la touaille, de brodeure qui fait la Sène avec les appostres.

1105. Item, une chappelle cothidiane d'un drap de soye à or, à ouvrage de soye, semée de pommettes et de petiz bezans, garnye comme dessus; et est la chazuble à orfroiz de Rommenye, à ymages enlevez; et y a touailles pareilles.

1106. Item, ung frontier et ung dossier de camocaz blanc, à estoilles, bordé de veluiau azuré et rouge.

CHAPPELLES COTHIDIANES DE VERMEIL.

ET PREMIÈREMENT :

1107. Une chappelle de veluiau vermeil, nommée Conrat, garnye, comme dessus de frontier, dossier, chasuble, aube, amyt, estolle et fanon, sans touaille.

1108. Item, une autre chappelle cothidiane de drap d'or vermeil, aux armes de la royne Jehanne de Bourbon, sans touaille.

1109. Item, une autre chappelle cothidiane d'un drap d'or d'oultremer, sur champ tanné, et l'orfroiz de la chasuble, très large, d'or trait. Et fut achetée de l'exécucion Madame d'Orléans la vieille.

CHAPPELLES COTHIDIANES D'AZURÉ.

ET PREMIÈREMENT :

1110. Une chappelle cothidiane de drap d'or azuré à petites estoilles d'or; et a, en la chasuble, ung orfroiz d'or à ymages de Rommenie, garnye comme dessus, sans toaille.

1111. Item, une chappelle cothidiane de satanin azuré, brodée et semée d'estoilles d'or de brodeure, et a en la table d'amont, ung Crucifix, Nostre Dame et saint Jehan, et aux deux costez, saint Père et saint Pol; et en la table d'aval est Dieu assiz en une chayère et les quatre Évangélistes emprès et saint Loys de France et saint Loys de Marceille; et est la chasuble de mesme avec estolle et fanon, aube et amict; et sont les orfroiz de ladicte chazuble couppounez sur or, c'est assavoir, l'un couppon, sur or et ung arbre de France à oiseaulx dessus, et l'autre couppon, sur vert à ung neu de fleurs de lys et de perles; et le parement de la toaille parée, de mesmes.

1112. Item, une chapelle cothidiane, toute entière, pour prestre et autel; et est d'un drap à champ d'azur aux armes de France; et est la chappelle orfroisiée à euvre de Rommenie.

1113. Item, une chasuble de drap d'or azurée, aube et amyt.

1114. Item, une chappelle cothidiane de satanin renforcé, brodée de fleurs de lys d'or, dont les tables sont à ymages, et les orfroiz à daulphins de France couronnez par ung aigle; et a touaille parée.

1115. Item, une autre chappelle ynde, de drap d'or, que Galiace de Milan[1] donna; et est l'orfroiz à ymages de broderie et à perles.

CHAPPELLES COTHIDIANES VERS.

PREMIÈREMENT :

1116. Une chapelle de drap d'or d'oultre-mer, vert, a grans pommettes d'or, environnées de fillacières d'or[2], et est l'orfroiz de la chazuble, de Rommenie, comme dessus.

1117. Item, une chappelle cothidiane pour les confesseurs, de camocas vert renforcé, d'autant de pièces comme la chappelle de satanin azuré, brodée et semée d'estoilles d'or de brodeure; et sont les orfroiz tous d'or et de soye.

CHAPPELLES COTHIDIANES DE PLONQUÉ.

1118. Une chappelle cothidiane d'un drap d'or sur le ploncquié[3], de la façon de celle de vert première dessus escripte, et semblablement garnye.

CHAPPELLES COTHIDIANES DE VIOLET.

PREMIÈREMENT :

1119. Une chappelle cothidiane d'un drap de violet girofle, de la façon dessus dicte et de ce mesme ouvraige, garnye comme dessus.

[1] Jean Galéas Visconti, duc de Milan, qui en 1360 avait épousé Isabelle de France, sœur de Charles V.

[2] Ornement formé de fils d'or, sorte de cordelière. — On trouve aussi *fillatière.*

[3] Drap d'or se détachant sur une étoffe couleur de plomb, mot qui s'écrivait *plonc.*

1120. Item, une autre chapelle de samyt violet, fourré de cendal jaune, laquelle a chasuble, tunicque et dalmaticque, une aube parée, à fleurs de lys, et deux fanons et une estolle. Et fut saint Loys de Marceille.

CHAPPELLES POUR CARESME COTHIDIANES.

ET PREMIÈREMENT :

BLANCHES.

1121. Une chappelle de samyt blanc pourtraicte de noir, en la table d'amont, de l'Annunciacion, du Crucifiement et du Couronnement, et, en celle de descoubz, Dieu en sa majesté ou mylieu, les quatre Évangélistes autour et plusieurs ymages; et la chasuble de ladicte chappelle, pourtraicte à ymages, à ung orfroiz de béguine, garnye de frontier. dossier, estolle et fanon, aube et amyt, avec la touaille parée.

1122. Item, une autre chappelle cothidiane de samit blanc, portraicte comme dessus, et en la table de dessoubz ung ymage de Nostre Dame, et en celle d'en hault ung Crucifiement environné de plusieurs ymages et histoires, garnye comme dessus; et est ladicte chappelle brodée de gresles bisectes d'or; nommée la Chappelle maistre Girard[1].

CHAPPELLES ET CUSTODES D'AUTEL, DE CENDRÉ.

PREMIÈREMENT :

1123. Une chappelle cothidiane de camocas d'oultre-mer cendré. à grans ouvrages tout d'une soye, garnye de chasuble, laquelle a ung orfroiz de tavelle tout de soye et d'or, frontier et dossier, estolle et fanon, aube et amyt.

[1] Nommée ainsi sans doute parce que les cartons en avaient été faits par Girard d'Orléans, peintre et sculpteur, déjà au service du roi Jean et désigné comme peintre dans un compte d'Étienne de la Fontaine, argentier de ce prince. comprenant les recettes et dépenses de ce comptable de 1351 à 1355. Cet artiste est encore nommé en l'article 2626 comme ayant fait «ungs tableaux de boys de quatre pièces.»

1124. Item, deux custodes d'autel de satanin cendré, pour karesme.

CHAPPELLES DESTAINTES.

PREMIÈREMENT :

1125. Une chapelle cothidiane destainte, semée à croizectes noires et lys, garnye comme dessus.

1126. Item, une autre chappelle cothidiane destainte, de quoy, en la table de dessoubz, sont pourtraiz les six dimenches de karesme, et celle de dessus, de la Passion, et est l'orfroiz de la chasuble brodée à griffons et à appostres, garnye comme dessus.

TOUAILLES PARÉES.

PREMIÈREMENT :

1127. Une touaille parée de veluiau vermeil à ymages enlevez, et ont les dyadesmes pourfillez de perles, et sont les quatre Évangélistes aux deux boutz.

1128. Item, une autre touaille parée, sur champ d'or, à l'ouvrage de Rommenie, à demiz appostres plaz; et aux deux boutz, deux escussons des armes Monseigneur le Daulphin.

1129. Item, une autre touaille parée, brodée à ymages de la Passion sur or.

1130. Item, une autre touaille parée, vieille, copponnée à neuz[1] et aux armes Madame la duchesse mère du Roy[2].

1131. Item, une autre touaille parée, sur champ d'or, bordée à demyz appostres et à maçonnerie de perles par dessus.

1132. Item, une grant touaille de perles, nommée la touaille aux neuz, brodée à ymages et aux armes de France et de Hongrie.

[1] Bordé de nœuds.

[2] La mère du roi était Bonne de Luxembourg, femme du roi Jean, qui avait porté, avant d'être roi, le titre de duc de Normandie, et c'est celui qu'il prenait à l'époque de son mariage. Cette touaille remontait donc à une époque antérieure à l'avénement du roi Jean.

1133. Item, une autre tonaille coppomée de neuz de perles et de griffons de broderie.

COUVERTURES DE CHAYÈRES[1] POUR PRÉLAT.

1134. C'est assavoir quatre, l'une blanche, l'autre vermeille, l'autre ynde et l'autre noire.

COUVERTURES DE SIÈGES POUR LE ROY.

ET PREMIÈREMENT :

1135. Une couverture de drap de soye jaune, bordée de veluiau vermeil; à quatre escussons de France, dont les fleurs de lys sont pourfillées de perles menues.

1136. Item, une autre couverture de drap de soye d'oultre-mer, royé de jaune, de lettres d'oultre-mer et de bestelettes, bordée de cendal cendré et à quatre escussons de France.

1137. Item, une couverture pour le siège du Roy, qui est de camocas d'oultre-mer, royé au long, bordé de veluiau azuré, à dix escussons de France en la bordeure, dont en chascun escusson a troys fleurs de lys d'or.

1138. Item, une autre couverture de siège à lettres et à escriues, bordée d'un veluiau rouge.

1139. Item, une autre couverture de camocas sur le blanc, bordée d'un camocaz ynde.

1140. Item, une autre couverture de drap de soye cendré, bordé de camocaz ynde.

[1] On trouve encore ce mot écrit *chaière* et *chayre* dans l'Inventaire que nous publions.

Il signifie *chaise, fauteuil.*

Certaines chayères avaient une destination spéciale. On trouve des chayères pour atourner (pour la toilette), des chayères de retrait, des chaières à laver. (*Compte de Geoffroi de Fleury*, M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie*, p. 36.)

CIELZ ET DOSSIERS À TENDRE À GRANS FESTES.

ET PREMIÈREMENT :

1141. Ung dossier de camocas blanc brodé de la vie Nostre Dame, et est bordé d'un veluiau vermeil, et sur la brodeure a enlasseures de lys et des armes de France, et le ciel, de mesmes, est brodé à angelz qui jouent d'instrumens et à roses vermeilles, et est bordé comme le dossier.

1142. Item, ung autre ciel de veluiau vermeil, brodé de la Passion Nostre Seigneur, et est bordé de veluiau azuré semé de fleurs de lys, et le ciel, de veluiau vermeil, brodé à angelz qui jouent d'instrumens, bordez comme dessus.

1143. Item, ung autre ciel et dossier de drap d'or azuré, à ouvrages du Couronnement Nostre Dame.

COURTINES D'AUTEL.

PREMIÈREMENT :

1144. Deux courtines d'autel de samit blanc, rayées d'or, et une grant de mesmes, pour mectre devant les reliques quant ils sont sur l'autel.

1145. Item, deux autres courtines d'autel blanches, de fil royé de plusieurs royes, esquelles a ung pou d'or parmy.

1146. Item, deux autres courtines pour oratoires, de samit blanc, royées de soie.

1147. Item, deux autres courtines de samit vermeil, royées d'or, pour autel, et deux autres pareilles pour oratoire.

1148. Item, troys autres courtines pour oratoires, sur champ azuré, royées de larges royes d'or.

1149. Item, troys autres courtines pour oratoires, sur champ violet et cendré, royées de grans royes d'or et de petites.

COUVERTURES D'AUTEL.

PREMIÈREMENT :

1150. Une vieille couverture de veluiau, pallée de roys[1] rouges et vers, et est doublée de bougran qui est destaint.

1151. Item, une autre couverture, moictié de soye et moictié de fil, royé du long.

1152. Item, une autre couverture de drap de soye, ouvré d'enlassemens où il a rozes parmy, et est ladicte couverture en deux lez cousuz l'un à l'autre.

DRAP D'OR, D'ARGENT ET DE VELUIAUX

POUR PARER CHAPPELLES DE PLUSIEURS ET DIVERSES COULEURS, SOYERIE ET TAPPIZ À PARER.

PREMIÈREMENT :

1153. Dix pièces de drap d'or, de diverses couleurs.

1154. Item, ung grant drap sur or, où sont les troys personnes de la Trinité et plusieurs ymages à pignonceaulx, et est par dessus brodé de France.

1155. Item, troys pièces de paremens à tendre contre paroiz, lesquelz sont pallés de veluiau vert et de drap d'or de plusieurs couleurs, et sont appellées la Salle au patriarche.

1156. Item, ung drap d'or appellé soudanin, lequel sert à porter le corps Nostre Seigneur le jour du Saint Sacrement.

1157. Item, ung grant drap d'or à ymages, où il y a ung Couronnement, au mylieu, de Nostre Dame, à aurioles de perles, nommé le drap Bernin.

[1] *Paller* signifie ordinairement *tapisser, couvrir;* mais ici, de même que dans l'article 1155, *pallé* exprime une ornementation alternative de raies ou d'étoffes de couleurs différentes.

1158. Item, troys pièces de drap d'or sur champ blanc, royez de menues royes d'or, lesquelz servent à mectre sur les degrez quant l'on mect les relicques.

1159. Item, deux autres draps d'or à ymages, de la façon d'Angleterre, et sont bordez de vert, et la bordure de mesmes.

1160. Item, quatre petites pièces de drap d'or sur champ vermeil, à pommettes d'or, lesquelz servent à mectre sur les degrez, comme dessus.

1161. Item, ung autre drap d'or à ymages, à une bordeure de cendal, bordée de Craon[1].

1162. Item, six pièces de drap d'or à fleurs de lys sur champ azuré.

1163. Item, ung autre petit drap d'or, court, à ymages, où est le Jugement.

1164. Item, quatre grans pièces de drap d'or sur champ azuré à grans euvres d'or.

1165. Item, une couverture pour fons, de veluiau azuré à fleurs de lys, aux armes d'Anjou.

1166. Item, troys autres grans pièces de drap d'or sur champ vermeil, à grans euvres comme dessus.

1167. Item, ung dyappré blanc, ouvré d'or de Chippre.

1168. Item, quatre pièces de soye jaune à pommectes d'or.

1169. Item, les six draps d'or sur champ vermeil, tous pareilz, que donna au Roy le cardinal de Pierregort[2].

1170. Item, deux autres draps d'or d'oultre-mer de plusieurs couleurs, dont il en y a ung brullé de chandelle.

1171. Item, quatre autres draps d'or de Lucques, royez du long.

1172. Item, douze draps d'or, de la petite moison, de plusieurs soyes et de diverses couleurs.

[1] Bordée des armoiries de l'archevêque de Craon.

[2] François Talerand de Périgord, d'abord évêque d'Auxerre, puis d'Albano, cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens en 1331, mort en 1364.

1173. Item, deux marramas[1], l'un sur champ vert, et l'autre sur champ rouge.

1174. Item, huit autres pièces de vieilz marramas, de plusieurs couleurs et de diverses façons.

1175. Item, six pièces de draps d'argent qui ne sont pas entières.

1176. Item, plusieurs pièces de veluiaux vielz, de plusieurs couleurs, contenant IIII^xx VIII aulnes.

1177. Item, ung drap d'or d'oultre-mer à fleurs de lys.

SOYERIES ET TAPPIZ.

ET PREMIÈREMENT :

1178. Seize pièces de soyerie, tant royées d'or comme de plaines.

1179. Item, une couverture de calice aux armes de France et de Navarre et une croix ou mylieu.

1180. Item, une petite pièce de drap d'or à fleurs de lyz.

1181. Item, une autre petite pièce de drap d'or, qui est ouvré bien menuement, à mectre sur les genoulz du prélat.

1182. Item, une grant pièce de touailles de fil, royées au long de royes de soye.

1183. Item, une autre petite touaille de fil, eschiquetée et à petites royes de soye parmy.

1184. Item, une autre petite touaille de soye, royée au long de blanc et de noir.

1185. Item, ung autre drap de soye bien délyé, qui a plusieurs royes vermeilles.

1186. Item, une autre pièce de soyerie, bien longue, royée de plusieurs royes, à faire couverture d'autel.

[1] Sorte de drap d'or venant de l'Orient. On le trouve encore désigné sous les noms de *mairamas, arramas* et *mattabas*. Au XVe siècle on ne rencontre plus ces noms; cette étoffe était sans doute désignée sous un autre. On voit par l'article 1174 qu'il y avait des marramas de différentes couleurs.

1187. Item, deux draps de soye, royez au long, que Édouart Adelin donna pieçà [1] au Roy.

1188. Item, deux tappiz à parer, dont l'un est de la Passion Nostre Seigneur et l'autre de la vie Nostre Dame, nommez de Savoisy.

1189. Item, une soyerie longue, blanche, ouvrée en façon de nappe, royée d'or aux deux boutz.

1190. Item, deux autres soyeries blanches, grosses, à larges royes de violet brun.

AUTELZ BENOISTZ [2].

1191. Ung grant autel benoist de marbre vermeil gouté de blanc, enchassillé d'argent doré, à quatre lyonceaulx qui le soustiennent.

1192. Item, deux autelz benoistz bordez d'un pou d'argent véré, dont l'un est de jaspre, et l'autre de marbre blanc.

CORPORALIERS.

PREMIÈREMENT :

1193. Ung corporalier [3] semé et garny de perles.

1194. Item, ung autre corporalier semblable à celui dessus escript.

[1] «Que Adelin donna il y a longtemps au roi.» Un mandement de Charles V du 4 juillet 1377 (édition de M. Delisle, n° 1390) accorde une gratification de 500 francs d'or à «son amé escuier de cuisine Adelin des Essars.»

[2] Ces autels sont ce qu'on appelle aujourd'hui autels portatifs. Ils se composent d'une plaque de marbre, de jaspe ou de porphyre, incrustée dans une monture de métal plus ou moins décorée, et souvent portée par de petits pieds. Ces autels sont mentionnés, dans les procès-verbaux de plusieurs conciles et dans des chartes, sous les dénominations de *altare viaticum*, *portatile*, *gestatorium*, *itinerarium*, *lapis portatilis*. Ils servaient principalement en voyage aux évêques et aux prêtres, et se plaçaient sur des tables pour la célébration de la messe; on y posait le calice. Les autels portatifs sont très-rares aujourd'hui. Il en existe un magnifique dans la Riche Chapelle, à Munich. La collection Debruge en possédait un fort curieux du XIIe siècle, décrit sous le n° 1477 du Catalogue de cette collection.

[3] Étui dans lequel on renfermait les corporaux.

Le corporal est un linge que le prêtre déploie sur l'autel pour y poser l'hostie. Cet article et les suivants montrent que les corporaliers de la chapelle du roi étaient d'une grande richesse.

1195. Item, le corporalier où sont les corporaulx du grant calice, brodez de point, à ymagės d'or esmaillez sur le plat.

1196. Item, ung grant corporalier sur le grant autel, ouvré de broderie sur veluiau vermeil, à ung crucifix enlevé, ou mylieu, avec plusieurs ymages.

1197. Item, ungs autres petiz corporaliers, ouvrez de broderie, dont le dyadesme de Nostre Seigneur, estant en l'actache, est pourfillé de menues perles.

MORS DE CHAPPE.

PREMIÈREMENT :

1198. Deux mors de chappe tous semez et garniz de perles.

1199. Item, ung aigle d'or, en manière d'un pectoral pour mors à chappe, garny, c'est assavoir, de dix huit ballaiz, quatre grosses esmeraudes, huit petites, quatre grosses perles et vingt six menues.

1200. Item, ung autre mors à chappe d'argent; pesant cinq onces.

1201. Item, troys mors à chappe, à ymages enlevez de Nostre Dame, et aux armes de Madame la duchesse mère de la royne Jehanne de Bourbon[1].

1202. Item, deux mors de chappe en ung estuy de cuir boully, lesquelz sont d'une Gésine de Nostre Dame, esmaillez de Flandres, de Dreux et d'un quartier de Bretaigne; pesant troys marcs et demy.

1203. Item, ung mors de chappe, qui est d'une M d'or bien tenue, garnye de deux grans camahieux et de cinq petis, de huit esmeraudes petites et dix perles et quatre rubiz d'Alixandre.

LIVRES.

PREMIÈREMENT :

1204. Ung très bel petit Messel, qui fut Madame Marie de France.

1205. Item, unes très petites Heures couvertes de perles.

1206. Item, une Heures de Nostre Dame, qui ont les ayz d'or garniz de pierrerie.

1207. Item, ung Évangelier et ung Épistolier dont les aiz sont

[1] Isabelle de Valois, femme de Pierre Ier, duc de Bourbon.

d'argent dorez, à ymages enlevez, c'est assavoir, l'Évangelier, d'un costé, de Dieu en sa majesté et des quatre Évangélistes, et de l'autre, le Crucifiement, esmaillé autour des bors des armes de la royne Jehanne d'Évreux; et les ymages de l'Épistolier, l'un, du Couronnement, et l'autre, de l'Annonciacion.

1208. Item, ung grant Messel pour les prélatz, dont le second fueillet se commence *consolacio*, bien escript de grosse lettre, et bien enluminé, couvert d'une couverture à fleurs de liz d'or sur veluiau azuré, et à deux fermouers d'or à deux escussons d'or à troys fleurs de liz enlevées, et une pipe d'or [1] à troys pommelles d'or à deux fleurs de lys aux deux boutz.

1209. Item, une belle Bible en latin, bien escripte et bien enluminée, et se commence le second feuillet *aulam regiam*.

1210. Item, ung Catholicon, dont le second fueillet commence *nam in quantum*, à quatre fermoers de laton.

[1] Du Cange et Rochefort, qui l'a copié, donnent pour interprétation au mot pipe «bouton où s'accrochait le fermoir d'un livre.» Cette interprétation peut être excellente en certains cas; mais, dans l'Inventaire de Charles V, par le mot *pipe* on entend la petite tige, plus ou moins décorée, à laquelle sont attachés les rubans ou cordons qui servent à marquer dans un livre les passages que l'on veut retrouver incontinent. Nous remarquons d'abord que, s'il s'agissait du bouton auquel vient s'attacher le fermoir, il devrait y avoir pour fermer le livre autant de boutons (c'est-à-dire de pipes, suivant Du Cange) que de fermoirs. Or, il y a toujours pour chaque livre deux fermoirs (art. 1208, 1216, 1218, 1233, 1234, 1236, 1237, et si le mot deux n'est pas exprimé, fermoir est au pluriel) et une seule pipe. Ce mot ne peut donc exprimer les boutons dans lesquels on faisait entrer les œillets des fermoirs. Les boutons ne peuvent d'ailleurs recevoir aucune ornementation, car elle serait rapidement détruite par le frottement de l'œillet entrant dans le bouton, et ici l'on voit au contraire que plusieurs de ces pipes sont émaillées, et reçoivent une décoration que ne peut admettre un simple bouton, comme aux articles 1208, 1233, 1236, 1237. On sait que ces petites tiges qui tiennent les rubans sont ordinairement plates du côté qui touche les feuillets du livre et arrondies à la partie supérieure; eh bien, cet arrondissement est exprimé dans les articles 1233 et 1236. Un bouton où vient se fixer l'œillet du fermoir d'un livre n'a qu'une seule extrémité libre, l'autre étant fixée dans l'un des ais du livre; les pipes décrites dans notre inventaire ont deux extrémités, souvent décorées toutes deux pareillement, comme on le voit aux articles 1208, 1216, 1234. Les pipes mentionnées dans l'Inventaire de Charles V étaient ce que nous nommons aujourd'hui signets.

1211. Item, ung petit Greel[1], dont le second fueillet commance *manifeste*, à deux fermoers d'argent esmaillez de France.

1212. Item, le livre des privilleges octoyez au Roy de France, dont le second fueillet après la table se commance *tamen arbitramur*, et a deux fermoers d'argent dorez à deux rozettes.

1213. Item, ung tres bel Messel noté, pour le grant autel, enlumінné et ystorié et très bien escript, et se commance ou second fueillet *mencia*, à deux petits fermouers d'argent doré, à ung compas enlevé.

1214. Item, ung autre petit Messel, à l'usaige Saint Dominicque, sans note, et le second fueillet se commance *tion*, à deux fermoers d'argent esmaillez de France.

1215. Item, ung très bel Messel, bien escript et bien enlumyné, qui est pour le Roy, en son oratoire; et se commance le second fueillet *Jesus Christi*, à deux fermoers d'or hachiez à fleurs de lys, et les tiroers de chesnettes d'or à ung petit lys au bout.

1216. Item, unes Heures plates, de grosse lettres bien escriptes et bien enluminées, et se commance le second fueillet *Deus est*, et a tiroers et fermoers d'or, semblables comme dessus, et une petite pippe à deux petits boillonnez.

1217. Item, ung Pontifical, et se commance le second fueillet *benedictio in dominica tercia*, couvert d'une chemise de toille blanche.

1218. Item, unes plus grans Heures de Nostre Dame, où est au commencement le kalendrier et plusieurs ystoires de plusieurs saints; et est le psautier devant les dictes Heures et plusieurs autres oroisons après, et se commance le second fueillet *timore;* et sont couvertes de veluiau azuré, semé à fleurs de lys, et sont les fermoers d'or aux armes de France, et une petite pippe à troys boutons.

1219. Item, ung livre plat de la Présentacion Nostre Dame.

1220. Item, ung autre livre nommé le Livre des nouvelles festes.

1221. Item, ung autre livre appellé les Veritez.

[1] *Graduel*, livre d'église.

1222. Item, douze autres petiz cayers de processions et de nouvelles festes.

1223. Item, ung Greel, dont le second fueillet se commance *nimam meam*.

1224. Item, ung Évangelier, gros et bien escript et enluminné, dont la seconde page se commance *et omnis*, et sont les fermoers d'argent dorez des armes de France, tous desesmaillez.

1225. Item, ung Épistolier, où les proses sont au bout, et se commance le second fueillet *quarta*.

1226. Item, ung Prosier, bien escript et noté, et se commance la seconde page *mentem in potencia*.

1227. Item, ung Ordinaire dont le second fueillet se commance *cur* et *r*.

1228. Item, ung petit Ordinaire pour sommeliers, dont le second fueillet se commance *dignitatis*.

1229. Item, ung bel petit Messel, couvert de camocas, à ung fermouers d'argent blanc, et y fault l'autre; et se commence le second fueillet *um per dominum*.

1230. Item, une Heures, et sont les couvertures d'or esmaillées; qui furent Madame Ysabel.

1231. Item, ung Messel à l'uzage de Romme, qui estoit Madame Ysabel.

BRÉVIAIRES.

PREMIÈREMENT :

1232. Ung Bréviaire, estant en ung estuy de broderie des armes de France et d'Arragon.

1233. Item, ung grant Bréviaire sans note, très bien escript et très bien ystorié et enluminné, en deux volumes, dont le second fueillet du premier volume se commance *ab eo*, et est couvert de veluiau bordé à fleurs de lys, et sont les fermoers d'or, esmaillez aux armes de France, et est la pipe aussi d'or, esmaillée, sur le demy ront, desdictes armes.

1234. Item, ung Bréviaire plus petit, en un volume, très bien escript et enluminé, dont le second fueillet se commance *et dolosum*, et sont les fermoers d'or esmaillez aux armes de France et une pipe d'or à troys boillonnez.

1235. Item, ung autre Bréviaire noté, en ung volume bien escript, ouquel on ayde à dire les heures au Roy; et se commance le second fueillet *veniet*, et a deux fermouers d'argent dorez, tous desesmaillez.

1236. Item ung grant Journal, bien escript et de grosse lectre, bien enluminné et ystorié de blanc et de noir, dont le second fueillet se commance *sit anima*, et est couvert de veluiau à fleurs de lys comme dessus, et a fermoers esmaillez comme dessus, et une petite pipe, esmaillée sur le demy ront comme dessus.

1237. Item, ung autre Journal, petit, bien escript, enluminé d'azur et de roze, dont le second fueillet se commance *illuminet*, à deux fermouers d'or esmaillez comme dessus, et une pippe d'or.

1238. Item, ung grant Bréviaire noté, en deux volumes, dont le second fueillet du premier volume se commance *in te omnes*.

1239. Item, la moictié d'un Bréviaire de la partie de l'Advent, dont le second fueillet se commance *spectu tuo*, et y a deux fermoers d'argent tous blancs.

1240. Item, ung autre plus petit Bréviaire noté entier, grosset, dont le second fueillet se commance *valde velociter*.

1241. Item, ung autre petit Bréviaire noté, en deux volumes, appellé l'Anglois.

VAISSELLE D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

NEFZ.

1242. La grant nef[1] d'argent, qui fut du roy Jehan, à deux chas-

[1] La nef, qui reçut aussi le nom de cadenas, parce qu'elle était ordinairement fermée à clef, était un vase allongé et d'assez grande dimension qu'on plaçait sur le table en face du seigneur. Elle servait à renfermer les épices que la cuisine ne fournissait pas, les

teaulx aux deux boutz et à tournelles tout entour; pesans environ soixante dix marcs.

1243. Item, la grant nef aux daulphins; pesant quarente ung marcs quatre onces d'argent, ou environ.

1244. Item, la nef esmaillée de vert, à testes de dames; pesant quarente quatre marcs et demy, ou environ.

1245. Item, la nef aux armes de la royne Jehanne; pesant trente et neuf marcs et demy, ou environ.

1246. Item, une nef d'argent, dorée, à deux testes aux deux boutz: pesant seize marcs deux onces d'argent.

1247. Item, une grant nef d'argent, dorée, à carneaulx[1], à deux aigles dorez aux deux boutz, armoyée aux armes de la royne Jehanne de Bourbon, et de feu messire Guillaume de Meleun[2], jadiz arcevesques de Sens; pesant quarente troys marcs.

1248. Item, une nef d'argent doré, laquelle a aux deux boutz deux visaiges de homme d'une part, et d'autre, testes d'aigles; et y a troys esmaulx en façon de treffles aux armes Monseigneur le Daulphin; pesant trente ung marc.

1249. Item, une autre nef d'argent doré, plus petite, taillée par dehors, et aux deux boutz deux angeloz assiz sur deux chasteaulx, et en la pate a six esmaulx des armes Monseigneur le Daulphin; pesant dix huit marcs.

1250. Item, une nef d'argent, dorée, lozengée d'esmaulx et de taille, et est assise sur quatre roes, et a, à chascun bout, ung lion emmantellé[3] des armes de France; pesant quarente marcs.

vases à boire, la fourchette, les cuillers et autres objets à l'usage du seigneur. Un grand luxe était déployé dans cette pièce principale du service de table. Le poids en était toujours assez considérable.

[1] A créneaux.

[2] Guillaume de Melun avait été l'un des conseillers intimes du roi Jean, qui avait beaucoup d'amitié pour lui. D'abord chanoine de l'Église de Paris, il fut promu en 1346 à l'archevêché de Sens. Il mourut en 1378.

[3] *Emmanteler* signifiait ordinairement *envelopper, couvrir d'un manteau;* les lions décrits avaient le corps bleu semé de fleurs de lis d'or, ou bien le dos couvert d'un caparaçon bleu à fleurs de lis d'or.

1251. Item, une cuvecte d'argent, dorée, sur quatre roes et à quatre escussons de France; pesant dix huit marcs quatre onces.

1252. Item, une nef d'argent doré, et sur les deux boutz a deux fruitelles esmaillez à fueillages, et autour de la nef a douze esmaulx à donayemens, et sont les roses esmaillées de vert et de bleu; pesant trente quatre marcs.

1253. Item, une nef d'argent dorée, à deux chasteaulx aux deux boutz, à esmaulx de France, de Navarre et d'Évreux; pesant dix neuf marcs d'argent.

1254. Item, une grant nef d'argent doré, plumetée par dehors, et est assise sur une rivière, et a aux deux boutz deux grans daulphins, et assise sur deux bugles et deux hommes qui chevauchent; pesant quatre vings sept marcs six onces.

1255. Item, une autre nef d'argent, dorée, assise sur quatre roes, semée des armes monseigneur le Daulphin, et aux deux boutz, deux lionceaux esmaillez desdictes armes; pesant vingt ung marcs trois onces.

1256. Item, une nef d'argent, dorée, esmaillée sur les bors, et a aux deux boutz deux becz d'aigle, et a en la pate deux escussons esmaillez de France; pesant seize marcs.

1257. Item, une nef d'argent, dorée, sans couvescle, semée de pièces néellées et de cristaulx; donnée au Roy par le pape Grégoire; pesant neuf marcs sept onces.

1258. Item, une nef à quatre roes, semée d'esmaulx dehors, et deux serpens aux deux boutz; pesant trente marcs quatre onces.

1259. Item, une autre nef appellée la Prieuse, assise sur quatre lyons; pesant quinze marcs sept onces.

1260. Item, une nef d'argent, dorée, assise sur quatre lyons, et aux deux boutz a deux anges; pesant quinze marcs sept onces.

1261. Item, une nef en manière de bacquet, assis sur quatre roes, et deux annelez au bout; pesant dix huit marcs troys onces dix estellins.

1262. Item, une grant nef d'argent, dorée, séant sur six lyons, et

à chascun bout a ung chastel où il y a une ange, et est le corps de la nef tout semé d'esmaulx, armoyé de France et de Karolus; non pesée.

FLACONS, BARIZ ET DOUBLEAUX D'ARGENT,

TANT DORÉ COMME BLANC.

ET PREMIÈREMENT :

1263. Deux très grans flacons d'argent, dorez, à ymages enlevez des Neuf preux; pesans IX^{xx} XII^{m}.

1264. Item, deux autres flacons d'argent, dorez, tous pareils, de semblable façon; pesant cent cinquante quatre marcs.

1265. Item, deux flacons d'argent doré, qui ont les courroyes rouges, ferrées au long; pesant vingt marcs une once.

1266. Item, deux autres flacons, qui ont les courroyes vers, ferrées; pesans vingt quatre marcs et demy dix estellins.

1267. Item, deux autres flacons, qui ont les courroyes vers, ferrées; pesans quatorze marcs et demy.

1268. Item, deux autres flacons entiers, qui ont les courroyes de fil d'or, et ferrées au long; pesans ving ung marcs quatre onces.

1269. Item, deux autres flacons, qui ont les courroyes vers, ferrées; revenans à XVI^{m} à tout les courroyes.

1270. Item, deux flacons d'argent blancs, et ont les courroyes vers; pesans vingt deux marcs et demy.

1271. Item, deux autres petiz flacons blancs, aux armes de l'évesque de Noyon, fils messire Robert de Lorris; pesans huit marcs quatre onces.

1272. Item, deux grans flacons, tous esmaillez, à deux ances de serpent, sur tissus d'argent de Cypre, esmaillez tout au long; pesant cinquante six marcs. Et les donna le pape Grégoire au Roy Jehan.

1273. Item, un bel flacon d'argent doré, esmaillé, qui a une ance ployant et ung annel au bout, et par le pié, quatre hommes qui boivent; pesant dix huit marcs.

1274. Item, quatre barilz d'argent esmaillez, à courroyes de fil d'argent; pesant environ cent quinze marcs six onces.

1275. Item, deux bariz d'argent, dorez, à ung esmail en chascun fons, à courroye de soye azurée; pesans dix neuf marcs troys onces et demye.

1276. Item, deux petiz flacons ou barilz d'argent blanc, aux armes monsieur de la Rivière.

1277. Item, six grans flacons d'argent dorez, et ou mylieu des dicts flacons a ung escu de France à troys fleurs de lys enlevées; pesans six vings dix huit marcs six onces.

1278. Item, quatre flacons d'argent, dorez, qui ont les pences en façon de rozes, et ou mylieu, d'un esmail ront, lesquelz ont courroyes azurées, semées de rosettes dorées; pesans, à tout les courroyes, trente cinq marcs.

1279. Item, deux doubleaulx[1] d'argent blanc, à mectre vin, fermans à clefz, et a, en chascun, ung escusson hachié des armes de France; pesans soixante neuf marcs et demy.

1280. Item, deux barilz d'argent blanc, à moustarde, fermans à clef, et a, en chascun, un escusson où il a troys fleurs de lys taillées; pesans dix sept marcs cinq onces quinze estellins.

1281. Item, deux barilz d'argent blanc à mectre saulse, fermans à clef, et ont en la pance deux escussons des armes de France; pesans dix sept marcs.

1282. Item, deux flacons d'argent doré, en façon de rozes, à deux courroyes de soye azurée et une roye vermeille parmy, lesquelles courroyes sont semées de rozes; pesant XLI^{m}.

1283. Item, deux petiz flacons, tous plains, d'argent blanc, à mectre eaue roze; pesant troys marcs quatre onces.

1284. Item, deux flacons d'argent, dorez, en façon de rozes, demy encizellées, à ung esmail de Nostre Seigneur qui s'apparut à la Mag-

[1] Le libellé de l'article nous dit ce qu'était le doubleau : un vase destiné à contenir le vin; son nom de doubleau indique qu'il contenait une quantité double de la mesure ordinaire, qui était la pinte de Paris.

dalène, et en l'autre, une dame qui luicte à ung lyon, et sont pendans à ung tissu azurée, ferrez d'argent tout du long; pesans dix huit marcs quatre onces.

1285. Item, deux grans flacons, en façon de coquille, et deux daulphins esmaillez sur les deux costez; pesans cinquante marcs quatre onces et demye.

1286. Item, deux autres flacons, en façon de roze; pesans cinquante marcs quatre onces et demye.

1287. Item, deux bouteilles d'argent, esmaillées, à tissus d'argent; pesans trente sept marcs quatre onces.

1288. Item, deux autres bouteilles, esmaillées, dont les ances sont d'argent; pesans trente marcs une once.

1289. Item, deux flacons, en manière de fleurs de lys, d'argent, dorez, ou courroyez de deux courroyes de soye, et taillez de lettre de fourme, où est escript : *Jaspar fait Mirram*[1], etc.; pesans seize marcs troys onces.

1290. Item, deux grands flacons d'argent, dorez et esmaillez, et en la pance, un grand sollail, ouquel a ung escu de France que deux seraines portent, qui sont emmantellées des armes de monseigneur le Daulphin; non pesez.

1291. Item, deux autres grans flacons tous esmaillez, de vieille façon, et sont les ances de deux serpentelles, et sont les courroyes ferrées au long; non pesez.

ESTAMOIES D'ARGENT.

1292. Six grans estamoies d'argent, dorées, chascune à deux ances à deux cercles, à lettres de Sarrazin, et sur le couvescle a troys fleurs de liz.

[1] Il faut lire : *Caspar fert myrrham.* C'est une moitié de vers d'un poème très-répandu au moyen âge, et que le rédacteur de l'Inventaire, par cette raison, n'a pas jugé nécessaire d'écrire en entier.

H. Cromback nous l'a conservé : *Caspar fert myrrham, thus Melchior, Balthasar aurum,* « Caspar offre la myrrhe, Melchior l'encens, Balthasar l'or. »

Primitiæ gentium, seu *Historia SS. trium regum magorum.* Colonia. Agrip. 1654, p. 456.

JUSTES D'ARGENT, DORÉES.

PREMIÈREMENT :

1293. Ung grant vieille juste d'argent, dorée, et a les armes de France au couvescle; pesant neuf marcs II°.

1294. Item, quatre justes pareilles, et sont aux armes de la royne Jehanne de Bourbon; pesans trente neuf marcs deux onces.

1295. Item, deux grans justes d'argent, dorées, esquelles a ou couvescle ung esmail ront aux armes de France; pesans trente cinq marcs.

1296. Item, douze justes d'argent, dorées, rondes, et y a sur le couvescle ung esmail ront des armes de France; pesans VI^{xx} XVII marcs.

1297. Item, six justes d'argent, dorées, plaines, et ont sur les couvescles ung esmail ront, esmaillé aux armes de France; pesans LXVI^m.

1298. Item, huit justes d'argent, dorées, et ont sur le couvescle ung esmail ront aux armes de France; pesans IIII^{xx} VI marcs.

1299. Item, deux grans justes d'argent, dorées, escartellées de France et du Daulphin, d'enleveure; non pesez.

YDRES D'ARGENT, DORÉES.

1300. Ung grant ydre d'argent doré, cizellé à deux serpentelles courans en lieu des ances, que donna le pape Grégoire au Roy, et fut à l'empereur Constantin. Et est semé de pierre de taille d'Israel; pesant quinze marcs six onces.

QUARTES ET AIGUIÈRES PAREILLES D'ARGENT, DORÉES.

ET PREMIÈREMENT :

1301. Cinq quartes d'argent, dorées, toutes pareilles, cizellées à fleurs de lys et à arbres; pesans trente ung marcs quatre onces.

1302. Item, cinq aiguières de mesmes, toutes pareilles; pesans dix sept marcs deux onces.

1303. Item, deux quartes d'argent, dorées, une pinte et une aiguière pareilles, esmaillées de chapellez de rozes par le colet et par la pance; pesans vingt et ung marc deux onces et demye.

1304. Item, deux grans quartes d'argent, dorées, toutes pareilles.

moictié cizellées à vignettes et à fleurs de lys, et la moictié plaines; pesans treize marcs quatre onces.

1305. Item, deux quartes et une aiguière pareille d'argent, dorées, toutes plaines; pesans quatorze marcs deux onces.

1306. Item, deux vieilles quartes d'argent, dorées, toutes plaines, et ou couvescle sont les armes de France et de Champaigne; pesans dix marcs cinq onces.

1307. Item, une quarte carrée, dorée, demye cizellée et demye plaine; pesant six marcs troys onces.

1308. Item, une quarte carrée, dorée, toute cizellée à vignettes; pesant cinq marcs cinq estellins d'argent.

1309. Item, une quarte et une aiguière d'argent doré, semée d'esmaulx, aux armes de la duché et conté de Bourgongne; pesans unze marcs une once quinze estellins.

1310. Item, une quarte d'argent, dorée, toute plaine, aux armes de la royne Jehanne de Bourbon; pesant cinq marcs et demy.

1311. Item, deux quartes cizellées d'argent doré, et a ou couvescle par dedens ung esmail ront aux armes de France; pesant quinze marcs.

1312. Item, deux quartes d'argent, pareilles, vérées, à deux esmaulx de lyon sur le couvescle; pesans dix marcs.

1313. Item, une quarte et une aiguière de mesmes, de vieille façon, semées par la pance d'escussons et de fueilles enlevées, et sur le couvescle, de plusieurs armes; pesans unze marc et demye once.

1314. Item, une carte longe, liée par le colet, à une roze taillée de fleurs de lys sur le couvescle; pesans cinq marcs et demy.

POTZ ET PINTES ET LEURS AIGUIÈRES D'ARGENT, DORÉES.

ET PREMIÈREMENT :

1315. Deux grans potz dorez et esmaillez à chauves souriz; pesans vingt et un marc une once et demye.

1316. Item, ung pot carré, tout esmaillé à donayemens esmaillez, une pinte et une aiguière, et est l'aiguière esmaillée à bestelectes, arbres et oyselez; pesans dix neuf marcs quatre onces.

1317. Item, ung pot et une aiguière, et ou couvescle les armes de la royne Jehanne de Bourgongne; pesans huit marcs vii°.

1318. Item, ung pot et une aiguière d'argent, dorez, cizellez, semez d'esmaulx vers à oisellez; pesans huit marcs six onces.

1319. Item, ung pot d'argent doré, esmaillé, semé de lozanges à pierres et à perles et de testes enlevées; pesant sept marcs six onces.

1320. Item, ung pot d'argent doré, esmaillé, freté de testes dorées enlevées; pesans dix marcs sept onces quinze estellins.

1321. Item, ung pot et une aiguière d'argent doré, cizellé, semé d'esmaulx aux armes de Marigny [1] et d'aigles rouges; pesant huit marcs troys onces.

1322. Item, ung pot et deux aiguières d'argent, dorez, esmaillez à teste de lyon enlevées; pesans seize marcs et demye once.

1323. Item, ung grant pot d'argent doré, greneté, en manière de aiguière; pesant huit marcs une once cinq estellins.

1324. Item, ung grant pot goderonné, esmaillé par dehors, et a sur le fruitelet ung aigle; pesant neuf marcs cinq estellins.

1325. Item, ung autre pot, esmaillé d'ymages enlevez qui sient; pesant neuf marcs dix onces cinq estellins.

1326. Item, une pinte et une aiguière d'argent doré; et n'a l'aiguière point de cul; pesant huit marcs quatre onces.

1327. Item, ung pot ront, tout esmaillé à bestelectes et à oisellès; pesant huit marcs six onces.

1328. Item, ung pot d'argent doré, cizellé, semé d'esmaulx vers à testes bleues de lyon; pesans quatre marcs six onces quinze estellins.

1329. Item, ung autre pot carré, doré et cizellé, semé d'esmaulx à façon de fleurs de lys et ung chappel de lozanges d'esmaulx de plite; pesant quatre marcs six onces quinze estellins.

[1] Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe le Bel, que le comte de Valois, bisaïeul de Charles V, avait fait condamner à mort. Il était donc resté quelque chose des biens de l'infortuné Marigny dans les mains de l'héritier de son persécuteur. On trouve d'autres objets provenant de Marigny dans les articles 1339, 1359, 1409.

1330. Item, ung pot d'argent doré, cizellé, semé d'esmaulx en manière de treffles et à oisellès dessus; pesant cinq marcs deux onces cinq estellins.

1331. Item, deux pintes d'argent, dorées, rondes, qui ont les ances aguës; pesans neuf marcs sept onces.

1332. Item, troys petiz coquemars à biberon, pareilz, et au couvescle sont les armes de monseigneur le Daulphin; pesans dix sept marcs deux onces.

1333. Item, ung long pot à biberon, d'ancienne façon, semé de plusieurs esmaulx et de testes et rozes enlevées à ung fruitelet ront de cristal; pesant neuf marcs six onces.

1334. Item, ung pot d'argent doré appellé broc à carres d'osse, et a une myctre esmaillée des armes de France et d'Évreux; pesant cinq marcs une once.

1335. Item, quatre potz rons, d'argent, dorez, dont les deux sont armoyez d'un esmail ront, sur le couvescle, aux armes de madame la royne Blanche[1], et les autres, esmaillées d'un lyon; pesans dix neuf marcs une once.

1336. Item, ung grant pot et une aiguière d'argent dorez et une terrasse sur les couvescles; pesant dix huit marcs.

1337. Item, deux pintes d'argent doré, taillées en deux lieux à enlasseures, et sur les couvescles a ung esmail ront des armes de France; pesant huit marcs.

1338. Item, ung brocq d'argent doré, esmaillé, par le bout d'en hault, des armes de France et d'Estampes; pesant cinq marcs une once.

1339. Item, une pinte d'argent, dorée, torse, taillée par les costes à ymages; pesant troys marcs.

1340. Item, une pinte carrée d'argent, dorée, grenetée, cizellée et semée d'esmaulx de plite; pesant troys marcs sept onces quinze estellins.

1341. Item, une grant choppine d'argent, dorée, et est le biberon

[1] Blanche de Navarre, fille de Philippe III, roi de Navarre, et de Jeanne de France, seconde femme de Philippe de Valois, morte en 1398.

d'une teste qui baille, et l'autre, d'une femme, et est le fruitelet d'une seraine; pesant troys marcs une once sept estellins obole.

1342. Item, ung long pot, en façon d'aiguière, à ung fruitelet d'un joueur de vielle; pesant sept marcs deux onces et demye.

1343. Item, ung grant pot ront, large, d'argent doré, cizellé à diverses bestes, à deux ances, l'une dessus, l'autre dessoubz, à ung bec en mrnière d'un bec d'asne, tout blanc dedens; pesant seize marcs une once.

1344. Item, ung grant pot et hault, par manière d'aiguière, d'argent doré, cizellé, que donna au Roy le pape Grégoire; pesant quinze marcs.

1345. Item, deux pintes d'argent, taillées et cizellées de fleurs de liz et de daulphins, et dessus les couvercles deux sollaux; pesant sept marcs cinq onces.

1346. Item, ung pot à manière de broc à moustarde, à douves et à serceaulx d'argent doré; pesant dix huit marcs quinze estellins.

POTZ À AUMOSNE D'ARGENT, DOREZ.

ET PREMIÈREMENT :

1347. Ung pot à aumosne d'argent doré, esmaillé d'azur, semé d'estoilles; pesant vingt huit marcs quatre onces.

1348. Item, ung petit pot convert, à deux ances de deux serpentelles, esmaillé de bestes et de compas et de lettres sarrazines; pesant cinq marcs six onces.

1349. Item, ung grant pot à aumosne d'argent doré, en façon de roze, et sont les deux ances à deux lyons; pesant xxxiiim.

1350. Item, ung autre pot à aumosne à huit carres, et est à huit patelectes par dessoubz; pesant vingt ung marc quatre onces.

1351. Item, ung pot à aumosne d'argent doré, cizellé par la pance, dont le pié est despecié; pesant quatorze marcs.

1352. Item, ung grant pot à aumosne d'argent doré, cizellé par devant et ou pié de lettres de Damas; pesant dix marcs troys onces.

*1353. Item, ung grand godet appellé aumosnière, de vieille façon; pesant quatre marcs.

COUPPES D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

1354. Une couppe d'argent, dorée et esmaillée, à couvescle, à ung ymage de saint Martin ou fons; pesant sept marcs six onces et demye.

1355. Item, une autre couppe à esmaulx et à testelettes de lyons; pesant sept marcs troys onces cinq estellins.

1356. Item, une autre couppe, dorée et esmaillée, et est ouvrée à fenestraiges[1]; pesant dix marcs une once.

1357. Item, une autre couppe, dorée et esmaillée, et dedens à petiz esmaulx; pesant huit marcs troys onces.

1358. Item, une autre couppe à couvescle, semée de serpentelles enlevées et de petiz esmaulx en manière de lozange; pesant quatre marcs une once d'argent.

1359. Item, une autre couppe aux armes de Marigny; pesant quatre marcs deux onces et demye.

1360. Item, une autre couppe esmaillée par dehors à bestes sauvages et cizellée; pesant neuf marcs sept onces quinze estellins.

1361. Item, une grant couppe de vieille façon, à esmaulx en guise de lozange de France et d'Angleterre; pesant neuf marcs deux onces et demye.

1362. Item, une autre couppe à couvescle, cizellée à bestes; pesant troys marcs six onces.

1363. Item, une autre couppe toute pleine, à ung escu de Dreux ou fons et ung quartier de Bretaigne; pesant cinq marcs quatre onces.

1364. Item, une autre couppe longuecte, toute plaine, grenetée dedens; pesant quatre marcs troys onces et demye.

1365. Item, une autre couppe cizellée dedens, à ung esmail d'armoierie; pesant troys marcs une once dix sept estellins.

1366. Item, une autre couppe goderonnée, à ung esmail de France; pesant troys marcs deux onces douze estellins obole.

[1] Décoration d'arcades ogivales sur la panse de la coupe.

1367. Item, une autre couppe cizellée à bestes sauvaiges et toute pleine par dedens; pesant troys marcs une once dix sept estellins obole.

1368. Item, une autre couppe de vieille façon, à chevaliers enlevez; pesant huit marcs sept onces cinq estellins.

1369. Item, une autre couppe à costes et cizellée par dedens; pesant troys marcs.

1370. Item, une autre couppe longuette, cizellée par dehors et plaine par dedens, et, ou couvescle, cizellée des armes de Bretaigne; pesant troys marcs cinq onces douze estellins obole.

1371. Item, une autre couppe où il a par dedens une fleur de liz enlevée, et est le couvescle semé d'esmaulx, à ung clocher par dessus; pesant quatre marcs sept onces cinq estellins.

1372. Item, une autre couppe petite, dont le pié est cizellé, et le hanap, plain par dehors et encizellé par dedens, et le couvescle aussi; pesant troys marcs demye once.

1373. Item, une autre couppe cizellée, dont le couvescle est à carneaulx [1]; pesant troys marcs troys onces quinze estellins.

1374. Item, une autre couppe, petite, encizellée par dehors, grenetée et non dorée par dedens; pesant deux marcs cinq onces et demye.

1375. Item, une autre couppe qui a le hanap parfondet à façon de voirre, costée par dehors [2], et grenetée par dedens; pesant troys marcs cinq onces.

1376. Item, une autre couppe vergée par dehors [3], et a en la tige troys ymages enlevez; pesant troys marcs demye once.

1377. Item, une autre couppe vergée par dehors et cizellée à vignettes par dedens; pesant deux marcs sept onces quinze estellins.

1378. Item, une autre couppe, sans couvescle, à ymages enlevez dedens et dehors; pesant cinq marcs sept onces et demye.

[1] A créneaux.

[2] Qui a des côtes à l'extérieur.

[3] *Vergée* est là pour *vergelée,* c'est-à-dire rayée. Verge signifiant petite baguette, on pourrait peut-être voir là une coupe qui en dehors avait un petit cercle saillant.

1379. Item, une autre couppe sans couvescle, grenetée par dedens, aux armes de France ou mylieu; pesant troys marcs sept onces.

1380. Item, une autre couppe sans couvescle, dorée, toute plaine; pesant ung marc cinq onces sept estellins.

1381. Item, une autre couppe petite, sans couvescle, toute plaine; et sont dedens les armes de mouseigneur d'Anjou; pesant ung marc.

1382. Item, une autre couppe d'argent dorée, descouverte; pesant ung marc six onces et demye.

1383. Item, une couppe d'argent, dorée, couverte en façon de calice, et se siet sur trois lionceaux; pesant treize marcs m^on^.

1384. Item, une couppe à pié et une aiguière de mesmes, tout esmaillez, et ou fons, une dame qui fait voller, et ou fons du couvescle ung homme sauvage qui tue un connin, et l'esguière esmaillée à bestes, hommes sauvages et dames; pesans unze marcs six onces.

1385. Item, une autre couppe à pié et à couvescle, grenetée par dedens et ou fons, et par dehors esmaillée de France et de Navarre et de plusieurs roys; pesant dix marcs six onces.

1386. Item, une autre haulte couppe semée d'esmaulx à plusieurs armes, et le fruitelet d'un esmail à façon de saphir; pesant huit marcs dix estellins.

1387. Item, une autre couppe semée d'esmaulx de plite, grenetée de rozectes, et est le pommel de quatre jousteurs, et dedens deux esmaulx de plite; pesant sept marcs et demy.

1388. Item, une autre couppe d'argent, dorée, à couvescle, toute semée de fleurs de lis, et dedens deux esmaulx de plite; pesant six marcs six onces.

1389. Item, une autre couppe d'argent, dorée, à couvescle, toute esmaillée dehors, et dedens grenetée, et ou fons et ou couvescle a deux esmaulx de plite; pesant six marcs sept onces et demye.

1390. Item, ung autre couppe sans couvescle, taillée à fleurs de lys dehors, et dedens et ou fons une dame qui tient ung chiennet, et huit ymagestes de diverses contenances dedens la couppe et dehors; pesant cinq marcs deux onces.

1391. Item, une autre couppe d'argent, dorée, à couvescle, costée dedens et dehors, et sur la pate a chevaliers armez à cheval, et sur le fruitelet deux chiennetz[1]; pesant troys marcs deux onces.

1392. Item, une autre couppe à couvescle, d'argent doré, goderonnée, esmaillée, par le pommel, de France et d'Angleterre, et dedens plusieurs roys et roynes; pesant troys marcs sept onces quinze estellins.

1393. Item, une autre couppe à couvescle, de bien grant façon, à ymages taillée, et dedens grenetée à ung esmail de plite; pesant troys marcs quatre onces quinze estellins.

1394. Item, une autre couppe d'argent, dorée, à couvescle, dont la couppe est de jaspre, taillée à plusieurs ymages, et dessus pour le fruitelet, ung homme à cheval à ung faucon sur le poing; pesant quatre marcs deux onces et demye.

1395. Item, une autre couppe, haulte, sans couvescle, d'argent doré, taillée dessus et dessoubz, et dedens ung escu de France à quatre labeaulx bezancez[2]; pesant deux marcs quatre onces et demye.

1396. Item, une autre couppe, sans couvescle, goderonnée, semée de petiz chatons et grenez, et ou fons ung esmail de France; pesant deux marcs deux onces.

1397. Item, une autre couppe sans couvescle, goderonnée et grenetée dedens et dehors, et ou fons ung escu de France et une croix blanche; pesant deux marcs une once.

1398. Item, une autre couppe, dont le bassin est d'ostrusse[3] par dedens, cizellé; pesant troys marcs.

1399. Item, une autre couppe sans couvescle, et a ou fons six pierrettes rondes, taillées de diverses figures, et une frezecte ou mylieu; pesant ung marc sept onces.

[1] Deux petits chiens.

[2] Le *labeau* était un ornement qu'on mettait au bas des vêtements militaires; le *besan*, une monnaie d'or de Constantinople. En termes de blason, *besanté* se dit d'une pièce chargée de *besans*. Dans les quatre *labeaulx bezancés* qui accompagnent l'écu de France, on doit voir quatre cercles formés d'une suite de petits besans figurés qui se déroulaient autour des armoiries de France.

[3] Dont le bassin est formé de la moitié d'un œuf d'autruche.

1400. Item, une autre couppe à couvescle, d'argent doré, grenetée dedens, et costée et plumetée dehors, et dedens deux esmaulx de plite; pesant deux marcs cinq onces et demye.

1401. Item, une autre couppe à couvescle, d'argent doré, armoyé de France par la tige, vignetée par dehors[1], et par dedens semée de treffles enlevez; pesans troys marcs deux onces et demye.

1402. Item, une autre couppe d'argent, dorée, à couvescle, cizellé dedens et dehors, et est le pommel à jour[2]; pesant deux marcs troys onces cinq estellins.

1403. Item, une petite couppette triangle à gérons et à goderons, semée d'esmaulx par la pate, et troys lyons sur le ront; pesant ung marc troys onces dix sept estellins obole.

1404. Item, une autre petite couppette sans couvescle, à six costes et ung esmail de plite ou fons et six autres par le pommel; pesant ung marc.

1405. Item, une autre couppe d'argent doré, goderonnée par dessus, et ung esmail de France ou fons; pesant troys marcs douze estellins maille.

1406. Item, deux autres couppes d'argent doré, d'ancienne façon, à deux haulx fruiteletz de mesmes, pesant dix marcs six onces; dont l'une a esté baillée à la chappelle du Roy au Boys, pour mectre le corps Jésus Christ, pesant quatre marcs deux onces, et l'autre, qui est demourée, poise six marcs troys onces.

1407. Item, une basse couppe d'argent, dorée, goderonnée, sans couvescle, et a ung esmail ront ou fons, à six osteaulx rons à testes de diverses bestes; pesant deux marcs.

[1] Décorée à l'extérieur de feuilles de vigne gravées ou ciselées en relief.

[2] Le *pommel* est le bouton qui surmonte le couvercle. Dans l'objet décrit, il présentait un petit globe travaillé à jours. On trouve aussi *pommelet* dans le même sens, article 1457.

Les termes des articles 1402 et 1457 ne peuvent laisser aucun doute sur la signification que nous donnons au mot *pommel;* cependant à l'article 1500 et dans la description d'un drageoir, on lit : *Et a le pommel du pié* et non du couvercle. Il est possible que le pied de ce drageoir ait eu, pour être enlevé, une sorte de manche qui recevait le nom de *pommel,* de même que l'appendice qui servait à enlever le couvercle d'une coupe.

1408. Item, une grant couppe d'ancienne façon, à ung couvescle à huit costez, dont les quatre costez sont à ymages enlevez, et les autres troys, d'esmail, et dedens le bacin a une fontaine d'ymages enlevez; pesant seize marcs deux onces et demye.

HANAPZ D'ARGENT DOREZ.

ET PREMIÈREMENT :

1409. Ung hanap doré et cizellé par dedens, esmaillé ou fons des armes de Marigny; pesant ung marc deux onces.

1410. Item, ung hanap couvert, à trépié esmaillié, et est le trépié de troys serpentelles; pesant unze marcs une once.

1411. Item, ung autre hanap à couvercle, semé d'esmaulx, à trépié, et est de troys ymages qui jouent d'instrumens; pesant unze marcs quatre onces.

1412. Item, ung autre hanap à trépié, à fleurs de lis enlevées, et est le trépié à troys piez d'oisel ; pesant cinq marcs cinq onces cinq estellins.

1413. Item, ung grant hanap couvert, de jaspre, sur deux aigles, et dessus le couvescle est le roy Alixandre; pesant environ trente neuf marcs.

1414. Item, une douzaine de hanaps d'argent dorez, à souage, et a en chascun fons, un esmail de France; pesant environ trente deux marcs et demy.

1415. Item, unze grans hanaps d'argent dorez, et ou fons de chascun, ung esmail des armes monseigneur le Daulphin; pesant environ trente huit marcs et demy.

1416. Item, six hanaps d'argent dorez, et ou fons de chascun, ung esmail de France et ung petit daulphin ou mylieu; pesant dix sept marcs six onces.

1417. Item, cinq autres petiz hanaps d'argent, dorez, aux armes de monseigneur le Daulphin ou fons; pesans dix marcs et demi.

1418. Item, une douzaine de grans hanaps dorez, esmaillez ou fons

aux armes la royne Jehanne de Bourbon; pesans ving huit marcs quatre onces.

1419. Item, six hanaps dorez, aux armes de France; pesans douze marcs six onces.

1420. Item, ung petit hanap d'argent doré.

1421. Item, ung grant hanap d'argent doré et esmaillé, à couvescle, à façon de roze, qui fut madame Marie; pesant neuf marcs quatre onces.

1422. Item, ung esmail[1] d'argent doré sur le plat, greneté de grenateure enlevée, et a ung grant esmail ou fons à bestes et à oyseaulx, et fait l'essay d'un des hanaps d'or du Roy; pesant ung marc sept onces et demye.

1423. Item, ung hanap d'argent véré par dedens, à ymages et pilliers enlevez, et ou fons, une beste sauvage dorée; pesant ung marc deux onces et demye.

1424. Item, ung hanap d'argent doré, par dedens à lozenges et fleurs de lyz enlevées, et a ung esmail ou fons des armes de France; pesant ung marc.

1425. Item, douze hanaps d'argent dorez, vielz, à ung souage dessoubz, et ou fons, les armes monseigneur le Daulphin; pesans xxiii^{m}.

1426. Item, huit hanaps d'argent, vérez, esquelz sont les armes monseigneur le Daulphin, comme dessus; pesant seize marcs.

1427. Item, six grans hanaps d'argent, dorez, à souage, tous plains, et en chascun a ung esmail ront de France; pesans xviii^{m}.

1428. Item, douze hanaps d'argent dorez, à souage, et en chascun a ung esmail des armes de la royne Jehanne ou mylieu; pesans trente neuf marcs troys onces.

1429. Item, unze autres grans hanaps d'argent, dorez, esmaillez ou fons des armes de France; pesant trente marcs.

1430. Item, douze hanaps à souage, vérez, où il a en chascun ung esmail aux armes monseigneur le Daulphin; pesans xxiii^{m} et demy.

[1] Il faut lire un hanap. Voir l'article 1954.

1431. Item, cinq hanaps d'argent, vérez, à souages, et ont chascun ung esmail des armes monseigneur le Daulphin; pesant neuf marcs cinq onces.

1432. Item, six hanaps, vérez et cizellez, et ont ung esmail ou fons à six compas, et ou mylieu a ung esmail : une roze de pourpe dont yst six lys; et poisent quatorze marcs cinq onces et demye.

1433. Item, ung hanap à couvescle, d'argent, cizellé, et est la pate et les bors dudit hanap, doré, et le pié dudit hanap, et dessus le colet a ung lys d'argent blanc qui fait le fruitelet; pesant troys marcs.

1434. Item, quatre hanaps d'argent dorez, c'est assavoir les deux dorez par dedens, et les autres dorez entièrement; dont, ou fons des dorez entièrement sont esmaillez aux armes de France et de Navarre, et les autres a deux esmaulx de diverses façons; pesans sept marcs sept onces.

1435. Item, six hanaps d'argent dorez, tous plains; pesans xii^{m}.

1436. Item, six hanaps plaz, d'argent, dorez, et esmaillez ou fons d'un chastel d'azur; pesans unze marcs six onces.

1437. Item, six petiz hanaps dorez par dedens; pesans ensemble deux marcs cinq onces dix sept estellins obole.

1438. Item, ung grant hanap à pié, haché et doré, c'est assavoir, le hanap par dedens, et le pié par dehors; pesant troys marcs deux onces dix sept estellins.

1439. Item, ung autre hanap plat, en manière de drajouer, sans pié, haché et doré par dedens; pesant ung marc troys onces dix sept estellins.

1440. Item, six hanaps dorez, à petiz souages, et a en chascun ung esmail ront, ou fons, aux armes monseigneur le Daulphin; pesant dix marcs six onces.

1441. Item, six hanaps d'argent, vérez et grenetez, et a en chascun ung esmail ront des armes de France; pesans huit marcs.

1442. Item, ung hanap à couvescle, à troys piez, d'argent doré, et est tout blanc par dedens; pesant ung marc sept onces et demie.

1443. Item, ung hanap doré, sans couvescle; pesant ung marc six onces cinq estellins obole.

1444. Item, ung grand hanap d'argent doré, à couvescle, à ung grant pié par manière de souage à bestes enlevées; donné par le pape Grégoire au Roy; pesant vingt troys marcs une once.

1445. Item, ung hanap d'argent doré, qui fait l'essay à ung hanap d'or, semé de fleurs de lys et de lys de taille; qui poise troys marcs une once d'or, comme il est contenu ou chappitre de hanaps d'or. Et a ledit hanap d'argent ung esmail despecé ou fons aux armes monseigneur le Daulphin, environné par dehors d'un chappellet d'argent doré; pesant troys marcs d'argent.

1446. Item, ung hanap d'argent doré, à pate, à façon de dragouer, et à bestes sauvaiges enlevées; pesant deux marcs cinq onces cinq estellins.

1447. Item, une douzaine de grans hanaps d'argent doré, à façon de tour de lampe, et sont esmaillez ou fons des douze moys de l'an; pesans trente sept marcs.

TASSES PLAINES, D'ARGENT DORÉ.

ET PREMIÈREMENT :

1448. Six tasses d'argent doré et ung couvescle pour l'une desdictes tasses; pesant dix marcs et demy.

1449. Item, quatre petites tasses dorées par dedens, à une oreille en laquelle il a une dame qui tient deux pennonceaulx [1], et aux deux costez et a deux serpens; pesans. . .

1450. Item, douze tasses d'argent, dorées, à souage, et a ou fons les armes de France taillées; pesans xxiii^{m} et demy.

1451. Item, six tasses d'argent, dorées, et le couvescle de mesmes, qui sert à toutes les six tasses, et a en chascune ou fons, par dehors, les armes de monseigneur de Valloys [2], cizellées; et poisent avec ledit couvescle, qui est en façon de roze, dix marcs.

[1] Bannières, petits drapeaux.

[2] Philippe, duc d'Orléans, comte de Valois, fils puîné du roi Philippe de Valois, oncle de Charles V, mort en 1373.

GOBELLEZ D'ARGENT ET AIGUIÈRES DOREZ.

PREMIÈREMENT :

1452. Ung goubellet couvert, esmaillé, sur ung trépié, et est l'esmail de bestes et d'oiseaulx; pesant huit marcs cinq onces.

1453. Item, ung gobellet d'argent doré, à convescle, et ung cercle entour esmaillé d'azur; pesant troys marcs.

1454. Item, deux gobellez d'argent doré, tous plains, à ung couvescle, où le Roy prent sa médecine; pesant ung marc.

1455. Item, ung gobelet et une aiguière pareilz, esmaillez à chappeaulx de violetes entour, et sont les fruitelez de pourpre de boutons de rozes; pesans six marcs.

1456. Item, une douzaine de goubellez d'argent, dorés par dehors, en chascun ung esmail, ou fons, d'un chappel vert à six marguerites, herbergées dedens une aiguière d'argent, dorée, à fleurs de lys enlevées; et a ung fruitelet où est escript *Karolus* esmaillé d'azur, et dessus troys fleurs de lys qui soustiennent une marguerite, et est le biberon esmaillé de France; pesans dix marcs cinq onces.

1457. Item, ung goubelet d'argent doré, a couvescle d'argent doré, à ung pommelet dessus; et fut madame Ysabel.

1458. Item, ung grant goubelet d'argent doré, cizellé, et a le fruitelet d'esmail en manière de saphir; pesant deux marcs cinq onces.

AIGUIÈRES D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

1459. Une petite aiguière d'argent, dorée, à deux escussons, taillez sur le couvescle, du Roy et de la Royne; pesant ung marc sept onces.

1460. Item, une autre aiguière, carrée et dorée, toute cizellée à feuillages; pesant troys marcs une once.

1461. Item, une grant aiguière d'argent, dorée, torse, demye plaine, et demye cizellée; pesant troys marcs six onces et demye.

1462. Item, une aiguière, carrée et dorée, toute plaine; pesant deux marcs quatre onces quinze estellins.

1463. Item, une aiguière esmaillée à fleurs de lys enlevées; pesant six marcs une once.

1464. Item, une autre aiguière esmaillée, de quoy le biberon est de la teste d'un cerf; pesant sept marcs troys onces.

1465. Item, une autre aiguière d'argent doré, esmaillée à testes de coq enlevées; pesant six marcs une once.

1466. Item, une aiguière d'argent doré, esmaillée d'esmaulx de plite et de pièces lozengées enlevées; pesant quatre marcs troys onces cinq estellins.

1467. Item, une autre aiguière esmaillée à feuilles de chesne enlevées; pesant quatre marcs six onces d'argent.

1468. Item, une autre aiguière semée d'esmaulx, et a deux petiz pertuys[1] sur l'ance; pesant quatre marcs sept onces quinze estellins.

1469. Item, une autre aiguière d'argent, dorée, cizellée, semée de lozenges enlevées, esmaillée aux armes de France et de Bourgongne; pesant deux marcs cinq onces et demye.

1470. Item, deux aiguières d'une façon, l'une plus grant de l'autre, cizellées sur les esmaulx et ont collez au dessus du ventre; pesans six marcs troys onces.

1471. Item, une autre aiguière semée d'esmaulx aux armes de France et de Navarre; pesant quatre marcs deux onces.

1472. Item, une autre aiguière d'argent, dorée, cizellée, semée d'esmaulx beslongs où il a bestes sauvaiges; pesant troys marcs deux onces et demye.

1473. Item, une autre aiguière d'argent, dorée, cizellée, semée d'esmaulx à petites bestelettes; pesant troys marcs une once.

1474. Item, une autre aiguière d'argent, dorée, cizellée, semée d'esmaulx à bestelectes et oyseletz; pesant troys marcs quatre onces douze estellins obole.

[1] Trous, ouvertures.

1475. Item, une autre esguière, cizellée, semée d'esmaulx, et a le biberon d'une teste de loup; pesant deux marcs six onces.

1476. Item, une autre esguière d'argent, dorée, cizellée, semée d'esmaulx, et a le biberon de teste de loup; pesant deux marcs six onces douze estellins maille.

1477. Item, une autre aiguière d'argent, dorée, cizellée à feuillages, et sur le couvescle a ung esmail de plite; pesant ung marc cinq onces et demye.

1478. Item, deux petites aiguières; pesant quatre marcs.

1479. Item, une aiguière d'argent doré, aux armes madame d'Artoys[1] sur le couvescle; pesant ung marc une once et demye.

1480. Item, une petite aiguière d'argent, dorée, large dessoubz et estroicte dessus, en laquelle a sur le couvescle troys fleurs de lys taillées; pesant troys marcs cinq onces.

1481. Item, une autre aiguière d'argent, dorée, et a sur le couvescle ung petit esmail ront, où est ung petit connin[2] dedens; pesant ung marc deux onces.

1482. Item, une aiguière torse, dorée, à huit carres, dont les quatre sont taillées, et les quatre toutes plaines; pesant deux marcs sept onces et demye.

1483. Item, deux aiguières d'argent, dorées, à huit carres, dont les unes sont cizellées et les autres plaines; et sur le couvescle a esmaulx rons, esmaillez à connilz; pesant dix sept marcs sept onces.

1484. Item, ung lyon d'argent doré, en manière d'aiguière; pesant troys marcs sept onces et demye.

1485. Item, une aiguière taillée, dorée, à six carres, et a troys tuyaulx ou biberon, et est cizellée à bendes et à arbreceaulx; pesant deux marcs six onces.

[1] Jeanne de France, fille du comte Charles de Valois et de Catherine de Courtenay, sa seconde femme, sœur consanguine du roi Philippe de Valois; elle avait épousé, en 1318, Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger; elle mourut en 1363. Elle avait été marraine d'une fille de Charles V, morte dans l'enfance.

[2] *Lapin. Connil* de l'article 1483 et *congnil* de l'article 1492 ont la même signification.

1486. Item, une grant aiguière d'argent doré, esmaillée de diverses figures; pesant six marcs troys onces sept estellins obole.

1487. Item, une aiguière carrée, d'argent doré, esmaillée à veneurs et à bestes sauvaiges; pesant troys marcs six onces quinze estellins.

1488. Item, une longue aiguière d'argent, dorée, semée d'esmaulx de plite et de grenatz et de chaastons; pesant deux marcs troys onces.

1489. Item, une aiguière de vieille façon à creste, semée de menues pierreries, à escussons; pesant deux marcs six onces et demye.

1490. Item, une aiguière carrée, dont la pate est en guise de roze à sept petiz chiens, et sur le couvescle ung esmail porté de troys escureulx; pesant deux marcs troys onces sept estellins maille.

1491. Item, une autre aiguière hachiée, qui a l'ance d'un serpent à la queue, en façon de roze; pesant troys marcs quatre onces quinze estellins.

1492. Item, une aiguière d'argent doré, cizellée à vignettes, à ung esmail ront sur le couvescle de deux congnilz; pesant troys marcs six onces dix estellins.

1493. Item, une aiguière d'argent, esmaillée de plusieurs figures, dont l'ance et le biberon sont de deux serpens, et est le couvescle couronné d'une couronne; pesant troys marcs deux onces d'argent.

DRAGOUERS D'ARGENT DOREZ.

ET PREMIÈREMENT :

1494. Ung dragoer d'argent doré, esmaillé sur le bout de plusieurs ymages à diverses contenances; pesant unze marcs.

1495. Item, ung autre dragoer d'argent, esmaillé ou pié et autour. et en l'esmail du mylieu a ung homme et une femme qui sont à cheval; pesant quatorze marcs quatre onces et demye.

1496. Item, ung autre dragoer qui a le pommel de la tige aux armes de monseigneur le Daulphin, sans esmail, et ou fons un escu escartellé aux armes de France, d'Artois, et de la duché et conté de Bourgongne; pesant douze marcs cinq onces.

1497. Item, ung autre vielz dragoer tout désesmaillé sur le bort, et est l'esmail du fons à chiens et à cerfs; pesant dix marcs sept onces et demye.

1498. Item, ung autre dragoer, esmaillé par les bors dessus et dessoubz, et a ung esmail de France ou mylieu; pesant sept marcs sept onces.

1499. Item, troys dragoers d'argent, dorez, dont le plus grant poise environ seize marcs, le moyen poise dix marcs quatre onces, et le tiers. cinq marcs quatre onces; pour tout, trente deux marcs.

1500. Item, ung grant dragouer d'argent doré, dont le bassin et la pate sont en façon de roze, armoyé de France sur les bors, et ou bassin ung esmail ront de France, et a ou pommel du pié huit petiz esmaulx de France rons; pesans unzè marcs troys onces.

1501. Item, ung petit dragouer d'argent doré, dont le bassin est cizellé à bestes sur les bors, et ou fons, ung esmail de France ront; pesant quatre marcs.

1502. Item, ung plus petit dragoer d'argent doré, où il a ung tres petit souage à quoy on le tient, et ou fons, ung esmail ront de France; pesant deux marcs deux onces.

1503. Item, le bassin d'un petit dragouer, à clavel, sans pié, et a, ou fons, les armes monseigneur le Daulphin; pesant troys marcs une once.

1504. Item, ung dragoer d'argent doré, goderonné, et est le pié en façon de roze; pesans seize marcs quatre onces.

1505. Item, ung dragoer d'argent doré, en façon de roze, à huit pampes esmaillées de France sur le platel et sur la pate et, ou mylieu du plat, ung esmail rond desdictes armes; et a entour le pommel huit petiz esmaulx rons auxdictes armes; pesant unze marcs quatre onces.

1506. Item, ung dragouer d'argent, à pate, doré par dedens, et cizellé, enlevé, et est la pate vérée; pesant troys marcs.

1507. Item, ung dragouer d'argent doré, dont le bassin et la pate sont en façon de roze, dont les bors sont esmaillés à arbreceaulx, et a ou fons dudit bacin ung esmail d'un liépart en ung chappelet d'acolyes; pesant unze marcs.

1508. Item, ung dragoer d'argent doré, et est le pié du dragoer et le drajoer à six carres, et sur chascune carre a une beste emmantellée, et ou mylieu dudit dragoer a ung esmail rond; pesant troys marcs une once.

1509. Item, ung grant dragouer d'argent doré, esmaillé dedens et dehors à tournois de seigneurs et de dames, à ung pommeau enlevé de maçonnerie; pesant huit marcs une once.

1510. Item, ung dragouer à pié doré, cizellé, et a ou fons ung homme qui se combat à ung lyon; pesant troys marcs.

1511. Item, ung dragouer d'argent doré, et à la pate de dessoubz, et la pate de dessus a six carres; pesant neuf marcs.

BASSINS ET POTZ D'ARGENT À LAVER.

ET PREMIÈREMENT :

1512. Le grant bassin d'argent blanc, armoyé ou fons des armes de France; pesant cinquante cinq marcs.

1513. Item, ung autre bassin d'argent doré, à deux ances, à une roze enlevée ou fons; pesant vingt ung marc deux onces.

1514. Item; deux bassins pareilz, d'argent, dorez, à une roze enlevée ou fons, aux armes monseigneur d'Anjou; pesant unze marcs.

1515. Item, ung bassin qui n'a point de pareil, qui est doré dedens et blanc dehors; pesant six marcs cinq onces et demye.

1516. Item, deux autres bassins pareilz d'argent blanc, dorez aux bors, aux armes de monseigneur le Daulphin ou fons; pesans seize marcs une once quinze estellins.

1517. Item, ung grant bacin blanc, doré aux bors, à laver mains, et est encizellé à lettres d'or et aux armes de France; pesant treize marcs deux onces quinze estellins.

1518. Item, ung autre bassin d'argent blanc, doré et cizellé sur le bort, et en trois lieux les armes de monseigneur le Daulphin; pesant douze marcs cinq estellins maille.

1519. Item, ung bassin et une chauffouère d'argent, dont le bort est doré; pesant treize marcs.

1520. Item, une paire de bassins à laver, armoyez de France ou fons; pesans dix marcs et demy.

1521. Item, une autre paire de plus petiz bacins, d'icelle façon; pesans six marcs et demy.

1522. Item, six bassins dorez, aux armes de la royne Jehanne de Bourbon ou fons; pesans trente six marcs six onces.

1523. Item, ung bassin et une chauffouère d'argent, dorez; pesant neuf marcs six onces.

1524. Item, deux grans bassins d'argent, aux armes de la royne Jehanne de Bourbon; pesans treize marcs sept onces.

1525. Item, ung vieil petit bacin d'argent doré, ouquel il a deux escuz, l'un de Roy et l'autre de la royne Jehanne de Bourbon, l'un après l'autre; pesant quatre marcs six onces.

1526. Item, une paire de bassins à laver, parfondez, et sont néellez par dedens à bestes et oiseaulx, ou fons desditz bassins enlasseures, et ont lesditz bassins souages par dessus au dehors pour les tenir; pesans huit marcs.

1527. Item, deux bassins de chappelle d'argent, vérez, qui furent de l'inventoire de la royne Jehanne de Bourbon, esquelz a ou fons une roze, et ou mylieu les armes de ladicte dame; pesans six marcs.

1528. Item, ung pot et ung bassin vielz d'argent doré, et l'aiguière de mesmes, faiz en façon de Damas; tout pesant XIII^{m}.

1529. Item, ung vieil bassin d'argent doré, tout despecié, et a ou fons une roze en laquelle a ung esmail ront des armes de France; pesans dix marcs six onces.

1530. Item, deux potz d'argent, dorez, en façon de chauffectes, lesquelz ont sur les couvescles ung esmail ront des armes de France; pesans dix marcs six onces.

1531. Item, deux bassins d'argent, dorez, cizellez sur les bors, à sept escussons de France entaillez sur les bors, et ou fons, a ung esmail ront aux armes de France; pesant XX^{m}.

1532. Item, deux autres grans bassins d'argent, dorez, cizellez sur

les bors comme dessus, ou fons desquelz a ung esmail en façon de rozes aux armes monseigneur le Daulphin; pesant xxiiii marcs.

1533. Item, deux autres grans bacins à laver d'argent, dorez, cizellés comme dessus, ou fons desquelz a une roze en laquelle a les armes de France en l'esmail; pesans vingt marcs quatre onces.

1534. Item, quatre aiguières d'argent, dorées, cizellées, à doubles biberons entaillez à fleurs de lys, et le fruitelet des couvescles, d'un gland; pesant quatorze marcs.

1535. Item, ung grant bassin d'argent doré, cizellé sur les bors, et se mect aux grans festes sur ung pié de fer, lequel a deux ances et est esmaillé, ou fons, d'une roze en laquelle a ung esmail ront, où sont en esmail ung lyon et une dame qui le manie; pesant vingt ung marc.

1536. Item, une chauffouère[1] d'argent, dorée, à trois piez, à ung esmail ront des armes de France sur le couvescle; pesans cinq marcs deux onces.

1537. Item, deux platz d'argent, dorez, pour chappelle, dont l'un est à biberon[2], cizellez sur les bors et six appostres ou fons; pesant sept marcs cinq onces.

1538. Item, deux bassins d'argent, dorez, taillez sur les bors à lys et à bestes sauvaiges, et ou fons ung esmail ront des armes de France; pesant dix neuf marcs et demy.

1539. Item, une chauffouère d'argent doré, à troys piez, et a sur le couvescle ung esmail ront des armes de France, et l'ance taillée; pesant cinq marcs troys onces.

1540. Item, deux petiz bacins d'argent, vérez, de chappelle, néellez d'esmaulx à fueillages; pesans environ troys marcs.

1541. Item, deux bassins de chappelle d'argent, dorez, en chascun

[1] Cette pièce d'orfèvrerie, dans laquelle on mettait de la braise, se plaçait sur l'autel pour que le prêtre s'y réchauffât les mains pendant la messe.

[2] Ces plats pour chapelle sont bien connus. Ceux d'or et d'argent ont disparu; mais il en existe encore beaucoup en cuivre émaillé de Limoges. De ces deux plats, toujours par paire, celui qui porte un petit goulot (un biberon) servait à verser l'eau sur les mains du prêtre pendant la messe, l'autre à la recevoir. Ces plats sont également désignés sous le nom de *bassins pour chappelle* aux articles 1540, 1541 et 2183.

une roze ou fons à ung esmail de deux dames qui tiennent deux faucons, et semez sur les bors d'esmaulx à oiseaulx de proye; pesant dix marcs et demy.

1542. Item, deux grans bacins tous esmaillez dedens, en chascun ung roy qui fait ung jugement, et de plusieurs ymages de divers estatz; pesans ving deux marcs sept onces.

1543. Item, deux grans bacins à laver, vérez, et ou fons deux esmaulx des armes du Daulphin; pesans huit marcs.

1544. Item, deux autres bacins à laver, dorez, armoyez ou fons des armes de la royne Jehanne d'Évreux; pesans dix marcs deux onces.

1545. Item, deux autres petiz bacins d'argent, dorez, à une roze de six compas taillez de bestes sauvaiges, et a ès fons, par dehors, deux escussons gravez des armes de monseigneur d'Estampes[1]; pesant cinq marcs.

1546. Item, deux petiz bacins de chappelle, vérez et néellez; pesans deux marcs cinq onces.

1547. Item, deux grans bassins d'argent blanc, vérez sur les bors, ès fons desquelz a une roze dorée où sont les armes de monseigneur le Daulphin à ung esmail ront; pesant seize marcs.

1548. Item, deux autres bassins d'argent blanc, plus petiz, cizellez et vérez sur les bors, esquelz a une roze où fons, à ung esmail de France; pesans neuf marcs et demy.

BASSINS À BARBIER DOREZ.

1549. Ung bassin à barbier d'argent doré, cizellé sur les bors à fleurs de lys; et pent à ung annel ront; pesant quatorze marcs.

[1] Louis d'Évreux, comte d'Étampes, de Gien et de Biscaie, seigneur de Dourdan, lieutenant de Charles V en Normandie, dans le Perche et dans l'évêché de Chartres. Il avait été chargé, en 1365, avec le comte de Tancarville, des négociations de la paix qui fut faite au mois de mars entre Charles V et le roi de Navarre.

Louis d'Évreux mourut à Paris en 1400.

PLATZ D'ARGENT DOREZ.

ET PREMIÈREMENT :

1550. Quatre grans platz appellés Thipheniers, goderonnez, esmaillez ou fons et ès bors; chascun pesant environ dix marcs, valleut xl^{m}.

1551. Item, deux autres grans platz appellez Thipheniers, goderonnez et esmaillez comme dessus; pesant chascun x^{m} et demy, vallent xxi^{m}.

1552. Item, six autres grans platz d'argent, dorez, à mectre viande, à troys fleurs de lys sur le bort; pesans xxviii^{m} iii^{o}.

1553. Item, six autres petiz plaz d'argent, dorez, seignez comme dessus; pesans dix huit marcs.

1554. Item, douze grans plaz d'argent, dorez tous à plain; pesant environ iiii^{xx} xiiii marcs.

1555. Item, une douzaine de plaz d'argent, dorez; pesans quarente cinq marcs quatre onces.

1556. Item, une autre douzaine de platz d'argent, dorez, qui furent donnez à Orléans à la royne Jehanne de Bourbon, armoyez à ses armes; pesans trente quatre marcs.

1557. Item, douze grans plaz d'argent, dorez, esquelz a sur les bors les armes monseigneur le Daulphin; pesans quatre vings dix sept marcs.

1558. Item, douze autres petiz plaz d'argent, dorez, et a sur les bors troys escussons de fleurs de lys de France; pesans xxxvii^{m}.

1559. Item, vingt six platz d'argent, dorez, à porter fruit, cizellés sur les bors, excepté l'un; pesans vingt six marcs.

1560. Item, dix huit platz d'argent, dorez, dont les six ont sur les bors en manière d'escussons féruz[1], à fleurs de lys, et les autres douze ont, à chascun sur les bors, trois escussons féruz ausil armes; pesant cinquante cinq marcs.

[1] *Féru* signifie frappé. Ces écussons étaient sans doute obtenus par l'action d'une matrice reproduisant en relief l'écu fleurdelisé du roi.

1561. Item, deux platz d'argent, dorez, taillez sur les bors et ou fons à lettres de Damas, et a en chascun deux couronnes et deux bestes ou mylieu de la lettre, et ou mylieu a deux esmaulx, esquelz a en l'un ung homme, et en l'autre une femme; pesans unze marcs une once.

1562. Item, unze petiz plaz à fruit taillez sur les bors, et y a quatre escussons en chascun, où il a troys fleurs de lys; et poisent dix marcs six onces.

1563. Item, douze grans plaz dorez; pesans soixante treize marcs quatre onces.

1564. Item, dix vielz plaz dorez à fruit, et a chascun, sur le bort, troys fleurs de lys férues en manière d'escusson; pesans neuf marcs six onces.

ESCUELLES D'ARGENT DORÉ.

ET PREMIÈREMENT :

1565. Sept douzaines d'escuelles, une moins, qui sont d'argent doré, toutes plaines; pesans VIII^{xx} VIII marcs.

1566. Item, trois douzaines d'escuelles d'argent, dorées, dont l'une douzaine est moindre que les autres, dont les deux XII^{nes} poisent XLV^{m} et demi, et l'autre XII^{ne} poise XVII^{m} II° d'argent; pour tout, soixante deux marcs demi et deux onces.

1567. Item, une douzaine d'escuelles d'argent, dorées, de la façon des platz qui furent donnez à la royne Jehanne de Bourbon à Orléans, escriptz ou chappitre des platz dorez, à deux escussons à ses armes sur les bors dessus; pesant dix sept marcs.

1568. Item, douzaine et demye d'escuelles d'argent doré, dont en six a en chascune, ou fons, une fleur de lys férue par dehors, et aux douze autres a en chascune troys escussons auxdictes armes; pesans trente deux marcs quatre onces.

1569. Item, troys douzaines d'escuelles petites, d'argent, dorées, et a en chascune sur les bors troys escussons de France à troys fleurs de lys; pesans cinquante cinq marcs et demy.

1570. Item, deux douzaines et demye d'escuelles d'argent, dorées.

plus grandes que les dessus nommées, dont les aucunes sont signées aux armes de France sur les bors, et les autres, ou fons; pesant soixante deux marcs quatre onces.

1571. Item, unze escuelles d'argent, dorées; pesant vingt deux marcs quatre onces.

MESTIERS ET CHANDELIERS D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

1572. Deux haulx chandeliers pour chappelle, d'argent, vérez; pesans huit marcs cinq onces.

1573. Item, deux petiz chandeliers à mectre mestiers, et ont le pié à façon de roze et la tige à façon de fenestraiges; chascun a six lozenges de France; pesans deux marcs quatre onces.

1574. Item, six chandeliers d'argent, à manière d'un oliphant portant ung chastel, assiz sur une terrasse esmaillée de vert; pesant environ quatre vings deux marcs d'argent.

1575. Item, deux petiz chandeliers d'argent blancs, lassez; pesans environ ung marc.

1576. Item, ung chandelier d'argent assiz sur ung lyon; pesant ung marc cinq onces et demie.

1577. Item, deux chandeliers tors d'argent, dont le pié est à ymages enlevez; pesant. . .

1578. Item, deux chandeliers d'argent, dorez, pour chappelle, et ont les pates rondes, et ou pommel et ès piez a esmaulx rons aux armes monseigneur le Daulphin; pesant vingt ung marcs iiii°.

1579. Item, deux autres chandeliers pareilz, excepté que en lieu des armes monseigneur le Daulphin sont les armes du Roy; pesans vingt ung marcs quatre onces.

1580. Item, deux grans vieilz chandeliers tors d'argent blanc, néellez par le pié, et les acheta monseigneur d'Estampes pour donner au Roy à Vezellay; non pesez, pour ce que il y a grant foison de cuivre et de boys.

1581. Item, quatre autres petiz chandeliers pour chappelle, d'argent blanc, vérez; pesans quatorze marcs.

1582. Item, douze petiz chandeliers à broche d'argent blanc; pesans quatorze marcs.

1583. Item, douze chandeliers d'argent blanc, en façon de plaz, à pendre aux chappelles aux bonnes festes, et sont à chesnes; pesans environ, pour cause de la cire, neuf vings six marcs.

1584. Item, quatre chandeliers d'argent, appellez mestiers, esquelz a troys escussons des armes monseigneur le Daulphin; pesans vingt troys marcs.

1585. Item, deux grans chandeliers d'argent, dorez, esquelz a esmaulx rons ès pates à esmaulx de France, et ou pommel, aussi troys esmaulx comme dessus; pesans vingt marcs six onces.

1586. Item, quatre chandeliers appellez mestiers, d'argent doré, et a chascun quatre esmaulx de France en façon de lozenge; pesans vingt marcs.

1587. Item, une paire de haulx chandeliers pour chappelle, d'argent blanc véré, et est le pommel à six esmaulx croisié, et esmaillé de France; pesans quinze marcs quatre onces quinze estellins.

1588. Item, deux autres petiz chandeliers à broche d'argent blanc, et sont les pans à six pates; pesant troys marcs troys onces dix estellins.

1589. Item, deux petiz chandeliers bassez, à broche, pour chappelle; pesans troys marcs et demy.

1590. Item, ung chandelier d'argent blanc, en manière d'escouse, à deux escuz au doz taillez des armes de France; pesans sept marcs une once.

1591. Item, deux haulx chandeliers de chappelle d'argent, néellez tout du long; pesans six marcs quatre onces quinze estellins.

1592. Item, deux autres petiz chandeliers d'argent blanc; pesant deux marcs cinq onces.

1593. Item, ung petit chandelier à mectre mestiers, seignié aux armes de la royne Jehanne de Bourbon, et ung petit Y dessus l'escu.

1594. Item, deux petiz chandeliers de chappelle, d'argent, dorez.

tout les tiges sont torses et les piez d'ancienne façon, à bestes enlevées; non pesées, et baillées à madame Katherine en lieu de deux autres, pesans troys marcs deux onces et demye.

SALIÈRES D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

1595. Une sallière sur une terrasse où il y a troys hommes qui jouent d'instrumens; pesant quatre marcs quatre onces.

1596. Item, ung cerf qui porte une salière, sur ung entablement, et n'a que une corne, emmantellé des armes de France et de la conté de Bourgongne; pesant quatre marcs six onces et demye.

1597. Item, une autre salière, par manière de navecte, et a ung pommeau de cassidoine; pesant troys marcs une once.

1598. Item, une sallière, en manière d'une couppe, armoyée d'esmaulx de France; pesant deux marcs six onces douze estellins obole.

1599. Item, une autre salière petite, qui fait deux salières, à quatre langues de serpent; pesant troys marcs demye once.

1600. Item, la grant salière d'argent à lenguiers, aux armes de France et de l'évesque de Noyon [1], et la donna ledit évesque au Roy; pesant environ vingt huit marcs.

1601. Item, une autre salière à lengues de serpent, aux armes de l'arcevesque de Sens, Guillaume de Meleun, et la donna ledit arcevesque au Roy; pesant unze marcs six onces.

1602. Item, une salière esmaillée, à troys coquilles; pesant cinq marcs quatre onces.

1603. Item, une salière d'argent, dorée, à manière de treffle, à une langue de serpent ou mylieu, aux armes de la royne Jehanne de Bourbon; pesant troys marcs deux onces.

1604. Item, une petite salière ronde, dorée, qui fut madame Marie de France; pesant troys onces et demye.

[1] Éloi de Lorris passa des conseils du roi à l'évêché de Noyon, en 1357. Il mourut en 1388.

1605. Item, une salière de cristal sur une serpent d'argent doré; pesant deux marcs deux onces et demye.

1606. Item, ung grant languier[1] en façon de salière, d'argent doré, et ou mylieu dudit languier, a ung grant camahieu d'une teste de femme, et a en la pate dudit languier six treffles de France; pesans sept marcs.

1607. Item, une petite salière d'argent doré, à six carres, esmaillée par dessoubz, et quatre perles ou couvescle; pesant ung marc deux onces et demye.

1608. Item, une petite salière d'argent doré, couverte, en façon de coquille; pesant cinq onces.

1609. Item, une belle salière d'argent, dorée, de cristal, esmaillée d'un pié semé de marguerites, et est le fruitelet, de cinq langues de serpent; pesant six marcs troys onces.

1610. Item, une autre salière que portent six baadeurs[2]; pesant vingt six marcs cinq onces.

1611. Item, une autre salière de cristal que portent deux serpens, assiz sur une terrasse semée de marguerites; pesant troys marcs cinq onces.

1612. Item, une salière, en façon d'une nef, qui siet sur quatre roes; pesant deux marcs cinq onces et demye. Baillée à madame Katerine[3], en lieu d'une autre en façon d'une pomme de pin.

1613. Item, une vieille salière d'argent, en guise de coquille, dont le fretelet est tout ront; pesant deux marcs quatre onces.

1614. Item, une autre salière dont la couppe est de cassidoine, et a sept langues de serpent; pesant deux marcs quatre onces.

[1] Pièce d'orfèvrerie uniquement destinée à porter ou contenir des langues de serpent. Voyez l'article 324.

[2] Crieurs publics. On trouve ordinairement *badaïre*, de badaier, crier.

[3] Catherine de France, fille de Charles V, née en 1377, mariée à l'âge de neuf ans, le 3 août 1386, à Jean de Berry, comte de Montpensier, morte peu après en octobre 1388.

CUILLIERS ET FOURCHÈTES D'ARGENT.

ET PREMIÈREMENT :

1615. Six cuilliers d'argent, dorées, qui furent madame Marie de France; pesans six onces.

1616. Item, deux petites cuilliers d'argent, dorées, à espices; pesans environ deux onces.

1617. Item, douze cuilliers; pesans ensemble ung marc deux estellins.

1618. Item, une petite fourchecte et une cuillier d'argent blanc; pesant troys onces et demye.

VAISSELLE D'ARGENT BLANC.

ET PREMIÈREMENT :

JUSTES.

1619. Quatre justes d'argent blanc de diverses façons, et y a sur le couvescle ung esmail ront des armes de France; pesant trente cinq marcs.

1620. Item, une juste d'argent véré, et a sur le couvescle ung esmail ront de France, et une quarte d'argent blanc, et a troys fleurs de lys férues sur le couvescle; pesans quatorze marcs.

1621. Item, deux grans justes d'argent blanc, toutes plaines, et sur les couvescles a quatre fleurs de lys férues, et sur l'ance, ung escusson taillé; pesans vingt sept marcs quatre onces.

1622. Item, deux grans justes d'argent blanc, moindres que les autres, et sont les couvescles esmaillez à ung ront; pesans dix neuf marcs et demy.

YDRES D'ARGENT BLANC.

1623. Ung ydre d'argent blanc ouquel a une serreure, et aux deux costez deux serpens qui tiennent l'ansce, et ou mylieu a ung ront à

fleurs de lys enlevées, et est le champ néellé; pesant trente ung marc et demy.

QUARTES D'ARGENT BLANC.

ET PREMIÈREMENT :

1624. Quatre quartes d'argent blanc, aux armes de France sur le couvescle; pesans vingt deux marcs deux onces.

1625. Item, deux quartes d'argent, blanches, qui furent madame Marie de France; pesans unze marcs six onces deux estellins obole.

1626. Item, une quarte d'argent, vérée, et a sur le couvercle ung esmail ront des armes de France; pesant six marcs.

1627. Item, une quarte d'argent blanc, toute plaine; pesant six marcs six onces.

1628. Item, douze quartes toutes plaines, et sur le couvercle a ung ront taillé des armes de France; pesans quatre vings quatorze marcs six onces.

1629. Item, deux autres quartes d'argent blanc, toutes plaines, et a sur le couvescle troys fleurs de lys férues; pesans seize marcs troys onces.

1630. Item, deux quartes d'argent blanc, et a, ou couvescle, ung esmail ront armoyé des armes de France; pesant dix marcs cinq onces.

1631. Item, une quarte d'argent blanc, aux armes de la royne ou couvescle, et ung petit **Y** dessus l'escu.

1632. Item, deux quartes d'argent blanc, et a ou couvescle ung esmail ront armoyé des armes de France; pesant dix marcs cinq onces.

POTZ, PINTES, AIGUIÈRES ET COQUEMARCS D'ARGENT BLANC.

ET PREMIÈREMENT :

1633. Deux pintes d'argent blanc, aux armes de France sur le couvescle; pesans neuf marcs sept onces.

1634. Item, deux pintes d'argent blanc, aux armes qui furent madame Marie; pesans six marcs quatre onces deux estellins maille.

1635. Item, deux pintes et une aiguière d'argent blanc, toutes

plaines, excepté que en l'une a ung escusson des armes de France; pesans unze marcs deux onces.

1636. Item, deux coquemars d'argent, vérez, et y fault le couvercle de l'un où sont les armes du Roy, et en l'autre, celles de monseigneur le Daulphin; pesans unze marcs quatre onces.

1637. Item, deux grans coquemarcs à eaue, d'argent blanc; pesans vingt ung marc quatre onces.

1638. Item, ung petit coquemart d'argent blanc, véré, et y a sur le couvescle ung esmail ront esmaillé de France; pesant six marcs.

1639. Item, deux grans coquemars d'argent blanc, dont l'un n'a point de couvescle; pesant quarente marcs et demy.

1640. Item, une pinte d'argent blanc, et a sur le couvescle troys fleurs de lys férues; pesans quatre marcs.

1641. Item, deux coquemars, pesans, l'un iiii^{m} demi et demie once, et l'autre quatre marcs troys onces douze estellins obole; qui font ensemble ix^{m} ii estellins obole.

1642. Item, deux grans pintes blanches, carrées, pesans, l'une iiii^{m} v estellins, et l'autre iii^{m} vii^{o} xiie obole; qui font ensemble sept marcs sept onces xvii estellins obole.

1643. Item, ung pot ront, plain, sans couvescle, d'argent blanc; pesant deux marcs cinq onces et demye.

1644. Item, ung petit pot, à manière d'aiguière, d'argent véré, à troys ystoires sur le ront en la pance; pesant ung marc sept onces et demye.

1645. Item, une pinte et une aiguière d'argent blanc, aux armes la Royne ou couvescle, et ung petit **Y** dessus l'escu.

POTZ À AUMOSNE D'ARGENT BLANC.

ET PREMIÈREMENT :

1646. Ung pot à aumosne d'argent véré, dont les ansces sont copponnées des armes de France et de monseigneur le Daulphin; pesant xii^{m}.

1647. Item, la grant corbeille de l'aumosne, d'argent blanc, avec le baston, et est ladicte corbeille cisellée des armes de France; pesans six vings troys marcs et demy.

1648. Item, ung vaissel d'argent véré, fait en manière de roze, pour escuelle d'aumosne, séant sur six lyons dorez, et ont ou fons ung esmail à ung escusson des armes de Chambly[1]; pesant huit marcs troys onces.

HANAPS ET TASSES D'ARGENT BLANC.

PREMIÈREMENT :

1649. Trente troys tasses d'argent blanc, seignés par dehors aux armes de France et d'Arragon[2]; pesant trente troys marcs.

1650. Item, six tasses d'argent blanc, chascune de marc et demy, pour tout, huit marcs sept onces dix estellins; lesquelles ont esté baillées à madame Katherine en lieu de cinq autres pesans IIII^{m} V^{o}.

1651. Item, six tasses blanches, esquelles a en chascune, ou fons dehors, ung escu des armes monseigneur le Daulphin; pesant six marcs.

1652. Item, ung hanap d'argent blanc sans pié, greneté par dedens; pesant deux marcs quatre onces douze estellins obole.

1653. Item, huit hanaps d'argent blanc, dorez sur les bors, et ou fons de chascun les armes monseigneur le Daulphin; pesant quinze marcs et demy.

1654. Item, ung hanap d'argent blanc, pour caresme, lequel fut madame Marie; pesant. . .

1655. Item, deux douzaines de tasses, toutes plaines, et ou fons a ung ront taillié des armes de France; pesant quarente sept marcs six onces.

[1] Jean de Chambly est désigné comme «chevalier et maistre de nostre hostel» dans un mandement de Charles V, du 31 août 1377, qui accorde une grâce à sa veuve. (*Mand.* coll. de M. Delisle, n° 1441.)

[2] Ce vase avait sans doute appartenu au comte de Valois, bisaïeul de Charles V, et devait remonter au temps où le comte de Valois avait été investi, par le pape Martin IV, des royaumes d'Aragon et de Valence auxquels il renonça plus tard.

1656. Item, ung vieil hanap, et fut tout doré, et a ung esmail ou fons des armes de France; pesant deux marcs une once.

1657. Item, douze hanaps tous neufz, blancs, faiz de la vieille vaisselle qui vint de Normendie, et ou fons a les armes de messire Charles de Navarre[1]; pesans vingt six marcs.

1658. Item, six hanaps grans, blancs; pesans ensemble cinq marcs sept onces quinze estellins.

1659. Item, ung plus grand hanap d'argent blanc; pesant ung marc six onces et demye.

1660. Item, ung paellon d'argent véré, à ung gros manche tout esmaillé de France et ung escu des armes messire Pierre Davoir[2], et a dedens ung flacon, deux tasses à ung couvescle à ung fruitelet; et sont du petit mesnage; pesant huit marcs.

1661. Item, six tasses d'argent blanc, saignés aux armes la royne Jehanne de Bourbon, et ung petit **Y** sur l'escu.

AIGUIÈRES D'ARGENT BLANC.

ET PREMIÈREMENT :

1662. Une aiguière d'argent blanc, large dessoubz et estroicte dessus, et a deux escussons de France, l'un sur le couvercle, et l'autre sur l'ance; pesant troys marcs troys onces.

1663. Item, deux aiguières d'argent blanc; pesans troys marcs sept onces quinze estellins.

1664. Item, une autre aiguière d'argent, blanche; pesant ung marc v°.

1665. Item, une autre aiguière d'argent blanc à biberon, aux

[1] Cette argenterie, qui venait de Normandie et portait les armes de Charles de Navarre, provenait sans doute de Jeanne de France, sœur de Charles V, mariée en 1351 à Charles II, roi de Navarre, et décédée à Évreux au mois de novembre 1373. Le rédacteur de l'Inventaire ne donne pas à Charles II le titre de roi, à cause de ses mauvais procédés envers Charles V et de son alliance avec les Anglais contre la France.

[2] Pierre d'Avoir, sire du château Fromont, sénéchal et châtelain d'Angers; mort en 1390. Une pièce décrite sous le n° 2725 était timbrée de ses armoiries.

armes de la royne Jehanne; pesant deux marcs cinq onces sept estellins maille.

1666. Item, deux aiguières vérées, dont il y a en l'une ung esmail ront armoyé de France, et en l'autre a ung biberon et ung escusson taillé à troys fleurs de lys, et six tasses, et a ung escusson taillé dehors des armes de France, et deux sallières, six cuilliers; pesant, tout ensemble, treize marcs.

1667. Item, une grant aiguière d'argent blanc, véré, et ou couvescle a ung esmail ront des armes de France, et est l'ansce taillée à **KK** et à fleurs de lys; pesans douze marcs.

1668. Item, six aiguières d'argent, toutes plaines, et a en l'esmail du couvescle les armes de France; pesans vingt quatre marcs sept onces.

1669. Item, deux aiguières carrées d'argent blanc; pesans six marcs.

1670. Item, deux aiguières, pesant l'une ung marc sept onces cinq estellins, et l'autre ung marc sept onces, qui font ensemble troys marcs six onces cinq estellins.

1671. Item, une aiguière d'argent véré, et est le fruitelet d'un singe tirant sa boulette; pesant ung marc troys onces dix sept estellins maille.

DRAGOUERS D'ARGENT BLANC.

1672. Un dragouer d'argent blanc aux armes de la royne Jehanne et une cuillier à espices; pesant troys marcs une once quinze estellins.

BASSINS, CHAUFETTES ET BECDASNES.

PREMIÈREMENT :

1673. Ung bassin ou vaisseau à laver piez, lequel a les deux ansces rompues; pesant quarente sept marcs.

1674. Item, deux bassins et deux becdasnes d'argent blanc, sans couvescle; pesant dix neuf marcs.

1675. Item, deux grans bassins rons, tous plains, et deux chaufectes d'argent blanc, et en chascun des bassins a troys escussons sur les bors taillez des armes de France; et a ès couvescles desdites chauffettes esmaulx des armes de France; pesant trente marcs quatre onces.

1676. Item, ung grant bassin d'argent blanc et une chauffecte à trois piez, et est la chauffette vérée et entaillée de lettres de Damas en la pance et au bort, et dessus le couvescle, qui est tout plat, a troys rons aux armes de France, et les bors du bassin taillez en troys lieux des armes monseigneur le Daulphin; pesant le tout ving ung [marcs] une once.

1677. Item, ung pot à ansce à becdasne, et a ou couvescle ung escusson taillié des armes de France; pesant vi^{m} vii^{o}.

1678. Item, une chauffouère d'argent blanc à troys piez, et ou couvescle les armes de monseigneur le Daulphin; pesant v^{m} et demy.

BASSINS À BARBIER D'ARGENT BLANC.

ET PREMIÈREMENT :

1679. Ung bassin à barbier d'argent blanc, à boillons sur le bort; pesant dix marcs troys onces et demye.

1680. Item, ung autre bassin à barbier, à ung esmail de France sur le bort endroit l'annelet; pesant douze marcs.

1681. Item, ung autre grant bassin d'argent blanc, à barbier, tout plain, sans nulle façon; pesant neuf marcs.

1682. Item, ung bassin d'argent blanc à laver testes, à bouillons sur les bors; pesant dix marcs quatre onces.

1683. Item, ung bassin à barbier, d'argent doré, cizellé sur les bors à fleurs de lys, et pent à ung annel ront; pesant quatorze marcs.

PLAZ D'ARGENT BLANC.

ET PREMIÈREMENT :

1684. Six grans plaz d'argent blanc, plains, et ou fons, par dehors, ung escu de France et d'Arragon; pesans dix huit marcs.

1685. Item, douze autres plaz, moyens, d'argent blanc, seigniez ou fons comme dessus; pesans trente quatre marcs ou environ.

1686. Item, une douzaine de petiz platz de fruicterie, seigniez comme dessus sur les bors; pesans environ dix sept marcs.

1687. Item, six platz d'argent blanc, qui furent madame Marie de France; pesans vingt ung marc six onces.

1688. Item, une douzaine de plaz d'argent blanc, tous plains; pesans trente six marcs.

1689. Item, douze platellez d'argent, à fruit, et en chascun des platellez a ung escusson de troys fleurs de lys; pesans douze marcs.

1690. Item, douze petiz plaz et douze escuelles d'argent blanc, et a, sur chascune des escuelles et des plaz, ung escu de France féru comme dessus et une couronne dessus; pesans tout XLII^{m}.

1691. Item, troys douzaines de plaz d'argent blanc, et a en chascun ung escusson entaillé des armes de France; pesans cent huit marcs.

1692. Item, quatre douzaines de plaz d'argent blanc, dont il en y a troys douzaines, et deux plaz où il a en chascun ung escusson à troys fleurs de lys sur les bors, et les autres dix ont troys fleurs de lys férues en guise d'escusson et une autre fleur de lys à l'opposite; pesans sept vings treize marcs quatre onces.

1693. Item, deux douzaines de plaz d'argent blanc, chascun seignié sur le bort à ung **B** et une **M**, et une fleur de lys ou mylieu; pesant soixante unze marcs.

1694. Item, douze plaz d'argent blanc; pesans quarente deux marcs.

1695. Item, treize petiz plaz d'argent blanc, et a chascun troys escussons à troys fleurs de lys férues sur le bort; pesans douze marcs sept onces.

1696. Item, six plaz d'argent blanc, seigniez aux armes de la royne Jehanne de Bourbon, et ung petit **Y** sur l'escu.

ESCUELLES D'ARGENT BLANC.

PREMIÈREMENT :

1697. Troys douzaines et unze escuelles d'argent blanc, ou fons, par dehors, ung escu de France et d'Arragon; pesans environ quatre vingts quatorze marcs.

1698. Item, unze escuelles d'argent, qui furent madame Marie de France; pesans quinze marcs troys onces.

1699. Item, quatre petites escuelles d'argent blanc à seignier, dont les troys sont aux armes de la royne Jehanne d'Évreux, ou fons dehors, et une aux armes de France, ou fons dehors; pesant ung marc troys onces.

1700. Item, deux douzaines d'escuelles d'argent blanc, toutes plaines; pesans trente six marcs.

1701. Item, quatre douzaines d'escuelles d'argent blanc, et a en chascune ung escu sur les bors entaillé des armes de France; pesans LXXII^{m}.

1702. Item, sept douzaines d'escuelles d'argent blanc, et a en chascune ung escusson sur le bort à troys fleurs de lys taillées; pesans VI^{xx} VI^{m} VI°.

1703. Item, deux douzaines d'escuelles vieilles, non pareilles, dont il en a neuf aux armes monseigneur le Daulphin, et les autres aux armes du Roy; pesans trente six marcs quatre onces.

1704. Item, quatre XII^{nes} d'escuelles d'argent blanc, chascune signé sur le bort à ung **B** et à une **M**, et une fleur de lys ou mylieu; pesant soixante douze marcs.

1705. Item, six escuelles d'argent blanc; pesans huit marcs cinq onces.

1706. Item, une douzaine d'escuelles d'argent blanc, seignées aux armes de la royne Jehanne de Bourbon, et ung petit **Y** dessus l'escu.

1707. Item, deux douzaines d'escuelles d'argent blanc, toutes plaines, pesans trente six marcs.

CHOSES COMMUNES PAREILLES DE CRISTAL ET D'ŒUF D'OSTRUCE, GARNYES D'ARGENT.

COUPPES DE CRISTAL.

PREMIÈREMENT :

1708. Une couppe de cristal, couverte, garnye d'argent et de vieille pierrerie; pesant quatre marcs troys onces.

1709. Item, une couppe de cristal à couvescle, garnye d'argent esmaillé; pesant troys marcs sept onces et demye.

1710. Item, une autre couppe de cristal sans couvescle, à façon de navecte, garnye d'argent; et poise, à tout son pié, deux marcs cinq onces.

COUPPES D'ŒUFS D'OSTRUCE.

ET PREMIÈREMENT :

1711. Une couppe d'œuf d'ostruce, et est d'argent blanc, greneté dedens, esmaillié le pié par dehors et le couvescle; pesant troys marcs troys onces.

1712. Item, une autre couppe sans couvescle qui fut d'œuf d'ostruce par dehors, et est le pié esmaillé par dehors; pesant deux marcs.

1713. Item, une autre couppette, dont le hanap est d'une pierre blanche cassée; pesant ung marc quatre onces.

POTZ, PINTES ET AIGUIÈRES.

ET PREMIÈREMENT :

1714. Ung ancien pot de cristal à deux ances, garny d'argent blanc, et l'aiguière de mesmes.

1715. Item, ung autre petit pot de cristal à deux biberons.

1716. Item, une autre pinte, ronde, de cristal, garnye d'argent, et ou pié a ung pou de vieille pierrerie.

1717. Item, une autre pinte de cristal, qui a deux boutonnez d'ambre ou couvescle.

1718. Item, deux pintes de cristal garnyes d'un pou d'argent.

1719. Item, ung petit pot de cristal garny d'argent doré, qui fut madame Marie, et les fruitelez du couvescle et de l'ance sont garniz de corail.

1720. Item, deux aiguières de cristal garnies d'argent; pesant quatre marcs.

GOBELLETZ DE CRISTAL.

ET PREMIÈREMENT :

1721. Ung petit gobellet de cristal garny d'argent, à couvescle.

1722. Item, ung autre goubellet de cristal, assiz sur ung hault pié d'argent doré et esmaillé aux armes de la royne Jehanne de Bourgongne; pesant deux marcs cinq onces et demye.

1723. Item, ung autre goubelet de cristal à couvescle, sans nulle garnyson.

1724. Item, ung autre goubelet de cristal sans pyé et sans couvescle, qui a le bort garny d'argent.

1725. Item, ung autre goubellet de cristal, garny d'argent, à plusieurs carres, et fault le fruitelet au couvescle.

1726. Item, ung goubelet de cristal couvert, dont la bordeure est en façon de dragouer, goderonné, assiz sur ung hault pyé de maçonnerie; pesant huit marcs six onces.

1727. Item, ung goubelet de cristal goderonné, garny d'argent et couvert, et y a pierrerie; pesant troys marcs cinq onces et demye.

1728. Item, ung autre goubelet de jaspre, à couvescle, avec l'aiguière de mesmes, garniz d'argent, et a vieille pierrerie; pesant six marcs quatre onces.

1729. Item, ung creuzequin de cristal aux armes de Bourbon et de Clermont[1].

[1] Les pièces du trésor royal qui portent des armoiries autres que celles du roi provenaient de cadeaux qui lui étaient faits par des personnes dont les armes étaient repro-

CHOSES D'ARGENT COMMUNES DESPAREILLEZ.

ET PREMIÈREMENT :

1730. Ung joyau vieil, en façon de deux chasteaulx, et y a ung arbre entre deux, sur ung entablement; pesant huit marcs six onces.

1731. Item, ung Sanson fortin sur ung lyon; pesant neuf marcs deux onces et demye.

1732. Item, une seraine assise sur une terrasse esmaillée d'azur et desvuydé; pesant quatre marcs sept onces.

1733. Item, ung joyau, en manière d'un dragon à une teste de femme enchappellée; pesant six marcs deux onces.

1734. Item, ung joyau d'un martinet qui est sur ung arbre; pesant sept marcs sept onces.

1735. Item, une pye en ung nyc, sur ung pyé d'argent; pesant six marcs quatre onces et demye.

1736. Item, une arbre semée de lengues, à escusson de France pendans; pesant quatre marcs six onces cinq estellins.

1737. Item, ung oysel qui a visaige d'omme ou cul, et le chevauche une femme; pesant quatre marcs cinq onces et demye.

1738. Item, deux singes sur ung entablement, vestuz de deux manteaulx esmaillez; pesans deux marcs sept onces et demye.

1739. Item, ung cornet de cristal garny d'argent, à la courroye de fil d'argent; pesant cinq marcs.

1740. Item, ung autre cornet d'argent, aux armes de France et de Bourgongne; pesant deux marcs sept onces.

1741. Item, une jonchée à faire fourmages; pesant ung marc troys onces.

1742. Item, une gayne d'argent; pesant sept onces.

1743. Item, dix sept coquilles de perles garnyes d'argent, dont il

duites. Celles que l'on voyait sur ce *creuzequin* appartenaient à Louis II, duc de Bourbon, comte de Clermont, dont Charles V avait épousé la sœur, Jeanne de Bourbon. Louis II a joué un assez grand rôle sous Charles V et Charles VI. Il mourut en 1410.

en y a dix à couvescle, et sept sans couvescle; pesans cinquante neuf marcs.

1744. Item, ung pot d'argent qui a le ventre d'une noix muguette; pesant deux marcs.

1745. Item, ung grant escrin de béricle garny d'argent esmaillé; pesant seize marcs cinq onces.

1746. Item, ung dragon vollant, assiz sur ung entablement garny de perles et de pierrerie; pesant deux marcs troys onces et demye.

1747. Item, quatre petites couronnettes; pesans. . .

1748. Item, deux piez de couppe, plains, d'argent, dorez; pesans deux marcs cinq estellins.

1749. Item, ung tranchoer à pié doré; pesant ung marc sept onces et demye.

1750. Item, troys grans piez de griffon garniz d'argent, dont il en y a deux qui soustiennent à pié, et l'autre n'a nulz piez.

1751. Item, une coquille de perles, en façon d'un coq, assiz sur ung hault pié enlevé; pesant quatre marcs six onces.

1752. Item, deux longues fiolles de cristal, garnies d'argent, en façon de longues fenestres.

1753. Item, une navette de cristal garnye d'argent, et deux petiz chasteaulx aux deux boutz; pesans troys marcs deux onces et demye.

1754. Item, deux bouteilles de voirre riollé garnyes d'argent; et sont despecées.

1755. Item, ung petit pot de voirre grinellé, garny d'argent.

1756. Item, une coquille de perle, en façon d'un homme qui joue d'une cornemuse; pesant quatre marcs sept onces.

1757. Item, une navette, qui fut de coquille de perle, et est despecée; et en poise la garnison et le couvescle deux marcs deux onces.

1758. Item, ung homme qui est nulz piez et chevauche un serpent qui a deux testes, et joue d'un cor sarrazinois; pesant huit marcs sept onces.

1759. Item, ung joyau par manière de jardin, et y a une dame bleue; pesant huit marcs quatre onces et demye.

1760. Item, une teste d'ambre assize sur ung entablement à deux piez de griffon; pesant ung marc quatre onces et demye.

1761. Item, ung pot d'argent qui a le fons d'une noix musguete[1], et est garny d'amatistes; pesant deux marcs demye once.

1762. Item, ung autre pot dont la pansce est d'un œuf d'ostruce, et a une serpentelle ou fruitelet; pesant ung marc sept onces dix estellins.

1763. Item, une navette de coquille de perle sur un pié garny de turcoises et de grenatz; pesant ung marc cinq onces et demye.

1764. Item, deux petiz barilletz de pierre blanche qui ont les fons rompuz, et pendent à deux petites chesnètes d'argent.

1765. Item, une petite navette de cristal, sans pié.

1766. Item, ung petit creuzequin de jaspre, sans pié, garny d'argent.

1767. Item, plusieurs menues pièces d'argent, tant piez comme autres choses, qui de riens ne servent; pesans diz marcs.

1768. Item, une serpenteule de perle, assiz sur ung arbre dont le pié est à jour, semé de perles; pesant deux marcs une once et demye.

1769. Item, ung escrinet d'argent esmaillé, qui pent ès armoires, et est l'esmail de la vie saincte Marguerite.

1770. Item, ung autre escrinet d'argent, semé d'escussons esmaillez.

1771. Item, ung camahieu qui pent, assiz en argent.

1772. Item, deux ayz à livre garniz d'argent, d'ancienne façon.

1773. Item, ung tazier d'argent, et l'estuy au cierge, véré; pesant environ trente deux marcs quatre onces.

[1] Serait-ce là le fruit du muscadier? On pensait généralement que la muscade n'avait été connue en Europe qu'après la découverte du passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance. Cet article de l'*Inventaire* semblerait établir que la noix muscade était déjà importée des Indes au XIV[e] siècle, en fort petite quantité, il est vrai, puisqu'on la regardait comme une chose assez rare et assez précieuse pour la monter en argent et l'accompagner de pierres fines. M. Douët-d'Arcq (*Comptes de l'argenterie*, p. 393) fait observer qu'il est peu vraisemblable que cette dénomination de *noix musguette* ait dû s'appliquer à une graine aussi petite que la muscade, puisqu'on faisait des fonds de pots avec des noix musguettes, qui, dès lors, pourraient bien avoir été des noix de cocos. Cette opinion nous paraît fondée.

A l'article 1775, on trouvera deux pots faits de noix musguettes.

1774. Item, une grant cueillier à dresser viande, les deux pommeaulx, vérez; pesant quatre marcs cinq onces d'argent.

1775. Item, deux potz de noix musguette, garniz d'argent, dorez.

1776. Item, une fontaine petite, d'argent blanc, toute plaine, à mectre eaue roze, et a sur le couvescle ung aigle, et à troys clefz à troys lyons.

1777. Item, ung pot de voirre ynde, en façon d'une géline[1], assiz sur ung pié d'argent doré fait en façon de maçonnerie, et ou couvescle a une couronne et dessus une perle et ung saphir.

1778. Item, ung tableau de boys, que l'on pend au chevet du Roy, ouquel a ung demy ymage de Nostre Dame, garny et couvert d'argent doré, et a entour son dyadesme menue pierrerie, et est armoyé autour des armes de Cézille et de Hongrie[2].

1779. Item, ung barillet d'argent doré, à metre eau roze, taillé, et aux deux fons deux esmaulx de France rons; pesant six onces.

1780. Item, une horme d'argent blanche, et a une fleur de liz ou fons; pesans deux marcs et demy.

1781. Item, ung grant cadran d'argent blanc, ouquel a ung escu à troys fleurs de lys, avec le pépendille; pesant deux marcs.

1782. Item, ung mortier d'argent à couvescle, véré et taillé, le couvescle à fleurs de lys, et a, ou couvescle, ung annelet d'argent blanc; pesant huit marcs six onces.

1783. Item, ung petit letrin d'argent blanc, et y a sur le bort des maistres pilliers les armes de France et douze lozanges où il a une fleur de lys et deux autres lozenges où il en a en chascune quatre; pesant troys marcs deux onces.

1784. Item, ung baston appellé le baston au lyon, et est fait en manière de potence à six carres, dont les deux d'yvire blanc[3] et les

[1] Une poule, dénomination venant de *gallina*.

[2] Ces armoiries appartenaient à Marguerite de Sicile, fille de Charles II, roi de Sicile et de Hongrie. Elle avait épousé, en 1290, Charles, comte de Valois, chef de la branche des Valois.

[3] D'ivoire blanc,

deux d'ibénus, et les deux autres de ciprès; et a au bout dudit baston une pointte d'argent, couronnée et vérée.

1785. Item, ung baston à seignier[1], qui a la teste d'un aigle, de cassidoine, assise sur ung pommel d'or esmaillé, et a au bout une virolle d'or à la pointe d'argent.

1786. Item, ung petit *Agnus Dei* d'argent blanc, qui fut madame Marie; pesant une once dix estellins.

1787. Item, le pié et couvescle, d'argent doré, d'un voirre, et le voirre de mesmes, qui fut madame Marie de France; pesant ung marc sept onces.

1788. Item, ung très petit pannier d'argent blanc; pesant deux onces.

1789. Item, ung petit sufflet d'argent, esmaillé de fleurs de lys.

1790. Item, une très petite pille de gobellez, aux armes de Harecourt; pesant quinze estellins.

1791. Item, une autre aussi petite pille de goubellez d'argent; pesant une once cinq estellins.

1792. Item, ung petit coffret de cristal, garny d'argent, dont le cristal est cheu; pesant deux onces.

1793. Item, ung escrinet d'argent doré; pesant cinq onces.

1794. Item, deux platellez d'argent dorez; pesans troys onces et demye.

1795. Item, deux petiz chandeliers d'argent blancs; pesant quatre onces.

1796. Item, ung char d'argent à quatre roes; pesant $\text{II}^{\text{m}}\,\text{III}^{\text{o}}$.

1797. Item, ung très petit dragoer d'argent; pesant III°.

1798. Item, ung très petit pot à aumosne d'argent blanc; pesant II°.

1799. Item, deux très petites cuilliers d'or; pesans III estellins.

1800. Item, cinq martez, à jouer aux cinq pierres.

1801. Item, une petite bourse veluian à **M M** de perles.

[1] *Seigner* signifie marquer, mettre un seing; *baston à seigner*, la tige d'un cachet, et sans doute, par métonymie, le cachet tout entier.

1802. Item, ung petit piegne d'argent esmaillé de France; pesant I°.

1803. Item, une petite pierre vermeille, carrée, enchâssée en or.

1804. Item, plusieurs pièces d'argent blanc, pour le commencement d'une châsse qui ne fut oncques assouye; pesant XIX^{m}.

1805. Item, plusieurs elles d'angelz et autre fretin; pesant V^{m} IIII°.

1806. Item, ung vieil vaissel[1] de jaspre de plusieurs pièces carrées, garny d'argent doré, et est le souage de fueilles enlevées de bestes par dessus, et est le pinacle en façon de maçonnerie; non pesé pour ce qu'il est de fust dedens.

1807. Item, quatre paires de tabliers, de quoy il en y a ung double, et les autres sangles[2], garniz de jaspre, de coquilles de perles, de cristal et de fueilles d'argent doré.

1808. Item, le pommeau d'un paveillon d'argent, lequel est ouvré à jour d'orbevoies[3], garny de doublaiz vers et yndes.

1809. Item, deux flacons d'allebastre blanc garniz d'argent doré.

1810. Item, ung autre baril de jaspre noir et garny de très peu d'argent.

1811. Item, ung baston couvert d'argent, pour porter une croix, à ung fil doré, tors; non pesé, pour ce qu'il est de fust dedens.

1812. Item, ungs tableaulx pains de plusieurs ymages de coquilles de perles, tous despecez.

1813. Item, deux bannières de France pour esmoucher[4] le Roy quant il est à table, semez de fleurs de lys bordées de perles.

1814. Item, ung chappel à bec pour dame, pour chevaucher, et est de bièvre[5] par dehors, brodé à l'envers à lys de perles, enlasseures

[1] Un vieux vase.

[2] Quatre paires de damiers, dont un a des cases des deux côtés, et les autres simples, n'ayant de cases que d'un côté. Le tablier double présentait sans doute des cases de damier d'un côté et de l'autre des cases d'échiquier.

[3] Décoré de fausses ouvertures, de fausses fenêtres. *Orbevoies* doit venir de *orbe* ou *ore*, qui signifiait aveugle, et de *voire*, vitre dormante, comme celles des églises.

[4] Sorte d'éventail pour chasser les mouches et procurer du frais.

[5] Coiffure de peau de loutre pour aller à cheval.

d'or et de perles à arbreceaulx, et a ung laz de soye à neuf boutons de perles, que grans que petiz.

1815. Item, ung autre chappel de byèvre, d'escarlate orfraizié de bizecte[1] d'or à perles, à chastons et à esmaulx de plite, et a ung laz de soye[2] azurée.

1816. Item, six tranchoers d'argent, carrez, dorez; pesans v^{m} et demi.

1817. Item, ung coffin à oublées[3], d'argent blanc, fermant à clef, et ou couvescle a ung ront esmail des armes de France, et y a autour troys escussons taillez des armes de France; pesant xvi^{m} iiii^{o}.

1818. Item, ung vaissel à mectre sel porter en chemin avec le Roy; pesant quinze marcs quatre onces.

1819. Item, troys chevaliers et troys escuyers de brie, faiz en manière de fourchettes, c'est assavoir troys blancs et troys dorez, pour faire le rosties de fromage pour le Roy; pesant ung marc iiii^{o}.

1820. Item, une quenoille d'argent blanc, plaine de boys aussy long comme elle est; pesant marc et demy.

1821. Item, deux grans barilz d'allebastre, sans nulle garnison.

1822. Item, une coquille d'argent blanc à mectre le sel à l'eaue benoiste, à deux escussons d'argent; pesant ung marc quinze estellins.

1823. Item, une image d'un veneur assiz sur une terrasse de plusieurs bestes à ung cor, et le chappel esmaillié, et porte ung lièvre sur son espaulle, et tient ung chien en laisse; pesant huit marcs cinq onces cinq estellins.

1824. Item, une paelle et une cuillier d'argent blanc, pour faire papin[4]; pesans. . .

1825. Item, deux seaulx d'argent blanc à troys sercles, et ont en l'ansce les armes de monseigneur le Daulphin; pesans xxiiii marcs.

[1] Galon étroit. Le mot *bizecte* doit venir de *bise* ou *bisse*, terme de blason qui signifie serpent.

Le galon nommé *bizecte* ou *bizette* était composé d'argent doré trait. Voyez sur l'or trait l'article 88.

[2] Lacet, cordon ou ruban de soie.

[3] Corbeille, panier, petit coffret, destiné à renfermer les hosties préparées pour la messe, ou des oublies, sorte de pâtisserie comme nos plaisirs.

[4] Pour faire de la bouillie.

1826. Item, six grans pains[1] qui sont par dedens de fust et par dehors d'argent blanc, et a en chascun ung baston de fust; non pesez pour ce qu'il y a plus de fust que argent; pesant cvi^{m} iii^{o} et demye; et pour l'argent desditz bastons, xxxii^{m} iii^{o} viie obole.

1827. Item, une fontaine d'argent euvrée d'ymages de plusieurs manières, et y a dessus ung hanap couvert, esmaillé, avec ung pot et une aiguière esmaillez de mesmes; pesant xxx^{m}.

1828. Item, ungs tableaulx grans d'yvire, bien ouvrez et bien entaillez, esquelz sont, d'une part, Nostre Dame qui tient son enffant, saint Jehan Baptiste et saint Jaques, et, d'autre part, le Crucifiement, Nostre Dame et saint Jehan et plusieurs autres ymages, et sont en ung estuy de cuir bouilly couvert de menues perles.

AUTRE VAISSELLE APPELLÉE VAISSELLE DE KARESME.

ET PREMIÈREMENT :

1829. Une couppe vérée, néellée à fleurs de lys.

1830. Item, ung hanap d'argent blanc par dedens, néellé par dehors à fleurs de lys.

1831. Item, ung hanap d'argent blanc pour faire essay.

1832. Item, ung gobellet d'argent blanc par dedens, et par dehors néellé à fleurs de lys, et sur le fretelet une perle.

1833. Item, une salière d'argent blanc, néellée par dehors à fleurs de lys, et sur le fretelet une langue de serpent.

1834. Item, ung hanap d'argent blanc, et est le fretelet à six costez.

1835. Item, deux vielz bassins à laver, de vieille façon, vérez et néellez par dedens.

1836. Item, une nef d'argent blanc, néellée par dehors, et sur les bors deux enffans d'aulbe.

1837. Item, six trenchoers d'argent blanc.

1838. Item, une ydre d'argent blanc, fermant, et ou mylieu armoyé de fleurs de lys enlevées.

[1] Mesure équivalente à un boisseau.

1839. Item, une navecte d'argent blanc, pour mectre l'essay.

1840. Item, une fontaine d'argent blanc, à troys clefz.

1841. Item, deux chandeliers d'argent blanc, pour chappelle.

1842. Item, une aiguière d'argent, vérée, d'ancienne façon, et est le fretelet d'un gland doré.

PARTIES DES JOYAULX DU PETIT MESNAGE

TROUVEZ OU DRESSOUER ESTANT EN LA CHAMBRE DU ROY AUX BOYS[1], PAR MAISTRE JEHAN CRETÉ, GABRIEL FATINANT, JEHAN DE MAUCREUX[2], ORFÈVRE DU ROY, JEHAN DE CHAMBLY ET BERTAULT DE LANDES, TOUS QUATRE VARLETZ DE CHAMBRE DUDIT SEIGNEUR, LE XIIe JOUR DE JUILLET CCC LXXIX.

ET PREMIÈREMENT :

1843. Une nef d'argent blanc que six lyonceaulx portent, à deux villains aux deux boutz; pesans vingt marcs.

1844. Item, quatre bassins à laver, d'argent blanc, tous d'une façon, et a ou fons, en chascun, ung esmail aux armes de la royne Jehanne; pesans trente ung marc deux onces.

1845. Item, vingt quatre grans escuelles d'argent blanc; pesans trente cinq marcs deux onces.

1846. Item, deux douzaines de petites escuelles, aux armes de monseigneur le Daulphin; pesans vingt troys marcs vi^{o} v^{e}.

1847. Item, douze petites saucières aux armes de monseigneur le Daulphin; pesans vi^{m}.

1848. Item, douze grans plaz d'argent blanc, tous plains; pesans XLVII^{m} VII°.

1849. Item, une douzaine de plaz moyens aux armes de monseigneur le Daulphin; pesant vingt neuf marcs et demy.

[1] C'est-à-dire au château de Vincennes.

[2] Jean de Maucreux, qui figure ici, en juillet 1379, en qualité d'orfèvre de Charles V, ne paraît plus dans les mentions qui sont faites sur l'*Inventaire*, en 1381, après la mort de ce prince; c'est Hennequin du Vivier, qui lui avait succédé, sous Charles VI, comme orfèvre du roi.

1850. Item, sept grans foesselles[1] d'argent blanc et deux petites, ung vaisselet[2] à ance d'argent véré, pertuisé ou fons; pesans quinze marcs quatre onces.

1851. Item, ung grant pot à aumosne d'argent blanc; pesant douze marcs sept onces.

1852. Item, quatre potz d'argent blanc, en façon de potz de cuivre, dont il en y a ung à queue; pesans seize marcs sept onces.

1853. Item, cinq chauderons d'argent blanc aux armes monseigneur le Daulphin; pesans vingt quatre marcs.

1854. Item, troys potz à saulse aux armes monseigneur le Daulphin; pesans dix marcs sept onces.

1855. Item, une laischefrite et deux paelles à queue, dont l'une est plus grande que l'autre; pesans vingt six marcs six onces.

1856. Item, une cuillier percée, une cuillier plaine, ung havet[3] et une salière ausdictes armes; pesans dix marcs six onces.

1857. Item, deux grilz, ung trépié et une crameillée ausdites armes; pesans vingt quatre marcs six onces.

1858. Item, une broche à rostir et ung sergent d'armes, et ung instrument à rostir fourmage, ausdites armes; pesans vingt neuf marcs troys onces.

1859. Item, troys grans mestiers ausdites armes, et troys petiz, qui sont vérez; pesant vingt ung marcs quatre onces.

1860. Item, ung bassin à barbier d'argent doré, esmaillé, ou fons et sur les bors, aux armes du cardinal de Boulongne[4], par dehors; pesant huit marcs six onces.

[1] *Foisselle* et *foissolle;* ces sortes de paniers, qui devaient être formés d'un treillis d'argent, si l'on considère le peu de poids qu'ils avaient, devaient contenir les morceaux de pain ou les petits pains que l'on offrait aux convives.

[2] Petit vase.

[3] *Havet* signifiait croc, crochet, et le verbe *haver,* prendre, saisir; ici le havet, mêlé à des ustensiles de cuisine, ne doit-il pas être une pince pour saisir les viandes?

[4] Guide d'Auvergne, dit de Boulogne, fils de Robert VIII, comte d'Auvergne, archevêque de Lyon en 1332; il fut nommé cardinal au titre de Sainte-Cécile en 1342, par Clément VI. Il était oncle de Jeanne d'Auvergne, seconde femme du roi Jean. Il mourut en 1373.

1861. Item, sept hanaps d'argent vérez, esmaillez ou fons aux douze moys de l'an; pesans douze marcs et demy.

1862. Item, six hanaps d'argent dorez, cizellés à une roze ou fons: pesans neuf marcs quatre onces.

1863. Item, ung hanap d'argent doré, despareil, aux armes de monseigneur le Daulphin; pesant ung marc cinq onces.

1864. Item, une vieille aiguière d'argent doré, en guise de lyon pesant IIm IIIo.

1865. Item, ung dragouer d'argent doré, avec deux cuilliers telles quelles, armoyé des armes de la royne de Boulongne[1] sur les bors: pesans quatre marcs six onces.

1866. Item, troys paires de grans cousteaulx de Castelle, dont les gaysnes sont d'argent, dorées, à quatre esmaulx de France.

1867. Item, une paire de cousteaulx à trancher, à manche d'argent doré; et est escript en la lumelle de l'un : *Karolus Dei gracia*, et en l'autre : *Charles, r.*

1868. Item, en ung noet, plusieurs pièces de fretin, demourées d'un arsin[2]; pesant quatorze marcs quatre onces.

AUTRE INVENTOIRE DES JOYAULX TROUVEZ ÈS ESTUDES DU ROY.

ET PREMIÈREMENT :

A MELEUN.

1869. Ung escrinet de boys, où est ung reliquiaire que l'en dit le doy saincte Marguerite.

[1] Jeanne de Boulogne, fille de Guillaume, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marguerite d'Évreux, seconde femme du roi Jean, qu'elle épousa, en 1349, étant veuve de Philippe de Bourgogne, comte d'Artois. Elle mourut en 1360 sans laisser d'enfants.

[2] Un incendie.

1870. Item, ung petit reliquiaire d'argent, où a une teste de camahieu; pesant deux onces.

1871. Item, ung petit reliquiaire d'argent, où il y a une pièce que on dit qui est de la sallemandre.

1872. Item, ung petit reliquaire de cristal garny d'argent, à ung petit pié et une croisette dessus; pesant une once et demye.

1873. Item, ung reliquiaire d'argent, à façon d'une paix, et a ung *Agnus Dei* ou mylieu; pesant ung marc une once.

1874. Item, deux reliquiaires pareilz, où il a en l'un de la teste saint Père, et en l'autre de la teste saint Pol; pesans ung marc.

1875. Item, ung petit reliquiaire d'argent, où il a de la teste saint Loys, que deux angelotz soustiennent; pesant sept onces.

1876. Item, ung reliquaire de cristal, d'un saint qui est assiz sur une teste; pesant cinq onces et demye.

1877. Item, six petiz reliquiaires de cristal qui sont assiz sur piez rons; pesant ung marc cinq onces.

1878. Item, sept petits reliquiaires penduz à ung bastonnet d'argent.

1879. Item, ung petit reliquiaire de cristal, à façon d'une tournelle, sur troys petiz lyonceaulx, pesant deux onces.

1880. Item, ungs petiz tableaulx faiz en manière de fleurs de lys, et a deux daulphins aux deux costez, garniz de balaiz, saphirs et perles, et a ung camahieu ou mylieu, et a deux chastons aux deux costez, esquelz il n'a riens; pesant. . .

1881. Item, ung petit chandelier d'argent doré, assiz sur ung petit lyon; pesant iiiº.

1882. Item, troys petiz chandeliers d'argent, dorez, faiz en guise de roze; pesans vº et demye.

1883. Item, deux palettes dont l'une est d'argent et l'autre d'yvire; celle d'argent pesant six onces.

1884. Item, treize coliers, tant à levriers comme à autres chiens, garniz d'argent, tant blancs comme dorez.

1885. Item, ungs tableaux d'argent, qui sont aux deux costez de voirre vert; pesans cinq onces.

1886. Item, ungs tableaux d'argent, où est, d'une part, Nostre Dame et saincte Élizabeth, et, de l'autre part, le baptisement Nostre Seigneur; pesans quatre onces et demye.

1887. Item, ung ymage de Nostre Dame, d'yvire, qui est assiz en une chayère.

1888. Item, ungs tableaulx de boys rons, où il a ung Crucifiement eslevé, et d'autre part ung ymage de Nostre Dame.

1889. Item, ung escriptoire d'argent doré, armoyé aux armes de la royne Jehanne de Bourbon; pesant cinq onces.

1890. Item, ungs tableaulx d'argent, esmaillez par dehors, où il a reliquiaires; pesant six onces.

1891. Item, ung ymage d'ambre de saint Jehan Baptiste.

1892. Item, ungs tableaux d'argent, dorez, où il a ung ymage de Nostre Dame dedens, paint, et a cristal devant; pesant vi^{o}.

1893. Item, six barillez d'argent, dorez, à mectre eaue rose, que la dame de La Rivière, donna à la royne Jehanne de Bourbon à Croissy; pesans iii^{m} iii^{o}.

1894. Item, deux fourchettes d'argent, dont le manche est de cristal.

1895. Item, ung grant myroer d'argent, armoyé des armes de la royne Jehanne de Bourbon, et au doz ung ymage de Nostre Dame; pesant iii^{m}.

1896. Item, ung autre myroer d'ivire, garny d'argent, aux armes de Valloys.

1897. Item, ungs tableaulx d'yvire.

1898. Item, ung petit flacon d'argent, à mectre triacle, qui pend à une chaysne d'argent.

1899. Item, ung collier d'un levrier, que monseigneur de Berry donna à la royne Jehanne de Bourbon, garny d'argent, à cynes.

1900. Item, ung autre collier d'argent à sonnettes pour ung petit chien.

1901. Item, ung bastonnet petit d'ybénus, garny d'argent, à faire ung coupple à chiens.

1902. Item, troys plouroers[1], dont les boutz sont brodez.

1903. Item, ung tableau d'yvire, où sont les représentacions du jour de la Penthecoste dedens et de l'Ascencion.

1904. Item, une pomme de béricle[2].

1905. Item, ung fouet de cristal, garny d'argent.

1906. Item, deux cuilliers de jaspre, garnies d'argent.

1907. Item, ungs tableaulx d'yvire, garniz d'argent.

1908. Item, ungs tableaulx de boys pains, aux armes monseigneur le Daulphin.

1909. Item, une petite touaille bordée, à escumichez[3].

1910. Item, une petite cagecte d'argent doré, à faire ardoir muglias[4].

1911. Item, une paire de mandagloire[5], en ung estuy de cuir.

1912. Item, une chemise Chartres[6].

1913. Item, ungs tableaux d'argent, esmaillez dedens et dehors, et a ung crucifix ou mylieu; pesans ung marc deux onces.

1914. Item, ung petit ymage d'argent doré de saint Michel; pesant IIIº.

1915. Item, ungs petiz tableaulx d'argent, dorez, qui sont aux deux costez, de cristal; pesans six onces.

[1] *Plouroers* est dérivé de *plourer, plurer*. Ces plouroers seraient-ils des linges pour essuyer les pleurs?

[2] Une boule de cristal ou de béryl, variété d'émeraude que l'on nomme *aigue-marine*.

[3] Serviette brodée pour communier.

[4] Boîte à faire brûler du muglias. Voyez la note sur l'article 734.

[5] Deux racines de mandragore. Au moyen âge on attribuait à cette plante de merveilleuses propriétés; elle passait pour une panacée universelle.

[6] Dom Carpentier dans son glossaire français, à la suite de celui de Du Cange, la définit : sorte de cotte de mailles, probablement en songeant aux *camisiæ ferreæ* du glossaire latin, mais cette définition n'est pas admissible ici.

Il y avait à Notre-Dame de Chartres un pèlerinage célèbre où Charles VI se rendit en 1383.

Il est probable qu'on y trouvait des chemises toutes prêtes, que l'on faisait toucher à quelque relique pour les donner ensuite aux pèlerins.

On lit dans un compte de 1412 : «Deux chemises, l'une brodée et l'autre de Notre Dame de Chartres.» (*Archives nationales*, KK, 258, fol. 170.)

1916. Item, unes tables à escrire, et l'estuy d'argent doré, aux armes de France et de Navarre; pesant ung marc.

1917. Item, deux tableaulx de boys, qui sont de gif par dedens[1], plains de relicques.

1918. Item, deux petiotz chandeliers d'argent, dorez, à mectre chandelle en l'oratoire, dont l'un a le pié despecié; pesans II° et demye.

1919. Item, deux béricles, dont l'un a le manche de boys.

1920. Item, six cuilliers de coquilles de perles, et ont les manches de courail.

1921. Item, deux petiz chandeliers d'argent, dorez, de deux rengiers[2] rampans contre ung arbre; pesans ung marc une once.

1922. Item, une grosse pièce d'ambre.

1923. Item, ung ymage de Nostre Dame, d'yvire, assiz en une chayère.

1924. Item, ung colier à chien, d'un veluiau bleu, ferré d'argent, dont la longe est de mesmes.

1925. Item, deux bourses à perles, à fleurs de lys, pendans à ung pendant.

1926. Item, deux autres bourses de veluiau ynde, brodées à pilliers, et ont boutons de perles, et pendent à ung pendant.

1927. Item, deux autres bourses blanches, sans perles, à ung pendant à boutonz d'or.

1928. Item, une bourse à lozanges de perles sur ung champ d'or.

1929. Item, deux autres bourses en ung pendant de euvre de point de broderie.

1930. Item, deux vieilles bourses, où il a neuf boutons de perles.

1931. Item, une petite boursecte à cul de villain, à deux escuz de France, garnye de perles.

1932. Item, une gibecière vert, brodée de perles.

1933. Item, une autre gibecière, aux armes monseigneur le Daulphin, à boutons de perles.

[1] Le gif est le feldspath qui, coupé en feuilles minces, était appliqué à l'intérieur du reliquaire. — [2] Deux rennes, animaux du Nord.

1934. Item, ung pendant à clefz à deux boutons de perles.

1935. Item, ung chapperon à esmerillon garny de perles.

1936. Item, une seinture de soye blanche ferrée d'argent doré.

1937. Item, ung estuy de brodeure à façon de fleurs de lys, aux armes de la royne Jehanne de Bourgongne, ouquel a une peau de parchemin entaillée où sont escriptes plusieurs oroisons.

1838. Item, une lanterne d'argent véré à six costes; pesant deux marcs une once.

1939. Item, une autre lanterne carrée, pendant à chesne d'argent blanc; pesant troys marcs deux onces.

1940. Item, une escouse d'argent blanc, et est le manche aux armes monseigneur d'Estampes; pesant ung marc une once.

1941. Item, une pomme d'ambre, d'argent doré, et a une perle au bout.

1942. Item, ung myroer d'argent doré, dont au doz est ung roy séant, painct sur voirre.

1943. Item, une petite bourse toute semée de perles.

1944. Item, troys escrins d'yvire ferrez d'argent, dont les deux sont tous plains et le tiers ouvré.

1945. Item, ung escrinet d'argent par dehors, ouvré d'ouvrage d'Angleterre.

1946. Item, ungs tableaulx de brodeure à perles, et y a Nostre Dame, saint Père et saint Pol.

1947. Item, ung estuy de point d'esguille à mectre corporaulx.

1948. Item, six branches de courail.

1949. Item, ung tableau de pourcelaine[1] carré, de plusieurs

[1] Nous avons, il y a déjà longtemps, exprimé cette opinion que la matière qui, dans les documents du XIV[e] siècle, est désignée sous le nom de *pourcelaine,* devait être, d'après les descriptions qui en sont faites, une matière précieuse, puisque l'objet auquel ce nom est donné est presque toujours richement monté en or ou en or émaillé, enrichi de pierres précieuses et de perles. C'était sans doute une espèce d'agate, la calcédoine peut-être, qui de sa nature est nébuleuse, d'un blanc mat ou blanc de lait, ou mieux encore la calcédoine saphirine, qui présente un ton bleuâtre. M. de Laborde n'est pas de cet avis, et dans son *Glossaire* il prétend que la porcelaine n'est autre chose que la nacre

pièces, et ou mylieu l'ymage Nostre Dame garny d'argent doré, à ouvraige d'oultremer.

1950. Item, ung tableau de brodeure, à ung chapiteau de perles. où sont Nostre Dame, saincte Élisabeth et saincte Agnès; et a, l'ymage Notre Dame, le ventre, d'un ballay.

1951. Item, une couppe sans couvescle, d'argent doré, à fleurs de lys enlevées dedens et dehors, à esmaulx de plite; pesant deux marcs quatre onces.

1952. Item, une couppe de cristal, garny d'argent, dont le pommel est à marmousetz; pesant deux marcs.

1953. Item, une autre couppe de cristal garnye d'argent doré, dont, ou pié, a troys lozanges de France et troys de Navarre; pesant un marc six onces.

1954. Item, une autre couppe d'argent doré, dont le hanap est de

de perle, qui s'étend en couche assez épaisse dans l'intérieur de certaines coquilles de mer; et, à l'appui de son opinion, il fournit une foule de citations. Mais c'est avec ces citations mêmes que nous pouvons le combattre. En effet, on trouve souvent dans le même inventaire des coquilles de perles et des objets de porcelaine. Ce sont donc là deux choses différentes. Ainsi, dans l'inventaire du duc d'Anjou, de 1360, que M. de Laborde a donné en entier en tête de son *Glossaire*, on trouve : une salière d'une coquille de perles (art. 268 et 301); une salière d'un serpent qui a le corps d'une coquille de perle (art. 306); une salière d'une coquille de perle (art. 511), et beaucoup d'autres citations semblables. Mais quand il s'agit d'autre chose que de la nacre de perle, la description est tout autre. A l'article 714, on lit : «une escuelle d'une *pierre* appelée pourcellaine.» Ainsi, quand il s'agit de nacre de perle, le rédacteur de l'inventaire ne manque pas de se servir du mot coquille; mais quand il rencontre un objet de pourcelaine, il se sert du mot *pierre*, qui convient aux différentes matières précieuses, comme l'agate, la calcédoine et autres. Ce n'est pas seulement dans l'inventaire du duc d'Anjou que nous trouvons cette qualification de *pierre* donnée à la pourcelaine. Dans une autre citation du *Glossaire* de M. de Laborde, on lit, avec la date de 1372 : «un pot à eau de *pierre* de pourcelaine.» On conçoit, d'ailleurs, qu'on fasse une coupe, un vase quelconque d'une coquille, en ajoutant par la monture ce qui manque au vase, mais comment avec une coquille faire un plat, qui est une chose plate de sa nature? Et cependant on trouve souvent et nous avons dans notre Inventaire (art. 2276) des plats de pourcelaine, qui ne peuvent être composés de petits morceaux réunis entre eux artificiellement. La pourcelaine était bien une *pierre*, comme le disent les documents du XIVe siècle. Laquelle? nous ne pouvons le dire d'une manière positive; mais c'était bien certainement une matière précieuse, puisqu'elle était richement accompagnée.

jaspre[1] rouge et dont le fruitelet du couvescle est de troys serpentelles; pesant troys marcs deux onces.

1955. Item, une autre couppe d'argent doré, dont le hanap est de jaspre azuré et le couvescle d'argent doré, garny de pierrerie, et dedens est bordé de lettres; pesant deux marcs six onces.

1956. Item, une autre couppe d'argent doré, dont le pié est garny de perles, proesmes et amatistes, et est le bassin de jaspre vergoyé de vert et de blanc; pesant quatre marcs troys onces.

1957. Item, une autre couppe, le pié d'argent doré et le hanap, tors, de cristal, sans autre garniture; pesant ung marc deux onces.

1958. Item, une autre couppe de cristal garnye d'argent, où il a rondeaux à jour ou pié et ou couvescle; pesant ung marc sept onces.

1959. Item, ung gobelet de jaspre rouge, dont le pié et le bort sont d'or; pesant deux marcs une once.

1960. Item, ung petit pot de cristal, tors, en façon d'un gobelet, dont ou pié et ou couvescle a huit lozenges esmaillées; pesant ung marc deux onces.

1961. Item, ung petit pot de jaspre gris, longuet, tout ront, à ansce et couvescle d'argent doré; pesant deux onces et demye.

1962. Item, ung reliquiaire d'argent doré, d'euvre de Damas, semé de menue pierrerie, à une teste d'omme d'un camahieu blanc; pesant une once.

1963. Item, une croizette d'or, de l'euvre de Damas, garnye de perles et ung saphir ou mylieu; pesant une once.

1964. Item, une véronicque[2] d'ambre, ronde, à quatre Évangélistes d'yvire.

[1] Il n'y a pas là deux pièces, mais une seule. La coupe se composait d'un vase, le hanap, qui recevait le liquide, d'une tige qui portait le hanap et qui s'appuyait sur un pied, et le plus souvent, comme dans la pièce décrite ici, d'un couvercle, dont le bouton ou fruitelet reproduisait ordinairement un sujet. Le nom de bassin est donné au hanap de la coupe décrite sous le n° 1956. Beaucoup de vases à boire de différentes formes ont souvent reçu improprement le nom de hanap. Dans l'origine, le hanap était le vase à boire réservé au principal convive.

[2] On nommait ainsi une pièce sculptée ou peinte qui représentait une face du Christ figurée sur un linge. Des pièces semblables

1965. Item, ung reliquiaire d'argent doré, à ung camahieu de l'Annonciacion; pesant une once.

1966. Item, une croix d'argent, à ung entablement esmaillé, la croix et le pié garniz de meschant pierrerie et de perles, à ung crucifix, Nostre Dame et saint Jehan; pesant troys marcs cinq onces.

1967. Item, deux grans tableaux d'yvire, où est entaillée la Passion.

1968. Item, ung pot d'allebastre blanc garny d'argent, à lozanges esmaillées.

1969. Item, une aiguière d'une noix musguette garnye d'argent.

1970. Item, une ymage d'yvire de saincte Marguerite sur ung serpent.

1971. Item, ung ymage d'argent de Nostre Dame, doré, séant et tenant son enffant; pesant troys marcs quatre onces.

1972. Item, ung aigle d'argent, sur quoy est ung chandelier; pesant quatre marcs sept onces.

1973. Item, ung petit chandelier d'argent blanc véré, à troys piez; pesant quatre onces.

1974. Item, troys potz de voirre, rouges[1], garniz d'argent doré, à la façon de Damas, le biberon garny d'argent et semé de faulse pierrerie.

1975. Item, une chopine de cristal garnye d'argent, et a sur le fruitelet ung bouton.

1976. Item, ung pot noir, qui a le pié et le couvescle d'argent, et perles à l'entour du ventre.

1977. Item, deux petitz potz de voirre blanc, garniz d'argent doré.

1978. Item, une aiguière de noix musguette, garnie d'argent doré, à pierrerie.

1979. Item, deux flacons de marbre noir garniz d'argent, aux armes de Dreux.

1980. Item, une vieille bourse de soye, de euvre de nonnains.

recevaient aussi le nom de *vérone*. La vérone de cet article était sculptée sur une boule d'ambre entre quatre statuettes d'ivoire des évangélistes.

[1] Ces vases de verre teint en rouge dans la masse, et qui sont à la façon de Damas, étaient sans doute des premiers qui aient été fabriqués par les verriers vénitiens.

1981. Item, une autre vieille bourse à perles, où est une nef de fil d'or.

1982. Item, ung petit ymage de boys de Nostre Dame en séant.

1983. Item, deux espèrez[1] de cuivre.

1984. Item, deux gibecières, de quoy l'une a quatre fermaulx et troys cos, et l'autre, une fontaine en ung chastel.

1985. Item, troys cousteaulx, dont l'un a le manche et la gayne de brésil garny d'argent doré, l'autre le manche blanc, plat, et la gayne toute d'argent esmaillée à pepegaux, et le tiers a le manche et la gayne d'yvire.

1986. Item, ung foisil d'argent avec son estuy; pesant ung marc sept onces.

1987. Item, ung ancrier d'argent doré, hachié à fleurs de lys; pesant quatre marcs six onces et demye.

1988. Item, une aiguylle de mer[2], en ung estuy de cuivre.

1989. Item, une grosse pomme de cuivre, percée, à eschauffer les mains.

1990. Item, une estrellabe de cuivre[3].

1991. Item, ung baston d'argent à manière de potence, à deux testes de lyon, tout semé au long de branches de chesne et tout couvert d'argent.

1992. Item, ung grant letrin d'argent, ployant en plusieurs; pesant vingt ung marc deux onces.

1993. Item, ung cor noir, garny aux deux bouts d'argent, aux armes de France, et en est la soyée semée de **SS** d'argent, dorées.

1994. Item, ung autre cor noir, dont les courroyes sont de cuir fauve, acouplées à ung touret d'argent doré.

1995. Item, ung très ancien tableau, couvert d'argent doré, où est paint Nostre Seigneur, qui a ung dyadesme enlevé sur sa teste.

[1] Deux sphères de cuivre.

[2] Une boussole, dont l'usage se répandit en Europe vers le commencement du XIVe siècle.

[3] Un astrolabe, instrument à l'aide duquel on mesurait la hauteur des astres et qui servait aussi dans les opérations d'astrologie.

1996. Item, une ardoyse, en ung estuy de cuivre.

1997. Item, ung grant livre de *Hally*[1], en françoys, escript de lettre de note.

1998. Item, ung autre livre, sans aiz, de *Messehala Esae*[2].

1999. Item, ung autre livre, à quatre fermoers, nommé *Abraham Abenerre*[3].

2000. Item, ung autre livre, couvert de cuir rouge à empraintes, *De Gyomasie*[4], en françoys.

2001. Item, ung autre livre, couvert de cuyr, *De Gyomansie*, en françoys.

2002. Item, ung autre livre, qui fut de feue la royne Jehanne de Bourbon, appellé *Synodit*[5].

2003. Item, ungs grans tableaulx de boys à quatre chappiteaulx, où est Nostre Seigneur, Nostre Dame, saint Jehan Baptiste et saint Jehan l'évangéliste.

2004. Item, deux tableaulx de boys sur l'uys de l'Estude, où est l'Annonciacion et le Baptisement Nostre Seigneur ou fleuve Jourdain.

2005. Item, ung frontier, dossier et chasuble de drap d'oultremer ynde, tout plain, trefffort, pour la petite messe du Roy.

2006. Item, ung ymage de saint Père et ung de saint Pol, d'yvire.

2007. Item, ung Messel, unes Heures de Nostre Dame, le corporallier où est Nostre Seigneur et Nostre Dame, de brodeure de perles.

[1] Ali-ben-Abbas-al-Magiousi, célèbre médecin, d'origine persane, auteur d'un traité complet de médecine, traduit en latin et publié à Venise en 1490. Il n'est pas étonnant que Charles V l'ait fait traduire en français.

[2] C'était là sans doute l'un des nombreux ouvrages de Ma-chaa-allah-Ishak, astronome et astrologue arabe qui vivait vers la fin du VIIe siècle; il a publié notamment un traité de la conjonction des planètes et un livre sur l'astrolabe et la sphère.

[3] Abraham Ibn-Ezza, célèbre rabbin espagnol, astronome, médecin, poète, commentateur de la Bible, né en 1119, mort à Rhodes en 1174. Il a composé un grand nombre d'ouvrages et notamment un livre d'astrologie; c'est sans doute celui-là que possédait Charles V.

[4] De chiromancie.

[5] C'était là sans doute le *Synodalis liber*, livre dans lequel étaient décrites les cérémonies en usage dans les synodes, qui étaient fréquents à l'époque de Charles V, où deux papes divisaient la chrétienté. Peut-être aussi s'agit-il là du roman intitulé *Cy nous dit*.

2008. Item, une boiste d'or à mectre pain à chanter; pesant quatre onces.

2009. Item, une paix d'or; pesant quatre onces et demye.

2010. Item, deux burectes d'or; pesant ung marc.

2011. Item, une clochète d'argent; pesant cinq onces et demye.

2012. Item, deux chandeliers d'argent, dorez; pesans IIII^m.

2013. Item, deux platz d'argent, dorez, pour chappelle, telz comme ès autres chappelles du Roy; pesans II^m III°.

2014. Item, ung benoistier et le guipillon de cristal, garniz d'argent doré.

2015. Item, une petite Bible, en latin, de très menue lettre, à une chemise de toille et deux fermoers d'argent armoyez l'un de France et l'autre de Navarre.

SAINT GERMAIN EN LAYE.

C'EST L'INVENTOIRE DES JOYAULX ET AUTRES CHOSES ESTANS EN L'ESTUDE DU ROY, EN SON CHASTEL DE SAINT GERMAIN EN LAYE.

ET PREMIÈREMENT :

2016. Ungs grans tableaulx de troys pièces, couvers d'argent dehors et dedens, cloans, esquelz sont dedens plusieurs reliques, et sont garniz de pierres de voirre, à quatre piez de griffon de cuivre; non pesez.

2017. Item, ungs tableaulx de brésil par dehors, et dedens a six ymages d'yvire enlevez, c'est assavoir Nostre Seigneur, saint Jacques, saint Jehan, Nostre Dame, saincte Katherine et la Magdalène.

2018. Item, ungs petiz tableaulx d'yvire de deux pièces, où dedens sont l'Ascencion et la Penthecoste.

2019. Item, ungs autres tableaux de fust[1], de deux pièces, où sont paints Nostre Seigneur, Nostre Dame, saint Jehan, saincte Katherine, saint Jehan Baptiste et la Magdalène.

[1] Tableau de bois.

2020. Item, ungs autres tableaux de fust, de deux pièces, où sont paints une Pitié et Nostre Dame.

2021. Item, ungs autres tableaux, de deux pièces carrées, où sont plusieurs reliques, couvertes de gif.

2022. Item, ungs autres tableaux, de deux pièces, à pignons, où sont plusieurs relicques couvertes de gif.

2023. Item, deux tabliers[1], en quatre pièces de jaspre et de cristal.

2024. Item, ung autre tablier de deux pièces, ouvré de coquilles de perles.

2025. Item, ung jeu d'eschetz, figuré de seize pièces d'ambre jaune et seize pièces de gest[2].

2026. Item, ung ymage de Nostre Dame d'yvire, séant en une chayère d'ybénus.

2027. Item, ung ymage de Nostre Dame d'yvire, à une pierre de voirre vert en la poictrine, assyze en une chayère, sur ung pyé de cuyvre.

2028. Item, ung petit ymage de Nostre Dame d'yvire, séant sur ung entablement d'argent, et a une couronne d'argent.

2029. Item, ung petit ymage d'yvire de saincte Anne.

2030. Item, ung couronnement de Nostre Seigneur à Nostre Dame, d'yvire, et troys angelotz de mesmes, assiz en ung siège de cèdre.

2031. Item, ung ymage de boys de Nostre Dame.

2032. Item, ung ymage de Nostre Dame de boys, environ quatre piez de long.

2033. Item, ung ymage de saint Jehan d'yvire.

2034. Item, ung ymage de Nostre Dame de fust, séant en une chayère, ung carreau soubz ses piez, tout doré.

2035. Item, une croix noire, où dessus est ung crucifix d'argent doré.

2036. Item, une croix d'argent, à ung pommeau de cristal, le crucifix, Nostre Dame et saint Jehan et deux angelotz de courail; pesant quatre marcs quatre onces.

[1] Damier ou échiquier. — [2] Pièces de jaïet ou jais, variété de lignite d'un noir luisant.

2037. Item, deux chandeliers de cristal, de la façon de ladicte croix; pesans huit marcs.

2038. Item, une grant escouse d'argent, blanche, percée à fleurs de lys; pesant six marcs quatre onces.

2039. Item, une lanterne d'argent, ronde, vérée, à porter à main; pesant quatre marcs.

2040. Item, une aiguière d'argent torsse; pesant ung marc sept onces.

2041. Item, ung petit chauderon d'argent à ance; pesant sept onces.

2042. Item, ung hanap de madre à oreille.

2043. Item, ung gobelet et une aiguière de voirre blanc de Flandres, garny d'argent doré.

2044. Item, ung hanap de madre à couvescle, qui a le pié d'or; sur le couvescle ung lys esmaillé de blanc.

2045. Item, ung hanap d'argent blanc cizellé, et une vignette autour et compas dorez; pesant ung marc troys onces.

2046. Item, une petite nef de cristal goderonnée, garnye d'argent; les ansces de deux serpens volans; pesant troys marcs cinq onces.

2047. Item, une aiguière et ung gobelet de cristal, garniz d'argent dorez; pesans cinq marcs troys onces.

2048. Item, ung hanap à pié, d'argent goderonné et doré, à ung esmail de France ou fons; pesant ung marc troys onces.

2049. Item, une couppe d'argent doré, goderonnée, à six pommeaulx néellez en la poignée; pesant deux marcs six onces et demye.

2050. Item, une couppe petite d'argent, dorée, basse; la couppe et le pié goderonnez en tordant; pesant ung marc cinq onces et demie.

2051. Item, ung hanap d'argent doré à pié, cizellé à fleurs de lys et à rosectes enlevées; pesant ung marc sept onces et demie.

2052. Item, ung grant hanap à pié et à couvescle, et sur les pommeaulx a troys esmaulx et troys tours, et a le hanap troys haulx piez; pesant six marcs quatre onces.

2053. Item, deux petites escouses d'argent, à deux manches de boys; l'une pesant ung marc une once et demye.

2054. Item, ung angelot d'argent, tenant cristal à mectre reliques; pesant ung marc quatre onces.

2055. Item, ung coffre couvert de cuïvre ouvré à hommes sauvaiges enlevez.

2056. Item, une pomme d'argent à chauffer mains en yver, blanche, à esmaulx d'Arragon, celle qui est demourée à Saint Germain; pesant deux marcs deux onces dix estellins.

2057. Item, une pallette d'yvire.

2058. Item, deux haulx myroers, à deux piez d'yvire, l'un plus grant que l'autre.

2059. Item, ung petit coffre d'ybénus garny d'argent, à mectre les plumes et l'ancre.

2060. Item, ung autre petit coffret tout d'argent, pour ce faire, et ung canyvet[1] à manche d'argent.

2061. Item, six pommes d'ambre, sans nulle garnyson.

2062. Item, six fiolles de voirre plaines de fleurs de violettes.

2063. Item, une petite boiste d'yvire, ronde, paincte par dessus et par dessoubz, où sont les jeuz des tables[2] et des eschetz.

2064. Item, ung très petit tablier cloant, en ung estuy de boys.

2065. Item, deux petiz barilz d'argent, à mectre eaue roze; les fons esmaillés de France; pesant ung marc, quatre onces et demye.

[1] Canif, petit couteau.

[2] Jeu de dames, de trictrac ou d'échecs, suivant Rochefort; jeu de trictrac, suivant M. Douët-d'Arcq. Nous pensons que cette dénomination de *jeu des tables* ne peut s'appliquer au jeu d'échecs, qui avait ce nom depuis longtemps, comme on le voit dans un compte d'Estienne de la Fontaine de 1352, mais qu'elle doit plutôt appartenir au jeu de dames qu'au trictrac. Nous appuyons notre opinion sur un article de ce même compte, ainsi conçu : «Pour deux tabliers de fust garnis de tables et d'échecs.» Les dames sont très-souvent accompagnées d'échecs, et les deux jeux se jouent sur un *tablier* du même genre, tandis que l'espèce de boîte dans laquelle se disposent les dames qui servent au trictrac est tout à fait différente des *tabliers* servant au jeu de dames ou d'échecs. D'un autre côté, on trouve, dans l'article 2023, deux *tabliers de jaspe et de cristal;* c'est bien là le damier ou l'échiquier avec des cases de deux couleurs nécessaires à ces jeux. La dénomination de *jeu des tables,* qui se jouait sur

2066. Item, une cagecte à fauconnier d'argent, dorée; pesans deux onces et demye.

2067. Item, une très petite estamoye de cristal, à ansce, garnye d'argent doré; pesant troys onces et demye.

2068. Item, troys petites pièces de courail, garny d'argent.

2069. Item, une très grant pièce de courail, sans garnison.

2070. Item, unes très petites patenostres[1] de corail à signaiz de perles et petites coquilles d'or.

2071. Item, ung petit encencier[2] d'argent, à cinq carres; pesant vi°.

2072. Item, ung grant astralabe de cuyvre et ung cadran ront.

2073. Item, deux patenostres, les unes d'ambre blanc à roses, et les autres de geaist noir.

2074. Item, deux cueilliers de Sarrazins, l'une blanche et l'autre noire.

2075. Item, deux cousteaulx en une gayne, les virolles et les bouterolles d'argent esmaillé de France, à deux manches d'yvire.

2076. Item, ung coustel à manche d'ambre, la virolle d'or esmaillé des armes monseigneur le Daulphin, à ung saphir au bout; et les forcettes[3] d'argent.

2077. Item, ung long baston à costes, semé de fleurs de lys d'argent, à ung lyon dessus.

2078. Item, ung autre baston, dont la pongnée est de cor noir dessus.

2079. Item, ung petit baston d'yvire blanc, ouvré à petiz arbreceaulx.

2080. Item, ung letrin d'ybénus.

un *tablier,* ne peut donc s'appliquer qu'au jeu de dames, et n'a rien de commun avec le trictrac, se jouant dans une boîte qui ne peut recevoir le nom de *tablier.*

Voyez l'article 1807 où l'on décrit des *tabliers* toujours de deux couleurs différentes.

Nous croyons, d'après un article de l'inventaire de Marguerite d'Autriche, signalé dans le *Glossaire* de M. de Laborde, que le trictrac recevait le nom de *jeu des points,* qui lui convient parfaitement.

[1] Chapelets.

[2] Encensoir.

[3] Les ciseaux.

2081. Item, troys grans platz de voirre ouvrez et paintz, à quatre escuelles de mesmes.

2082. Item, ung cierge blanc, benoist.

2083. Item, ungs petiz cizellez dorez, et ung myroer.

2084. Item, ung grant pot de terre bien ouvré, et ung autre mendre.

2085. Item, ung grant plat de terre, douze grans escuelles et quatre petites, toutes d'une façon.

2086. Item, troys grans escuelles de guenne[1] rouges, avec une mendre, et deux petites qui s'entretiennent.

2087. Item, troys fibles de voirre[2], plaines d'eaue roze.

2088. Item, très belle Bible, en françoys, à deux fermoers d'argent esmaillez de France, à une chemise de soye à queue.

2089. Item, le Gouvernement des princes[3], en françoys, couvert de cuir blanc à queue.

2090. Item, ung Psaultier, aux armes de France et de Castelle, à deux fermoers d'argent, et une chemise blanche.

2091. Item, ung grant eschiquier garny d'argent doré, et sont les eschetz de jaspre et de cristail.

2092. Item, deux hanapz d'argent, cizellez, sans esmail, dorez ou fons à fueilles de chesne dorées, entrelassées à rondeaulx; pesans deux marcs deux onces et demye.

2093. Item, ungs petiz tableaulx d'or, où sont saint Jehan et saincte Katherine dedens, et dehors sont esmaillez, et sont garniz de pierrerie; pesans une once et demye.

[1] Il faut lire *guerne*, nom alors donné à l'aune, arbre qui croît dans les lieux humides. Ces écuelles de bois sont inventoriées avec un pot de terre. Des souvenirs attachés à ces objets avaient sans doute engagé à les conserver.

[2] Fioles de verre.

[3] Traduction en français du livre *De regimine principum*, l'un des nombreux ouvrages de Gille Colonne, en latin *Ægidius a Columna* ou *Ægidius Romanus*, célèbre théologien de la fin du XIIIe siècle. Il fut précepteur de Philippe le Bel, et c'est pour ce prince qu'il avait composé ce traité *De regimine principum*, qui, traduit en français sous le titre de *Gouvernement des princes*, se trouvait dans les mains de Charles V. Gilles Colonne devint archevêque de Bourges en 1294 et mourut à Avignon en 1316.

2094. Item, ung Psaultier, de lettre ancienne, avec les Heures de Nostre Dame et de mors, couvert de veluiau violet, à deux fermoers d'argent esmaillez, et sur chascun aiz a cinq clouz d'argent en façon de boillons dorez.

2095. Item, ung coffre d'ybénus, fermant à clef, ferré de laton doré.

2096. Item, ung petit tablier de cypraès, bordé de corne, et sont les eschetz d'yvire.

2097. Item, une salière de cristal que soustient ung serpent vollant d'argent doré, assise sur ung pié d'argent doré, garny de perles et d'autre pierrerie; pesant deux marcs cinq onces et demye.

2098. Item, ung cor de boys et pendant de mesmes.

2099. Item, unes Cronicques de France[1], à deux fermoers d'argent, dorez, et ont une chemise de soye à queue.

2100. Item, ung livre appellé *Cy nous dit,* couvert de veluiau my parti, à deux fermoers de fer.

2101. Item, une Bible en latin, de lettre boulonnoise, que donna au Roy l'évesque de Beauvaiz, couverte de drap d'oultremer de couleur cendrée, à deux fermoers d'argent, aux armes dudit évesque.

2102. Item, ung ymage de Nostre Dame, d'argent doré, qui tient son enffant à une main et en l'autre ung reliquiaire de cristal, lequel ymage est assiz sur ung entablement d'argent à six carres de cristaulx par devant, et est garny la couronne dudit ymage, le reliquiaire et la chayère de menues perles; pesant sept marcs deux onces.

2103. Item, ungs tableaulx d'argent, dorez par dehors à la Tri-

[1] Cet exemplaire des *Grandes Chroniques de France selon qu'elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France,* que possédait Charles V et qu'il avait auprès de lui, est probablement celui que conserve la Bibliothèque nationale, n° 8395, ms. fr. ancien fonds. Ce manuscrit, exécuté sous les yeux de Charles V, par son plus habile calligraphe, Jean de Trévoux, contient quelques notes marginales dans lesquelles on croit reconnaître l'écriture du roi. C'est sur cette précieuse leçon que M. Paulin Paris a principalement établi le texte de l'excellente édition qu'il a donnée des *Grandes Chroniques de France.*

On peut consulter sur ce manuscrit la note de M. Paulin Paris, à la fin du sixième volume de son édition, p. 491.

nité et de l'Annonciacion, et est esmaillié par dedens, et saint Jehan qui escript devant luy; et ès elles dudit tableau sont saincte Katherine et saincte Agnès; et sont lesditz tableaulx assiz sur ung hault pié cizellé; pesant cinq marcs quatre onces et demye.

2104. Item, ung petit ymage d'argent doré de saint Jehan Baptiste, assiz sur ung entablement d'argent doré; pesant troys onces.

2105. Item, ung petit ymage d'yvire de Nostre Dame, assiz en une chayère, et à une couronne où il a troys perles; et est ledit ymage assiz sur une terrasse esmaillée; pesant une once quinze estellins.

2106. Item, ung petit boutonnet de muglias, et y a une perle au bout.

2107. Item, ung calice d'argent véré, cizellé par dehors à demyz ymage et fueillages.

2108. Item, ung autre petit bouton pendant, qui est d'un saphir, et sont les armes de Bourbon d'un costé, et, de l'autre, une **M**.

2109. Item, unes pincettes d'argent blanc, toutes plaines; pesant ung marc once et demy.

2110. Item, ung chandelier à broche, d'argent véré; pesant sept onces et demye.

2111. Item, ung autre plus petit chandelier d'argent, à broche et à deux oreilles; pesant troys onces et demye.

2112. Item, une coquille de perles, qui a le pié d'un lys d'argent doré, avec le couvescle; pesant deux marcs.

2113. Item, ung pot, d'un grant camahieu très noblement ouvré à bestes, à visaiges et à feuillages, et est le pié et le bort d'argent véré.

2114. Item, deux petits escrinetz de cuyvre, ouvré à ouvraige de Damas, plains de lin alenez[1] et d'ambre.

2115. Item, ungs tableaulx paints, de l'Annonciacion et de la Gésine Nostre Dame, environnez des armes de Harecourt.

2116. Item, deux myroers d'assier, l'un grant, qui est environné de cuivre et de brodeure par derrière, et l'autre assiz sur boys.

[1] C'est le *lignum aloës*. On lit dans un compte de 1456 : «Unes patenostres de lin alouez.» (*Archives nationales*, KK, 272, fol. 31 verso.)

2117. Item, ung cor noir garny d'argent doré, cizellé à lettres, et est la courroye garnie de perles, à lys, sur ung tissu de soye d'azur.

2118. Item, une brochette de porc espy[1] garnie d'un pou d'or.

2119. Item, ung grant flacon de madre garny d'argent doré, à une ansce torsse, et sont les bordeures de feuillages, et ou mylieu de la pansse ung esmail ront; pesant unze marcs et demy.

2120. Item, ung grant orloge de mer[2], de deux grans fiolles plains de sablon, en ung grant estuy de boys garny d'archal.

2121. Item, une très petite couppète d'argent, dorée dedens et dehors, esmaillée à marguerites.

2122. Item, ung petit chandelier d'argent véré, à troys piez.

2123. Item, deux grans platz de voirre et six escuelles paintes[3].

2124. Item, neuf gobeletz de fust blanc, en ung estuy de mesmes, que donna l'Empereur.

ITEM, EN LA CHAPPELLE EMPRÈS L'ESTUDE DU ROY

FUT TROUVÉ EN UNE HUSCHE CE QUI S'ENSUIT.

ET PREMIÈREMENT :

2125. Ung calice d'argent doré, tout plain, où il a, en la patène, ung Dieu qui monstre ses playes, esmaillé, et ou pié dudit calice a ung crucifix; pesant deux marcs troys onces et demye.

2126. Item, une paire de bacins d'argent, vérez, tailliez sur les bors, et ou fons une roze, et ou mylieu ung esmail de France; pesant six marcs deux onces et demye.

2127. Item, une portepaix d'argent doré, esmaillié à ung crucifix; pesant cinq onces et demy.

[1] Un piquant de porc-épic.

[2] Un sablier.

[3] Ce sont là bien certainement des verreries vénitiennes émaillées, qui commençaient à se répandre en Europe, comme des objets fort précieux, dès le dernier tiers du XIVe siècle. On trouve des verreries à la façon de Damas aux articles 2190, 2191, 2197; elles devaient provenir de Venise.

Ces écuelles peintes, pour être conservées dans le trésor du roi, devaient être des majolica italiennes.

2128. Item, deux chandeliers d'argent véré, et ou pommeau a six esmaulx rons de France; pesans quatre marcs dix estellins.

2129. Item, deux petites burettes d'argent, vérées, et ung esmail ront des armes de France sur le couvescle; pesans cinq onces et demye.

2130. Item, une boiste d'yvire à mectre pain à chanter, garnye d'argent.

2131. Item, une chappelle cothidyane, garnye de frontier, dossier, chasuble, aube parée, amit, estolle et fanon; et est de camocas sur champ bleu à euvres torses de plusieurs soyeries.

2132. Item, ung corporalier couvert de camocas.

EN LA GRANT CHAPPELLE BASSE.

PREMIÈREMENT :

2133. Ung calice d'argent doré, où il a en la patène ung Dieu qui monstre ses playes, esmaillé, et, ou pié dudit calice, a ung crucifix; pesant deux marcs once et demye.

2134. Item, une paire de bacins d'argent, vérez, tailliez sur les bors, et ou fons a une roze, et ou mylieu ung esmail de France; pesant cinq marcs cinq onces.

2135. Item, une portepaix d'argent doré, esmaillée à ung crucifix; pesant six onces et demye.

2136. Item, deux chandeliers d'argent, vérez, et ou pommeau a six esmaulx de France; tous pesans cinq marcs deux onces.

2137. Item, deux petites burettes d'argent véré, à ung esmail ront des armes de France sur le couvescle; pesant six onces.

2138. Item, une boiste d'yvire à mectre pain à chanter, garnye d'argent blanc.

2139. Item, une chappelle cothidiane, telle comme celle de dessus et d'autant de pièces et de tel camocas.

2140. Item, ungs tableaux paints à demiz ymages, et a ou mylieu une Pitié.

2141. Item, ungs grans orgues et ungs petiz, pour jouer.

2142. Item, deux paires de corporalier de drap d'or.

L'ESTUDE DU ROY À SAINT POL.

LE DIX[me] JOUR D'AVRIL M CCC IIII[xx] FUT FAIT INVENTAIRE, EN LA PRÉSENCE DES DESSUS NOMMEZ ET GILES MALET, DES CHOSES ESTANS ÈS ESTUDES DU ROY À SAINT POL.

EN LA PETITE CHAPPELLE DE SAINT POL.

PREMIÈREMENT :

2143. Ung calice d'or, qui a petiz escussons de plusieurs armes ou pommel; pesant cinq onces cinq estellins d'or.

2144. Item, deux burettes d'or, toutes plaines; pesant I[m] III[c] d'or.

2145. Item, une boiste néellée, à mectre pain à chanter; pesant III[o] d'or.

2146. Item, une paix d'or, néellée, à ung crucifix ou mylieu; pesant III[o] et demye d'or.

2147. Item, deux chandeliers d'argent, dorez, chascun à troys serpentelles qui font le pié de chascun; pesant III[m] VII[o] et demye.

2148. Item, deux petiz bassins de chappelle d'argent, dorez, néellez ou fons des armes de France; pesant II[m] et demy.

2149. Item, une clochette d'argent doré, à une fleur de lys au tenon; pesant, avec le batant de fer, six onces d'argent.

2150. Item, ung eauebenoistier avec l'aspergès, et ne sont pas de fin argent, cizellé, à quatre Évangélistes; pesant deux marcs et demy.

2151. Item, ung bassin d'argent, avec la chesne, à mectre lampes; pesant cinq marcs et demy.

2152. Item, ung frontier, dossier et troys nappes, dont l'une est parée et brodée à aigles et à rozes, avec les vestements du prestre, tout de drap d'or dont le champ est vert.

2153. Item, troys petiz tapiz veluz à chayère, avec ung vieil car-

rel; et est assavoir que en ladicte chappelle a unes Heures et ung Messel, lesquelz ne sont pas icy escriptz, pour ce qu'ilz sont escriptz en la librairie du Roy[1].

2154. Item, unes courtines royées d'or et de soye de plusieurs couleurs.

EN LA PETITE ESTUDE, PAR BAS, DE SAINT POL.

PREMIÈREMENT :

2155. Ung grant myroer d'argent doré, que tiennent deux dames à florètes, lequel siet en ung pignon par manière de maçonnerie, dont le pié est assiz sur six lyonceaulx, et a sur le bout du pignon, deux pièces de voirre, et en chascune, une perle; pesant, à tout le myroer, vingt deux marcs quatre onces.

2156. Item, ung rosier d'or, à tenir en sa main, ouquel a deux pommellez rons; et est la rose que le Pape donne le jour de la mykaresme au plus noble.

2157. Item, ung voirre d'argent doré, ouvré à jour, et est de cristal par dedens, et en la pate, les armes du cardinal de Boulongne; pesant marc et demy.

2158. Item, une couppe d'argent, dorée, goderonnée, sans couvescle, à treffles enlevez; pesant deux marcs troys onces.

2159. Item, deux angels d'argent doré, qui sont sur ung entablement et tiennent ung gobelet de cristail, ce dessus dessoubz; pesant neuf marcs six onces.

2160. Item, ung ovier[2] d'argent doré à couvescle, et a une langue de serpent sur le fruitelet, et troys escussons de France sur la pate: pesant deux marcs.

2161. Item, ung hanap d'argent doré, bien plat, à couvescle,

[1] La bibliothèque de Charles V, qui est l'origine de la Bibliothèque nationale, était conservée dans l'une des tours du château du Louvre qu'il avait fait reconstruire.

[2] Pièce d'orfèvrerie destinée à renfermer les œufs qu'on servait aux repas. La description de la pièce et le poids de deux marcs qui lui est attribué ne permettent pas de la confondre avec un coquetier.

assiz en ung petit trépié à troys piez, et ou fons, dedens, tant du couvescle comme du hanap, ung esmail d'une **R** couronnée; pesant troys marcs troys onces et demye.

2162. Item, ung grant hanap d'argent doré, plat, cizellé de fueilles enlevées, rondes, et ung grant esmail, ou fons, où est le Dieu d'amours; pesant deux marcs.

2163. Item, une très petite couppette, sans couvescle, d'argent, dorée et goderonnée, cizellée à fleurs de lys, et a ou fons ung escu de Flandres, endenté; pesant cinq onces.

2164. Item, une autre petite couppette vérée, laquelle a le pié néellé, et est à couvescle, à ung esmail ront dedens; pesant sept onces et demye.

2165. Item, une sallière d'un cassidoine, à couvescle, en façon d'une navette, garnye d'or, de très ancienne façon; et est, le couvescle et le pié, semé de menue pierrerie; pesant, à tout le pié, quatre marcs et demy.

2166. Item, une grosse pomme d'argent, dorée, à chauffer mains, laquelle est à rondeaulx dorez à jour; pesant ung marc IIIº.

2167. Item, ung très petit hanap d'argent, doré par dedens et blanc par dehors, et a, ou fons, ung escu des armes de Navarre et de Champaigne[1]; pesant troys onces quinze estellins.

2168. Item, ung petit chandelier de très ancienne façon, d'argent doré, et est le pié ouvré de bestelettes à jour; et a ung angelot qui fait le chandelier; pesant deux marcs IIº.

2169. Item, une très petite boistelette à couvescle, esmaillée aux troys roys de Coulongne à l'entour; pesant une once d'argent.

2170. Item, ung petit reliquaire d'argent doré, en façon d'un escusson, et d'un des costez a ung Crucifiement sur ung cristail, et, d'autre costé, ung ymage de Nostre Dame néellé; pesant troys onces cinq estellins.

[1] Ces armoiries de Navarre et Champagne sont celles de la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, mère des trois rois Louis le Hutin, Philippe le Long et Charles IV, et d'Isabelle de France, femme d'Édouard, roi d'Angleterre.

2171. Item, ung hanap de canne rouge[1], garny d'argent doré, non pesé, et le couvescle d'argent doré encizellé, et a ung fruitelet ront, esmaillé; pesant ung marc une once quinze estellins.

2172. Item, ung petit foisil[2] d'argent doré, cizellé entour, et est le couvescle esmaillé des armes de France; pesant, avec le foisil, ung marc six onces.

2173. Item, une lanterne d'argent, vérée, à six carres, pendant à une chesne; pesant quatre marcs troys onces.

2174. Item, ung reliquaire de deux cristaulx, ront, garny d'argent doré, à fueillettes enlevées; pesant, à tout le laz qui y pend, quatre onces.

2175. Item, ungs petitz tableaulx d'argent, dorez, esquelz a d'un costé la Gésine Nostre Dame, et de l'autre costé l'Annonciacion; pesant, à tout le voirre, cinq onces.

2176. Item, deux paires de patenostres d'or garnyes d'ambre, qui contiennent chascune II^c patenostres d'or; pesans ung marc troys onces d'or.

2177. Item, une petite lanterne de cuir noir camoicé[3], garnye d'argent véré par dehors, et par dedens de laton; non pesé, pour cette cause.

2178. Item, une esconsse petite, d'argent véré, dont le baston est de boys; non pesé.

2179. Item, une autre escousse d'argent, carrée, qui se clost et euvre, et sont les armes monseigneur le Daulphin en l'esmail; pesant deux marcs troys onces.

[1] C'était peut-être un bois très-dur dont on faisait certains ustensiles qu'on garnissait en or et en argent. Dans un compte de 1556, on trouve un payement à un orfèvre de «34 sous tournois pour un baston de canne.» (*Archives nationales*, KK, 118, fol. 31.)

[2] Le même objet se trouve encore décrit aux articles 2233, 2418, 3120, et sous l'article 2729, où il est nommé *fousil*. D'après les descriptions, il est évident qu'il s'agit là d'une petite pièce de fer montée en argent avec laquelle on battait une pierre à feu pour allumer l'amadou. C'est ce qu'on nomme encore fusil. Le *foisil* était renfermé dans un étui à couvercle, ou suspendu à un lacs comme celui de l'article 3120.

[3] Couvert de taches.

2180. Item, une petite bouteillette, en façon d'une poire, d'argent véré, à mectre pouldre; pesant cinq onces et demye.

2181. Item, une petite corbeillette à deux ansces; pesant ung marc.

2182. Item, ung petit chandelier d'argent blanc, et a ou tuyau une oreille pour mectre chandelle; pesant sept onces.

2183. Item, une paire de bassins de chappelle, dorez et néellez par dedens à fueillages et à bestes, et ou mylieu ung homme à cheval qui tient ung oisel; pesans quatre marcs troys onces.

2184. Item, ung très petit escrinet de boys garny d'argent, fourré de veluiau, et est ladicte garnison ouvrée et esmaillée à lettres, à compas; non pesé, pour ladicte cause.

2185. Item, certaine quantité de menues perles, qui furent ostées de la garnison d'une espée, pesant cinq onces et demye.

2186. Item, la garnison de ladicte espée, laquelle est d'or, dont la boucle et le mordant sont esmaillez des armes de France; et la garnison de la renge, à lettres garnies d'esmeraudes et de rubiz d'Alixandre; pesant trois marcs quatre onces quinze estellins d'or.

2187. Item, ung petit cornet d'argent blanc, à mectre anque; pesant deux onces.

AUTRES CHOSES ESTANS OUDIT ESTUDE,

NON PESÉES.

PREMIÈREMENT :

2188. Ung grant flacon à lettres de Damas, garny d'argent doré.

2189. Item, une escouse d'yvire, qui est sur ung hault pié, et est sur ung petit chandelier à broche, d'argent doré, et y a une rose esmaillée d'Estampes.

2190. Item, ung grant voirre, ouvré en la façon de Damas par dehors, séant sur ung hault pié d'argent doré, en façon de maçonnerie.

2191. Item, ung autre petit voirre ouvré par dehors à ymages, en la façon de Damas, assiz sur ung pied d'argent véré.

2192. Item, une fiolle de cristal à plusieurs carres, à ung petit souage par dessoubz, d'argent doré, et est l'estouppail [1], d'argent doré, et ung coulon [2] volant dessus.

2193. Item, ung pot de cristal garny d'argent doré, et est le fruitelet du couvescle dudit pot d'une royne seinte d'une seincture large, d'argent doré.

2194. Item, ung ymage de Nostre Dame d'yvire, en estant, laquelle tient en sa main dextre ung arbreceau d'or semé de menues perles, et ung ballesceau au dessus en sa couronne d'or toute plaine.

2195. Item, une petite aiguière de cristal ouvré, garny d'argent, et esmaillé des armes de France.

2196. Item, une autre petite aiguière de cristail, ouvré comme dessus, garnye d'argent, et est le pié et le couvescle esmaillé à fleurettes.

2197. Item, une lampe de voirre ouvrée en façon de Damas, sans aucune garnison d'argent.

2198. Item, deux ongles à feurger dens, dont l'un est blanc et l'autre noir, garny d'argent esmaillé de France; et pend chascun à ung lasset de soye, où pent à chascun ung noyau de perles.

2199. Item, ungs tableaulx de boys paints, et a en l'un des costez l'ymage Nostre Dame, et, en l'autre, l'ymage saincte Agnès.

2200. Item, ung hanap parfont de madre, que on dit qui fut saint Thomas de Cantorbye, et a ou fons ung gros boillon d'argent blanc.

2201. Item, ung pot de jaspre sans garnyson.

2202. Item, ung petit pot de terre, en façon de Damas.

2203. Item, ung petit bassin à biberon, parfont, lequel est de cuivre ouvré de euvre de Damas.

2204. Item, une petite bourse brodée de perles, ou fons deux lyons qui tiennent ung escusson d'Estampes.

2205. Item, ung béricle ront, plat, environné de corne noire.

[1] Le bouchon. Ce mot vient de *estouper*, boucher, fermer. — [2] Ou *coulom*, pigeon, colombe.

2206. Item, deux très vieilles bourses en ung pendant de soye vert, brodées à fleurs de lys et à boutons de perles.

2207. Item, ung vieil coustel garny d'or, dont le manche est de gif, sans forcètes, pendant à un laz à deux petiz boutons de perles.

2208. Item, ung autre petit coutel vielz, camus, qui a le manche de boys, à deux virolles d'argent blanc.

2209. Item, deux petiz cousteaulx en une gayne, très vielz, qui ont les manches de jaspre vert, et les virolles d'argent, néellées à fleurs de lys.

2210. Item, unes forcettes d'argent, estans en ung estuy.

2211. Item, ung fouet d'yvire à troys cordes de soye, à deux boutons d'or.

2212. Item, ung lyon d'yvire, qui porte ung chandelier d'argent doré, et tient en sa gueulle ung demy noble d'Angleterre.

2213. Item, ung petit letrin ployant d'ybénus noir.

2214. Item, ung ancrier d'ybénus ouvré.

2215. Item, ung baston d'ybénus, à deux virolles d'or, hachées de fleurs de lys; et est en ung estuy de cuir.

2216. Item, ung astralabe qui est de cuivre, ront.

ITEM, EN LA PETITE ESTUDE D'EMPRÈS
FUT TROUVÉ CE QUI S'ENSUIT.

PREMIÈREMENT :

2217. Ungs tableaux de boys cloans, de quatre pièces, et y a paint en l'un le Roy qui à présent est, l'Empereur son oncle, le roy Jehan son père, et Edoart roy d'Angleterre.

2218. Item, ungs autres petiz tableaulx de parchemin paints, c'est assavoir d'un crucifix et de plusieurs ymages.

2219. Item, ung ongle de griffon à deux piez d'oisel, garniz d'argent doré.

2220. Item, deux cors noirs, dont l'un est garny d'argent, et l'autre de cuivre, et sont les courroyes de cuir.

ITEM, EN LA HAULTE ESTUDE DU ROY, AUDIT LIEU DE SAINT POL.

PREMIÈREMENT :

2221. Ung colier à levrier garny d'or, à cloz, et a en chascun clou une fleur de lys entaillée; pesant, à tout le tissu, six onces et demye.

2222. Item, ung ymage de saint Barthelemy d'argent doré, qui tient ung reliquiaire de cristal; pesant troys marcs une once et demye.

2223. Item, ung autre ymage de saint Jehan Baptiste d'argent doré, tenant ung semblable reliquiaire de cristal; pesant troys marcs troys onces.

2224. Item, ung lavouer petit, c'est assavoir chauffette et bassin d'argent véré, et le pié est esmaillé à bestes; pesant troys marcs once et demye.

2225. Item, une chantepleure[1] d'argent véré, esmaillé par la pansce, et a au bout, dessus, ung esmail des armes d'Auffemont; pesant six marcs troys onces et demye.

2226. Item, ung très petit reliquiaire d'or, en façon d'un eschicquier d'un costé, et de merelier[2] d'autre, et le costé dudit eschicquier semé de menues perles; pesant, à tout le laz, une once d'or.

2227. Item, unes petites cizailles d'or, toutes plaines; pesans, à tous les annelez, une once d'or.

2228. Item, une petit viz d'or à actaché chapperons à moyne; pesant sept estellins maille.

2229. Item, ung petit reliquiaire garny d'argent, esmaillé d'un costé de saincte Marguerite, et d'autre costé ung amatiste; pesant once et demye.

2230. Item, ung ymage de Nostre Dame assiz sur ung tabernacle, lequel est assiz sur ung pié, et en l'entablement dudit pié a plusieurs

[1] Robinet pour placer à un tonneau, et aussi arrosoir.

[2] Ou *marellier*, jeu qui se jouait à deux sur une table, comme le jeu d'échecs, et que l'on nommait aussi jeu de *mérelles* ou *marelles*.

ymages esmaillez, et sur ledit tabernacle a ung crucifix; pesant deux marcs deux onces.

2231. Item, une très petite lanterne d'argent dorée, à une chesne, pour mectre oysellez de Cypre; pesant une once et demye.

2232. Item, une salière d'argent, dorée, à façon de roze, à tout son couvescle, et est le fruitelet dudit couvescle esmaillé des armes d'Évreux [1]; pesant deux marcs once et demye.

2233. Item, ung foisil d'argent doré, taillié à fleurs de lys; pesant, à tout son foisil, ung marc quatre onces et demye.

2234. Item, ung lyon d'argent doré, portant ung chandelier à une broche, auquel pendent deux escussons aux armes monseigneur le Daulphin; pesant ung marc deux onces.

2235. Item, ung autre plus petit lyon qui porte un chandelier, et a en la poictrine ung esmail ront des armes de France; pesant cinq onces quinze estellins.

2236. Item, deux cueilliers d'argent dorées, à prendre espices; pesans deux onces.

2237. Item, deux autres cueilliers d'argent blanc; pesans troys onces.

2238. Item, ung petit tuyau à boire, d'argent blanc; pesant douze estellins.

2239. Item, ung cornet à anque, d'argent blanc; pesant deux onces dix estellins.

2240. Item, une petite boistelette, à mectre pouldre, à façon d'une poire; pesant troys onces et demye.

2241. Item, ung encencier d'argent véré, d'ancienne façon, à feuillages et à quatre tournelles; pesant ung marc six onces et demye.

AUTRES CHOSES NON PESÉES ESTANS OUDIT ESTUDE.

ET PREMIÈREMENT :

2242. Ung renart d'ybénus en guise de cordelier, assiz sur les

[1] Probablement celles de Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles le Bel, décédée en 1370.

deux piés de derrière, qui porte une coquille de perles en guise de hote.

2243. Item, une très petite aiguière de cristal, ouvré, garny d'argent doré, et ung chahuant sur le fruitelet.

2244. Item, ung pot de terre à biberon, sans garnison, en la façon de Damas.

2245. Item, ung très petit hanap de voirre en la façon de Damas.

2246. Item, une poirre de voirre azuré, garnye d'un pou d'argent doré au bout dessus.

2247. Item, une petite burlette[1] de Roddes, d'argent blanc, pendant à ung fillet.

2248. Item, ung bouton à six carres, escartellé d'esmail et d'argent greneté à jour, pendant à ung lasset vert.

2249. Item, ung triaclier[2] ou reliquaire de cassidoine blanc, ront, à deux petites ances, garny d'un très peu d'argent.

2250. Item, une pierre ronde enclose en ung pou d'argent blanc, pendant à ung vieil laz.

2251. Item, ung gobelet et une couppe de voirre blanc, garny d'argent doré.

2252. Item, ung vieil cornet d'yvire, à mectre enque.

2253. Item, deux petiz barillez de cristail, tous pareilz.

2254. Item, ung ymage de Nostre Dame, d'allebastre blanc, qui se siet, et a une couronne d'or à très menues perles.

2255. Item, ung petit triaclier, en façon d'un barillet, lequel est de jaspre, et y a ung pertuys.

2256. Item, une très petite couppette de madre blanc, garnye d'argent doré, le pié esmaillié aux armes madame d'Artoys, et ung saphir sur le fruitelet.

2257. Item, ung petit hanap de madre à pié, couvert, à deux esmaulx de France sur le fruitelet.

2258. Item, ung petit crenzequin de madre, sans garnyson.

[1] Une petite bourse. — [2] Vase pour renfermer de la thériaque, dont on faisait un grand usage et dont on se servait comme contrepoison.

2259. Item, une petite aiguille de mer, à ung estuy de cuir bouilly.

2260. Item, une pomme à façon d'une pomme garnye d'ambre, laquelle est d'argent, et a escript ou mylieu *Jhesus autem transeans.*

2261. Item, ung vieil *Agnus Dei* à ung escu party ou mylieu, lequel est d'argent, pendant à ung vieil laz vert.

2262. Item, une très belle petite gibecière, brodée de perles, en laquelle il a une nef d'or.

2263. Item, ung hanap de madre à oreilles de soy mesmes[1], sans nulle garnyson.

2264. Item, une très petite gibecière, brodée de perles, à troys **O O**, dont la plus grant partie faillent.

2265. Item, une petite palète d'yvire, à tenir chandelle, garnye d'un petit d'argent.

2266. Item, deux autelz à chanter, de jaspre, enchassillez en boys.

2267. Item, ung bassin en façon d'un coffre, lequel est d'yvire blanc et noir historié de plusieurs ymages.

2268. Item, une espère matériel de cuyvre.

2269. Item, ung cadran de laton.

2270. Item, deux astralabes de laton, l'une plus grant que l'autre.

2271. Item, ung vieil coustel à manche d'yvire, ront, et la lemelle couppée devant, et une vieille gayne camoissié, pendant à ung vieil laz de soye vert.

2272. Item, ung autre coutel, à ung manche de rohart, dont le manche est virollé en manière de croix, en une gayne d'argent, esmaillée.

2273. Item, ung hault encrier d'ybénus, qui fut fait anciennement pour faire unes balances.

ITEM, EN L'ESTUDE D'EMPRÈS.

PREMIÈREMENT :

2274. Ung grand vaissel d'allebastre blanc, costé, à deux ansces

[1] Anses prises dans la masse de la matière dont l'objet est formé.

de soy mesmes, de deux lyons, lequel est assiz sur ung pié d'argent doré à six escussons de France; et est le couvescle dudit vaissel d'argent doré et costé comme dessus, et est le fruitelet dudit couvescle de fueilles à une poire esmaillée de France, à une perle d'Escosse dessus.

2275. Item, ung vieil tabernacle brodé à mectre ymages, où les ymages faillent, en façon de maçonnerie.

2276. Item, deux plaz, quatre escuelles et quatre saucières de pourcelaine.

2277. Item, ung préau de brodeure sur terrasse[1], assiz sur quatre roes, ouquel préau est monseigneur le Daulphin, monté sur ung cheval noir, avecques le baston, qui le mayne.

2278. Item, ung vieil tableau, où est pourtraicte l'ymage de Nostre Dame.

2279. Item, ung esmouchouer[2] ront, qui se ploye, en yvire, aux armes de France et de Navarre, à ung manche d'ybénus.

2280. Item, ung grant bourdon[3], paint à ondes, ferré au bout par dessoubz, et au dessus de veluiau, et a dedens une broche de fer.

ITEM, OUDIT ESTUDE EN HAULT, EN LA PREMIÈRE CHAMBRE,

ONT ESTÉ TROUVÉES LES CHOSES QUI S'ENSUIVENT.

PREMIÈREMENT :

2281. Ung tapiz velu[4], tendu, qui fait dossier de la couche.

2282. Item, ung petit tapiz velu, de chayère, qui est par terre devant ladicte couche.

[1] Prairie ou gazon reproduit en broderie sur une terrasse, et sur cette terrasse le Dauphin à cheval, tenant en main un bâton.

[2] Un chasse-mouches, composé de feuilles d'ivoire, se pliant régulièrement en rond et attachées à un manche d'ébène.

[3] On donnait au moyen âge le nom de *bourdon* à un bâton de pèlerin; ici il doit s'agir d'une grosse sonnette, puisque à l'intérieur de la pièce on voit une broche de er qui devait en être le battant. Le dessus était couvert de velours.

[4] Voyez la note sur l'article 2723.

2283. Item, ladicte couche est couverte d'un tappiz vermeil, velu, de plus long poil que les autres et de plus déliée euvre.

2284. Item, oudit retraict fut trouvé une coulte pointe blanche, ployée, ouvrée de poinct à ondes, et au long a deux liziés de soye à ouvrage de Sarrazins.

2285. Item, troys pièces de toille blanche, de quoy les deux sont cousues ensemble, et sont à deux royes de soye, à lettres de Sarrazin.

2286. Item, ung oriller couvert de toille blanche.

AU LOUVRE.

C'EST CE QUI ESTOIT EN L'ORATOIRE DE LA PETITE CHAPPELLE DU ROY AU LOUVRE, LE Vme JOUR D'AVRIL CCC IIII^xx, PRÉSENS À EN FAIRE L'INVENTOIRE MONSEIGNEUR DE SAVOISY, JEHAN DE VALDÉTAR, GILES MALET, GABRIEL FATINANT ET J. CRETÉ.

ET PREMIÈREMENT :

2287. Ung joyau d'or à pié, où est la Résurrection, à pié, en ung tabernacle, et dessus est une croix où est ung crucifix, Nostre Dame et saint Jehan aux deux costez, et deux angelotz sur la croix, et ung pélican tout au dessus; lequel joyau et croix sont garniz de perles, ballaiz et saphirs, et est le dyadesme du crucifix d'un saphir à huit carres; et poise sept marcs deux onces d'or.

2288. Item, ung autre joyau ouvré de maçonnerie, où au dessoubz est le Trespassement Nostre Dame, et au dessus, en ung tabernacle, est Nostre Seigneur, en estant, tenant l'âme Nostre Dame, et tout au dessus, le Couronnement et plusieurs autres ymages à l'environ, lequel joyau est tout garny de grant foyson de perles, esmeraudes, saphirs et ballaiz; pesant dix marcs d'or.

Et depuis en ont esté ostées IIII^xx deux perles, baillées à Charlot, l'argentier [1],

[1] Charles Poupart, argentier de Charles VI, nommé par lettres du 5 juin 1390. Cette mention sans date est donc postérieure à cette époque. Charles Poupart a péri dans le massacre des Armagnacs. (M. Douët-d'Arcq, *Nouveau Recueil des comptes de l'argenterie*, p. XI.)

et y est demouré seize saphirs, vingt ballaiz et huit esmeraudes, et est revenu pesant neuf marcs quatre onces.

2289. Item, ung autre joyau fait de maçonnerie, ou dedens est Nostre Dame tenant son enffant, et deux angelz aux deux costez, l'un jouant de la harpe, et l'autre de la vielle; ledit joyau garny de perles, ballaiz, saphirs et esmeraudes; pesant quatre marcs deux onces.

2290. Item, ung autre joyau, dont le pié est de feuillages, où sont plusieurs lymaçons yssans de grosses perles, et au dessus est Nostre Seigneur en yssant du sépulcre, lequel est en une nef chastelée, et au dessus est l'ymage Nostre Dame en ung tabernacle, et ou chef dudit joyau est une fleur de lys faicte sur ung dyamant plat; lequel joyau est garny de perles grosses, plusieurs dyamans, ballaiz et saphirs; pesant six marcs quatre onces d'or. Et est demouré oudit joyau sept saphirs, huit balaiz, quinze dyamans, que plaz que à poincte, et douze perles; et poise cinq marcs six onces.

2291. Item, ung autre reliquiaire, ou dessoubz est Nostre Seigneur couché ou sépulcre sur ung drap blanc, Nicodémus, Joseph et les troys Maries environ, et entour ledit sépulcre les quatre chevaliers, et au dessus dudit reliquiaire est Nostre Seigneur montrant ses playes et deux angeloz tenans la croix, la lance, la couronne et les clox; lequel reliquiaire est garny de perles, ballaiz et saphirs; pesant quatre marcs troys onces d'or. Et y fault ung angelot. Et est revenu à IIII^m II° et demye.

2292. Item, ung joyau où est l'Annonciacion, et est le ventre de Nostre Dame ouvrant, où dedans est la Trinité, et sont saint Pierre et saint Pol aux deux costez dudit joyau; et sont les piez dudit joyau de quatre angeloz tenans chascun une esmeraude, et est ledit reliquiaire garny de perles, saphirs, ballaiz et esmeraudes et rubiz d'Alixandre; pesant quatre marcs six onces.

Dont on a osté pour bailler audit argentier LV perles de compte, et y est demouré huit saphirs, cinq esmeraudes, deux petites perles, neuf ballaiz, et le pié garny de rubiz d'Alixandre et d'esmeraudes; pesant IIII^m V^o.

2293. Item, une croix d'or ouvrée à façon de Damas, où sont neuf

esmeraudes, neuf ballaiz et quatre grosses perles, et est sur ung pié d'argent, hachié à feuillages, la croix pesant six onces d'or.

Et ont esté ostées cinq perles de compte de ladicte croix; et poise cinq onces quinze estellins.

Et le pié, qui est d'argent, poise ung marc d'argent.

2294. Item, une croix de la façon de Damas, à la manière d'un baston boursonné, et y a ung crucifix enlevé, Nostre Dame et saint Jehan aux costez, et au troys boutz, troys fleurs yndes, où dedens chascune a une grosse perle; laquelle croix et le pié est garnye de perles, saphirs, balaiz et deux esmeraudes, et y fault une perle; pesant II marcs d'or.

2295. Item, une croix sur ung arbre broussonné, et a ung crucifix, Nostre Dame et saint Jehan aux deux costez, deux angelotz sur la croix et ung pellican tout au-dessus; et est ladicte croix assise dedens ung calice; laquelle croix est garnye de quatre ballaiz, deux saphirs et plusieurs perles; et poise ung marc une once d'or.

2296. Item, ung reliquiaire, où est ung camahieu à une teste blanche, et aux deux costez deux angelotz sur deux pilliers, et au dessus dudit camahieu une couronne, et sur la couronne une croix, où est le crucifix, Nostre Dame et saint Jehan; et est ledit reliquiaire garny de unze saphirs, unze ballaiz, troys camahieux et plusieurs autres perles; pesant ung marc six onces.

2297. Item, ung autre joyau, de très menu ouvrage, où est Nostre Dame assise en une chayère et plusieurs arbres, environ luy saint Michel, saincte Agnès, saint George et deux angeloz assiz devant elle, et au dessus est ung escu à troys fleurs de lys, dont le champ est d'un saphir, et est ledit joyau garny de grosses perles et menues, d'esmeraudes, ballaiz et saphirs; pesant ung marc et demye once. Et y fault cinq perles.

2298. Item, ung autre joyau où sont saint Jehan et saincte Katherine à genoulz, soustenans une chayère en laquelle est assise Nostre Dame tenant son enffant; soubz ses piez, ung carreau azuré, et audessus, troys angeloz; lequel joyau est garny de vingt six grosses perles, cinq saphirs, sept ballaiz; pesant troys marcs une once.

2299. Item, une croix où il a cinq gros ballaiz, tous glaciez, et quatre angelotz, à l'environ vingt grosses perles, laquelle est sur ung pié d'argent, d'ymages enlevez, à demy ront; et poise ladicte croix six onces sept estellins maille d'or; et le pié, qui est d'argent, poise quatre onces.

2300. Item, une croix où sont cinq saphirs, neuf ballaiz et trente grosses perles; pesans ung marc six onces.

2301. Item, une autre croix, qui est au doz hachiée de fleurs de lys, et ou mylieu est ung ballay cabouchon, et en ladicte croix a cinq esmeraudes, quatre saphirs, vingt une grosses perles, et ou pié sept perles bruttes et sept saphirez du Puy; pesant six onces huit estellins.

2302. Item, ung ymage de saint Denys, assiz sur ung cristal ront, tenant ung cristal en sa main et sa couronne en l'autre, où sont troys saphirs, ung ballay et troys perles; pesant cinq onces dix estellins.

2303. Item, ung ymage de saint Jehan, de ce grant, tenant ung cristal en une main, et l'aignel[1] en l'autre, où sont quatre perles, troys saphirs et ung ballay; pesant cinq onces dix estellins.

2304. Item, ung ymage de Nostre Dame, sa robe esmaillée d'azur, tenant ung saphir en sa main, et une perle en la poitrine, le pié et la couronne garniz de perles, petites esmeraudes et rubiz d'Alixandre; pesant troys onces cinq estellins.

2305. Item, ungs tableaulx à pignon de troys pièces, où dedens est ung camahieu taillé de l'Annonciacion, ou mylieu, garniz de troys saphirs, six esmeraudes, rubiz d'Alixandre et perles; pesant sept onces dix estellins.

2306. Item, ungs autres tableaulx près de celle façon, où ou mylieu est ung ymage de Nostre Dame esmaillé, et sur le tableau a une croisette où fault une petite esmeraude, et est garny de plusieurs esmeraudes grans et petites, plusieurs rubiz d'Alixandre, grans et petiz, et plusieurs perles, grosses et menues; pesans ung marc dix estellins.

2307. Item, ungs tableaulx d'or de deux pièces, où dedens est l'An-

[1] Agneau.

nonciacion esmaillée, et dehors sont saint Jehan l'Évangéliste et saint Pol; pesans ung marc cinq estellins moins.

2308. Item, ungs autres tableaulx moindres, où dedens est Nostre Dame tenant la croix noire et le Roy à genoulx, devant et dehors sont esmaillez à façon de marbre; pesant sept onces quinze estellins.

2309. Item, ungs autres tableaulx, de deux pièces moindres, où dedens est l'Annonciacion et la Gésine Nostre Dame, et dehors est une Pitié de Nostre Seigneur, et ung demy ymage de Nostre Dame; pesant deux onces.

2310. Item, ungs tableaulx moindres, de deux pièces, où dedens est Nostre Dame et saint Jehan Baptiste, et dehors sainte Katherine et saint Jehan l'Évangéliste; pesans une once huit estellins.

2311. Item, ungs tableaulx petiz, de troys pièces, où sont d'un costé ung Crucifiement, l'Annonciation, saint Christofle et saint George, et, d'autre costé, le trespassement Nostre Dame, saincte Katherine et saincte Marguerite; pesans une once huit estellins.

2312. Item, ung tableau de pourcelaine, où sont deux ymages armez, en estant, deux escuz de saint George et deux glayves, où sont en la bordeure treize perles, quatre saphirs et quatre ballaiz; troys onces d'or.

2313. Item, ung petit reliquaire sur le ront, où est ung cassidoyne, et autour troys rubiz d'Alixandre, quatre esmeraudes, quatre perles, et l'Annonciation hachée au doz; pesant une once.

2314. Item, une croix d'or ouvrée de menue ouvrage, où est ung petit crucifix, les deux larrons aux costez, ung pellican au chef dessus, et pent à ung petit annelet, et au pié dessoubz ung camahieu d'un enffant blanc que ung ange tient; pesant deux onces cinq estellins.

2315. Item, ungs autres tableaulx de deux pièces, esmaillez par dedens d'azur, et d'un costé est ung crucifix enlevé, Nostre Dame et saint Jehan et troys angeloz autour, et de l'autre part le Couronnement et six angeloz autour, et sur les deux aiz par dehors, sont deux croissans esmaillez d'azur, et en chascun a ung camahieu, troys ballaiz et douze perles menues; pesans cinq onces d'or.

2316. Item, deux chandeliers petiz, d'or, à broche; pesans ung marc d'or.

2317. Item, deux angelotz petiz, d'argent doré, tenans chascun ung encencier et un très petit chandelier; pesant troys marcs quatre onces et demye.

2318. Item, ung ymage de Nostre Dame, en estant, tenant son enffant à senestre, et ung arbressel où est ung dyamant à l'autre main, et d'un costé sont saint Jehan Baptiste et saincte Katherine, et sont les quatre piez, de petiz angelotz, et au dessus est ung papegault, ce joyau garny de six ballaiz, dix sept perles et ung saphir; pesant cinq onces cinq estellins.

2319. Item, ung chandelier d'argent sur un pié de boys, où sont six petites broches en six plateletz pour mectre six chandelles, et y pendent deux escussons de monseigneur le Daulphin; pesans six marcs troys onces d'argent.

2320. Item, benoistier d'argent à six carres et ung guippillon; pesant troys marcs six onces et demye d'argent.

2321. Item, sur l'autel une croix d'argent et ung très grant pié plat, esmaillé de la Passion sur quatre lyons, et dessus a ung reliquaire de cristal carré, que tiennent deux angelotz, dont l'un tient la couronne, et l'autre la lance; et au dessus est une gresle croix à quatre carres, ung Crucifiement, Nostre Dame et saint Jehan aux quatre costez, et quatre gros pommeaulx esmaillez d'azur; pesans vingt marcs six onces.

2322. Item, ung ymage de Nostre Dame, en estant, tenant son enffant à senestre, et ung reliquiaire à la destre, où sont des cheveulx Nostre Dame, et est l'entablement, sur quoy elle est, esmaillé de France; pesant six marcs troys onces.

2323. Item, ung calice; pesant deux marcs demye once.

2324. Item, deux burettes d'or; pesans ung marc sept estellins obole d'or.

2325. Item, deux platz d'argent dorez, neellez ou fons; pesans deux marcs troys onces et demye d'argent.

2326. Item, deux chandeliers d'argent dorez, et sont les piez de troys serpentelles; pesant quatre marcs d'argent.

2327. Item, une boiste d'or, à mectre pain à chanter; pesans troys onces et demye d'or.

2328. Item, une clochette d'argent, dorée; pesant cinq onces quinze estellins d'argent.

2329. Item, une petite portepaix d'or, neellée à fleurs de lys, à ung crucifix, ung roy et une royne; pesant troys onces et demye d'or.

2330. Item, ung bassin d'argent pour mectre une lampe, pareil de ceulx des autres chappelles des maisons du Roy; pesant cinq marcs et demy d'argent.

2331. Item, ung corporalier de veluiau vermeil.

2332. Item, oudit oratoire a ung reloge en façon d'un timbre, que donna monseigneur de Berry au Roy.

2333. Item, ungs tableaux de boys, de six pièces historiez; et les donna au Roy le conte de Bresne[1].

2334. Item, vingt pièces de draps d'or très fins, sur champ roze, aux armes monseigneur le Daulphin.

2335. Item, unze pièces de plusieurs paremens, tant de brodeure comme autres, de plusieurs et diverses façons.

2336. Item, ung Messel en ladicte chappelle, à deux fermoers, des armes monseigneur le Daulphin.

2337. Item, une petite palète d'argent, à faire fumée.

[1] Simon de Roncy, comte de Brayne, dont le nom est écrit, dans les *Mandements de Charles V,* de Brenne, de Breyne, de Braine et de Brainne, possédait toute la confiance de ce prince, qui dans ses mandements le traite de «notre amé et feal chevalier et conseiller.» En 1371, le roi l'avait envoyé avec le comte d'Étampes en Flandre «pour certaines grosses besoignes touchant l'Estat, honneur et profit de nous et de nostre royaulme.» Dans la même année, il se porta caution du roi, avec d'autres personnes, du remboursement d'une somme de 100,000 fr. d'or que Charles V avait empruntés «pour le fait des guerres». En 1377, il fut chargé, avec le comte de Sarebruche et le seigneur de la Rivière, d'aller recevoir l'empereur Charles IV à la frontière de France. Dans la même année le roi l'envoya à Florence et à Rome pour traiter de la paix entre le pape et la République de Florence. (*Mandements de Charles V,* collect. de M. Delisle, n° 764, 861, 1580, 1688. *Les grandes Chroniques de France,* édit. P. Paris, VI, 359.)

2338. Item, ung frontier, dossier, paremens, chasuble, tout de drap d'or sur champ d'azur.

2339. Item, ung très grant eschicquier de boys paint, et les eschetz de mesmes.

CE QUI EST EN L'ESTUDE DU LOUVRE.

ET PREMIÈREMENT :

2340. Ung crucifix de boys, sur ung arbre vert brossonné[1].

2341. Item, une teste d'allebastre blanche, à façon d'une Sarrazine, assise sur une plate de marbre noir, bordé de laton doré, et semble estre ung camahieu.

2342. Item, une grant gibecière ancienne, à cosses de poix, enffans et fueillages enlevez de brodeure.

2343. Item, une tassette de brodeure, à ung chasteau d'argent dessus, à cinq boutons de perles.

2344. Item, une très ancienne gibecière de brodeure, à ung chasteau, ung paveillon et deux aigles.

2345. Item, ung pot d'allebastre blanc garny d'argent doré.

2346. Item, deux burettes longues, sur le ront, de cristal, garnyes d'argent, à deux ansces de deux serpentelles.

2347. Item, deux autres burettes d'argent neellé, qui ont le col très long, tors; pesant ung marc troys onces deux estellins maille.

2348. Item, ung gobelet et une aiguière de cristal à carres, garnyz d'argent dorez, sur le fruitelet du goubelet ung esmail azuré, et sur le fruitelet de l'aiguière une pierre de voirre rouge.

2349. Item, ung ymage de boys, en estant, qui tient son enffant par le pié.

2350. Item, deux piez d'escrevisse, garniz d'or, où sont aux deux boutz deux petiz chasteaulx d'or.

2351. Item, ung hanap à couvescle, de gest, despecié.

[1] Noueux, plein de nœuds. On trouve avec la même signification *boursonné* et *broussonné*, articles 2294 et 2295.

2352. Item, ung pot de voirre rouge garny d'argent doré.

2353. Item, ung pot d'argent à façon d'aiguière, ancien, à ung petit goderon pour le biberon; pesant deux marcs once et demye.

2354. Item, ung bassin plat, de voirre, paint à façon de Damas, à une bordeure d'argent, esmaillé de France et de Bourgongne.

2355. Item, ung très grant hanap de madre, ou dedens est soubz ung cristal la teste Nostre Seigneur.

2356. Item, ung autre petit plat de voirre, paint de la façon de Damas.

2357. Item, ung escuelle de cristal, où est entaillié ung aigle ou fons.

2358. Item, ung petit creuzequin ront, de voirre blanc, à couvescle d'or et le pié aussi.

2359. Item, une couppe d'argent à cueurs ou treffles enlevez, et ou fons a ung esmail; pesant ung marc quatre onces.

2360. Item, deux burettes d'argent, à deux testes d'omme; pesant ung marc deux onces et demye.

2361. Item, deux burettes d'argent, neellées à fueillages, et à hansces de serpentelles; pesant deux marcs une once quinze estellins.

2362. Item, une aiguière d'argent carrée et esmaillée à lozanges azurées, et en chascune lozange a ung homme et une femme; pesant ung marc six onces.

2363. Item, ung petit hanap d'or à couvescle, où dedens a ung esmail de France que tiennent deux daulphins, et sur le fruitelet a ung bouton de roze blanche; pesant deux marcs quatre onces quinze estellins d'or.

2364. Item, une très petite aiguière d'or, et est le fruitelet esmaillé d'azur à deux oiseaulx; pesant six onces.

2365. Item, ung hanap de madre à couvescle, garny d'or, et est le fruitelet d'une roze blanche, à ung esmail de la royne Jehanne de Bourbon.

2366. Item, ung autre plus petit hanap de madre, garny d'or, à

couvescle, dont dedens le hanap à ung **C** esmaillé de France, et sur le fruitelet a une marguerite.

2367. Item, ung gobelet à couvescle et une aiguière de mesmes d'or esmaillée à rondeaulx des armes monseigneur le Daulphin et à **KK**; pesans deux marcs sept onces et demye.

2368. Item, ung petit hanap d'or, où dedens est ung esmail vert, semé de fleurs de lys, à ung esmail de France dedens; pesant sept onces dix sept estellins maille d'or.

2369. Item, ung petit hanap d'argent pour essay, où ou fons a ung esmail de monseigneur le Daulphin; pesant cinq onces et demye.

2370. Item, une petite aiguière d'or, à façon de roze, et est le biberon d'un dalphin, et le fruitelet d'un bouton de rose; pesant ιι^m^ d'or.

2371. Item, ung calice d'argent doré, d'ancienne façon, à deux ansces, escript tout par le pié et par la couppe et aussi par la patène de lettres en latin; et a une main hachié sur la patène, et dedens sont deux tuyaux à prendre le sang Nostre Seigneur: pesant troys marcs six onces.

2372. Item, ung benoistier et ung guippillon d'or, hachiez à anges; pesant ung marc troys onces et demye.

2373. Item, une croix d'argent à pié esmaillié, où est ung crucifix enlevé, Nostre Dame et saint Jehan aux deux costez, et aux quatre boutz de la croix sont les quatre Évangélistes esmaillez; pesant six marcs sept onces.

2374. Item, une croix de gest, à ung crucifix d'ambre blanc et deux angelotz de mesmes, Nostre Dame, saint Jehan et ung pié d'argent à manière d'une terrasse esmaillée de vert, où sont os et testes comme de mors.

2375. Item, ung ymage de Nostre Dame, de boys, tenant son enffant à senestre et ung petit reliquiaire de cristal, garny d'argent.

2376. Item, ung ymage de saint Jehan, de boys, tenant ung livre.

2377. Item, deux chandeliers d'argent, dont les pommeaux sont de cristal, et les piez et platines, de gest ou de cor[1].

[1] De jais ou de corne.

2378. Item, deux poignés d'argent, neellées de France, à porter la palme le jour de Pasques Flories; pesant six onces et demye.

2379. Item, ung petit ymaget de Nostre Dame, en séant, d'ambre.

2380. Item, ungs tableaux d'argent dorez, de deux pièces tenant ensemble, où sont hachiez Nostre Seigneur ou sépulcre et comme l'en le descent de la croix; pesant ung marc sept onces quinze estellins.

2381. Item, les deux grands dens de sanglier du Bègue de Velin.

2382. Item, oudit oratoire a une petite coulte[1] et un coussin, couverte de soye.

2383. Item, ungs tableaulx d'yvire, bordez d'argent doré, de deux pièces, à plusieurs ymagineures de Nostre Seigneur et de Nostre Dame, ouvrez dedens et esmaillez d'azur.

2384. Item, ungs tableaux d'yvire, de deux pièces, à plusieurs ymages pourtraiz dedens, faiz d'enlumineure.

2385. Item, ung tableau à une véronnicque.

2386. Item, saint Giroisme qui oste à ung lyon l'espine de son pié, séant en une chayère sur ung entablement à six escussons de France, et une roe devant luy, où il a plusieurs figures de livres, tout d'argent doré, et au costé de sa chayère pend ung chappeau rouge de cardinal; pesant quatorze marcs cinq onces.

2387. Item, ung cornet d'yvire, bordé d'or, pendant à une courroye d'un tissu de soye ferré de fleurs de lys et daulphins d'or.

2388. Item, ung autre cornet d'argent, esmaillé de vert, à ung pendant d'un gros tissus de soye.

2389. Item, une petite cassette de cuir ferrée de deux fleurs de lys et deux daulphins, et ou mylieu une fleur de lys et ung daulphin et une couronne dessus.

2390. Item, ung fouet d'yvire, à troys pommeaulx d'or, esmaillez des armes la royne Jehanne de Bourbon, à quatre chayènes d'or.

2391. Item, une seincture de soye blanche, dont le mordant, la boucle et le passant sont d'or.

[1] Lit de plume ou oreiller (?). Ce mot est encore écrit *cotre, cœlte, coueltre, couete.*

2392. Item, une autre seinture de soye ynde, dont la boucle, le mordant et le passant sont d'or.

2393. Ung laz de soye, ront aux deux boutz et plat ou mylieu, et sur le plat à deux rosettes, où sont six perles et rubiz d'Alixandre, et une esmeraude ou mylieu; et est vieil et usé.

2394. Item, une vieille seincture de soye vert, boucle et mordant ferrée d'or de petiz bastons percez; et y fault des cloux.

2395. Item, ung cousteau à manche d'yvire, à deux bandes sur le menche, esmaillez de fleurs de lys et daulphins, et la gayne garnye d'or, à fleurs de lys et daulphins.

2396. Item, ung cousteau à manche d'argent, ront, esmaillé à papegaux, et la gayne d'argent, esmaillée à donayemens[1].

2397. Item, une espée, toute d'or, excepté la lemelle, à une renge[2] de soye vermeille ferrée de cloux rons d'or, sur chascun clou une feuille hachée, ou mordant ung escusson d'Armignac[3].

2398. Item, une croix à ung crucifix dessus, d'ambre; pesant, tout ensemble, huit marcs sept onces.

2399. Item, une escouse d'argent, à manche de boys.

2400. Item, ung chandelier d'argent, plat, à une poincte; pesant sept onces.

2401. Item, ung chandelier d'argent doré, à pié ront, et ung pommeau carré doré; et y peut on mectre troys chandelles; pesant six onces et demye.

2402. Item, ung autre chandelier à troys piez, où sont troys esmaulx de France, à une poincte; pesant ung marc une once cinq estellins.

2403. Item, ung petit chandelier d'argent, ront, à troys piez et une poincte; pesant quatre onces cinq estellins.

[1] Nous n'avons rien trouvé de satisfaisant sur ce mot. Dans l'inventaire du duc d'Anjou, publié par M. De Laborde (*Notice des émaux du Louvre*, t. II, p. 17), on trouve «ung gobelet esmaillé par dehors de vert et d'azur, à douaiemenz et à enfanz qui chassent aux papillon.» Il est probable que *donayemens* et *douaiemenz* ont la même signification, mais nous ne pouvons l'expliquer.

[2] Ceinturon, baudrier.

[3] Un écu des armoiries de Bernard, comte d'Armagnac, connétable de France.

2404. Item, ung autre chandelier à troys testes de lyon ensemble et ung liz dessus, pour mectre oysellez de Cypre; pesant ung marc once et demye.

2405. Item, ung cygne d'argent blanc à ung croissant doré au col; pesant quatre onces et demye.

2406. Item, troys bannières ou esmoschouers de cuir ouvré, dont les deux ont les manches d'argent dorez.

2407. Item, ungs tableaulx de boys, à pignons, pains, ystoriez de Passion; et sont de quatre pièces.

2408. Item, ungs autres tableaulx, armoyez aux armes de la royne Jehanne de Bourgongne.

2409. Item, ung letrin de deux pièces, entaillé et marqueté, et a en une pièce l'Annonciacion, et en l'autre, saint Loys et saincte Agnès; et est en ung estuy de cuir.

2410. Item, six très petiz tranchoers d'argent doré, en ung estuy de cuir pendant à ung laz de soye.

2411. Item, une pomme plaine d'ambre, garnye d'argent et esmaillée autour de menue lettre.

2412. Item, ung camahieu où Nostre Seigneur est tenant un livre, bordé d'or.

2413. Item, une autre pomme plaine d'ambre, garnye d'argent, pendant à ung laz de soye azurée.

2414. Item, ung *Agnus Dei,* où sont de costé et d'autre ung esmail de monseigneur le Daulphin.

2415. Item, une pomme d'ambre, à quatre bandes d'argent doré.

2416. Item, une violète d'or, esmaillée d'azur, pendant à un laz de soye blanche, où il a ung gros bouton de perles.

2417. Item, deux très petites cuilliers d'or, en ung estuy de cuir pendant à ung laz de soye, où il a deux petiz boutons de perles.

2418. Item, ung foisil d'argent doré, et esmaillé de France par dehors; pesant, l'argent, ung marc sept onces et demye.

2419. Item, ung petit encencier doré; pesant deux onces douze estellins maille.

2420. Item, ung cadran d'or carré, en ung estuy de cuir pendant à un laz de soye à deux boutons de perles; pesant cinq onces quinze estellins.

2421. Item, une gayne vieille d'argent, dorée et esmaillée, pendant à une chayenne d'argent, garnye de meschant pierrerie; pesant six onces.

2422. Item, ung long coutel, dont le manche est de madre, ront, et la gayne, noire, sans garnyson.

2423. Item, ung autre coutel, plus petit, à ung manche de madre, ront, et la gayne estoffée d'or, par hault, pour le pendre.

2424. Item, ung coutel à ung manche tors, de cor et de laton, et a une bouterolle[1] d'argent doré.

2425. Item, ung petit reliquaire d'argent, ront, à six crestes hachées, et doré en troys lieux.

2426. Item, ung grant myroer d'acier, ouvré et doré par les bors, et a orbevoyes et quatre escussons de France et de Bourbon.

2427. Item, ung grant astralabe de cuivre et deux autres moindres.

2428. Item, une poire d'argent, ouvrant par le fons, à souages dorez, et a ung estuy de cuir à ung pendant de soye.

2429. Item, ung petit cadran d'argent, ront, esmaillé, en ung estuy de cuir bien ouvré d'ymages.

2430. Item, une cuillier de boys, à façon de beslong, à la manière des Sarrazins.

2431. Item, ungs tableaulx d'argent blanc, de la haultesse du soleil[2], en ung estuy de cuir noir, aux armes monseigneur d'Anjou; pesans troys onces quinze estellins.

2432. Item, ung petit triaclier d'argent, en façon de pommeau de coutel, à mectre triacle; pesant 1°.

2433. Item, deux potz de noix d'Ynde, l'un plus grant que l'autre, garniz d'argent dorez.

[1] Extrémité, bout. On trouve avec la même signification *bot* et *bod*. — [2] Élévation, hauteur, altitude du soleil.

2434. Item, ung encrier d'argent doré, hachié à fleurs de lys; pesant troys marcs deux onces.

2435. Item, unes pincettes d'argent blanc; pesant troys onces et demie.

2436. Item, ung petit autel benoist de jaspre, bordé d'argent doré, enchassillé en cypraes.

2437. Item, deux touailles d'euvre sarrazine, faictes de soye.

2438. Item, une palette d'yvire, à ung crampon d'argent doré pour tenir les chandelles.

2439. Item, ung letrin d'ybénus, à escussons blancs, à troys fleurs de lys noires.

2440. Item, une grant escousse d'argent; pesant six marcs une once.

2441. Item, ung chandelier d'argent, à quatre piez haulx, et hachié autour de fleurs de lys; pesant deux marcs troys onces.

2442. Item, ung encrier d'argent, doré par les souages, aux armes monseigneur le Daulphin; pesant six marcs.

2443. Item, une lanterne d'argent, dorée par les bandes; pesant, avec le cor, troys marcs cinq onces.

Item, ung grant encencier d'argent, de très ancienne façon; pesant troys marcs six onces et demye.

2444. Item, ung petit hanap d'argent, doré par dedens et blanc par dehors; pesant deux onces.

2445. Item, une escousse d'argent, à ung manche noir.

2446. Item, ung crucifix d'ambre.

2447. Item, ung petit ymage de saint Memer, de fust.

2448. Item, ung tableaulx de boys, de cinq pièces, et a une Pitié ou mylieu.

2449. Item, ung tablier de brodeure, en ung estuy de cuir bouilly aux armes de la royne Jehanne de Bourgongne, et le jeu des eschetz, d'argent, en ung estuy de cuyr.

2450. Item, ung gobelet de voirre blanc à pié, garny d'argent, et une aiguière de mesmes, garnye d'argent.

2451. Item, troys bastonnetz de cèdre, garniz d'or, esmaillez aux armes de la mère du Roy.

2452. Item, ung homme nu, sans nulle garnison.

2453. Item, ung tissu de soye à fleurs de lys[1].

2455. Item, deux bastons de cèdre, garniz d'or, à deux pommeaux rons dessus, où en l'un a armes de France, et en l'autre, de monseigneur le Daulphin.

2456. Item, ung autre baston, eschicqueté[2], à ung lyon dessus.

2457. Item, deux autres bastons de boys, ouvrez à lyons dessus.

2458. Item, quatre grans pièces d'ybénus.

LE BOYS DE VINCENNES.

C'EST CE QUI EST EN L'ORATOIRE DE LA CHAPPELLE DU BOYS DE VINCENNES ÈS BRAYES DU DONJON[3].

ET PREMIÈREMENT :

2459. Ung ymage d'or de la Trinité, tenant une croix broussonnée où le crucifix est dessus, assiz en une chayère que soustiennent six aigles; et est garny de vingt huit perles, de seize saphirs et quinze balaiz; pesant huit marcs quatre onces.

2460. Item, ung ymage de Nostre Seigneur, en estant, d'or, tenant une pomme en sa main, lequel a quinze perles et dix ballaiz; pesant deux marcs deux onces et diz estellins.

2461. Item, ung ymage d'or de Nostre Dame, en estant, tenant son enffant à senestre, et ung reliquiaire carré à dextre, en laquelle a

[1] Le n° 2454 est omis, et cette omission est sans doute volontaire. L'article à la suite du n° 2443 étant sans numéro, l'écrivain qui les a posés aura omis le n° 2454, afin de rétablir l'ordre de la série des numéros.

[2] Ou mieux *échiqueté;* terme emprunté au blason, qui se dit de l'écu composé de pièces carrées alternées, comme les cases d'un échiquier. Le bâton était couvert de carreaux réguliers de deux couleurs peut-être et avait un lion en guise de pomme.

[3] Dans le bastion du donjon.

unze ballaiz et vingt quatre perles; pesant deux marcs deux onces dix estellins.

2462. Item, ung ymage d'argent de Nostre Seigneur, en estant, tenant ung reliquiaire de cristail où est de l'espine de la Saincte Couronne, où a deux perles et ung ballay; pesant ung marc une once.

2463. Item, ung ymage d'or de saint Jehan l'Évangéliste tenant ung reliquiaire où est une grosse perle; pesant ung marc deux onces d'or.

2464. Item, ung pareil ymage d'or de saint Jacques, tout d'or, sans perles; pesant ung marc dix sept estellins d'or.

2465. Item, ung ymage de la Magdalène, a ung cristal et une perle, dont l'entablement est d'argent; pesant ensemble ung marc deux onces dix estellins d'or.

2466. Item, ung ymage de saint Denis, pareil, tenant ung escu de France, dont l'entablement est d'argent; pesant ensemble ung marc troys onces.

2467. Item, ung ymage de saint Père, pareil, tenant une clef; à entablement d'argent comme dessus; pesant, ensemble, ung marc troys onces cinq estellins.

2468. Item, ung ymage de saint Anthoine, pareil, qui a ung pourceau devant luy, à l'entablement d'argent comme dessus; pesant ung marc quatre onces dix sept estellins maille.

2469. Item, ung ymage de saint Yves, pareil, à l'entablement d'argent comme dessus; pesant ung marc quatre onces cinq estellins.

2470. Item, ung ymage de saint Lyenart qui tient un larron, à l'entablement d'argent comme dessus; pesant ung marc sept onces cinq estellins.

2471. Item, ung ymage de saint Jehan Baptiste, pareil; pesant ung marc deux onces.

2472. Item, ung ymage de saint Loys de Marceille, pareil; pesant ung marc troys onces.

2473. Item, ung ymage de saincte Élizabeth, pareil; pesant ung marc troys onces.

2474. Item, ung ymage de saincte Katherine, pareil; pesant ung marc troys onces.

2475. Item, ung ymage de saint Pol, pareil; pesant ung marc troys onces cinq estellins.

2476. Item, ung ymage de saint Gile, à tout sa bische; pesant ung marc cinq onces dix estellins.

2477. Item, ung ymage de saint Martin qui ne tient point de reliquiaire; pesant ung marc quatre onces cinq estellins.

2478. Item, ung ymage de saint Remy qui tient une fiolle de cristal, sans perles; pesant ung marc cinq onces.

2479. Item, ung ymage de saincte Agnès, toute d'or, qui a ung chappel de perles; pesant deux marcs troys onces d'or.

2480. Item, ung ymage de saint Charles qui tient une pomme d'or, et est l'entablement d'argent; pesant ung marc quatre onces quinze estellins.

2481. Item, ung ymage de saint George, pareil, qui tue ung serpent; pesant ung marc six onces.

2482. Item, ung ymage de saint Michel qui tue le serpent, qui est tout d'or et où sont vingt cinq perles, deux saphirs et deux ballaiz; pesant ung marc sept onces et demye.

2483. Item, ung ymage de saint Loys d'argent, qui tient ung tabernacle pour mectre relicques; pesant ung marc une once cinq estellins.

2484. Item, une double croix d'or de la façon de Damas, garnye de grenatz et de menues turcoises et de six très menues perles, assize sur ung pié d'argent neellé, à troys piez à griffons enlevez; la croix pesant IIIᵒ vᶜ d'or, et le pié, qui est d'argent, poise ung marc une once.

2485. Item, deux chandeliers d'or à broche, tous rons, à troys piez; pesant ung marc sept onces quinze estellins.

2486. Item, ung très petit ymaget de saint Loys d'argent, à ung mantel esmaillé de France; pesant une once six estellins.

2487. Item, ung ymage de saint Michel d'or, tenant ung roulleau

où est escript *Ave Maria,* et a ung ballay en la poictrine, et deux gros saphirs ès deux elles et trente une perles; pesant six onces cinq estellins d'or.

2488. Item, ung petit reliquiaire d'or, où d'un costé est le Crucifiement, Nostre Dame et saint Jehan esmaillé, et d'autre part la teste Nostre Seigneur, à deux perles dessus; pesant sèze estellins d'or.

2489. Item, une croix assize sur un tableau carré, et sur la croix a ung crucifix esmaillé, Nostre Dame et saint Jehan aux deux costez, et au dessus souloit avoir deüx angeloz esmaillez, mais à présent n'en y a que ung, et souloit estre environné de menues perles, mais il en y fault beaucoup, et ès quatre florons a deux ballaiz, deux saphirs et douze perles; pesant six onces cinq estellins.

2490. Item, quatre petiz tableaulx d'or, pendans à chaynes, où sont les quatre Évangélistes esmaillez de France; pesant sept onces dix estellins.

2491. Item, deux petites bouteillettes d'argent, esmaillées de France; pesans une once dix estellins.

2492. Item, deux reliquiaires où sont deux camahieux, l'un à ung aygle, et l'autre à une teste et quatre dalphins d'or autour, où sont huit grosses perles et dix menues et troys balaiz; pesant une once dix estellins.

2493. Item, ung autre reliquiaire ront, esmaillé de noir, ou dedens est une croix où sont quatre ballaiz et ung camahieu de la teste d'un enffant ou mylieu; pesant une once cinq estellins.

2494. Item, ung tableau carré de pourcelaine, où d'un costé est l'ymage Nostre Dame et ung esmail d'azur et plusieurs autres ymages à l'environ, et de l'autre costé a ung ymage de saint Pol, et est environné de perles tout autour et y faillent quatre pierres; pesant une once dix sept estellins maille.

2495. Item, ung reliquiaire de cristal garny d'or, ront, où est escript : *Du sang saint Wiselau;* pesant une once.

2496. Item, une croix d'or où souloit estre la croix de Roddes, en laquelle a cinq grosses perles d'un costé, et cinq d'autre, le surplus

couvert de menues perles, à grains d'esmeraudes, et en y fault quatre: pesant une once dix estellins.

2497. Item, ung autre petit reliquiaire de cristail, où sont à l'environ quatre troches, douze très menues perles, deux aymeraudes et deux rubiz d'Alixandre, et est comme une troche de chappel; pesant dix estellins.

2498. Item, une dent enchassée en ung pou d'or; pesant ung estellin obole.

2499. Item, ung petit cristal ront, garny d'argent, à deux boutz. où dedens est de saint Martin; pesant dix estellins.

2500. Item, ung cueur d'or, esmaillé de rouge cler, où dedens est ung Crucifiement et Nostre Dame; pesant une once.

2501. Item, ung reliquiaire d'or, où dedens est ung camahieu où est ung homme qui a les jambes velues, et quatorze perles autour, et au doz est hachié une fleur; pesant quinze estellins.

2502. Item, ung camahieu noir beslong[1], où dedens est taillié l'ymage Nostre Dame; pesant quatorze estellins.

2503. Item, ung tableau de pourcelaine carrée, où d'un costé est l'ymage de Nostre Dame et les douze appostres entour, et de l'autre costé a plusieurs ymages, et à l'environ treize grosses perles, six esmeraudes et cinq rubiz; pesant quatre onces cinq estellins.

2504. Item, ung petit esmail ront, où ou mylieu est ung amatiste et six perles très menues; pesant douze estellins.

2505. Item, une croix d'or ancienne, où au doz est neellé ung crucifix, Nostre Dame et saint Jehan, et y a une esmeraude ou mylieu, deux grenatz et deux saphirs; pesant deux onces.

2506. Item, ung reliquiaire carré, où d'un costé a ung saphir et de l'autre costé ung doublait, et dessoubz deux esmeraudes, ung ballay et neuf perles; pesant une once douze estellins obole.

2507. Item, ung reliquiaire où est ung camahieu d'une teste de femme et deux ymages d'or aux deux costez, et au doz sont hachiez la

[1] Oblong.

croix et les escorgées[1]; et a oudit reliquiaire neuf très petiz balles-seaulx, deux dyamans, une esmeraude et neuf perles; pesant une once six estellins.

2508. Item, ung très petit reliquiaire ront, où au mylieu a une perle enchassée, deux rubiz d'Alixandre et deux esmeraudes.

2509. Item, ung reliquiaire bellong, à huit carres, où dessus est ung crucifix, deux rubiz d'Alixandre, deux esmeraudes et vingt menues perles autour, et est hachié au doz ung timbre; pesant une once cinq estellins.

2510. Item, ung reliquiaire ront, à façon de véronicque, où est une perle d'Escosse, troys petiz camahieux et six esmeraudes; pesant quatorze estellins.

2511. Item, une croix garnye de saphirs du Puy, où dessus est ung os ou une pierre blanche enchassée; pesant XVII estellins obole.

2512. Item, les verges[2] dudit oratoire, à pilliers, où pendent lesditz reliquiaires, et sont d'argent; non pesées.

2513. Item, ung petit eauebenoistier d'argent à ymages enlevez, avec l'aspergès; pesant troys marcs troys onces.

2514. Item, ung lampier d'argent, à la façon des autres lampiers, excepté qu'il est plus petit; et peult peser environ deux marcs.

2515. Item, ungs grans tableaulx pains, de cinq pièces, et sont de la vie Nostre Dame et de la Passion.

2516. Item, ung tableau actaché au mur, où sont saint Pierre et saint Pol.

C'EST CE QUI ESTOIT EN L'ORATOIRE D'EN HAULT.

PREMIÈREMENT :

2517. Une croix d'or double, à façon de Damas, garnye de gre-

[1] Pour *escorciés*, les (martyrs) battus de verges.

[2] Le mot *verge* avait deux significations : tantôt il répondait au mot *bâton, baguette,* comme en cet article, où il s'agit de baguettes d'argent soutenues par des piliers et où étaient attachés les reliquaires; tantôt il signifie *bague, anneau,* comme en l'art. 2851.

natz, deux trucoises, saphiretz, et trente sept perles telles quelles, sur ung pié d'argent hachié à lys, où sont esmaillez quatre escussons de France. La croix d'or pesant ung marc deux onces d'or.

2517 (*bis*). Et le pié d'argent poise ung marc deux onces d'argent.

2518. Item, quatre pilliers d'argent au travers desquelz est ung grant cristal ront, où est ung des os de saint Andry, dessus lequel os est ung clochier, où au-dessus est une croix, Nostre Dame et saint Jehan, où sont troys grenatz, quatre saphirs et six perles; et dessoubz ledit cristal, sont Nostre Seigneur et Nostre Dame, assiz en ung banc; pesant unze marcs quatre onces et demye.

2519. Item, ung ymage de Nostre Dame, en estant, d'argent, tenant son enffant à senestre et ung reliquiaire d'or à dextre, garny de cinq grosses perles et ung balay carré, et a, en l'entablement, ung escusson de France; pesant quatre marcs six onces et demye.

2520. Item, ung ymage de saint Vincent, d'argent, tenant une palme à une main, et ung reliquiaire de cristal à l'aultre, à ung entablement d'argent esmaillé de France; pesant deux marcs quatre onces quinze estellins.

2521. Item, ung ymage d'argent de saint Loys, à deux angelotz de costé luy, tenans chascun ung reliquiaire, et le conte d'Évreux[1] à genoulz devant luy; et est l'entablement d'argent; pesant troys marcs quatre onces.

2522. Item, ung ymage de saint Laurens, en estant, d'argent, tenant à une main ung greil, et à l'autre ung reliquiaire garny de cristal, sur ung entablement esmaillé des armes de monseigneur le Daulphin; pesant III^{m} once et demie.

2523. Item, deux angeletz d'argent à genoulz, sur ung entablement à lozenges de France, du Daulphiné, tenant ung grant osteau

[1] Du moment que le rédacteur de l'inventaire ne donne pas au comte d'Évreux le titre de roi de Navarre, il doit être ici question de Louis de France, comte d'Évreux, cinquième fils de Philippe le Hardi et père de la reine Jeanne, femme de Charles le Bel, roi de France. Le comte d'Évreux, le premier de cette maison, mourut en 1319.

couvert de voirre, ouquel sont plusieurs relicques; pesant quatre marcs troys onces et demye.

2524. Item ung reliquiaire plat, à quatre piez, d'argent, où sont en huit estaiges[1] plusieurs relicques; pesant ung marc deux onces.

2525. Item, ung petit ymage de saincte Agnès tenant à une main la palme et à l'autre ung petit reliquiaire de cristal, sur lequel a une grosse perle; et est l'entablement d'argent; pesant ung marc quatre onces quinze estellins.

2526. Item, ung petit ymage d'or de saint Loys tenant le ceptre à une main et ung reliquiaire de cristal à l'autre; pesant ung marc quatre onces et demye.

2527. Item, ung ymage d'argent de saint Lyénart, tenant ung prisonnier à une main et ung petit reliquiaire de cristal à l'autre, sur ung entablement esmaillé des armes de la royne Jehanne d'Évreux, et une royne à genoulz devant; pesant quatre marcs six onces dix estellins.

2528. Item, ung reliquiaire, à façon de pignon, à quatre piez, où dedens est ung bras saincte Ranfroye, et y est esmaillé ung escusson des armes de Coucy; pesant ung marc troys onces dix estellins.

2529. Item, ung joyau où est ung ymage de Nostre Dame, en estant, tenant ung petit pocon[2] de cristal, et a en sa couronne quatre perles, et devant elle sont deux angelotz tenans ung reliquiaire plain de relicques, à façon de deux pignons, et deux chandeliers; pesant cinq marcs sept onces dix estellins.

2530. Item, une croix d'or où est ung Crucifiement, où sont quatre rubiz d'Alixandre et unze perles, sur ung pié d'argent à huit carres, où sont esmaillez les quatre Évangélistes; la croix d'or pesant deux onces dix estellins d'or.

2530 (*bis*). Et le pié, qui est d'argent, poise cinq onces quinze estellins.

2531. Item, ung ymage de saincte Marguerite qui sault d'un dra-

[1] Huit rangées. — [2] Pot, tasse, vase de cristal.

gon, tenant ung livre en sa main et ung reliquiaire en l'autre, sur ung entablement esmaillé de la royne Jehanne d'Évreux et la royne à genoulz devant; pesant six marcs et demy.

2532. Item, ung reliquiaire de cristal, garny d'argent, à façon d'un clochier, que tiennent deux petiz angelotz d'argent, sur ung entablement d'argent, où dedens est de la seincture Nostre Dame; pesant ung marc deux onces quinze estellins.

2533. Item, ung entablement d'argent, à quatre piez, où dessus, sur ung petit pillier carré a ung cristal ront, tout droit, et aux costez, deux autres cristaulx où sont relicques; pesant cinq onces quinze estellins.

2534. Item, ung ymage d'yvire de Nostre Dame, et ung ange devant luy et le pot, sur ung entablement d'argent, esmaillé de vert, et l'*Ave Maria* escript autour; non pesé.

2535. Item, ung ymage de boys de saint Jehan, à ung petit entablement d'argent à six carres, tenant ung reliquiaire de cristal.

2536. Item, ung ymage d'argent de saint Jehan sur ung entablement à six carres, tenant ung aignel; pesant cinq onces dix estellins.

2537. Item, ung très petit ymage de saint Agnès et son mouton, sur ung entablement carré, tenant ung reliquiaire de cristal; pesant quatre onces cinq estellins.

2538. Item, ung petit entablement carré, sur lequel sont deux pilliers soustenans ung reliquiaire de cristal carré, où sont plusieurs relicques; pesant troys onces quinze estellins.

2539. Item, ung entablement d'argent, carré sur le long, où sont quatre pilliers qui soustiennent ung cristal ront, où sont plusieurs relicques; pesant sept onces dix estellins.

2540. Item, ung pié d'argent blanc véré, à huit carres, et en la verge a ung pommeau, et au dessus ung cristail esmaillé aux deux boutz de saint Père et saint Pol, et au dessus, une croisette; pesant six onces.

2541. Item, ung cristal ront sur ung petit pié d'argent blanc, ront, et est ledit cristal, garny aux deux boutz de turcoises et grenatz, et y a relicques dedens; pesant deux onces cinq estellins.

RELIQUIAIRES PENDANS[1].

PREMIÈREMENT :

2542. Ung estuy de cristal, à façon d'unes tables, garny d'argent, où dedens est de saint Remy; non pesé.

2543. Item, ung petit reliquiaire, où il a une coste dedens; pesant troys onces quinze estellins.

2544. Item, ung petit escrinet d'or, aux armes de la royne Jehanne d'Évreux, garny de huit perles et autre pierrerie, et est plain de relicques; pesant cinq onces.

2545. Item, une croisette d'or, à pendre, esmaillée de France et de Navarre, et est plaine de la Vraye Croix, garnye de douze perles, quatre ballaiz, quatre saphirs et ung camahieu ou mylieu; pesant troys onces et demye.

2546. Item, ung *Agnus Dei* d'argent, esmaillé environ aux armes de France et de Navarre, garny de menue pierrerie; pesant troys onces d'argent.

2547. Item, ung reliquiaire d'or, carré, à façon d'un fermail, plain de relicques, garny de quatre saphirs, ung balay ou mylieu et seize perles; pesant troys onces cinq estellins.

2548. Item, ung très petit reliquiaire esmaillé de saint Françoys et des armes de la royne Jehanne d'Évreux; pesant douze estellins.

2549. Item, ung petit reliquiaire carré, environné de menues perles, et sont les noms Nostre Seigneur entour; pesant sept estellins d'or.

2550. Item, une petite croisette d'or, où il a d'un costé la croix et la couronne, et les quatre Évangélistes d'autre; pesant quatre estellins d'or.

2551. Item, une autre croix avecques de celle façon, aux armes de la royne Jehanne d'Évreux; pesant quatre estellins d'argent.

2552. Item, une boiste de cristal garnye d'argent, aux armes d'Évreux; pesant quatre onces.

[1] On donnait ce nom aux reliquaires portatifs et aux bijoux à sujets de sainteté.

2553. Item, ung petit reliquiaire d'or, esmaillé sur rouge cler d'un ymage de Nostre Dame d'une part, et d'autre part de saint Père; pesant dix sept estellins maille.

2554. Item, ung petit reliquiaire d'argent carré, où il a une croisette ou mylieu à petites ymagettes dessus, et d'autre part aux armes de Belleville; pesant une once d'argent.

2555. Item, ung camahieu sur champ noir, à troys hommes qui danssent, garny d'un pou d'argent environ.

2556. Item, ung petit reliquiaire d'or carré, à ung grenat ou mylieu, environné de menue pierrerie; pesant douze estellins maille.

2557. Item, ung petit *Agnus Dei* d'argent, esmaillé de rondeaux à ymages et y a dix neuf perles menues; pesant, à tout le laz, deux onces.

2558. Item, ung reliquiaire carré, d'une pierre blanche où est la gésine Nostre Dame d'une part, bordé d'un pou d'argent où il a escript *Jhesus autem transiens;* pesant deux onces dix estellins.

2559. Item, ung très petit reliquiaire d'or bellong, esmaillé à deux ymages de sainctes; pesant cinq estellins d'or.

2560. Item, ung reliquiaire en façon de lozange, aux armes de France et de Breban [1], et a des reliques dedens, environné de menues perles; pesant quatre estellins d'or.

2561. Item, ung très petit reliquiaire d'or de saincte Ourse; pesant cinq estellins.

2562. Item, une boistelecte, à tout le couvescle, de cristal, garnye d'argent doré, cizellé par dessoubz à roses, plaine de relicques; pesant deux onces deux estellins maille d'argent.

2563. Item, ung petit reliquiaire d'or, esmaillé d'une part d'un crucifix, et d'autre part de saint Jehan et saincte Katherine, à quatre perles; pesant sept estellins maille d'or.

[1] Ces armoiries devaient être celles de la reine Marie de Brabant, seconde femme de Philippe le Hardi, roi de France. Cette pièce d'orfèvrerie du trésor de Charles V y sera provenue de la reine Jeanne d'Évreux, femme de Charles le Bel, petite fille de Marie de Brabant. Jeanne d'Évreux a laissé beaucoup d'objets dans le trésor de Charles V.

2564. Item, ung très petit reliquiaire d'or beslong de saint Martin; pesant cinq estellins.

2565. Item, une petite croisette d'or, garnye de quatre perles, quatre esmeraudelettes et ung petit camahieu ou mylieu; pesant dix estellins.

2566. Item, ung petit reliquiaire d'or ront, esmaillé de la Magdalène; pesant cinq estellins d'or.

2567. Item, ung reliquiaire d'or bellong, où il a ou mylieu ung camahieu qui est assiz sur une cuve d'or en manière de soy baigner, garny de quatre balesseaulx, quatre esmeraudes, huit perles d'Escosse, et semé d'une très menue pierrerie; pesant deux onces dix sept estellins obole d'or.

2568. Item, ung petit *Agnus Dei* d'argent doré; pesant, à tout le laz, quinze estellins.

2569. Item, une très petite boiste d'argent blanc; pesant cinq estellins.

2570. Item, ung reliquiaire d'argent véré, en façon d'un compas à troys poinctes, garny de relicques qui sont enchassées dedens; pesant une once douze estellins.

2571. Item, une bourse de brodeure à point, garnye de relicques.

2572. Item, les fers où pendent lesdictes relicques sont de laton doré.

2573. Item, quatre petiz tapiz veluz à chayère.

CE SONT LES JOYAULX QUI ESTOIENT EN L'ORATOIRE DU ROY EN LA GRANT TOUR DU BOYS DE VINCENNES,

DEVANT LA CHAPPELLE EMPRÈS SA CHAMBRE, LE VIIme JOUR DE FÉVRIER CCC LXXIX.

ET PREMIÈREMENT :

2574. Une croix d'or de la façon de Damas, boutonnée de petiz ballaiz et perles, garnye d'une part de quatre gros balaiz et ung saphir

ou mylieu, et d'autre part de quatre gros saphirs et ung ballay ou mylieu; et au pié du croiseillon est ung ymage de Nostre Dame en ung fenestrage esmaillé d'azur sur ung camahieu où il a derrière une bische; et est le pié de ladicte croix à troys marches, où il a rozettes esmaillées de rouge cler et une fleur de lys dedens; pesant, à tout le pié, quatre marcs quatre onces douze estellins maille d'or.

2575. Item, ung autre joyau où il a une croix, dessus ung crucifix enlevé, Nostre Dame et saint Jehan aux deux costez, et sur les deux braz de la croix a deux angelotz, garnye de quatre saphirs, six ballaiz et plusieurs perles, et au bout de l'arbre, hault, est ung pellican, et dessoubz est Nostre Dame en ung tabernacle, saint Pierre et saint Pol aux deux costez, et sur le pié dessoubz sont deux prophètes tenans roolleaux, tout garny de saphirs, ballaiz, perles et dyamans; pesant six marcs troys onces quinze estellins.

2576. Item, une chapse[1] d'or que portent deux angelz d'or, garniz de perles, saphirs et ballaiz, et dessoubz est ung arbre d'argent, esmaillé d'azur, broussonné, sur ung lyon couchant d'argent doré; ladicte chapse et angeloz d'or pesans sept onces d'or;

2576 (*bis*). Et le lyon et l'arbre, sept onces dix estellins d'argent.

2577. Item, ung autre joyau d'or, où est le couronnement en ung tabernacle ou mylieu, et dessus est un crucifix, Nostre Dame et saint Jehan aux costez, tous à fenestrages esmaillez par dedens et par dehors à ymages; et est ledit joyau garny hault et bas ou pié, de saphirs, esmeraudes, ballaiz, de dyamans et plusieurs perles; pesant deux marcs quatre onces cinq estellins d'or. Et y fault une pierre.

2578. Item, ung autre joyau, où est Nostre Seigneur en jugement monstrant ses playes, à ung chappel garny de troys dyamans en sa teste, et aux deux costez, emprès ses piez, sont deux gros saphirs rons et deux angelz, où il fault une elle, l'un tenant les cloux où il a troys dyamans et la lance, et l'autre la croix garnye de perles, esmeraudes et balaiz, faulte de deux esmeraudes, et dessoubz sont âmes qui se

[1] Ou mieux *capse*, boîte.

lièvent de sépultures, assiz sur ung entablement d'argent portant sur quatre piez de quatre aigles; pesant cinq marcs deux onces dix estellins.

2579. Item, une petite croix qui est de l'euvre de Damas, et est d'or garnye de seize fines perles, cinq ballaiz et quatre dyamans, assise sur un pié d'argent hachié à fleurs de lys et fueillages; la croix d'or pesant troys onces douze estellins d'or.

2579 (*bis*). Et le pié, qui est d'argent, poise ung marc une once quinze estellins.

2580. Item, ung ymage de Nostre Dame à qui les Troys roys viennent offrir, assize en une chayère à quatre marches et ung demy ciel à feuillages ouquel pent l'estoille; et est Joseph assiz emprès elle, sans pierrerie; pesant ung marc une once dix sept estellins d'or.

2581. Item, ung tonnelet de cristal lyé de cercles d'or, et au dessus est une croix de cristal, sur lequel a ung crucifix et troys perles au bout; et est ledit tonnelet sur ung pié d'or, où sont quatre esmeraudes et deux ballesseaulx; pesant troys onces cinq estellins.

2582. Item, ung ymage de saincte Marguerite qui sault d'un dragon, sur lequel dragon a ung ballay, et est la teste du dragon d'un saphir, et sur la queue ung saphir et troys perles, et a ung dyadesme d'un saphir, d'un balay et neuf perles autour; pesant ung marc.

2583. Item, une croix broussonnée, de la façon de Damas, en laquelle a troys ballaiz, troys saphirs et trente troys perles, et est sur ung pié d'argent où sont huit esmaulx neellez; la croix d'or pesant troys onces, quinze estellins d'or.

2583 (*bis*). Et le pié, qui est d'argent, poise sept onces dix estellins d'argent.

2584. Item, ung reliquiaire d'or, où est ou mylieu ung camahieu où sont deux hommes et deux femmes et ung chien, et y a environ trente deux perles; ouquel reliquiaire sont six saphirs, cinq ballaiz, treize dyamans et vingt sept autres perles; pesant ung marc sept onces d'or.

2585. Item, ung autre reliquiaire, où ou mylieu est [ung reliquiaire]

ung camahieu à une teste d'omme, ouvrant pour mectre relicques, ouquel a quatre esmeraudes, deux saphirs, deux ballaiz, vingt troys perles, quatre dyamans, et ou mylieu une croix qui est dessus à ung escu fait d'un saphir à troys fleurs de lys; pesant ung marc une once dix estellins.

2586. Item, ung ymage de Nostre Dame qui clost et ouvre, séant et tenant son enffant à senestre, de laquelle est une Trinité et plusieurs saints et sainctes; pesant six onces dix sept estellins obole.

2587. Item, ung tableau d'or à six pignons, esmaillez d'un costé et d'autre de la Passion, et sont les pignons bordez de perles, et d'un costé est l'Annonciacion, et d'autre costé ung crucifiement, et y fault le crucifix, et aussi y fault des perles; pesant ung marc cinq onces dix estellins.

2588. Item, ung joyau fermant à deux elles, où dedens est Nostre Seigneur yssant du sépulcre, et sur lesdictes deux elles ou porte sont deux saphirs, deux ballaiz et quatre meschans crochetz de perles, et a ung clocher au dessus, sur lequel a ung saphir et plusieurs perles, et est le pié garny de cinq esmeraudes, cinq rubiz d'esmeraudes et dix perles; pesant ung marc six onces.

2589. Item, ung petit joyau où sont deux camahieux, ung dessus et ung au chef dessus, et y a ung tabernacle où dedens est saint Jehan Baptiste tenant l'aignel, ou pié duquel a quatorze perles, sur chascune ung grain d'esmeraude, et ou tabernacle, troys ballaiz, quatre perles et ung saphir; pesant quatre onces d'or.

2590. Item, ung autre petit joyau très bien ouvré, de menue euvre, où est une porte assise sur ung pillier, et dedens la porte est le couronnement, et fault l'esmail de la moictié de ladicte porte; ouquel joyau a cinq ballaiz, quatre esmeraudes, six perles et six saphirs; pesant cinq onces.

2591. Item, ung autre reliquiaire ouvrant à deux portes par dessoubz et à deux par dessus, et en celle de dessoubz est Nostre Seigneur yssant du sépulcre et deux angelz aux deux costez, et est ledit sépulcre de cassidoine, et sont lesdictes portes esmaillées par dedens

de la Passion, et par dessus a sur chascune porte ung camahieu beslong, et aux deux portes de dessus est de la Vraye Croix; et est ledit reliquiaire garny d'esmeraudes, rubiz d'Alixandre et perles, et dessus ung saphir; pesant deux marcs une once cinq estellins.

2592. Item, une croix d'or toute plaine par devant et hachée par derrière à feuillages, sur laquelle sont six saphirs, douze ballesseaulx, dix esmeraudes, et est le pié hachié à couronnes et fueillages; et est toute ladicte croix et le pié, bordé de perles; pesant six onces deux estellins obole d'or.

2593. Item, une autre petite croix où est hachié *Jhesus Nazarenus*, et ou mylieu d'icelle a ung petit saphir beslong, quatre très petiz camahieux et troys grosses perles aux troys boutz, et aux deux costez deux angelotz, l'un tenant la croix et les cloux, et l'autre la couronne, et soubz ladicte croix a ung croissant esmaillé de rouge cler, où est ung dyamant plat; pesant troys onces cinq estellins.

2594. Item, ung reliquiaire fait à la façon d'un trefle, ou mylieu duquel est l'Annonciacion, et sur le pié sont saincte Marguerite et saincte Katherine; ouquel a cinq grenatz, quatre saphirs du Puy et dix neuf perles; pesant quatre onces deux estellins obole.

2595. Item, ung cristal où dedens est relicques de la Magdalène, garny d'or aux deux boutz, ouquel sont six esmeraudes et quatre que ballesseaulx, que rubiz d'Alixandre; pesant deux onces sept estellins obole.

2596. Item, deux chandeliers d'or, à façon de deux osteaulx, chascun troys piez; pesant quatre onces.

2597. Item, une porte ou tabernacle, où dedens est Nostre Dame séant, qui a le ventre d'un ruby d'Alixandre, et au dessus est ung roulleau que tiennent deux angelotz, laquelle est garnye de rubiz d'Alixandre et esmeraudes et perles, et y en fault aucunes; pesant cinq onces dix sept estellins obole.

2598. Item, ung relorge[1] d'argent tout entièrement sans fer, qui

[1] Une horloge.

fut du roy Philippe le Bel, avec deux contrepoix d'argent empliz de plomb.

2599. Item, unes Heures de Nostre Dame et ung Psaultier avec, à deux fermoers d'or, esmaillez de France, qui ont une chemise à queue de drap de soye royé de royes yndes.

2600. Item, ungs paremens pour ledit oratoire de drap d'or blanc et quatre autres paremens de drap d'or, de soye et camocaz, et ung pavillon.

2601. Item, ungs paremens de brodeure de France, dont le champ est à fleurs de lys de brodeure.

2602. Item, ungs tapiz où il a lyons d'or, qui tiennent chascun un roulliau où il a escript *Karolus Dei gracia Francorum rex* et **K L** couronnez.

2603. Item, ung autre tapiz à chappellez à rozes, où il a **I. S.** couronnez sur champ vert, et escussons aux armes monseigneur d'Anjou.

2604. Item, deux carreaux, dont l'un est de drap d'or.

AUTRES CHOSES ESTANS EN LA CHAPPELLE ESTANT EMPRÈS LEDIT ORATOIRE.

PREMIÈREMENT :

2605. Ung calice d'or, d'ancienne façon, dont la pate est enlevée à fueillages neellez et la patène pareillement; pesant deux marcs sept onces.

2606. Item, deux burettes d'or, de la façon des autres burettes de la chappelle, toutes plaines; pesant ung marc sept estellins obole.

2607. Item, une paix neellée, pareille aux autres chappelles; pesant troys onces dix estellins.

2608. Item, une boiste d'or, pareille aux autres de chappelle, neellée; pesant troys onces dix huit estellins.

2609. Item, une croix d'or ouvrée à fueillages enlevez, à ung crucifix d'or qui a le dyadesme d'esmaulx de plite, garny de quatre saphirs, quatre ballaiz, douze perles; et a du fust de la Vraye Croix

dedens. Et l'acheta le Roy, du conte de Dampmartin[1]; pesant deux marcs cinq onces et demye.

2609 (*bis*). Et le pié de ladicte croix, lequel est d'argent, où il a plusieurs relicques, poise cinq marcs six onces.

2610. Item, unğ ymage de saincte Anne d'yvire, lequel est en ung tabernacle d'argent à portelètes, où a quatre pièces esmaillées de la vie Nostre Dame; pesant quatorze marcs cinq onces dix estellins.

2611. Item, ung autre ymage de saincte Anne, toute pareille; pesant quatorze marcs cinq onces cinq estellins.

2612. Item, ung bien grant ymage de Nostre Dame assise sur ung siège dedens le tabernacle, et a une couronne d'esmaulx de plite et de menue pierrerie; et a sur le tabernacle une croix où il a une Nostre Dame et saint Jehan aux deux costez, et sont les portaulx de quatre pièces ystoriez de ymages d'argent enlevez de la vie Nostre Dame; et a grant foison de menue pierrerie oudit tabernacle.

2613. Item, deux chandeliers d'argent vérez, à osteaulx, neellez des douze moys de l'an, et troys serpentelles pour piez; pesans dix neuf marcs quatre onces.

2614. Item, deux petiz bassins d'argent dorez, pour chappelle, dont il en y a l'un à biberon, neellé ou fons des armes de France; pesans deux marcs quatre onces.

2615. Item, ung benoistier d'argent ront, tout plain, et y sont les armes monseigneur le Daulphin; pesant, à tout l'aspergès, quatre marcs dix estellins.

2616. Item, ung autel benoist de marbre vert, bordé d'argent doré, où sont cinq saphirs, troys ballaiz et deux camahieux.

2617. Item, ung lampier d'argent, pendant à ladicte chappelle, lequel est d'argent doré, en façon de couronne à petiz pilliers garniz

[1] Charles de Trie, comte de Dampmartin, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers.

En 1364, Charles V le chargea d'assembler les nobles du diocèse de Paris et de les conduire à la guerre de Bretagne, sous Duguesclin. Il eut l'honneur de tenir, avec le maréchal de Montmorency, sur les fonds de baptême, le fils ainé du roi, depuis Charles VI.

de doublaiz de voirre, et pend à troys chesnettes dorées, où il a ung pommelet au dessus; pesant six marcs une once.

2618. Item, ung corporalier de veluiau vermeil, brodé à une croix, où il y a ung *Agnus Dei* et quatre papillons qui ont les elles de France.

2619. Item, les paremens d'autel qui sont dans de ladicte chappelle, de drap d'or d'oultremer ancien, royez de vert, de rouge, d'azur, et a chasuble, frontier et dossier, aube et amit pareilz, et la touaille parée, laquelle est à ymages de la vie Nostre Dame, à ouvrage de Roumenie.

2620. Item, en l'oratoire de ladicte chappelle a trois petiz tapiz veluz, à chaière, et ung qui est tendu en ladicte chappelle, avec ung grant tapiz devant ledit autel.

2621. Item, est assavoir que en ladicte chappelle a ung Messel très bien escript et noté, et se commance ou deuxiesme fueillet : *corpora.*

2622. Item, deux grans beaulx tableaux d'yvire des troys Maries, que fist Jehan le Braellier[1]; en ung estuy de cuir.

2623. Item, ung ymage de saincte Agnès de brodeure, en ung estuy couvert de veluiau ynde.

2624. Item, ung ymage de saint George de brodeure, en ung estuy couvert de satanin ynde, à ung chappiteau à façon de maçonnerie.

2625. Item, ungs tableaulx de brodeure, où sont Nostre Dame,

[1] Jean Le Braellier était sculpteur, ciseleur, orfèvre et émailleur. Dès 1351, il était chargé de la direction des travaux d'art exécutés pour le roi Jean. Les comptes d'Étienne de la Fontaine, argentier de ce prince, conservés aux Archives nationales, font connaître les travaux très-divers qu'il avait exécutés pour lui. Ce sont entre autres la monture en or émaillé d'un hanap de madre, une couronne d'or disposée sur un bassinet, une tête d'ange d'argent, le trône du roi, pour l'exécution duquel il avait reçu 774 écus d'or. On peut consulter, sur les travaux de Le Braellier, l'*Histoire des arts industriels*, 2e édit. I, 129, 226; II, 47, 52; III, 403. Il est à croire que Jean Le Braellier ne vivait plus en 1379, à l'époque où Charles V fit faire son inventaire, car il n'y paraît pas de sa personne, et un artiste de ce mérite n'aurait pas été relevé de ses fonctions d'orfèvre du roi, s'il avait encore vécu.

saincte Katherine et saint Jehan l'Évangéliste, en ung estuy couvert de veluiau vermeil.

2626. Item, ungs tableaux de boys de quatre pièces, que Girard d'Orléans fist.

2627. Item, le grant ymage de saint George de brodeure, en ung estuy de veluiau vermeil, cloué de cloux dorez par dehors.

2628. Item, ung drap de soye ouvré de soye jaune, à couvrir l'autel.

2629. Item, une sonnette d'argent doré.

2630. Item, deux carreaulx de soye.

2631. Item, deux chandeliers dorez, dont en chascun a troys piez de troys serpentelles; pesans troys marcs sept onces et demye.

2632. Item, ungs paremens de drap d'or à champ vert, très riche, que donna au Roy Jehan de Valdetar de Varraès.

2633. Item, ung letrin de fer, ouvré à fers de moulin.

2634. Item, les courtines vers de l'oratoire.

INVENTOIRE DES JOYAULX, RELICQUES ET AUTRES CHOSES ESTANS EN L'ESTUDE DU ROY EN LA TOUR DU BOYS DE VINCENNES, EMPRÈS LA HAULTE CHAMBRE,

EN PRÉSENCE DE MONS^r DE LA RIVIÈRE, GILES MALET ET HANNEQUIN DU VIVIER ORFÈVRE ET VALET DE CHAMBRE, FAIT LE XIe JOUR D'AVRIL CCC IIII^xx.

ET PREMIÈREMENT :

2635. Une terrasse ronde d'or, ou mylieu de laquelle est ung arbre portant fleurs de lys, contre lequel arbre est ung rengier dressé sur les deux piez derrières, et y a ung petit chandelier à broche, et une escousse dessus; pesant ung marc une once cinq estellins.

2636. Item, ung ymage d'argent de saincte Agnès assise sur ung mouton blanc, et l'ymage doré; pesant quatre marcs sept onces treize estellins.

2637. Item, ung reliquiaire d'argent doré, sur ung pié hachié à fueillages, ou mylieu duquel est Nostre Dame esmaillée, et au dessus est Nostre Seigneur, en estant, et y a, à l'environ dudit reliquiaire, huit pierres rouges de voirre, et y pendent deux escussons où sont deux chérubins, et derrière est ung myroner; pesant deux marcs troys onces deux estellins.

2638. Item, ung ymage d'argent de Nostre Dame séant en une chayère, et une dame à genoulz devant elle luy offrant son cueur entre ses deux mains, sur ung entablement armoyé de France et de Navarre; et y faillent deux angeloz; pesant six marcs sept onces treize estellins.

2639. Item, ung ymage de boys de saint Christofle sur ung entablement d'or appuyé, et un baston d'or broussonné, où dessus a deux perles, ung saphir et ung petit dyamant; non pesé.

2640. Item, ung ymage d'argent de Nostre Dame, en estant, tenant son enffant à senestre, et ung petit reliquiaire ront à pié en la main destre; pesant ung marc sept onces cinq estellins d'argent.

2641. Item, ung lyon d'or sur une terrasse esmaillée de vert, portant sur son dos ung chandelier à broche; pesant ung marc quatre onces six estellins.

2642. Item, une boiste d'or à façon de poire, pour mectre pouldre, où dessus est ung petit lys ou fruitelet; pesant deux onces douze estellins.

2643. Item, une escouse d'or, dont le manche est d'ybénus, semé de roses et de fleurs de lys; pesant, à tout le manche, ung marc troys onces dix estellins.

2644. Item, ung joyau d'argent, où est Nostre Dame sur une mulle noire et saint Joseph allant devant, la menant par la bride, sur ung entablement esmaillé à arbresseaulx, environ lequel sont esmeraudes, perles brutes et rubiz d'Alixandre; pesant cinq marcs troys estellins.

2645. Item, ung coffre de cèdre, coulant, environ lequel sont dix pilliers d'or et une serrure; non pesé.

2646. Item, une aiguille de mer d'argent, en ung estuy de cuyvre,

à troys ymages en estant; pesant, sans l'estuy, ung marc douze estellins obole.

2647. Item, ung ymage de Nostre Dame et l'ange lui apportant l'Annonciacion, en deux petiz ymages de boys, sans garnison.

2648. Item, Nostre Dame gésant, les Troys roys de Coulongne, saint Joseph, et saincte Anathaise, tous d'ambre blanc, en petiz ymages, sans nulle garnison.

2649. Item, ung petit reliquiaire d'or à pié, où dedens est ung petit ymage de saincte Agnès enclose dedens ung petit cristal au dessus, ouquel sont deux ballaiz et troys perles; pesant troys onces quinze estellins.

2650. Item, une tournelle de cristal garnye d'or, dedens laquelle est ung ymage de Nostre Dame et deux angeloz, environnée de menues perles, deux ballaiz et deux esmeraudes, et sur les fretelez a ung saphir et six menues perles; pesant quatre onces douze estellins.

2651. Item, ung petit reliquiaire à pié, ouquel pié sont deux esmeraudes et deux rubiz d'Alixandre, et au dessus ouvrant sur deux amatistes, et dedens sont les Troys roys de Coulongne et la gésine Nostre Dame; pesant quatre onces troys estellins.

2652. Item, ung ymage d'argent doré de Nostre Dame soustenue de quatre angelotz, tenant son enffant à senestre, et une roze en la main dextre; pesant cinq marcs troys onces dix estellins.

2653. Item, une petite Annonciacion d'or, où est Nostre Dame et l'ange qui apporte la nouvelle et ung pot d'un arbre vert à lys blanc entre deux, où sont six menues perles; pesant deux onces dix sept estellins obole.

2654. Item, une fontaine de jouvent d'or, où est ung chapiteau à six pilliers sur ung pié, et sont prophètes autour, et a l'environ du pié de ladicte fontaine, garny de balaiz, saphirs, esmeraudes et rubiz d'Alixandre, et au chef dessus est Nostre Dame et deux angeloz; pesant II^m v estellins.

2655. Item, ungs petiz tableaux d'or ouvrans, de troys pièces, où

est la Trinité et au costé Nostre Dame et saint Jehan, le pié poinçonné et le dehors; pesans cinq onces dix estellins.

2656. Item, une croix d'or, le pié et tout ce qu'elle contient, tout à fueillages, et y sont Nostre Seigneur, Nostre Dame et saint Jehan en ymages eslevez, et au dessus ung pellican semé de perles, quatre saphirs et deux ballaiz; pesant deux marcs une once cinq estellins.

2657. Item, ung fermail d'or, où sont troys saphirs et ung camahieu blanc ou mylieu, et en ont esté ostez ung saphir et quatre grosses perles; pesant quatre onces deux estellins obole.

2658. Item, unes petites tables à cire d'argent, et sont les couvescles d'ymages enlevez; pesant deux onces quatorze estellins.

2659. Item, une croisette d'or, ouvrée en la façon de Damas, où dessus est du fust de la Vraye Croix, tout noir, et y a huit turcoises menuettes, cinq saphirs du Puy et cinq grenatz, et est neellée au doz; et poise, sans le pié, deux onces douze estellins d'or.

2659 (*bis*). Et le pié de ladicte croix, qui est d'argent doré, hault enlevé et hachié, a troys rubiz d'Alixandre et troys louppes de saphir; pesant troys onces dix sept estellins maille d'argent.

2660. Item, ung petit ymaget d'or de Nostre Dame estant sur ung saphir que soustiennent troys angelotz; pesant dix huit estellins obole d'or.

2661. Item, ung reliquiaire d'or sur un pié en façon de lozenge, et le dessus est d'une fleur de lys, à deux daulphins, où est ou mylieu ung camahieu à ung angelet tout nu; et y faillent deux ballaiz; pesant sept onces quinze estellins.

2662. Item, ung reliquiaire d'or sur un pié beslong, à six carres, et est le dessus fait à façon de maçonnerie, et ou mylieu a une proesme d'esmeraude, où est ou mylieu Nostre Dame et deux ymages aux deux costez, et au doz de ladicte proesme, la gésine Nostre Dame, et au dessus est ung saphir où est entaillié ung ymage de Nostre Dame : ouquel reliquiaire a sept saphirs, sept ballaiz, deux dyamans et deux perles; pesant deux marcs troys onces quatre estellins.

2663. Item, ung joyau d'or où est Nostre Seigneur yssant du sé-

pulcre, tenant une croix en sa main, lequel sépulcre est soustenu de cinq hommes armés, et est ledit sépulcre esmaillé d'esmaulx de plite, garny d'esmeraudes, perles et rubiz d'Alizandre; pesant ung marc six onces quinze estellins.

2664. Item, ung baril de cristal garny d'or, à tissus de soye ferrez de daulphins, et le soustiennent quatre daulphins.

2665. Item, ungs très petiz tableaulx, où dedens a ung crucifix, Nostre Dame et saint Jehan, et quatre petites perles; pesans seize estellins.

2666. Item, ung ymage d'or de saint Loys, assiz sur ung entablement d'argent, avec deux dames à genoulz, d'argent; lequel entablement est armoyé de France et de Bourgongne[1]; pesant, tout ensemble, six marcs une once dix estellins.

2667. Item, une croix d'or, où est ung crucifix enlevé, de vieille façon, et les quatre Évangélistes, à quatre ballaiz et huit perles, et au doz sont quatre saphirs et quatre grenatz; pesant quatre onces dix sept estellins.

2667 (*bis*). Et le pié de ladicte croix, d'argent doré, tout plain, sur le ront; pesant deux onces quatorze estellins.

2668. Item, ung coffre d'or, esmaillé autour de la vie saincte Marguerite; pesant cinq marcs deux onces dix huit estellins.

2669. Item, ung petit chandelier d'or à troys broches, et aux deux costez dudit chandelier a deux petiz angeloz, assiz sur ung petit entablement carré soustenu de quatre lyonceaulx, sur lequel entablement a deux escussons de France, et est ledit entablement pourfillé de menue pierrerie; pesant troys onces dix estellins.

2670. Item, ung fermail d'or esmaillé de noir, ouquel n'a que ung saphir et ung meschant ruby; pesant une once dix estellins.

2671. Item, ung petit ymaget de Nostre Dame d'ambre jaune, qui a une petite couronnete d'or garnye de perles.

[1] Ces armoiries sont celles de Jeanne de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, et d'Agnès de France, fille de saint Louis. Elle avait épousé, en 1302, Philippe, comte de Valois et d'Anjou, roi de France en 1328. La reine Jeanne mourut en 1348.

2672. Item, ung petit ymage d'or de Nostre Dame séant en une chayère, saint Jehan et saincte Katherine aux costez, où sont deux petiz ballesseaux et ung saphiret du Puy; pesant IIº IX estellins.

2673. Item, ung ymage de Nostre Dame d'ambre, qui a les mains et le visaige Nostre Seigneur, d'argent, saint Jehan et saincte Katherine aux costez, sur une terrasse d'or pourfillée de perles, ballesseaulx et saphirs; pesant troys onces sept estellins obole.

2674. Item, une mappemonde d'or, faicte sur ung demy ront, comme la moictié d'une pomme, et une perle ou mylieu; pesant deux onces huit estellins.

2675. Item, ung coffre de jaspre blanc garny d'or, et a ès quatre coings quatre ymages, garnye de saphirs et ballaiz, esmerandes et perles; pesant deux marcs cinq onces dix estellins.

2676. Item, ung coffre d'argent véré, percié tout à jour; pesant cinq marcs cinq estellins.

2677. Item, ung autre coffre d'argent, tout esmaillé à couronnes et à molettes; pesant unze marcs sept estellins.

2678. Item, une paix d'or en laquelle est une roze blanche, et ou mylieu est une Pitié Nostre Seigneur, sur laquelle rose sont troys saphirs et troys ballaiz, et à l'environ de la roze a ung chappel de feuilles où sont dix neuf perles entour, lequel tiennent deux évesques et ung angelot; pesant deux marcs cinq estellins.

2679. Item, ung ymage de Nostre Dame d'or, en ung tabernacle à troys pilliers sur ung pié carré, et a sur la couverture dudit tabernacle, quatre perles longues, et ung saphir sur le fruitelet, et sont le pié et entablement dudit tabernacle pourfillez de perles et rubiz d'Alixandre; pesant six onces quinze estellins.

2680. Item, ung autre ymage de Nostre Dame d'yvire, en estant, tenant son enffant à dextre, et en l'autre main ung lys; sans nulle garnison.

2681. Item, ungs tableaulx d'or, pains d'enlumineure par dedens de Nostre Seigneur despendu de la croix d'un costé, et Nostre Dame, saint Jehan et saint Andry, de l'autre, neellez au doz des

armes monseigneur de Berry; pesant troys marcs six onces cinq estellins.

2682. Item, ung coffre de jaspre rouge garny d'or, où sont quatre ymages aux quatre coings et ung saphir ou mylieu.

2683. Item, ung reliquiaire d'argent à quatre pilliers, garny de cristal, est dedens ung crucifix et une croix garnye de la Vraye Croix; pesant ung marc sept onces quinze estellins.

2684. Item, ung pannier d'or à couvescle, ouvré à jour, tout fait de perles et de grenaz; pesant ung marc sept estellins maille d'or.

2685. Item, ung petit goubelet d'or sans couvescle, appellé tripet, hachié; pesant quatre onces huit estellins.

2686. Item, ungs tableaulx de cuivre, où sont plusieurs ymages enlevez, c'est assavoir Nostre Dame offrant Nostre Seigneur à saint Syméon au temple, enchassez en ybénus.

2687. Item, ungs petit coffret d'or, dont le couvescle est garny de perles, ballaiz et saphirs, esmaillé de France et de Bourgongne; pesant ung marc troys onces dix huit estellins.

2688. Item, ung panier de cristal garny d'or, dont toute la garnison est bordée de perles, ballaiz et rubiz d'Alizandre; pesant ung marc sept onces et demye.

2689. Item, ung petit ymage d'un enffant d'argent blanc, tout nu, séant en une chayère d'or, tenant ung chandelier et ung escran; pesant, ensemble, deux onces quinze estellins.

2690. Item, ung escrin de boys garny d'argent, ouvré à osteaulx[1] sur voirre, ainsi comme on fait les couteaux.

2691. Item, ung bel hanap de cristal garny d'or, et a ou fons et ou pié quatre escuçons des armes de France; pesant cinq marcs une once dix estellins.

2692-2693. Item, ung Sanson Fortin, de cassidoyne, qui se com-

[1] *Escrin* signifiait coffre, coffret; *ost* et *ostal* voulaient dire maison, logis, habitation. Ce coffret présentait-il la figure d'une maison? Mais *osteau*, d'après Lassus, architecte érudit, serait le grand cercle placé dans la partie supérieure d'une fenêtre à meneaux. Notre coffret n'était-il pas plutôt décoré de rosaces?

bat au lyon, en ung tabernacle d'or, et dessus le tabernacle sont huit grosses perles et deux saphirs; pesant ung marc sept onces quinze estellins.

2694. Item, ung ymage de Nostre Dame séant en ung tabernacle, où sur le fruitelet est ung saphir, et l'environ de l'entablement est garny d'esmeraudes et rubiz d'Alixandre; pesant quatre onces dix estellins.

2695. Item, ung chamel sur une terrasse garnye de perles, ballaiz et saphirez, et a, le chamel, la boce d'une coquille de perle; et deux chandeliers aux costez; pesant ung marc deux estellins obole.

2696. Item, ung petit ymage de saint Émond assiz sur ung lys d'or, où pent un escu de saint George; pesant quinze estellins.

2697. Item, ung escrin d'or; pesant dix sept estellins obole.

2698. Item, ung chenet blanc, d'or[1], couchié sur ung oriller à quatre perles; pesant une once douze estellins obole.

2699. Item, ung petit saint Christofle; pesant quatorze estellins.

2700. Item, ungs très petiz tableaulx de treize pièces, neellez, d'un costé et d'autre, de dyvers ymages; pesant une once troys estellins.

2701. Item, une caige d'or carrée, à broches, où dedens, sur la perche, sont deux oyseaulx, laquelle est garnye de perles, d'esmeraudes, balaiz et saphirs; pesant six onces huit estellins.

2702. Item, une autre caige d'or ronde, où dedens est une cigoigne, garnye de perles, ballaiz, saphirs et dyamans; pesant ung marc une once dix estellins.

2703. Item, ung myrouer garny d'or, où à l'environ sont les douze signes, et de l'autre costé est l'ymage Nostre Dame, saincte Katherine et autres; pesant sept onces cinq estellins.

2704. Item, ung autre myroer garny d'or, où est esmaillé Narcizus et sa mie à la fontaine; pesant six onces sept estellins et obole.

2705. Item, ungs petiz tableaux carrez de pourcelaine, où est entaillé ung Crucifiement, Nostre Dame et saint Jehan, sans nulle garnyson.

[1] *Chenet* ou *chenel*, petit chien. Un petit chien d'or émaillé de blanc.

2706. Item, ung béricle ront, plat, enhanté en une queue d'or longue, esmaillée des armes de la royne Jehanne d'Évreux, et a sur le manche une dame, et a ung fruitelet d'un bouton ynde et une perle d'Escosse; pesant cinq onces sept estellins obole.

2707. Item, une croix d'or, à façon de Damas, où sont vingt deux ballaiz, quinze saphirs, soixante seize grosses perles et quatre petiz dyamans; pesant deux marcs cinq onces quinze estellins.

2708. Item, une escouse d'or, à manche d'ybénus semé de roses et de fleurs de lys; pesant ung marc quatre onces deux estellins maille d'or.

2709. Item, ung chandelier d'or, à une oreille, tout plain; pesant six onces dix sept estellins maille.

2710. Item, deux serpentelles sur ung pillier, pour mectre oysellez de Chypre, le pillier séant en ung petit bacin soustenu de trois aigles; pesant IIm IIIo XVII estellins obole.

2711. Item, ung autre pareil chandelier, excepté que il n'y a que une serpentelle; pesant deux marcs sept estellins obole.

2712. Item, ung petit encencier d'or à trois cheminées et troys lucarnes; pesant ung marc deux onces cinq estellins.

2713. Item, ung autre plus grant encencier, où a quatre cheminées et quatre lucanes; pesant, à tout le fer, deux marcs quatre onces quinze estellins.

2714. Item, ung astrelabe d'or; pesant troys marcs troys onces quinze estellins.

2715. Item, ungs cizeaulx d'or; pesant une once neuf estellins.

2716. Item, une boiste d'yvire, toute percée à jour.

2717. Item, une pille de goubelletz de fou, où il en a dix en ung estuy de fust.

2718. Item, une lanterne d'argent véré, à six carres; pesant quatre marcs cinq onces quinze estellins.

2719. Item, une pomme d'argent vérée à chauffer mains; pesant sept onces cinq estellins.

2720. Item, ung mouton blanc sur ung entablement d'argent doré,

semé des armes de France et de la royne Jehanne de Bourbon, à ung petit chandelier sur son doz: pesant ung marc une once cinq estellins.

2721. Item, une boiste d'argent en façon de poire, à mectre poudre, sur ung souage d'argent doré; pesant cinq onces deux estellins maille.

2722. Item, une petite nef de jaspre rouge, garnye d'argent doré, et a aux deux boutz deux testes d'aigles et deux arbalestiers, garnye ou pié et en la bordeure d'amatistes, saphirs et proesme d'esmerande.

2723. Item, une pomme d'argent véré à osteaulx, pour chauffer mains; pesant six onces.

2724. Item, une clochette d'or hachée à ymages, et est le tenon de deux angeloz qui tiennent une fleur de lys couronnée; pesant, à tout le batant d'or, ung marc dix sept estellins maille.

2725. Item, une potence d'argent vérée, à pendre une cagecte à mectre oyseaulx de Cypre, assize sur ung pié doré, hachié des armes du sire de Chastel Fromont; pesant ung marc cinq onces deux estellins maille.

2726. Item, unes tenailles d'argent blanc; pesans quatre onces.

2727. Item, deux chandeliers d'argent, vérez, à poincte; pesans ung marc sept onces quinze estellins.

2728. Item, ung encrier d'argent doré et hachié à fleurs de lys; pesans quatre marcs une once dix estellins.

2729. Item, ung feusil d'argent doré, hachié; pesant, à tout le feusil, ung marc troys onces dix huit estellins.

2730. Item, une boiste d'argent vérée, où dessus est émaillé ung angelot de très ancienne façon; pesant deux marcs cinq estellins.

2731. Item, une très petite boistelette d'or à mectre ung annel, et est esmaillée de France, et a une perle dessus; pesant dix sept estellins d'or.

2732. Item, ung coutel à une allemelle camuse, qui a le manche d'esmaulx de plite, à roses vermeilles et blanches, et est la gayne toute d'or esmaillée de France; pesant, tout, cinq onces douze estellins.

2733. Item, ung triaclier d'argent blanc, ront; sur le plat a deux escussons de Jérusalem; pesant, à tout le triacle et ung laz rouge à quoy il pend, deux onces.

2734. Item, une poirette ronde d'argent, dorée, pendant à ung laz de soye vert, à mectre oyselletz de Cipre; pesant deux onces.

2735. Item, plusieurs reliquiaires d'or vielz, qui furent ou feu, où il a encores de la pierrerie qui fut arce; pesant, tout ensemble, II^{m} troys onces d'or.

2736. Item, unes forcettes d'argent blanches; pesans une once.

2737. Item, deux cizailles d'argent, dorées, de la forge de Clermont, dont les boutz des manches sont de **C C**, et endroit le clou, d'une couronne.

2738. Item, ung coutel de quoy saint Loys se combati quant il fut prins.

2739. Item, ungs tableaulx d'yvire à ymages, garniz d'or, où dedens sont deux myroers garniz d'or, et deux escussons de France dessus.

2740. Item, une escuelle de jaspre, où il y a plusieurs pierres de nulle valleur.

2741. Item, unes petites pincettes d'argent blanc; pesans demye once.

2742. Item, quatre florins de Castelle, et deux grans de Sarrazins.

2743. Item, une palette d'ybénus à tenir la chandelle, et la rondiole d'or.

2744. Item, une gibecière de perles, où il a deux potz, dont il fault deux rosiers, où il a **K R**, et couronnez.

2745. Item, une autre gibecière à perles sur champ vermeil, à treffles, et en chascun treffle a troys fleurs de lys.

2746. Item, une autre gibecière à perles, où sont deux aigles qui tiennent ung **K** et un **J** couronnez, et y a deux bourses de perles à ung pendant de mesmes.

2747. Item, une autre gibecière blanche, à perles, bordée de fleurs de lys, et est le blanc semé de perles et de petiz boillonnez, es-

maillez de rouge cler à **K K**, et y a deux bourses de perles et ung pendant de mesmes.

2748. Item, une autre gibecière de champ vert, semée de **K K** de perles couronnez et de violetes de Karesine de perles, et y a deux bourses à ung pendant de mesmes.

2749. Item, une autre gibecière semée de tourterelles de brodeure et lys de perles et fleurs de lys, et deux bourses en ung pendant de mesmes.

2750. Item, une autre gibecière de perles, lozengée, et a en chascune lozange quatre fleurs de lys, et en chascun carrefour de lozenges, ung **K** de perles.

2751. Item, une autre vieille gibecière, à couronnes de perles, fleurs de lys.

2752. Item, une autre très vieille gibecière, à papillons emmantelez de France.

2753. Item, deux bourses en ung pendant à fleurs de lys, fretées de perles.

2754. Item, deux autres bourses en ung pendant à fleurs de lys, dont les boutons sont de perles, à façon de poirettes.

2755. Item, deux autres bourses en ung pendant, dont en chascune a ung pot dont il yst ung rosier de perles.

2756. Item, deux bourses brodées de France, à ung pendant, sans nulles perles.

2757. Item, une petite boursette vieille, à une lozenge de France d'un costé, et d'autre costé de monseigneur le Daulphin.

2758. Item, une autre très petite boursette, où il a ung **K** et une **N** de perles.

2759. Item, ungs tableaulx de boys pains, de troys pièces, où ou mylieu est le couronnement, et à l'un des costez l'Annonciacion, et de l'autre costé, saincte Anne.

2760. Item, ungs ays d'or d'unes Heures, qui furent toutes arses ès quatre coings, desquelz ayz, et ou mylieu, sont les armes de France; pesans sept marcs d'or.

2761. Item, deux ardoises enchassées en deux aiz d'argent; pesant, à tous les ardoises, quatre marcs une once cinq estellins.

2762. Item, une table d'argent, à escripre, en cire, esmaillées par dehors; et poisent ung marc deux onces cinq estellins d'argent.

2763. Item, ung tableaulx d'ivyre, de deux pièces[1], historiez de la Passion, et garniz d'argent, et est esmaillé d'azur le champ.

2764. Item, ungs autres tableaulx d'ybénus, de cinq pièces, où ou mylieu est de saincte Katherine, et les autres pièces sont ystoriées de sa passion, et par tout, chapiteaux d'argent dorez.

2765. Item, ungs autres tableaux d'yvire, de deux pièces, garniz d'argent très menuement, ouvrez et ystoriez de la Passion, et est le champ esmaillé d'azur.

2766. Item, ungs autres tableaulx, tous d'yvire, de deux pièces, ystoriez du jour de Pasques flories, de l'Annonciacion, de la Gésine, du Crucifiement et du Couronnement.

2767. Item, ungs autres tableaulx d'yvire, de six pièces, garniz d'argent, tous ystoriez de la vie Nostre Dame et de la Passion, dont le champ est esmaillé de la Passion, comme les autres.

2768. Item, ungs autres tableaulx d'ybénus, de deux pièces, où dedens sont le Crucifiement, Nostre Dame, saint Jehan et le Couronnement en ymages enlevez.

2769. Item, deux tableaulx de boys rons, dont en l'un est Nostre Seigneur ainsi qu'il fut après la Passion, que soustient ung aigle, et de l'autre costé Nostre Dame, que saint Jehan tient.

2770. Item, ungs autres tableaulx rons, pareilz de ceulx dessusditz.

2771. Item, ungs autres tableaux d'yvire, de six pièces, qui sont faiz comme d'enlumineure dehors, et dedens ystoriez de plusieurs saints, et sont en aucuns lieux les armes de la royne Jehanne de Bourgogne, et sont en ung estuy des armes de mons. d'Estampes, à une courroye d'un tissu vert, dont la boucle et le mordant sont d'argent.

2772. Item, une seincture longue à femme, toute d'or, à char-

[1] C'est ce que nous nommons aujourd'hui un diptyque d'ivoire.

nières, garnye de perles, saphirs du Puy, esmeraudes et rubiz d'Alixandre, et a ou mordant de ladicte seincture ung escusson de France et ung de Navarre; pesant ung marc quatre onces dix estellins d'or.

2773. Item, une autre seincture sur ung veluiau ynde, ferrée tout au long à couppons, dont l'un est de perles, et dessus est ung saphir à ung clou d'or, où sont deux daulphins ou fleurs de lys, quatre perles et ung ballay, et est la boucle et le mordant garnye de pierrerie; pesant deux marcs une once.

2774. Item, une linge seincture sur ung blanc tissu[1] à deux lippes de jaune, ferrée d'or tout au long, et y a deux cloux longs et ung rondeau à la façon d'Espaigne, et ainsi se continue tout au long; et sont la boucle et le mordant d'esmaulx de plite.

2775. Item, une seinture d'un tissu de soye vermeil, où est une boucle et ung mordant d'or, ung passant et six cloux perciez, à ceindre.

2776. Item, une autre seinture d'un tissu de soye, où est escript l'Euvangille saint Jehan, où est une petite boucle, ung passant et ung mordant, à douze barres d'or petites.

2777. Item, une autre seinture à ung tissu ynde, où est une boucle, ung mordant et ung passant avec six cloux d'or, à seindre.

2778. Item, une autre seinture sur ung tissu tanné, où sont une boucle, ung mordant et ung passant et six cloux d'or, à seindre.

2779. Item, une autre seinture d'un laz tanné, où sont dix neuf fusées d'argent.

2780. Item, ung collier d'or à charnières, où est une croix garnye de pierrerie, pendant devant, ouquel sont neuf saphirs, quatorze balaiz et IIII^xx IIII perles; pesant ung marc une once quinze estellins.

2781. Item, unes patenostres d'or, à tournelles et à petiz rondeaulx azurez esmailliez de blanc; pesans troys onces cinq estellins.

2782. Item, unes autres patenostres de gest noir, où sont unze croizettes d'or, et y pent ung camahieu, et pendent à ung petit fermillet d'argent.

[1] Étoffe ou ruban.

2783. Item, unes autres patenostres de Damas, plaines de muglias, ou a soixante ung boutons d'or et ung petit bouton de perles; pesans troys onces.

2784. Item, une chaîne d'or, où pend ung annel à ung dyamant; pesant une onze dix estellins.

2785. Item, ung coutelet d'or, en une gayne d'or armoyée de France et de Navarre, pendant à ung petit tissu vermeil; pesant une once quinze estellins.

2786. Item, unes patenostres de gest, où sont cinq frezettes, et y pend ung bouton de perles, blanc.

2787. Item, une palette d'or à tenir chandelle; pesant troys onces et demye.

2788. Item, ung estuy d'or à mectre unes tables à pourtraire; pesant deux onces unze estellins.

2789. Item, unes patenostres de Damas et entredeux patenostres d'ambre noires et quatorze perles parmy, à une petite lozange garnye de perles, et y pent une croix de cuivre; pesant deux onces quinze estellins.

2790. Item, ung myroer d'argent esmaillé de France tout à l'environ, hachié par derrière, et ou mylieu une véronique; pesant cinq marcs troys onces cinq estellins.

2791. Item, une ymage d'or de Nostre Dame, pendant à une chesne d'or où est une grosse perle; pesant deux onces deux estellins maille.

2792. Item, ung petit seel d'or pendant à une chayne, où est gravé ung aigle, et est esmaillé des armes d'Évreux; pesant une once.

2793. Item, ung reliquiaire d'or, carré et petit, où dessus est hachié saint George, et d'autre costé saint Christofle, pendant à une petite chaynette d'or, et y a une perle; pesant une once cinq estellins.

2794. Item, uns petites patenostres d'argent, rondes, contenant cinquante et cinq; pesant douze estellins obole.

2795. Item, ung très petit signet d'argent, pendant à une petite chayne, où est taillé ung **A**.

2796. Item, unes petites patenostres de gest, à cinq boutons de

Damas, et sont d'or, plains de muglyas, et a au bout d'un lacet ung petit bouton de perles.

2797. Item, ung très petit collier à chienet, sur ung tissu ynde ferré à petiz lys d'or, troys clochettes, mordant et boucle d'or; pesant unze estellins.

2798. Item, ung petit coutelet d'or à feurger dens, et la gayne esmaillée de France, pendant à ung petit lacet vermeil; pesant quinze estellins.

2799. Item, unes petites patenostres d'anneletz d'or, en ung tissu de soye et petites frezettes; pesant dix estellins d'or.

2800. Item, unes très petites patenostres d'ambre, à une perle.

2801. Item, unes patenostres d'or de boutons de Damas, contenant LXXV; pesans deux onces cinq estellins.

2802. Item, ung tuyau d'or, à prendre le corps Nostre Seigneur, la palette à quoy l'en passe le vin ou calice; pesant ung marc deux onces.

2803. Item, une fourchète d'or hachée à fleurs de lys; pesant dix sept estellins.

2804. Item, une autre fourchette dont le manche est greneté; pesans quinze estellins.

2805. Item, une autre fourchette à manche de cristal, garnye d'or, et est le manche, en la bouterolle, neellé de France; pesant une once huit estellins.

2806. Item, unes patenostres de cinquante deux boutons d'or, pendant à ung laz vermeil; pesant une once cinq estellins.

2807. Item, deux cuilliers d'or, l'une grant l'autre petite, dont l'une est à biberon; pesant deux onces dix estellins.

2808. Item, une cuillier d'or à mengier, en laquelle a ung saphir au bout et une fleur de lys derrière, enlevée; pesant deux onces dix estellins.

2809. Item, une autre cuillier à ung manche tors, à deux pommeaux esmaillez aux armes de la royne Jehanne de Bourbon; pesant une once dix estellins.

2810. Item, une autre cuillier d'or à ung court manche grosset et a ung **Z** au bout, esmaillié; pesant deux onces.

2811. Item, une autre cuillier d'or plaine, petite; pesant une once deux estellins maille.

2812. Item, une fourchette d'or plaine, à ung saphir au bout; pesant deux onces troys estellins.

2813. Item, deux petiz broz d'argent, dorez; non pesez, pour ce qu'ilz sont plains d'eaue roze.

2814. Item, ung fouet dont le manche est d'or, à troys pommeaux garniz de pierrerie, et au bout dudit manche a ung gros saphir carré, et fait, ledit manche, cadran, et a, en la chassouère[1], huit boutons à dix huit perles grosses; pesant deux marcs une once deux estellins maille.

2815. Item, une seinture petite d'or, à façon d'un laz et à boutons; pesant troys onces deux estellins.

2816. Item, une lanterne de cuir noir camoisié, garnye d'or par dehors, et dedens d'argent; non pesée.

2817. Item, ung très petit astralabe d'argent blanc; pesant quinze estellins.

2818. Item, ung petit cornet d'argent doré; pesant dix estellins.

2819. Item, unes menues patenostres, moutié de corail et moutié d'argent doré.

2820. Item, une escriptoire d'or, à tout le cornet et le canivet, esmaillez de perles par dehors aux armes de France, par manière de bastons; pesant ung marc cinq onces six estellins.

2821. Item, ung autre escriptoire d'or, à façon d'une gayne à barbier, et est hachée par dehors aux armes d'Estampes, et a dedens une penne à escripre, ung greffe, ung compas, unes cizailles, ung coutel, unes furgettes, tout d'or, et pendent, avec ung cornet à enque d'or, à ung laz d'or; pesant deux marcs quatre onces deux estellins obole.

[1] La lanière du fouet.

2822. Item, ung autre escriptoire d'or esmaillée d'azur, à vignettes torses tout autour, enlevées, et aux deux boutz, aux armes de France, et est le cornet d'or, dedens une bourse de brodeure aux armes de France, pendant à ung laz où il a plusieurs boutons de perles; pesant ung marc quatre onces dix sept estellins et maille.

2823. Item, une autre escriptoire d'or, poinçonnée à fleurs de lys, et le cornet de mesmes; pesant cinq onces dix sept estellins et maille d'or.

2824. Item, unes patenostres de courail, contenant cinquante pièces et unze seignaulx d'or rons, et y pent une croisette de corail et ung crucifix d'or ou mylieu.

2825. Item, unes autres patenostres d'ambre, contenant cinquante pièces, sans les seignaulx, et sont les seignaulx carrez, à lyonceaux d'ambre blanc.

2826. Item, une grant pierre, à façon d'un amatiste, que l'Empereur donna au Roy, bordée d'argent; non pesé.

2827. Item, une bourse de cuir blanc, en laquelle a IIc LII florins de Sarrazins; pesant sept marcs sept onces d'or.

2828. Item, ung petit coutelet à façon de furgète à furger dens et à curer oreilles, et a le manche esmaillé de vé vert; pesant quatre estellins d'or.

2829. Item, ung triaclier, en une longue pierre garnye d'argent blanc[1], pour mectre triacle.

2830. Item, ung coutel et ung canivet en une gayne, dont les manches sont d'or semez de roziers enlevez; avec les forcettes.

2831. Item, deux couteaulx en une gayne, dont les manches sont d'ybénus, à deux virolles esmaillez de France; et sont les forcettes d'or.

2832. Item, ung coutel et ung canivet en une gayne, à manche d'or où est escript *Karolus*, et ont chascun une perle au bout; et sont les forcettes, d'or.

2833. Item, deux couteaulx, ung canivet et les forcettes d'or, à

[1] Ni doré, ni émaillé.

manches d'ybénus, ront, et ont les virolles rondes esmaillées de France, à ung annelet au bout.

2834. Item, ungs autres couteaulx, pareilz à ceulx de dessus, excepté que ilz ont les manches d'yvire.

2835. Item, ungs autres couteaulx pareilz, excepté que ilz ont les manches de madre.

2836. Item, ung coutel en une gayne avec les forcettes d'or, ouquel il a au manche, qui est d'or, escript : *Karolus*, et au bout ung petit pommelet, esmailliez de France.

2837. Item, ung autre coutel à manche carré, avec les forcètes, et une perle au bout, où est escript : *Charles roy de France.*

2838. Item, ung autre coutel avec les forcettes, à ung manche tors d'esmail à fleurs de lys.

2839. Item, deux autres couteaulx et une gayne avec les forcettes, et ont chascun une perle au bout, et sont les manches esmaillez à menuz fenestraiges.

2840. Item, ung autre coutel à ung manche d'or tors, à fleurs de lys, sans forcettes, et a une perle au bout.

2841. Item, ung autre coutel camus à ung manche de madre et à deux virolles d'argent doré.

2842. Item, ung autre coutel pareil à manche d'ybénus, à virolles d'or.

2843. Item, ung autre coutel à manche d'or, esmaillé à **K**, et le timbre et les armes du Roy ou mylieu, et ung petit ballesseau et les forcettes d'or.

2844. Item, une gayne sans coutel où il a unes forcettes d'or, à une perle au bout.

2845. Item, ung autre coutel à manche d'or, et unes petites forcettes esmaillées aux armes de la royne Jehanne de Bourbon.

2846. Item, ung petit coutelet à linge allemelle, qui a le manche d'or esmaillé de France, et ou mylieu *Karolus* à lettres enlassées; à unes forcettes d'or.

2847. Item, ung autre coutel à manche d'yvire blanc, à deux vi-

rolles d'or à fenestraiges, où sont osteaulx sur gest; et sont les forcettes, d'or.

2848. Item, ung autre coutel à manche d'yvire, ouvré à ymages, et est ledit manche couvert d'un estuy cloant, d'argent doré, et a, en la lemelle dudit coustel, une longue roye à esmaulx de plite, ouvrée à jour.

2849. Item, l'estuy d'unes Heures brodé à ymages de saincte Katherine et de saincte Marguerite, et y a ung pou de menues perles.

2850. Item, unes très petites Heurètes, qui ont les aiz d'or, esmaillées de France et de Navarre et de l'Annonciacion, et sont en petit estuy de brodeure d'or.

2851. Item, une bourse en laquelle a vingt six verges d'or[1] de diverses façons, qui vindrent de l'exécucion de la royne Jehanne de Bourbon; pesans deux onces.

2852. Item, ungs petiz tableaulx de pourcelaine, enchassiez en or, où est au doz ung demy ymage de Nostre Dame; non pesé.

2853. Item, une pomme d'argent, neellée par dehors, à bestes, laquelle se euvre par quartiers, pour mectre relicques; pesant ung marc cinq estellins.

2854. Item, une autre petite pomme d'or, plaine d'ambre, en façon de lozanges, et garnye de petiz hallesseaulx et de perles; pesant une once quinze estellins.

2855. Item, une autre pomme d'or, esmaillée par dehors à huit demiz ymages; pesant deux onces sept estellins obole.

2856. Item, ung petit reliquiaire d'or, carré, où il a une couronne d'un costé et une feille de chesne d'autre, et quatorze perles entour; pesant sept estellins obole.

2857. Item, ung *Agnus Dei* d'argent, esmaillé par rondeaulx à demyz ymages, garniz de perles, pendant à ung gros laz rouge à bouton de perles; pesant, en tout, troys onces dix estellins.

2858. Item, une pomme d'ambre couverte d'or, à fleurs de liz et à osteaulx; non pesée, pour ce qu'il y a pou d'or.

[1] Bagues, anneaux.

2859. Item, une louppe de saphir, en façon d'escu, garny d'argent, et ung crucifix d'un costé; non pesé comme dessus.

2860. Item, une grosse pierre tachée de plusieurs couleurs, garnye entour d'un fillet d'or et d'une chesne à quoy elle pend; non pesée.

2861. Item, une croix d'or garnye d'un costé et d'autre de deux camahieux, de rubiz d'Alixandre et de saphirez, de vingt cinq perles, et tout son estuy de brodeure a son laz; pesant une once six estellins.

2862. Item, une petite pommette d'or, qui a esté au feu, garnye de rubiz d'Alixandre, d'esmeraudes et de perles; pesant douze estellins obole.

2863. Item, une grosse louppe de saphir, garnye à croisète d'argent doré; non pesée.

2864. Item, ung petit barillet d'or à mectre triacle, pendant à une chesnette d'or; pesant quatre onces sept estellins obole.

2865. Item, une pomme d'ambre couverte d'or, aux armes du pape Clément[1]; non pesée.

2866. Item, deux pommettes d'or, à façon de Damas, plaines d'ambre, lesquelles furent ou feu comme dessus; pesant une once dix sept estellins.

2867. Item, ung pou de cristal, qui fut ou feu, garny d'argent; pesant dix estellins.

2868. Item, ung poisson d'argent, à mectre oisellez de Chippre; pesant douze estellins obole.

2869. Item, une grosse pomme d'ambre, garnye d'argent, à oyseaulx faiz en la façon de Damas; pesant sept onces.

[1] Robert de Genève avait été d'abord chanoine de Paris, puis évêque de Térouane; Grégoire XI l'avait promu au cardinalat. A la mort de Grégoire XI, Urbain VI, ayant été élu à Rome d'une façon tulmultueuse, avait indisposé les cardinaux qui l'avaient nommé, et ceux-ci, s'étant réunis en conclave à Fondi, élurent pape Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Toute la chrétienté se divisa entre les deux papes. La France reconnut Clément VII, que Charles V soutenait. N'ayant pas d'appui en Italie, Clément se retira à Avignon. Il conçut un grand chagrin de la proposition de l'Université de Paris qui demandait aux deux papes de se démettre pour faire cesser le schisme. Il mourut en 1394, frappé d'apoplexie.

2870. Item, une pomme d'ambre garnye d'or, percée à osteaulx, garnye de troys ballesseaulx, troys saphirs, et six perles; pesant cinq onces quinze estellins.

2871. Item, ung petit reliquiaire ront, qui est d'un costé à ung grenat et de l'autre costé d'un cristal, environné d'un esmail noir et six perles environ, et a de la Vraye Croix dedens; pesant neuf estellins.

2872. Item, ungs petiz tableaulx d'or, en façon d'un flaconnet, où il a dedens ung ymage de Nostre Dame qui tient son enffant, et a au dehors une Annonciacion et sont garniz de cinq perles; pesant douze estellins.

2873. Item, ung petit pot de camahieu garny d'or, et est pour mectre triacle, pendant à une chayne d'or.

2874. Item, une pomme d'or, laquelle se ouvre à vuys par quatre quartiers, à mectre relicques, et ung saint Michel au dessus de la vuiz garnye de menues perles et de quatre saphirs et quatre balaiz; pesant ung marc quinze estellins.

2875. Item, ung petit camahieu assiz en or, et à l'envers escript à lettres; non pesé.

2876. Item, ung pectoral à chappe, en façon de lozenge, ouquel il a ou mylieu ung grant camahieu ouvré de petiz ymages, et est garny de six saphirs, deux ballaiz, XLII perles et d'autre grosse pierrerie de pou de value; pesant ung marc.

2877. Item, ung petit reliquiaire carré, ouquel il a le visaige d'un petit enffant soubz le cristal, et d'autre costé Nostre Dame, esmaillé, garny de deux grosses perles et ung saphir par dessoubz pendant; pesant deux onces deux estellins maille.

2878. Item, une pomme de cristal, à mectre relicques, garnye d'or, et se euvre à vuiz, et a plusieurs relicques dedens, et est garnye de quatre grosses perles, douze menues, de ballesseaulx et d'esmeraudes; pesant sept onces sept estellins maille.

2879. Item, ung petit camahieu, où est la teste d'une femme eschevelée; pesant six estellins.

2880. Item, ung petit fermail d'or, à esmail, où il a escript : *Dieu soit loué de tout,* et ung petit camahieu ou mylieu, et ung lyon; pesant dix estellins.

2881. Item, une croix d'or, brosseronnée, où il a ung camahieu ou mylieu qui fait une Pitié, pendant à une chesnette d'or, où il ung fermillet à une esmeraude; pesant deux marcs deux onces cinq estellins.

2882. Item, ung colier à façon de l'ouvraige de Sarrazin, qui est de sept pièces de pierres vers tenans l'une à l'autre, à lassetz de soye blanche, garniz d'or, d'ouvraige d'oultremer; et sont garniz, la plus grant pièce d'un ballesseau et les autres de trucoises, et de perles; pesant ung marc deux onces.

2883. Item, ung myroer d'ybénus, ouvré à osteaulx soubz rouge cler, garny d'or; pesant deux onces cinq estellins.

2884. Item, ung petit reliquiaire, ouquel il a du greil saint Laurent, à façon d'une petite pellette, enchassillée d'or, et pend à ung lasset de soye; et poise ung estellin obole.

2885. Item, une pomme d'ambre, garnye d'or, lozengée de menues perles, et ou mylieu des lozenges, garnye de grosses perles; pesant quatre onces.

2886. Item, ung pent-à-col, d'un camahieu vert, où il a ung ymage qui est de lez ung arbre, garny d'or, pendant à une chesne, et est, ledit camahieu, environné de grenas, de saphirez et de perles; pesant troys onces.

2887. Item, une grosse pomme d'ambre garnye de six pampes d'or qui sont à serpentelles, à menue pierrerie de perles, de grenatz et d'esmeraudes.

2888. Item, ung reliquiaire d'or, à facon d'une gibecière, ouquel il a une Annonciacion, et ung dyamant ou mylieu, et pent à une chesne d'or, et est garny de troys ballaiz, deux saphirs et plusieurs perles tant grosses comme menues; pesans cinq onces sept estellins et maille.

2889, Item, ung camahieu qui est de la teste d'un lyon, et ung crucifix neellé, d'autre part; pesant huit estellins.

2890. Item, ung autre camahieu sur champ rouge, garny d'un pou d'or, d'une teste blanche; pesant quatre estellins.

2891. Item, ung autre camahieu sur champ vermeil, à chevaulx qui mainent ung ange sur ung chariot; pesant deux estellins.

2892. Item, ung autre camahieu sur champ vermeil, où il a ung petit enffant à elles qui regarde ung connin; pesant troys estellins.

2893. Item, ung petit ymage de saincte Agnès, qui est dedens ung tabernacle d'or, pendant à une chesne, garny de vingt quatre perles; pesant deux onces cinq estellins.

2894. Item, ung petit reliquiaire d'or, plain, à ung ymage de saint Martin à une part, et est plain de relicques; pesant dix sept estellins et maille.

2895. Item, ung petit reliquiaire ront, où il a une véronicque d'ambre blanc; pesant huit estellins.

2896. Item, ung gros bouton de patenostres, à façon de l'euvre de Damas, à plusieurs carres; pesant six estellins.

2897. Item, ung petit ymage de saint George, qui est dedens ung gland d'or; pesant huit estellins.

2898. Item, une petite pierre rouge, où il y a une croisette entaillée ou mylieu; pesant troys estellins.

2899. Item, ung bien petit camahieu, où est la teste d'un enffant sur champ noir, garny d'or.

2900. Item, une grosse teste, d'un camahieu, à ung enffant mesel[1], garny d'or, à une petite chesnette; pesant une once douze estellins.

2901. Item, ung petit baston de lignum aloës, garny d'or, aux armes de la royne Jehanne de Bourbon.

2902. Item, ung camahieu de mauvaise couleur, qui a la teste d'une femme sur noir, garny d'argent doré.

2903. Item, ung cassidoine, garny aux deux boutz d'un pou d'argent doré.

[1] Malheureux, infortuné.

2904. Item, une grosse pierre ronde, environnée d'un pou d'argent, qui a une couleur plonquée[1].

2905. Item, ung camahieu enchassé en or, à ung visaige de femme à une teste rousse.

2906. Item, ung fermail d'or, à mectre troys plumes, en façon de croissant, où il a une fleur de lys entaillée sur ung saphir, deux ballaiz et vingt une perles; pesant II onces.

2907. Item, ungs petiz tableaulx d'or, où il a une Annonciation esmaillée, et au dehors, a petiz rolleaux entrelassiez; pesant une once sept estellins maille.

2908. Item, ung grant camahieu ront, sur champ brun, où il a une teste d'un homme sans col et les cheveux héruppez[2].

2909. Item, ung autre petit camahieu, sur champ brun, à ung ymage droit, petit, et lettres entaillées ou costé, garny d'or.

2910. Item, ung autre camahieu larget, ouquel a ung enffant tout nu qui tient ung drap pour soy envelopper, garny d'or.

2911. Item, ung reliquiaire d'or ront, qui pent à une chesnete, ouquel il a ung camahieu à ung aigle noir sur ung champ blanc, garny de sept perles, esmeraudes et rubiz d'Alixandre; pesant une once douze estellins et obole.

2912. Item, ung camahieu sur ung cassidoine, où il a une teste blanche qui a ung chappellet de fleurettes.

2913. Item, une amatiste entaillée d'un omme qui chevauche une beste, environnée d'un fillet d'or.

2914. Item, une louppe de saphir à six carres, garnye d'un fillet d'or à l'environ.

2915. Item, ung camahieu grant, à ung visaige blanc à une grant hure rousse[3] par dessus, environnée d'un fillet d'or.

2916. Item, une pierre vert, à façon d'un camahieu, où il a d'un

[1] *Plonc* signifiait plomb. La «couleur plonquée» ne serait-elle pas la couleur du plomb? C'est ce que nous nommerions aujourd'hui *argent oxydé.*

[2] Les cheveux hérissés.

[3] Tête rousse. *Hure* était pris indistinctement pour tête d'homme ou d'animal.

costé ung chérubin, et, d'autre part, lettres entaillées, garnye d'un fillet d'or.

2917. Item, ung fermillet d'or, vuyde par dehors et garny de povre pierrerie, et, à l'envers, a lettres; pesant une once.

2918. Item, ung autre fermail d'or, garny de quatre ballaiz et six grosses perles; pesant une once douze estellins obole.

2919. Item, ung petit fermail d'or, à façon d'un lys, esmaillé à ymages; pesant une once dix estellins.

2920. Item, ung grant camahieu sur champ vermeil, ouquel il a deux personnes nues et ung singe rampant contremont ung arbre, garny d'or.

2921. Item, ungs tableaux d'or, esmaillez de l'Annonciacion Nostre Dame, saint Denis, saincte Agnès, saint Charlemaine, eslevé ou mylieu; pesant quatre onces cinq estellins: et est en ung estuy armoyé des armes de la royne Jehanne de Bourbon.

2922. Item, ung camahieu assis sur cassidoyne, lequel est de la teste d'une femme eschevellée qui a ung chappel où il y a six rosettes.

2923. Item, une pierre vergée de plusieurs couleurs, garnye d'or d'ouvraige d'oultremer et de menue pierrerie, pendant à une chesnette; pesant quinze estellins.

2924. Item, ung reliquiaire ouquel il a ung camahieu longuet, à ung ymage couvert de ses cheveulx, et de l'autre part, ung cristal où il a de la Vraye Croix.

2925. Item, la croix de Godeffroy de Billon; en laquelle il a ung vieil crucifix par manière d'esmail, et d'autre part, ung ymage de Dieu, et pent à une chesnette d'or; pesant deux onces deux estellins et maille.

2926. Item, ung petit fermeillet, en façon d'une couronne, où il a dix sept menues perles et ung ballesseau ou mylieu; pesant six estellins.

2927. Item, ung camahieu sur champ vermeil, et a ung homme qui se siet sur une chayère par manie d'un juge, et plusieurs autres qui sont en estant devant luy, garny d'or.

2928. Item, ungs tableaux d'yvire par dehors, et dedens sont d'or, où est l'Annonciacion et le couronnement Nostre Dame.

2929. Item, un reliquiaire qui est d'un gros ballay en façon d'un cueur qui est soustenu de deux mains, et a ung escriptel en manière d'un cècle, où a escript : *De capillis domini nostri Jhesu Christi,* et sur le cueur a une esmeraude et deux perles; pesant dix sept estellins et maille.

2930. Item, ung autre reliquiaire, où il a ung roy et une royne qui soustiennent un ballay en façon d'un cueur, où il a dessus une croisette en laquelle il a du fust de la Vraye Croix, et au dessoubz une grosse perle et deux esmeraudes; pesant deux onces.

2931. Item, ungs tableaulx d'ybénus, garny d'or par dedens, esquelz sont Annonciacion et le Crusifiement, et les chappitaulx par dessus.

2932. Item, une croix d'or, garnye de pierrerie, c'est assavoir une saincte Agnès en ung camahieu, les quatre Évangélistes en quatre autres, quatre saphirs, quatre ballaiz et vingt perles; pesans troys onces.

2933. Item, une petite amatiste carrée, garnye d'or.

2934. Item, une autre petite amatiste longuette, garnye d'or.

2935. Item, ungs petiz tableaulx d'or, où il y a une Pitié, qui est de coquilles de perles, et a sur le chappiteau sept petites perles; pesant six estellins.

2936. Item, ung petit camahieu sur champ blanc, à une ymage roussette en estant, et est la chesnette d'or, de quatre mailles de long seullement.

2937. Item, ung saphir d'Orient longuet, pour toucher à yeulx, garny d'ung fillet d'or.

2938. Item, ung cadran d'or, où il a ung grant camahieu, ouquel il a ung homme, une femme et ung arbre ou mylieu, et aux deux coings dudit cadran a, par embas, ung saphir et ung balay, chascun environné de troys perles, et deux perles à l'un des costez; pesant quatre onces cinq estellins.

2939. Item, ung camahieu à une teste d'omme, bordé d'un fil d'or, et a ledit ymage ung chappel de fueilles en la teste.

2940. Item, ung autre camahieu, où sont deux chevaulx blancs qui s'enfuyent, à ung fil d'or autour.

2941. Item, ung camahieu, où est ung demy homme qui a ung chappel en façon d'un chappel de feustre en sa teste et ung braz tout nu; à double chesnette.

2942. Item, ung autre camahieu, où sont deux hommes et une femme nuz; à double chesnette.

2943. Item, ung autre camahieu, à une teste qui a une plume sur la teste; à double chaynette.

2944. Item, ung autre camahieu, qui pareillement a une teste et une plume; à double chesnette.

2945. Item, ung visaige d'un enffant, d'un camahieu pendant à double chesnette.

2946. Item, ung camahieu à champ vermeil, où est ung homme nu assiz sur ung drap.

2947. Item, ung camahieu à champ vermeil où est ung homme couché sur ung drap, et troys en estant, et est assiz en or comme ung annel pontifical bordé tout autour de rubiez d'Alixandre et d'esmeraudes; pesant une once sept estellins obole.

2948. Item, ung camahieu enchassé en or blanc, où est une femme qui tient une longe chose en sa main, environnée de vingt menues perles.

2949. Item, ung autre camahieu enchassé en or, où est une femme et un enffant qui sont assiz sur ung drap.

2950. Item, ung autre camahieu enchassé en or, à façon de Damas, bordé d'or, à quatre perles, quatre grenatz et quatre saphirez du Puy, pendant à ung laz de soye; pesant une once sept estellins et maille.

2951. Item, ung cassidoyne entaillé d'un beuf et d'un lyon, à une bordeure d'or esmaillée à lettres.

2952. Item, ung camahieu sur champ jaune, à une teste d'omme blanche, qui a une torche en sa teste.

2953. Item, une teste longue d'un amatiste, d'un homme qui a ung grant barbe, enchassée en or.

2954. Item, ung petit flaconnet d'or, en façon de rose, et a une perle sur le couvescle; pesant treize estellins.

2955. Item, ung cerf de perles qui a les cornes d'esmail ynde et une sonnette au col.

2956. Item, ungs tableaux d'or, d'estrange taille, où est Nostre Dame qui tient son enffant, saint Christofle; et a lunettes de myroer entour, et cinquante deux menues perles; pesant cinq onces douze estellins et maille.

2957. Item, ungs autres tableaulx d'or esmaillez de rouge cler, à ung Crucifiement d'une part et Nostre Dame et deux angelotz d'autre, et sont esmaillez des armes de France par dehors; pesant sept onces deux estellins et maille.

2958. Item, ungs tableaux d'argent, dorez, esmaillez par dehors, esquelz est l'Annonciacion et la Gésine Nostre Dame; pesant cinq onces dix estellins.

2959. Item, ung grant camahieu sur champ noir, où il a deux testes d'un homme et d'une femme blancs.

2960. Item, ung demy ymage de Dieu enlevé, en ung saphir carré qui est enchassillé en chaston d'or.

2961. Item, ung grant camahieu, à une teste blanche et ung chappel de fueilles rousses en la teste, et est enchassillé en argent, en ung petit tenon derrière.

2962. Item, ung camahieu assiz sur cassidoine, où il a une teste d'omme à ung chappel à perles, et est fendu en travers, et enchassillé d'argent.

2963. Item, ung autre camahieu sur champ de rouge cler, où il a ung ymage d'une femme nue en estant, garny d'or.

2964. Item, ung petit camahieu carré d'un ymage de saint Eustache, et luy fault la teste, enchassillée en or comme dessus.

2965. Item, ung très petit camahieu sur champ noir, à une teste d'un enffant, enchassillée en or.

2966. Item, ung autre semblable camahieu, excepté qu'il est sur champ vermeil.

2967. Item, deux camahieux de deux testes d'un homme et d'une femme, enchassillez tous deux ensemble en or, comme dessus.

2968. Item, ung petit camahieu longuet, d'un homme nu, blanc, à ung petit chenet[1] à ses piez.

2969. Item, ung très petit camahieu sur rouge, qui a une teste à deux visaiges.

2970. Item, ung autre camahieu sur champ rouge, où il a ung homme, une femme et ung arbre, enchassillée en or.

2971. Item, ung camahieu sur champ noir, à une grosse teste à court col, garny d'or.

2972. Item, ung très petit camahieu sur champ noir, où a la teste d'une femme qui a ses tresses sur sa teste.

2973. Item, ung grant camahieu sur cassidoine, et y a quatre ymages et ung arbre, et n'est mie parfait; et dix autres, que grans que petiz, hors d'œuvre.

2974. Item, ung escrin d'yvire et ung couvescle à feste, taillé d'ymagerie et garny d'argent doré.

2975. Item, ung petit reliquiaire d'or, en la façon d'un escrinet carré, et a ung cristal carré ou mylieu, et est esmaillé de France entour; pesant troys onces.

2976. Item, ungs tableaulx d'or, esmaillez par dedens, d'une part de la Trinité, saint Jehan Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, et d'autre part ung ymage de Nostre Dame, de saint Loys et de saint Charles, garny par dehors de deux camahieux, huit saphirs, unze ballaiz et trente perles; pesant ung marc sept onces.

2977. Item, ung petit fermail d'or à deux elles, ouquel a ung cueur d'une grosse perle et troys rubiz d'Orient et ung dyamant, et pend, audit fermail, ung petit escusson, ouquel il a ung petit saphiret ou milieu, troys dyamans à poincte et cinq plaz; pesant une once sept estellins et maille.

[1] Un petit chien.

2978. Item, ung panier à façon d'une coste d'or, où il a troys ballaiz, ung saphir, quinze grosses perles, et pend à une chesne d'or; pesant deux onces dix sept estellins obole.

2979. Item, ung petit camahieu qui a ung visaige blanc et les cheveux noirs, et a le visage tout escachié, enchassillé en or.

2980. Item, ung fermail d'or, garny d'un camahieu ou mylieu, quatre ballaiz, quatre saphirs, six dyamans et cinquante six perles, et a ung crucifix à l'envers; pesant six onces.

2981. Item, ung autre fermail d'or qui pent à une chesne, en façon d'un arbre, garny de quatre gros saphirs, troys gros ballaiz et dix perles; pesant quatre onces deux estellins.

2982. Item, ung très petit camahieu blanc sur champ noir, où est une teste de Dieu et ung petit dyadesme derrière, enchassillé en or.

2983. Item, ung autre camahieu sur champ vermeil, où il a ung homme qui a ses deux mains sur sa teste, et tient une pierre.

2984. Item, ung petit ymage enlevé, en ung cassidoyne, et a lettres entour, et deux perles au dessus.

2985. Item, ung camahieu sur champ noir, où il a lettres, à ung ymage droit qui a une croix en la poictrine.

2986. Item, ung pent-à-col, à façon d'une verge à nestoyer robbes, garny de troys ballaiz, deux saphirs et huit perles; pesant troys onces deux estellins maille.

2987. Item, ung reliquiaire, où il a ung demy ymage de Nostre Dame, qui est d'une corneline, que deux angeloz couronnent, garnye de deux saphirs, six ballesseaulx, douze perles grossettes, seize menues et ung dyamant; pesant troys onces sept estellins et maille.

2988. Item, ung camahieu d'un cassidoyne, qui a une teste blanche, à ung chappellet de fleurettes rousses et une torche derrière.

2989. Item, ung reliquiaire d'or carré, et a lettres dedens en latin, et ung chastel dessus, et au dessoubz a ung escusson des armes monseigneur le Daulphin; pesant deux onces douze estellins obole.

2990. Item, ung long séel d'argent doré, sur le ront, esmaillé

d'esmaulx de plite, et au bout a une teste d'une corneline, où est escript *Ave Maria* tout autour; pesant troys onces d'argent.

2991. Item, ung petit pot de cassidoine, à tout son couvescle, garny d'or et de petites perles, pendant à une chesne; pesant une once quatre estellins.

2992. Item, une petite pierre de pourcelaine, entaillée à petiz ymages, garnye d'or.

2993. Item, ung camahieu, à une teste blanche à deux visaiges, garniz d'or.

2994. Item, ung autre camahieu, où il a troys ymages, ung arbre et ung pourcelet emprès, garny d'or comme dessus.

2995. Item, ung camahieu noir, à une grosse teste blanche dessus, garnye comme dessus.

2996. Item, ung autre camahieu sur champ blanc, où il a deux hommes noirs qui s'entretiennent par les mains, garny comme dessus.

2997. Item, ung autre camahieu sur champ noir, et une teste blanche qui a demye ses cheveux noirs, garnye comme dessus.

2998. Item, ung petit reliquiaire d'un aigle d'or à deux testes, garny ou mylieu d'un camahieu, troys balaiz et quatre perles.

2999. Item, ung camahieu, où il a plusieurs ymages nuez qui se sient sur une pel de lyon.

3000. Item, ung camahieu, où il a une teste blanche qui est engoullée par derrière d'une beste, garny comme dessus.

3001. Item, ung fermail d'or ront, où il a une teste d'un camahieu à quatre visaiges, environné de dix neuf perles; pesant une once cinq estellins.

3002. Item, ung petit reliquiaire où il a ung camahieu ou mylieu environné de dix esmeraudes et dix perles; pesant douze estellins et maille.

3003. Item, ung camahieu sur champ noir, à une teste d'omme, blanche, sans col, qui a les cheveux héruppez.

3004. Item, ung cadran d'or, aux armes monseigneur le Daulphin, environné de vingt huit perles et deux grosses qui font les pertuys; pesant deux onces douze estellins et maille d'or.

3005. Item, ung reliquiaire d'or ront, où il y a ung ymage de Nostre Dame enlevé, et est, son petit enffant, d'argent blanc, et deux saphirs de lez l'ymage, avec quatre petites perlettes, environné de unze grossettes perles; pesans quinze estellins.

3006. Item, ung camahieu sur champ vermeil, qui a une teste blanche et une craiste rousse dessus.

3007. Item, ung grant camahieu sur champ tané, où il a une dame assize soubz ung arbre qui tient ung oisel sur son poing.

3008. Item, ung petit reliquiaire d'or, où il a de la Vraye Croix et plusieurs relicques dedens, et a au dehors ung crucifix esmaillé, et d'autre part ung ymage de Nostre Dame; pesant une once d'or.

3009. Item, une pierre vermeille assise en or, ouquel il a ung ymage de Nostre Dame enlevé de ladicte pierre, et est l'ouvrage en façon de Damas, environnée de six petiz saphirs à jour; pesans douze estellins et maille.

3010. Item, une petite pierre royée de rouge et de blanc, et a ung fillet d'or à broche.

3011. Item, ung camahieu sur champ roux, où il a quatre ymages blanches dont l'un est assiz, et ung pillier au bout.

3012. Item, ung autre petit camahieu, pendant à double chesnette d'or, sur champ vermeil, et a ung homme nu qui porte ung baston sur son espaulle.

3013. Item, ung autre camahieu sur champ blanc, et a une vache noire dessus.

3014. Item, ung cadran d'or, esmaillé de rouge cler, d'une part, et à chasteaulx et ymages, d'autre; pesant troys onces deux estellins et maille.

3015. Item, ung camahieu sur champ noir, où il a une teste blanche, et, à l'envers, a une croix hachée double, et deux perles dessus.

3016. Item, ung reliquiaire d'or, pendant à une double chesnette, où il a ung camahieu ou mylieu et une teste blanche, garnye de seize menues perles, deux esmeraudes et deux rubiz d'Alixandre; pesant une once sept estellins maille.

3017. Item, ung camahieu enchassillé en or, à deux annelles, qui a le visaige blanc, la barbe et les cheveux noirs.

3018. Item, ung autre camahieu enchassillé en or, sur cassidoine, à une teste blanche, et à l'envers a ung *Agnus Dei*.

3019. Item, ung petit reliquiaire d'or, où ou mylieu a ung gros grenat, quatre perles et huit petites esmeraudes; pesant dix estellins.

3020. Item, ung très petit *Agnus Dei* d'or, garny, d'une part et d'autre, de huit petites perles, de quatre grains de esmeraude et de quatre grains de grenatz; pesans cinq estellins.

3021. Item, ung petit grenat d'or entaillé, où il a ung petit ymage d'une dame entaillée.

3022. Item, ung camahieu sur champ blanc, qui pent à double chesnette, et y a ung hermite qui boit à une couppe soubz ung arbre.

3023. Item, ung autre camahieu sur champ blanc, où il a ung demy homme qui tient une branche en l'une de ses mains, et l'autre qu'il mect en sa bouche.

3024. Item, ung camahieu garny d'or, où il a ung homme assiz qui tient ung godet et ung griffon qui mengut dedens.

3025. Item, ung autre camahieu sur champ roux, où est ung homme monté sur ung cheval blanc.

3026. Item, ung camahieu sur champ rouge, où est ung ymage de Nostre Dame, blanche, séant, garnye d'or.

3027. Item, ung cueur d'or couronné, qui pend à quatre chesnectes, garny de dix dyamans, six rubiz, huit grossettes perles et vingt sept menues qui sont entour la couronne; pesant troys onces sept estellins maille.

3028. Item, sept boutons de muglias d'argent, esquelz a en chascun une menue perle.

3029. Item, unes patenostres de corail contenant cinquante pièces, à cinq seignaulx d'or rons, tous plains.

3030. Item, ung coutel à manche d'yvire blanc, à deux virolles d'or, à fenestraiges, à esteaulx, sur gest; et sont les forcettes d'acier.

3031. ITEM, UN PETIT COFFRET DE CUIR FERRÉ D'ARGENT BLANC, OUQUEL AVOIT LES DIX ANNEAULX QUI S'ENSUIVENT.

ET PREMIÈREMENT :

3032. Vng gros ruby d'Orient à huit carres, de fade couleur, et est crosse pierre assize en une verge d'or.

3033. Item, ung saphir à huit carres, à une gresle verge ronde.

3034. Item, une perle de Seyne, assise en ung annel esmaillé de noir à lettres d'or.

3035. Item, ung annel neellé à lettres, et a une croix noir double à mectre relicques dessoubz.

3036. Item, ung camahieu sur champ noir et a une verge blanche dessus assiz en ung annel d'or demy ront, tout plain.

3037. Item, ung autre petit camahieu sur champ noir à ung visaige d'un petit enffant blanc, assiz en une verge grenetée.

3038. Item, ung camahieu gravé, qui fait signet, où il a ung oisel, assiz en ung délyé annel hachié.

3039. Item, une esmeraude carrée, où est gravée la teste d'une dame, assize en ung annel.

3040. Item, une corneline taillée à huit carres où sont gravez ung croissant et quatre mollettes, en ung annel.

3041. Item, une corneline où sont entaillées les testes de saint Pere et saint Pol, assise en ung gros annel.

3042. Item, ung hault coffret carré ouvré d'or noir et blanc, en façon de quoy on fait les selles, plain de oisellez de Chippre; osté les oisellez.

3043. Item, une fleur de lys esmaillée de France, garnye de pierres, c'est assavoir neuf gros ballaiz, quarante grosses perles environ ladicte fleur de lys, en manière de lozenge; et y faillent quatre gros dyamans.

3044. ITEM, OUDIT ESTUDE AVOIT UN ESCRIN DE CYPRÈS MARQUETÉ ET FERRÉ D'ARGENT DORÉ,

OUQUEL ESTOIENT DES CHOSES QUI S'ENSUIVENT.

PREMIÈREMENT :

3045. Vng livre où sont les Heures du Saint Esperit et de la Passion, très bien ystoriées de blanc et de noir, à deux aiz d'argent, dorez, où d'un costé est saincte Katherine et d'autre saincte Marguerite, aux armes de Préaulx et des Crespins.

3046. Item, le Psaultier saint Loys, à une chemise de toille, à deux petiz fermoers d'argent.

3047. Item, ung Journal[1], qui a les aiz de brodeure à perles, où d'un costé est une Pitié et d'autre ung demy ymage de Nostre Dame, à deux fermoers d'or.

3048. Item, ung très bel petit Psaultier, armoyé sur les fueilles des armes de Bourbon, à ung petit fermouer d'argent blanc, à une pippe de perles.

3049. Item, ung livre couvert de veluiau vermeil, qui se commance de la Passion, et y sont les Heures de la Passion et plusieurs autres choses; à deux fermoers dorez.

3050. Item, ung autre livre couvert de satanin azuré, ouvré de brodeure, à angeloz et elles de papillons, et sont plusieurs oroisons en latin et en françoys et plusieurs suffraiges, et n'y a que ung tres petit fermouer d'or, aux armes de madame la duchesse mère du Roy.

3051. Item, ung autre livret où sont les Heures saint Loys de France et saint Loys de Marceille, à ungs aiz de brodeure à perles, où est saint Loys de Marceille qui sermonne; à deux petiz fermouers d'or.

3052. Item, ung livret à une chemise d'un samit vert, où est l'office du Sacrement et de saincte Clère, où il a deux fermoers d'argent, armoyez de France.

[1] Un bréviaire, livre à l'usage journalier des ecclésiastiques.

3053. Item, ung livre dont les aiz sont de brodeure aux armes de la royne Jehanne de Bourbon, et dedens sont les Heures de Nostre Dame et unes sept Pseaulmes, à deux fermoers d'or à façon de treffle, esmaillées de ses armes.

3054. Item, ung livre à ungs aiz de brodeure dont les perles ont esté ostées, aux armes de la royne Jehanne d'Évreux, où d'un costé est l'ymage de Nostre Dame, et d'autre, l'Annonciacion, et dedens sont les Heures à l'usaige des Jacobins, et a deux fermouers d'or.

3055. Item, ungs livre à aiz couvers de brodeure, à ung rondeau en chascun costé des armes de la mère du Roy, et en sont les perles ostées, où a escript plusieurs suffraiges et oroisons, à deux fermoers d'or desd. armes, et a en la pippe ung balay et quatre perles.

3056. Item, ung Journal à l'ordinaire de Romme, couvert d'une chemise de satanin, à deux fermouers d'argent dorez, et a une pippe d'un bouton de perles.

3057. Item, le Psaultier saint Jérosme, à deux fermoers d'or, armoyez de France et de Navarre.

3058. Item, ung livret qui a les aiz couvers de brodeure à fleurs de lys et petites marguerites, et sont les fueilles pains à fleurs de lys, et a une pippe où il a ung petit dyamant et deux perles, et deux fermoers d'or à deux grosses perles au bout, et est en ung estuy à fleurs de lys.

3059. Item, ung autre livre grosset, où sont unes Heures de Nostre Dame et autres choses, couvert de veluiau vermeil, à deux fermouers d'argent dorez.

3060. Item, ung très petit Psaultier, couvert de veluiau ynde, et paint d'azur sur les fueillez.

3061. Item, la vie saincte Marguerite en ung très petit livret, en deux aiz d'or, bordez de grenatz et esmeraudelles.

3062. Item, ung petit livret couvert de drap d'or, à deux fermoers des armes monseigneur de Berry, très parfaictement bien ystorié, où sont plusieurs oroisons en françoys et en latin.

3063. Item, unes bien petites Heures, couvertes de satanin ynde,

à une pippe à une teste de lyon et deux grosses perles, et a ung fermouer à six perles, où il a ung **G** et ung **P**.

3064. Item, unes petites Heures, couvertes de satanin ynde, à ung fermouer d'argent.

3065. Item, ung roulleau en ung estuy de brodeure, où sont plusieurs oroysons.

3066. Item, oudit Estude du Roy estoient les très belles grans Heures dudit Seigneur, très bien escriptes et très noblement enluminées et historiées, et au commencement desdictes Heures, tantost après le kalendrier, est le Psaultier, les Heures de la Trinité, de Nostre Dame, de la Passion, de saint Jehan Baptiste, des angelz, oroisons de Nostre Dame, Heures de saint Jehan l'Évangéliste, celles de saint Loys roy de France, saint Loys de Marceille, de la Magdalène, mémoire de plusieurs saints, vigilles de mors, sept pseaulmes et létanie, et plusieurs mémoires de saints et sainctes. Toutes les choses dessus escriptes et enluminées comme dit est, et se commance le second fueillet *portatus sum*. Lesquelles Heures sont couvertes de brodeure à plusieurs ymages, à lozenges et à roudeaulx de perles; et sont les courroyes des fermouers couvertes chascune de sept fleurs de lys d'or, à compter le clou qui tient aiz desdictes Heures, et en chascune fleur de lys a quatre perles; et sont les fermoers desdictes Heures d'or, garny chascun de deux balaiz, deux saphirs et cinq grosses perles, et les tirouers d'ung laz de soye à or, en chascun ung gros bouton de perles, et est la pippe desdictes Heures garnye de deux balais et ung saphir et quatre grosses perles, lesquelles sont en ung estuy de cuir boully, pendant à ung large laz de soye azurée, semée de fleurs de lys d'argent doré.

CE SONT LES JOYAULX ET AUTRES CHOSES ESTANS EN L'ESTUDE DU ROY EN LA POTERNE DU DONJON.

PREMIÈREMENT :

3067. Vng reloge d'argent blanc qui se meet sur ung pillier, qui

s'appelle *orlogium athas;* pesant troys marcs troys onces cinq estellins.

3068. Item, une bouteille de jaspre rouge, garnye d'argent doré, à ance, et y a proesme et autre faulse pierre rouge; non pesé.

3069. Item, de gobellez de cristal à couvescle, garniz d'argent, chascun sur ung pillier d'argent à troys carres, où sont troys tournelles, et a en chascun costé ung sergent d'armes; pesant huit marcs quatre onces.

3070. Item, deux burectes d'argent, neellées, chascune à biberon, et a ou ventre de chascune troys rondeaulx, où dedens chascun a ung ymage neellée; pesant ung marc quatre onces.

3071. Item, une petite nef de cristal, garnye d'argent, et sont les bors esmaillez à arbres, et aux deux boutz deux chasteaulx esmaillez d'azur; pesant cinq marcs.

3072. Item, une croix d'or, à la façon de Damas, garnye de très menues perlètes, grenatz et esmeraudes, assise sur ung pillier d'argent; la croix d'or pesant cinq onces quinze estellins, et le pillier, troys onces d'argent.

3073. Item, ungs tableaulx de boys, de troys pièces[1], dorez par dedens et faiz de cristal et ymages dessoubz les cristaulx, garniz de très menues trucoises et grenatz.

3074. Item, ung coffre d'argent esmaillé de la vie Nostre Dame, et est environné le couvescle par dessus de roses enlevées; pesant quatre marcs sept onces.

3075. Item, ung lyon tout droit tenant ung reliquiaire d'argent à six quartiers, les troys neellés et les troys dorez, et est plain de relicques; pesant cinq onces dix estellins.

3076. Item, ung cristal ront, garny d'argent, où dedens est ung Crucifiement; pesant ung marc deux onces cinq estellins.

3077. Item, une petite couppe d'argent à couvescle, semé de escussons de gueulles à ung lyon d'or, et est le fruitelet d'une nonnain; pesant ung marc cinq onces dix estellins.

[1] Ce qu'on nomme aujourd'hui un triptyque.

3078. Item, ungs tableaux d'argent, où dedens est le Crucifiement et le trespassement Nostre Dame, et est par dehors esmaillée de la croix noire; pesant deux marcs quatre onces cinq estellins.

3079. Item, ung ymage de saint Jehan Baptiste, d'argent doré, qui tient ung *Agnus Dei*, et dessus, ung reliquiaire de cristal, où il a une de ses dens, qui siet sur ung entablement d'argent, et le donna l'arcevesque de Sens; pesant deux marcs quatre onces.

3080. Item, ung hanap de cristal à couvescle, garny d'argent, que porte un porteur d'affeutreure [1], et est le fritelet d'un brotier qui maine une broète où est ung homme malade; pesant troys onces quinze estellins.

3081. Item, ung ymage de Nostre Dame, d'argent doré, séant, et est de très ancienne façon; pesant troys marcs troys onces dix estellins.

3082. Item, une boiste de cristal à mectre pain à chanter, garnie d'argent doré.

3083. Item, une très petite nef d'argent sur ung pié, et sur les deux boutz de la nef a deux angelotz, et ou mylieu de la nef ung baston esmaillé d'azur, sur lequel est une croix d'un Crucifiement, et troys perles aux troys boutz; pesant quatre onces.

3084. Item, une boiste de cristal, garnye d'argent, dorée et gre-

[1] «*Afeutreure*, comme *afeutrement*, qui signifie *harnachement*,» dit le Glossaire français de Du Cange (édition de 1850), et il renvoie au mot *feltrum* du *Glossarium ad script. med. et inf. lat.* Dans ce Glossaire, *feltrum* est expliqué comme une réunion de plusieurs étoffes de laine qui, après avoir été trempées, pendant un certain temps, dans du vinaigre, auraient acquis, au dire de Pline, la propriété de résister à l'action du fer. Quoi qu'il en soit de cette opinion de Pline, Du Cange a traduit *feltrum* par *gambison*. Le *gambison* est une espèce de vêtement contre-pointé long et pendant sur les cuisses, sur lequel on endossait la cotte de mailles. C'était une partie essentielle de l'armement d'un chevalier du XIV[e] siècle.

Maintenant, à la façon souvent fort ambiguë dont est rédigé notre inventaire, cet homme qui portait un gambison en était-il revêtu, ou bien, comme un écuyer, tenait-il dans ses mains celui du chevalier qu'il servait? Après avoir expliqué autant que possible ce singulier mot d'*affeutreure*, nous laissons au lecteur à décider la question.

Ce porteur de gambison formait la tige qui devait soutenir le bassin destiné à contenir le liquide.

netée, à troys piez de troys lyons, et troys oyseaulx dessus le couvescle; pesant ung marc une once.

3085. Item, ung arbre d'argent à douze branches où pendent unze petiz rondeaulx, où dedens chascun a relicques, et au dessus est ung cristal ront, plain de relicques; pesant ung marc cinq onces.

3086. Item, une petite couppe, sans couvescle, goderonnée, et ès goderons de la couppe et du pié sont six perles, six proesmes et autres menuz grenaz et saphirs, et est la tige, très gresle, de troys piez pillerez; pesant ung marc troys onces et demye.

3087. Item, ung tableau d'argent de troys pièces, sur ung entablement à quatre piez, où dedens est Nostre Seigneur et la Magdalène en ymages enlevez, et dessus la croix a ung crucifix et quatre ymages aux costés; pesant deux marcs sept onces d'argent.

3088. Item, six pommes d'argent, dorées, plaines d'ambre, les cinq d'une façon, pesans quatre onces quinze estellins, et la sixiesme plus grosse, en laquelle a ung cercle par le mylieu où est escript *Jhesus autem transiens;* pesant six onces; pour tout, ung marc deux onces quinze estellins.

3089. Item, ungs tableaulx rons d'yvire, garniz d'argent, où dedens est, en ung costé Nostre Seigneur, et de l'autre Nostre Dame, en ymages d'yvire enlevez.

3090. Item, ung très petit estuy d'argent ront, à mectre triacle; pesant cinq estellins.

3091. Item, ung autre petit estuy d'argent blanc, carré, plain de relicques, où dessus sont les armes de Castelle; pesant dix estellins.

3092. Item, ung coffre d'ybénus ferré d'argent doré, à quatre piez de quatre lyonceaulx; non pesé.

3093. Item, ung reliquiaire d'argent doré, sur ung pié à quatre roses faictes à jour, ouquel reliquiaire est ung crucifix enlevé et plusieurs relicques dedens, couvert de gif; pesant cinq onces.

3094. Item, ung plat de terre où il y a six petiz barilz de eaue rose, esmaillez par les fons des douze moys de l'an; pesans les six barilz environ six marcs et demy.

3095. Item, ung reliquiaire à deux portes, et dedens ung os de saint George soubz ung cristail, et derrière est Nostre Dame en esmail; pesant ung marc une once quinze estellins.

3096. Item, ung petit coffret d'argent doré, neellé de plusieurs ouvraiges; pesant ung marc troys onces quinze estellins.

3097. Item, ung ymage de Nostre Dame, en séant, d'argent doré, et a soubz ses piez une serpent; pesant ung marc quatre onces et demye.

3098. Item, ung meschant tres petit coffret d'ybénus, ferré d'argent.

3099. Item, ung ymage de boys de Nostre Dame, sans aucun argent.

3100. Item, ung autre ymage d'argent doré de Nostre Dame, tenant en sa main dextre un rainseau à une perle d'Escosse dessus, soubz ses piez ung entablement à quatre piez de quatre lyons; pesant troys marcs deux onces.

3101. Item, ung reliquiaire à pié à facon d'un osteau ouvré à jour, où il a relicques et entour a aucunes couronnes; pesant ung marc troys onces quinze estellins.

3102. Item, ung gobelet d'une pierre noire, à façon d'un calice à pié et deux ances, garny d'or et de pierrerie telle quelle, et y a plusieurs esmaulx sur le pié et ou pommeau; pesant à tout la pierre quatre marcs.

3103. Item, ungs tableaux d'argent neellez par dedens de Nostre Dame qui tient son enffant et d'un couronnement, et sont couronnez d'ouvraige d'oultremer et de vingt petites perles et vingt petiz grenatz; pesant deux marcs quatre onces.

3104. Item, ung coffre d'ybénus garny d'argent doré, à quatre piez de lyons, sans entablement.

3105. Item, ung autre petit coffret de lignum alloës, ferré d'argent doré, à quatre piez de quatre lyons.

3106. Item, ung petit barillet de cristal garny d'argent doré, à quatre piez de quatre lyons.

3107. Item, une esconse d'argent, manche et tout esmaillé par

dehors de fleurs de lys de France, d'Anjou, de Berry, du Daulphin et d'Alençon; pesant troys marcs d'argent.

3108. Item, une pomme d'argent doré à chauffer mains; pesant ung marc une once.

3109. Item, ung ymage de Nostre Dame d'yvire, à une couronne d'or garnye de trucoises et de ballaiz, qui a ung fermail en la poictrine, sur ung entablement d'argent doré, où il a ung cristal carré, à six piez de six lyons.

3110. Item ung petit myroer en argent, esmaillé sur les bors et au doz, que tiennent deux enffans à petiz manteaulx et chappeaulx longs, esmaillez de fleurettes, et ung long cul et ung faulx visaige sur deux piez, et dessoubz ung entablement esmaillé à chasses de cerfs; pesant troys marcs deux onces et demye.

3111. Item, deux chandeliers de cristal, garniz d'argent doré, et esmaillez à broches.

3112. Item, ung bassin d'argent blanc à puisier eaue, neellé ou fons et par dehors; pesant ung marc troys onces et demye.

3113. Item, ung petit chandelier d'argent doré, et troys aigles autour de la broche, et hachié par le pié à fleurs de lys en rondeaulx et lettres de Damas; pesant ung marc dix estellins.

3114. Item, deux petiz barilz de jaspre, l'un blanc et l'autre rouge, garniz d'argent doré.

3115. Item, une navette d'argent, blanche, où il a une coquille dessus enlevée; pesant six onces et demye.

3116. Item, ung très petit calice d'argent doré, à troys esmaulx ou pommeau des armes de Vendosme[1]; pesant ung marc deux onces.

3117. Item, une salière d'argent doré, à troys piez de troys liépars et ouvrée ou couvescle de fenestraiges à jour; pesant ung marc troys onces et demye.

[1] Ces armoiries peuvent être celles de Catherine de Vendôme, qui, en 1364, avait épousé Jean de Bourbon, comte de la Marche, fils du comte Jacques. A la demande de Charles V, Jean de Bourbon passa en Espagne avec Du Guesclin pour combattre Pierre le Cruel, roi de Castille. Il mourut en 1393.

3118. Item, ung encrier d'argent doré, hachié à fleurs de lys; pesant troys marcs six onces d'argent.

3119. Item, ung astralabe de cuyvre, en ung estuy de cuir.

3120. Item, ung foisil d'argent, esmaillé à fleurs de lys, pendant à ung laz de soye; non pesé, car il y a trop de fer.

3121. Item, ung grant astralabe d'argent blanc; pesant six marcs six onces dix estellins d'argent.

3122. Item, une pierre de jaspe ronde, bordée d'argent doré, à ung pendant d'un annelet.

3123. Item, ung soufflet d'argent, à deux esmaulx des armes monseigneur le Daulphin; pesant, à toute sa garnison, deux marcs deux onces.

3124. Item, une escriptoire, le cornet et la billette[1] d'argent doré, esmaillée des armes de la mère du Roy, et les pendans de chesnes; pesant sept onces dix estellins.

3125. Item, une petite lanterne d'argent; pesant ung marc sept onces cinq estellins.

3126. Item, une escriptoire d'argent blanc, sans cornet; pesant troys onces et demye.

3127. Item, unes patenostres d'ambre jaune.

3128. Item, unes grans patenostres de jayet noir.

3129. Item, une roze d'argent, blanche, neellée, à ung escuçon de Bourgogne; pesant deux onces.

3130. Item, ung cadran d'argent doré, carré; pesant deux marcs six onces et demye d'argent.

3131. Item, une petite salière d'argent, dorée, esmaillée, à ung pendant d'une chayne; pesant troys onces et demye.

3132. Item, ung escuçon d'or, esmaillé de Nostre Dame et saint Denis, pendant à une chesne d'argent; pesant ensemble ung marc cinq estellins.

3133. Item, une croix d'argent doré, à ung crucifix enlevé, et les

[1] Ne serait-ce pas une petite règle ronde jointe à l'écritoire? *Bille* signifiait *bâtonnet*, *billette*, *petit bâton*. Cette règle ronde se trouvait à la disposition de l'écrivain avec l'encrier.

crousillons neellez, le pommeau et l'arbre tout taillé d'arbresseaulx enlevez, et est le pié de trois piez tenans à charnières, sur lesquelles troys pièces a bestes et hommes de diverses façons; pesant deux marcs cinq onces.

3134. Item, deux petites boursettes, à ung pendant d'euvre de nonnains, où en chascune a vingt quatre perles.

3135. Item, une paire de cousteaulx, tous mengiez de rouil, dont les manches sont de lignum alloës, à escussons de France.

3136. Item, ung petit coustel, à ung manche d'argent blanc.

3137. Item, ung estuy de brodeure, où sont deux CC couronnez, où est ung bouton d'or, plain de muglyas, à cinq perles.

3138. Item, une roze d'or, où est esmaillé le Roy à genoulx devant monseigneur saint Denis, et l'évangile saint Jehan escripte au doz; pesant cinq onces d'or.

3139. Item, ung homme chevauchant un coq, tenant un myroer en façon de treffle; pesant un marc troys onces quinze estellins.

3140. Item, une escouse d'argent, blanche, à tout le manche de boys noir; pesant ung marc troys onces et demye.

LE XIIIme JOUR D'AVRIL CCC IIII^{xx} FUT FAIT INVENTOIRE DES SOYERIES ET DU LINGE ESTANT EN LA TOURNELLE EMPRÈS LA CHAMBRE HAULTE DU ROY, OU GRANT COFFRE DONT LE ROY A LES CLEFZ.

SOYERIES ET LINGE ESTANS AU BOYS.

PREMIÈREMENT :

3141. Troys soyeries de soye pareilles, et ont les deux, chascune aux deux boutz, vingt royes d'or, et l'autre, vingt quatre.

3142. Item, une soyerie de soye bleue, à dix neuf larges royes d'or.

3143. Item, ung drap qui a le champ argenté, et a huit larges royes d'or.

3144. Item, une petite touaille de soye blanche, brodée à arbresseaulx.

3145. Item, une grant nappe de soyerie de fil blanc, qui a vi^xx xviii royes d'or plaines.

3146. Item, une soyerie de soye blanche ouvrée aux deux boutz de troys très larges royes de soye azuré et noire, à lettres de Damas et osteaulx.

3147. Item, une touaille qui est de fil de coton, et aux deux boutz ouvrée par manière de royes larges, royées de travers.

3148. Item, une touaille de soye ouvrée à façon de nappes, royé de sept larges royes.

3149. Item, deux nappes larges, de soye blanche, à litez, de quoy l'une est de soye violette et vert, et l'autre perse et rouge, contenant environ chascune cinq aulnes et demye.

3150. Item, une autre touaille de soye blanche, et a en chascun bout troys larges royes toutes d'or, semées de rozes blanches.

3151. Item, une autre touaille, ouvrée de l'ouvrage de nappes, qui a quinze royes d'or en manière de fueillages au travers, et deux larges aux deux boutz.

3152. Item, une autre touaille de soyerie, bien large, de soye blanche, ouvrée aux deux boutz de très larges royes à chasteaulx d'argent et autres ouvraiges.

3153. Item, une autre large nappe de soyerie à quatre littez en chascun bout, de soye perse pourfillée de royes d'or.

3154. Item, une semblable, mais que les littez sont de soye violet.

3155. Item, une autre nappe de soyerie, sur champ blanc, et tenue à six littez par manière de royes sur champ bleu, ouvré d'or et d'argent, pourfillées de royes d'or comme dessus.

3156. Item, une autre soyerie de soye blanche, ouvrée à façon de nappes, à troys barres d'or en chascun bout, et treize royes, tant d'or, comme de soye.

3157. Item, deux soyeries pareilles, qui sont pallées de soye blanche et violète, contenant chascune seze royes d'or et de soye.

3158. Item, une soyerie de soye blanche, neellée à licteaux vers, et est frangée aux deux boutz.

3159. Item, une autre soyerie ouvrée, et est toute tainte en couleur violet.

3160. Item, une petite pièce de soye, crespé, estroicte, par manière de toille, contenant environ six aulnes troys quartiers.

3161. Item, deux aumusses de gorgières [1], orfraisiées.

TOILLES DE LAON ET DE COMPIENGNE.

PREMIÈREMENT :

3162. Une toille de Laon, délyée [2], contenant huit aulnes et demye.

3163. Item, une autre délyée toille de Laon, contenant environ dix aulnes.

3164. Item, une autre délyée toille de Laon, contenant environ quatre aulnes et demye.

3165. Item, une autre délyée toille dudit lieu, contenant environ dix aulnes et demye.

3166. Item, une autre délyée toille dudit lieu, contenant environ seize aulnes et demye.

3167. Item, une autre délyée toille dudit lieu, contenant environ trèze aulnes.

3168. Item, une autre délyée toille dudit lieu, contenant environ unze aulnes.

3169. Item, une autre toille délyée dudit lieu, contenant environ dix aulnes et demye.

[1] Petite pièce d'étoffe à mettre autour du cou. Les chanoines ont conservé l'aumusse qu'ils, portent sur le bras.

[2] Ce mot *délyée*, qui s'applique, dans notre inventaire, au plus grand nombre des toiles, qu'elles soient de Laon, de Compiègne ou de Reims, signifiait-il que la pièce de toile, qui était roulée sans doute, a été déployée pour être mesurée? Le mot *délyée* ne serait-il pas au contraire une corruption ou plutôt une transformation qui s'opérait déjà du mot *delgiée*, qui signifiait *fine?* Nous adopterions cette dernière interprétation, d'autant plus que plusieurs des pièces de toile contenant un très-grand aunage ne sont pas qualifiées de déliées.

3170. Item, une autre toille délyée dudit lieu, contenant environ xvi aulnes.

3171. Item, une autre toille délyée dudit lieu, contenant environ quinze aulnes.

3172. Item, une autre toille délyée contenant environ quinze aulnes et demye.

3173. Item, une toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes et demye.

3174. Item, une autre toille délyée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3175. Item, une autre toille délyée contenant environ dix aulnes.

3176. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ seize aulnes.

3177. Item, ung demourant d'une toille délyée dudit lieu, contenant environ deux aulnes et demye.

3178. Item, une autre toille délyée dudit lieu, contenant environ douze aulnes.

3179. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3180. Item, une autre toille délyée dudit lieu, contenant environ dix aulnes et demye.

3181. Item, une autre pièce déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes et demye.

3182. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3183. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3184. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3185. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3186. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ seize aulnes.

3187. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3188. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ seize aulnes.

3189. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ quatre aulnes.

3190. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3191. Item, une autre toille dudit lieu déliée, contenant environ dix aulnes et demye.

3192. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ trèze aulnes et demye.

3193. Item, une aultre toille déliée dudit lieu, contenant environ quinze aulnes et demye.

3194. Item, une autre toille dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3195. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ seize aulnes.

3196. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ dix aulnes.

3197. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ sept aulnes et demye.

3198. Item, une autre toille dudit lieu, déliée, contenant environ trèze aulnes et demye.

3199. Item, une autre toille délyée dudit lieu, contenant environ dix aulnes et demye.

3200. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ cinq aulnes.

3201. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ six aulnes.

3202. Item, une autre toille déliée dudit lieu, contenant environ sept aulnes et demye.

3203. Item, une autre pièce de toille dudit lieu, contenant environ dix aulnes et demye.

3204. Item, quatre coeuvrechefs en une pièce, contenant quatre aulnes et demye.

TOILES DÉLIÉES DE REIMS.

PREMIÈREMENT :

3205. Une pièce de toille, contenant environ XXIII aulnes.

3206. Item, une pièce de toille, contenant environ quarente et quatre aulnes.

3207. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XL aulnes.

3208. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XLI aulnes.

3209. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XXXVII aulnes.

3210. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XLII aulnes.

3211. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XL aulnes.

3212. Item, une autre pièce, contenant environ XLVII aulnes et demie.

3213. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XLI aulnes.

3214. Item, une autre pièce de toille, contenant environ quatorze aulnes.

3215. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XXXIX aulnes.

3216. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XLI aulnes et demye.

3217. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XXXVIII aulnes.

3218. Item, une autre pièce de toille, contenant environ XLI aulnes.

NAPPES DE REIMS.

ET PREMIÈREMENT :

3219. Une grant pièce de nappes bien déliées, contenant, de lé[1],

[1] Contenant de large.

ung peu plus d'une aulne, et de long, environ trente deux aulnes, pourfillée à mouches de soye et ung escusson de France.

3220. Item, une autre grant pièce de nappes, de celle mesme façon, contenant, de lé, comme dessus, et de long, trente deux aulnes et demye.

3221. Item, une autre pièce de nappe, de ce mesme lé, contenant environ dix neuf aulnes et demye.

3222. Item, une autre nappe, ung pou plus grossette que l'autre, d'icelle façon comme dessus, contenant xxix aulnes.

3223. Item, une autre pièce de nappe, contenant une aulne de lé, comme dessus, et vingt huit aulnes de long.

3224. Item, une autre pièce de nappes, contenant une aulne de lé, comme dessus, et vingt une aulnes de long.

3225. Item, une autre pièce de nappes, contenant une aulne de lé, laquelle a une cousture ou mylieu, et vingt aulnes de long.

3226. Item, une autre pièce de nappe, ung pou plus grossette, et a esté esportée, du lé et du long comme dessus.

3227. Item, une autre pièce de nappe, du long et lé de celle de dessus.

AUTRES NAPPES.

PREMIÈREMENT :

3228. Une autre pièce de nappes, bien large, contenant, de lé, deux aulnes et ung quartier, et de long, environ vingt quatre aulnes.

3229. Item, une autre pièce de nappes ouvrée, contenant, de lé, deux aulnes largement, et de long, seize aulnes.

3230. Item, une autre pièce de nappe, ouvrée, comme dessus, contenant, de lé, deux aulnes, et de long, quinze aulnes.

3231. Item, une autre pièce, de celle mesme façon, contenant deux aulnes de lé largement, et de long seize aulnes et demye largement.

3232. Item, une grant pièce de nappe, qui a servy et a plusieurs pertuys, qui a sept quartiers et demy de lé, et de long quinze aulnes.

3233. Item, une autre large pièce de nappe, qui a servy, contenant, de lé, sept quartiers et demy, et de long xviii aulnes.

3234. Item, une autre grant pièce de nappe, neufve, contenant deux aulnes et ung quartier de lé, et de long, douze aulnes et demye.

3235. Item, une grant pièce de nappe, contenant deux aulnes et ung quartier de lé, et de long treize aulnes.

3236. Item, une autre grant pièce de nappe, contenant deux aulnes de lé, et de long douze aulnes et demye.

3237. Item, une autre grant pièce de nappe, contenant deux aulnes de lé, et douze aulnes de long.

TOUAILLES DE REIMS, FINES.

PREMIÈREMENT :

3238. Une pièce de touailles contenant une douzaine, chascune touaille contenant deux aulnes.

3239. Item, une autre pièce de touaille contenant une douzaine, chascune touaille de deux aulnes.

3240. Item, une autre pièce de touaille contenant douze touailles, chascune touaille contenant une aulne de long.

3241. Item, une douzaine de touailles, chascune touaille contenant sept quartiers de long.

3242. Item, une autre douzaine de touailles très fines, chascune touaille contenant sept quartiers de long, ou environ.

3243. Item, une autre douzaine de touailles très fines, chascune touaille contenant deux aulnes.

3244. Item, une autre douzaine de touailles très fines, chascune contenant sept quartiers largement.

3245. Item, une autre douzaine de touailles très fines, chascune contenant sept quartiers de long.

3246. Item, une autre douzaine de touailles très fines, chascune contenant deux aulnes de long largement.

3247. Item, une autre xii^{ne} de touailles très fines, chascune contenant deux aulnes de long, largement.

3248. Item, une autre douzaine de touailles très fines, chascune contenant sept quartiers de long.

3249. Item, une autre xii^{ne} de touailles très fines, chascune contenant une aulne de long.

3250. Item, une autre douzaine de touailles très fines, chascune contenant une aulne de long comme dessus.

3251. Item, une douzaine de touailles très fines, chascune contenant sept quartiers de long.

3252. Item, une xii^{ne} de touailles très fines, chascune contenant une aulne de long.

3253. Item, une douzaine de touailles très fines, chascune contenant sept quartiers de long.

3254. Item, une autre douzaine de touailles, ung pou plus rondelectes que celles de dessus, chascune contenant une aulne de long.

3255. Item, une autre xii^{ne} de touailles pareilles, chascune contenant deux aulnes de long.

3256. Item, une autre douzaine pareilles, chascune contenant deux aulnes de long.

3257. Item, une autre douzaine de touailles, chascune contenant sept quartiers de long.

3258. Item, une autre douzaine de touailles, chascune contenant sept quartiers de long.

3259. Item, une autre douzaine de touailles, chascune contenant sept quartiers de long.

3260. Item, une autre douzaine, chascune contenant sept quartiers de long.

3261. Item, une autre douzaine de touailles, chascune contenant deux aulnes.

3262. Item, une autre douzaine de touailles, chascune contenant une aulne.

3263. Item, une autre douzaine de touailles, chascune contenant deux aulnes.

3264. Item, une autre douzaine de touailles, chascune contenant une aulne.

3265. Item, une autre douzaine de touailles, chascune contenant une aulne.

DRAPS DU LIT À PARER, DE TOILLE DE COMPIENGNE.

ET PREMIÈREMENT :

3266. Deux draps de lit, chascun de sept lez.

3267. Deux autres draps de lit, chascun de six lez.

3268. Item, deux autres draps de lit, chascun de quatre lez.

3269. Item, ung drap de lit despareil, de six lez.

AUTRES DRAPS DE LIT À PARER, DE TOILLE DE REIMS.

PREMIÈREMENT :

3270. Une paire de draps à parer, de toille de Reims, dont l'un est de cinq lez, et l'autre de six.

3271. Item, une autre paire de draps de lit à parer, de ladicte toille de Reims, dont l'un est de cinq lez, et l'autre de six.

3272. ITEM, EN UNG PETIT COFFRE ENTAILLÉ, ASSIZ SUR DEUX CRAMPONS DE FER, EN UNE FENESTRE DUDIT RETRAIT, EMPRÈS LEDIT COFFRE AU LINGE, ESTOIENT LES CAMELOZ QUI S'ENSUIVENT.

PREMIÈREMENT :

3273. Huit camelotz[1] vermeilz, entiers.

3274. Item, quatre autres cameloz, sur couleur verdoyant changeant.

[1] Étoffe de laine très-fine où il entrait de la soie. Il y en avait de différentes couleurs. Le nom de camelot subsiste encore; mais il est à croire que l'étoffe actuelle n'est pas absolument semblable à celle du moyen âge. Il ne faut pas confondre le camelot avec le camelin, sorte de drap dans lequel il entrait du poil de chèvre.

3275. Item, deux autres camelotz, de couleur de tanné brun.

3276. Item, deux autres cameloz, sur couleur de tanné brun.

3277. Item, cinq autres cameloz, ouvrez, sur couleur cendré.

3278. LIVRES ESTANS EN LA GRANT CHAMBRE DUDIT SEIGNEUR,

EN UNG AUTRE ESCRIN ASSIZ SUR DEUX CRAMPONS, LEQUEL EST À LA FENESTRE EMPRÈS LA CHEMINÉE DE LADITE CHAMBRE, ET EST À DEUX COUVESCLES, EN L'UNE DES PARTIES DUQUEL COFFRE ESTOIENT LES PARTIES QUI S'ENSUIVENT.

ET PREMIÈREMENT :

3279. Ung grant Bréviaire, en deux volumes couvers de brodeure aux armes du roy Jehan quant il estoit duc de Normendie, l'un commençant à l'Advent et l'autre à la Trinité; et sont très beaulx, très bien escripz et bien enluminez. Et se commance chascun fueillet du psaultier, d'une *misericordia tue,* et sont notez à l'usaige de Paris, et ont fermoers d'argent dorez, à ung esmail carré, des armes dudit roy Jehan.

3280. Item, ung autre très beau Bréviaire, en deux mendres volumes, très bien escript et ystorié, à l'usaige de Paris, sans note, et se commance la première partie ou second fueillet du psaultier *mei et exaudi,* et la seconde partie commance à la Trinité, et a, ou second fueillet, *in cubilibus nostris,* et sont les fermoers d'or, plaz, esmaillez de France.

3281. Item, ung autre grant Bréviaire entier, très noblement escript et très noblement enlumyné et ystorié, et le psaultier ou mylieu du bréviaire, et se commance la seconde page *cognovit bos,* et sont les fermouers d'or, et est en l'un ung roy et en l'autre ung ymage à genoulx, et est la pippe ouvrée à une orbevoye; et en est le brief en françoys.

3282. Item, ung autre Bréviaire, entier, très bien escript, sans note, et a les deux fermouers d'or, à tissu d'or trait, et ou fermouer a

en chascun ung ruby d'Alixandre et quatre perles, et est la pippe d'or à ung ballay et à six perles, en ung estuy fort, fermant à serreure.

3283. Item, ung autre petit Bréviaire, très bel et très noblement escript, sans note, à l'usaige de Paris, dont le bref est en françoys, à deux fermouers d'or à deux boutons de perles, et est la pippe d'une grosse perle ou mylieu ung saphir et ung ballay ou mylieu, couvers d'un camocas de plusieurs sortes: et secommance le second fueillet *gitacionibus suis.*

3284. Item, ung autre Bréviaire entier, à l'usaige de Paris, très bien escript et ystorié, dont la seconde page se commance *quam irritaverunt,* et est couvert aux armes de France à fleurs de lys d'or trait, et sont les fermouers d'or plaz, à ung carré des armes de monseigneur le Daulphin, et la pippe a deux petites esmeraudes, troys grenatz et deux grosses perles.

3285. Item, ung très petit Bréviaire entier, menuement escript, à l'usaige de Paris, et est le psaultier ou mylieu, et se commance le second fueillet *Israel,* et y a deux petiz fermouers d'or à charnières, neellez.

3286. Item, ung très bel Bréviaire grossettement escript, à l'usaige de Paris, et le commencement du second fueillet est *leticiam in corde meo,* et sont les fermouers d'argent dorez tous plains.

3287. Item, ung autre très bel Bréviaire entier, audit usaige, lequel est noté; et se commance le second fueillet *amen*, noté, à deux fermouers d'argent, esmaillez de France.

3288. Item, ung très bel Messel sans note, très bien escript, audit usaige; et se commance le second fueillet *bant et que sequebantur*, à deux fermouers d'or, esmaillez des armes la royne Jehanne d'Évreux et de la royne Marie de Breban.

3289. Item, ung autre Messel très bien escript et noté, et a en la fin les sept pseaulmes et le psaultier saint Jérosme, à deux fermouers d'or plaz, esmaillez des armes de France; et se commance le second fueillet *ad te.* Noté.

3290. Item, ung autre Messel plat, très bien menuement escript.

sans note, audit usaige, et bien richement enluminé, dont le second fueillet se commance *in illo tempore,* et est couvert de veluiau vert brodé à arbresseaulx de menues perles, a une chemise de drap de soye et a deux fermouers d'argent dorez, en chascun desquelz a cinq compas où il a cinq osteaulx à jour.

3291. Item, ung très bel Psaultier, très noblement escript, avecques les vigilles de mors, de plusieurs ystoires au commancement; et se commance le second fueillet *figuli;* à deux fermoers d'or sur le demy ront.

3292. Item, ung autre très bel Psaultier, très bien escript et enluminé, avecques les heures de la Passion et vigilles de mors, et a, en la fin, des lamentacions Nostre Dame; et se commance le second fueillet *preceptum ejus;* à deux fermouers d'or esmaillez de France.

3293. Item, ung très bel Ordinaire en françoys, et très bien escript, dont le second fueillet se commance : *le mercredi;* à deux fermouers d'argent, esmaillez de France et de Navarre.

AUTRES LIVRES ESTANS EN L'AUTRE PARTIE DUDIT COFFRE.

PREMIÈREMENT :

3294. Ung très beau Bréviaire très parfait, bien escript, très noblement enluminé et très richement ystorié, lequel est en deux volumes, et est à l'usaige des frères Prescheurs, et est appellé le Bréviaire de Belleville; et se commance le second fueillet du premier volume *et scitote,* et du second volume *justice,* et en sont le fueillez par dehors ystoriez à ymages, et sont les fermouers d'argent doré, esmaillez des armes de Belleville. Et sont en deux estuiz de cuir bouilly, ferrez.

3295. Item, ung autre plus petit Bréviaire, en deux volumes, et deux estuiz brodez, enluminez d'or et ystoriez de blanc et de noir, très bien escripz comme dessus; et se commance le second fueillet du premier volume *qui habitat,* et du second *sum rex;* et sont les fueillez ystoriez, et sont couvers de perles lozangées de perles blanches et yndes; et sont les fermouers du premier volume d'or à deux ymages et

du second d'or armoyées de France, l'un et l'autre d'Évreux, et a ou premier volume une pippe d'or, où a ung saphir et ung ballay aux deux boutz et une perle ou mylieu; et sont en deux estuiz de broderie.

3296. Item, ung très bel petit Collectaire, escript et enluminé et couvert de perles comme les deux bréviaires de dessus, et a une petite pippe de troys perles, une esmeraude et ung ruby d'Alixandre, en ung estuy brodé, aux armes de monseigneur d'Orléans[1].

3297. Item, ung autre petit Bréviaire très bien escript et bien enlumyné, à l'usaige d'Angleterre, et est le psaultier ou mylieu, et se commance le second fueillet *totum annum;* et ferme à deux crochets d'argent dorez, couvert d'une converture de brodeure à oiseaulx, à arbresseaulx.

3298. Item, ung autre Bréviaire à l'usaige de Romme, bien escript et enluminé d'or, et se commance le second fueillet *filio;* et sont les fueilletz dudit Bréviaire dorez à lozanges bezancées[2], et a deux fermoners d'argent dorez, et esmaillez chascun à ung osteau.

3299. Item, ung autre très petit Journal à l'usaige de Romme, à deux petiz fermouers d'argent dorez; et se commance le second fueillet *usque ad Kalendas.*

3300. Item, ung très bel Messel, bien escript et bien richement enluminé, aux armes de Belleville, et est à l'usaige de Saint Dominicque, et est nommé le messel de Belleville; et se commance le second fueillet *per.*

3301. Item, ung autre Messel Colletaire à l'usaige de Romme, très bien escript, bien enluminé et ystorié; et se commance le second fueillet *Antiphona servito;* couvert de broderie à angelz, à deux fermouers d'or, armoyé des armes de la royne Jehanne de Bourbon.

3302. Item, ung autre Bréviaire assez longuet, enluminé et ystorié d'or et de noir, à l'usaige de Romme; et se commance le second fueillet *speravit*, et a une pippe d'or esmaillée aux armes de la royne

[1] Philippe, duc d'Orléans, comte de Valois, fils puîné du roi Philippe de Valois et oncle de Charles V, mort en 1373.

[2] A losanges besantés: losanges remplis de besans, terme de blason indiquant des figures rondes comme des pièces de monnaie, remplissant des losanges.

Jehanne de Bourbon, et a une couverture de brodeure des armes de ladicte dame, et ung fermouer d'or esmaillé des dictes armes, en l'un iii et en l'autre v; et est en ung estuy brodé des armes de ladicte dame.

3303. Item, ung gros Psaultier, nommé le Psaultier saint Loys, très richement enlumyné d'or et ystorié d'anciens ymages, et se commance le second fueillet *cum exarcerit;* et est ledit psaultier fermant à deux fermouers d'or, neellez à fleurs de liz, pendans à deux laz de soye, et a deux gros boutons de perles, et une petite pippe d'or.

3304. Item, ung autre Psaultier mendre, qui fut aussi mons^r. saint Loys, très bien escript et noblement enluminé, et a grant quantité d'ystoires au commancement dudit livre, et se commance ou second fueillet *vas figuli,* ouquel a deux petiz fermouers d'or plaz, l'un esmaillé de France et l'autre d'Évreux; a une pippe où il a ung très gros ballay et quatre très grosses perles.

3305. Item, unes très parfaictement belles Heures, très noblement escriptes et enluminées et très richement ystoriées, où il a plusieurs paires d'eures, et se commance le second fueillet *fecit nos,* et sont couvertes de brodeure à lozanges de France à la brodeure vermeille et des armes de Behaigne, et est le lozangeiz de perles, et sont les fermoers d'or, esmaillez partie des dictes armes; et a sur la bizette quatre bezanceaulx de perles et deux saphirs carrez; et sont en ung estuy de cuir ferré.

3306. Item, unes autres très parfaictement belles Heures, très noblement escriptes d'or et d'azur et très richement ystoriées et enluminées partout, et y sont les sept pseaulmes, et sont couvertes de orfrayes d'or semé de grosses perles à quatre arbresseaulx, et sont les fermoers d'or, en façon de crochet, et a en chascun ung ballay et quatre grosses perles, et a une très belle pippe d'or, où sont ung saphir, deux ballaiz et quatre grosses perles; et se commance le second fueillet *annunciabit;* lesquelles sont en ung estuy couvert de veluiau, semé de fleurs de lys d'argent dorées.

3307. Item, unes Heures de Saint Loys de France, de Saint Loys

de Marceille et de saint George, bien escriptes et bien enluminées, et se commance le second fueillet *quod reges;* a deux petiz fermouers d'argent dorez aux armes d'Orléans, a ung estuy brodé aux armes de la royne Jehanne de Bourbon; lesquelles pendent à ung tissu de soye ferré d'argent, aux armes de ladicte dame.

3308. Item, unes autres Heures petites de Nostre Dame, très bien escriptes et très bien enluminées, à l'usaige de Romme, et se commance le second fueillet *coram domino,* et ont une pippe d'or à deux lys, et deux fermoers d'or à lys, à une courroye de bizette, et est la couverture brodée de deux ymages, l'un de saint Jehan vestu des armes de Bourbon, et d'une ymage de saincte Katherine vestue des armes de Harecourt.

3309. Item, ung livre de dévocions, en françoys et en latin, assez grandet, sans aucunes heures, et est ystorié au commancement à ymages ès quatre fueillez de Dieu et de Nostre Dame, et au dessoubz les armes de la duchesse de Normendie[1], mère du Roy; et se commance le second fueillet *la vertu,* et a deux fermouers d'or armoyez des armes de la royne Jehanne de Bourbon, et a en chascun fermouer deux petites perles, et est la pippe d'or toute plaine, sans ouvraige.

3310. ITEM, EN UNG COFFRE CARRÉ DE BOYS JAUNE,

FERRÉ À BANDELETTES DE FER, ESTANT EN LA PETITE TOURNELLE D'EMPRÈS LA CHAMBRE DU ROY, ESTOIENT LES DRAPS QUI S'ENSUIVENT.

CAMOCAS ET DRAPS DE SOYE VIEILZ.

PREMIÈREMENT :

3311. Quatre pièces de camocaz d'oultremer, à couleur de fleur de pescher, tout d'une soye.

3312. Item, quatre autres pièces de camocaz comme dessus, qui ont le champ vert à oisellez et à fleurettes de soye violette.

[1] Voir la note de l'article 1130.

3313. Item, quatre autres pièces de drap de soye qui ont le champ violet, à oisellez et à fleurettes de couleur de soucye.

3314. Item, une autre pièce de drap de soye sur champ vert, ouvré à bestelettes entrelassées à oisellez blancs.

3315. Item, deux autres pièces de drap de soye sur champ violet, ouvré à nues blanches.

3316. Item, ung autre grant drap de soye d'oultremer, royé du long à plusieurs royes, et a ung pou d'or parmy au long des royes, et n'est pas entier et contient quatre aulnes et demye de long, une aulne et demy quartier de lé.

3317. ITEM, EN UNG COFFRE CARRÉ, ESTANT EN LA CHAMBRE DU ROY,

EN LA GRANT FENESTRE D'EMPRÈS L'UYS, LEQUEL EST À DEUX COUVESCLES, OUVRÉ À OSTEAULX PAR DEHORS, ESTOIENT LES CHOSES QUI S'ENSUIVENT.

PREMIÈREMENT :

3318. Deux pièces de fin satanin azuré d'oultremer, qui ne sont pas entiers, dont l'une contient troys aulnes de long et l'autre troys et demye largement.

3319. Item, deux pièces de draps de soye très fins, d'oultremer, blancs, ouvrez à grans fueillages et à pommes de pin ou mylieu, et sont ployez de travers, ouvrez à deux euvres.

3320. Item, troys autres pièces de drap de soye blanc, d'oultremer, ouvrez à grans fueillages à manière d'osteaulx et à bezans rons, et sont ployez en ploit carré, ouvrez à deux euvres.

3321. Item, quatre autres pièces de drap de soye blanche, de oultremer, lesquelles ont les envers lozengez, et dedens les lozanges, a fueillages et a lettres d'or, ouvrées à deux euvres.

3322. Item, ung autre drap de soye d'oultremer, sur couleur qui n'est pas bien blanche, et est ouvré par dedens à osteaulx, à lettres de Sarrazins et à enlasseures.

3323. Item, deux autres draps de soye d'oultremer, lesquelz sont neellez, ouvrez à ouvraiges en façon de fustaine rèze.

3324. Item, quatre pièces de cendal tiercelin vermeil.

ITEM, EN L'AUTRE PARTIE DUDIT COFFRE

ESTOIENT LES CHOSES DESSOUBZ DÉCLAIRÉES ET QUI S'ENSUIVENT.

PREMIÈREMENT :

3325. Ung drap de soye d'outremer, eschicqueté de blanc et de noir.

3326. Item, une autre pièce de drap de soye d'oultremer, royé du long à royes noires, et est ouvré de soye blanche à fueilles de chesne et autres fleurettes, et n'est pas entière; laquelle contient troys aulnes et ung quartier largement.

3327. Item, une autre pièce de drap de soye d'oultremer sur champ blanc, à ung tresliz noir.

3328. Item, ung autre drap de soye d'oultremer, pallé au long de royes blanches et noires.

3329. Item, ung autre drap de soye d'oultremer sur champ noir à fueilles blanches.

3330. Item, une autre pièce de drap de soye, qui n'est pas entière, qui a champ noir ouvré à fueillages et à rosettes de soye blanche, et est royé au long de royes blenes.

3331. Item, une autre pièce de drap de soye d'oultremer sur champ noir, ouvré de feilles blanches et de petites branchetes de soye ynde.

3332. Item, six autres pièces de soye blanche, tout d'une sorte, ouvré à ondes, semé de croissans blancs.

3333. Item, ung autre drap de soye bien délyé d'oultremer, royé de très menues royes de blanc et de noir, tout de luy mesmes, et a les lisières vers.

3334. Item, deux autres grans pièces de zatabiz[1], azurées, très fins, bien ondoyans.

3335. Item, trois pièces de zatabiz blanc, et une autre petite pièce qui ne contient que une aulne.

3336. Item, une pièce de soye molette, sur champ bleu, ouvré à oiselletz et à fleurettes d'or batu, d'une part.

3337. Item, une pièce de cendal[2] blanc, qui n'est pas entier, et contient environ quatre aulnes et demye.

3338. Item, troys autres pièces de cendal blanc.

3339. ITEM, UNG GRANT COFFRE HAULT, TOUT PLAIN, ESTANT ENTRE LES DEUX HUYS DE LA CHAMBRE DU ROY EN LA TOUR DU BOYS, OÙ ESTOIENT LES CHOSES QUI S'ENSUIVENT.

PREMIÈREMENT :

3340. Six toyes de carreaulx de cuir azuré d'Arragon, lesquelles sont brodées à rondeaulx ou mylieu, à une lozange de France et feuillages entour.

3341. Item, seize pièces d'orfroiz, à ouvraige de Rommenie.

3342. Item, ung autre orfroiz de chappe, de Rommenie, bordé par couppons sur veluiau vert et sur or, brodé à ymage.

3343. Item, ung autre orfroiz à chazuble, où il a ung crucifix d'une part et l'image de Nostre Dame et plusieurs autres ymages.

[1] Ou *tabis,* étoffe orientale dont le vrai nom serait *âtabi.* D'après les recherches de M. Francisque Michel (*Recherches sur les étoffes de soie,* I, 244), l'âtabi était fabriqué à Bagdad, dont un des quartiers, portant le nom d'*Otâbriâh,* renfermait les fabriques de ces étoffes. D'après l'auteur persan que cite M. Francisque Michel, le *tabis* se composait de soie et de coton. Le zatabis serait-il la même étoffe que le zatoui qui figure pour un prix beaucoup plus élevé que le cendal dans les comptes d'Étienne de la Fontaine, argentier du roi Jean, publiés par M. Douët-d'Arcq?

[2] Étoffe de soie unie se rapprochant du taffetas. Il y en avait de toutes couleurs. Le cendal de graine, c'est-à-dire teint en graine, était d'un rouge éclatant. Le cendal était principalement employé dans la tenture des chambres et des lits. Souvent aussi il servait à doubler une étoffe.

3344. Item, une touaille d'autel parée de satanin bleu, brodée à fleurs de lys.

3345. Item, quatre pièces de drap de soye ploucqué, ouvré à lozenge, et ou mylieu ouvré tout d'une soye à compas, et sont tous enrollez.

3346. Item, une pièce de drap de soye sur champ vert, à euvre en manière de nuées, de soye perse.

3347. Item, deux pièces de drap de soye de ce mesme ouvraige, dont le champ est azuré et l'ouvraige vermeil.

3348. Item, deux autres draps de soye sur couleur moisie[1], ouvrez de menuz ouvraiges tout d'une soye.

3349. Item, ung drap de soye royé au long de menu ouvraige et de plusieurs couleurs.

3350. Item, dix autres pièces de drap de soye d'oultremer, de quoy en y a de vermeilz, tout d'une soye, dont les cinq sont tous d'une ouvraige à larges euvres à pommes de pain et deux autres roelles torses et à rozettes, et les troys autres à petites rouelles aussi et à ouvraige ront.

3351. Item, ung autre drap de soye vermeil d'oultremer, à larges euvres tout d'une soye.

3352. Item, six pièces de drap de soye, eschicquetée très menuement de soye blanche et noire.

3353. Item, six pièces de zatabiz ondoyant auques de la couleur des draps dessus ditz.

3354. Item, huit autres pièces de draps de soye blancs, très fins, d'oultremer, tous d'une soye, ouvrez à grans ouvraiges rous semez de bezans.

3355. Item, cinq pièces de drap de soye de Lucques blancs, ouvrez à grans oseaulx, à ouvraige dedens bien menue d'oiseaulx et à petites rosectes et mollettes ou mylieu.

3356. Item, deux grans pièces d'nngs satanins blancs renforcé.

[1] *Moisi* signifiait *rouillé*. La «couleur moisie» devait être la couleur de rouille.

3357. Item, une très grant pièce de toille de fil de coton, bordée de soye jaune.

3358. Item, deux autres pièces de zatabiz rozez, renforcez comme dessus.

3359. Item, deux autres pièces de zatabiz sur champ tanné, renforcé comme dessus.

3360. Item, une très grant pièce de drap d'oultremer de soye blanche, ouvrée à grans euvres, contenant environ vingt et quatre aulnes de long et une de lé.

3361. Item, six grans pièces de drap de soye vermeilz, appellez cramesix, ouvrez de grans fueillages.

3362. Item, sept pièces de drap d'or d'oultremer sur champ noir, à lozanges de soye noire, et dedens lesdictes lozanges a pommettes et rozectes d'or.

3363. Item, quatre autres pièces de drap d'or sur champ azuré, semez de menu lozangeiz, et parmy, grans osteaulx, où il a en l'un rozes et en l'autre fueillages.

3364. Item, une autre pièce de drap d'or d'oultremer sur champ roze, à petites lozanges et à euvres rons environnez de bezans d'or.

3365. Item, deux autres draps d'or sur champ vert à fueillages, tout d'une soye, et a pommettes parmy, environné de lasseiz à rozettes et à croissans d'or.

3366. Item, troys pièces de draps blancs en manière de soyerie, ouvrées à fueillettes argentées, sur champ semé de pommectes d'or, à lettres de Sarrazin, bleues, dedens.

3367. Item, une autre petite pièce de drap d'or qui contient environ demye aulne, et est le patron d'une chambre qui est à angelotz qui tiennent espées et à **K K** couronnez et fleurs de liz entour.

3368. Item, une autre pièce de drap d'or, contenant environ troys aulnes, sur champ bleu semé de fleurs de lys, et une couronne soubz quoy il a *Karolus,* et fut le patron d'une chambre.

3369. Item, deux pièces de soudanins pareilles, sur champ roze,

ouvré à grans pommes d'or, et environ les dictes pommes a lettres de Sarrazins et a fueillages enlassiez.

3370. Item, deux autres pièces de soudanin sur champ d'or, eschicqueté à feuillages sur blanc et sur bleu.

3371. Item, une autre pièce de soudanin à cinq lictres[1] larges du long, dont les troys sont lettres de Sarrazin sur champ azur, et les deux, sur menuz fueillages enlassez.

3372. Item, une autre pièce de soudanin d'icelle façon à cinq littes, dont les trois sont à lettres et les deux sur champ blanc de menues ouvraiges, comme dessus.

3373. Item, ung autre soudanin à cinq littes, anques de celle mesme façon.

3374. Item, ung autre soudanin à cinq lettres comme dessus dont les troys sont à lettres de Sarrazin, et les deux autres eschicquetez de diverses façons.

3375. Item, ung autre soudanin à cinq lettres aucques d'iceluy ouvraige et d'icelle soye.

3376. Item, ung autre soudanin sur champ d'or, et a sur ledit champ fleurettes bleues à ouvraige d'arbreceaulx qui sont sur champ tanné.

3377. Item, ung autre soudanin sur champ azuré, semé de fueillettes et de rozettes d'or, et sont les ouvraiges à pommettes, où il a ung en lasseiz ou mylieu et quatre croissans au mylieu du lasseiz.

3378. Item, une pièce de veluiau vermeil qui n'est pas entière, contenant cinq aulnes ung quartier.

3379. Item, une autre pièce de veluiau vermeil contenant sept aulnes et demye.

3380. Item, deux autres pièces de veluiau vermeil, contenant chascun environ douze aulnes.

3381. Item, une pièce de samyt d'estive[2], doublé de toille rouge

[1] Plus loin, on trouve ce mot écrit *littes* et *lettres;* nous croyons qu'il faut lire *liste*, qui signifiait *bande, bordure.* — [2] Samit d'été, de *æstivus.* Samit plus léger que le samit ordinaire. Le «samyt d'estive» était généralement doublé, comme on le voit par cet article et les suivants.

semée de paons d'or de brodeure, et deux grans bordeures de broderie à lettres de Sarrazin.

3382. Item, une autre pièce de samyt d'estive doublé de toille vert, semé de pommettes d'or, à lettres de Sarrazin, et de deux lizières de bordeure comme dessus.

3383. Item, une autre pièce de samyt d'estive vermeil, doublé de toille vert, semée de paons d'or en brodeure, qui font la roe, et deux larges lites de brodeure comme dessus.

3384. Item, une autre pièce de samyt vermeil semé de pommètes d'or à lettres de Sarrazin, et à deux lites comme dessus.

3385. Item, une autre pièce de satanin, qui n'est point doublée, brodée de telle euvre comme dessus.

3386. Item, une autre grand pièce de drap de soye vermeille, laquelle est semée d'euvres carrées, desquelles les unes sont plus grandes que les autres, plaines d'ouvraiges et d'ymages de Sarrazin, et a deux littes aux deux boutz et ung ou mylieu.

3387. Item, une autre grant pièce de drap de soye vermeil, et a ung litteau ou mylieu d'ouvrage de Sarrazin, bordé de marranas.

3388. Item, une autre grant pièce de drap de soye jaune, ouvré d'un grant compas ront ou mylieu, et est environné de plusieurs lettres de Sarrazins, et a lambeaulx en façon de banières.

3389. Item, ung autre grant drap de soye rouge, à ung long littel ou mylieu, et aux deux boutz, deux larges litez, d'ouvraige de Sarrazin.

3390. Item, ung très délié drap de soye, bien long, destaint, à ymages à euvre de Sarrazins.

3391. Item, deux autres draps ouvré de cendal jaune, de quoy l'un est paint à chasteaulx, à rivières et à gens, par manière de mappemonde, et l'autre à bestes et à oiseaulx.

3392. Item, deux pièces de draps de soye blancs, à grans euvres sur le ront.

3393. Item, troys pièces de draps de soye ploucquée, ouvrez tous d'une soye, à arbresseaulx et à oisellez enrollez.

LINGE ESTANT À S^T GERMAIN EN LAYE.

C'EST LE LINGE DU ROY ESTANT À S^T GERMAIN EN LAYE, EN DEUX HUCHES QUI SONT EMPRÈS LES CHAMBRES DU ROY, L'UNE DESSUS, L'AUTRE DESSOUBZ, L'AN MIL CCC IIII^XX, LE XIXE JOUR D'AVRIL.

ET PREMIÈREMENT :

EN LA HUCHE DESSOUBZ, EMPRÈS LA CHAMBRE PAINTE À ROSES.

3394. C'est assavoir, quatre paire de drap de cinq lez.
3395. Item, quatre paire de draps de troys lez.
3396. Item, deux douzaines de coeuvrechefz.
3397. Item, d'autre part, une paire de draps de cinq lez.
3398. Item, deux paire de draps de quatre lez.
3399. Item, une paire de trois lez.
3400. Item, en icelle, une douzaine de coeuvrechefz.
3401. Item, deux petites gorgières à dormir, brodées par dehors.

EN L'AUTRE HUCHE DE DESSUS,

EMPRÈS LA CHAMBRE PAINTE À LYONS, ESTOIENT LES CHOSES QUI S'ENSUIVENT.

PREMIÈREMENT :

3402. Deux douzaines de petites touailles.
3403. Item, deux nappes, d'un ouvrage.
3404. Item, deux autres douzaines de petites touailles.
3405. Item, deux autres douzaines de petites touailles.
3406. Item, troys nappes délyées, chascune de quatre aulnes.
3407. Item, quatre douzaines de petites touailles.
3408. Item, deux douzaines de petites touailles.
3409. Item, quatre nappes délyées, chascune de sept aulnes.
3410. Item, quatre nappes délyées, chascune de six aulnes de long.

3411. Item, dix nappes, chascune de cinq aulnes de long.

3412. Item, une douzaine de coeuvrechefz délyez.

3413. Item, une autre douzaine de coeuvrechefz délyez.

AUTRE LINGE ESTANT AU BOYS DE VINCENNES.

LE XVIIme D'AVRIL CCC IIII^XX FUT FAIT INVENTOIRE DU LINGE ET AUTRES CHOSES ESTANT EN UNE HUCHE EN LA CHAMBRE ET OU GALATAIZ DE DESSUS LA CHAMBRE AUX DAINGS; EN LA GARDE BAUDET.

ET PREMIÈREMENT :

3414. Quinze paire de draps, dont le lé et le long est contenu en l'inventoire que Gilles Malet a par devers soy.

3415. Item, xxxii coeuvrechefs de nuyt.

3416. Item, deux orilliers de lit à parer, tout autour à bestes et à fueillaiges, et a ung compas ou mylieu d'un costé et d'autre, où il a deux oiseaulx de broderie.

3417. Item, ung petit orillier de drap de soye bleue.

3418. AUTRE LINGE ESTANT À BEAULTÉ,

EN UNG COFFRE JAUNE ESTANT EN LA CHAMBRE D'APRÈS LA CHAPPELLE; EN LA GARDE GIRARDIN D'AUXI.

PREMIÈREMENT :

3419. Quatre paire de draps de lit de toille grosse de Reims de quatre lez.

3420. Item, quatre paire d'autres draps de lit de trois lez.

3421. Item, quatre paire d'autres draps de lit de deux lez.

3422. Item, six nappes de l'euvre de Tournay, chascune de quatre aulnes de long.

3423. Item, quatre autres nappes de celle euvre mesmes, contenant quatre aulnes.

3424. Item, une autre nappe de celle euvre mesmes, contenant quatre aulnes.

3425. Item, une autre nappe de celle euvre mesmes, contenant six aulnes et demye.

3426. Item, une autre nappe de celle euvre mesmes, contenant six aulnes.

3427. Item, une autre nappe de celle euvre mesmes, contenant cinq aulnes.

3428. Item, quatre pièces de nappes déliées, de l'euvre de Reims, contenant chascune quatre aulnes.

3429. Item, cinq douzaines et huit touailles de plusieurs longueurs, et en y a une qui contient vingt huit aulnes.

3430. Item, une paire de draps que l'en dit estres d'orties, de quatre lez et quatre aulnes de long.

3431. Item, deux orilliers de brodeure, à deux fontaines, une dame et ung chevalier aux costez des fontaines et deux lyons dessoubz.

3432. Item, une coultepointe de toille de Reims, de quatre lez, ouvrée.

3433. Item, deux couvertures à baigner, l'une d'escarlate et l'autre de toille.

AUTRE LINGE ESTANT EN BEAUTÉ.

EN LA CHAMBRE OÙ LE ROY GIST, EN UNG COFFRE DORÉ.

PREMIÈREMENT :

3434. Quatre douzaines de petites touailles de Reims.

3435. Item, seize touailles, plus grossettes et plus longuettes.

3436. Item, quatre nappes déliées de Reims, de quatre aulnes de long.

3437. Item, trois autres nappes de Reims, chacune de cinq aulnes de long.

3438. Item, une autre nappe de six aulnes de long.

3439. Item, quatre paire de grands draps de lit, de toille de Reims, de cinq lez.

3440. Item, sept douzaines de cueuvrechefz de toille de Reims.

3441. Item, une touaille de fil de coton, à espices, ouvrée de fil d'or aux deux boutz.

PARTIES DES NOUVEAULX HABIZ ROYAULX ET JOYAULX ORDONNEZ POUR LE FAIT DU SACRE DES ROYS DE FRANCE,

BAILLEZ EN GARDE AUX RELIGIEUX, ABBÉ ET COUVENT DE MONS[r] SAINT DENIS PAR LE ROY CHARLES LE QUINT, LE SEPTIESME JOUR DE MAY CCC IIII[xx], OULTRE ET PAR DESSUS CEULX QUILZ ONT EU EN GARDE POUR LE TEMPS PASSÉ.

ET PREMIÈREMENT :

3442. Une cotte de satin vermeil, doublée de cendal renforcé vermeil, bordée au colet, et tout au long embas, et entour des manches d'une bizette d'argent doré trait, où il a **KK** et petites couronnes et lys entredeux, garnye de petiz annelez d'or en la poictrine et ès manches avecques les esguillettes pour fermer, garnyes d'or.

3443. Item, une tunicque de satanin azuré, semée à fleurs de lys d'or trait, orfroisié tout autour et aux costez, manches et colet d'orfroiz de damas, sur lequel damas a ung lassiz de neuz de menues perles, ou mylieu des euvres dudit lassiz a en une euvre une couronne, et en l'autre ung liz, et le champ dudit lassiz est semé de rosettes, à ung grenat assiz en or, et en chascune manche a ung bouton de grossettes perles, et ung petit chaston ou mylieu, où est ledit habit doublé d'un satin vermeil.

3444. Item, ung dalmaticque de satin azuré, semée à fleurs de lys, orfroisié à perles tout autour, et doublée comme dessus, fermant

sur les deux espaulles, à quatre gros boutons de grossettes perles, et en chascun d'iceulx a ung chaston d'un ballay d'Orient ou mylieu.

3445. Item, ung autre habit appellé soq[1], de satin azuré, le champ à fleurs de lys comme dessus, orfroisiez tout autour de orfroiz de damas très larges de la devise et semeure de perles comme sont les deux garnemens dessus escripz, et doublé de satin vermeil comme dessus.

3446. Item, unes cendalles de satin azuré, à fleurs de lys comme dessus, et doublées de satin vermeil à laz d'or et de soye azurée, et a en chascune cendalle six boutons de perles.

3447. Item, ungs soliers de satin azuré, brodez de fleurs de liz et doublez comme dessus, et a en chascun desdits soliers ung orfroiz tout autour, et sur la grève semez de mennes perles à **KK** et couronnes, et le champ d'iceulx orfroyés de grossettes perles.

3448. Item, une fleur de liz d'or pour fermer sur l'espaulle le soq dessusdit, pesant ung marc troys onces, et est, ladicte fleur de lys, esmaillée de France, garnye de pierrerie, c'est assavoir, ou mylieu de ladicte fleur de lys, ung très bel ballay à huit costes et en la pointe de ladicte fleur de liz ung autre ballay qui est mendre, et est à huit costez comme dessus, et au pié et aux deux costez de ladicte fleur de lys a troys ballays ung pou mendres, de ladicte taille; et autour du gros ballay du mylieu, sont quatre ballaiz, dont les troys sont carrez et le IIII[e] est à six carres; et après lesdits ballaiz fault quatre dyamans, qui y seront mis incontinant; laquelle fleur de lys est pourfillée tout autour de quarente grosses perles.

3449. Item, ung ceptre d'or pour tenir en la main du Roy, pesant environ neuf marcs, dont le baston est taillé à compas de neuz et de fleurs de lys, et est la pomme dudit baston taillée de haulte taille d'istore de Charlemaigne, garny de troys ballaiz, troys saphirs, troys

[1] Le «soq» est cette espèce de chlamyde retenue sur l'épaule par une agrafe, qui était, dans les habits royaux, cette fleur de lis d'or émaillé, garnie de pierres fines, décrite en l'article 3448. Dans la miniature que l'on voit en tête du manuscrit que nous publions, Charles VI porte le soc par-dessus la tunique.

troches, dont en l'une a quatre grosses perles et ung dyamant ou mylieu, et au dessus et dessoubz de ladicte pomme a sèze perles, et sur ladicte pomme a ung lys esmaillé d'esmail blanc, sur lequel lys est assiz en une chayère d'or saint Charles qui fut empereur de Romme, et sur le devant de sa couronne a ung petit ruby d'Orient, et le fruitelet de ladicte couronne est d'une grosse perle, et est ledit ceptre en ung estuy brodé de veluiau azuré, semé de fleurs de lys et garny d'argent doré.

3450. Item, ung livre très bien escript, ouquel livre est contenu tout le mistère et ordonnance du Sacre. C'est assavoir de (oindre) et couronner le Roy et la Royne de France, avec les seremens des Pers de France, de celuy qui porte l'oriflambe et des officiers des monnoies du Roy, des hérauIx et autres; et se commance ledit livre ou second fueillet *l'église*, lequel livre est couvert d'un drap d'or à deux fermouers d'argent dorez, esmaillez de France.

3451. Et sont toutes les choses dessus dictes en ung long coffre couvert de veluiau azuré, semé de fleurs de lys et de **KK** de cuivre dorez.

3452. Item, quatorze draps d'or sur champ azuré, semez de fleurs de lyz et **KK** de plusieurs sortes, dont le premier contient neuf aulnes et demye de long et une aulne de lé.

3453. Item, le IIme contient six aulnes et demye de long et une aulne de lé.

3454. Item, le IIIe contient quatre aulnes et demye de long et une aulne de lé.

3455. Item, le IIIIe drap contient quatre aulnes et demye comme dessus.

3456. Item, le Ve drap contient quatre aulnes et demye.

3457. Item, le VIe contient troys aulnes et ung quartier.

3458. Item, le VIIme drap contient troys aulnes et demye.

3459. Item, le VIIIe drap contient quatre aulnes et demye.

3460. Item, le IXe drap contient troys aulnes et demye.

3461. Item, le Xe drap contient troys aulnes et ung quartier.

3462. Item, le xi[e] drap contient troys aulnes et demye.
3463. Item, le xii[e] drap contient troys aulnes et ung quartier.
3464. Item, le xiii[e] drap contient deux aulnes.
3465. Item, le xiiii[e] drap contient aulne et demye.

JEUDI XX[me] JOUR DE MARS M. CCC. LXXIX DU COMMANDEMENT DU ROY FAIT LE MERCREDI PRÉCÉDENT AU LOUVRE, FUT FAIT INVENTOIRE DES ROBES

DE PRIS DUDIT SEIGNEUR ET QUI SONT DE GARDE, C'EST ASSAVOIR DES ROBES DE DRAPS ET DE VELUIAU FOURRÉES[1] D'HERMINES, LÉTICES[2] ET AUTREMENT, ET EST ASSAVOIR QUE LEDIT SEIGNEUR NE VOULT PAS QUE LES ROBES COMMUNES DE DRAP, LESQUELLES IL VEST TOUS LES JOURS, SOIENT MISES NE ESCRIPTES EN CE PRÉSENT INVENTOIRE, POUR CE QUE IL LES DONNE ET DÉPART À SES OFFICIERS ET AUTRE PART, TOUTES ET QUANTES FOIZ QUE BON LUY SEMBLE.

ROBES.

PREMIÈREMENT :

3466. Une robe[3] d'escarlate vermeille[4] de six garnemens, c'est assavoir les cinq garnemens fourrez d'armines et la cote sengle[5].

[1] Garnies, doublées. Ce mot s'appliquait aux étoffes doublées de fourrure, comme à celles doublées d'une autre étoffe. On disait aussi bien robe fourrée d'hermine que robe de samit fourrée de cendal.

[2] Bandes de fourrures destinées à border certains vêtements. Voyez M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie*, p. 386.

[3] Robe ne s'entend pas ici d'un seul vêtement, mais d'un habillement complet, composé d'une robe et d'un surcot, d'une chape, d'un mantel, d'un chaperon, d'une cotte. Les différentes pièces, plus ou moins nombreuses, d'une robe se nommaient *garnements*. Ici la *robe* se composait de six pièces, de six *garnements*.

[4] Sorte de drap de qualité supérieure et d'un prix beaucoup plus élevé que celui des autres draps. Il y en avait de toutes les nuances, de rouge et aussi d'autres couleurs, comme rosée (art. 3807), morée, brunâtre (art. 3810). Pour le prix des draps et des autres étoffes au xiv[e] siècle, il faut consulter les *Comptes de l'argenterie des rois de France au xiv[e] siècle*, par M. Douët-d'Arcq.

[5] Simple, non garnie de fourrure ni d'ornements.

3467. Item, une autre robe d'une escarlate rosée, bien clère, de six garnemens, et fourrée comme dessus.

3468. Item, une autre robe d'une escarlate sanguine, de six garnemens et fourrée comme dessus.

3469. Item, une autre robe d'une escarlate morée, de six garnemens et fourrée comme dessus.

3470. Item, une autre robe d'une escarlate violet, de six garnemens, fourrée comme dessus.

3471. Item, une autre robe d'un vers azuré, de six garnemens, fourrée comme dessus.

3472. Item, une autre robbe d'un fin blanc d'Angleterre, de six garnemens, fourrée comme dessus.

3473. Item, ung mantel froncy[1] d'escarlate vermeille, qui est pour chappelle, fourrée d'ermines, à quatre boutons de mesmes.

3474. Item, ung autre mantel froncy d'une escarlate rosée, fourrée comme dessus, à troys boutons d'or, garnye de muglias, et à lettres en la pance.

3475. Item, une houppellande[2], ung mantel et chapperon[3] de mesmes, d'un veluiau vermeil cramoisin, fourré d'ermines comme dessus, à troys boutons d'argent dorez, de muglias.

3476. Item, une houppellande, mantel et chapperon, d'un veluiau azuré, fourré d'ermines comme dessus, et n'est point moucheté, et y a quatre boutons d'or garniz de muglias, et au bout de chascun bouton a une petite perle, et y a lettres autour.

3477. Item, ung mantel de veluiau vermeil, fourré d'ermines

[1] Manteau à plis, plissé.

[2] Vêtement de dessus commun aux deux sexes. La houppelande avait des manches et un collet et se fermait par des boutons ou des lacets. Il y en avait de courtes et de longues, souvent enrichies de broderies. D'après les recherches qu'a faites M. Douët-d'Arcq, ce ne serait qu'à partir du règne du roi Jean que le nom de ce vêtement apparaît dans les textes. Il était fort en vogue à l'époque de Charles V et de Charles VI.

[3] Espèce de capuchon qui, à volonté, se mettait sur la tête ou se rejetait sur le dos. L'étoffe dont le chaperon était fait s'étendait quelquefois au delà des épaules, de manière à former une sorte de petit manteau.

comme dessus, sans chapperon, dont la penne[1] n'est point mouchetée, et sont les boutons de drap.

3478. Item, ung autre mantel de chappelle froncié, d'une escarlate sanguine, fourré de gris[2], où a troys petiz boutons d'argent garniz de muglias, semblables à ceulx du manteau précédent.

3479. Item, ung autre mantel de chappelle froncié, d'une escarlate rosée, à troys boutons de drap plaz, fourré de gris comme dessus.

3480. Item, ung autre mantel de chappelle froncié, de une escarlate vermeille, ouquel a quatre boutons d'or garniz de muglias, et sont lesd. boutons à lettres par la pance[3], et au bout de chascun a une perle, fourré comme dessus.

3481. Item, ung autre mantel de chappelle, froncié, de une escarlate sanguine, clère, à troys bontons de drap, plaz, fourrez de doz de reiz[4].

3482. Item, ung autre mantel de chappelle, fourré comme dessus, d'une escarlate vermeille, à troys boutons d'or garniz de muglias, et sont lesdits boutons rons sur le plat, et au bout de chascun bouton a une petite perle, fourré de doz de raiz comme dessus.

3483. Item, une houppellande et ung chapperon de mesmes, de drap de soye vermeil à fueilles en façon de coquilles, fourrez de menu vair[5].

3484. Item, une autre houppellande et ung chapperon de mesmes, d'un drap de zatabiz azuré, fourré comme dessus de menu ver.

3485. Item, une autre houppellande, ung mantel et chapperon de

[1] Ce mot, qui se trouve encore écrit *panne* dans cet inventaire (art. 3804), signifiait *peau, fourrure*.

[2] De petit-gris; le petit-gris est l'écureuil du Nord; il a le poil du dos roux en été, gris en hiver. Il reste gris après sa mort. Le ventre de l'animal est blanc et bordé de chaque côté d'une raie noire. C'est cette partie qu'on nommait *menu vair*.

[3] Sur l'épaisseur des boutons.

[4] A l'article 3811, on lit : «fourré de raiz.» Quel est cet animal? On trouve aux Archives, dans un compte de 1397 : «Pour cinquante doz de rainz bien blanz, 2ˢ 8ᵈ parisis par chacune raix.» (KK. 41, f° 164.)

Dans un compte de 1379 : «Pour huit chevreaux rez, 3ˢ la pièce.» (KK. 27, f° 24 v°.)

Dans un compte de 1401 : «Pour VIIIᶜ doz de rais fins. . .» (KK. 27, f° 163 v°.)

On rencontre donc beaucoup de mentions de dos de raiz, mais le mot n'est expliqué que par cette dénomination de *chevreaux rez*, de 1379. Il s'agirait donc d'un animal de l'espèce chèvre.

[5] Fourrure tirée du petit-gris. Voyez l'article 3478.

mesmes, ouquel mantel a troys boutons de mesmes, et est d'un drap de zatabis sur le jaune, tout fourré de menu vair.

3486. Item, une autre houppellande et chapperon de mesmes, d'un zatabis ynde ondoyant sur vermeil, fourré de menu vair comme dessus.

3487. Item, une autre houppelande et chapperon de mesmes, d'un drap de camelot cendré, fourrée de menu vair comme dessus.

3488. Item, une autre houppelande et chapperon de mesmes, d'un drap de camelot violet, comme dessus, fourré de menu vair.

3489. Item, une autre houppelande et chapperon de mesmes, de camelot vermeil, fourré de menu vair comme dessus.

3490. Item, une autre houppelande et chapperon de mesmes, d'un camelot azuré, fourrée de menu vair comme dessus.

3491. Item, une autre houppelande et chapperon de mesmes de zatabiz cendré sur le blanc, fourré de menu vair comme dessus.

3492. Item, une autre houppelande et chapperon de mesmes, d'un drap de soye vert dont les envers sont à lozenges, desquelles les unes sont ouvrées et les autres plaines, fourrez de menu vair comme dessus.

3493. Item une houppelande, mantel et chapperon de mesmes, et a, ou chapperon, troys boutons de drap mesmes d'un drap de camelot vermeil, et est ladicte houppellande et mantel de l'ancienne façon, fourrez en menu vair comme dessus.

3494. Item, ung mantel de chappelle froncé, d'un zatabis vert, à trois boutons de mesmes, fourré de menu vair.

3495. Item, une robe de trois garnemens, de zatabiz ondoyant, c'est assavoir houce[1], surcot[2] et chapperon, fourrez de menu ver, et la cote sangle.

3496. Item, une autre robe de troys garnemens comme dessus de

[1] On voit par cet article que le vêtement qui se nomme aujourd'hui robe portait au XIV[e] siècle le nom de housse; le mot robe, comme nous l'avons dit dans la note sur l'article 3466, s'entendait d'un habillement composé de plusieurs pièces. La housse, plus ample que le surcot, avait des manches ouvertes et pendantes. Le nom de housse se donnait encore, d'après M. Douët-d'Arcq (*Comptes de l'argenterie,* p. 55 et 384), à toute étoffe destinée à couvrir certains objets, comme le char ou les coffres de la reine. On écrivait plus ordinairement *housse.*

[2] Ou *seurcot,* vêtement commun aux deux

drap de soye bleu, dont les euvres sont à oiseaulx volans bien ondoyans, c'est assavoir ladicte houce, surcot et chaperon fourrez de menu vair, et la cotte sangle.

3497. Item, une autre robe de troys garnemens comme dessus, d'un zatabiz vert ondoyant, la houce, surcot et chapperon fourrez de menu vair, et la cotte sangle.

3498. Item, ung surcot et un chapperon d'un autre zatabiz plus vert, fourrez de cendal vert.

3499. Item, une autre robe, c'est assavoir houce, surcot et chapperon, sans cotte, d'un satin tanné sur le brun, tout fourré de menu vair.

3500. Item, une autre robe, c'est assavoir houce, surcot et chapperon, sans cote, d'un camelot azuré, dont les euvres sont de menuz ouvraiges en façon de nappes, tout fourré de menu vair.

3501. Item, une autre robe, c'est assavoir houce, surcot et chapperon, sans cotte, d'un drap de camelot changeant, tout fourré de menu vair.

3502. Item, ung surcot et ung chapperon de camelot tané, tout fourré de menu vair.

3503. Item, ung autre surcot et chapperon d'un drap de soye tané, ouvré à arbresseaulx et oisellez, tout fourré comme dessus.

3504. Item, une autre robbe, c'est assavoir houce, surcot et chapperon, sans cote, d'un camelot vermeil, tout fourré de menu ver comme dessus.

3505. Item, une autre robbe, c'est assavoir houce, surcot et chapperon, sans cote, d'un camelot tanné brun, tout fourré de menu ver comme dessus.

3506. Item, une autre robe, c'est assavoir houce, surcot, cotte et chapperon de mesmes, d'un drap de camelot azuré, fourrez de menu vair, et la cotte sangle.

sexes. Il y avait, suivant M. Douët-d'Arcq, deux sortes de surcots, le surcot clos et le surcot ouvert. Le surcot clos avait des manches, et descendait plus bas que le surcot ouvert, qui était fendu sur les côtés. Les surcots étaient ordinairement doublés de fourrure. Ceux des femmes admettaient les plus riches ornements.

3507. Item, une autre robe d'un camelot semblable à celuy dessus, c'est assavoir houce, surcot et chapperon, sans cote, fourrez comme dessus.

3508. Item, une autre robe d'un drap de soye azuré, changeant sur le vermeil, et sont les euvres en façon d'euvres de nappes, c'est assavoir houce, surcot et chapperon, sans cote, tout fourré de menu vair.

3509. Item, ung surcot et ung chapperon d'un zatabiz violet, fourré de menu vair.

3510. Item, ung surcot et une cote d'un veluiau vert, et chapperon de mesmes, tout fourré de menu vair, et la cote sangle.

3511. Item, une autre robe d'un camelot vermeil, c'est assavoir houce, surcot, cotte et chapperon de mesmes, tout fourrez de menu vair, et la cote sangle.

3512. Item, une autre robe de drap de soye de couleur changeant de vert à bleu, c'est assavoir houce, surcot, cote et chapperon, tout fourrez de menu vair, et la cote sengle.

3513. Item, une autre cotte d'un camelot cendré, de troys garnemens comme dessus, fourrez de menu vair, et la cote sengle.

3514. Item, ung surcot et chapperon, de drap de soye vert, de gros ouvraige, fourré de menu vair.

3515. Item, ung autre surcot et chapperon d'un drap de soye très fin, et est de couleur de moisy, fourré de menu vair.

3516. Item, ung autre surcot et chapperon d'un camelot de couleur cendrin, à menuz ouvraiges comme de nappe, fourré de menu vair.

3517. Item, ung surcot sans chapperon, d'un veluiau tanné sur le brun; et fut le chapperon perdu au sacre.

AUTRES ROBES QUI FURENT MADAME JEHANNE DE FRANCE[1].

PREMIÈREMENT :

3518. Une chappe de veluiau azuré, brodée à fleurs de lys, fourrée de menu vair.

[1] Deux filles de Charles V ont porté le nom de Jeanne. L'une est morte à l'âge de trois

3519. Item, ung mantel de chappelle de veluiau vermeil, fourré d'ermines.

3520. Item, ung corset d'escarlate sanguine, fourré de menu vair.

3521. Item, ung mantel d'escarlate vermeille, pour chappelle, fourré de menu vair.

3522. Item, ung mantel d'escarlate brune, pour chappelle, fourré de cendal vermeil.

3523. Item, ung mantel double, court, à fons de cuve[1].

3524. Item, ung mantel court, fourré de menu vair.

3525. Item, ung mantel court, fourré de cendal.

3526. Item, ung surcot court de drap d'or vermeil, fourré de cendal azuré.

3527. Item, ung surcot court de drap d'or sur le blanc, fourré de cendal vermeil.

3528. Item, ung surcot de camocas bleu, fourré de menu vair.

3529. Item, une cotte hardie d'escarlate à chevaucher, et une cotte simple de mesmes.

3530. Item, une cotte hardie d'escarlate, qui ne fut oncques parfaicte.

3531. Item, une cotte simple blanche.

3532. Item, une pièce drap brun, contenant troys aulnes.

ans, le 21 octobre 1360, l'autre n'ayant que quelques mois, en 1366. Les vêtements dont il est ici question n'ont pu servir même à l'aînée, puisqu'on y trouve une cotte hardie pour monter à cheval. Ils devaient avoir appartenu à Jeanne de France, sœur de Charles V, qui avait épousé Charles le Mauvais, roi de Navarre. Elle mourut à Évreux en 1373. Charles V conservait ces vêtements en 1379, comme un souvenir.

On trouve sous l'article 845 une croix d'argent à placer sur un autel, qui n'avait pu appartenir à la petite Jeanne et devait provenir de la reine de Navarre.

[1] «Fons de cuve» était le nom donné à une sorte de manteau qui affectait la forme d'un fond de cuve. Ici, on a conservé le nom de mantel, en en désignant seulement la forme, mais dans les comptes de l'argenterie du XIV[e] siècle on trouve souvent «un fond de cuve doublé de.....» (M. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie*, p. 8, 12, 83 et 288.)

L'INVENTOIRE DES CHAMBRES[1] DE TAPISSERIE ET PAREMENS.

CHAMBRES ET TAPPIZ.

PREMIÈREMENT :

3533. Une chambre de veluiau azurée à fleurs de lys, garnie de ciel[2], de dossier[3], de coulte pointe[4], de banquier[5] brodé et de troys custodes[6] de zabatiz azuré, avec deux gros carreaulx, ung autre long, six petiz, et ung petit dossier à fleurs de lys brodé.

3534. Item, une autre chambre, brodée de France et de Navarre, garnye de ciel, de dossier, de coulte pointe, de troys courtines[7] de tartare vermeil changeant et royé d'or, et huit carreaux de mesmes.

3535. Item, douze tapiz de ladicte chambre, contenant, les dix, environ cinq aulnes de long et deux de lé, et ung, quatre aulnes de long et deux de lé, et l'autre, III aulnes de long et II de lé.

3536. Item, une chambre brodée, de satanin azuré, aux armes de France et de Behaigne[8] et à coulons, garnye de ciel, dossier, coulte-

[1] On entendait par le mot *chambre*, non pas une pièce faisant partie d'un appartement, mais toutes les tentures, garnitures de lit, rideaux, portières et sièges qui formaient l'ameublement d'une chambre. On en trouve la preuve ici.

[2] Baldaquin dressé au-dessus du lit et d'où pendent les rideaux. Le baldaquin recevait aussi le nom de *cheveciel, chevecier*, et de *chevez*.

[3] C'est le dossier ou chevet du lit, ou, pour mieux dire, la garniture de ce dossier. On donnait la même dénomination de dossier à une sorte de canapé. Voyez articles 3595 et suivants.

[4] C'est la couverture du lit, ordinairement en riche étoffe. Elle était en double et rembourrée de coton.

[5] Long siège sans dossier. Ce mot a été converti en celui de *banquette*.

[6] Rideaux pour les portes, ce qu'on nomme aujourd'hui *portières*.

[7] Rideaux pour le lit et les fenêtres. On trouve à l'article 3582 «une courtine bleue qui se tire devant la fenestre», et à l'article 3863 «huit courtines pour mettre devant fenestres.» Il résulterait des termes de l'inventaire que le mot *courtine* s'employait tout à la fois pour les rideaux du lit et des fenêtres, et que le mot *custode* était réservé pour les rideaux tendus devant les portes.

[8] Ces armoiries de France et de Bohême étaient celles de Bonne de Luxembourg ou de Bohême, femme du roi Jean, qu'elle avait épousé en 1332, lorsqu'il n'était encore que duc de Normandie. Elle était fille

pointe, de huit carreaulx, et sont les courtines de ladite chambre de tartaire[1] vert rayé d'or, ataché en manière d'esprevier, avec dix tappiz, dont les six sont chascun de cinq aulnes et demye de long, de deux aulnes et demye de lé, et les quatre, chascun de cinq aulnes de long et deux de lé.

3537. Item, une chambre que la ville de Paris donna au Roy, brodée sur cendal vermeil à fermaulx, à rozes et à perles ou ciel, ou dossier et en la coultepointe en cinq compas qui y sont, et sont les courtines de cendal vermeil, de bateure[2] de mesmes la chambre, avec huit carreaulx, desquelz les deux sont longs, et les autres six sont petiz.

3538. Item, dix huit tappiz de ladicte chambre, de quoy il en y a troys de huit aulnes de long et troys de lé, et sept, de cinq aulnes de long et troys de lé, et trois, de quatre aulnes de long et de deux et demye de lé, et ung de six aulnes de long et de deux et demye de lé, et troys autres tappiz de mesmes.

3539. Item, une chambre de drap d'or, où il a une croix de veluiau vermeil, brodée à plusieurs armes, garnye de ciel, de dossier, de coultepointe et de troys custodes de tartaire vert royé d'or; et n'y a ne carreaulx, ne tapiz.

3540. Item, une chambre de drap d'argent, à cinq compas brodez aux armes de France et aux daulphins, garnye de ciel, de dossier et de coultepointe, et sont les courtines de cendal ynde.

3541. Item, une chambre pallée de veluiau vert et de marramas, garnye de ciel, de dossier et coultepointe, et sont les courtines de cendal pallé de vert et de jaune.

de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et d'Élisabeth, héritière du royaume de Bohême.

La reine Bonne mourut en septembre 1349.

[1] Riche étoffe orientale, venant, dit-on, de Tartarie, mais qui était fabriquée dans plusieurs villes de l'Asie Mineure.

[2] *Bateure* signifiait *métal battu* et réduit en feuilles extrêmement minces qu'on appliquait, découpées sous différentes formes, sur les étoffes.

Le cendal rouge de ces courtines était enrichi de découpures prises probablement dans des feuilles d'or et reproduisant certaines figures d'ornement.

3542. Item, une chambre pallée[1] de drap d'or et de camocas, garnye de ciel, de dossier et de coultepoincte, et sont les courtines pallées de cendal blanc et ynde, et y fault grant quantité de cendal en la doubleure de la coultepointe.

3543. Item, une petite chambre de camocas vermeil, garnye de ciel, dossier et de coultepointe.

3544. Item, une autre chambre de camocas de plusieurs soyes sur champ vermeil, garnye de ciel, de dossier et de coultepointe, et sont les courtines de tartaire vermeil royé d'or.

3545. Item, une chambre de sortail[2], de cendal ploncqué, à chauves souriz, garnye de ciel, de dossier et de coultepointe.

3546. Item, une chambre de tartaire vert, brodée, à cinq compas aux armes de l'empereur[3], garnye de ciel, de dossier, de coultepointe et de quatre carreaulx, et fut brullée à Reims.

3547. Item, ung très viez chambre de cuir brodé de veluiau ynde à fleurs de lys d'or, garnye de ciel, dossier et de coultepointe.

3548. Item, la chambre où est pourtrait maistre Jehan le fol, et y a dossier et couvertouer de lit et deux tappiz de drap ouvré.

[1] *Paller* signifie *tapisser, recouvrir;* mais nous avons déjà dit, sous l'article 1150, que le mot *pallé* indiquait toujours une disposition alternative. Ici les différentes pièces de tenture de la chambre décrite étaient en partie de drap d'or, en partie de camocas, sauf les courtines, qui étaient mi-parties de cendal blanc et de cendal azuré.

[2] A la mauvaise rédaction de cet article, on pourrait croire que *sortail,* qu'on écrivait aussi *seurtail,* est le nom d'une étoffe; mais M. Douët-d'Arcq, en publiant un compte de Geoffroi de Fleury de l'année 1316, a fort bien expliqué que le mot *sortail* indiquait l'application d'une étoffe sur une autre, ce qui est taillé par-dessus. Dans un article de ce compte, il est question d'une chambre entière «qui fut faite de cendaus indes le plain, et le seurtail de cendaus jaunes dont on fit les fleurs.» Ainsi cette étoffe de cendal bleu était décorée de fleurs de cendal jaune appliquées dessus.

L'étoffe en application est rarement indiquée dans notre inventaire, et le rédacteur se contente de dire «une chambre de sortail» en indiquant l'étoffe principale qui fait le fond. Cependant cette application est indiquée dans l'article 3587, où on lit : «Une chambre de sortail, laquelle est de satanin vermeil, garnie à feuilles de figuier blanches...», et dans l'art. 3588, où l'on décrit: «Une chambre de sortail vert à feuilles blanches...» On trouvera encore des chambres de sortail aux articles 3552, 3565 et 3569.

[3] Charles IV, qui était venu passer quelques jours auprès de Charles V, en 1378.

3549. Item, une chambre de camocas vert, tout d'une soye, à rozes et à lettres de Damas, garnyes de ciel, de dossier, de coultepointe et de courtines vers de cendal.

3550. Item, une chambre pallée de veluiau blanc et vermeil, garnye de ciel, dossier, de coultepointe, de courtines de mesmes, de deux carreaulx et de sept tappiz.

3551. Item, quatre chambres de samit d'estive, vermeilles, garnyes de ciel, de dossier, de coultepointes et de courtines de cendal vermeil.

3552. Item, une chambre de sortail, à fleurs de lys, garnye de ciel, de dossier, de coultepointe pour le grant lit, et une autre petit coultepointe pareille pour le conseil[1], et courtines de tartaire azurées et royées.

3553. Item, une chambre de veluiau vermeil à molettes d'or et compas de fleurs de liz, garnye de ciel, de dossier, de coultepointe, et sont les courtines de tartaire violet rayées d'or, à façon d'esprevier, et de huit petiz carreaux de mesmes en ladicte chambre, et douze tappiz de mesme.

3554. Item, une chambre de cendal vermeil, brodée à rengiers et à espreviers, garnye de ciel, de dossier, de coultepointe, de courtines de cendal vermeil, et de huit tappiz de mesmes.

3555. Item, une chambre de cendal blanc, brodé à fleurs de liz entour et brodée à arbres vers, garnye de ciel, dossier, coultespointes, courtines de cendal vermeil, et de huit tappiz de mesmes.

3556. Item, une chambre de camocas, à or, sur champ azuré à oiseaulx et serpenteaulx vers, garnye de ciel, dossier, coultepointe, six carreaulx et de courtines de tartaire azurée rozée, et est en l'une couppée. Et l'un des carreaux fut perdu aux nopces de madamoiselle de Berry[2].

[1] *Conseiller* signifiait *raconter à voix basse, parler à l'oreille* (Roquefort). Il n'est pas douteux que le *conseil,* qui est auprès du lit, dans la chambre à coucher, ne soit un meuble dans le genre de celui que l'on nomme aujourd'hui causeuse, où deux personnes seulement peuvent s'asseoir près l'une de l'autre et causer à voix basse. Les grandes pièces des châteaux du XIV[e] siècle étaient mal défendues du froid; on ne connaissait pas alors les calorifères, et le *conseil* était accompagné d'une sorte de couverture, *une coulte pointe,* que les causeurs étendaient sur leurs genoux.

[2] Bonne de Berry, fille de Jean, duc de Berry, frère de Charles V. Elle fut mariée,

3557. Item, une chambre de camocas vermeil, ouvrée à oiseaulx, tout d'une soye goutée d'or[1], garnye de ciel, dossier, de coultepointe, sans courtines.

3558. Item, une chambre de camocas sur champ vermeil, ouvrée de soye blanche à croissans, garnye de ciel, dossier, de deux coultes poinctes, et de six carreaulx, sans courtines.

3559. Item, une chambre de camocas vermeil, ouvrée de plusieurs soyes à façon de maçonnerie à grans royes, à oysellez vers dont le bout des elles est blanc, garnye de ciel, dossier, de coultepointe et de six carreaulx.

3560. Item, une chambre de camocas sur champ azuré, à grans euvres rouges et blanches à rozettes blanches ou mylieu, garnye de ciel, dossier, coultepointe, et sont les courtines de cendal vermeil.

3561. Item, le grant esprevier[2] vermeil, tout garny, et troys coultepointes de mesmes, et une coultepoincte pour la couche.

en 1376, au comte de Savoie Amédée VII, et, en secondes noces, en 1393, à Bernard, comte d'Armagnac. Un fils qu'elle avait eu de son premier mariage devint pape sous le nom de Félix V. C'est de ces premières noces qu'il s'agit dans cet article.

[1] Étoffe de soie chargée de points d'or. On trouve *camocas goté d'or*, à l'art. 3607, avec la même signification.

[2] Il semblerait résulter de cette citation de M. Douët-d'Arcq : «pour faire deux espreviers à mettre sur la cuve de la reine quand elle se baigne» (*Comptes de l'argenterie*, p. 374), que l'«esprevier» était une sorte de pavillon qu'on plaçait au-dessus d'une baignoire ou d'un lit sans ciel ni courtines; mais il nous semble que l'esprevier de notre inventaire était plus qu'une tente portative qu'on pouvait disposer au-dessus d'une baignoire ou d'un lit. En effet, l'article 3561 se termine par une «coultepointe pour la couche». La couche (les matelas) faisait donc partie de l'esprevier. On voit aussi par les articles 3562, 3564, 3575, que l'esprevier était garni de tout ce qui accompagne un lit : ciel, dossier, courtines, courtepointes. Nous croyons que, si parfois on donnait le nom d'esprevier à une sorte de pavillon portatif, ce nom s'appliquait à ces grands lits garnis de ciel, dossier, courtepointes et courtines qui nous sont connus par les miniatures du XIVe et du XVe siècle. La difficulté viendrait de ce qu'en l'article 3580 on trouve le mot lit, et qu'on pourrait dès lors en tirer la conséquence que l'esprevier était autre chose que le lit. Nous pensons, en effet, que les deux mots n'expriment pas la même chose, et que par esprevier il faut entendre l'ensemble des pièces qui composaient le coucher, à savoir : le bois de lit avec les matelas (la couche), le ciel du lit, les courtines et les courtepointes, de même que par le mot *chambre* on entendait toutes les tentures, courtines et souvent même les

3562. Item, ung esprevier vert, vielz, garny de ciel, de dossier, de courtines vers, et deux coultes pointtes.

3563. Item, ung estendart[1] de tartaire vermeil, garny de courtepointes et de courtines.

3564. Item, ung esprevier de cendal blanc, garny de ciel, dossier, de courtines et de deux coultepointes, quatre grans carreaulx et huit petiz de mesmes.

3565. Item, une chambre de sortail, aux armes de France et de Navarre, lozengée de papegaux, garnye de ciel, de dossier, de coultepointe, de courtines, six carreaux et douze tapiz.

3566. Item, cinq chambres de samit d'estive vers, garnyes de cielz, dossiers, de courtines et de coultepointes.

3567. Item, une chambre de cendal vermeil brodée, à un lyon quï est assiz en ung pavillon sur les armes de France, et le champ semé de plusieurs oiseaulx, garnye de ciel, dossier, coultepointe, de courtines, et unze tappiz.

3568. Item, une chambre brodée qui fut à la royne Jehanne d'Évreux, garnye de ciel, dossier, coultepointe, troys courtines, et y a deux autres courtines de tartaire royées, vieilles, huit carreaulx de broderie et huit tappiz de mesmes.

3569. Item, une chambre de sortail sur cendal azuré, garnye de ciel, dossier, deux coultepointes, une grant et une petite, douze carreaulx, deux longs et huit petiz; troys courtines blenes de tartaire plain.

3570. Item, une chambre de satanin azurée, garnye de courtines doubles de tartaire azuré et une coultepointe de mesmes.

meubles pouvant garnir une pièce d'une habitation.

Dans un compte de 1401 cité par M. Douët-d'Arcq, on lit : «pour avoir fait deux courtines... pour l'esprevier de la gésine de la royne.» Il s'agissait bien là du lit, avec ses accessoires, sur lequel la reine Isabeau devait accoucher.

L'esprevier portatif cité en tête de cet article reçoit aussi dans notre inventaire le nom de *Paveillon*. Voir les articles 3830, 3831 et 3832.

[1] Il doit être ici question d'une sorte de sopha. *Estendart* vient d'*estendre*, qui signifiait *étendre, renverser*. Ce devait être un meuble pour se reposer pendant le jour.

3571. Item, une chambre de samin d'estive vermeil, d'icelle façon, et cinq carreaulx de mesmes et une coultepointe.

3572. Item, une chambre de samit vert, d'estive, garnye de ciel, dossier, une coultepointe et les courtines doubles d'icelle façon; et est devers monseigneur le Daulphin.

3573. Item, une chambre de camocas vermeil, tout d'une soye à pommes de pin, garnye de ciel, dossier, coultepointe et de troys courtines de cendal vermeil. Ladicte chambre a esté baillée à madame Katherine, et les courtines servent à une autre chambre.

3574. Item, une chambre de camocas vermeil à ouvraige de soye vert et blanche, garnye de ciel, dossier, coultepointe et de troys courtines de tartaire vert royée.

3575. Item, ung esprevier de cendal vert, garny de ciel, dossier, deux coultepointes et les courtines de mesmes.

3576. Item, ung estendart de camocas vert, tout d'une soye, garny de ciel, dossier, une coultepointe, et les courtines de tartaire vert.

3577. Item, une très belle chambre vert, ouvrée de soye d'ouvrage de tapisserie sur champ vert semé de feuilles de plusieurs fueillages, à cinq euvres par manière de maçonnerie, dont en celuy du mylieu a ung lyon que deux roynes couronnent, et ès autres, ou mylieu de ladicte maçonnerie, une fontaine où il a signes qui se baillent[1]; laquelle chambre est garnye de ciel, dossier, coultepointe et troys courtines de cendal vert, et unze tapiz de mesmes.

3578. Item, une chambre de tartaire vert, contenant ciel, dossier, coultepointe et troys courtines, brodée à dames et à arbres, et huit tappiz de mesmes.

3579. Item, une chambre de camocas sur champ vermeil, ouvrée par manière d'eschicqueteure de fieullages et petiz treilliz, et sur chascun quartier de l'eschicqueteure a une fleur de liz, contenant ciel, dossier, coultepointes et troys courtines de cendal, et par dessus a ung

[1] Il faut sans doute lire «qui se ballent.» *Baller* signifiait *s'agiter, remuer, se divertir.* On doit alors traduire par «une fontaine où il y a des cygnes qui se jouent.»

ciel de boys ouquel il pend goutières[1] de cendal vermeil frangées, auquel ciel de boys a troys verges de fer ausquelles il pend troys courtines de zatanin vermeil doubles.

3580. Item, ung dossier, demy ciel et la coultepointe de dessus le lit de mesmes, ladicte chambre dessus escripte avec troys courtines de cendal vermeil.

3581. Item, une chambre blanche à rozes vermeilles, garnye de ciel, dossier, coultepointe, troys courtines, troys tapiz et six sargettes[2] de mesmes.

3582. Item, une petite chambre de sarge[3] vermeille, à demy ciel, garnye de troys courtines, de demy ciel, dossier, de couverture et ung tappiz velu, avec une courtine bleue de toille, qui se tire devant la fenestre.

3583. Item, une chambre blanche assignée, bordée à fleurs de liz, garnye de ciel, dossier, coultepointe, de troys courtines et de six tappiz de mesmes.

3584. Item, une chambre de broderie, escartelée aux armes de France et à daulphins et croisié aux armes de l'Empereur[4] et de Behaigne, garnye de ciel, dossier, coultepointe et troys courtines de cendal azuré, avec six carreaulx et quinze tappiz de mesmes.

3585. Item, une chambre de satanin blanc, brodée de fleurs de liz azurées, et sur lesdictes fleurs de lys autres petites fleurs de lys d'or, et en chascune pièce cinq K K couronnez de fleurs de lys comme dessus; en laquelle chambre a ciel, dossier, coultepointe et les courtines de tartaire blanc doubles, et a en ladicte chambre seize tapiz de la façon de ladicte chambre.

3586. Item, une autre chambre lozengée de deux satanins, c'est

[1] Pentes de cendal attachées au ciel du lit.

[2] Ou mieux *sergettes*, petites couvertures, petits tapis.

[3] De serge, étoffe de laine qu'on fabriquait de différentes couleurs. Dans cet article, la serge décrite est rouge; dans l'art. 3590, on inventorie quinze pièces de serge blanche. Cette étoffe était souvent ornée de broderies. Elle était fabriquée surtout à Reims.

[4] Ce sont évidemment les armoiries de l'empereur Charles IV, qu'on avait fait broder sur les étoffes de la chambre qu'il avait occupée lorsqu'il vint à Paris rendre visite à Charles V.

assavoir l'un blanc et l'autre azuré, et sont les lozenges azurées brodées de France, c'est assavoir ciel, dossier, coultepointe, six carreaulx, deux grans et troys petiz, et les courtines doubles de tartaire, et a en ladicte chambre dix sept tappiz, que grans, que petiz.

3587. Item, une chambre de sortail, laquelle est de satanin vermeil en grayne à fueilles de figuier blanches, contenant ciel, dossier, coultepointe, et les courtines doubles de tartaire vermeille, et a six carreaulx, quatre grans et deux petiz, et y a dix sept tapiz, que grans, que petiz.

3588. Item, une autre chambre de sortail vert à fueilles blanches, pareille, contenant ciel, dossier, coultepointe et les courtines doublés de vert; a six carreaulx, c'est assavoir quatre petiz et deux grans; et a en ladicte chambre dix sept tappiz, que grans, que petiz.

3589. Item, une autre chambre de satanin blanc, brodée à cinq chappeaulx de rosiers tors et une grant roze ou mylieu, et ou cueur de ladicte roze a troys fleurs de lys, contenant ciel, dossier, coultepointe et courtines doubles de tartaire blanche, avec quatre tapiz à mectre entour le lit.

3590. Item, quinze pièces de sarges blanches, brodées comme ladicte chambre, que petites, que grandes.

3591. Item, une autre chambre de drap de soye vermeil appellé cramesiz, contenant ciel, dossier, coultepointe et courtines de tartelles vermeilles doubles, avec six carreaulx, c'est assavoir cinq petiz et ung grant.

3592. Item, une autre chambre, de satin vermeil, à courtines closes doubles, contenant ciel, dossier, coultepointe, avecques cinq carreaulx.

3593. Item, une autre chambre, de tartaire vert, pour le batel du Roy[1], contenant ciel, dossier, coultepointe et courtines closes, doubles, de tartaire.

[1] Le bateau du roi. Le roi, qui demeurait ordinairement au palais de Saint-Louis, le Palais de justice aujourd'hui, descendait la Seine en bateau quand il se rendait au Louvre, et remontait la Seine dans son bateau quand il allait à l'hôtel Saint-Paul, près la porte Saint-Antoine. Christine de Pisan fait un grand éloge de ce bateau. «Il était,

3594. Item, une autre chambre de drap de soye vert, contenant ciel, dossier et coultepointe, avec les courtines doubles, et y a cinq carreaulx, ung grant et quatre petiz.

DOSSIERS, BANQUIERS ET TAPPIZ DE MESMES.

PREMIÈREMENT :

3595. Ung petit dossier[1] de camocas blanc, brodé à petiz enffans, avec ung long carrel[2] de mesmes, et y a ung bancquier de camocaz blanc, tout plain, tenant six aulnes de long et sept quartiers de lé.

3596. Item, le tappiz de mesmes, tenant neuf aulnes de long et troys de lé.

3597. Item, ung grant dossier sur samit d'estive vermeil, brodé à angelz.

3598. Item, ung dossier de drap d'or azuré, de huit lez et de six aulnez et demye de hault.

3599. Item, ung autre dossier pallé de marramas d'or et de veluiau violet, de treze lez de long et de une aulne et demye de lé.

3600. Item, ung autre dossier pallé de drap d'or vert et de veluiau vermeil, de dix huit lez de long et de six aulnes et ung quartier de hault.

3601. Item, ung bancquier royé d'or et de rouge, bordé de veluiau ynde, contenant sept aulnes de long et une aulne et troys quartiers de lé.

3602. Item, ung autre bancquier de drap d'or royé au long, bordé de veluiau vert, tenant sept aulnes et ung quartier de long et sept quartiers de lé.

dit-elle, construit et disposé comme une jolie maison, élégamment peint au dehors et richement décoré à l'intérieur. L'empereur (Charles IV) donna beaucoup d'éloges à ce bateau magnifique. » (Christine de Pisan, *Le livre des faits du sage roi Charles*, ch. 42, IIe partie.) Voyez les articles 3718 et 3865.

[1] Sorte de canapé ayant un dossier pour s'appuyer le dos, à la différence du banquier. Il ne faut pas confondre ces sièges avec les dossiers faisant partie de la *couche* décrits aux articles 3533 et suivants.

[2] *Quarel* signifiait une grosse pierre carrée et une étoffe pliée en quatre. Appliqué à un siège, l'expression *quarrel* signifie un coussin à placer sur ce siège.

3603. Item, ung autre bancquier, de marramas bordé de veluiau vermeil, contenant sept aulnes de long et aulne et demye de lé.

3604. Item, ung autre bancquier de marramas bordé de veluiau vermeil, contenant sept aulnes de long et deux de lé, bordé de camocas.

3605. Item, ung dossier de marramas bordé de veluiau noir, tenant neuf aulnes de long et troys aulnes et ung quartier de lé.

3606. Item, ung bancquier de drap d'or royé au long, bordé de veluiau vermeil, tenant de long six aulnes et demye, et aulne et demye de lé.

3607. Item, troys petiz dosserez à chayère[1], qui se tendent à fers, c'est assavoir l'un de drap vermeil tenant de long six aulnes et demye, l'autre de camocas azuré goté d'or, et l'autre de camocas vert goté d'or.

3608. Item, troys petiz dossiers de salle, dont l'un est de drap d'or d'oultremer bordé de veluiau azuré à fleurs de lys, l'autre de drap d'or azuré, et l'autre de singlatons.

3609. Item, vingt cinq tapiz à fleurs de lys, tant bancquiers, comme tappiz, desquelz xxv tappiz les clercs de la chappelle ont eu quatre, et ung autre qui fut donné à Péronne pour mectre sur le corps du roy, que le Roy fist translater de place en autre[2].

3610. Item, six bancquiers de marramas bordez de veluiau violet, aux armes la royne Jehanne, et furent de son exécucion, dont les deux sont par pièces, sans drap d'or ou mylieu.

3611. Item, ung petit dossier de salle de drap d'or sur champ roze, à menues euvres d'or, bordé de veluiau échicqueté d'or.

3612. Item, ung petit dossier de cuir à chayère, bordé aux armes de monseigneur le duc de Bourbon[3].

[1] Étoffes qui se tendaient sur une ferrure pour s'appliquer à des sièges.

[2] Cette mention est évidemment postérieure à l'inventaire et à la mort du roi; elle a été écrite lors du récolement qui a dû être fait de l'inventaire. Péronne est le nom de l'un de ses serviteurs, et non celui de la ville de Picardie, car le corps de Charles V n'y fut pas porté. D'après les *Grandes chroniques de France,* le roi mourut le 16 septembre 1380, en son hôtel de Beauté-sur-Marne. Le lundi suivant le corps fut porté à Saint-Antoine, où il demeura jusqu'au 24 de ce mois, jour où il fut apporté à Notre-Dame de Paris; le mardi suivant il fut transporté à Saint-Denis.

[3] Louis II, duc de Bourbon, comte de

3613. Item, troys bancquiers de tappisserie lozengiez de blanc et des armes de France, de quoy sont couvers les troys bancs de la gallerie basse de Beaulté[1].

3614. Item, quatre bancquiers vielz[2] de drap d'or, bordez de broderie de cendal, aux armes d'Évreux et de Boulongne.

3615. Item, ung petit dosseret, à tout son ciel, de camocas bleu gouté d'or.

3616. Item, ung dossier de drap d'or impérial royé au long sur champ vermeil et sur champ d'azur, bordé de veluiau, de couronnes d'escussons de France.

3617. Item, ung autre petit dossier de salle de drap d'or sur champ azuré d'oultremer, à papegaulx, bordé de veluiau sanguin, bordé d'escuz des armes de France.

3618. Item, ung autre petit dossier de drap d'or d'oultremer, bordé de veluiau vert à armes lozengées de France, sur champ vermeil.

CARREAULX.

PREMIÈREMENT :

3619. Six carreaulx[3] de cuir rouge.

3620. Item, six carreaulx vieilz de camocas, estans en estudes et par aval l'ostel; lesquelz estoient escripz par devers Moynet quant ce présent inventoire fut fait, et ne furent pas trouvez. Pour ce, néant.

3621. Item, six carreaulx de cuir, aux armes d'Arragon.

3622. Item, six carreaulx de cuir tanné ouvré à or.

3623. Item, troys autres carreaulx couvers de coultepointe blanche.

Clermont, beau-frère de Charles V, qui avait épousé sa sœur, Jeanne de Bourbon, en 1349.

[1] Château de plaisance sur la Marne, près de Vincennes, que Charles V avait fait bâtir.

[2] Ces vieux banquiers aux armes d'Évreux et de Boulogne devaient provenir de la reine Jeanne, seconde femme du roi Jean. Voyez la note de l'article 3641.

[3] Coussins pour s'asseoir ou s'accouder. Le terme *carreau* existe encore avec la même signification.

3624. Item, quatre carreaulx de veluiau, là où les armes de France sont de brodeure d'une part et d'autre.

3625. Item, ung carreau de drap d'argent.

3626. Item, deux carreaulx de drap d'or.

3627. Item, deux petiz carreaulx de cendal l'un vert et l'autre rouge, despeciez.

3628. Item, cinq petiz carreaulx de samis vers d'estive et ung grant carreau de mesmes, dont il en a quatre à Saint Germain en Laye et ung à Beaulté.

3629. Item, quatre autres carreaulx vielz de samin d'estive vers et ung grant de mesmes.

3630. Item, dix carreaulx de cuir vermeil.

3631. Item, six carreaulx rons de cuir, couvers de veluiau vermeil, à ung escu à fleurs de lys dessus.

3632. Item, sept carreaulx, six grans et ung petit, couvers de camocas blanc, et vindrent de la royne.

3633. Item, deux carreaulx, ung long et ung petit, ouvré de point, aux armes de France et de Navarre et de Champaigne, et plusieurs autres armes.

3634. Item, quatre carreaulx, ung grand et troys petiz, qui sont de la chambre de sortail que Moynet a par devers luy[1].

3635. Item, quatre coissins, ung long et troys petiz, couvers de veluiau bleu.

3636. Item, quatre carreaulx, ung grant et troys petiz, couvers de samit d'estive vers.

3637. Item, ung long carreau de samit vermeil.

3638. Item, douze carreaulx de veluiau azuré.

3639. Item, dix huit carreaulx couvers de veluiau vermeil en grayne.

[1] Jehan Moynet ou Moynat était chargé de la garde des *chambres* et objets de tapisserie. Il avait conservé les mêmes fonctions sous Charles VI, et il est désigné comme valet de chambre et garde des *chambres* et tapis du roi dans le XVII[e] compte de Guillaume Brunel, argentier du roi, de la recette et dépense du 1[er] janvier 1386 au 30 juin 1387, publié par M. Douët-d'Arcq (*Nouveau recueil des comptes de l'argenterie*, p. 176 et 254).

3640. Item, douze carreaulx de veluiau, eschicquetez.

3641. Item, ung grant carreau de veluiau vert, brodé aux armes d'Évreux et de Boulongne[1], sans perles et sans boutons.

3642. Item, quatre carreaulx de veluiau vermeil brodez à oiseaulx et aux armes de Boulongne et d'Évreux, et sont lesdictes armes en compas de perles sans boutons.

3643. Item, trois carreaulx de veluiau vermeil brodez aux armes de France et de Bourgongne et à petiz fueillaiges semez de trosches de perles, et en chascune troche a quatre perles grosses et ung chaston ou mylieu, et y fault plusieurs perles, et n'y a que deux boutons ausdiz trois carreaulx.

3644. Item, quatre autres carreaulx de veluiau vermeil brodez à angelz et à gens armez aux armes de France et de Behaigne[2], et sont les lassiz de menues perles et de grosses parmy, et n'y a nulz boutons.

3645. Item, ung autre carreau sur champ d'or, à compas, de veluiau vermeil, pourfillé de perles, à angelz enlevez et à rozes de perles, et n'y a nulz boutons.

3646. Item, deux autres carreaulx de veluiau azuré, d'un costé brodé à une fontaine et à dames et à ung arbresseau de perles, et de l'autre costé de camocas plain.

3647. Item, deux autres carreaulx, lesquelz sont de veluiau azuré d'un costé, brodé à bestes sauvaiges emmantellées des armes monseigneur le Daulphin, et d'autre part, de cendal vermeil.

3648. Item, troys tayes de carreaulx de veluiau vermeil, brodez à dames et à papegaux emmantelez des armes de France et d'Évreux[3], et sont dedens compas qui furent à perles, lesquelles ont

[1] Ces armoiries étaient celles que portait, avant son mariage avec le roi Jean, Jeanne d'Évreux, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, fille de Guillaume X, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marguerite d'Évreux.

[2] Ces armoiries étaient celles de Bonne de Luxembourg ou de Bohême. Elle avait épousé en 1332 Jean de France, duc de Normandie, fils aîné du roi Philippe de Valois, qui succéda à son père au trône de France en 1350.

[3] Ces armoiries sont celles de Jeanne d'Évreux, fille de Louis de France, comte d'Évreux, qui fut la troisième femme de Charles le Bel.

esté ostées, et sont garnyes, les dictes toyes, de papillons garniz de perles.

3649. Item, la toye d'un plus grant carreau de veluiau vert, aux armes de France, d'Évreux et de Navarre[1], pourfillées de menues perles.

3650. Item, ung autre gros carrel de veluiau vert brodé à tref-fles, aux armes de France et de Bourgongne, pourfillé de menues perles et semé de perles grossètes, et ung chaston ou mylieu, et y en fault plusieurs, et a, oudit carreau, quatre gros boutons de perles.

3651. Item, ung long carreau de salle de veluiau vermeil, à quatre boutons de menues perles, tous despeciez.

3652. Item, ung autre carreau de salle de drap d'or sur champ vert.

3653. Item, deux autres carreaulx de salle de drap d'or sur champ blanc, à paons.

3654. Item, ung autre carreau grosset, de drap d'or sur champ azuré.

3655. Item, deux autres grans carreaulx de chappelle, couvers de cendal.

3656. Item, ung autre carreau de chappelle, couvert de camocas vermeil.

3657. Item, deux vielz carreaulx de camocaz, tous destains, sur le vert, prins en la haulte estude de Saint Pol.

3658. Item troys carreaulx prins en la basse estude de Saint Pol, dont il en y a deux de camocaz, l'un vermeil et l'autre destaint, et le tiers est couvert d'un costé de cendal, et de l'autre de cendal azuré.

[1] Ces armoiries sont celles de Blanche de Navarre, fille de Philippe III, roi de Navarre, comte d'Évreux, et de Jeanne de France, fille du roi Louis le Hutin. Elle avait épousé en 1349 le roi Philippe de Valois, alors veuf de Jeanne de Bourgogne, sa première femme. La reine Blanche mourut en 1398. Son corps reposait en l'église de Saint-Denis.

ORILLIERS.

PREMIÈREMENT :

3659. Deux petiz orilliers brodez à bestes sauvaiges qui ont testes de hommes armez, garniz de perles, et n'ont lesdiz deux coissins que chascun deux boutons.

3660. Item, deux grans orilliers, l'un plus grant que l'autre, et ne sont couvers que de toille.

3661. Item, quatre orilliers couvers de camocas vert.

3662. Item, quatre autres petiz orilliers couvers de tartaire vert.

SALLES D'ANGLETERRE[1].

PREMIÈREMENT :

3663. Une salle pallée de blanc et de noir, à chenez, tenant troys pièces.

3664. Item, une autre salle brodée d'azur à pourcelez blancs, tenant troys pièces.

3665. Item, une autre salle yndée, à lozanges et papegaux, bordée de rouge, tenant cinq pièces.

3666. Item, les deux draps d'or du sacre, contenant l'un dix huit aulnes de long et deux aulnes et demye de lé, et l'autre dix huit aulnes de long et troys aulnes de lé.

3667. Item, une autre salle pallée de blanc et de rouge, à aigles, à lyons et à arbres vers, et est de cinq pièces.

3668. Item, une autre salle ynde, à arbres et à hommes sauvages, bordée de blanc; et est de troys pièces.

3669. Item, une autre salle d'Angleterre plonequée de blanc et de noir, à bestes sauvaiges et à chasteaulx; et est de sept pièces.

3670. Item, une salle d'Angleterre vermeille, brodée d'azur, et est la brodeure à vignettes, et le dedens de lyons, de aigles et de lyépars, contenant troys pièces.

[1] *Salles* est ici synonyme du mot *chambres*. Le titre indique que les étoffes de ces *salles* avaient été fabriquées en Angleterre.

TAPPIZ À YMAGES[1].

PREMIÈREMENT :

3671. Le grant tappiz de la Passion Nostre Seigneur.
3672. Item, le grant tappiz de la Vie saint Denis.
3673. Item, le grant tappiz de la Vie saint Theseus.
3674. Item, le grant tappiz que Philippe Gilier[2] donna.
3675. Item, le grant tappiz du saint Grael.
3676. Item, le tappiz de Fleucence de Romme.
3677. Item, le grant tappiz d'amis et d'amie.
3678. Item, le grant tappiz de bonté et de beaulté.
3679. Item, le tappiz des Sept pechez mortelz.
3680. Item, les deux tappiz des Neuf Preux.
3681. Item, les deux tappiz à dames qui chassent et vollent.
3682. Item, les deux tappiz de Godeffroy de Bilhon.
3683. Item, le tappiz divinail et de la royne d'Irlande.
3684. Item, les deux tappiz à hommes sauvaiges.
3685. Item, le tappiz aux trippes.
3686. Item, le tapiz de messire Yvain.

3687. Item, ung tappiz de chappelle blanc, et a ou mylieu ung compas où il a une roze armoyé de France et de dalphins, tenant troys aulnes de long, autant de lé.

3688. Item, ung tappiz azuré, et a ou mylieu ung compas où il a comme dessus, et contient troys aulnes de long et autant de lé.

[1] Par cette dénomination il ne faut pas entendre des tapis à garnir le sol des appartements ou à mettre sous les pieds, mais des tapisseries de laine ou de soie à tendre sur les murs.

[2] Philippe Gillier avait occupé de grandes fonctions dans les finances sous le roi Jean et ensuite sous Charles V. Receveur des impôts du Poitou, du Limousin et d'autres lieux, trésorier du Dauphiné et trésorier de France, maître des ports et passages du royaume, gouverneur du château de Melun et chargé des constructions qui furent faites tant dans ce château que devant Marolles, en la tour de Vincennes et à l'hôtel Saint-Paul à Paris, il était resté débiteur du roi de très fortes sommes. Des poursuites furent exercées contre lui, et le roi accepta quelques-uns de ses immeubles pour se payer. — (Voyez *Mandements de Charles V,* édition de M. Delisle, n[os] 364 et 371.)

3689. Item, ung tappiz vermeil pareil aux deux dessus escripz, contenant troys aulnes de long et autant de lé.

3690. Item, ung grant tappiz blanc, frété à fleurs de lys, contenant huit aulnes et demye de long, et troys aulnes et ung quartier de lé.

3691. Item, ung grant beau tappiz que le Roy a acheté, qui est à ouvraige d'or, ystorié des Sept sciences et de saint Augustin.

3692. Item, le tappiz des Sept sciences, qui fut à la royne Jehanne d'Évreux.

3693. Item, le tappiz de Judic.

3694. Item, ung autre tapiz ront, à ymages de dames, et nué autour aux armes de France et de Bourgongne.

3695. Item, ung grant drap de l'euvre d'Arras, ystorié des faiz et batailles de Judas Macabeus et d'Anthoqus, et contient de l'un des pignons de la gallerie de Beaulté jusques après le pignon de l'autre bout d'icelle, et est du hault de ladicte gallerie.

3696. Item, en l'autre pignon est ung petit drap ystorié de la bataille du duc d'Acquictaine et de Florence.

3697. Item, unze tappiz à fleurs de lys, que grans que petiz, à l'euvre de Damas.

3698. Item, ung autre tappiz à ouvrage, où sont les Douze moys de l'an.

3699. Item, ung autre tappiz à ymages où sont les Sept ars, et au dessoubz l'estat des ages des gens.

3700. Item, ung autre tappiz à ymages de l'istoire du duc d'Acquictaine.

3701. Item, ung autre petit tappiz à ymages de la fontaine de Jouvent[1].

3702. Item, ung grant tappiz et ung bancquier vermeil, semez de fleurs de lys azurées, lesquelles fleurs de lys sont semées d'autres petites fleurs de lys jaunes, et ou mylieu ung lyon, et aux quatre quignon, bestes qui tiennent banières.

3703. Item, ung tappiz, de Girard de Nevers.

[1] De Jouvence.

AUTRE TAPPISSERIE D'ARMOIERIE[1].

PREMIÈREMENT :

3704. Les unze tappiz vers, à lyons armoyez de France et de Behaigne, c'est assavoir six grans contenant cinq aulnes de long, et de lé troys, et les cinq petiz, de troys aulnes et demye de long et de deux et demye de lé.

3705. Item, quatre grans tappiz blancs, à vignettes yndes, armoyez de France et de dalphins, contenant six aulnes de long et troys de lé, et quatre autres de mesmes, plus petiz, tenant quatre aulnes de long et deux de lé.

3706. Item, ung retrait de deux tappiz vers, brodé aux armes de France et de Behaigne, tenant, le plus grant huit aulnes et demye de long et deux aulnes et ung quartier de lé, et l'autre pièce tenant troys aulnes et demye de long et trois aulnes de lé.

3707. Item, deux tappiz blancs royez, ouvrez à gerbes et à arbres, tenant chascun troys aulnes de long et troys de lé.

3708. Item, ung retrait de deux tappiz blancs, lozengez à plusieurs armes, tenant, l'un troys aulnes de long et deux de large, et l'autre quatre de long et deux de lé.

3709. Item, ung tappiz ront, à fleurs de lys.

3710. Item, deux tappiz à cerfs emmantellez aux armes de France.

3711. Item, douze tappiz blancs, bordez à vignettes vers et à estuains[2] aux armes de France, et ung compas ou mylieu; de quoy il en y a sept grans et cinq petiz.

3712. Item, neuf tappiz pallés de blanc et de rouge, semez de plusieurs arbres et ung homme sauvaige ou mylieu qui tient le heaulme du Roy.

[1] Les tapisseries d'armoirie, de même que les tapisseries à images, étaient destinées à être tendues sur les murs des appartements; c'est ce qui est exprimé en l'article 3720, où l'on décrit «cinq pièces d'escarlate, en manière de tapiz, pour tendre en une chambre.»

[2] De *estuier*, qui signifiait renfermer, envelopper. Il faut donc traduire *estuains* par *écusson*.

3713. Item, vingt huit tappiz vermeilz, à cinq compas aux armes de France.

3714. Item, unze tappiz vers, à cinq compas aux armes de France.

3715. Item, dix huit autres tappiz vers, à compas carrez aux armes de France.

3716. Item, cinq tappiz azurez, du fille d'Arras, bordez à ombres de fueilles, à escussons de France entour.

3717. Item, troys tappiz tannez, du fille d'Arras, de pareille façon.

3718. Item, ung tappiz sur champ vermeil, ouvré à une tour à dains et à bisches, pour mectre sur le bateau du Roy.

3719. Item, sept tappiz, à lozanges de France et de Bourgongne et à neuz blancs, sur champ vermeil.

3720. Item, cinq grans pièces d'escarlates, rubannées en manière de tappiz pour mectre et tendre à une chambre.

3721. Item, ung tappiz de drap entaillié à ymages de vert gaude[1] et de tanné.

3722. Item, six tappiz petiz, vermeulx, aux armes de France; à tendre devant huis.

TAPPIZ VELUZ[2].

PREMIÈREMENT :

3723. Ung tappiz velu, tenant de long quatre aulnes, et de lé aulne et demy.

3724. Item, ung autre tappiz velu, tenant de long quatre aulnes et ung quartier, et de lé deux aulnes.

[1] Vert de feuilles d'arbre.

[2] Tapis servant le plus ordinairement à mettre sous les pieds. Il y en avait qui couvraient le dossier du lit (art. 2281). Les plus grands étaient étendus sur le sol des appartements. D'autres étaient placés devant les lits ou les bancs (art. 3775, 3778, 3780). Ceux de petite dimension, dits *à chayère*, étaient posés devant les sièges pour les pieds. On en trouve un qui était recouvert d'une peau de léopard (art. 3786).

Il semblerait résulter de l'article 2283 que ces tapis étaient en fourrure, mais il y en avait de tapisserie et de cuir (art. 3785, 3788) et même de jonc (art. 3787) pour l'été.

3725. Item, ung autre tappiz, tenant de long sept aulnes et demie, et de lé cinq quartiers.

3726. Item, ung autre tappiz, tenant de long quatre aulnes, et de lé une aulne et demye.

3727. Item, ung autre tappiz, tenant de long quatre aulnes, et de lé une aulne et demye.

3728. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes trois quartiers, et de lé aulne et demye.

3729. Item, troys autres tappiz, tenant de long chascun quatre aulnes, et de lé aulne et demye.

3730. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes, et de lé une aulne.

3731. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé une aulne.

3732. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé une aulne.

3733. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé une aulne.

3734. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé ung aulne.

3735. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé ung aulne.

3736. Item, troys autres tappiz à chayère, l'un tenant une aulne et demye de long et une de lé, l'autre tenant aulne et demye de long, et de lé une aulne, et le tiers cinq quartiers de long et troys quartiers de lé.

3737. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes et ung quartier, et de lé ung aulne et ung quartier.

3738. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes et demye, et de lé ung aulne et demy quartier.

3739. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes et demie, et de lé aulne et demye.

3740. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes et ung quartier, et de lé une aulne et demy quartier.

3741. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes et demye, et de lé cinq quartiers.

3742. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes et demye, et de lé cinq quartiers.

3743. Item, ung autre tappiz, tenant de long cinq quartiers, et de lé une aulne.

3744. Item, ung autre tappiz à chayère, tenant de long sept quartiers, et de lé cinq quartiers.

3745. Item, ung autre tappiz, tenant de long sept aulnes, et de lé troys aulnes et ung quartier.

3746. Item, ung autre tappiz, tenant de long sept aulnes, et de lé troys aulnes et ung quartier.

3747. Item, ung autre tappiz, tenant de long neuf aulnes, et de lé deux aulnes et demye.

3748. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé cinq quartiers.

3749. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé cinq quartiers.

3750. Item, ung autre tappiz, tenant de long unze aulnes, et de lé deux aulnes et demye.

3751. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes et ung quartier, et de lé ung aulne et demye.

3752. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé cinq quartiers.

3753. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé cinq quartiers.

3754. Item, ung autre tappiz, tenant de long dix aulnes, et de lé deux aulnes et demye.

3755. Item, ung autre tappiz, à chayère, tenant de long une aulne et demye, et de lé cinq quartiers.

3756. Item, ung autre tappiz à chayère, tenant de long aulne et demye, et de lé cinq quartiers.

3757. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé cinq quartiers.

3758. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé cinq quartiers.

3759. Item, ung autre tappiz, tenant de long quatre aulnes ung quartier, et de lé deux aulnes et ung quartier.

3760. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé aulne et demye.

3761. Item, ung autre tappiz à chayère, tenant de long ung aulne, et de lé une aulne.

3762. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes troys quartiers, et de lé aulne et demye.

3763. Item, ung autre tappiz, à chayère, tenant de long une aulne et demye, et de lé cinq quartiers.

3764. Item, ung autre tappiz à chayère, tenant de long cinq quartiers, et de lé une aulne.

3765. Item, ung autre tappiz, tenant de long cinq quartiers, et de lé une aulne.

3766. Item, ung autre tappiz à chayère, tenant de long une aulne et demye, et de lé une aulne.

3767. Item, ung autre tappiz, tenant de long quatre aulnes et demye, et de lé aulne et demye.

3768. Item, ung aultre tappiz, tenant de long deux aulnes et demie, et de lé cinq quartiers.

3769. Item, ung autre tapiz, tenant de long deux aulnes et demye, et de lé une aulne.

3770. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et demie, et de lé cinq quartiers.

3771. Item, ung autre tappiz, tenant de long troys aulnes, et de lé cinq quartiers.

3772. Item, ung autre tappiz, tenant de long cinq aulnes et de lé deux aulnes et demye.

3773. Item, six tappiz veluz, contenans chascun troys aulnes de long et aulne et demye de lé; et les donna au Roy Gilles Malet, à la Saincte Agnès LXXIX.

3774. Item, ung autre tappiz, tenant de long deux aulnes et de lé une aulne.

3775. Item, deux tappiz veluz, c'est assavoir ung grant estandu devant une couche, et l'autre, à chayère, pendant derrière une chayère de cypraès, estant ou retraict dessoubz la poterne.

3776. Item, cinq petiz tapiz veluz à chayère.

3777. Item, ung tappiz velu.

3778. Item, quatre petiz tappiz veluz à fleurs de liz, estans devant le lit de la haulte chambre de la tour.

3779. Item, ung petit tappiz velu à chayère, ou petit retrait de la tour.

3780. Item, ung bien grant tappiz velu devant le banc de la cheminée de la gallerie voirrée basse de Beaulté.

3781. Item, six tappiz veluz, dont les deux sont bien longs et estrois en façon de bancquiers.

3782. Item, troys tappiz veluz, deux grans et ung petit.

3783. Item, quatre petiz tappiz à chayère, dont l'un est plus grant que les autres.

3784. Item, cinq tappiz veluz.

3785. Item, quinze cuirs d'Arragon, pour mectre par terre en esté.

3786. Item, ung vieil tappiz de drap, doublé de cuir ouvré à fueillages, ouquel il a cousu une pel de liépart[1].

3787. Item, une natte de joucq entière.

3788. Item, quatre grans cuirs de Hongrie bleuz, brodez aux quatre cuignez et ou mylieu de fueillages enlevez, et ou mylieu dudit fueillage les armes de France.

[1] Une peau de léopard.

3789. Item, vingt sept tappiz de diverses longueurs et moisons, achetez par le Roy depuis que Moynet fut premièrement chargié de la tapisserie, c'est assavoir dix huit tappiz veluz et neuf à chayenette[1].

3790. Item, ung tappiz velu à chayère, prins en l'estude haulte de Saint Pol.

3791. Item, en la basse estude, deux tappiz veluz à chayère, ung longuet et ung petit.

DOUBLES ET MATERAZ[2].

PREMIÈREMENT :

3792. Ung doublet de toille blanche, tenant troys aulnes et ung quartier de long et deux aulnes troys quartiers de lé.

3793. Item, ung doublet de toille, tenant quatre aulnes et demye de long, et troys aulnes et demye de lé.

3794. Item, ung materaz de cendal vermeil, contenant troys aulnes de long et deux aulnes troys quartiers de lé.

3795. Item, ung coissin[3] de mesmes, tenant deux aulnes troys quartiers.

3796. Item, ung autre materaz de cendal vermeil, tenant troys aulnes de long et deux et demye de lé.

3797. Item, le coissin de mesmes, tenant deux aulnes et demye de long.

3798. Item, ung vielz materaz, tout desciré, et le coissin de mesmes, de cendal rouge; et fut au roy Jehan.

3799. Item, ung petit materaz de cendal vert, tenant deux aulnes et demy quartier de long et deux aulnes de lé, et le coussin de mesmes.

3800. Item, ung autre materaz de mesmes vermeil, tenant troys

[1] *Chayene* signifiait chaîne; *chayenette*, petite chaîne. Ici il s'agit d'une série non interrompue d'un cordon entrelacé formant bordure.

[2] D'après quelques citations de M. Douët-d'Arcq (*Comptes de l'argenterie*, p. 370), les *doubles* et *doublets* étaient des espèces de courtepointes garnies de coton qu'on mettait sous les draps. Les *materaz* sont les matelas.

[3] Un oreiller.

aulnes de long et deux aulnes et troys quartiers de lé, et le coussin de mesmes; et en a on osté le cendal.

3801. Item, ung autre materas de cendal vermeil, tenant troys aulnes de long et deux aulnes troys quartiers de lé, et le coussin de mesmes.

3802. Item, ung materaz et ung coussin couvers de toille rouge, tout despecié.

3803. Item, deux doublaiz de toille blanche.

COUVERTOERS[1] FOURREZ D'ERMINES, DE MENU VAIR, ET AUTRES COUVERTOERS.

PREMIÈREMENT :

3804. Troys pannes[2] d'ermynes à couvertoer, dont l'une tient XXVIII tires de long et LXXVI bestes de lé[3], et est actachée à ung vielz drap de marramas, dont le Roy a fait oster ung lé pour faire faire une chasuble, tenant cinq aulnes et ung quartier de lé, et quatre aulnes, troys quartiers de long, et les autres deux tiennent, l'une IIII^xx V bestes et XXXI tires de long, et LXIII bestes de lé.

3805. Item, ung autre couvertoer de menu vair, actaché à ung camelot violet, et a LX bestes de lé et XXXIIII tires de long.

3806. Item, ung autre couvertoer de camelot vermeil, fourré de cuissettes de lièvres de Norvoie[4], et tient LIIII cuissettes de lé, et XXVIII tires de long.

3807. Item, ung couvertoer d'escarlate rosée, fourrée de menu vair, contenant LXXV bestes de lé, et XL tires de long.

3808. Item, ung couvertoer de marbré brun[5], fourré de menu vair, contenant LXXII bestes de lé, et XL tires de long.

[1] Couvertures.

[2] Voyez *penne*, n° 3477.

[3] *Tire* signifiait «un paquet de pelleteries attachées ensemble»; il faut entendre par ces mots que la couverture contenait dans la longueur vingt-huit peaux de bêtes et soixante-seize peaux dans la largeur.

[4] Il s'agit ici de lièvres de Norwège. Dans d'autres comptes il est question de martres de Prusse.

[5] Les *marbrés* étaient des draps formés de laines de différentes couleurs. Il y en avait d'un grand nombre de nuances.

3809. Item, ung autre couvertoer d'escarlate rosée, fourré de menu vair, tenant LXXII bestes de lé et XL tires de long.

3810. Item, ung demy couvertoer d'escarlate morée, fourré de menu vair, tenant XVIII tires de long et LVIII bestes de lé.

3811. Item, ung couvertoer d'un pers brun[1], fourré de raiz, tenant XXX tires de long et LX bestes de lé.

3812. Item, ung couvertoer d'une graigne[2] vermeille, fourré de calabre[3], tenant querente bestes de lé et XXXIIII tires de long.

3813. Item, une panne de couvertoers de colz de mallars[4], garny de toille vert.

3814. Item, ung couvertouer de camelot pers, fourré de menu vair tout pelé, tenant XXXIII tires de long et LXXII ventres de lé.

3815. Item, une couvertoer de pers, fourré de menu vair, tenant CXVI ventres de lé et XLIIII tires de long.

3816. Item, le drap d'un couvertoer d'escarlate vermeille.

3817. Item, ung couvertouer d'escarlate vermeille, fourré d'ermines.

3818. Item, ung panne à couvertouer, d'ermines.

3819. Item, ung couvertoer vert, fourré de gris.

3820. Item, ung couvertoer d'escarlate rosée, fourré de menu vair.

3821. Item, ung couvertoer de marbré, fourré de gris.

[1] Espèce de camelot de couleur foncée. *Pers* signifiait aussi *bleu noirâtre*. Ce mot était donc tout à la fois le nom d'une étoffe et celui d'une couleur, dont cette étoffe était teinte ordinairement.

[2] Ou mieux *graine*. Il est à croire que l'étoffe nommée *graine* n'était autre que celle qui recevait le nom d'*escarlate*. On lit dans une ordonnance de 1362 citée par M. Douët-d'Arcq : «Que nul drapier... ne vende drap pour escarlate s'il n'est tout pur de graine, sans autre mistion de nature quelconque.» Mais le mot *graine* indiquait plutôt une couleur. On trouve souvent dans les comptes *cendal, samit, velours de graine* ou *en graine*, c'est-à-dire teint avec la graine d'escarlate, qui n'est autre qu'un petit insecte ayant, lorsqu'il est desséché, l'apparence d'une graine rouge.

[3] Fourrure venant de la Calabre, province méridionale de l'Italie. Dans un compte de 1354, on lit : «Pour une fourrure de dos d'escureuz de Calabre.»

Il doit être question dans cet article d'écureuils de la Calabre.

[4] Canards sauvages mâles.

3822. Item, ung couvertoer de brunette sur tanné, fourré de menu ver.

3823. Item, ung couvertoer double d'escarlate vermeille de Malines, sans panne.

3824. Item, ung grant couvertoer d'escarlate rosée, fourré de menu vair.

3825. Item, ung demy couvertoer d'escarlate sur tanné brun. fourré de menu vair.

PAVEILLONS[1].

PREMIÈREMENT :

3826. Ung paveillon vermeil carré, à quatre pates, ouvré de broderie à soullaux d'or et à estoilles d'argent.

3827. Item, ung paveillon vert de tartaire tout plain; et est vielz.

3828. Item, ung paveillon de broderie de France, à quatre Euvangélistes, et se tend à bastons à façon de voultes, à courtines palées de vert et de violet rayées d'or.

3829. Item, ung autre paveillon de tartaire vert, de la façon de l'autre, à quatre Euvangélistes, avec les courtines; et est vielz.

3830. Item, troys paveillons rons, à pignier, c'est assavoir : ung blanc, ung rouge et ung vert.

3831. Item, ung paveillon de toille, pour laver le Roy.

3832. Item, troys paveillons de toille grosse à baigner le Roy, deux courtines de mesmes; l'un paveillon et unes courtines par devers madame Katherine.

3833. Item, deux sinceliers de soye[2].

3834. Item, ung paveillon de soyerie, et les fers.

[1] Sortes de tentes garnies de courtines. Il y en avait pour être placés au-dessus du fauteuil du roi, quand on faisait sa toilette (3830, 3831), d'autres au-dessus de sa baignoire, quand il prenait un bain (3832).

[2] Ce mot, qui s'écrit plus ordinairement *cincelier*, signifiait *dais, baldaquin, tente, lit de repos*.

3835. Item, ung paveillon ront de cendal vermeil, qui se tend à fers.

3836. Item, ung paveillon de satanin vermeil double, à quatre pates.

3837. Item, ung autre paveillon de cendal vermeil à estoilles.

3838. Item, ung autre paveillon de soyerie blanche avec les fers, à une pomme d'argent; et fut à la Royne.

3839. Item, ung paveillon bordé à fleurs de lys.

3840. Item, ung paveillon de toille et les verges de fer.

3841. Item, ung paveillon ront, à pignier, de cendal vermeil.

3842. Item, ung paveillon vermeil carré, de satanin, qui se tend à pates.

3843. Item, troys paveillons, c'est assavoir deux vermeilz et ung vert, et sont garniz à fers.

3844. Item, ung autre petit pavillon blanc, qui est de fil, à rozes d'or, pourfillé par dessoubz de tartaille vermeille royé d'or.

3845. Item, ung autre pavillon de toille clerette, à mectre sur le lit du Roy, et est la toille orfroisiée d'orfroiz d'or.

3846. Item, ung pavillon ront de fil, royé d'or au travers, bordé de tartaire vert.

3847. Item, ung grant pavillon, ront aux deux boutz, lequel est de tartaire vert royé d'or.

3848. Item, ung autre pavillon de toille blanche, à mectre sur le lit du Roy quant il est couché, brodé en plusieurs lieux de ruban d'or et de soye; et est aux armes du roy de Chippre.

3849. Item, ung autre pavillon sans courtines, qui se tend à pates; et est doublé de toille vert.

3850. Item, ung autre pavillon d'icelle façon, qui est royé en plusieurs lieux de soye et bordé de cendal vermeil.

3851. Item, ung autre paveillon ront, à fers, de tartaire changeant de rouge et vert.

3852. Item, ung vieil pavillon carré, d'estrange façon, de quoy les troys costez sont de tartaire vermeille et le devant est de samit d'estive, tout de soye, à lambeaulx de marramas.

3853. Item, ung pavillon de satanin vermeil double, à quatre pates.

3854. Item, ung autre pavillon.

COURTINES.

PREMIÈREMENT :

3855. Une grant courtines de cendal vermeil, tenant vingt lez.

3856. Item, une grant courtine de cendal vermeil, tenant XVII lez.

3857. Item, une grant courtine de cendal, tenant XVI lez.

3858. Item, une courtine de cendal vert, contenant XVI lez.

3859. Item, une courtine de cendal vert, contenant XIX lez.

3860. Item, une courtine de cendal vert.

3861. Item, une courtine de cendal vermeil, pendant à une verge, de travers le retrait de dessoubz la poterne du boys.

3862. Item, une grant courtine vieille, de cendal vert, contenant XXI lez.

3863. Item, huit courtines de toille azurée, double, pour mectre devant fenestres.

3864. Item, la courtine d'un batel, qui est d'un costé à fleurs de liz de broderie et d'autre costé de samit semé de fleurs de lys et bordé d'escarlate.

3865. Item, le tref[1], dudit batel qui est de toille noire.

3866. Item, quatre petites pièces de drap semez de fleurs de liz de drap.

3867. Item, dix banières semées de fleurs de liz d'or.

COUSTEPOINTES ET COUVERTURES À LIT[2].

PREMIÈREMENT :

3868. Une grant couverture à lit, d'un grand velniau, tout d'une pièce, de plusieurs devises, en façon d'un tappiz velu.

[1] La voile du bateau.

[2] On a trouvé, aux articles 3804 et suivants, des «couvertoers fourrez d'ermines, de menu vair, et autres couvertoers». Il ne

3869. Item une grant coutepointe de tiercelin vermeil, fourré de cendal vert.

3870. Item, troys coutespointes pareilles pallées de cendal vert et vermeil.

3871. Item, une autre coutepointe ondoyée de cendal vert et vermeil brodée de jaune.

3872. Item, une grant couverture à lit bordée de veluiau vermeil à or, et brodée sur champ pers.

3873. Item, une autre couverture bordée sur cendal, à or, de plusieurs devises de bestes et d'oyseaulx, à roses blanches.

3874. Item, deux grans coutespointes de cendal vermeil, dont l'une est fourrée de tartaire vert et l'autre de bleu, et sont ouvrées à bestes, à ymages et à fueillages.

3875. Item, deux coultes pointes blanches de boucassin [1], doublés de toille, ouvrées menuement à l'endroit.

3876. Item, une autre coultepointe ouvrée à euvres ondoyans.

3877. Item, une pièce de fustaine de six lez.

3878. Item, une coultepointe de soye, qui fait ciel et dossier à la couche qui est en ung retrait dessoubz la poterne du boys, et est d'euvre de point, aux armes de France et de Navarre.

3879. Item, une vieille coultepointe de cendal vermeil estant sur la couche dudit retrait, pointée à compas, aux armes de France.

3880. Item, une coultepointe blanche de coton, dont les royes sont de soye blanche parmy.

3881. Item, une autre coultepointe de bougran, blanche, pointée bien menuement, et à plusieurs bestes de poincture de mesmes.

3882. Item, une coultepointe de veluiau vermeil, armoyé de France et des armes de la duché et conté de Bourgongne, et semé de papegaulx d'or.

faut pas les confondre avec les couvertures à lit ici décrites. Les *couvertoers* étaient destinés à donner de la chaleur au lit lorsqu'on y était couché; les couvertures à lit décrites dans ce chapitre, avec les courtepointes, étaient placées sur le lit, pendant le jour, dans le but de le décorer.

[1] Sorte de bouracan.

3883. Item, une autre coultepointe de cendal tiercelin doublé de cendal jaune.

3884. Item, une autre coultepointe de cendal en grayne, ouvrée à bestes et à fueillages, brodée de cendal jaune comme dessus.

3885. Item, une autre coultepointe blanche de toille pointe, à menuz points, à compas et rozettes.

3886. Item, une autre coultepointe blanche poinctée à ondes.

CHAIÈRES.

PREMIÈREMENT :

3887. Une chayze à testes de lyon et d'aigles, et le siège de veluiau azuré à fleurs de lys.

3888. Item, une grant chayère, haulte, painte à fleurs de liz, et le siège et le dossier de veluiau azuré, brodez à fleurs de liz.

3889. Item, une chayère de cyprès.

3890. Item, une chayère que donna au Roy maistre Nicole de Vaires.

3891. Item, une chayère de fust, très richement ouvrée en manière de fauldestneil, garnye de drap d'or à quatre pommeaulx de fueillages renversez.

3892. Item, ung baston tors, en manière de potence, et dont la poignée est d'un lyon couchant assiz sur quatre oiseaulx estranges.

3893. Item, ung soufflet garny de veluiau a ung donayement ou mylieu à cloux de cuivre, à une charnière et virole d'argent.

CHENETZ DE FER.

PREMIÈREMENT :

3894. Deux très beaulx chenetz de fer, ouvrez à fenestraiges et à bestes.

3895. Item, unze paire de chenetz.

INVENTOIRE DES CHAPPERONS QUI FURENT A LA ROYNE JEHANNE DE BOURBON,

DONT DIEU AIT L'ÂME.

PREMIÈREMENT :

3896. Ung chapperon sans gorge, fourré d'ermynes, d'un veluiau azuré brodé d'or de Chippre, tout semé de compas d'euvre de perles, et en chascun compas a cinq grosses perles de compte.

3897. Item, ung autre chapperon, fourré comme dessus, d'un veluiau vermeil brodé et semé d'euvres de perles.

3898. Item, ung autre chapperon fourré comme dessus, de veluiau azuré bezancé de bezans d'or, et en chascun bezant a une perle de compte.

3899. Item, ung autre chapperon fourré comme dessus, de veluiau violet semé d'euvres de perles, et a en chascune euvre une grosse perle de compte.

3900. Item, ung autre chapperon fourré comme dessus, d'un veluiau vermeil semé de menue broderie enlevée, en manière de glans et d'aubeffains et semé de perles.

3901. Item, ung autre chapperon de satanin blanc fourré comme dessus, brodé à euvres de Damas, et en chascune euvre a ung pot de margeolaine semé de perles.

3902. Item, ung autre chapperon de satin vermeil fourré comme dessus, semé de couronnes de perles et d'accolies de broderie.

3903. Item, ung autre chapperon fourré comme de satanin blanc, ouvré de broderie, et y a plusieurs rozes, en chascune une perle de compte.

3904. Item, ung autre chapperon fourré de cendal vermeil en graine, de satanin blanc, semé de fleurs de liz et d'aubefains, et en chascun aubefain a une perle de compte.

3905. Item, ung autre chapperon de satanin vert fourré comme dessus, brodé de broderie enlevée de rosiers et de chasteigniers, et en chascune euvre a une perle de compte.

3906. Item, ung autre chapperon fourré comme dessus, d'un satanin bleu, à broderie, semé de menues perles.

Laux Deo.

ORDRE DES VACATIONS

DE

L'INVENTAIRE DU MOBILIER DE CHARLES V.

TABLE DES DIVISIONS

DE L'INVENTAIRE DU MOBILIER DE CHARLES V,

ROI DE FRANCE,

TELLES QU'ELLES EXISTENT DANS LE MANUSCRIT CONSERVÉ À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Pages.

[1] Ces mots sont omis dans le manuscrit.

[1] Un grand nombre de pièces sont dorées ou émaillées sur certaines parties.

TABLE DES MATIÈRES.

258 Labarte, Jules. Inventaire du Mobilier de **Charles V**, Roi de France. 423 pp. inventory of the collections, etc. of King Charles V of France at his death in 1380, introd., notes, index, 3 pl. (1 in color). 4to. Wrpps. Paris (Imprimerie Nationale) 1879. $25.00

The inventory covers nearly 4000 items, among them illuminated manuscripts, paintings, reliquaries and other church furnishings.



